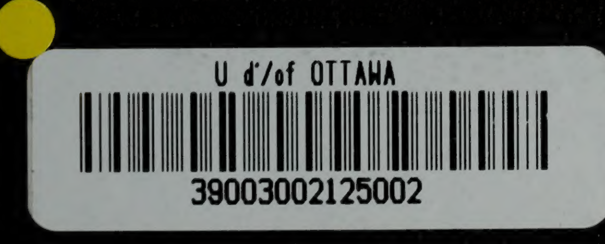


ROME VRAIE

Bruxelles. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

A. VALADIER

ROME VRAIE

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15
Au coin de la rue Vivienne
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
A BRUXELLES, A LIVOURNE ET A LEIPZIG

—

1867



INTRODUCTION

Très incessamment il sera permis de se rendre d'un saut de Paris à Rome. L'industrie, qui a pris à tâche de supprimer les distances, s'est mise à l'œuvre, et elle marche à pas de géant : elle perce sous le mont Cénis un merveilleux tunnel, elle pose sur le littoral de la Méditerranée ses rails civilisateurs, et bientôt la reine du monde intellectuel et la métropole du monde catholique seront unies par un ruban de fer non interrompu.

En attendant que ces travaux gigantesques soient achevés, trois itinéraires s'offrent au Parisien qui entreprend le voyage d'Italie : le passage pittoresque des Alpes, la magnifique route de la Corniche et la voie de la navigation. Nous vivons dans un temps où l'on aime à dévorer le temps et l'espace; c'est ce qui fait qu'on donne le plus souvent la préférence aux bateaux à vapeur. Ceux qui choisissent ce mode de transport ont encore à opter entre le trajet direct de Marseille à Civita-Vecchia ou le voyage par escale. Ce dernier moyen permet de diviser en trois parties les trente-six heures de traversée et offre la facilité de visiter en passant les villes jetées sur la route, comme pour servir d'introduction aux merveilles de la ville éternelle.

De Paris à la Méditerranée il n'y a plus qu'une étape. Voici

Marseille, la ville favorite, la ville privilégiée pour ceux qui ne craignent ni le bruit, ni le vent, ni la poussière, et qui peuvent supporter sans dégoût la fadeur de certaines émanations, mêlée au montant de divers arômes de poisson gâté, de goudron chauffé et de l'appétissante bouillabaisse.

Le voyageur qui n'a point vu Marseille depuis quelques années ne la reconnaît plus. Les Marseillais ont entendu parler des immenses travaux qui s'exécutent à Paris, et ils sont en train de se dire, comme la grenouille de la fable : Voyez, ma sœur, n'y suis-je point encore? Ils ont renouvelé l'un des travaux d'Hercule, en détournant un fleuve pour nettoyer les écuries d'Augias; ils ont ajouté une ville neuve à la ville vieille, ils ont creusé des ports, percé des rues et des boulevards, créé des promenades, élevé des monuments, et tout cela pour les besoins du commerce, qui devient de jour en jour plus envahisseur. Aux boutiques ont succédé les magasins, qui sont devenus des bazars et des salles d'exposition; les trafiquants se sont faits négociants, les banquiers se sont transformés en financiers, tout ce monde-là est millionnaire et il leur faut des palais pour habitation. Quel dommage, se dit l'étranger, que ces constructions si élégantes soient occupées par des commissionnaires et des portefaix! et qui sait combien de fortunes seront bouleversées avant que cette transformation colossale soit accomplie!

Mais l'heure du départ est arrivée; on se rend au confortable bateau des Messageries impériales et, quand on est à bord, on cherche le numéro de la cabine indiquée sur le bulletin d'embarquement. On est un peu désappointé quand le garçon explique que cette prétendue cabine n'est autre chose qu'une tablette d'armoire; mais on s'arrangera comme on pourra dans cette espèce de lit de Procuste. On remonte sur le pont, pour jouir une dernière fois de la vue des côtes de France; la vapeur est lâchée, la roue tourne, le bateau s'ébranle, on est parti.

A peine est-on sorti du port que le bateau s'exerce à imiter la démarche d'un homme ivre. Il semble s'animer à ce jeu, et ses allures deviennent de plus en plus sautillantes. Au premier balan-

cement du navire, on se sent la tête lourde; au premier mouvement de roulis, la vue se trouble; au premier coup de tangage on est *écœuré*. C'est juste le moment choisi par le maître d'hôtel pour servir le dîner. Hélas! on ne touchera pas à cet appétissant repas, composé de mets de haut goût, assaisonnés d'épices et émaillés d'ail. On se montre sourd au bruit argentin de la petite sonnette, et quand le garçon se présente, on est tout humilié de le voir sourire. Cependant le mal augmente, une sueur abondante inonde les tempes, les jambes fléchissent, on perd son centre de gravité et l'on s'appuie sur le plat-bord. Là une crise heureuse se déclare et l'on profite d'un moment de répit pour se traîner jusqu'à sa couchette.

Nous n'avons jamais pu comprendre pourquoi l'on met, en général, tant d'amour-propre à ne pas avouer qu'on est sujet à l'influence du mal de mer. Il n'y a certes rien de déshonorant à cela, et pourtant on a soin de cacher cette disposition naturelle comme si c'était une faiblesse. Tout ce qu'on peut obtenir de celui qu'on voit pâlir et vaciller, c'est qu'il ne se sent point d'appétit; une fausse honte l'empêche d'aller au delà. Il faut, pour lui arracher un aveu complet, des preuves irrécusables qui ne tardent pas à arriver. Alors, trahi par l'évidence, le pauvre diable cherche à s'excuser en disant que c'est la première fois que pareille chose lui arrive.

Mais laissons ces détails, qu'on trouvera peut-être un peu trop techniques.

Après une nuit plus ou moins agitée, on arrive en vue de Gênes la superbe, et l'on admire cette ville étalée en amphithéâtre sur les flancs des montagnes pelées, aux silhouettes élégantes. Le voyageur se hâte de mettre pied à terre, pour visiter cette majestueuse cité, bâtie, dit-on, pour un congrès de rois. Son étonnement est extrême en rencontrant d'abord un chemin de fer au milieu de la rue. Ensuite il trouve une foule compacte et bruyante, réunie sur une petite place, pour faire ce qu'on appelle des affaires. Cette foule s'installe là, du matin au soir, tous les jours de l'année, parce que tous les jours de l'année on éprouve

le besoin de tromper quelqu'un. La mauvaise foi de ces gens-là est passée en proverbe : Mer sans poisson, terre sans arbres, hommes sans foi, c'est ainsi qu'on désigne Gênes.

Lorsqu'on est parvenu à dégager sa personne, on s'enfonce dans un dédale de petites rues tortueuses et sombres, praticables seulement pour des piétons et des mulets, et tellement étroites que l'amant peut facilement embrasser sa maîtresse de l'autre côté de la rue. Cet avantage est peu apprécié des étrangers qui ne font que traverser Gênes, et l'on est sous le poids de réflexions quelque peu décevantes, quand on débouche tout à coup au milieu d'une longue et large rue, bordée de splendides palais. Alors l'admiration succède au désenchantement ; on visite quelques-unes de ces somptueuses demeures, et l'on demeure frappé de tant de magnificence, dont aucune ville de France ne peut donner une idée.

On s'arrête bientôt sur une place portant le joli nom de *Fontana amorosa*, ce qui ferait croire à la présence d'une fontaine qui n'existe point. Là on voit tous les élégants de la ville symétriquement alignés sur une barre de fer, où ils sont assis, les jambes pendantes, attendant dans cette position pittoresque et incommode le passage des belles dames. Celles-ci défilent, enveloppées dans de longs voiles de mousseline blanche, qui les font ressembler à des vestales. Rien n'est plus gracieux que ces voiles transparents, couvrant tout sans rien cacher, et l'on doit savoir gré aux femmes de Gênes d'avoir conservé une mode on ne peut plus favorable à la beauté. Le blanc mat de leur teint, que n'a jamais altéré le soleil, chassé à perpétuité de leur demeure, ajoute à l'éclat de leur yeux, et la raie de côté qui divise leurs cheveux leur donne un air mutin, qui serait envié de toutes les grisettes de Paris, de Bordeaux, de Toulouse ou de Montpellier.

Tel est l'effet produit par la vue des belles Génoises sur les voyageurs débarquant en cette ville, que ceux-ci oublient le plus souvent les tiraillements d'un estomac creusé par l'abstinence et par un exercice anormal. Mais la nature, qui a horreur du vide, les avertit qu'ils doivent satisfaire à ses exigences ; on s'arrache aux séductions des femmes, on laisse les hommes sur leur per-

choir et l'on se rend au splendide café de *la Concordia*, où l'on trouve un excellent déjeuner, servi en nasillant par le garçon Pietro, au visage de satyre.

Muni de ce confort salutaire, on cherche de nouveaux sujets d'admiration. On se laisse conduire dans une petite église, dépourvue d'architecture, appelée l'*Annunziata*, très vantée dans les livres de voyages et peu estimée des artistes. Les habitants de Gênes n'aiment que l'or, n'estiment que l'or et, afin de rendre le bon Dieu, la Madone et les saints dignes de leurs hommages, ils ont couvert tout cela d'or. On sort de là tout ébloui. On se fait montrer ensuite quelques belles salles du palais Ducal, et l'on peut se convaincre qu'il y a dans Gênes beaucoup d'or mal employé. Dans la cathédrale de Saint-Laurent, on s'est montré plus sobre de ce métal et plus prodigue de vraies beautés; mais personne ne parle à Gènes de la cathédrale, on ne connaît et on n'admire que l'éblouissante *Annunziata*.

Il reste à voir la belle promenade de l'*Acqua sola*, d'où l'on jouit d'une vue splendide. On resterait là longtemps en contemplation, si l'on ne croyait que le moment est venu de se rendre à bord, car on ne sait pas encore que les bateaux ne partent jamais qu'une heure après celle annoncée. On s'égare de nouveau dans le labyrinthe des petites rues, jusqu'à ce qu'on retrouve une immense terrasse de marbre, qu'on dirait bâtie tout exprès pour ôter aux habitants de Gênes la vue de la mer.

Nous voici dans le port de Livourne à trois heures du matin. Pourquoi si tôt? Nul n'a jamais pu le dire. On se contente de répondre : c'est l'usage. Ce mot a force de loi en Italie; c'est comme si l'on répondait en France : c'est la mode.

Livourne n'est point une ville, c'est un repaire. On y trouve des juifs, des grecs, des banqueroutiers de toutes les parties du monde. On y parle toutes les langues, on y porte tous les costumes, on y professe tous les cultes, on y fait tous les commerces. Comme dans toutes les villes qui jouissent de la franchise, la franchise en est bannie. Ce ne sont que piéges et que ruses pour plumer l'oiseau de passage. On y est accosté par toute espèce de

monde vendant toute espèce de choses, depuis d'exécrables cigares de contrebande jusqu'à des choses sans nom qui font monter la rougeur au front. Ces gens-là occupent leurs nuits à inventer des manœuvres déloyales et leurs journées à les exécuter. Profondément versés dans la connaissance du code pénal, ils s'arrêtent juste où il faut pour n'aller ni en prison ni à la potence. Enfin si, dans un jour de justice, le gouvernement faisait marquer au front, avec un fer rouge, tous les individus ayant fait faillite, le lendemain la ville serait déserte.

A Livourne, on a horreur de tout ce qui est superflu. On y connaît mieux qu'à Gênes l'utile emploi de l'or. Il n'y a ni édifices ni monuments, et dans une ville si trafiquante (j'allais dire commerçante), on n'a même pas jugé à propos de construire une Bourse, parce que la Bourse est partout.

On se hâte d'abandonner cette ville de lucre et de rapine ; on laisse cette population mercantile se débattre dans des rues droites, larges et admirablement dallées, et l'on se rend à la station du chemin de fer de Pise.

Pise est un vaste désert, qu'il faut bien se garder d'habiter, si l'on n'est point phtysique au troisième degré, mais qu'on ne peut se dispenser de visiter. On y admire la cathédrale, le baptistère, la tour penchée et le *Campo santo*, quatre choses vraiment belles, mais qu'on a à peine le temps de parcourir, car on doit retourner s'embarquer à Livourne, afin d'arriver à Civita-Vecchia longtemps avant le jour. C'est encore l'usage, qui a pour but de procurer aux passagers la récréation de voir une troupe de forçats faisant leurs évolutions dans le port.

Un bagne servant de frontispice à l'entrée des possessions de l'Église ! C'est un triste spectacle offert aux étrangers. Voilà certes de quoi inspirer de sérieuses réflexions à ceux qui s'imaginent que les sujets du pape sont les plus heureux de l'univers. Comment se fait-il que ce séjour d'infamie soit si extraordinairement peuplé? Est-ce la faute d'une population corrompue ou d'une législation vicieuse? Le moment n'est pas encore venu d'examiner ces questions. Nous dirons seulement, en passant, que les délits

et les crimes conduisent également au bagne et, en outre, que les condamnés politiques y sont confondus avec les voleurs et les assassins. Ces rigueurs, dira-t-on, ne prouvent nullement que le gouvernement des cardinaux n'est point paternel, elles indiquent tout au plus que ce gouvernement sait faire l'application de ce principe proverbial et salutaire : qui aime bien châtie bien.

Civita Vecchia est une ville presque française, assez bien percée et possédant un quartier proprement bâti. Les voyageurs s'y arrêtent rarement; ils sont si empressés de se rendre à Rome, qu'ils ont hâte de s'éloigner d'une ville où l'on ne trouve que des commissionnaires, des faquins et des industriels de bas étage.

Les petites tribulations qui attendent le voyageur débarquant à Civita-Vecchia ne sont rien en comparaison de ce qu'il avait à souffrir naguère, depuis le moment où il était jeté à terre comme un colis, jusqu'à celui où il était parvenu à ressaisir cette pièce importante appelée passe-port, sans laquelle on ne peut faire un pas dans les Etats romains. Depuis un temps immémorial, le faquin régnait en despote dans cette ville, nulle autorité n'était supérieure à la sienne, tout étranger devenait sa proie en posant le pied sur le sol. Depuis que les Français sont à moitié maîtres dans ce pays, il s'est accompli une révolution qui eût été impossible sans eux : on est parvenu à réglementer le faquin. Ce n'est pas un des moindres services rendus par l'occupation française au saint-siége, qui ne s'en montre pas plus reconnaissant.

Mais il est certains abus qui ont résisté jusqu'à ce jour à toute tentative de réforme, parce qu'ils tiennent à l'organisation vicieuse de l'administration romaine. Telle est, par exemple, la manière dont s'opère la visite des bagages.

Il existe, dans tous les bureaux de la douane pontificale, un tarif tacite et gradué auquel sont soumis tous les voyageurs : ainsi, moyenant un ou deux pauls (1), glissés dans la main du douanier, celui-ci s'humanise et fait son métier un peu succintement; pour

(1) Disons une fois pour toutes que l'écu romain vaut 5 fr. 36 c., qu'il se divise en dix pauls et le paul en dix baïoques.

un demi-écu, il devient complaisant : un seul colis est visité et l'on n'y jette qu'un rapide coup d'œil; enfin, pour un écu, la transformation est complète : on ne visite rien du tout, et le généreux *forestiere* (1) est gratifié par dessus le marché du titre d'excellence.

Malheur à celui qui essaierait de se soustraire à ces exigences! Sa résistance serait considérée comme un tort fait aux employés, qui ne reçoivent qu'une paie insuffisante, parce qu'on leur laisse la faculté de se livrer à cette exploitation. Alors le récalcitrant est traité, non seulement comme un fraudeur, mais comme un ennemi du gouvernement; les malles sont ouvertes, les caisses sont défoncées, les sacs de nuit sont éventrés, tout est bouleversé, saccagé; on est exposé à l'humiliation d'une visite personnelle, enfin l'opération se fait avec tant de lenteur qu'il est impossible de partir par le prochain convoi du chemin de fer, et l'on doit s'estimer bien heureux si aucun objet n'a été dérobé dans la bagarre.

Eh quoi! s'écriera-t-on, il y a donc un chemin de fer de Civita-Vecchia à Rome? Sans doute, répondrons-nous, et c'est encore un bienfait dû à l'influence et à la coopération françaises. Ce chemin a été livré à la circulation le 16 mars 1859, au grand préjudice d'un entrepreneur de diligences privilégié, qui rançonnait le public en exigeant toujours au delà du tarif, et d'une multitude de voituriers qui se disputaient les voyageurs et les entassaient dans d'affreuses carrioles, toujours prêtes à partir, mais ne partant jamais et arrivant encore moins. Ce nouveau mode de transport s'est établi, en outre, au grand déplaisir des ennemis obstinés de toute innovation, qui comptent pour rien les aisances et la rapidité du voyage, attendu que le confort leur est inconnu et que le temps n'a aucun prix à leurs yeux. Ces gens-là regrettent le temps où ils voyageaient lentement, dans la société des moines et escortés de mendiants; ils regrettent l'odeur du cuir échauffé, la sueur du voisin, les puces du voisin, la crasse du voisin; ils sont

(1) Étranger.

esclaves de la routine et ne comprennent pas qu'on s'écarte de l'ornière profonde creusée par leurs aïeux.

Mais il est une loi générale et providentielle qui doit entraîner tôt ou tard les individus et les gouvernements. Cette loi, basée sur des besoins nouveaux, éclairée par la science et guidée par l'industrie, qui transformera un jour tout ce qui existe, qui domptera la mer et enchaînera les vents, qui unira les mers et rapprochera les peuples, cette loi qui détruira la guerre et la famine, pour faire fleurir la paix et l'abondance, qui emprisonnera les fleuves, pour féconder le sol, qui explorera des pays inconnus et utilisera des milliers de produits inconnus, qui déracinera l'ignorance et les préjugés et réunira les hommes en une seule famille, vivant sous les mêmes lois et adorant le même Dieu, c'est la loi irrésistible du progrès, qui, semblable à toutes les lois divines, n'admet point une seule exception. Mesurez la distance parcourue depuis la création, comparez notre siècle de lumière aux temps de barbarie : déjà les générations contemporaines ont pu goûter les fruits de précieuses découvertes et, plus heureuses encore, celles qui nous succéderont sont appelées à en cueillir de plus doux et de plus complets ; car le monde tend sans cesse à la perfectibilité, pour rentrer dans le sein de Dieu, d'où il est sorti.

Rome, qui s'est montrée jusqu'à ce jour si obstinément routinière, Rome, qui se dit l'immuable et qui s'en fait gloire, Rome elle-même a subi l'influence de la loi inexorable du progrès. L'éclairage au gaz a envahi ses rues, ses palais et jusqu'à l'antique demeure des papes ; le télégraphe électrique la met en communication avec tous les points du globe, la marine pontificale s'est enrichie de quelques bâtiments à vapeur, enfin Rome possède déjà deux têtes de chemins de fer en exploitation, et une troisième n'attend plus que le bon plaisir du gouvernement pontifical pour lancer ses wagons sur la voie ferrée.

Tous les hommes éclairés et amis de l'humanité ont été satisfaits en voyant le gaz pénétrer au Vatican, parce qu'ils se sont dit que, la porte étant ouverte à l'une des conquêtes modernes, il

n'y aurait plus de motifs plausibles pour la refuser à d'autres. Quand ils ont vu installer la télégraphie électrique, ils se sont réjouis, parce que le chef suprême de la religion universelle peut faire rayonner partout instantanément les trésors de la grâce divine dont le foyer est à Rome. Enfin, quand ils ont vu apparaître les bateaux à vapeur et construire les chemins de fer, ils ont applaudi, parce que Rome accueillera dans son sein non seulement un plus grand nombre de savants, d'artistes et de gens du monde, mais parce que les flots de pèlerins, longtemps suspendus, reprendront le chemin de la ville éternelle et une infinité d'âmes attiédies viendront retremper leur foi vacillante sur les tombeaux des apôtres et des martyrs.

Hâtons-nous de proclamer que toutes ces améliorations sont dues à l'initiative du vénérable pontife Pie IX, de même que tout ce qui se fait de bon et d'utile dans ce gouvernement délabré. Mais hélas! combien il est difficile de faire le bien sur cette terre ingrate où l'homme, aveuglé sur ses véritables intérêts, s'obstine à repousser le bonheur réel et positif qui lui est offert, pour courir après un bonheur imaginaire qu'il n'atteindra jamais.

Tous les projets utiles adoptés par le pape entraînent quelques modifications dans les anciens rouages administratifs, ils troublent les habitudes de fainéantise d'une foule de sinécuristes; il n'est donc pas étonnant qu'ils éprouvent de la part de la bureaucratie une vive résistance, qu'ils aient à vaincre une opposition systématique et à surmonter une formidable force d'inertie. Il est si doux d'être payé pour savourer sur un lit de roses les voluptueuses douceurs du *far niente!* Aussi n'est-ce pas sans soutenir des luttes occultes et tenaces que Pie IX est parvenu à introduire d'heureuses innovations, que ses agents n'osent point combattre ouvertement, et dont ils se contentent d'entraver autant que possible l'exécution.

Une entreprise de chemin de fer devait plus que toute autre exciter des méfiances, par la raison que ces sortes d'établissements sont les agents les plus actifs de la civilisation et du progrès. La concession se fit longtemps attendre. On a vu des repré-

sentants de compagnies financières séjourner pendant plusieurs années à Rome, espérant recevoir de semaine en semaine un décret qu'on disait toujours à la signature et qui n'en revenait jamais. Enfin on donna la préférence à une société qui fut bientôt transformée et qui se trouve avoir à sa tête un fameux spéculateur. Celui-ci s'empressa de battre la grosse caisse dans les journaux de Paris, parce qu'il savait qu'il existe toujours dans ce fortuné pays des gens qui aspirent au titre glorieux d'actionnaires, et qui, après avoir consacré les trois quarts de leur vie à amasser une fortune, aiment à la dissiper en un clin d'œil, afin de se procurer la satisfaction de passer l'autre quart dans la misère. Un capital considérable fut réalisé et les travaux furent entrepris, sous la direction d'ingénieurs français. Après avoir triomphé des tracasseries sans nombre de l'administration romaine, après avoir fait à la vénalité des employés et autres personnages une grosse part qui sera peut-être un jour dévoilée, après avoir satisfait à toutes les exigences de la police, du fisc, etc., après avoir écarté les prétentions et les chicanes des propriétaires riverains, enfin après avoir vidé tous ses procès, la compagnie concessionnaire parvint à livrer à la circulation le tronçon de 73 kilomètres qui unit Rome à Civita-Vecchia. Maintenant l'exploitation donnera-t-elle les bénéfices promis? C'est une question tout à fait secondaire et qui nous intéresse médiocrement; l'essentiel pour le public, c'est que le chemin ait pu être achevé et qu'il fonctionne régulièrement.

Le voyageur qui quitte Civita-Vecchia pour se rendre à Rome s'installe dans un confortable wagon et il commence à songer à une détermination importante : le choix d'un hôtel. Il ouvre son livre de voyage et il trouve que celui-ci en recommande plusieurs. Ces livres étant toujours fabriqués dans un but de spéculation, ils ne parlent de ces établissements qu'avec éloge, ou bien ils n'en font aucune mention. L'étranger consulte ses compagnons de voyage. Un Anglais, qui parle à des gens qu'il ne connaît pas, ce qui n'est pas commun, cite l'*Hôtel de Londres*, sans se douter qu'il est tenu par un Français; un ecclésiastique prêche pour

l'*Hôtel de la Minerve*, dont le propriétaire va tous les jours servir la messe aux jésuites; un voyageur de commerce insiste pour l'*Hôtel Cesari*, qui n'est en réalité qu'un demi-hôtel, puisqu'on n'y mange pas; un autre vante l'*Hôtel de Russie*, un autre l'*Hôtel d'Allemagne*, etc.; enfin un Romain assure qu'il est infiniment plus avantageux et plus économique de louer une chambre en ville, et il glisse son adresse en faisant valoir l'heureuse situation de sa maison, les agréments de la société qu'on y trouve et la liberté qu'on a de varier ses plaisirs culinaires, en allant dîner à l'aventure.

Après toutes ces recommandations, le voyageur est infiniment plus embarrassé qu'auparavant et, s'il a quelque peu d'expérience, voici le raisonnement qu'il fait :

Si je vais, se dit-il, à l'*Hôtel de Londres*, je suis menacé de n'y rencontrer que des Anglais. Les hommes ne me regarderont pas, parce que je ne parle point leur langue, ce qui prouve évidemment à leurs yeux que je suis d'une race inférieure à la leur. J'y trouverai des Anglaises dégingandées, qui ont de longs cheveux, de longues dents, de longs cous, de longues tailles, de longs pieds et de longues mains. Ces fières insulaires ne répondent qu'à ceux qui leur ont été présentés et s'imaginent que l'impolitesse est un indice de vertu; enfin elles trouveront mon langage *shoking*, mes manières *shoking*, ma barbe *shoking*, par la raison que je ne suis pas *gentleman*.

Si je choisis l'*Hôtel de la Minerve*, j'y trouverai, dit-on, beaucoup de Français, parmi lesquels un grand nombre d'ecclésiastiques et de légitimistes qui forment la clientèle spéciale de l'établissement. Je respecte le caractère sacré des uns et les convictions politiques des autres, mais je serai médiocrement flatté d'entendre vanter à tout propos les vertus d'une Majesté problématique ou la bravoure des prétendus héros de Castel-Fidardo et de Gaëte.

L'*Hôtel Cesari* sera peut-être rempli de commis-voyageurs, mais, puisqu'il n'y a pas de table d'hôte, je ne me trouverai qu'autant que je le voudrai en contact avec ces illustres *Gaudissarts*. En

outre, comme ces messieurs sont en général assez exigeants pour le service, je trouverai peut-être en cet hôtel ce qui manque ailleurs : des garçons quelque peu attentifs; enfin il y a par dessus tout cela la raison d'économie qui n'est pas à dédaigner.

Quant à tous les autres hôtels dont on m'a parlé, ajoute-t-il, leur spécialité me tente fort peu. Je tiens médiocrement à passer pour un boyard, parce que ce titre oblige à des dépenses exorbitantes; je n'ai pas un goût très vif pour la société des Allemands, qui fument quand ils ne mangent pas, qui mangent quand ils ne fument pas, et qui sont toujours en défiance contre les Français, qu'ils accusent sans cesse de vouloir leur voler le Rhin.

Au résumé, un logement dans une maison particulière serait ce qui me conviendrait le mieux, surtout si, comme on l'assure, on y trouve certains avantages très appréciés des célibataires; mais il me faut le temps d'en chercher un à ma convenance et, le mieux est de descendre provisoirement à l'*Hôtel Cesari*.

ROME VRAIE

I

COUP D'OEIL SUR ROME

Quand un étranger arrive à Rome, il est d'abord frappé par une extrême dissemblance entre ce qu'il avait rêvé et ce qu'il voit. Les descriptions emphatiques des historiens, les élégies ou les dithyrambes des poètes, les récits merveilleux des voyageurs, tout cela est fait pour enflammer l'imagination du visiteur, et cette folle du logis semble prendre à tâche de nous préparer des déceptions, comme si la vie réelle n'en offrait pas assez.

Mais, si Rome n'est point cette cité idéale et poétique qu'on espérait trouver, elle n'en est pas moins la ville des merveilles, palpitante d'intérêt pour l'homme religieux, source inépuisable de méditations pour le philosophe, pleine de charmes pour le savant et pour l'artiste. Il ne faut point se laisser aller au découragement après une première impression, mais, en même temps, on doit se tenir en garde contre des éloges exagérés, prodigués à toute chose par des Romains de bonne foi ou par des *ciceroni* intéressés.

Que les Romains vantent leur ville, leurs monuments, leurs chefs-

d'œuvre, rien n'est plus naturel : c'est leur gagne-pain, et il n'est défendu à personne de faire valoir son bien ou sa marchandise.

Que des *ciceroni* ignorants exaltent jusqu'à l'admiration les choses les plus médiocres et qu'ils épuisent toutes les formules de la louange à propos de quelques débris insignifiants; que les fabricants de livres de voyage entassent dans ces recueils superlificocantieux les opinions les plus contradictoires; qu'ils donnent des noms de fantaisie à des restes imperceptibles, qui, à force d'avoir été diversement baptisés, ont fini par perdre tout caractère d'authenticité, ces gens-là font leur métier.

Que des esprits vulgaires ou obtus acceptent aveuglément les explications de leur cornac et les définitions de livres destinés à satisfaire leur grossier appétit de curiosité, ce n'est pas encore là ce qu'il y a de surprenant.

Mais que des hommes éclairés et sérieux adoptent sans examen et sans contrôle des jugements tout faits; qu'ils concentrent leur attention sur un fragment informe, sur un détail microscropique : voilà ce qu'on a de la peine à comprendre et voilà ce qu'on rencontre tous les jours à Rome.

Je ne prétends pas dire qu'il n'y a point des choses très remarquables à Rome. Loin de moi la pensée d'un pareil blasphème ! Mais c'est précisément parce qu'on y trouve d'intéressants sujets d'études, qu'il faut réserver son admiration pour les choses qui en sont dignes, et non la prodiguer, comme on le fait trop souvent, à des niaiseries.

C'est rendre un très mauvais service à la ville de Rome que de vouloir faire admirer tout ce qu'elle renferme. Cette merveilleuse cité possède assez de magnificences en tout genre pour qu'on n'ait pas besoin de recourir à un charlatanisme puéril. Quand le visiteur a éprouvé quelques-unes de ces déceptions qui ressemblent à des mystifications, le dépit succède à l'enthousiasme, une réaction s'opère dans son esprit, il se défie des éloges les plus légitimes et il est plutôt porté à la critique qu'à l'admiration.

On pourrait faire un très bon livre si on voulait l'intituler ainsi : *Rome réduite à sa plus simple expression.* Mais celui qui entre-

prendrait un pareil ouvrage s'exposerait d'abord à toutes les colères d'une partie notable de la population romaine, qui n'a d'autre industrie, d'autre moyen d'existence que la curiosité des étrangers. Le moins qui pourrait lui arriver, ce serait d'être chassé de cette ville hospitalière et peut-être de rencontrer un soir dans l'ombre la pointe du couteau d'un cicerone aux abois.

Et puis, quelle confusion on jetterait tout à coup dans l'esprit de milliers de voyageurs qui ont admiré sur parole de si belles choses!

Quoi! dirait le savant, cette inscription que j'ai eu tant de peine à déchiffrer était apocryphe! Ces manuscrits que j'ai compulsés avec tant de soin étaient faux! Ces médailles dont j'ai formé une si belle collection étaient contrefaites!

Quoi! dirait l'artiste, ce torse que j'ai tant admiré n'était donc point de l'ancienne école grecque! Ce tableau que j'ai mis tant de temps à copier n'était lui-même qu'une copie! Ce bas-relief antique, dont j'ai fait un si joli dessin, n'était qu'une œuvre moderne écornée avec art! Ces bronzes que j'ai fait modeler avec tant de soin avaient été recouverts d'une oxidation factice!

Quoi! dirait l'amateur de beaux-arts, ces fragments dérobés si adroitement à d'anciens monuments n'avaient ni l'origine ni la destination qu'on leur attribue! Il faudra donc changer toutes mes étiquettes! Ces lampes, ces vases, ces lacrymatoires, trouvés dans les columbarium, n'étaient que des amorces placées par les gardiens pour exciter la convoitise des visiteurs, afin de les disposer à la libéralité du pourboire!

Et tous ces esprits mystifiés se soulèveraient avec indignation contre le téméraire qui viendrait détruire de si chères illusions.

Non, non, gardons-nous bien d'entreprendre un livre semblable. Si j'avais la main pleine de vérités, disait Fontenelle, je me garderais bien de l'ouvrir. Suivons cette bonne maxime et conservons pour moi et pour quelques amis les fruits de mes longues et patientes études sur Rome.

II

LE CORSO

La première chose que cherche un étranger arrivant à Rome c'est le fameux Corso, dont les Romains sont si fiers qu'ils ne le changeraient ni pour la plus belle rue de Londres, ni pour le plus splendide boulevard de Paris. Le visiteur le parcourt dans toute son étendue, et il trouve une rue étroite et mesquine, bordée de maisons médiocres, aux allées noires et infectes, et de quelques vastes palais, ornés de fortes grilles de fer qui les font ressembler à des prisons. Il voit sur leurs vieilles façades d'immenses écussons aux armes papales et d'autres où brillent, au milieu de la barre sur champ de gueules, les lettres S. P. Q. R. Les romains traduisent cela par l'ancienne devise de leurs ancêtres : *Senatus Populusque Romanus;* les Français l'interprètent malicieusement par les mots Si Peu Que Rien, et les mauvaises langues se permettent d'en faire une traduction libre que je ne rapporterai point, par égard pour les belles dames romaines.

A l'extrémité du Corso, on trouve la place du Peuple, formant une majestueuse entrée de Rome. On gravit les rampes du Pincio, d'où l'on jouit d'un magnifique coup d'œil sur la ville éternelle. On passe devant la villa Médicis, occupée par l'Académie française des beaux-arts. On descend l'escalier colossal de la Trinité du Mont; on traverse une place irrégulière et raboteuse appelée place d'Espagne; on suit la rue Condotti, où sont les boutiques des marchands de chapelets, de mosaïques et de camées qu'on appelle effrontément objets de beaux-arts, et l'on finit par retrouver le Corso, qui est le commencement et la fin de tout.

Après ce premier et rapide coup d'œil sur Rome, l'étranger ne peut s'empêcher de faire les réflexions suivantes :

Combien ce que je viens de voir répond mal à l'idée que je

m'étais faite ! On m'avait dit que Rome était remplie de monuments antiques, et je n'en ai pas vu un seul, si ce n'est une méchante imitation de la colonne de Trajan. On m'avait vanté les somptueuses églises de la ville sainte, et je n'ai trouvé que des églises mesquines, dépourvues d'architecture et affligées de pitoyables façades. Au lieu de ces costumes éclatants et pittoresques, reproduits à satiété par les peintres, je n'ai rencontré que des hommes revêtus du prosaïque pantalon à tuyaux de poêle et des femmes entourées d'une montagne de crinoline. Enfin, à la place d'une cité romaine, je n'ai vu qu'une ville ressemblant à toutes les villes modernes et dont elle ne se distingue que par la malpropreté.

Sous le poids de ces réflexions décevantes, notre homme demande un café. On lui indique une boutique de pâtisserie sans jour et sans air. Il commande une tasse de café à la crême ; un garçon vient lui dire, en lui envoyant des bouffées d'un exécrable cigare, que c'est aujourd'hui jour d'abstinence et qu'il lui est défendu, sous peine d'aller en prison, de servir du laitage dans une salle exposée à la vue des passants, mais que le consommateur est libre de prendre ce qui lui plaira en passant dans la chambre voisine.— Si Votre Excellence, ajoute-t-il, voulait se contenter, comme le Monsignor que voilà, d'une tasse de chocolat à l'eau, avec un ou plusieurs petits pains, cela ne rompt point le jeûne, et elle pourrait rester à cette place, sans être un objet de scandale. — Cette distinction, répond l'étranger, me paraît un peu subtile. Servez-moi ce que vous voudrez.

Pendant qu'on lui sert un déjeuner substantiel qui s'accorde si bien avec les exigences du jeûne, le voyageur tire son portefeuille et repasse les adresses de plusieurs lettres de recommandation dont il est porteur. Il fait la remarque que ses futurs protecteurs sont tous des princes, des ducs ou des marquis ; les plus modestes sont des comtes. Il ne sait pas encore que tout le monde est noble dans une ville où il suffit de vendre du tabac pour devenir prince, si l'on a la bonne fortune de prêter de l'argent au gouvernement.

III

UN PROGRAMME POUR VISITER ROME

Il n'est pas un habitant de Rome qui ne soit exposé à remplir, bon gré mal gré, l'office de cicerone. C'est un des petits inconvénients inhérents à sa condition. Cela m'arrive parfois, comme aux autres, et dans ce cas, je commence par exposer à celui que je suis chargé de piloter mon programme pour visiter avec fruit la ville des Césars et des papes.

Les voyages, lui dis-je, n'ont pas seulement pour but de satisfaire la curiosité, ils sont le complément d'une bonne éducation. Ils doivent servir à former le goût et le jugement, à détruire les préjugés et la routine, à rapprocher les individus et à perfectionner les institutions, en empruntant à chaque peuple ce qu'il a de bon et en lui faisant connaître ce qu'il ignore. Ce n'est pas en se bornant à étudier la topographie d'un pays qu'on parvient à ces résultats. Il faut observer les mœurs et les habitudes des populations, et c'est ce que négligent le plus souvent ceux qui se rendent à Rome. On consacre trop peu de temps à étudier cette ville. On veut faire en quelques mois une tournée complète de l'Italie, et l'on ne retire aucun profit d'un voyage trop précipité. On arrive ordinairement vers l'époque du carnaval, afin de jouir du spectacle de ces divertissements si renommés; on achète un de ces livres intitulés *Rome vue en huit jours*, on prend une voiture qui brûle le pavé et un cicerone auquel on recommande d'aller vite, on emploie quelques semaines à parcourir les ruines, les monuments, les musées et les villas; ensuite on part pour Naples, pour être de retour à Rome à l'époque de la semaine sainte, on fait de petites excursions à Frascati, à Tivoli, etc., et après cela on part, en croyant connaître Rome et ses environs. Il reste dans la mémoire une idée confuse, souvent fausse et toujours incomplète, des choses

qu'on a visitées; les souvenirs se mêlent et se confondent, on ne sait mettre aucun objet à sa place, on brouille ce qu'on a vu à Rome avec ce qu'on a vu à Naples, à Florence, à Venise ou ailleurs : voilà comment se fait le plus communément un voyage dans la ville la plus intéressante de l'univers.

Celui qui ne s'arrête que peu de jours à Rome ne voit rien. De vieux murs délabrés, de grosses pierres brisées, des colonnes renversées, des statues, des bas-reliefs et des chapiteaux écornés; des inscriptions effacées, des sarcophages servant d'abreuvoirs, des temples convertis en églises; des palais vastes, sombres et nus, des musées remplis de chefs-d'œuvre dont on ne se rappelle rien; des bibliothèques inaccessibles, des monuments antiques sur l'origine desquels on n'est nullement d'accord; des rues sales et fétides, des édifices entourés d'ordures, des moines crasseux, des prêtres hypocrites, des prélats mondains, des momies en robe rouge, des voleurs audacieux, des mendiants dégoûtants, des hommes qui l'exploitent et des femmes qui le grugent : voilà ce qu'il voit!

Mais les mœurs et les usages des diverses classes de la société romaine, la confusion des pouvoirs et les conflits d'attributions, le désordre des finances, la corruption des employés, les exigences du fisc, la partialité des juges, la rapacité de la chicane, les tracasseries de la police; l'intolérance du clergé, les rigueurs de l'inquisition, la religion servant de manteau ou de marchandise, la superstition à la place de la foi, de vaines pratiques tenant lieu de culte; les abus, le caprice et l'arbitraire substitués aux lois, la dégradation des mœurs publiques et privées, l'oubli de toute dignité, de toute pudeur, des hommes qui n'ont point payé leur habit et des femmes vêtues de robes maculées de prostitution et de cachemires tissus d'adultères : voilà ce qu'il ne voit pas!

Ma manière de montrer Rome exige chez celui qui m'accompagne beaucoup d'activité et un certain talent d'observation. Je ne me contente pas de parcourir les ruines, les monuments et les musées, j'aime à conter les scènes qui se passent, à certains jours de l'année, dans les lieux où je conduis les visiteurs; j'aime à rapporter les légendes merveilleuses et les croyances populaires qui

se rattachent à certaines localités; j'aime à flâner à la place Montanara ou à la Rotonde, et à entendre les commérages qui s'y débitent; j'aime à m'asseoir dans un café et à recueillir les récits des fabricateurs de nouvelles; j'aime à entrer dans une *osteria* et à écouter les conversations des habitués; j'aime à m'arrêter devant un prédicateur en plein vent et à entendre les propos circulant dans les groupes que le saint homme croit occupés de son sermon; j'aime à fréquenter les églises, à y voir célébrer un mariage, un baptême, à deviner le sentiment qui y conduit celle qui vient offrir un cierge à la Madone, et à suivre du coin de l'œil les allures suspectes de celle qui ne craint point de transformer la maison du Seigneur en un lieu de rendez-vous profanes; j'aime à errer le soir dans le quartier désert des Monts, ou dans les rues populeuses du Transtévère pour voir les querelles des *Minenti* qui, après les injures, se prennent aux cheveux, et je me sens frémir quand les hommes s'en mêlent, parce que je sais qu'ils vont sortir le couteau. J'aime à observer le sans-gêne du clergé romain, ses allures cavalières, ses discours mondains, sa conduite légère et sa morale facile; je m'amuse parfois à suivre un moine aviné, débitant des propos peu édifiants et distribuant à ses affidés de bons numéros pour gagner à la loterie et ruiner à coup sûr le gouvernement. J'aime à observer les fenêtres et le manége des amoureux; je guette avec une curiosité parfois indiscrète la femme qui va faire des emplettes à l'insu de son mari, et je m'attache aux pas de la gentille ouvrière que je rencontre bien loin du magasin où elle travaille.

C'est ainsi que je suis parvenu à connaître les goûts, les habitudes, les passions et le langage d'un peuple qu'on ne peut bien juger qu'après de longues études; c'est ainsi que j'ai pu recueillir une foule d'observations locales qu'on ne trouve point dans les livres de voyage.

Excité par mon désir de voir et de connaître, j'ai assisté à toutes les cérémonies religieuses, j'ai fréquenté les fêtes et réjouissances publiques, j'ai étudié les rouages administratifs et judiciaires, j'ai observé le peuple romain dans son intérieur, dans la rue, à l'église,

à la promenade, au café, au théâtre. J'ai pénétré dans le grand monde et dans les réunions populaires, dans les réduits et dans les palais, dans les antichambres et dans les salons, dans les bureaux et dans les coulisses, dans les ateliers et dans les boudoirs, et j'avoue même qu'on aurait pu parfois me surprendre écoutant aux portes. Enfin je n'ai point craint de descendre jusque dans les bas lieux où se débat la débauche, et, si je n'ai point assisté aux séances mystérieuses des sociétés secrètes, c'est parce que je ne l'ai point voulu.

Je vous montrerai Rome telle qu'elle est réellement, c'est à dire dépouillée de toute pompeuse fantasmagorie. Je ne vous conduirai point dans les monuments, anciens et modernes, mais je vous ferai visiter les plus remarquables. Si mes appréciations s'écartent parfois des opinions généralement admises, ce ne sera point pour flatter les goûts de la multitude, qui se plaît à la critique et qui raffole de la satire. Je saurai faire une large part à l'éloge, tout en conservant mon indépendance. Enfin je dirai toute ma pensée, non pour vous l'imposer, mais pour vous convaincre, et si je me trompe, ce sera toujours avec bonne foi.

Certes, j'aurai, dans ma revue morale, à signaler bien des abus, à démasquer bien des vices, à révéler bien des misères. Tout ce que je dirai sera rigoureusement vrai au fond ; mais il ne faut pas croire que les Romains soient moins sujets aux exceptions que les autres peuples. Ainsi, quand je dévoilerai la conduite scandaleuse du clergé de Rome, il n'en faudra pas conclure qu'il n'existe pas dans ce corps de très dignes ecclésiastiques, sévères pour eux-mêmes, tolérants et charitables envers le prochain. Si je parle des croyances superstitieuses et des pratiques puériles du peuple romain, cela ne veut point dire qu'il ne s'y trouve point des âmes éclairées d'une foi vive et pénétrées de l'esprit évangélique. Si je signale la corruption et la vénalité envahissant jusqu'aux plus hautes classes, la mauvaise foi érigée en principe, le vol converti en tour d'adresse, l'assassinat transformé en acte de courage ; si je montre l'ignorance, les préjugés et la routine généralement répandus et encouragés, je ne prétends pas dire qu'il n'y a pas des individus exempts

de ces travers ou de ces vices. Enfin, si je révèle le mépris de la foi conjugale et la spéculation honteuse des mères et des maris, il y aurait injustice à croire tous les hommes peu soucieux de leur honneur et toutes les femmes oubliant leurs devoirs de mère ou d'épouse. Boileau disait, en parlant des femmes vertueuses de son temps :

Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer.

Personne, j'imagine, n'a pris au sérieux cette innocente plaisanterie. Vous ne vous montrerez pas plus sévère, vous comprendrez qu'il est impossible de tenir compte des exceptions dans des observations générales, et vous vous garderez d'appliquer à chacun indistinctement des critiques qui s'adressent à tous, et à personne en particulier.

Si, après avoir entendu l'exposition de ce programme, on ne s'en montre pas trop effrayé, si l'on consent à consacrer à l'étude de Rome le temps nécessaire, j'entreprends immédiatement la visite de la triple reine : Rome conquérante, Rome païenne et Rome catholique.

IV

LA BASILIQUE DE SAINT-PIERRE

La manière la plus usitée de montrer Rome consiste à promener d'abord l'étranger dans l'antique cité. On le mène au forum, au palais des Césars, aux thermes de Caracalla, etc., qui sont autant de ruines complètes. On passe ensuite à la visite des demi-ruines qui sont : d'anciens monuments, plus ou moins restaurés, tels que les arcs de triomphe, le Colysée, le Panthéon, etc.; enfin on lui montre des constructions modernes, et, quand on le juge suffisamment préparé, on le met en présence du chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre : on le conduit à la basilique de Saint-Pierre.

Quand il m'arrive d'avoir à remplir les fonctions de cicerone,

j'emploie un procédé tout autre : au lieu d'administrer Rome par petites doses, je conduis le visiteur directement à Saint-Pierre, qui est le monument le plus vanté et celui qui mérite le moins, à mon avis, cette admiration exagérée qu'on se plaît à lui prodiguer.

A l'expression inattendue d'une opinion qui renverse les idées généralement reçues, j'entends les fanatiques de l'art crier au blasphème ; les dévots crient à l'abomination de la désolation, et parmi les plus acharnés sont ceux qui, n'ayant jamais vu Saint-Pierre de Rome, l'admirent sur parole. Ou bien, disent-ils, l'auteur de cette proposition est un fou qu'on doit enfermer, ou c'est un mécréant qui mérite d'être brûlé. Un moment, messieurs, rentrez vos camisoles de force et vos fagots. Je demande peut-être beaucoup, je demande à m'expliquer, et vous verrez que je ne suis ni un insensé ni un infidèle.

Les Romains mesurent la beauté à la taille. Il n'estiment que ce qui est colossal, sans se douter qu'il peut y avoir plus de grandiose dans un objet de moyenne dimension que dans une œuvre gigantesque. Ils vantent Saint-Pierre, parce qu'il est bâti dans de vastes proportions, ils le vantent surtout parce qu'ils ne possèdent aucun monument religieux pouvant servir de comparaison. Excepté les églises à gros piliers carrés ou à colonnes, à plafonds plats et à coupoles, tous les autres genres d'architecture sont à peu près inconnus à Rome.

Parmi les étrangers qui se rendent dans la ville éternelle, il en est qui, soit par un sentiment inné de l'art, soit à cause d'études spéciales, ont des connaissances en architecture. Ceux-là connaissent et admirent les belles cathédrales gothiques de France, de Belgique, d'Allemagne, etc.; aussi se montrent-ils infiniment moins enthousiastes de la grande basilique.

Quant aux béotiens, qui forment l'immense majorité, ils trouvent très commode d'accueillir une opinion toute faite. Cela supplée admirablement à l'absence de goût et de jugement. Faire comme tout le monde et dire comme tout le monde leur semble devoir être la règle de conduite d'un homme prudent et sensé.

O vous qui recherchez dans un monument religieux la rectitude

des lignes et l'austère majesté de l'architecture romaine, n'allez point visiter Saint-Pierre de Rome. Vous n'y trouveriez point ce que vous cherchez.

Et vous, amants passionnés de l'architecture gothique, avec ses piliers élancés, ses voûtes, ses flèches aériennes et ses vitraux hauts en couleur, n'allez point à Saint-Pierre qui ne possède aucune de ces richesses.

Et vous qui êtes séduits par les caprices du style de la renaissance, par les fouillures de la pierre, par la profusion des niches et des statues, par des forêts de clochetons percés à jour et par toutes les fantaisies d'une imagination peu contenue, gardez-vous d'aller à Saint-Pierre. Il n'y a rien de ce qui excite votre enthousiasme.

Et vous qui aimez les façades sculptées, les portails surchargés d'ornements, les rosaces, les trêfles, les colonnettes, les saints de pierre, les rois de pierre, les évêques de pierre, les reliefs d'anges, de diables, d'hommes ou d'animaux, oh ! n'allez pas à Saint-Pierre. Vous n'y rencontreriez aucun de ces poétiques enfants de la fantaisie.

Vous enfin, esprits recueillis et penseurs, qui recherchez dans les églises quelque chose qui parle de Dieu, qui aimez ces hautes et étroites fenêtres, laissant passer à travers leurs vitraux coloriés un jour mitigé, adouci, mystérieux, qui porte l'âme à la méditation et à la prière, n'entrez jamais dans Saint-Pierre. Vous en sortiriez éblouis, mais nullement touchés.

Saint-Pierre de Rome est une œuvre complexe, qui n'appartient à aucun ordre générique d'architecture. C'est une conception gigantesque, pour l'exécution de laquelle il a fallu entasser Pélion sur Ossa. C'est enfin l'original de toutes ces copies qu'on voit partout, à Paris, à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg. Ce monument colossal a été bâti sous vingt-cinq papes, et il n'a pas eu moins de quatorze architectes tués sous lui. Chacun de ces derniers ayant eu soin, comme cela se pratique, de modifier les plans de ses prédécesseurs, pour y intercaller ses propres idées, il est résulté de ce pastiche une façade manquée, un intérieur immense et une coupole sublime.

Celui qui veut se rendre un compte exact de la grandeur de l'édifice doit avoir constamment en main une règle et un compas. Sans cela, il sera certainement trompé. Ce n'est pas, comme disent les Romains, parce que la portée de la vue de l'homme ne peut mesurer cette immensité; c'est que, sous cet heureux climat, la transparence de l'air est telle qu'un habitant du Nord se fait toujours illusion sur les distances. Le visiteur est stupéfait quand il a calculé que l'immense vaisseau peut contenir cent mille hommes, et, s'il examine les étoiles de bronze orgueilleusement enchâssées dans le pavé de marbre de la basilique, pour indiquer les dimensions des plus vastes temples de la chrétienté, il saura de combien Saint-Pierre leur est supérieur... en étendue.

Nous n'accompagnerons pas le visiteur dans le voyage qu'il va faire autour de la basilique; nous le laisserons se promener seul, en lui disant : Si vos yeux peuvent supporter la trop grande intensité de la lumière; si vous n'êtes point éblouis par l'éclat de l'or; si vous professez quelque estime pour le métier de mosaïste, qu'on a cherché à élever à la dignité de l'art; si vous aimez le faste, le fracas, le colossal partout; si vous n'êtes point choqué de trouver dans le temple du Seigneur toutes les distractions mondaines et les richesses d'un musée profane, parcourez en tous les sens cet immense bazar, où vous trouverez tout, excepté le sentiment religieux.

Et, après que l'étranger aura accompli ce long pèlerinage, nous lui dirons encore : Ce n'est pas en une seule visite qu'on peut apprécier tout ce que Saint-Pierre renferme d'intéressant. Vous devez y retourner souvent, et toujours vous y découvrirez de nouvelles richesses. Si vous avez des préférences pour cette architecture hardie et poétique qui a produit les cathédrales de Cologne, de Vienne, d'Anvers, de Séville, d'Amiens et tant d'autres, vous conviendrez que, la forme de l'église étant acceptée, on a su en tirer le meilleur parti possible; que, si tout n'y est pas du goût le plus pur, tout y est bien à sa place et dans les proportions voulues. Enfin nous résumerons ainsi notre opinion sur la célèbre basilique : la grandeur, la solidité et la richesse y tiennent lieu de la légèreté, de la grâce et de l'élégance.

V

UNE FONCTION PAPALE A SAINT-PIERRE

A l'époque de la semaine sainte, un nombre considérable d'étrangers se pressent dans la grande basilique, avides de jouir du spectacle des cérémonies, appelées ici *fonctions papales*, c'est à dire honorées de la présence du pape.

Dans les deux immenses bras de la croix, qui formeraient à eux seuls une vaste église, sont élevées deux hautes estrades réservées aux dames, qui ne sont admises que vêtues de noir, sans chapeau et avec un voile sur la tête. En outre, elles doivent être munies de billets signés par monsignor le majordome du palais de Sa Sainteté et qu'on peut se procurer dans toutes les chancelleries. Quant aux hommes, il leur est permis de circuler où ils veulent, pourvu qu'ils soient revêtus d'un uniforme quelconque ou d'un habit noir. Les hallebardes de la garde suisse s'abaissent devant cette tenue de rigueur.

Rien n'est moins digne que cette assemblée, composée de gens dominés par un seul et même sentiment : la curiosité. Qu'on ne nous parle pas de la dévotion d'individus parmi lesquels il en est un grand nombre qui ne croient point au pape. On se presse, on se heurte, pour arriver plus près de l'autel. C'est à qui se haussera le plus, pour mieux apercevoir le pape et son entourage. On ne saurait croire jusqu'à quel point un être curieux peut devenir insupportable, surtout si c'est un Anglais! Il pousse ses voisins, il les piétine, il les écrase, pour gagner un centimètre, et, quand il a conquis, à la force du poignet, la place qui lui convient, il n'en démarre plus. Il prend d'abord pour point d'appui toutes les épaules qui se trouvent à sa portée. Puis il sort sa lorgnette, qu'il braque insolemment sur le pape, sur les cardinaux et sur les amphithéâtres des dames. Après qu'il a satisfait ce premier besoin de curiosité, notre enfant d'Albion songe à un autre soin non moins important :

celui de contenter son estomac. Qu'on n'aille pas croire qu'il sera retenu par la sainteté du lieu ou par les lois de la bienséance. Les Anglais s'imaginent que le monde leur appartient, et ils agissent partout comme s'ils étaient chez eux. On voit celui-ci avalant très méthodiquement des tablettes de chocolat, des pâtisseries ou d'autres comestibles plus substantiels; après quoi, il tire un petit album et se met à croquer une scène de la sainte cérémonie.

Sur les estrades des dames cela se passe à peu près de même, sauf qu'on n'écrase personne et qu'on se contente d'être écrasé. Du reste, même jeu de lorgnettes, même tenue inconvenante et enfin même appétit. On cite des dames (est-il besoin d'ajouter des Anglaises) qui ont laissé sous leur place, non seulement des débris de volailles ou de pâtés, mais encore d'autres indices d'une présence prolongée depuis sept heures du matin jusqu'après midi.

On commence par passer en revue les personnages groupés autour du trône pontifical et dont la place est invariablement fixée. Ensuite les yeux se portent sur les bancs des cardinaux, rangés des deux côtés du chœur, et ayant derrière eux les patriarches, les archevêques et évêques, les prélats, les abbés mitrés et autres membres du clergé. En parcourant de l'œil ces deux files d'Eminences pourprées, on est prêt à dire qu'aucun rayon de la pensée n'illumine ces faces ternes et flétries, lorsqu'on rencontre le regard profond et acéré du cardinal Antonelli. Comme il n'a été donné à personne de soutenir la puissance de ce regard, on l'évite pour examiner plus attentivement ses collègues. Les cardinaux, se voyant regardés comme des bêtes curieuses, ripostent pour faire bonne contenance. Ils dirigent leur lorgnon vers les tribunes des dames, et ils y trouvent probablement des sujets d'observations piquantes, car on les voit échanger entre eux des paroles et des sourires.

Alors les conversations s'engagent, à haute voix, entre les assistants. On se communique ses impressions, on discute pour savoir si la voix de ce soprano est celle d'un vrai ou d'un faux castrat. Les hommes disent qu'on n'en fait plus, les femmes assurent qu'il en est encore; enfin l'on se montre les personnages importants, et l'on ne se fait pas faute de critiquer.

Un habitué de ces lieux, autour duquel on fait cercle, désigne d'abord la grande tribune, dressée du côté de l'évangile pour les rois et les princes des maisons souveraines. Hélas! dit-il, combien cette tribune est vide en cette année calamiteuse! On n'y voit que des majestés déchues que l'on rencontre traînant leur infortune sur toute la surface de la terre. — Voyez la large prestance et la face réjouie de la reine démissionnaire d'Espagne, ayant à ses côtés deux de ses filles, dont l'air contrit forme un singulier contraste avec la pose de matamore de leur père, monsieur Muños, duc de je ne sais quoi. — Cette petite figure noire et bourgeonnée appartient à la reine douairière de l'ancien royaume de Naples, accusée, à tort ou à raison, d'être la cause première de tous les malheurs qui ont fondu sur cette royale famille. — Voici le roi *in partibus*, François II, dont l'esprit de parti a cherché à faire un héros légendaire, sous prétexte qu'ayant sous ses ordres une armée de cent mille hommes, il a reculé devant une poignée d'héroïques aventuriers pour aller s'enfermer dans une casemate. On voit sur sa poitrine un large ruban rouge, qu'on pourrait prendre pour celui de la Légion d'honneur. Ce n'est que le cordon de l'ordre du protecteur de Naples, du grand Saint-Janvier, qui eut la générosité de ne pas attaquer en contrefaçon l'empereur Napoléon Ier, lorsque celui-ci lui prit sa couleur pour instituer un nouvel ordre de chevalerie. — Après le roi découronné vient la jeune et belle reine, dont vous avez pu voir, aux étalages du Corso, une multitude de portraits photographiés, sans compter ceux qu'on se montre en cachette, et que la morale publique, représentée par S. E. le cardinal vicaire, ne permet point d'exposer en public. — Enfin voici quatre charmantes princesses et plusieurs princes ou principicules qui accompagnent le roi dans son exil. — Plaignons ces innocentes victimes des révolutions, plaignons un roi inexpérimenté, qui n'a point su s'attirer les sympathies qu'inspire toujours le malheur, qui, au lieu de chercher à reconquérir un royaume par l'épée, compromet sa dignité dans de misérables intrigues et se laisse accuser d'entretenir une guerre de brigandage qui cherche vainement à se donner une couleur politique. Plaignons surtout l'intéressante reine qui méritait

un plus heureux sort et qui, après avoir voulu se soustraire à sa destinée, en se réfugiant dans un cloître, ne s'en est échappée que pour rentrer dans un autre, où sa séve est comprimée, où son activité s'émousse et son intelligence s'étouffe.

L'individu qui s'exprime ainsi et qui s'est institué le cicerone officieux de son entourage, se met ensuite à faire une revue rétrospective des personnages qu'il a vus à cette tribune. Il cite un vieux roi à la retraite, venu si souvent à Rome pour expier ses péchés avec une belle et cavalière aventurière. Il cite la perle de la cour de Russie, la grande-duchesse Olga, si belle pour ceux qui aiment les visages de cire. Il cite S. A. R. le prince de Galles, dont il paraît avoir gardé un doux souvenir, parce que cet héritier d'une triple couronne a daigné oublier un instant son rang pour jouer avec notre homme au *moccoletto* un soir de carnaval. Enfin il citerait tous ceux qu'il a vus depuis quinze ans à cette place, si l'un de ses interlocuteurs ne jugeait à propos de mettre un terme à sa verbeuse énumération.

De la tribune royale on passe à celle du corps diplomatique. On y voit de graves personnages qui se croient obligés de vivre dans une perpétuelle contrainte, pour cacher des secrets qu'ils n'ont pas. C'est en vain qu'on cherche à faire des études sur leurs physionomies immobiles, on remarque seulement que la place d'honneur est occupée par l'ambassadeur de France, représentant la fille aînée de l'Église, et ce n'est pas sans surprise qu'on y voit des envoyés accrédités auprès du saint-siége par certaines puissances emportées par le vent des révolutions.

Vient ensuite la tribune des princesses romaines. La société les ayant comblées de ses faveurs, la nature leur a refusé ses dons. On voit scintiller une profusion de diadèmes, d'aigrettes, de rivières, etc., mais on n'y voit point briller de jolies femmes. Il ne faut pas croire que les dames de l'aristocratie soient moins bien partagées que les autres dames romaines. On en pourrait citer de très remarquables pour leur beauté, mais elles ne sont point là.

Près de là est une horrible cage à poulets, où sont parqués les chanteurs de la chapelle papale. Je profite de l'occasion pour tran-

cher une question controversée tout à l'heure. J'ai vu, dans les mains du camerlingue de la compagnie, la liste complète de tous les membres, et cet homme impitoyable, marquant devant moi avec son ongle les individus incomplets , a compté jusqu'à dix de ces infortunés.

Maintenant, si l'on dirige ses yeux du côté de l'épître, on est ébloui par une riche collection de rubans, de crachats, de croix et de médailles, gagnés sur les champs de bataille dans toutes les parties du monde : c'est la tribune destinée au général commandant l'armée française d'occupation et à son brillant état-major.

Tout à côté sont les officiers de l'armée pontificale. Ils portent tous sur leur poitrine la médaille commémorative de Castel-Fidardo. Il n'y a qu'à Rome qu'on peut avoir l'idée d'instituer une médaille pour glorifier une défaite. C'est comme si la France célébrait le souvenir de la bataille de Waterloo, et encore la France pourrait dire qu'elle a été trahie, tandis qu'il résulte d'un rapport officiel que l'armée papale a fui sans combattre. Vous pouvez remarquer que les manœuvres d'assis et levé, les génuflexions, les signes de croix, les *meâ culpâ*, tout cela s'exécute dans cette tribune avec un ensemble et une précision qui prouvent que ces messieurs ont une grande habitude de la messe.

Viennent ensuite deux petites tribunes réservées pour des dames privilégiées, et enfin la vue se repose agréablement sur les gradins garnis de femmes qui semblent avoir reçu pour mission de procurer des distractions aux assistants. On remarque sur certaines épaules féminines des décorations, enrichies de diamants et arrangées avec coquetterie. Ce sont des croix d'ordres religieux, données à des dames du grand monde, ce qui ne les empêche point de remplir leurs devoirs de mère et d'épouse, car il ne faut pas croire que la religion se concentre uniquement dans les cloîtres ou dans les sacristies. On trouve dans cette nombreuse assemblée peu de jolis visages, ce qui prouve que les dames romaines y sont en minorité. En effet, les têtes noires et les yeux éclatants y sont rares. En revanche, on y voit beaucoup d'Anglaises, aux longs cheveux, aux longs cous, aux longues tailles, aux longs pieds et

aux longues mains; et elles sont toujours assises aux premiers rangs, parce qu'elles sont les plus intrépides à les enlever d'assaut.

Autour de l'autel papal, on voit briller parmi la foule de riches uniformes, plus faits pour des salons que pour des champs de bataille. On remarque certains costumes ridicules, accompagnés de visages et de tournures grotesques : ce sont des Anglais. Les fils d'Albion professaient naguère une grande antipathie pour tout ce qui est militaire. Ce sentiment semble s'être un peu modifié depuis la création du corps des volontaires, institué pour les rassurer contre un péril qui n'existe pas. Quand ces insulaires voyagent sur le continent, ils ne manquent jamais d'apporter un uniforme de la milice, qui se distingue par de monstrueuses épaulettes semblables à celles des suisses de cathédrale ou des chasseurs de voitures.

— Voyez ce monsieur dont les cheveux blonds sont taillés en oreilles de chien et qui porte un habit rouge, avec des épaulettes de colonel et une grosse chaîne d'or ciselée, — c'est un simple chevalier de l'ordre papalin de Saint-Grégoire le Grand. — Quel est ce majestueux personnage, rigoureusement vêtu de noir, avec manteau de soie, épée à poignée d'acier, jabot, rabat et manchettes de dentelle? — C'est ce qu'on appelle un gentilhomme de cardinal, pour ne pas dire un domestique. — Et celui-ci, dont la mise irréprochable et les belles manières annoncent un homme d'éducation? — C'est un mendiant de bonne maison, qui prend une voiture à l'heure pour aller faire sa quête chez les riches étrangers. Il n'accepte jamais que des pièces d'or. — Et celui-là, dont l'air est si affable, qui accoste tout le monde et parle à tout le monde?—C'est un entrepreneur de plaisirs faciles, courtier sans patente de marchandise non assurée et sans garantie du gouvernement. — Quel est ce jeune adolescent, au teint rose, aux cheveux frisés et pommadés, portant des boucles d'oreilles en diamant et des bagues à tous ses doigts, et qui laisse sortir de la poche de son habit le coin d'un mouchoir brodé et ambré? — Chut! c'est un Antinoüs de bas étage, dont l'infâme métier ne doit pas être prononcé dans ce saint lieu. — Mais il me semble que nous ne sommes pas ici en très bonne compagnie? — A Rome ce n'est point dans les églises qu'il

faut la chercher : on n'y trouve généralement que des cagots, des curieux ou des intrigants. Prenez garde à votre montre et à votre porte-monnaie. Mais c'est surtout pendant la semaine sainte que les temples du Seigneur sont convertis en champs de foire et que les étrangers y sont exploités de toutes les manières. — Dans ce cas, je m'abstiens de vous interroger sur les femmes. — Admirez ces deux magnifiques costumes de hussards hongrois, tout brodés d'argent, recouverts d'une riche dalmatique de velours grenat, doublée de satin orange. Quel luxe! quelle magnificence! Ce sont des princes, disent les uns; ce sont des colonels, disent les autres; et l'on ne sait pas que ces deux individus, si bien appareillés, appartiennent au cardinal-prince de Schwarzemberg, archevêque de Prague, et que ce sont deux valets que vous allez voir monter derrière son riche carrosse. Quant à la cérémonie religieuse, personne ne s'en occupe, si ce n'est le Saint-Père, qui, pénétré de la sainteté de sa mission et de l'importance de ses devoirs, reste étranger à tout ce qui l'entoure, parce que son attention est concentrée sur l'autel et que son âme est avec Dieu.

VI

LA COUPOLE DE SAINT-PIERRE

Avant de s'éloigner de la basilique de Saint-Pierre, on éprouve le désir de visiter la coupole. On se présente à une petite porte, située au bas de la nef latérale, en face du tombeau des Stuarts. On exhibe un billet indispensable, et l'on croit n'avoir plus qu'à monter; mais, par un surcroît de précaution qu'il est permis de trouver exagéré, on force le visiteur à signer sur un registre, afin de savoir à qui s'en prendre, dans le cas où celui-ci aurait la fantaisie d'emporter la coupole.

C'est un usage général, dans tous les établissements de Rome et de l'Italie, de consacrer en style lapidaire les visites des hauts personnages, et il n'est pas une modeste auberge qui n'ait à étaler

quelques-uns de ces prospectus en forme de légende. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver au bas de l'escalier de la coupole une quantité d'inscriptions gravées sur des tables de marbre. Mais on est surpris de voir que les Romains, si grands amateurs de sonnets et si habiles fabricants de ce genre de poésie, n'en aient point composé au moins un pour chaque tête couronnée qui a passé par là. On s'est contenté d'inscrire des noms, des titres et des dates; mais on a eu bien soin de mentionner si l'illustre visiteur a fait l'ascension jusque dans la boule de la coupole, parce qu'on sait que ce détail intéressant importe beaucoup à la postérité.

Parvenu sur la plate-forme de l'église, on est tout saisi de se trouver au centre d'une ville. Des centaines d'ouvriers appelés *sanpietrini*, occupés sans cesse de travaux d'entretien, habitent là avec leurs familles. Ils ont des maisons, des ateliers, des fontaines et un magnifique point de vue.

Si l'on s'approche de la balustrade, on aperçoit sur la place Saint-Pierre des individus microscopiques, et l'on voit se mouvoir des voitures imperceptibles dont on n'entend pas le bruit. Si l'on se retourne vers la coupole, alors seulement on commence à se rendre compte de ses dimensions colossales.

Cette construction gigantesque passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Dans ce cas, le mérite en revient à l'architecte du Panthéon, qui a fourni l'idée en même temps que le modèle. Mais j'avoue que je fais peu de cas des tours de force en fait d'art. Je trouve un monument beau quand il réunit la majesté et l'élégance, la solidité et la grâce, quand il satisfait également l'œil et le goût, quand il a le caractère qui convient à sa destination, quand il offre le grandiose de la conception allié à une exécution savante et à l'harmonie des détails. Il m'importe peu alors que l'architecte ait eu des difficultés à surmonter. Si l'on voulait tenir compte de toutes les difficultés, il faudrait créer une section nouvelle de l'Institut et y admettre les gens qui font des choses fort difficiles. Demandez à messieurs les académiciens s'ils seraient flattés d'avoir pour collègues des Léotard, des Blondin, des clowns, des jongleurs et des avaleurs de sabres?

On s'arrête à une galerie intérieure de la coupole, d'où l'on peut toucher du doigt ces mosaïques monstrueuses qui font un effet admirable, à la distance voulue, mais qu'il faut bien se garder d'examiner de près. On trouverait que chaque morceau a la grosseur d'un pavé et que la plume de l'évangéliste saint Luc ne mesure pas moins de deux mètres.

On doit passer ensuite par un escalier étroit et incommode, pratiqué entre les deux calottes de la coupole, car j'ai oublié de dire que la coupole est double. J'ignore si cela a ajouté à la difficulté du tour de force, mais je sais que cela a permis de donner à la partie extérieure un contour admirable, tandis que la forme plus aplatie de la voûte intérieure satisfait plus complétement aux lois de la solidité.

Enfin, quand on est arrivé à la galerie supérieure de la lanterne, on jouit du plus magnifique spectacle. On voit la ville éternelle étendue à ses pieds, avec ses beaux monuments, ses ruines poétiques, ses coupoles éclatantes et son fleuve immobile qui l'entoure de ses replis. On voit la belle campagne romaine, si pittoresque avec ses aqueducs ruinés, ses tombeaux dépouillés, sa végétation luxuriante et sauvage qui pousse malgré les habitants. A l'horizon, on voit la mer qui miroite sous un soleil flamboyant. Non loin de là sont les monts Albains et l'antique Latium, puis les montagnes de la Sabine et de l'Ombrie, avec les Apennins dans le fond, détachant leurs cimes neigeuses sur un ciel d'azur. Plus près est l'élégant Soracte, si chéri d'Horace, et enfin le mont Mario, avec sa couronne de sapins et de cyprès. En quel lieu du monde faut-il aller pour jouir d'un plus splendide panorama?

Sous le charme de ce magique tableau, tout ce qu'on a en soi de poésie se réveille. On évoque ses souvenirs classiques, on refait dans son imagination les siècles passés. On couvre ces champs incultes de riches moissons, on peuple ces campagnes désertes de somptueuses villas, on décuple la population de cette ville immense; on la remplit de poètes, d'historiens, d'artistes, de généraux et de soldats ; on y voit trôner des empereurs, portant dans les plis de leur toge les destinées du monde; on voit passer des

triomphateurs, traînant à leur suite vingt peuples vaincus et rapportant pour trophée toutes les merveilles des arts; on entend retentir les voix tonnantes des orateurs du forum, on voit accourir à des fêtes sanglantes les flots d'une populace qui aime l'odeur du sang, on voit des milliers d'esclaves élevant des monuments gigantesques que le temps n'osera pas attaquer et qui ne périront que sous la main destructrice de l'homme.

Puis on voit toutes ces constructions renversées, toutes ces richesses saccagées, tous ces chefs-d'œuvre foulés aux pieds par des barbares. Enfin on voit toute cette gloire s'affaiblir et disparaître devant les humbles disciples du fils d'un charpentier. Sur les ruines de la cité païenne s'élève la cité chrétienne, plus resplendissante que la première. La sublime doctrine du Christ a détrôné le paganisme, l'Évangile a remplacé le glaive, l'égalité est proclamée parmi les hommes; le sang, versé à flots dans le Colossée, a fécondé le sol, les martyrs des catacombes se relèvent victorieux, une puissance nouvelle est fondée, les papes gouvernent le monde, ils distribuent à leur gré les sceptres et les couronnes, et la croix d'or qui brille sur la coupole de Saint-Pierre plane sur l'univers, comme nous planons nous-mêmes sur les créatures humaines que nous apercevons à peine à nos pieds.

Mais à ces temps, si glorieux pour la papauté, ont succédé des temps de calamités et de scandales. Les papes ont abusé de leur puissance, ils ont ajouté successivement trois couronnes à la tiare, ils ont voulu être des souverains temporels et ils ont eu les faiblesses et les vices des souverains temporels. Ils ont fait de la religion un trafic, du salut des âmes une marchandise; ils ont faussé l'esprit des textes sacrés, ils ont ébranlé la foi des fidèles, ils ont forniqué avec l'Église. Alors des guerres religieuses ont ensanglanté le monde, des schismes ont éclaté, des nations entières se sont séparées du saint-siége, les papes sont descendus au rang des plus infimes princes de la terre, les foudres du Vatican sont devenues impuissantes dans leurs mains débiles; aujourd'hui nous les voyons chancelants sur cette chaire de Saint-Pierre qui menace sans cesse de s'écrouler, et peut-être sommes-nous appelés à voir

disparaître les derniers vestiges d'un pouvoir qui sied mal au vicaire de celui qui a dit : Mon royaume n'est point de ce monde.

Quand on se réveille, après ce long rêve, on cherche en vain la coupole : elle a fait place à un immense tambour. C'est que cette merveille n'a pas été faite pour être vue de près. Il faut l'admirer à distance, et plus on s'éloigne, plus elle paraît belle et sublime. C'est au matin qu'il faut la voir, lorsqu'elle se dégage d'un léger brouillard, éclairée par les premières clartés du jour. C'est en plein midi qu'il est beau de la contempler, nageant voluptueusement dans une atmosphère d'azur. C'est quand le couchant se colore de feux rouges et pourprés, que sa gracieuse silhouette se dessine admirablement sur un ciel embrasé. C'est enfin quand le ciel est noir et orageux qu'elle est belle, s'illuminant tout à coup sous un rayon qui s'échappe à travers les nuages, et qui fait resplendir sa croix d'or au milieu des ténèbres, comme si Dieu voulait montrer aux hommes ce signe de la rédemption. Alors on s'incline devant le génie qui a enfanté cette œuvre, la plus poétique qu'il soit permis à l'homme de créer.

VII

LA BÉNÉDICTION PAPALE DU JOUR DE PAQUES

En descendant de la coupole, on se retrouve sur le large perron de la basilique et l'œil s'étend sur la place Saint-Pierre. Je n'entreprendrai point la description de cette place que tout le monde connaît. Je ne parlerai ni de ses belles fontaines, ni de sa double colonnade, ni de son obélisque égyptien, vierge d'hiéroglyphes et surmonté d'une croix qu'il doit voir avec étonnement. Je me contenterai de rapporter trois scènes qui se passent, tous les ans et à jour fixe, sur cette place.

Qu'on se représente cet immence espace rempli par plus de cent mille spectateurs, accourus pour recevoir, un jour de Pâques, la bénédiction papale dite *urbi et orbi*. Cette foule est composée de

gens de tout âge, de toute condition, venus de toutes les parties du monde. Ils sont tous agités par des passions diverses, ils portent tous les costumes, ils parlent toutes les langues, ils professent tous les cultes. Les uns sont légers ou frondeurs, les autres sont froids ou indifférents; d'autres sont schismatiques, sceptiques, idolâtres; cette masse compacte s'agite dans tous les sens, on crie, on se presse, on se querelle... Midi sonne, le pape paraît; les tambours battent, les clairons sonnent, les drapeaux s'inclinent, le canon gronde, les cloches s'ébranlent. Tous les yeux se dirigent vers le sacré cortége qui s'avance majestueusement vers la loge pontificale. Le souverain pontife s'arrête, il lève ses bras vers le ciel, et tous, entraînés par un mouvement irrésistible, se précipitent à genoux; tous courbent humblement leur front dans la poussière, et quand le Saint-Père prononce ces paroles sacramentelles : *Et benedictio Dei omnipotentis Pater et Filius et Spiritus Sanctus descendat super vos et maneat semper*, un religieux silence permet d'entendre dans toute l'étendue de la place la voix inspirée qui a prononcé ces saintes paroles.

Pendant cette minute solennelle, un seul sentiment a dominé l'assemblée, toutes les croyances se sont confondues en une seule; il n'y a plus ni titres, ni puissance, ni richesse; il n'y a que des hommes adorant leur créateur et prosternés devant son représentant. C'est que la religion est une chose sublime qui parle à tous le même langage; et quand je dis la religion, je veux dire toutes les religions, sans distinction de formes. J'ai adoré Dieu dans des églises, dans des temples, dans des synagogues et dans des mosquées, et, quand j'ai vu tout un peuple prosterné et des prêtres, des pasteurs, des rabbins ou des ulémas adresser leurs hommages au Tout-Puissant et implorer sa miséricorde infinie, je me suis toujours senti pénétré des mêmes sentiments. Si Dieu l'avait voulu, il n'y aurait qu'une seule religion sur la terre; mais ce qu'il a mis au fond du cœur de toutes ses créatures, c'est le sentiment religieux. Il n'existe pas un seul être pensant qui en soit totalement dépourvu.

Mais la foule se relève, et avec elle se relèvent aussi les barrières qui séparent les hommes. Après la première impression passée,

chacun reprend insensiblement la pente naturelle qui lui est propre. Les uns pensent à leurs plaisirs, les autres à leurs affaires; les jeunes gens pensent à leurs amours, les vieillards à leur fortune; bien peu, hélas! pensent à leurs devoirs. Chez quelques-uns l'émotion aura été vive et passagère; chez un plus grand nombre elle sera profonde et durable, et la plupart conserveront pendant toute leur vie le souvenir de cette imposante solennité.

Le jour de la Fête-Dieu, appelée à Rome *Corpus Domini*, la place Saint-Pierre est encore envahie par une grande foule, mais on n'y trouve plus ce sentiment qui remplit toutes les âmes le jour de la bénédiction solennelle. L'assemblée est plus mondaine, plus coquette; les femmes y étalent leurs plus belles toilettes; les hommes, non moins futiles, s'y rendent parce qu'il y a des femmes et parce qu'ils espèrent produire leur effet; enfin ce n'est plus une émotion, c'est un spectacle qu'on y vient chercher.

Le pape, monté sur une grande estrade, est porté par douze estafiers en simarre de brocard rouge. Il est assis dans un large fauteuil, mais enveloppé de draperies arrangées de telle sorte qu'on pourrait croire qu'il est à genoux. Il a devant lui une table sur laquelle est fixé le saint Sacrement que le pontife offre à l'adoration des fidèles; mais hélas! il n'y a plus de fidèles, il n'y a que des curieux. Les conversations les plus profanes s'engagent à haute voix, la fumée des cigares se mêle à celle des encensoirs, les sourires répondent aux sourires, aux œillades agaçantes on riposte par des regards provocateurs; les propos galants circulent à la ronde, et c'est tout au plus si l'on enchaîne sa langue sur le passage du Saint-Père, le seul peut-être dans cette nombreuse réunion qui conserve un maintien digne, parce qu'il est absorbé par la méditation et par la prière.

Il est vrai que la procession qui défile lentement est peu faite pour inspirer des pensées pieuses. Oh! combien il y a loin des froides processions de Rome aux poétiques processions du midi de la France! Ici point de monceaux de fleurs qui jonchent les rues, parent les façades des maisons et répandent au loin leurs parfums enivrants; point de ces jolis petits enfants, aux joues roses, aux

têtes blondes, et vêtus en anges dont ils ont les blanches tuniques et les blanches ailes; point de ces jeunes filles aux longs voiles, au regard candide et doux, au maintien modeste et recueilli; point de ces élégants pavillons, de ces splendides reposoirs que chacun s'empresse d'enrichir de ce qu'il possède de plus précieux ; point de ces orchestres d'élite, faisant entendre des morceaux de musique sacrée et accompagnant des chants si suaves et si purs qu'on les prendrait pour des concerts de séraphins.

A Rome cela se passe tout autrement. Les élèves des hospices d'orphelins et des séminaires, des files interminables de tous les ordres, le clergé séculier des cinquante-deux paroisses, des églises collégiales et des basiliques, avec leurs pavillons, semblables à d'immenses crinolines, et ayant la forme peu heureuse d'éteignoirs, une multitude de prélats, d'évêques, d'archevêques, de patriarches et de cardinaux, tous les personnages officiels attachés à la cour du Saint-Père, le Pape, escorté de la garde noble et de la garde suisse, le sénateur de Rome et ses assesseurs, en robes d'or, les ministres et les hauts fonctionnaires civils, les états-major des deux armées, française et romaine, et des détachements de toutes les troupes : infanterie, cavalerie, artillerie, tout cela défilant au son de toutes les cloches, du canon du fort Saint-Ange et des musiques militaires, jouant les airs les plus sautillants de leur répertoire. La confusion, la distraction, la curiosité partout; le recueillement, la prière, le sentiment nulle part : voilà ce qu'est à Rome la procession de la fête-Dieu.

Il n'y a pas loin à Rome d'une fête religieuse à une fête populaire. Le jour de Pâques et la veille de la Saint-Pierre, à l'heure de l'*Ave Maria*, on trouve encore sur cette place une population joyeuse et bruyante, réunie pour assister à l'une des réjouissances les plus renommées : l'illumination de la coupole, de la façade et de la colonnade, et les Romains font éclater des transports de joie à l'apparition presque instantanée de leurs chers lampions.

En France, le lampion a presque toujours une signification politique, parfois même séditieuse. A Rome, il revêt une couleur religieuse, et, pour rester fidèle à son rôle de courtisan, il se fait dévot.

C'est lui qui est appelé à fêter le bon Dieu, la Madone, les saints et les demi saints appelés béats. C'est dire qu'il est fort occupé. Toutes les fêtes consacrées par l'Église rentrent dans les attributions exclusives du lampion, et sa mission est tellement sacrée que les jours de réjouissances mondaines, et notamment le dernier jour de carnaval, on emploie de préférence le païen *moccoletto*.

Pendant une heure, on voit cette population passionnée se livrer à toutes les manifestations de la joie, qui sont, ici comme partout, les rires, les cris, les bousculades, avec l'accompagnement obligé du piétinement des chevaux et des rebuffades des soldats. Tout ce désordre fait la partie belle aux voleurs, qui sont de toutes les fêtes et qui ne manquent point cette occasion d'exercer leur industrie.

Un peu avant une heure de nuit, c'est à dire une heure après le son de l'*Ave Maria,* le calme se rétablit de lui-même. L'attention et le silence succèdent à l'agitation et au bruit. Tous ceux qui ont eu le bonheur de conserver leur montre la tirent et la contemplent; ils deviennent les oracles du cercle qui se forme autour d'eux, et au milieu duquel on voit briller des yeux d'escarboucle, qui ne perdent pas de vue ce riche butin. Tout le monde est attentif, tous les regards sont concentrés vers un but unique, il est évident qu'il se prépare quelque grand événement. En effet, au premier coup de cloche, des centaines de bras s'allongent dans l'ombre; au second coup, l'éclairage est doublé. En un clin d'œil, des milliers de gros lampions aux flammes éclatantes sont ajoutés aux lampions ordinaires, qui tout à l'heure étaient quelque chose, et qui maintenant ne sont rien, car leur lueur pâle et blafarde est éclipsée comme les étoiles au retour du soleil.

Pauvre lampion! n'est-ce donc pas assez d'avoir à lutter contre une invention diabolique appelée le gaz? Faut-il encore que tu sois écrasé par un rival aux feux plus vifs et plus nourris? Mais ton sort n'excite en moi ni sympathie ni pitié : ta destinée est celle de tous les flatteurs.

Les Romains se montrent très fiers de la rapidité avec laquelle s'exécute ce changement, ou plutôt ce supplément de feux. Il est dans la nature de ce peuple vantard et enthousiaste d'exalter tout

ce qui se voit et tout ce qui se fait à Rome. On croirait, à les entendre, qu'il s'agit de quelque merveilleux effort du génie ; le procédé est des plus simples : il consiste à employer beaucoup de monde.

VIII

LE VATICAN

Dans un des coins de la place Saint-Pierre, on aperçoit une agglomération bizarre de constructions disparates, n'offrant à l'œil que des angles irréguliers et des murs en ruines : c'est le palais du Vatican. En voyant cette confusion de bâtiments biscornus, l'esprit le moins porté à la critique se sent disposé à se venger, par la satire, du désappointement qu'il éprouve. On s'était fait une haute idée du monument qui renferme tant de chefs-d'œuvre, on s'attendait à trouver la demeure de l'auguste chef de la catholicité digne de la majesté de celui qui l'occupe ; ce mot magique de Vatican, qui remplit les deux mondes, inspire des idées de grandeur et de magnificence dont on aimerait à trouver ici les emblèmes, et l'on apprend que ces fenêtres mesquines et lézardées, où l'on voit une exposition permanente de guenilles séchant au soleil, sont celles des appartements de celui qu'on appelle le roi des rois. Cette première impression est pénible et décevante, et l'on éprouve le besoin de pénétrer à l'intérieur, dans l'espérance d'y trouver un dédommagement.

L'accès du palais du Vatican est on ne peut plus facile. On n'y voit point ce luxe de gardes, à pied et à cheval, qui encombrent ordinairement l'entrée des demeures des souverains. Point de grilles qui en défendent les abords, point de concierge qui demande où l'on va, pas le moindre billet à exhiber. On trouve seulement à la porte un hallebardier, revêtu d'un costume excentrique semblable à celui du valet de carreau. Quelques autres individus du même acabit sont réunis au fond d'un petit corps de garde, où ils jouent une partie de *morra,* en fumant une grossière bouffarde. Ce sont les soldats de la garde suisse, qui accompagnent partout le pape. Leur

service se fait dans les églises, et leur instruction militaire consiste à savoir distinguer un habit de cérémonie d'un vêtement de fantaisie. L'apparition d'un de ces hommes sur les boulevards de Paris exciterait une grande hilarité et provoquerait peut-être quelques-uns de ces cris burlesques qu'on n'entend que pendant le carnaval.

Autrefois les papes entraient au Vatican montés sur une mule blanche fournie par les rois de Sicile, qui avaient soin de l'envoyer avec des sacoches bien garnies de pièces d'or. Mais, les mules blanches ayant disparu, avec beaucoup d'autres choses, l'ancienne rampe à cordons, qui servait d'entrée, a fait place à un escalier moderne, construit sous le règne actuel et aboutissant à une cour régulière, entourée de trois corps de bâtiments, avec trois rangs de galeries, appelées loges.

C'est ici que l'incomparable Raphaël a prodigué les richesses de son imagination, les trésors de son génie. Mais hélas! que reste-t-il de tant de chefs-d'œuvre? Des ornements effacés, des fresques recouvertes d'enluminures par des massacres plus barbares que les barbares qui ont campé sous ces portiques. Une soldatesque étrangère a osé, dit-on, porter une main sacrilége sur ces cinquante-deux tableaux tirés de l'histoire sainte. Mais au moins ceux-là se sont contentés de détruire, tandis qu'ils s'est trouvé des peintres assez téméraires pour restaurer. Oh! combien il est peu d'artistes parmi les artistes!

Mais de grossiers soldats, d'ignorants barbouilleurs, ne sont pas seuls coupables de ces irréparables destructions. Les papes ont aussi leur part de responsabilité, et leur incurie ne saurait être passée sous silence. Nous voudrions pouvoir réveiller au fond de leurs tombeaux toute cette série de pontifes qui se sont succédé depuis trois siècles; et comme notre voix serait trop faible pour parvenir jusqu'à eux, nous voudrions évoquer les grandes ombres de Jules II et de Léon X, pour leur faire jeter à la face cette sanglante apostrophe : Misérables! qu'avez-vous fait des chefs-d'œuvre que nous vous avons légués? Vous avez exposé aux injures de l'air ces trésors, la gloire de notre règne, et non contents d'une négligence coupable, trouvant que l'œuvre de destruction ne s'ac-

complissait pas assez vite, vous avez ordonné à d'effrontés peintureurs de couvrir de leurs pastiches ces productions du génie! Honte, honte éternelle sur vous et sur votre règne! que la postérité flétrisse votre mémoire, et que notre indignation vous accompagne dans la poussière dont vous n'auriez jamais dû sortir!

Ce que n'avaient point fait quarante papes successeurs de Léon X, un soldat heureux l'avait entrepris; une pensée généreuse, qui n'avait pu trouver place dans aucun de ces cerveaux déprimés par la tiare, avait germé dans celui d'un héros qui fut roi et qui mourut fusillé dans la Calabre, comme un brigand. Le pape actuellement régnant a repris cette idée, abandonnée depuis 1814; il a fait protéger par un vitrage les trois rangs de loges. Ainsi, ce que le temps et les hommes n'ont pu détruire sera conservé par les soins de Pie IX, pour la gloire de l'art et pour l'admiration de nos descendants.

Au milieu du côté occidental de la cour d'honneur, on aperçoit une voûte sombre, aboutissant à une avenue sombre. C'est par là que les voitures gothiques des cardinaux, après avoir fait un long détour par des rues sales et fétides, viennent déposer ces éminents personnages. Le temps n'est plus où les pasteurs des âmes allaient à pied, le bâton de pèlerin à la main. Il faut aujourd'hui aux princes de l'Église des carrosses couverts d'or, des chevaux couverts d'or, des laquais couverts d'or, et l'on donne pour raison que le soin de leur dignité exige tout ce fastueux étalage.

Les Romains assurent que le palais du Vatican, avec ses dépendances, contient vingt cours, huit escaliers principaux et deux cents escaliers de service, dix-huit mille chambres et trente-six mille fenêtres. Il n'y a qu'un Anglais qui puisse consacrer une partie de sa vie à vérifier l'exactitude de ces renseignements. Cette prodigieuse quantité de chambres et de fenêtres peut exciter l'admiration des béotiens, sans rien ajouter à celle des hommes de goût. Mais les chefs-d'œuvre renfermés dans les divers musées, les trésors enfouis dans la bibliothèque, les sublimes fresques de la chapelle Sixtine, celles non moins remarquables des chambres du Vatican : tout cela est fait pour enflammer les amis des arts.

La description de tant de belles choses nécessiterait un gros volume. Je ne l'entreprendrai pas. Les innombrables sculptures et le précieux choix des peintures du Vatican sont l'objet de l'admiration du monde entier. Tous ces chefs-d'œuvre ont été reproduits de toutes les manières et chacun les a devant les yeux. D'ailleurs, on me permettra d'exposer ici une théorie, qui me sert de règle quand je conduis un visiteur dans un musée ou une collection quelconque d'objets d'art.

Rien n'est plus facile assurément que de se donner l'air artiste, en répétant ce qui a été dit par des juges compétents ; mais c'est, selon moi, un temps fort mal employé que celui qu'on passe à décrire un tableau ou une statue. A l'aspect d'une œuvre d'art, chacun éprouve des sensations différentes, par la raison toute simple que chacun est organisé différemment. Donc, vouloir imposer son opinion personnelle à autrui, c'est prétendre lui imposer sa propre organisation. En outre, les descriptions sont toujours empreintes d'une certaine partialité. Les éloges enthousiastes ont pour effet d'impatienter celui qui les lit ou qui les écoute et de refroidir son imagination maladroitement excitée. Les critiques systématiques produisent un résultat diamétralement opposé. Si la description est purement technique, elle est trouvée froide, sèche, pédante ; si elle est tant soit peu poétique, c'est encore pire ; le descripteur passe pour un rêveur, il perd toute confiance et ses appréciations n'ont plus aucun crédit. L'amour-propre de l'amateur se révolte contre qui prétend lui faire la leçon ; il est enchanté de découvrir lui-même les beautés de l'objet qu'il examine, et il n'aime pas à être influencé. J'ajoute enfin que cette tâche ingrate du descripteur peut devenir parfois dangereuse et même nuisible. Il n'est pas un homme qui puisse se maîtriser au point de ne pas laisser percer ses préférences pour tel genre ou pour telle école. Or rien n'est plus propre à égarer le jugement que les systèmes en fait d'art. On dira peut-être que le beau est un ? Vieil argument qu'il est si facile de réfuter ! Le beau est une chose conventionnelle et variant selon les lieux, c'est une affaire de latitude. Demandez aux envoyés, siamois, chinois ou japonnais, où est le type de la beauté ? et, sans aller si loin, parcourez

le canton du Valais, où vous serez montré au doigt si vous n'avez pas le bonheur de posséder un goître. Mais, sans entrer dans cette discussion, admettons que le beau soit un ; on conviendra du moins qu'il y a mille manières de le rendre, et l'on sait qu'il n'y a qu'un pas du sublime au ridicule.

C'est à cause de toutes ces considérations que je m'abstiens de faire des descriptions qui seraient d'autant plus mal accueillies que l'autorité me manque pour les appuyer.

Après que le visiteur aura parcouru les immenses salles du Vatican, je lui dirai : de deux choses l'une, ou vous êtes artiste, ou vous ne l'êtes pas. Si vous êtes artiste, vous retournerez de vous-même et souvent dans ces riches musées ; si vous ne l'êtes pas, je vous engagerai à y retourner plus souvent. Si la nature vous a donné le sentiment et l'amour du beau, vous y trouverez une source infinie de jouissances ; si vous ne sentez que faiblement la sublimité de l'art, si les connaissances vous manquent pour en apprécier la grandeur ou les délicatesses, vous pouvez acquérir là ce sens précieux dont vous êtes privé. Le goût se forme par la comparaison, il s'épure par l'étude des chefs-d'œuvre, et nulle part dans le monde vous ne trouverez une occasion plus favorable pour compléter votre éducation artistique.

IX

LE FORUM

Voici comment se fait le plus ordinairement la visite des monuments de Rome.

Les béotiens se réunissent presque toujours par bandes, comme tous les oiseaux de passage. Il y a parmi eux un savant, un artiste, un critique et plusieurs niais. Quand ils arrivent devant une chose quelconque, leur cicerone commence par réciter sa leçon dans un langage hybride et pittoresque qui est à peu près compris par tout le monde. Aux premières explications du cornac, tous les regards

se fixent sur l'objet désigné. On suit avec un intérêt gradué l'explication de chaque détail, on hasarde quelques questions auxquelles le conducteur ne peut répondre, parce qu'elles s'écartent de son programme. Alors celui qui a été investi des fonctions de lecteur de la compagnie ouvre un recueil de mensonges intitulé *Guide du voyageur à Rome.* Il se met à lire une description hyperbolique, qu'il interrompt parfois, au grand déplaisir de ses compagnons, pour porter ses yeux de la page instructive à l'objet admiré. Pendant ce temps, le savant prend des notes, l'artiste dessine, le critique écoute, les niais applaudissent, et le lecteur marque en marge du livre que cette chose est visitée.

Le lendemain, on veut visiter une ruine dont le livre fait une pompeuse description. On demande au cicerone si cela se trouve dans l'itinéraire de la journée. Celui-ci répond toujours oui, parce que si c'est éloigné, ce sera autant de temps de gagné pour lui. On arrive devant la chose dont il s'agit, et l'on trouve un amas informe de briques et de pouzzolane, dont le temps n'a pu entamer la force de cohésion. Le monument a disparu, ses colonnes ont servi à la décoration de quelque église, ses pierres ont été employées à bâtir des palais ; mais qu'importe ? c'est toujours admirable ! Le critique laisse échapper une épigramme, il est aussitôt sermoné par le savant qui lui démontre qu'on ne vient pas à Rome pour dénigrer, mais pour admirer, qu'on ne saurait révoquer en doute une opinion acceptée par tous les érudits et qui, au surplus, est parfaitement imprimée. Tout le monde se range à cet avis, le critique est confondu, le savant triomphe, et il reçoit pour récompense l'approbation des béotiens et un sourire du cicerone.

Une autre fois, la caravane est arrêtée devant un objet d'admiration. Le porteur du livre s'est trompé, il a pris un article pour un autre. Il lit, il lit avec assurance, et nul ne s'aperçoit de la méprise, si ce n'est le critique; mais celui-ci a été si vertement réprimandé la veille, qu'il n'ose plus risquer une observation. Le cicerone, s'il a compris la bévue, se garde bien de la relever. Ce n'est pas son état. Quant aux autres, ils ont trouvé la description parfaitement exacte, et, si quelques doutes se sont présentés à leur esprit,

ils n'ont point osé les exprimer, tant on a peur de la férule du savant.

Un autre jour voici ce qui arrive : on est en extase devant un débris de monument, que le lecteur et le cicerone ont bien expliqué ; mais il s'agit d'une ruine intéressante, et chacun veut consulter son livre, non pour contrôler le lecteur ou contredire le cicerone, mais pour voir s'il n'y aurait pas quelque détail à compléter, quelque nouveau sujet d'admiration à ajouter à l'admiration générale. On cherche, et l'on ne trouve pas; cependant, comme on sait que l'Évangile n'a jamais tort, on cherche encore, et l'on finit par découvrir que le monument en question est désigné sous un autre nom. Cette découverte excite un grand étonnement ; on ouvre un second livre, où la même ruine est encore différemment nommée ; on en consulte un troisième, et l'on y découvre une nouvelle dénomination. Alors une discussion s'engage, et chacun soutient, comme de raison, le dire de son livre, attendu que celui qui le lui a vendu lui a dit que c'était le meilleur.

La querelle s'échauffe, elle s'envenime, on en vient à des paroles aigres et piquantes, peu s'en faut que cela ne dégénère en dispute sérieuse, lorsqu'une voix s'élève pour dire : Hé ! messieurs, qu'importe le nom d'une chose, quand tout le monde est d'accord que cette chose est admirable ! Cette voix a suffi pour calmer l'irritation du savant, pour modérer la verve du critique, pour effacer la rancune de tous. En un instant, chacun a réfléchi aux inconvénients d'une rupture, en faisant à part soi ce petit calcul mental : si je suis obligé de continuer seul la visite de Rome, je devrai payer la totalité d'un cicerone dont je ne paie qu'une faible partie; je supporterai seul les frais d'une voiture qui nous transporte tous en commun ; les pourboire qu'il faut donner à chaque pas, et que nous partageons entre nous, incomberont à moi seul, et ces considérations économiques ont bientôt amené une réconciliation générale.

La scène qu'on vient de lire se passe ordinairement au Forum, parce que c'est presque toujours par là que les étrangers commencent la visite de Rome. On arrive dans cette ville, ayant la tête

farcie de la gloire du peuple romain d'autrefois; on sait par cœur les faits et gestes de ses rois, de ses consuls, de ses empereurs; on est impatient de parcourir les lieux illustrés par tant de faits mémorables ; enfin on veut pouvoir dire à ses compatriotes, à ses amis, à ses parents, à ses enfants, quand on en aura : Et moi aussi j'ai foulé ce sol qui a porté les maîtres du monde; et moi aussi je suis monté à ce Capitole, où l'on décernait les honneurs du triomphe; et moi aussi j'ai mesuré la hauteur de cette roche Tarpéienne où l'on expiait souvent sa gloire ou sa popularité; et moi aussi je me suis assis dans cette tribune aux harangues d'où partaient des paroles véhémentes qui semaient le trouble, la discorde et la révolte dans la cité; et moi aussi je me suis promené dans ce Forum romain où se discutaient les affaires publiques et où se traitaient les affaires privées; et l'on ne sait pas que tout cela a disparu depuis des siècles et qu'il en reste à peine quelques vestiges, ensevelis sous des montagnes de décombres, de ruines et de débris.

Est-il un nom qui réveille plus de souvenirs que celui du Forum? Ce mot magique fait battre tous les cœurs, il enflamme la verve des poètes, il échauffe les inspirations des artistes, il excite les méditations des philosophes, les études des savants, les recherches des archéologues.

Tous les érudits qui ont visité le Forum ont essayé de le reconstruire. Les uns l'ont refait du temps des rois, les autres du temps de la république, d'autres sous les empereurs. Tous ils ont compulsé les livres anciens, et comme les livres anciens ne sont pas plus d'accord que les livres modernes, ils ont suppléé à ce qui manque par l'invention. C'est ainsi qu'on est parvenu à ériger quelque chose d'idéal qui a fait la gloire des édificateurs et l'admiration des béotiens.

Les architectes, de leur côté, se sont mis à l'œuvre. On leur a donné pour thème le Forum tel qu'il est, en leur disant : il faut réédifier tout cela. Alors ils se sont jetés sur cette proie, ils se sont acharnés après ces débris. Ils ont fait des temples impossibles, des palais impossibles, des basiliques impossibles, et ils ont obtenu, pour prix de leurs ingénieux travaux, les encouragements des

académiciens, les faveurs du gouvernement et les applaudissements de la foule.

Les gens studieux ont lu une partie des élucubrations des savants, ils ont feuilleté un grand nombre de projets de restauration des artistes, et plus ils ont cherché à coordonner tout cela, plus ils se sont enfoncés dans des recherches inextricables. Comment, en effet, réédifier le Forum avec les livres anciens, puisque ces livres ont été écrits à des époques différentes? Comment le reconstituer avec ce qui reste, puisqu'il existe d'immenses lacunes, et que certains monuments n'ont laissé que des traces imperceptibles? Parmi cet amas de débris, il n'y a que quatre choses réellement authentiques, ce sont : les temples de Faustine et d'Antonin, l'arc de Septime Sévère, l'arc de Titus et la colonne de Phocas. Pour ces monuments, aucun doute ne saurait exister, car chacun d'eux a conservé sa dédicace. Tout le reste est hypothétique.

Celui qui entreprendrait une description du Forum pourrait dire effrontément : Ceci était cela, cela était ceci ; personne ne viendrait le contredire et il aurait la chance de rallier à son opinion autant de partisans que ses prédécesseurs. En outre, il lui serait facile de s'aventurer dans la route de l'inconnu, en créant un nouveau système de classification, de dénomination, etc. ; il serait sûr d'obtenir les suffrages de ceux qui veulent du nouveau, n'en fût-il plus au monde. Mais, si le descripteur n'est point un savant et s'il écrit avec sa conscience, il laisse à ces vénérables débris les noms et les qualifications qu'ils portent, et qui, au moins pour quelques-uns, les étonneraient bien s'ils pouvaient parler.

D'abord il faudrait savoir quelle était la circonscription du Forum. Ici la question se complique, car de quel Forum s'agit-il? Est-ce de celui du temps d'Auguste, de Néron ou de Constantin? Tous ces Forums sont différents, et l'on ne connaît pas plus aujourd'hui l'espace qu'ils occupaient qu'on ne connaît au juste l'emplacement de l'ancien Capitole.

On est convenu d'appeler aujourd'hui Forum tout le terrain compris entre les substructions de l'ancien *Tabularium* et l'arc de Titus, limité d'un côté par le temple de Faustine et la basilique

de Constantin, de l'autre par les jardins Farnèse et la basilique Julia.

Il n'est personne qui, avant de se rendre à Rome, n'ait lu des descriptions plus ou moins hyperboliques du Forum. L'énumération des monuments qui s'y trouvaient pour ainsi dire entassés leur a fait concevoir une idée très vaste et très fausse de son étendue. Ils sont fort étonnés de le trouver si restreint, et ils le seraient bien davantage, si on leur disait qu'au temps de sa plus grande magnificence, le Forum ne comprenait pas plus du quart de l'espace indiqué ci-dessus.

La première chose qui frappe le visiteur, c'est un amas de terres et de débris amoncelés depuis des siècles et qui ont enfoui le sol primitif à huit ou dix mètres de profondeur. On se demande avec étonnement d'où proviennent ces masses amoncelées, et l'on a beau se représenter les bouleversements occasionnés par les invasions des barbares, par les incendies et par les tremblements de terre, il est impossible de se rendre un compte exact de cet exhaussement extraordinaire.

Combien de richesses sont enfouies sous ces décombres ! Un écrivain consciencieux, l'auteur de *Rome au siècle d'Auguste*, rapporte qu'à cette époque on ne comptait pas moins de quatre-vingt mille statues dans la grande cité. Que sont devenus tous ces objets précieux ? La plupart ont été brisés sans doute ; mais combien il en doit rester encore ! Qui les découvrira à l'œil du savant, de l'artiste ou de l'amateur de beaux-arts ? Hélas ! les papes ont trop à faire pour se maintenir sur leur trône temporel, et ils ne songent guère à donner une pensée à l'art. Les sources de ce fleuve qu'on pouvait croire intarissable, et qui apportait à Rome d'immenses richesses, de tous les points de la chrétienté, sont taries depuis longtemps. Quand la charité des fidèles est épuisée, quand les flots de pèlerins qui inondaient la ville éternelle sont suspendus, quand l'herbe croît sur les marches de Saint-Pierre, quand on n'a pas de quoi entretenir la lampe de l'autel, peut-on penser à ordonner des recherches artistiques ? Et lors même que toutes ces ressources ne seraient point devenues stériles, où trouver un pape

qui saurait en faire un noble usage? Ils sont trop entourés de riches mendiants, et ceux-ci ont trop d'appétits à satisfaire.

Les fouilles du Forum, commencées sous la domination française, sont abandonnées, et, non seulement le gouvernement romain a renoncé à ces utiles travaux, mais il ne permet point à d'autres de les continuer. Cependant il arrive parfois que des particuliers, guidés par l'amour de l'art ou de la science, ou stimulés par l'appât du lucre, entreprennent, avec leurs propres forces, ce que ne fait point un gouvernement peu soucieux de sa gloire; mais alors c'est loin du Forum qu'ils peuvent se livrer à ces recherches. L'un découvre à deux mètres sous terre la basilique de Saint-Alexandre, l'autre retrouve la voie Latine, avec ses magnifiques tombeaux, un autre met au jour un columbarium, un autre trouve sous sa pioche des statues, des colonnes, des bronzes, des inscriptions; des sapeurs du génie français, faisant des travaux de mines et de fougasses, trouvent dans les fossés du fort Saint-Ange une statue d'Hercule. On ne bâtit pas une maison, on ne creuse pas un égout sans recueillir des objets précieux. On n'aurait qu'à gratter la terre pour en faire sortir des chefs-d'œuvre et pour découvrir des restes de monuments, qui sont l'histoire des nations, et c'est presque toujours le hasard qui fait ce que la science devrait faire.

Le gouvernement romain s'empare, en vertu d'un droit de prélation, des objets trouvés; il les classe dans ses musées, il consacre par des inscriptions menteuses que telle chose est due à la munificence de tel pape, ce qui ne signifie rien autre sinon que cette chose a été découverte sous son règne. Telle est la part de reconnaissance dont les arts et la postérité seront redevables envers le gouvernement pontifical.

Certes, rien n'est plus intéressant que la visite du Forum, car on a là sous ses pieds toute l'histoire romaine; rien n'est plus fécond en souvenirs que ces ruines poétiques, mais aussi rien n'est plus froid qu'une description, qui n'a d'intérêt que pour celui qui est sur les lieux. C'est pourquoi je me dispenserai de la faire ici.

X

UN CAUCHEMAR

Il m'est arrivé une fois de servir de cicerone à un jeune homme extrêmement impressionnable et doué d'une imagination ardente et poétique. Après lui avoir fait parcourir en un seul jour tout le Forum, le Capitole, le palais des Césars et le Colossée, je lui avais donné rendez-vous pour le lendemain. Ne le voyant pas arriver à l'heure convenue, je me rendis chez lui. Je trouvai à sa porte un domestique qui me pria de ne pas entrer. — Monsieur repose en ce moment, me dit-il, après une nuit très agitée. Il a réveillé en sursaut tous ses voisins, il s'est levé, il a marché précipitamment dans sa chambre, il a ouvert ses fenêtres, enfin il s'est recouché; j'ai craint d'abord des idées de suicide, mais je suis un peu rassuré et j'attends le médecin. — Imbécille! lui dis-je, mon ami n'est pas un Anglais, et à quoi bon demander un médecin, quand on sait à l'avance ce qu'il va infailliblement ordonner. Il n'y a pas, à Rome, deux moyens de traiter une maladie quelconque, il n'y en a qu'un, appliqué invariablement à tous les cas. Je me trompe : il y en a deux, mais ils sont étroitement liés ensemble. *Seignare* et *purgare:* voilà les deux moyens curatifs qui font vivre trois corps respectables : les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens. Cependant je dois dire que l'on commence à goûter les bienfaits de la méthode homœopathique : *Similia similibus curantur*, c'est à dire, la médecine réduite à sa plus simple expression. En quel lieu la science ne pénètre-t-elle pas!

Pendant que je parlais ainsi, le garçon me regardait d'un air hébété et admiratif. Voilà, se disait-il, un monsieur qui doit être profondément savant; il parle latin! Aussi ne fut-il nullement surpris quand je lui dis : c'est moi qui suis le médecin de ce jeune homme. Je vais le voir, et s'il en vient un autre, je vous défends de le laisser entrer. Cet air d'autorité et mon titre de docteur le

confirmèrent dans son opinion, car aux yeux du vulgaire un médecin est toujours un savant.

Quand j'entrai dans la chambre de mon ami, celui-ci venait de se réveiller. Oh! dit-il, en m'apercevant, combien d'excuses j'ai à vous faire! Mais si vous saviez quel affreux cauchemar m'a poursuivi toute cette nuit! Et là-dessus il se mit à me conter le rêve que voici :

J'ai vu d'abord Rome naissante, habitée par une poignée de bandits, fonder sa puissance sur le vol, le rapt et le meurtre.

J'ai vu le farouche Romulus se souiller du sang de son frère. J'ai vu le combat des Horaces et des Curiaces, et le vainqueur plonger son fer encore fumant dans le sein de sa propre sœur. J'ai vu le roi Servius Tullius assassiné par son gendre et j'ai vu le corps de la victime écrasé sous le char de sa fille Tullia. J'ai vu la belle Virginie égorgée par son père, et j'ai vu le viol suivi du suicide de Lucrèce.

Après cette série de meurtres, j'ai vu une longue suite de guerres, toujours accompagnées de massacres, de pillages et d'incendies : la guerre avec les Sabins, avec les Albains, avec les Latins, avec les Véiens, avec les Étrusques, avec les Ruthules, avec les Volsques, avec les Samnites, avec les Gaulois. Puis, j'ai vu d'autres guerres plus longues et plus meurtrières, telles que la guerre contre la Grèce, la guerre contre Philippe de Macédoine, la guerre contre Jugurtha, la guerre contre les Cimbres et les Teutons, la guerre contre Mithridate, les guerres contre les Daces et les Sarthes, et tant d'autres guerres qui ont ensanglanté le monde et couvert la terre de ruines.

J'ai vu les trois formidables révoltes des esclaves, l'insolence de la soldatesque, le soulèvement des légions, la tyrannie des prétoriens. J'ai vu les conjurations de Catilina et des Gracques contre le Sénat, de Brutus contre César, de Cinna contre Auguste, et tant d'autres tentatives de complots et de révolutions, toujours étouffées dans le sang.

J'ai vu les dissensions intestines entre les plébéiens et les patriciens, entre le peuple et le sénat, entre les tribuns et les censeurs;

les guerres civiles entre Marius et Sylla, entre César et Pompée, entre Antoine et Octave, et Rome elle-même se rougir du sang de ses propres enfants.

J'ai vu César assassiné en plein sénat et l'empire se former sur les débris d'une république gorgée de gloire et de crimes. J'ai vu cet empire passer aux mains de monstres tels que Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius; puis, après quelques années un peu moins funestes, j'ai vu le trône impérial occupé par des soldats, et depuis Marc Aurèle jusqu'à Constantin, j'ai compté trente-six de ces empereurs, parmi lesquels vingt-sept sont morts assassinés.

J'ai vu commencer les persécutions contre les chrétiens, j'ai vu les combats des gladiateurs dans le cirque, et j'ai vu des empereurs, plus féroces qus les bêtes, leur faire jeter en pâture des créatures humaines, pour divertir un peuple sauvage, qui s'enivre de la chaude vapeur du sang, qui se réjouit au râle des mourants, qui se plaît au rugissement des tigres, mêlés aux cris de douleur et de désespoir, et qui bat des mains à l'aspect des chairs pantelantes, des membres arrachés, déchirés et dispersés.

Et, après avoir vu tout cela, j'ai compris l'indignation de tout être bon et sensible contre cette race de tueurs d'hommes qu'on appelle des héros. J'ai compris la haine des philosophes contre ce peuple qui, au nom de la liberté, a réduit cent peuples à l'esclavage, qui a détruit les plus belles villes du monde, qui a grossi les fleuves de sang humain. J'ai compris la colère divine qui a lancé contre ce peuple Brennus, Genseric, Totila, Robert Guiscard. J'ai reconnu la justice de Dieu à ces sanglantes représailles qui ont fait promener dans Rome le fer et la flamme que Rome avait promenés si longtemps parmi les nations. J'ai compris enfin pourquoi, après avoir humilié l'orgueil de ce peuple, anéanti sa gloire et renversé sa puissance, le Dieu fort et juste l'a réduit à l'état honteux et misérable où nous le voyons aujourd'hui, en le faisant gouverner par un monarque châtré et des prêtres hypocrites.

Sois maudite, Rome, toi qui as semé partout la désolation! Sois maudite, toi qui as sucé le sang de tant de nations! Sois maudite,

toi qui t'es élevée sur des monceaux de cadavres et qui es devenue toi-même un cadavre! Que ton nom soit répété avec mépris! Que tes plaies saignantes, tes bras meurtris, ton sein déchiré n'excitent ni sympathie ni pitié, et que ton abjection actuelle serve de leçon et d'exemple aux générations futures.

En prononçant ces dernières paroles, l'œil du bouillant jeune homme était flamboyant, son visage était en feu, il était sous l'empire d'une exaltation fiévreuse. Je compris la faute que j'avais commise en lui montrant en un seul jour tant de choses qui avaient réveillé tant de souvenirs, et je cherchai à ramener un peu de calme dans son esprit.

Mon ami, lui dis-je, votre indignation est juste et l'humanité ne peut que gémir de tant de forfaits. Mais Dieu se plaît parfois à faire sortir le bien de l'excès du mal. Quand Rome eut subjugué tant de peuples, dévasté tant de cités, elle fit servir ses conquêtes à la civilisation du monde. C'est par elle que nous ont été transmis la science des anciens, leur littérature et leurs arts. Elle a couvert l'Occident des chefs-d'œuvre enlevés à l'Orient. Elle a mis en contact des populations qui vivaient isolées sans se connaître. Les maux de la guerre ont étendu le commerce, développé l'industrie. S'il nous était permis de pénétrer les desseins de la Providence, nous verrions peut-être que Rome guerrière a reçu une mission divine pour préparer le triomphe de Rome pacifique, et nous trouverions dans ces grandes catastrophes de profonds et utiles enseignements. Aux horreurs de la guerre ont succédé les douceurs de la paix, aux temps de barbarie ont succédé ceux de civilisation, et Rome a servi d'intermédiaire entre une époque d'ignorance et de superstition et celle des lumières et de la vraie foi. Une religion d'amour et de charité a remplacé un paganisme insensé et cruel, la croix est venue s'implanter sur les débris des autels païens, devenus des objets de dérision et de mépris. Les papes ont assis leur règne impérissable sur les trônes des conquérants, et, si quelques-uns d'entre eux se sont montrés brouillons et turbulents, leurs successeurs ont été pleins de douceur et de clémence, parce qu'ils ont mieux compris leur mission évangélique. Les guerres de reli-

gion ont fait place à l'union et à la concorde entre tous les chrétiens, la tolérance a remplacé l'anathème. Si quelques prêtres se montrent encore fougueux et intolérants, si quelques autres affligent l'Église par leurs scandales, la plupart ne sont-ils pas doux et charitables, et le chef de la catholicité ne donne-t-il pas, de nos jours, l'exemple de la plus haute piété et de toutes les vertus humaines réunies à tous les dons de l'Esprit-Saint? Cessez-donc, mon ami, de condamner Rome et de la maudire, car Rome a été l'instrument mystérieux des desseins de Dieu. Elle est toujours sa ville favorite et privilégiée; elle est aujourd'hui le foyer de toute vraie lumière, comme elle est le centre de tous les arts, et son règne est impérissable, malgré vos imprécations, parce qu'il est basé sur la vérité qui est éternelle.

Ces quelques paroles avaient suffi pour modérer l'effervescence de cette tête exaltée, et, lui tendant la main, je continuai ainsi : — C'est moi qui suis la cause innocente de ce que vous avez souffert, c'est à moi de réparer le mal que j'ai fait. Votre imbécile de garçon avait envoyé chercher un médecin, je vous offre d'être votre docteur. J'ai eu l'imprudence de vous administrer Rome à trop haute dose, je vais modifier mon traitement. Au lieu de vous conduire aujourd'hui parmi les ruines, nous laisserons reposer un peu l'antiquité. Je vais vous emmener chez moi. Là, installé sur un balcon, au milieu du Corso, nous passerons en revue la population romaine, et je vous ferai faire quelques études de mœurs locales. C'est précisément ce qui manque aux visiteurs de ce beau pays, qui s'imaginent avoir tout vu quand ils ont admiré quelques monuments, parcouru quelques musées et adoré quelques reliques. — Eh bien, soit, dit mon jeune ami, je m'abandonne à vous. Il faut varier ses plaisirs et il n'est pas une ville au monde plus fertile que Rome en jouissances et en émotions de toute sorte.

XI

LANTERNE MAGIQUE

Avant de nous occuper des Romains, dirigeons d'abord nos observations sur les étrangers.

Si l'on pouvait faire la statistique des voyageurs se rendant journellement à Rome, sans y comprendre les malades et les gens d'affaires, on trouverait probablement que, pour un seul individu intelligent et instruit, il en est au moins trente qui sont des niais, des sots ou des fanatiques.

Les niais sont ceux qui admirent tout sur parole, faisant un oracle de leur *Guide du voyageur* et un Dieu de leur cicerone. Ceux-là acceptent aveuglément les définitions de l'un et les explications de l'autre. Ces esprits obtus ne voient rien au delà de ce qui frappe leurs sens, et, comme ils ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre, ils ont toujours des idées fausses sur tout. Pour eux Rome n'est qu'un immense Carpentras, ils l'explorent dans tous les sens, afin de se fourrer le plus de choses possible dans la mémoire; ils brouillent dans leur cerveau étroit tout ce qu'ils ont vu, et voulant y mettre un peu d'ordre et de méthode, ils apprennent par cœur tous les soirs quelques pages de Nibby, de Melchior ou de Robello. Ils confondent toutes les époques et tous les personnages historiques. Ils aiment les mots sonores et ronflants, qu'ils s'efforcent de retenir, pour les placer à l'occasion; ils admirent de préférence les choses qui portent des noms grecs ou latins. C'est pour eux qu'on a baptisé une tour du moyen âge, *la tour de Néron*, et qu'on a appelé un bouquet de jeunes arbres *le bois sacré d'Égerie*. Ils surchargent leur album de notes et de commentaires, dans l'espoir d'accabler leurs compatriotes sous l'abondance de leur fausse érudition.

Les sots, ici comme partout, forment l'immense majorité. On peut classer d'abord parmi eux les nouveaux enrichis, qui entre-

prennent un voyage à Rome par ton et pour pouvoir dire qu'ils ont visité la ville éternelle. Ceux-là brûlent le pavé dans des voitures élégantes, ils dédaignent les *ciceroni* vulgaires, et, à l'exemple des rois et des princes, ils obtiennent d'être accompagnés dans leurs courses par un savant archéologue romain, lequel leur fait payer un peu cher, comme de juste, ses trésors d'érudition. Mais hélas! ses explications sont écoutées d'une oreille fort distraite, parce qu'on est occupé à faire le calcul mental des sommes qui ont été dépensées pour chacun des objets que l'on visite. Ces gens-là trouvent toujours moyen de dire à tout le monde qu'ils sont riches, et ils rencontrent d'adroits industriels qui exploitent leur vanité, en leur vendant à des prix exorbitants des objets sans valeur, dont ils feront étalage dans des salons dorés, pour l'admiration de leurs flatteurs.

Puis vient la nombreuse catégorie des touristes, qui ne s'extasient que sur des objets antiques, uniquement parce qu'ils sont antiques. Ils passent avec indifférence ou avec dédain auprès des monuments modernes les plus remarquables ; cela leur semble misérable, parce que cela ne remonte pas aux temps anciens, parce qu'on en connaît l'auteur, parce qu'enfin ils n'admettent pas qu'un artiste contemporain puisse avoir ni inspiration ni génie, comme si la nature avait épuisé ses dons sur ceux de l'antiquité ; et ils s'arrêtent en admiration devant un vieux mur délabré, ou devant des restes imperceptibles d'un monument hypothétique.

Ces amateurs exclusifs de l'art antique n'estiment que les œuvres égyptiennes, grecques, étrusques, sarrasines, et leur enthousiasme s'arrête à l'empire romain. Selon eux, passé cette époque, il n'y a plus d'art, plus d'architectes, plus de sculpteurs; il n'y a que des pastiches, des maçons et des tailleurs de pierre.

Quant à la peinture, ne pouvant admirer des ouvrages anciens, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, ils aiment ces figures incorrectes, peintes avec des couleurs tranchées et sans ombres sur les monuments égyptiens, ces dessins plats et raides, ces animaux fantastiques qu'on retrouve sur les murs des hypogées étrusques, ces copies postérieures, sans expression et sans harmonie de teintes,

recouvrant les édifices et les habitations d'Herculanum et de Pompéi, enfin ces mosaïques grossières et ces fresques décolorées qui décorent les premiers temples chrétiens. Pour ce qui est de la peinture à l'huile, inventée ou retrouvée par le peintre Van Eyck, en 1428, ne pouvant trouver des objets de comparaison dans l'antiquité, ils admirent ces primitives images de la madone et des saints, peintes sur fond d'or, sans perspective et sans vie, avec une longueur et une maigreur exagérées. Cependant ces admirateurs de l'art antique se résignent à rendre hommage aux sublimes créations des Michel-Ange et des Raphaël; mais pour eux il n'y a plus rien après ces grands maîtres. Les Ingres et les Cornelius de nos jours ne sont que des barbouilleurs.

Pour ces gens-là, le beau n'est point le beau, le beau c'est le vieux. Ainsi ils dédaignent les porcelaines de Sèvres et de Saxe, et ils recherchent les poteries étrusques, les faïences de Faenza et d'Urbino, aux dessins monstrueux, aux couleurs vives et crues. Ils méprisent les bronzes de Barye et de Pradier, pour courir après des pagodes indiennes, des amulettes égyptiennes, des statuettes étrusques, des ustensiles et des miroirs romains. Pour eux, l'élégance des meubles de Fourdinois ou de Lemarchand ne sauraient être comparés aux bahuts et aux fauteuils sculptés du moyen âge; les merveilles d'orfévrerie de Froment-Meurice et d'Odiot sont éclipsées par ces énormes anneaux des chevaliers romains ou ces indécents bijoux familiers aux matrones romaines; les riches panoplies modernes ne sont rien auprès d'une poignée rouillée ou d'une lame ébréchée; les œuvres typographiques des Elzevirs et le luxe des éditions illustrées de nos jours n'approchent pas d'un crasseux manuscrit, dans la valeur duquel le contenu n'entre pour rien, mais seulement la vétusté des caractères. Enfin, pour ces adorateurs de vieilleries, tous les musées du monde ne valent pas une boutique de bric-à-brac.

Enfin, Rome est incessamment visitée par une foule de dévots, qui, de tous les points du globe, se donnent rendez-vous dans la ville sainte. Ceux-ci accordent à peine un coup d'œil distrait aux monuments et aux musées. Profondément ignorants dans les arts,

qu'ils méprisent, indifférents à toutes les choses profanes, ils n'ont d'admiration que pour les églises et pour les reliques. Pour eux, la gloire de Rome ne commence qu'à l'époque de sa décadence et ne date que de l'apparition du christianisme. Pour eux, le sage Trajan, le pieux Antonin, le philosophe Marc Aurèle ne sont que des persécuteurs de chrétiens; les lieux consacrés par quelque miracle apocryphe sont bien plus attachants que ceux illustrés par quelque grand fait historique. Ils suivent ponctuellement toutes les cérémonies religieuses, et ils ne manquent pas une seule de celles où assiste le pape. Ils baisent avec componction toutes les images qu'on leur présente, ils assiégent les boutiques des marchands de chapelets et de reliquaires, ils font des collections d'objets sacrés, plus ou moins véritables, ils recueillent d'amples moissons d'indulgences et autres immunités ecclésiastiques, ils se plaisent dans les catacombes, où ils font déterrer le corps d'un prétendu saint, et ils obtiennent l'autorisation de l'emporter, pour le colloquer sous le maître autel de l'église de leur paroisse. Pleins d'acrimonie pour les gens du monde, ils accablent de prévenances les gens d'église, et ils sont pour eux d'une extrême indulgence. Aveuglés et prévenus, ils ne voient pas le mal où il est, et ils le voient où il n'est pas. Ils nient ou ils excusent les désordres des prêtres et des moines, ils ferment bénévolement les yeux sur les vices et les abus de l'administration cléricale, et ils trouvent extraordinaire qu'on demande à introduire des réformes dans un régime qui leur semble le beau idéal. Jugeant le peuple romain sur des dehors de piété, ils louent son empressement à se rendre dans les églises, ils ne s'inquiètent nullement ni de sa foi, ni de sa moralité, ni de sa conduite; sa présence au confessionnal leur suffit, et ils taxent d'imposteurs et d'impies ceux qui dévoilent les mœurs dépravées de ce peuple fanatique. Enfin le but principal de leur voyage, l'objet capital de leur ambition, c'est d'obtenir la faveur d'une audience que le saint Père ne refuse à personne, de baiser sa pantoufle qu'il tend à tout le monde, de recevoir sa bénédiction qu'il donne à ceux qui ne la demandent pas, et d'emporter sa signature vénérée au bas d'un parchemin, qui leur concède une indulgence plénière *in arti-*

culo mortis, pour eux et pour leurs parents et alliés, jusqu'à la troisième génération inclusivement.

Je serais désolé qu'on pût croire que j'ai voulu désigner ici les personnes réellement pieuses, et notamment nos dignes ecclésiastiques français. Ceux-là gémissent tout bas des scandales qui déshonorent la ville sainte, ils ne s'en rapportent pas à des manifestations bruyantes de dévotion et ils jugent le peuple romain sans prévention et sans complaisance. Ils ne croient pas que quelques confessions faites à la légère, quelques baisers donnés à des reliques suffisent pour racheter une conduite licencieuse et dispensent d'une moralité sévère. Oh! pour ceux-là, je suis plein de sympathie et de respect et je me garde bien de les confondre avec les exaltés et les fanatiques. Si tout le clergé de Rome leur ressemblait, la ville catholique n'aurait à redouter aucune attaque, et certainement le mot formidable de réforme n'aurait jamais été prononcé.

Après cette petite revue critique des étrangers, nous ferons quelques études sur les diverses classes de la population romaine.

Voici d'abord les mendiants. Une ordonnance récente interdit la mendicité vagabonde, en lui assignant des places fixes; mais cette ordonnance n'est pas plus exécutée que beaucoup d'autres. La police est trop absorbée par la recherche de délits politiques plus ou moins imaginaires, pour s'occuper d'autre chose. Partout dans Rome on retrouve cette plaie vive du corps social, s'étalant en plein soleil. Là où il n'y a pas de mendiants, c'est qu'il n'y a pas d'habitants. Encouragés par les prêtres, tolérés par la police, redoutés par la population, les mendiants se multiplient à l'infini. Il y a les faux aveugles, les faux manchots, les faux épileptiques, etc. Ils sont crasseux, indiscrets, insolents; ils méprisent ceux qui travaillent et jusqu'à ceux qui leur donnent; ils s'acharnent après les piétons, ils courent après les voitures, et ils savent parfois se faire écraser très habilement, pour arracher une aumône plus abondante. Ils se campent sur le trottoir, flairent de loin les étrangers, interpellent ceux qui sont aux fenêtres et les forcent à se réfugier dans l'intérieur. On se croit à l'abri de leurs importunités, mais on

entend retentir un coup de sonnette, et l'on trouve à sa porte un mendiant ou un moine, ce qui est la même chose. J'ai tout essayé pour me soustraire à cette engeance : dons, refus, silence, rien ne m'a réussi, et il serait imprudent de se laisser emporter jusqu'à la menace.

En voyant cette foule de mendiants, étagés depuis l'enfance jusqu'à la caducité, en voyant des hommes valides et robustes, des femmes jeunes et élégantes se livrer à ce métier dégradant, en voyant surtout la tolérance de l'autorité, on croirait que les asiles manquent à Rome pour recueillir cette masse de vagabonds ; on se tromperait grandement. Nulle part les établissements charitables ne sont plus multipliés, nulle part on n'a dispensé d'une main plus libérale des secours, des consolations, des bienfaits à tous les malheureux ; mais le pauvre dédaigne ces ressources providentielles, pour se livrer à une profession indépendante, favorable à la paresse et plus productive qu'on ne pense. Ce peuple-roi, qui trouve le travail déshonorant, croit ne rien perdre de sa dignité en tendant la main, fièrement drapé dans son manteau royal et troué.

En outre des mendiants de profession, il y a les mendiants d'occasion et les mendiants amateurs.

Voyez ces individus, couverts d'un sac de toile grossière, ayant une corde pour ceinture et des sandales à leurs pieds nus. Ils portent une besace sur l'épaule, un énorme chapelet au côté et leur visage est caché sous un capuchon percé de deux trous, à travers lesquels ils lancent des regards ardents. Ce sont des membres de la confrérie des Sacconi. Ces gens-là s'en vont dans cet accoutrement, et sans prononcer une parole, présenter de boutique en boutique une tire-lire de fer blanc, sans s'inquiéter s'ils étonnent les passants, s'ils font peur aux petits enfants, ou s'ils font avorter les femmes enceintes. On assure qu'ils sont presque tous des princes romains. C'est possible; mais où est donc la nécessité de se cacher pour faire le bien? N'y aurait-il pas plus d'humilité à montrer son visage à découvert? On éviterait ainsi cette accusation ayant cours chez le peuple romain, que les grands seigneurs se font remplacer par leurs valets; la vue de personnages connus et estimés donnerait

de l'autorité à l'œuvre, augmenterait la recette, servirait à propager le bon exemple et inspirerait de la confiance à ceux qui craignent d'être exploités par des intrigants.

Nous vivons dans un temps où tout est devenu un sujet d'exploitation, et surtout les choses les plus respectables, dont l'intrigue sait tirer en même temps honneur et profit. La plus éminente des vertus chrétiennes, la charité, est transformée en spéculation honteuse, en moyen d'ambition. On voit des gens qui fondent des institutions philanthropiques, qui consacrent à ces établissements des sommes importantes, et qui laissent mourir de faim à leur porte des membres de leur propre famille; d'autres qui se font les agents les plus actifs des sociétés charitables et qui ne craignent pas de détourner à leur profit le produit des aumônes. On voit de grandes dames s'instituer patronnesses d'un bal, d'une loterie, ou d'un sermon de charité, pour faire briller leurs noms aristocratiques dans des annonces; d'autres qui vont quêter dans les églises, pour se donner un parfum de sainteté, espérant racheter ainsi les désordres de leur conduite. Des femmes du demi-monde colportent avec ardeur toute sorte de billets, afin de singer les femmes du grand monde; elles arrachent à leurs amants de riches souscriptions en faveur de familles nécessiteuses et imaginaires, tout cela pour enrichir des favoris complices de leur débauche. Des millionnaires de vingt-quatre heures briguent le titre de marguillier de la paroisse, ou d'administrateur du bureau de bienfaisance, pour faire excuser l'origine de leur fortune et pour conquérir le bout de ruban qui manque à leur boutonnière. Des fonctionnaires et employés de tout grade sont des piliers de confessionaux ou de sacristies, afin de parvenir aux plus hauts emplois. Des avocats imberbes, des médecins échappés des bancs, des apprentis notaires font insérer leurs noms inconnus dans tous les prospectus des sociétés de secours, afin d'attirer une dot et une clientèle. Partout la fausse charité et la fausse dévotion servent de manteau à tous les vices, de prétexte à toutes les spéculations.

A Rome, la coopération aux bonnes œuvres est une sorte d'obligation. Il n'y a pas une famille noble qui ne compte parmi ses

membres quelque cardinal ou quelque prélat, pas une famille bourgeoise qui n'ait parmi les siens des Monsignori ou des prêtres, pas une famille d'artisans qui n'ait pour parent un moine quelconque. Or, sous ce gouvernement théocratique, tous les emplois, toutes les faveurs étant réservés aux membres du clergé, ceux-ci sont les dispensateurs de toutes les grâces, les protecteurs nés des Romains. Ces hommes, qui s'abandonnent parfois dans l'intimité à des confidences un peu scabreuses, tiennent essentiellement aux pratiques extérieures de la religion, et sont, par esprit de corps, dominateurs et avides. Ils usent de leur influence pour obtenir des donations en faveur de leur église ou de leur couvent, ils imposent à leurs affidés une coopération active à toutes les œuvres dont leur ordre peut tirer profit. C'est ainsi qu'on devient membre de la confrérie des Sacconi ou de toute autre, parce que cet honneur ou cette charge sont héréditaires dans la famille et que la considération ne s'obtient qu'à ce prix.

Des mendiants aux moines, la transition est naturelle.

L'étymologie du mot moine vient de *monos* (seul). Leur règle est de vivre dans la retraite et l'abstinence; au lieu de cela, on les rencontre partout, et leurs faces rubicondes indiquent assez que rien ne manque au couvent. On en voit passer de tous les ordres, depuis l'humble et crasseux franciscain jusqu'au fougueux et élégant dominicain, depuis l'ignorant capucin jusqu'au savant bénédictin, depuis le carme grossier et l'ivrogne augustin jusqu'au camaldule sensuel et à l'austère chartreux. Ces gens-là traînent en tous lieux, du matin au soir, leur oisiveté et leur paresse, et l'on se demande à quelle heure ils récitent leurs offices. Livrant le pan de leur robe aux baisers de la populace, ils offrent à tous leur tabatière et des numéros infaillibles pour jouer à la loterie. Ils s'imposent à tous les ménages, ils s'entremettent dans toutes les affaires, contrats, transactions, spéculations, etc., ils procurent les domestiques, ils placent les garçons, ils marient les filles, et les mauvaises langues assurent qu'ils se chargent volontiers de leur donner quelques notions de devoirs conjugaux.

Après les moines viennent les abbés, pimpants et mondains, dont

la poitrine est émaillée de chaînes d'or et de breloques. Leur jambe fine est revêtue de l'élégant bas de soie, leur chaussure vernie et à boucles d'or craque sous un pied mignon, leur jabot et leurs manchettes sont admirablement plissés, des bagues étincellent à leurs doigts; ils ont le teint frais, le regard clair, les dents blanches, et leur frac noir, taillé à la française, est recouvert du petit manteau de soie, aux plis souples et ondoyants.

Il y a parmi eux les abbés aspirants, les abbés amateurs et les vrais abbés.

Les aspirants sont ceux qui sont destinés, par leur famille, à l'état ecclésiastique dont ils portent le costume dès leur bas âge, et qui veulent savoir, avant de s'engager irrévocablement dans les ordres, quels sont ces plaisirs du monde auxquels ils sont condamnés à renoncer.

Les abbés amateurs n'ont pas la moindre idée d'entrer dans les ordres sacrés. Ils adoptent ce costume par fantaisie, par économie, parce qu'ils le trouvent élégant ou commode, parce qu'enfin il les classe bien dans la société, en faisant rejaillir sur leur personne la considération attachée à l'habit et qu'ils n'obtiendraient point sans lui.

Enfin les vrais abbés aspirent soit à la prêtrise, soit à quelque charge ou bénéfice, dont les gros émoluments ou les riches revenus viendront, sans trop de peine, les dispenser du travail; car l'horreur du travail est le plus puissant stimulant qui pousse la jeunesse romaine dans la carrière cléricale.

A la suite des abbés viennent les prêtres. Ceux-ci se subdivisent en une infinité de catégories. Quelques-uns sont aussi crasseux que les plus crasseux moines, d'autres sont aussi élégants que les plus élégants abbés.

Il en est qui font de leur état un métier, remplissant machinalement les fonctions de leur ministère. Soumis à la discipline, ils suivent fidèlement la règle et observent rigoureusement la lettre, sans en pénétrer l'esprit. Ignorants et superstitieux eux-mêmes, ils entretiennent avec bonne foi l'ignorance et la superstition. Pour eux, le meilleur chrétien est celui qui tourne le mieux dans ses

doigts les grains d'un chapelet, et on les étonnerait bien si on leur disait que les Indous et les mahométans s'entendent admirablement à cet exercice. Ils se font des cas de conscience des moindres bagatelles, ils sont extrêmement minutieux au confessional, damnent leurs ouailles pour les plus légères peccadilles, et tout cela avec bonhomie et parce qu'ils se font une idée très mesquine du juge suprême, qu'ils représentent comme un être pointilleux qu'un rien irrite et qu'un rien apaise.

Quelques-uns se livrent à tous les désordres. On les voit dans tous les lieux publics, où ils se montrent avec des femmes suspectes. Ils affichent un grand laisser-aller dans leur conduite, une extrême légèreté dans leurs discours, et ne craignent point de braver l'opinion publique et la censure de leurs supérieurs. Et pourtant ces hommes, si indulgents pour eux-mêmes, sont très rigoureux pour les autres, parce qu'ils savent que leur intolérance leur fera trouver grâce au tribunal de l'Inquisition.

Pour d'autres, l'autel n'est qu'une boutique qui ne rapporte pas assez. Ne trouvant pas le débit de leurs prières, ils vendent leurs services à une administration qu'on ne nomme pas. Remplis de fiel, dévorés d'ambition, abreuvés de dégoûts, la misère les rend jaloux, hargneux, atrabilaires, et, pour se venger des privations qu'ils endurent, ils prennent en haine l'humanité. Ils déclament contre les riches, ils fulminent contre les puissants et ils se donnent la satisfaction de damner en masse tout le prochain. Selon eux, Dieu est trop bon, trop miséricordieux, et ils en inventent un à leur manière : irascible, vindicatif, implacable et prenant plaisir à torturer ses créatures.

D'autres ne sont entrés dans les ordres que par ambition. Sans conviction et sans foi, c'est par l'hypocrisie qu'ils espèrent arriver aux plus hauts emplois. Ils considèrent la religion comme un moyen, le métier de prêtre comme un échelon. Plus ils ont d'orgueil, plus ils se font humbles; moins ils sont sincères, moins ils sont tolérants. Ils mènent une vie dure et austère, non dans l'espoir que cela leur sera compté là-haut, mais dans le but d'en recueillir le fruit ici bas. Prudents dans leur conduite, circonspects

dans leurs paroles, ils ne quittent jamais leur masque, et ils sont parvenus si aisément à en imposer aux hommes, qu'ils osent se flatter de tromper Dieu.

Mais il en est aussi qui sont pénétrés de la sainteté de leur mission, qu'ils accomplissent avec un zèle vraiment chrétien. Pleins d'abnégation et de patience, dégagés de tout intérêt mondain, n'aspirant qu'aux joies du paradis, ils sont animés d'un amour immense pour le prochain. Ils voient un frère dans tout être malheureux, et dans tout coupable un fils égaré. On les trouve partout où il y a une misère à soulager, un courage à relever, une faute à réparer : dans la cabane du pauvre, dans le cachot du prisonnier, au chevet du mourant. Partout ils apportent des secours efficaces et des paroles consolantes. Ils ont des baumes pour toutes les blessures, des espérances pour toutes les afflictions, des pardons pour tous les repentirs. Loin de favoriser l'ignorance qui abrutit, ils répandent la lumière qui vivifie. Ils apprennent aux petits enfants, non les phrases du catéchisme, mais sa sublime doctrine, et ils leur disent que toute la religion du Christ est dans ces paroles : Aimez Dieu par dessus toute chose et votre prochain comme vous-même. Ils enseignent aux dévots de bonne foi, non des pratiques puériles, mais le vrai culte du vrai Dieu. Ils prêchent aux puissants la modération et la justice, aux riches la charité, aux pauvres la résignation, à tous la pratique de la vertu. Ceux-là n'ont pas toujours à la bouche des menaces de damnation, parce qu'ils savent qu'il y a plus de joie dans le ciel pour le pécheur repentant que pour l'innocent qui n'a point failli. Ils n'effraient point leurs pénitents par la peinture des supplices de l'enfer, parce qu'ils savent que la miséricorde de Dieu est infinie. Ils font aimer Dieu, parce qu'ils en font un père et non un bourreau; ils font aimer la religion, parce qu'ils en font une consolation et non un épouvantail. Loin de lancer l'anathème contre les hérétiques, ils cherchent à les ramener par la douceur et la persuasion, et surtout par l'exemple d'une vie chaste, pure, irréprochable. Enfin, s'ils sont sévères pour eux-mêmes et indulgents envers les autres, c'est parce qu'ils ont payé, eux aussi, leur tribut aux fai-

blesses de l'humanité; ils ont eu, comme les apôtres du Christ, leurs heures de vacillation et d'égarement, le doute a parfois pénétré dans leur âme, et ils se fortifient dans la foi par la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Aux prêtres succèdent les Monsignori et les prélats, personnages du genre hybride, tenant à la fois du prêtre et du laïque et inconnus partout ailleurs qu'à Rome. Ecclésiastiques par le costume, ils sont hommes du monde par leurs manières et leurs habitudes. Les Monsignori se recrutent parmi les abbés, les prélats sont choisis parmi les Monsignori. C'est dans ces deux classes que le gouvernement romain puise ses fonctionnaires administratifs, judiciaires, etc. Ceux d'entre eux qui ont reçu les ordres sacrés sont en dehors de la hiérarchie cléricale, ils peuvent être classés entre le curé et l'évêque. Toutefois il existe des prélats d'un ordre supérieur, occupant des emplois appelés cardinalices, sans qu'ils soient obligés d'être prêtres ni diacres. Ces emplois sont au nombre de quatre, savoir : le majordome du palais pontifical, le gouverneur de Rome, l'auditeur de la chambre apostolique et le trésorier général ou ministre des finances. Ces hauts personnages ne peuvent être privés de leurs emplois que par leur promotion au cardinalat. C'est ce qui fait dire au peuple romain, dont la verve satirique n'épargne personne, que le plus sûr moyen pour ces privilégiés d'obtenir le chapeau rouge, c'est d'être convaincus d'incapacité, de négligence, d'inconduite, de péculat, etc.

Viennent ensuite les évêques, les archevêques et les patriarches. Ces personnages sont reconnaissables, non seulement à leur costume et à leur croix d'or, mais encore au valet en livrée qui les suit à quatre pas. Dans une ville où l'on est habitué à la plus fastueuse représentation et où chaque souverain qui arrive n'est qu'un roi de plus dans la cité, les évêques font peu d'effet; ils passent pour le menu fretin du clergé. Le peuple romain n'a de considération que pour les gens en équipage, il dédaigne ceux qui vont à pied.

Voici deux gros chevaux noirs empanachés de rouge, traînant une lourde machine roulante, aux roues et aux ressorts dorés et

aux panneaux rouges armoriés. Au fond est un vieillard caduc, à la face ridée, dont les yeux éteints et la lèvre pendante semblent indiquer que la pensée sommeille en ce cerveau atrophié. Derrière sont trois valets, coiffés du tricorne et couverts de galon, ayant pour consigne de rendre le salut aux passants qui se découvrent devant leur maître. C'est ainsi que se montrent en public les princes de l'Église. Ce n'est ni par fantaisie, ni pour se soustraire à des importunités qu'ils s'enferment dans ces carrosses gothiques; c'est qu'il leur est sévèrement interdit de paraître autrement dans les rues de Rome. Il n'y a d'exception que pour les promenades, où il leur est permis de circuler à pied; mais c'est presque toujours hors des murs de Rome que les cardinaux vont faire un peu d'exercice. Le pape, lui seul, peut se permettre parfois une promenade dans le Corso; mais, de la part d'un cardinal, ce serait une grande inconvenance.

Après la longue série des membres du clergé, voici où on les recrute. Ces files de petits enfants, ou de grands jeunes gens, emprisonnés dans de longues soutanes de toutes les couleurs, représentent les élèves des écoles, des colléges et des séminaires de Rome. La soutane est le vêtement réglementaire de tous les étudiants. L'un des griefs reprochés aux frères de la doctrine chrétienne, et qui n'a pas peu contribué à faire supprimer leur pensionnat qu'ils avaient fondé avec l'autorisation du pape, c'est qu'ils avaient eu l'imprudence d'y introduire la tunique révolutionnaire et le képi séditieux. On n'aime pas à Rome ces emblèmes militaires qui donnent aux enfants le goût des jeux batailleurs. On préfère les voir jouer à la procession ou à la petite chapelle. Cela leur inspire de bonne heure le goût des choses saintes, cela les familiarise avec les habitudes de sacristie, enfin cela les façonne dès leur jeune âge à la mendicité. Il n'est pas un seul Romain qui ne sache parfaitement servir la messe, et il n'est pas rare d'être poursuivi dans la rue par des enfants appartenant à des familles aisées, et qui, sous prétexte de leur petit autel en l'honneur de la madone, courent après les passants pour solliciter un baïoque.

Il existe à Rome une classe encore plus nombreuse que celle des

prêtres et des moines. Les individus qui la composent ont un pouvoir d'autant plus étendu, qu'il n'est point soupçonné et qu'il s'exerce, pour ainsi dire, à l'insu de ceux qui le subissent. Pour ces gens astucieux et prépotents, toutes les impossibilités disparaissent. Ils savent écarter les obstacles, éluder les règlements, faire plier la loi. On les trouve toujours disposés à prêter leur puissant patronage. Ils sont dans tous les ministères et administrations publiques, chez les ambassadeurs, chez les princes, chez les cardinaux; ils encombrent jusqu'au palais pontifical. Les plus hauts dignitaires sont soumis à leur influence et le pape lui-même ne saurait s'y soustraire. Cette classe qui dispose à son gré des faveurs du gouvernement, des décisions de la justice et de la volonté suprême du souverain, c'est la classe des domestiques. Ce qui serait long, difficile, impossible même, avec l'aide de personnages officiels, devient prompt, simple, facile, avec leur intervention officieuse. J'ai vu obtenir par leur entremise des choses qui avaient été refusées par le pape, qui ne refuse jamais ce qui est juste. Vous allez en voir passer un grand nombre, et parmi eux il en est beaucoup que vous ne reconnaîtriez pas, si ce n'était leur cravate branche.

Il n'y a point de ville en Europe où, proportion gardée, on trouve autant de domestiques qu'à Rome. D'abord ce luxe se paie fort peu. Les princes, les cardinaux, les grands personnages donnent de six à huit écus par mois à leurs valets, qui doivent pourvoir, à leurs propres frais, aux dépenses de la nourriture et du blanchissage. Ceux-ci ont ordinairement à leur charge une femme, une maîtresse et beaucoup d'enfants. Ils disent qu'il faut bien que tout cela vive. Les maîtres ne trouvent pas mauvais que leurs serviteurs exercent en petit une industrie qu'ils exploitent en grand, le protectorat, et ils leur laissent la faculté de recueillir des profits plus ou moins licites. Ensuite il faut savoir qu'à Rome la livrée ne déshonore pas; au contraire. Ce peuple, si fier de son origine, n'a aucune idée de la dignité personnelle. Nul être humain n'est plus glorieux de sa condition qu'un valet romain. Il se carre dans sa livrée, il se redresse sous le galon, il se cambre derrière un car-

rosse, il se pavane dans les cortéges, il s'admire aux processions, dont il est le plus bel ornement, et toujours il est envié de la foule, qui aime tout ce qui reluit.

Presque toutes les maisons du Corso sont ornées de balcons, que les propriétaires se réservent pour les louer pendant le carnaval, et qui ne sont occupés qu'à cette époque, ou pour le passage d'une procession ou d'un cortége quelconque. Les dames romaines prétendent qu'il n'est pas décent de se montrer à son balcon, sous prétexte qu'on est là comme dans la rue. Il n'y a rien d'indécent à paraître dans la rue, et ces mêmes personnes vont y descendre tout à l'heure. Les femmes qui raisonnent ainsi sont semblables à celles qui se laissent surprendre, le matin, dans un négligé tant soit peu indiscret : elles s'enfuient effarouchées, dans la crainte de laisser apercevoir un coin de ces trésors qu'elles étalent le soir aux yeux de tout un public.

La plupart des persiennes des fenêtres sont closes. On entr'ouvre seulement le bas d'un petit volet à charnières, par où les femmes montrent leur belle tête aux passants. S'il survient une visite, ce volet s'abaisse immédiatement, et le visiteur est introduit dans une complète obscurité. Les dames romaines ont une grande horreur de la lumière. Elles ont peut-être entendu répéter ce proverbe, menteur, comme la plupart des proverbes : le demi-jour est favorable à la beauté. Rien n'est plus faux. C'est à la laideur qu'il faudrait dire. La beauté n'a rien à craindre de la grande lumière ; au contraire, tandis que la laideur a intérêt à se cacher dans l'ombre.

Mais voici les volets mobiles qui s'entr'ouvrent et les têtes qui se présentent. C'est l'heure de la promenade. Parmi les personnes qui vont passer sous nos yeux, je vais vous désigner quelques individus que je connais.

Cet élégant équipage, attelé de deux beaux alezans et conduit par un cocher galonné d'argent, est celui de mon chapelier. Vous le voyez lui-même, fumant son cigare, à côté de sa grosse moitié. Je ne me ferai point l'écho de tous les bruits qui circulent sur cet heureux couple. Si l'on en croyait les mauvaises langues, cet

homme, qui a coiffé tant de têtes, aurait subi la loi du talion. Je n'ajoute aucune foi à ces propos malveillants, par la raison que la bonne harmonie n'a point cessé de régner dans ce ménage.

Derrière, vient un noble prince romain, conduisant lui-même son tilbury, et obligé de régler sa marche sur celle du fournisseur de sa maison.

Voici un autre personnage de la haute aristocratie, mais celui-ci va modestement à pied. Ses palais et ses villas, ses chevaux et ses voitures, tout cela a passé à la loterie. Le gouvernement reconnaissant lui sert une petite pension, en attendant que quelque riche héritière s'éprenne de son titre contestable et de son grand nez.

A ses côtés passe un insolent fournisseur, qui a l'audace de l'accoster, et qui, après force obséquiosités, prend la liberté de lui rappeler un compte tellement arriéré qu'il est tout à fait sorti de la mémoire du débiteur. En vérité, ces petites gens deviennent insupportables! Ne devraient-ils pas se trouver extrêmement honorés qu'on ait daigné leur accorder une confiance dont ils se montrent si peu dignes et si peu reconnaissants?

Celui-ci, dont la mine irréprochable sert de modèle à la fashion romaine, occupe une petite sinécure dans la maison d'un cardinal : il est le mari nominatif de la femme de confiance de Son Éminence. Pour vous prouver le tendre intérêt que ce digne bienfaiteur porte au jeune ménage, je me permettrai de dévoiler un des traits de sa généreuse munificence. Sachez donc qu'il a été stipulé, dans le contrat de mariage des époux, que tous les enfants qui naîtraient de leur union seraient élevés et dotés par l'éminent patron. Eh bien, loin d'être reconnaissant envers celle qui lui procure de pareils avantages, le mari vit publiquement avec une concubine qu'il possédait antérieurement à son mariage, et qu'il n'a point abandonnée un seul jour. Il faut que la femme délaissée soit douée d'une admirable résignation, car elle ne fait entendre aucune plainte. Quant au cardinal, il favorise, sans s'en douter, des désordres qu'il ignore, car c'est lui qui paie le loyer du couple adultère. Les largesses de ce bienveillant protecteur prouvent évidemment les vertus de la femme outragée; elles indiquent en outre que Son

Éminence est parfaitement satisfaite des petits services que celle-ci lui rend.

Voyez celui qui étale une si grande profusion de bijoux et de diamants. Il en porte à ses mains, à son jabot, à sa cravate, et il regrette de n'être pas tout à fait femme pour en suspendre à ses oreilles. Son menton imberbe et sa voix de fausset indiquent suffisamment son état : c'est un aspirant à l'emploi de *soprano* à la chapelle papale.

Place à celui-ci! Qu'on se range, car le trottoir n'est pas assez large pour lui. Quelle majesté dans cette pose! Quelle fierté dans ce regard! On sent que cet homme est imprégné de ses hautes fonctions. C'est le porte-coton de Sa Sainteté.

En voici un dont le pas précipité, au milieu de tous ces gens à la démarche lente et grave, annonce un homme d'affaires. C'est, en effet, l'un des principaux négociants de la place. J'étais fort étonné, l'hiver dernier, d'apercevoir tous les matins de la lumière au dessus de son magasin, deux heures avant le jour. Voilà, me disais-je, un homme actif et laborieux qui fait exception à la règle et qui mérite de prospérer. La fortune est juste, en comblant de ses faveurs celui qui consacre au travail une partie de ses nuits. J'ai su depuis que cet infatigable travailleur préparait dans le silence du cabinet une grosse et scandaleuse faillite.

Celui-ci est un valet de grande maison qui profite de son jour de sortie pour se soulager du poids de son harnais et pour produire ses deux filles, dont les toilettes extravagantes sembleraient annoncer une autre condition.

Celui qui vient ensuite est un peseur juré de la douane. Le gouvernement le paie pour peser juste, mais notre homme trouve infiniment plus productif de peser faux.

Cet autre est un employé d'administration publique qui a trouvé la solution d'un problème fort difficile. Avec un traitement mensuel de huit écus, il entretient sur un bon pied une nombreuse famille. On raconte que, lorsqu'il fut sur le point de se marier, son supérieur le fit venir dans son cabinet et lui tint à peu près ce langage : — Mon cher ami, je vous le dis avec regret, je vais me trouver

dans la dure nécessité de vous retirer votre emploi. — J'ignore ce qui peut m'attirer cette disgrâce. — Je m'empresse de vous dire que vous n'avez nullement démérité; mais vous comprenez que vos modiques appointements, qui pouvaient rigoureusement vous suffire, vont devenir tout à fait insuffisants quand vous aurez épousé une femme sans dot, qui produira beaucoup d'enfants. — Il dépend de Votre Excellence d'en augmenter le chiffre. — Sans doute, mais ce serait contraire à nos principes. Et d'ailleurs, nos ressources sont si bornées! — Eh bien, permettez que je m'en contente jusqu'à une meilleure occasion. Ma future est sans dot, j'en conviens, mais ce que monseigneur ignore, c'est qu'elle est jeune et extrêmement jolie. — Monseigneur comprit, et l'employé menacé fut conservé. Il a même fait un chemin très rapide.

Celui-ci est un de ces industriels qui vont mendier très convenablement dans les cafés. Sa profession ne s'exerçant que le soir, il peut se mêler dans la journée à la foule des promeneurs.

Voici un individu à la tournure grotesque et aux jambes titubantes, dont l'accoutrement fait tache au milieu de tous ces gens si bien mis. Ce pantalon rapiécé, cet habit rapé, ce chapeau roussi, ces bottes éculées : tout cela sert d'enveloppe à un noble prince romain. Gardez-vous toutefois de le prendre pour un mendiant et de lui offrir un baïoque... il accepterait.

Mais je m'aperçois que je ne vous ai montré jusqu'ici que des hommes. Il faut bien que vous fassiez aussi quelques études sur les femmes. Ceci est infiniment plus délicat et incomparablement plus difficile. La femme est une énigme indéchiffrable, jetée en ce monde comme un perpétuel défi à l'intelligence humaine. L'homme peut découvrir les lois qui régissent la matière, il peut expliquer les phénomènes de la nature et pénétrer les mystères de la création, il peut, à l'aide de la raison et du sentiment, définir jusqu'à Dieu lui-même; mais il ne lui a pas été donné de connaître sa propre compagne. Aussi ne ferons-nous qu'une étude superficielle de quelques types empruntés à la population romaine.

Voici d'abord deux femmes en riche toilette, qui, j'en suis sûr, ne possèdent pas de quoi payer une voiture, car sans cela vous ne

les verriez pas à pied. Vous ne les reconnaissez pas, et pourtant vous les voyez tous les jours. Ce sont des marchandes de produits de la nature, dits vulgairement fruits des quatre saisons, et qui tiennent un établissement en plein vent à la porte de votre demeure.

Voilà la jolie fille que vous admiriez hier dans la boutique que vous savez, et dont les beaux yeux demandent en mariage tous les passants. Ne la regardez pas d'un air trop significatif. Son père est un *bravo*, qui viendrait vous relancer chez vous, pour vous contraindre, le sabre à la main, à épouser sa fille.

En voici une qui était charmante, il y a seulement huit jours, mais elle a quitté son costume de *minente*, pour se faire grande dame, et ses riches atours ont éclipsé sa beauté.

Celle qui la suit aurait bien envie d'en faire autant, mais elle appartient à un diplomate, homme d'esprit et de goût, qui la maintient dans sa condition. Elle peut rivaliser en étoffes, en bijoux et en dentelles avec les dames du grand monde; mais il lui est défendu d'emprisonner sa magnifique chevelure sous un chapeau étriqué.

Celle-ci est une veuve au quatrième degré, qui prend des consolateurs à la semaine, et même à la journée. Il n'est pas une ville où l'on trouve autant de veuves qu'à Rome, et ce ne sont pas de fausses veuves, comme celles qui fréquentent les tables d'hôtes de Paris, où l'on joue le lansquenet. Ce sont de véritables veuves très consolables, ayant usé plusieurs maris qui sont morts à la peine. Les filles de Rome se marient fort jeunes et elles convolent au delà de l'âge fixé par la nature pour la saison des amours. Celle-ci a déjà franchi cette limite; mais, il faut bien le dire, ce ne sont pas les femmes jeunes et belles qui ont, à Rome, le plus grand nombre d'adorateurs. Dans cette société corrompue, où la dignité et la délicatesse sont inconnues, on voit de jeunes hommes s'attacher sans pudeur au char d'héroïnes surannées et trafiquer de leur force et de leur jeunesse pour faire un état lucratif du rôle de sigisbée.

Celle que vous voyez revêtue d'un costume de fantaisie très éclatant se fait passer pour modèle d'atelier. Elle tient par la main

une petite fille sur laquelle elle fonde de grandes espérances. En attendant, elle l'instruit à voler, afin de conserver dans la famille les traditions de son excellent père, qui médite dans les loisirs du bagne sur les inconvénients de quelques petites entreprises contre la propriété du prochain.

Cette petite blonde, un peu rousse, possède deux objets fort rares en ce pays, et qu'elle montre avec un peu d'affectation : c'est un pied mignon et une jambe bien tournée. On l'étonnerait bien si on lui disait qu'elle n'est point jolie, et qu'elle n'a que ce qu'on est convenu d'appeler la beauté du diable, comme si le diable n'avait que des jeunes filles dans sa clientèle. Je pourrais vous dire dans quel magasin elle travaille ; je pourrais vous indiquer sa demeure et vous montrer sur sa porte son nom inscrit d'une main d'homme, à côté de quelques numéros de loterie tracés à la craie, mais je vois que cela vous intéresse peu ; passons à une autre.

Celle qui a la démarche si timide et qui tient ses yeux constamment baissés, n'a pas l'air de nous apercevoir ; cependant je puis vous assurer qu'elle nous voit parfaitement. Toutes les femmes sont ainsi à Rome : elles ne regardent jamais, mais elles voient toujours. Celle-ci est véhémentement soupçonnée d'avoir des accointances avec les robes noires. Mais chut ! ces choses-là se disent bien bas dans un pays où fleurit l'inquisition. Comme le bon Dieu de Béranger, je crains infiniment les mouchards, et j'ai hâte de quitter un sujet si scabreux.

Voyez cette mère qui accompagne ses trois filles, portant des toilettes exactement semblables à la sienne. Elle possède trois autres filles d'une belle venue ; mais, comme il n'y a que quatre robes dans la maison, et qu'il en faut une pour la mère, celle-ci ne peut produire alternativement que la moitié de sa progéniture.

Celle dont la crinoline incommensurable fait refluer les promeneurs au milieu de la chaussée, s'appelle *la moretta*. Oh ! pardon, je ne dois désigner personne nominativement ; mais comme, à Rome, toutes les filles brunes sont surnommées *la moretta*, je ne l'ai pas beaucoup compromise. Elle est la maîtresse d'un tel, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des bontés pour cet autre qui la suit de

près, et qui, n'osant pas l'accoster en plein *corso*, vient de lui faire un signe qu'elle a compris, et moi aussi. Elle va entrer dans le magasin de parfumerie, pour faire semblant d'acheter un savon de deux baïoques, puis elle tournera l'angle de la rue *della Vite*. Laissons ce couple fortuné à son mystère et à ses amours.

Au fond de cette voiture, attelée de deux chevaux gris, vous voyez une marquise sur le retour qui a épousé son cocher. Celui-ci se prend souvent à regretter son ancienne place sur le siége. Il prétend que son service était moins pénible. Le mariage, dit-il, est une institution monstrueuse et antisociale, qui, en privant deux individus de leur liberté, les force à nourrir incessamment des désirs adultères et des vœux homicides. Savez-vous, ajoute-t-il, quel est le plus grand supplice du forçat réputé dangereux? Ce n'est pas la honte, ce n'est pas le remords; c'est d'être rivé à un être vivant. Mieux vaudrait le supplice de Mézence. Tel est pourtant le mariage! qui n'offre à sa victime qu'un seul jour de bonheur; et ce n'est point le premier, comme dit le vulgaire, c'est le dernier. On comprend que le ménage de celui qui professe de pareils principes ne doit pas être des plus heureux. La chronique rapporte qu'il s'y est passé des choses qui ont amené l'intervention du gouverneur de Rome. Après bien des débats, on a fini par se faire des concessions mutuelles. Le mari a consenti à paraitre deux fois par semaine à la promenade, à côté de sa femme, qui persiste à faire croire qu'elle est heureuse, et il a été convenu d'autre part que chacune de ces corvées lui serait payée le prix de dix écus, que le mari aura la faculté d'aller dépenser dans la crapule.

En voici une qui a enlevé à sa sœur l'amant que celle-ci cultivait depuis dix ans, et elle en a fait un simulacre de mari. C'est lui qui a payé cette robe de tapisserie, achetée chez Nataletti, et ce chapeau excentrique sortant de chez la Tagliolini. C'est encore lui qui a fait les frais de ces accessoires de mauvais goût. Pourtant, si nous cherchions bien, nous trouverions peut-être certains objets qui n'ont nullement grevé le budget conjugal.

Voici la sœur de l'amie de la sœur d'un de mes amis. Il court sur son compte une foule d'anecdotes que je ne répéterai point,

parce que je n'aime pas les cancans. Ce qui paraît démontré, c'est qu'elle considère la fidélité conjugale comme un préjugé. Son mari, loin de s'en plaindre, trouve cela fort agréable. Il fait son état de cet état que d'autres ont le mauvais goût de trouver déplaisant. Quand on lui demande comment il peut suffire, avec les ressources qu'on lui connaît, aux prodigalités de sa femme, il répond sans s'émouvoir : *Eh! ella s'industria.*

Voici une danseuse qui est devenue comtesse. — Voilà une duchesse qui a épousé un sous-officier de l'armée française. — Voici une princesse qui fait la nique aux héritiers de son mari, en obtenant de ce vieillard octogénaire et cacochyme un enfant posthume. — Celle-ci est la meilleure protection qu'on puisse avoir auprès du cardinal secrétaire d'État. — Celle-là... mais je vois venir un type que j'attendais. Permettez que je vous en fasse les honneurs.

Voyez cette belle tête, ornée d'une splendide chevelure noire et brillante, ce front large, lisse et mat, ces arcades sourcillières qu'on dirait tracées au pinceaux, ces yeux noirs et veloutés, lançant des éclairs sous de longs cils recourbés, ce nez droit, dont la narine légèrement ouverte, comme celle de l'Apollon du belvédère, est un signe de fierté; voyez cette bouche si bien garnie, dont les lèvres humides appellent la volupté, ce col bien attaché, souple et gracieux, ces épaules éclatantes et cette poitrine puissante, généreusement pourvue de ces trésors que la nature ne prodigue qu'à ses élus. Voyez maintenant cette toilette ridicule, cette tournure gauche, cette démarche saccadée, ces gros poteaux, ces larges pieds, ces grandes mains et cet abdomen prédominant; voyez cette profusion de bijoux, parmi lesquels brille un portrait de son mari, photographié par l'abbé Alessandri et monté en broche. Voilà ce qu'on peut appeler un vrai type romain. C'est beau à voir mais il ne faut ni que ça parle ni que ça marche.

Mais il est temps que je ferme ma lanterne magique. J'aperçois un écuyer qui s'avance vers nous au grand trot. Il est suivi de deux gardes nobles, le sabre au poing, et d'un piquet de dragons. C'est l'annonce du passage du pape, qui se montre rarement au Corso. Vous allez être témoin d'un spectacle très instructif.

XII

LE CORTÉGE DU PAPE

Vous m'avez toujours entendu parler du pape régnant avec vénération et avec respect. Nul n'est plus porté que moi à rendre un légitime hommage à sa fervente piété, à ses hautes vertus, à ses éminentes qualités privées. Vous avez pu croire que ce monarque était l'idole de ses sujets ; vous allez être cruellement désabusé.

Autrefois, et naguère encore, lorsqu'un pape traversait les rues de Rome, sa présence produisait un effet magnétique sur la population. On se portait en foule sur son passage, on quittait sa maison, ses affaires, pour se précipiter au devant de lui ; le genou en terre, la tête découverte, les mains jointes, on implorait sa sainte bénédiction, et l'air retentissait d'acclamations enthousiastes. Au début d'un règne qui faisait concevoir tant d'espérances, le vertueux Pie IX a pu voir éclater sur ses pas ces élans spontanés et unanimes, il a pu recueillir ces témoignages d'amour, et s'enivrer de ces triomphes, si doux au cœur d'un souverain. Examinez ce qui va se passer.

Un morne silence règne sur le passage du cortége. Non seulement on ne se prosterne plus, mais on s'enfuit. On cherche un asile dans les allées et dans les boutiques, de peur d'être confondu avec des stipendiés ou des fanatiques, qui ont entrepris de persuader au monde que le pape est une idole. Quelques-uns poussent l'inconvenance jusqu'à ne point saluer, et l'on voit des coiffures rebelles sauter en l'air, enlevées par la pointe d'un sabre.

Que s'est-il donc passé qui ait amené cette transformation dans les sentiments de la multitude? Rien, je crois, n'est changé dans le cœur du pontife, mais il n'en est pas de même dans la politique du souverain. Tous les malheurs qui ont fondu sur le saint-siége, sous le règne actuel, proviennent de la confusion qu'on s'obstine à établir, en réunissant dans une seule main deux pouvoirs essentielle-

ment distincts, et que Jésus-Christ lui-même a pris soin de séparer en disant : Ceci est à Dieu, cela est à César.

A son avénement au pontificat, Pie IX, sentant vaciller sous lui l'antique chaire de saint Pierre, voulut la raffermir par la liberté. Il n'hésita pas à octroyer les institutions politiques les plus libérales. Il proclama l'amnistie la plus large qui ait jamais été donnée à un peuple. Il s'associa à l'élan national qui portait l'Italie à secouer le joug de l'étranger. On put croire un instant que l'étincelle électrique partie du Vatican soulèverait le monde, et que tous les peuples, dépouillant le vieil homme, ne formeraient plus qu'une seule famille de frères en Jésus-Christ. Hélas ! ce beau rêve devait être de courte durée. On connaît les changements survenus dans les principes du souverain. Faut-il donc s'étonner que les sentiments de ses sujets se soient aussi modifiés?

XIII

LA VILLA BORGHÈSE

La ville de Rome, si remarquable par ses monuments et par ses musées, se distingue encore par la magnificence de ses villas. Presque toutes ont eu pour fondateurs des cardinaux, dans un temps où les princes de l'Église possédaient une grande partie des richesses du pays. Des parcs immenses, garnis d'arbres séculaires et de ces merveilles de végétation appelées pins à parasol, des allées à perte de vue, des pelouses ayant plusieurs milles d'étendue, des eaux abondantes, distribuées en fontaines, en lacs et en cascades, des sites pittoresques, des terrains accidentés, des points de vue délicieux, des parterres remplis de fleurs, et par dessus tout cela des casinos enrichis d'objets d'art. Voilà ce qu'on trouve dans l'intérieur, ou aux portes de la ville éternelle.

La villa Borghèse n'est point la plus vaste, quoiqu'elle ait plus de quatre milles de circuit; mais elle est la plus coquette et la plus hospitalière. Placée à la porte de Rome et se déployant autour

du mur d'enceinte de la cité, elle sert, depuis plus de deux siècles, de lieu de promenade aux Romains. On y remarque un magnifique hippodrome et un casino renfermant des richesses inestimables.

On trouve, à l'entrée de ce musée vraiment royal, un catalogue complet de ses merveilles, qui n'ont de rivales que celles du Vatican ou du Capitole. Et pourtant, combien de trésors échappés de cette collection font aujourd'hui la gloire du musée du Louvre! Pendant l'occupation de Rome, de 1809 à 1814, le gouvernement français tint à honneur de faire l'acquisition de morceaux choisis de l'art antique. Il ne pouvait mieux faire que de puiser à la villa Borghèse. Un des princes de cette maison consentit à se dépouiller en faveur de la France de chefs-d'œuvre tels que le Silène, le Gladiateur, l'Hermaphrodite et autres, dont on remarque à peine l'absence, tant ils ont été dignement remplacés. Et la France, qui n'est jamais en reste de générosité, paya cette condescendance du prix de plusieurs millions de francs.

Le rez-de-chaussée contient dans ses splendides salles des statues, des bustes, des bas-reliefs et des mosaïques antiques, des tables, des baignoires et des vases de porphyre, de jaspe, d'ophite et des marbres les plus précieux. Le premier étage renferme une collection de tableaux médiocres et quelques sculptures modernes, parmi lesquelles brille la gracieuse Vénus couchée du célèbre Canova, qui est le portrait au grand complet de la princesse Pauline, sœur de l'empereur Napoléon.

Rien n'est plus élégant que cette statue. La pureté des formes, le moelleux des contours, la grâce de la pose, la beauté de la tête, tout cela est séduisant. On comprend que l'artiste se soit inspiré d'un aussi parfait modèle, comme on comprend qu'un aussi parfait modèle ait consenti à se dépouiller d'une vaine pruderie pour laisser enfanter un chef-d'œuvre.

La villa Borghèse fut dévastée en 1849 par les bandes républicaines qui faisaient semblant de défendre Rome, comme si Rome pouvait être défendue. S'il se trouvait jamais une armée de barbares qui voulût faire une attaque sérieuse, sans aucun respect pour les monuments, la ville ne tiendrait pas vingt-quatre heures.

Ce qui fait la force de Rome, c'est la quantité des richesses artistiques qu'elle renferme. Des milliers de pins à parasol furent coupés au pied, et le charmant pavillon, dit de Raphaël, que le grand artiste avait orné de sa main, fut détruit sans pitié.

On comprend qu'après de pareils actes de vandalisme, la villa fut tout à coup fermée au public, habitué à prendre ses ébats dans ses allées et sur ses pelouses. Alors des réclamations s'élevèrent de toutes parts. On invoquait la prescription, on prétendait avoir certains droits sur des biens ayant appartenu à la famille des Cenci et grevés, disait-on, de priviléges en faveur de la population romaine. On parla même de procès; mais ce n'est pas certainement à Rome qu'on trouverait une administration municipale disposée à défendre les intérêts de la population jusqu'à engager une lutte avec une famille princière. Les choses restèrent en cet état jusqu'à ce qu'enfin, les murmures ayant cessé, les grilles de la villa furent spontanément rouvertes en 1857, et la foule reprit le chemin de sa villa favorite.

Mais, dans le temps où la villa était fermée, elle ne l'était pas d'une manière absolue. Il y avait un jour par semaine réservé aux promeneurs et aux admirateurs du musée. A quoi servirait de posséder nne collection d'objets d'art, si l'on ne se donnait la satisfaction de la montrer aux amateurs? Combien de grands seigneurs doivent à la pratique de cette hospitalité leur réputation de protecteur des beaux-arts?

En outre, la villa Borghèse était toujours ouverte quand il s'agissait d'organiser une fête de bienfaisance. La population romaine garde encore le souvenir d'un carrousel, exécuté en 1853, au profit des pauvres, par le 11e régiment de dragons français. Le 4e régiment de hussards a renouvelé en 1863 cette fête militaire, et monsignor de Mérode a fait tous ses efforts pour la faire répéter par les dragons pontificaux; mais, après plus de six mois d'études, ceux-ci n'ont pu parvenir à l'exécuter. C'est qu'il ne faut rien moins que la perfection de manœuvres d'un escadron de choix pour donner à ces jeux toute leur valeur. C'était vraiment une chose merveilleuse que de voir ces groupes de cavaliers se dé-

ployer, se croiser, se mêler, se replier, se masser, se dérouler pour se réunir et se diviser encore, en traçant mille dessins ingénieux de cercles, de croix, de moulinets, etc. Puis venaient les jeux d'adresse, tels que la course des bagues, celle des javelots, celle des têtes, les sauts de haies, etc. Puis la mêlée, avec explosion d'armes à feu, les manœuvres d'ensemble, et enfin le spectacle se terminait par une charge à fond de train, exécutée avec toute la *furia francese*, et qui s'arrêtait subitement pour recueillir les applaudissements de la foule, pressée autour des gradins de l'hippodrome, appelé place de Sienne.

La même place sert encore parfois à donner au peuple romain un spectacle dont il est très friand : le tirage d'une tombola.

Dans ces jours de réjouissance, la population de Rome et des environs est invitée par la municipalité à prendre part à une partie colossale de loto. Des affiches ont annoncé le jour et l'heure de la fête, les sommes données en prix et la destination de la recette. Le prix de chaque billet, dont le nombre est illimité, est fixé invariablement à onze baïoques (59 centimes). Il contient quinze cases, dans lesquelles le joueur inscrit à son gré un des numéros, de 1 à 90. Ces numéros sont répétés sur une souche adhérente, qui est ensuite détachée et déposée dans des bureaux spéciaux, afin de servir de contrôle. Des tables pour la distribution des billets sont improvisées dans les rues, aux portes des bureaux de loterie, des cafés, des églises et de tous les établissements publics. Le nombre de billets placés est proportionné à l'appât du gain. Si la somme donnée en prix est de mille écus, le nombre est ordinairement de 25 à 30,000. Si la somme est doublée, le nombre des billets double également.

Au jour convenu, tous les intéressés se rendent à la fête, aiguillonnés par l'espoir de s'enrichir. Les jeunes filles comptent sur la tombola pour se faire une dot, parce qu'elles savent que la dot est un talisman servant à attirer ceux qui ne craignent pas de s'engager par contrat à aimer toujours. Le pauvre entrevoit la fin de ses privations et de ses souffrances, le spéculateur malheureux espère se refaire de ses pertes, le commerçant compte pouvoir reculer un

peu sa prochaine faillite, quelques âmes pieuses aspirent à offrir un riche cadeau à la Madone ou à leur saint patron, enfin quelques mauvais sujets se promettent de laisser là le travail, qui les fait vivre, pour s'adonner aux douceurs dn *far niente* ou aux excès de la débauche.

Les autorités civiles et militaires président à la fête en grande solennité. Trois orchestres formidables, renforcés d'instruments de cuivre, sont chargés de récréer les oreilles des assistants. Une fanfare retentissante annonce le commencement du tirage. Un enfant s'avance timidement sur l'estrade municipale, il plonge sa main dans une roue de verre vivement agitée et contenant les quatre-vingt-dix numéros, roulés dans des étuis de carton. Il extrait un de ces étuis qu'il remet au président. Celui-ci en retire le numéro qu'il déroule et le donne à un fonctionnaire, lequel le passe à un aboyeur qui le proclame, en le montrant à la foule. A l'instant, le bienheureux numéro, imprimé sur un grand carton, est montré au peuple, de la même manière qu'on fait l'ostension d'une relique. Aussitôt le même numéro apparaît sur d'immenses tableaux à quatre faces, disposés autour de la place et surmontés d'un télégraphe qui le reproduit encore. Alors chacun se met à pointer sur sa liste particulière, et les plus prudents ont soin d'en faire une copie, afin de soustraire le billet officiel à la rapacité des voisins.

Les premiers moments du tirage sont peu animés, parce qu'on sait que pour gagner le gros lot il faut avoir son carton plein, et cela n'arrive qu'entre la 40e et la 50e extraction. C'est ce qu'on appelle gagner la tombola.

Cette première partie de la fête est employée à jouir du magnifique coup d'œil que présente la place. Les gradins sont occupés par des femmes parées de leurs plus beaux atours, et d'élégantes tribunes sont réservées aux dames de l'aristocratie. On cherche dans cette charmante réunion des visages amis; les lorgnettes sont braquées, et, quand les yeux se rencontrent, une pantomime des plus expressives s'établit aussitôt. Ceux qui ne connaissent personne comparent la beauté plantureuse des *minenti* assises sur la pierre à la beauté plus délicate des dames assises sur le velours.

Dans la foule mouvante qui s'agite au milieu de la place, les garçons et les filles s'adressent des agaceries et des propos galants. On échange les souhaits les plus fortunés, on devise sur l'emploi des gains, et il se glisse toujours dans la conversation un brin d'amour. Enfin, le prélude du grand divertissement n'est pas ce qu'il y a de moins intéressant pour l'observateur.

Cependant la municipalité, ou l'entrepreneur de son choix, voulant faire plusieurs heureux, ont distribué plusieurs primes attribuées au premier terne, au premier quaterne, au premier quine. Les incidents les plus bizarres remplissent cette partie du programme. Il arrive un moment où une voix s'élève, un mouchoir s'agite, un chapeau vole en l'air, pour annoncer une de ces victoires partielles. Aussitôt le tirage est suspendu et la foule s'écarte pour livrer passage au vainqueur. Celui-ci s'avance vers le bureau, où son billet est vérifié et rapproché de la souche, et, s'il a réellement gagné, les numéros vainqueurs sont proclamés par le hérault.

Mais il arrive parfois que le joueur s'est trompé en marquant un numéro pour un autre, ou qu'il n'y a pas identité entre le billet et la souche. Alors la défaite du prétendant est annoncée par la continuation du tirage.

Quand le gain d'un des lots partiels est proclamé, le gagnant reçoit une ovation de la foule; mais, si le malencontreux joueur a fait suspendre inutilement l'opération, il est accueilli par une explosion de rires et de quolibets qui le forcent à aller cacher précipitamment sa confusion et sa honte.

Ces divertissements, plusieurs fois renouvelés, ne sont que des escarmouches servant à tenir en haleine les spectateurs; mais voici le drame qui va commencer. A mesure que le moment décisif approche, un silence solennel enchaîne toutes les paroles, tous les regards sont fixés sur la roue transparente, les cous s'allongent, les pieds se haussent, les joues s'enflamment, les yeux s'illuminent, les passions intérieures bouillonnent et l'expression des traits en trahit l'énergie.

Enfin une voix a crié : Tombola! A ce cri, qui fait évanouir tant

de rêves, un murmure de désappointement circule dans la foule. Mais on n'est pas encore complétement battu, il reste l'épreuve de la vérification. On examine celui qui s'avance, son billet à la main. Si son extérieur annonce un *poveretto* ou un *villano*, on l'entoure, on le félicite, on s'improvise son ami; il est porté en triomphe jusqu'à la tribune de l'aréopage. Mais malheur à lui, si c'est un *pajno!* De nombreux sifflets protestent contre l'immixtion de ce personnage dans une fête populaire, on lui barre le passage, il est hué, bousculé, brutalisé même, et il n'arrive qu'avec peine au pied de l'estrade, accablé de horions et couvert de *bleus*.

Au tumulte succède un moment d'attention, pendant lequel une ombre d'espérance voltige encore sur l'assemblée. S'il y a erreur, les illusions dorées reprennent leur cours, et les scènes précédentes se renouvellent avec plus de vivacité. Si la victoire est décisive, la foule s'écoule, paisible et silencieuse, satisfaite des émotions de la journée, et sans s'inquiéter si elle trouvera au logis un morceau de pain.

Tel est le spectacle d'une tombola, dont j'aurais pu accroître l'intérêt et dramatiser le récit, en racontant les diverses scènes qui viennent parfois égayer ou effrayer les assistants. Telles sont les rixes particulières, qui amènent le plus souvent la sortie du couteau, les lazzis et les satires populaires, qui provoquent de nombreux échos, et enfin les paniques, si bien organisées par les voleurs. En un instant la frayeur s'empare de la foule, qui se précipite jusque sur les baïonnettes des soldats. Les cris des femmes et des enfants, les rebuffades de la troupe, le désordre et le tumulte, tout cela forme un spectacle émouvant pour ceux qui sont tranquillement assis sur les estrades privilégiées. Ceux-là ne courent d'autre danger que de recevoir dans leurs bras quelque grosse femme rousse qui ne veut pas être consolée de sa frayeur intempestive. (*Historique.*)

Ce qui fait surtout la popularité de la Villa Borghèse, c'est qu'elle sert à l'un des plus grands plaisirs des Romains : la promenade en voiture. C'est là que les femmes vont faire admirer leurs riches toilettes plus ou moins légitimes, c'est là que les hommes

vont étaler la fraîcheur de leurs gants paille, le nœud de leur cravate, la coupe de leur habit et le brillant de leur chaussure; c'est là enfin que le peuple romain, qui ne connaît ni bonnets ni blouses, va rivaliser d'élégance avec les gens du monde.

La voiture est une nécessité pour les Romains. Cette dépense fait essentiellement partie du budget de chaque ménage. On peut lui retrancher ce qu'on voudra sur le confortable et sur la cuisine, mais il faut bien se garder de toucher à la toilette, à la loterie et à la voiture.

On comprend et on excuse l'amour de la femme romaine pour la voiture. C'est là qu'elle paraît avec tous ses avantages. Ses attaches sont communes, ses extrémités grossières, et sa démarche ressemble à celle de l'oie : même prestance, même majesté; on ignore laquelle des deux est le type. Dans le fond d'une voiture tout cela disparaît, pour laisser en évidence les dons précieux de la nature.

Il n'y a pas dans le monde de beauté comparable à celle des femmes romaines. Les parisiennes n'ont que la grâce de la tournure et l'élégance des manières. Les anglaises ont un éclat qui dure ce que durent les roses, mais elles sont dégingandées et ont les coudes pointus. Les Andalouses sont vives et agaçantes et elles possèdent le pied et la main des femmes de pure race, mais elles pèchent par un excès d'embonpoint et par l'exiguïté de la taille. Les Circassiennes, qu'on vante beaucoup trop, sont mignonnes et langoureuses, mais elles ne savent tirer aucun parti de leurs charmes. La Romaine possède la majesté de la stature, la beauté de la tête, l'abondance de la chevelure, l'éclat des dents, l'élégance du col, la pureté et la robusticité des formes. Et ce n'est point à Rome comme dans toutes les villes du monde : ici la règle c'est la beauté, l'exception c'est l'imperfection.

L'homme qui cherche à réunir le plus d'éléments de bonheur et de jouissances doit toujours choisir : une courtisane belle, une maîtresse jolie, une femme agréable et une amie laide. On trouve la première à Rome, la seconde à Séville, la troisième à Paris et la dernière à Naples. Toutes les autres femmes du monde ne sont que des variétés de ces types généraux. Il est bien entendu que dans

cette petite revue féminine je n'ai apprécié que les qualités physiques de la femme, considérée comme instrument de plaisir. C'est pour cela que je n'ai point mentionné les froides beautés du Nord. Certes, si j'avais voulu tenir compte des qualités morales, ma classification aurait été bien différente.

A Rome, les hommes sont moins beaux que les femmes. Ils ne brillent ni par l'éducation ni par les manières. Quoique très obséquieux, ils ne sont pas moins impolis et grossiers. Leur langage avec les femmes est peu civil; entre hommes, il est des plus cyniques. Les nuances de la délicatesse et les raffinements de l'urbanité leur sont inconnues. Je sais bien qu'on pourra me dire qu'à Paris, la ville la plus policée de l'univers, il est aujourd'hui de bon ton d'avoir mauvais ton. Cela est vrai; mais ceux qui se livrent à ces écarts savent parfaitement qu'ils oublient les lois de la bienséance, dont ils sont les fidèles observateurs dans certains salons, tandis que les Romains sont partout comme chez eux, au café ou au restaurant, où ils ne se gênent pas pour ôter leur habit.

Les jeunes gens de Rome sont infiniment trop esclaves de leur tailleur, de leur bottier, de leur chapelier. Il n'en est pas un seul qui, en se rendant à la promenade, ne s'arrête chez son gantier et ne fasse une longue station chez son coiffeur. Ce travers est une conséquence de la futilité de leur esprit, qui est loin de manquer d'intelligence, mais qui est dépourvu de culture. Je ne leur fais pas un crime de n'avoir eu à leur portée que des moyens d'instruction extrêmement bornés; la faute en est ailleurs. Le gouvernement romain est fort parcimonieux dans la distribution des lumières intellectuelles. On dirait qu'il croit son existence intéressée au maintien de l'ignorance, et qu'il est persuadé qu'on en sait toujours assez pour être moine.

A quatorze ou quinze ans, un fils de famille, qu'on ne destine pas à la prêtrise, a appris tout ce qu'il doit savoir. Il est jeté sur le pavé du *Corso*, dans les promenades, dans les cafés et dans les théâtres. C'est là qu'il complète son éducation. Il n'est nullement préoccupé de son avenir. Il sait que lorsqu'il sollicitera un emploi quelconque, on ne lui dira jamais : que savez-vous faire? mais

qu'on lui demandera : quels sont vos protecteurs? Or, comme tout le monde à Rome a un oncle cardinal, soit légitimement, soit de la main gauche, il en résulte que tout le monde obtient des emplois du gouvernement, ce qui assure une position et dispense du travail ; car il y a, pour faire marcher de travers toutes les administrations, dix fois plus d'employés qu'il n'en faudrait pour les faire fonctionner régulièrement.

Quant à tous ces promeneurs qui se rendent à pied à la villa Borghèse, la plupart sont des étrangers. Ceux-là sont faciles à reconnaître à leur mise excentrique, et même un peu négligée. Les femmes portent des chapeaux d'homme, et les hommes des châles de femme. Ceux-là ont toujours leur porte-monnaie bien garni, et ils pourraient se donner les agréments d'une voiture; mais ils viennent ici pour se promener, et non pour poser. Ceux-là connaissent d'autres jouissances que la parure et l'ostentation, ils n'emploient pas en futilités tout ce qu'ils possèdent et ne font pas de leur personne un bazar représentant tout leur capital. Ceux-là ne sacrifient pas le confortable au désir de briller, ils ne mettent point leur estomac à la torture pour ajouter une épingle à leur cravate, ils n'affichent point un luxe au dessus de leur fortune, ils ne sont pas oublieux de leur dignité personnelle, ils ne sont ni fanfarons ni mendiants, ni peu scrupuleux sur les moyens de se procurer ce qui leur manque ; enfin, si leurs vêtements sont simples et sans prétention, ils ont acquitté les mémoires de leurs fournisseurs. Vous voyez bien que j'ai raison de dire qu'il est aisé de les reconnaître.

S'il se trouve quelques Romains parmi les piétons, c'est que la semaine n'a pas été bonne; on n'a trouvé aucun *forestiere* à plumer. Dans ce cas, ils auront soin d'essuyer, en dehors des grilles, leur brillante chaussure, avec le double exemplaire du mouchoir qu'ils ont apporté exprès, et quand ils ne pourront plus être soupçonnés d'être allés à pied, ils se camperont sur le trottoir du *Corso*, pour voir le défilé des voitures rentrant dans Rome. Là ils étaleront leurs grâces dans des poses étudiées, et ils salueront familièrement de la main ceux qui passent en équipage, afin de faire croire à ceux qui ne les connaissent pas qu'ils ont des amis hautement placés.

Pour aujourd'hui on peut assurer hardiment qu'il n'en est pas un seul qui possède un écu dans sa poche.

Mais qui donc est le mortel privilégié qui dans Rome possède un écu? Avec un écu on obtient tout : les prières de l'Église, les faveurs du gouvernement, la protection de la police, un accueil encourageant des plus inhumaines. Un écu c'est le Pactole, le Pérou, la Californie et l'Australie, représentés par la toilette, la voiture, la loterie et le théâtre. Avec un écu on est le maître du monde, et si quelqu'un possède ce talisman, c'est qu'il l'a volé et qu'il n'a pas payé ce qu'il doit. O puissance de l'écu! nulle part tu n'as des adorateurs plus serviles que dans le berceau même d'une religion qui enseigne le détachement des biens de ce monde et le mépris des richesses matérielles.

XIV

LA PLACE DU PEUPLE

Il y a peu de villes qui possèdent une entrée comparable à celle de Rome appelée la porte du Peuple. Au milieu d'une place elliptique se dresse un obélisque de granit rouge, couvert d'hiéroglyphes. C'est le premier monolithe égyptien apporté à Rome. Il fut placé dans le grand cirque, d'où il fut relevé, quinze siècles plus tard, par Sixte-Quint. Au pied de cet antique monument, sont quatre fontaines de style égyptien. Sur les côtés, on voit deux autres fontaines monumentales. De l'axe de la place partent trois grandes artères qui s'enfoncent dans la cité. A droite, une plantation de cyprès détache sa sombre silhouette sur un ciel d'azur. A gauche s'échelonnent les terrasses du Pincio, ornées de verdure, de trophées, de colonnes, de statues, de bas-reliefs, de portiques et de balustrades. Enfin, pour compléter cet ensemble, deux églises sont placées à la porte du Corso, uniquement pour avoir le prétexte d'élever deux coupoles jumelles concourant à l'ornementation de la place.

Il faut venir à Rome pour voir des églises servir de joujoux à des architectes pour les besoins de la symétrie. Mais on veut que l'étranger entrant dans la ville sainte soit frappé par le grand nombre de temples chrétiens. Ce nombre s'élève déjà à trois cent soixante-sept pour une population de 180,000 habitants. On trouvera que c'est beaucoup, surtout si l'on fait la comparaison avec Paris, qui n'a pas une église pour 20,000 âmes. A Rome, on trouve que ce n'est pas trop, car on en construit tous les jours de nouvelles.

La place du Peuple est peu animée, parce qu'elle n'est point entourée d'habitations. Un couvent, une caserne, deux maisons et trois églises, voilà tout ce qu'on y voit. Dans les jours de fête, comme à Pâques et à la Saint-Pierre, cette place est envahie par les flots d'une population, toujours avide de spectacles, qui vient assister à l'incendie d'un feu d'artifice appelé la *Girandola*.

La foule est aussi compacte qu'un jour de tombola, mais ce ne sont ni les même incidents, ni les même émotions. Il n'y a que les voleurs qu'on retrouve partout à Rome, et qui sont encore de la partie. Aujourd'hui les passions violentes reposent, la curiosité seule est excitée. Il est intéressant d'observer combien la multitude est calme et disciplinée. Ce n'est point ici comme à Paris, où les cris des gamins, les interpellations burlesques, les trépignements d'impatience, renforcés par l'air *Des lampions*, viennent distraire le spectateur. Ici tout est grave et digne : les conversations ne sont ni plus bruyantes ni plus animées qu'à l'ordinaire, elles ne sont point assaisonnées de gros sel, le public daigne écouter la musique et semble même y prendre plaisir. Aussi l'observateur trouve-t-il peu de chose à recueillir dans cette foule décente et contenue. Le spectacle n'est point là : il est tout dans ce qui va se passer.

Les feux d'artifice ne sont pas beaux à Rome, mais il faut bien se garder de dire cela devant les Romains, qui s'imaginent qu'il n'y a rien de comparable dans l'univers. Ils se composent de deux bouquets de fusées, lancées au commencement et à la fin, d'une grande pièce fixe, représentant presque toujours une façade d'église, de feux de Bengale aux couleurs variées, d'une quantité de pièces

tournantes, et enfin de nombreuses détonations d'artillerie. Les Romains aiment passionnément la guerre innocente et le retentissement du canon innocent. Quant à la guerre vraie, ils aiment assez qu'on la fasse pour eux.

Mais si, comme je l'ai dit, le feu d'artifice est médiocre, le site choisi pour ce divertissement est admirable. Les belles rampes du Pincio se prêtent merveilleusement aux effets pyrotechniques. Ces grandes cascades de feu descendant du haut de la terrasse jusque dans la fontaine colossale, ces eaux jaillissantes qui brillent comme des cristaux à facette, cette riche verdure et ces nombreux monuments de marbre, éclairés par les reflets de flammes fantastiques, tout cela offre aux yeux éblouis un spectacle féerique.

Et pourtant les Romains regrettent encore l'ancien emplacement affecté à ces fêtes, qui se donnaient naguère sur la plate-forme du fort Saint-Ange, d'où les Français ont chassé la poudre joyeuse et inoffensive, pour y installer la poudre terrible et homicide.

Mais il est dans la nature de l'homme de regretter ce qu'il n'a plus, comme de désirer ce qu'il n'a pas encore. L'imagination, cette ennemie du bonheur, nous fait jeter un voile sombre sur le présent, qui nous appartient, et pare d'un reflet doré le passé et l'avenir, qui ne nous appartiennent point. On a vu des femmes pleurant des maris qui les battaient et des hommes regrettant le temps de la férule ou des pensums. Tous les regrets ne sont que des illusions. Ce ne sont pas les choses passées que nous pleurons, c'est notre jeunesse. Nous ressemblons tous, plus ou moins, à ces vieilles femmes qui prétendent que les miroirs d'aujourd'hui ne valent pas ceux d'autrefois, ou à ces vieillards qui soutiennent que les femmes de leur temps étaient plus aimables et plus jolies.

La place du Peuple est encore parfois le théâtre d'une scène de barbarie digne du temps du moyen âge, et qui attire un grand concours de curieux. Celle-là se passe au grand jour et en plein soleil, et plus elle a de témoins, plus l'effet en est salutaire. C'est ce qu'on appelle le *cavalletto*. Les papes ont aboli la torture, ils ont renoncé à la *mazzolata*, qui consistait à faire dépecer un homme vivant par le bourreau, mais ils ont conservé le *cavalletto*, parce qu'il est

rare que mort s'ensuive et que ce spectacle divertit le peuple romain.

On dresse au milieu de la place un échafaud sur lequel on fait monter le patient, revêtu d'un simple pantalon de toile. On enserre ses pieds dans un étau de bois, on l'étend sur un chevalet et l'on retient ses mains dans deux autres étaux. Quand il est solidement attaché, on administre sur la partie postérieure et charnue de son individu un nombre de coups de nerf de bœuf proportionné à la gravité du délit qu'il a commis. Les coups sont appliqués d'un bras vigoureux, au grand contentement du public, qui applaudit à chaque coup bien retentissant, et qui siffle quand le bras de l'exécuteur semble faiblir. La victime est ensuite transportée dans un hôpital, où on lui donne les soins que réclame son état.

Ce supplice est, comme on voit, assez semblable aux peines disciplinaires en usage dans les armées de certaines nations qui se disent civilisées. On a introduit récemment dans le code militaire anglais des modifications qui rendent l'application de cette peine un peu moins fréquente; mais on s'est bien gardé de la supprimer, parce que *John Bull* professe un grand attachement aux anciens usages. Il lui plait d'être battu, parce que ses aïeux étaient battus, et l'on a jugé à propos de ne pas lui retirer cette satisfaction. Un journal anglais a publié dernièrement la statistique des coups de fouet distribués dans l'armée en 1860. Le nombre de ces gratifications s'est élevé à 8,597.

XV

LE CORSO

La rue du *Corso* a une étendue de quinze cents mètres, et une largeur moyenne de douze mètres. Dans toute autre capitale, ce serait une rue mesquine ; à Rome, c'est une rue magnifique, comparée aux autres, qui sont étroites, tortueuses et sombres. Il est à propos de faire cette observation, parce qu'on trouve immanqua-



blement dans toutes les descriptions de Rome cette phrase ambiguë : le *Corso* est la plus belle rue de la cité. Cela est vrai, mais cela ne prouve rien, car tout est relatif.

La rue du *Corso* tire son nom des courses de chevaux qui ont lieu pendant le carnaval, et dont l'usage remonte au pontificat de Paul II, au quinzième siècle. Elle est percée sur l'ancien Champ de Mars, à peu près dans la direction de la voie *Flaminia.* Dans des fouilles pratiquées en 1622, sous Urbain VIII, on retrouva l'ancien pavage en gros blocs de lave, à une profondeur de six mètres près de la place *Colonna*, et de trois mètres à la place du Peuple. L'élévation du sol actuel au dessus de l'ancien est encore insuffisante pour préserver cette rue des inondations du Tibre.

Quand les Français s'emparèrent pour la seconde fois de Rome, en 1809, le *Corso* était à peine couvert dans le milieu d'une langue de pavé irrégulier et raboteux. Il n'était nullement éclairé ni balayé. Il y avait des bouches d'égout au milieu de la chaussée, et à la place de trottoirs, on voyait sur les côtés des rangées de gradins servant de lieux de réunion, après la promenade du soir. Les dames de la haute société romaine avaient l'habitude de stationner devant le palais *Ruspoli*, et passaient plusieurs heures, dans une complète obscurité, en compagnie d'élégants abbés, de fringants prélats et de galants cardinaux. — L'administration française commença par inaugurer un système d'éclairage jusqu'alors inconnu, et qui mit fin aux désordres scandaleux si longtemps tolérés par les papes. Puis elle dressa des projets pour la suppression des bouches d'égout au milieu de la rue, pour le nivellement du sol et la construction de trottoirs, pour le pavage complet et régulier et enfin pour l'organisation d'un service de nettoiement de la voie publique. Ces diverses améliorations s'accomplirent successivement, à l'exception du nettoiement qu'on ne parvint à organiser que d'une manière incomplète, parce qu'il n'est pas facile de faire renoncer la population romaine à ses habitudes de malpropreté. Il n'a fallu rien moins qu'une troisième occupation française pour engager l'édilité romaine à créer un service de balayage quotidien.

Les dimanches et les jours de fête, le nettoiement est suspendu.



Il n'y a que les coiffeurs qui jouissent du privilége de travailler ces jours-là. Les balayeurs se reposent, par respect pour le commandement de Dieu, et peut-être aussi par soumission à la police, car on trouverait parmi eux des individus assez disposés à enfreindre la loi divine, sous prétexte qu'ils ont besoin de manger. Mais ces hommes, dont l'estomac a si peu de foi, sont avantageusement remplacés par les dames romaines, qui se chargent de la besogne. La rue du *Corso* est infiniment plus propre après la promenade dominicale que si les agents du balayage y étaient passés. Des milliers de robes traînantes, à large envergure, sont bien plus efficaces que quelques maigres balais, promenés négligemment d'une main paresseuse. Ces dames apportent une grande émulation dans l'accomplissement de cette œuvre officieuse. La répartition de la tâche commune se fait avec beaucoup d'impartialité, et chacune d'elles tient à emporter des preuves irrécusables de son active coopération.

Enfin, pour compléter les améliorations du *Corso*, l'éclairage au gaz y a été installé en 1853. Rome a été la dernière capitale de l'Europe à adopter cette conquête de la science moderne ; mais, malgré son culte pour la routine et son horreur pour toute innovation, elle a fini par se soumettre à la loi irrésistible du progrès. La voix qui a prononcé l'arrêt irrévocable contre Ahasvérus a été entendue par l'humanité tout entière, qui marche et marche sans cesse, sans que rien puisse arrêter son élan providentiel.

Il n'y a rien de remarquable dans les maisons sans élégance et les palais sans distinction qui bordent le *Corso*. L'entrée de chaque habitation est un dépôt d'ordures. Les escaliers sont une continuation de la voie publique ; ils servent au même usage, on y fait les mêmes choses. Toute construction un peu spacieuse et possédant une façade de quelque apparence porte le titre de palais, et je ne comprends pas pourquoi les casernes et les prisons qui sont dans les conditions voulues, sont exclues de cette catégorie. Il n'y a dans Rome que trois ou quatre palais vraiment dignes de ce nom, et encore manquent-ils de jardins.

C'est au *Corso* que se terminent les promenades quotidiennes, Les voitures, après avoir parcouru les allées de la villa Borghèse

et soulevé la poussière du *Pincio*, font invariablement deux tours au *Corso*. Tout finissant à Rome à l'heure de l'*Ave Maria*, c'est le moment où la population entière se répand dans les rues. Le commis dépose sa souquenille de bureau pour reprendre sa tenue de ville, il ajuste son lorgnon dans le coin de l'œil et va singer le grand seigneur. Le marchand quitte ses affaires pour s'aligner sur sa porte. L'ouvrière regagne son domicile plus ou moins conjugal, et se mêle en passant à la foule des promeneurs. Les fenêtres se garnissent de curieux ; les trottoirs sont encombrés par ceux qui, n'ayant pu se rendre à la promenade, se rangent symétriquement sur la bordure, afin de passer en revue les voitures remplies de jolies femmes. Celles-ci ont une manière particulière de saluer, en agitant vivement leurs doigts. Si la main qui salue ainsi était tant soit peu jolie, ce serait adorable.

En outre de cette promenade de tous les jours, il y en a une toute spéciale qui a lieu le dimanche au sortir de la messe, entre midi et une heure; mais celle-ci se fait à pied. Il n'est même pas convenable de traverser le *Corso* en voiture à cette heure-là. Toutes les femmes portent ostensiblement à la main un livre, relié avec luxe et servant à plusieurs fins. Cela donne une contenance; cela laisse croire qu'on sait lire, et enfin cela prouve qu'on revient de la messe. En effet, la plupart sont allées se montrer dans une ou plusieurs églises, car il faut que la toilette dominicale se produise partout. Cette toilette fait sa première apparition à la messe, puis elle se promène une heure au *Corso*, puis elle a un moment d'interrègne : c'est quand on rentre chez soi, et qu'on se met à manger pour quatre baïoques de charcuterie, deux baïoques de *broccoli* en salade, deux baïoques de fromage, et si c'est un jour de fête, un pied de fenouil ou de céleri cru. Tel est le menu du dîner d'une famille romaine. Pendant ce temps, la toilette disparaît. Si c'est l'hiver, elle fait place à un vêtement sans nom, sordide et dégoûtant; si c'est l'été, on reste en jupon et en corset, étalant aux yeux des enfants les sources nutritives où ils ont puisé la vie. L'opération du dîner étant terminée, ce qui n'est pas long, on se couche et l'on fait la sieste.

Après deux heures de repos, la toilette dominicale reprend son empire, pour aller faire enrager ses rivales à la promenade du *Pincio;* puis elle s'éclipse de nouveau vers l'*Ave Maria*, pour reparaître, avec quelques attifets de plus, dans une loge de théâtre à *Tor di nona* ou à *Argentina*.

Une dame romaine ne peut point se permettre de se montrer seule au *Corso*. Comme le mari n'est jamais là quand on veut sortir, et que l'amant n'y est pas toujours, si l'on n'a pas des fils ou des filles, on se fait accompagner par sa servante. Si celle-ci ne possède pas des objets de toilette aussi élégants que ceux de sa maîtresse, cette dernière lui prête ses ajustements, ce qui n'empêche aucunement de s'en servir après. Une domestique pourvue d'une garde-robe bien montée est très recherchée dans un ménage romain. Plus la bonne est élégante, plus elle fait honneur à ses maîtres, car la toilette rapproche considérablement les distances. D'autres motifs servent en outre à établir entre patrons et serviteurs des rapports qui touchent presque à l'intimité. La domestique est ordinairement la confidente de sa maîtresse; elle la sert dans ses amours, et elle est sa complice dans les petites tricheries servant à grossir les dépenses quotidiennes de la maison. Ajoutons que le plus souvent le chef de la famille ne dédaigne pas de jeter un coup d'œil de convoitise sur sa servante, à la manière des anciens patriarches. Ce n'est pas tout : si l'on a des filles, la bonne leur sert d'institutrice pour des choses que les professeurs n'enseignent pas, ou qu'ils enseignent trop bien. Si leur éducation en ces matières est déjà complète, la bonne remplit auprès des demoiselles un rôle officieux que personne, à Rome, ne s'avise de trouver déshonorant. Enfin, il est des mères expérimentées, pleines de sollicitude pour la santé de leurs fils, qui ont toujours soin de prendre à leur service des filles jeunes et jolies, est-il besoin de dire et sensibles. Dans ce dernier cas, la servante ajoute un emploi de plus à ceux qu'elle cumule déjà : de confidente de la femme, de complaisante du mari et de messagère des demoiselles. Tout cela ajoute au crédit et à l'influence des domestiques, qui changent de place jusqu'à ce qu'elles aient trouvé toutes ces conditions réunies. Tout cela, joint aux relations qu'elles entre-

tiennent au dehors, sert à leur procurer ces toilettes élégantes qui les font souvent confondre avec leur maîtresse. Tout cela sert enfin à stimuler chez elles une ambition qui ne sera satisfaite que lorsqu'on sera devenue à son tour *padrona di casa*, en louant des chambres garnies aux étrangers. On parvient à cette haute position, soit en se procurant un mari quelconque, avec un mobilier par dessus le marché, soit en faisant des économies sur ses gages d'un écu par mois.

Il est, pour les dames romaines, une manière infiniment plus noble de se promener au *Corso* : c'est de se faire suivre par un valet à livrée, portant le livre de messe. Si l'on n'a pas un domestique mâle à son service, on loue le faquin du coin de la rue, ou quelque affidé de la maison, et on lui fait endosser la livrée-omnibus en permanence dans l'antichambre. Ce moyen est beaucoup plus distingué, mais il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir supporter cette dépense. Une heure de cette corvée se paie un paul.

La promenade du dimanche est loin d'avoir le parfum aristocratique de la promenade en voiture. Les grandes dames rougiraient de s'y montrer : d'abord parce qu'une grande dame ne doit pas marcher, et ensuite parce qu'elle ne peut s'exposer à être coudoyée par la gentille ouvrière qui a ouaté le corsage de sa robe ou tourné le bavolet de son chapeau. Mais la nature, qui ne connaît point d'aristocratie, répartit également ses dons aux diverses classes de la société, et les promeneurs du dimanche surpassent souvent en beauté les promeneuses de tous les jours.

Mais c'est en temps de carnaval que le *Corso* atteint son plus haut degré de gloire et de magnificence.

Ce temps de réjouissances si renommées, qui attire à Rome un si grand concours d'étrangers, commence l'avant-dernier samedi qui précède le fameux jour connu de tous les *titis* de l'univers sous le nom burlesque de mardi-gras. Ce serait par conséquent onze jours complets de folies et de saturnales, s'il n'en fallait retrancher d'abord deux jours du dimanche. Quoique l'on soit beaucoup moins rigoureux observateur du dimanche à Rome qu'à Londres ou à Genève, il n'en est pas moins défendu de profaner ce saint jour par des

excentricités carnavalesques, sous prétexte que, Dieu ayant interdit le travail, il devait s'ensuivre qu'on doit interdire le plaisir, comme si le travail était un plaisir! Demandez à ceux qui y sont contraints.

Un autre jour est encore retranché de la série des divertissements du carnaval : c'est le vendredi. Ce jour était plus particulièrement consacré par les païens à Vénus, et par la loi générale des compensations, les chrétiens en font aujourd'hui un jour de mortification et d'abstinence. Le vendredi figure aussi bien dans le calendrier des dévots que dans celui des vieillards. Ceux qui s'imaginent que rien n'est plus agréable à Dieu que de s'imposer des privations ne manquent pas de s'abstenir ce jour-là de tous les plaisirs que Dieu a mis à notre portée. C'est qui ce fait qu'il n'y a jamais à Rome ni bals, ni soirées, ni représentations théâtrales, ni divertissements quelconques le vendredi.

Enfin, il arrive parfois qu'il se rencontre dans le cours du carnaval quelque jour fêté par l'Église. Dans ce cas, c'est une perte sèche pour le diable : ce jour est impitoyablement retranché.

Après tous comptes faits, il ne reste que huit jours, et quelquefois sept jours de carnaval; mais on peut dire que ce sont des jours pleins, car il ne reste pas la moindre place pour une pensée sérieuse. Le travail est arrêté, les affaires sont suspendues, il n'y a que la loterie et le mont-de-piété qui ouvrent boutique. C'est l'époque de l'année où le premier de ces établissements reçoit le plus de baïoques, et l'autre le plus de guenilles. Qu'importe qu'on gagne! qu'importe qu'on mange! pouvu qu'on s'amuse! telle est la devise philosophique des Romains.

Dès le matin du jour si impatiemment attendu, on remarque dans le *Corso* une activité inaccoutumée. Les artisans de tous les états travaillent comme s'ils étaient de vaillants ouvriers. Les loueurs de voitures ou de costumes, les marchands de fleurs, de bonbons et autres objets spéciaux pour le carnaval, ouvrent trois heures plus tôt qu'à l'ordinaire leurs magasins, qui se ferment à midi. Les marteaux retentissent pour achever les loges que l'on improvise partout où l'on peut entasser des curieux. La spéculation s'empare

des moindres recoins, les trottoirs sont convertis en galeries, les portes des maisons et des boutiques deviennent des amphithéâtres, et l'empressement des étrangers est tel qu'un bon nombre des habitants du *Corso* retirent de la location de leurs balcons ou de leurs fenêtres, pendant la joyeuse semaine, le montant de leur loyer de l'année. Les maisons se pavoisent de draperies éclatantes, aux bordures et aux franges d'or, les voitures se parent de housses élégantes et de festons de verdure, les chevaux ont sur leur tête des plumes, des aigrettes, des camellias, ils ont leurs flancs entourés de guirlandes de roses et sont couverts de harnais étincelants d'argent et d'or. Les angles des rues débouchant sur le *Corso* sont occupés par les marchands de bouquets et de *confetti* (1), qui remplissent l'air de leurs cris. Les hommes courent faire leurs achats de fleurs et de dragées. Les femmes préparent leurs plus beaux travestissements, parmi lesquels les costumes de *Frascati*, d'*Albano* et de *Nettuno* sont les plus recherchés, parce qu'ils sont les plus favorables à la beauté.

Enfin l'heure de descendre dans la rue est arrivée. La cloche du Capitole vient d'annoncer le commencement de la fête. Les dragons romains ont parcouru le *Corso*, précédés de leur brillante musique. Les autorités vont faire en grand appareil l'ouverture officielle du carnaval.

Voici monsignor le gouverneur de Rome, précédé d'un bruyant orchestre, escorté de ses gendarmes et étalant un grand luxe de voitures et de valets en somptueuse livrée. Voici un autre orchestre, à la tête du corps des sapeurs-pompiers, et voilà le sénat romain, avec ses robes d'or, ses carrosses couverts d'or, ses chevaux caparaçonnés d'or et sa longue suite de pages et de valets. En cet instant le *Corso* est envahi par une foule joyeuse et passionnée. Des milliers de voitures, remplies de femmes, se rangent des deux côtés de la rue, et les plus brillants équipages ne dédaignent pas de prendre place dans ces deux files qui ne peuvent avancer qu'au pas. Bientôt la longue rue ne suffit plus à les contenir, et leurs

(1) Bonbons.

replis s'étendent, d'un côté à la place d'Espagne et à la rue Condotti, de l'autre à la place de Venise et à la rue du Gesù. Un feu roulant de *confetti* s'engage de toutes parts, partant des fenêtres, des balcons, des estrades et de la rue, accablant ceux qui sont en voiture et qui ripostent avec ardeur. Une pluie de bouquets s'échange sans interruption, des poignées de *confetti* communs sont jetés aux indifférents, des masses de bouquets ordinaires sont envoyés à la foule; mais les bonbons fins, les devises galantes, les bouquets de luxe, sont réservés aux connaissances et aux amis. Les jolies femmes sont accablées de ces hommages, elles répondent par de gracieux sourires, et plus d'un de ces bouquets distingués renferment des déclarations passionnées et des sonnets admiratifs. Un grand nombre de bouquets ou autres objets de galanterie n'arrivent pas à leur adresse, ils sont la proie des gamins qui se battent pour les ramasser, avec la même vivacité que lorsqu'une main libérale fait pleuvoir au milieu d'eux des poignées de baïoques. Bientôt la rue est jonchée de fleurs et de *confetti*, mais les provisions sont inépuisables. Un grand sac est-il vide? une grande corbeille est-elle à sec? tout cela est immédiatement rempli, car des milliers de fournisseurs escortent les voitures. Des troupes de masques courent en criant au milieu des chevaux, au risque d'être écrasés, pour lancer en passant leur tribut sur les voitures, et frappant les piétons de leurs battes ou de leurs vessies. Dans cette diversité de travestissements bizarres, bouffons ou satiriques, on ne voit jamais un cynique Robert Macaire ou un ignoble chie-en-lit; ils sont propres, décents, et parfois même riches et élégants. On s'anime, on s'exalte à ces jeux enivrants. Hommes, femmes, vieillards, enfants, riches ou pauvres, puissants ou misérables, tous prennent part à ces transports, à ce délire. Des rois et des reines ne craignent point de se mêler à ces divertissements, dans lesquels ils aiment à oublier les soucis du pouvoir et l'esclavage de l'étiquette.

C'est dans ces jours de folie expansive qu'il faut voir les femmes romaines dépouillées de la gravité que leur impose leur titre de reines de beauté. Elles sont là tête nue, bras nus, épaules nues.

Leur regard brille, leur bouche sourit, leur sein palpite, tout leur corps est frissonnant de plaisir. Ce ne sont plus les vierges sublimes de Raphaël, les pudiques madones de Sasso-Ferrato, les saintes inspirées du Dominiquin ; ce sont les gracieuses nymphes de l'Albane, la voluptueuse Vénus du Titien, les fougueuses bacchantes de Rubens. Leurs magnifiques travestissements ajoutent encore à l'attrait de leurs séductions. Il n'y a sous ces costumes que des types d'une beauté idéale.

Et cependant il est encore des Romains qui regrettent le temps où tous ces charmants visages étaient couverts de masques. Oh! combien on doit remercier la police d'avoir fait disparaître ces abominables inventions de la laideur en débauche! On comprend le dépit et la rancune des prêtres, qui ne peuvent plus, comme autrefois, se mêler à ces joies profanes. Le masque cachait leur concupiscence. On excuse encore la mauvaise humeur de quelques maris jaloux, bien plus rares qu'on ne croit; mais on a de la peine à s'expliquer les regrets de la masse. Il faut en chercher la cause dans la pente naturelle qui porte les Romains à maudire en toute occasion leur gouvernement et leur police.

Persiste, ô sainte police, persiste dans ta mesure sage et tutélaire! Puissent tes craintes chimériques de complots imaginaires te poursuivre sans cesse! Conserve une ordonnance qui fait ta gloire, quoiqu'elle n'ait pas été faite dans ce but. Profite de l'occasion d'obtenir une éclatante réhabilitation dont tu dois éprouver le besoin, et laisse murmurer les prêtres et les jaloux! Nous n'avons besoin, dans ces jours de plaisir et de gaîté, ni d'hypocrites ni de trouble-fêtes. Oh! si tous les actes étaient aussi heureusement empreints d'intelligence et de bon goût, tu recevrais des félicitations universelles; tous les amis de la joie et les admirateurs de la beauté applaudiraient à ta sagesse, et je deviendrais moi-même l'un des plus fermes champions de ton pouvoir éclairé, moral et civilisateur.

Mais, à un signal parti du Capitole et répété de distance en distance par des boîtes d'artillerie, toutes les voitures vont disparaître. En un clin d'œil, il n'en reste plus une seule. Alors la rue

appartient au peuple, au vrai peuple, parmi lequel se glissent quelques Anglais que l'habitude de la boxe rend intrépides. Les combats de bouquets et de *confetti* recommencent plus vifs et plus acharnés que jamais. Malheur à l'imprudent qui porte un habit propre et un chapeau noir! mais surtout malheur à lui, s'il a le mauvais goût de se fâcher! Alors il est sifflé, hué, bombardé; des nuées de bouquets viennent fondre sur lui, des corbeilles entières de *confetti* pleuvent sur sa tête et sur ses épaules, et il ne lui reste d'autre ressource que la fuite pour se soustraire à ce nouveau genre d'ovation.

Bientôt une double haie de soldats vient se ranger des deux côtés du *Corso*, afin de laisser le milieu libre, en faisant refluer la population sur les bords. Si l'on emploie des soldats romains, qui n'ont jamais su faire observer une consigne, ce service est fait avec mollesse; si ce sont de ces mercenaires suisses ou allemands que le gouvernement pontifical aime à enrôler dans son armée, ceux-ci se livrent à toute leur brutalité. On demandera peut-être où sont les soldats français? Ils sont au milieu de la foule, et ils ne sont pas ceux qui s'amusent le moins.

Un peloton de dragons vient de passer au grand trot. Le voilà qui repasse, lancé à fond de train. L'espace est balayé pour laisser la place libre aux *barberi*. C'est ainsi qu'on appelle des chevaux de course en faveur desquels la municipalité institue des prix qui témoignent ou d'une profonde misère, ou d'une grande lésinerie. La modicité de ces encouragements, qui ne s'élèvent pas au dessus de cinquante écus, n'est point faite pour exciter l'émulation des éleveurs, et il est rare que les chevaux soient au dessus de huit. Une barrière officielle est élevée sur la place du Peuple, au pied de l'obélisque; on y conduit les coureurs, c'est de là qu'a lieu le départ.

Le court intervalle qui sépare le passage des dragons de la course des *barberi* est ordinairement rempli par des intermèdes grotesques. Le plus souvent c'est un facétieux qui lance un chien au milieu de l'arène. Le pauvre animal est accueilli par une explosion de cris. Il cherche en vain une issue; il est chassé, poursuivi,

ahuri et forcé de parcourir d'un seul trait toute la longueur du *Corso*. Ce genre de divertissement sert à tenir le public en haleine; c'est la petite pièce avant la grande.

Attention! voici le moment! La barrière qui retient les *barberi* est subitement levée. Aussitôt les coureurs s'élancent, libres de tout frein, stimulés par leur seule ardeur, et aiguillonnés par de petites balles à pointe d'acier qui leur piquent les flancs. Ils se précipitent, prompts comme la foudre, au milieu de la foule, qui fait éclater des transports de joie. Il est rare qu'il n'y en ait pas quelqu'un qui se dérobe et qu'on n'ait à déplorer la mort d'un individu. Mais qu'est-ce que la mort d'un seul, quand tant d'autres se divertissent! Les chevaux passent avec la rapidité de l'hirondelle devant le public qui les suit des yeux. Ils parcourent le *Corso* d'un bout à l'autre, les premiers encouragés par de bruyants applaudissements, les derniers accablés de huées et de quolibets.

Anssitôt après la course, la foule se disperse d'elle-même avec le plus grand ordre et la plus grande tranquillité. Le peuple romain est un peuple d'enfants. Il en a la curiosité, les fantaisies et les caprices, mais il n'en a pas l'indocilité. Ces masses, tout à l'heure si passionnées, s'écoulent lentement et en silence, sans qu'il soit jamais besoin de l'intervention des soldats. Chacun rentre chez soi, prêt à recommencer le lendemain. Alors on procède à l'inventaire de la quantité de plâtre qu'on a reçu sur sa personne dans la journée, et le total représente la somme de jouissances obtenues.

En France, cela ne se terminerait pas ainsi. Il y aurait immanquablement des rixes d'abord et des danses ensuite. A Paris surtout, il n'est point de fête complète, si l'on n'a bousculé des soldats et rossé des sergents de ville, et si l'on n'est allé danser aux guinguettes. A Rome, il n'y a jamais de collisions, et le peuple connaît à peine ce que c'est que la danse, tant les prêtres font bonne garde. La danse n'est point le plaisir populaire des Romains, c'est la promenade en voiture.

A Paris, le peuple travaille le dimanche et fait fête le lundi, afin de pouvoir aller se divertir en habits de travail. A Rome, le plus

grand bonheur est d'être bien vêtu et de se mêler aux gens bien vêtus. Il n'est pas rare d'être coudoyé le dimanche par un monsieur d'une mise irréprochable, donnant le bras à une femme élégante. On se retourne, et l'on reconnaît le mendiant à qui l'on a donné la veille.

A Paris, le peuple a ses lieux de réunion, ses cafés, ses bals, ses promenades. A Rome, il n'y a qu'un seul lieu de rendez-vous pour tout le monde : c'est le *Corso*.

A Paris, une fête publique se prolonge bien avant dans la nuit, quand elle ne l'absorbe pas tout entière. A Rome, tout finit à la nuit tombante. Une heure après, il ne reste plus aucune trace d'une journée agitée ; les cafés ne sont pas plus pleins qu'à l'ordinaire ; ils se ferment, pendant l'hiver à neuf heures du soir ; les rues sont silencieuses et désertes et l'on n'y entend, de loin en loin, que le pas retentissant d'un *forestiere* attardé.

Pendant huit jours, les scènes qu'on vient de lire se renouvellent. Mais le dernier jour, il faut aux Romains quelque chose de plus pour clore avec éclat la série des divertissements du carnaval. C'est pour cela qu'on y a ajouté la fête des *moccoletti*.

Le *moccoletto* est une petite bougie de la grosseur d'un tuyau de plume et de la longueur de quinze à vingt centimètres. Chacun tient dans sa main une ou plusieurs de ces bougies, et au premier son de cloche de l'*Ave Maria* tout s'allume à la fois et comme par enchantement, dans la rue, aux balcons, aux fenêtres, et jusque sur les toits. Le *Corso* offre en ce moment le magique coup d'œil d'une illumination splendide, irrégulière et mouvante. L'amusement consiste à éteindre le *moccoletto* de son voisin et à préserver le sien propre. Cela paraît bien simple et bien enfant. Rien n'est plus froid que d'expliquer cela en une ligne ; mais ce qui ne peut se rendre, c'est la gaîté, le brio, l'entraînement que les Romains apportent dans ce jeu. Il faut avoir vu cela pour s'en rendre un compte exact, tout ce qu'on pourrait dire ne donnerait qu'une idée très imparfaite de cette soirée féerique.

A l'apparition de ces milliers, de ces millions de feux, les transports des Romains éclatent avec toute leur fougue méridionale.

Les bouquets sont délaissés, les *confetti* sont dédaignés, le *moccoletto* triomphe sur toute la ligne. Gloire au *moccoletto!* honte à qui n'a point un *moccoletto!* A lui la royauté! à lui tous les honneurs de la journée! à lui la clôture de la joyeuse semaine! Pour lui tous les hommages, tous les regrets! Sans lui plus de jóie, plus de fêtes! Après lui le jeûne, la pénitence, les robes noires et les menaces de damnation. Allons! encore une heure de plaisirs mondains! et les *moccoletti* sont agités, exaltés, préservés de toute atteinte. En vain des poitrines puissantes le poursuivent de leur souffle, en vain les mouchoirs voltigent autour d'eux, en vain de longues perches armées de linges s'acharnent à les éteindre; toutes les attaques sont évitées, toutes les ruses sont déjouées, le *moccoletto* sort vainqueur de toutes les épreuves, il brille d'un éclat toujours plus vif; dans la mort même il puise une nouvelle vie, car pour un qui s'éteint, on en rallume dix, on en rallume cent!

Mais hélas! rien n'est durable sur cette terre de douleur. Tout bonheur est éphémère, toute joie a son terme, tout jour heureux a son lendemain néfaste. Entendez-vous la grosse cloche du Capitole? c'est une heure de nuit qui sonne, voici le glas funèbre du carnaval. Le renouvellement de la fête est remis à l'année prochaine, et l'année prochaine, combien d'entre nous n'y seront plus! Les lumières s'éteignent, les cris s'apaisent, la joie s'envole, et la foule se disperse avec une admirable résignation. Le carême, au visage pâle et ascétique, s'avance avec son saint cortége de prières et de privations. Chacun se soumet sans murmure aux mortifications qu'il traîne avec lui. Les prêtres vont prendre leur revanche, ils vont régner par la terreur. Cette population qu'on vient de voir si ardente dans ses joies mondaines montrera le même empressement à se rendre dans les églises, à suivre les sermons, à assiéger les confessionaux. Les pompes de la semaine sainte succéderont bientôt aux folies du carnaval; ce sera encore un spectacle, et les mêmes personnes qui s'enivraient naguère de plaisirs profanes se feront remarquer par leur assiduité à fréquenter tous les exercices de dévotion.

XIV

PLACE DE VENISE

La rue du Corso commence à l'une des plus belles places de Rome, et se termine à l'une des plus intéressantes. Cette place tire son nom d'un vieux palais crénelé qu'on appelle palais de Venise. Pour un voyageur léger et superficiel, la place de Venise et la large rue adjacente n'offrent qu'une série de vastes palais. Le philosophe y voit autre chose. Il voit d'abord, à l'angle du Corso, le palais Bonaparte; en face, le palais de l'Autriche; derrière, l'église des jésuites, et à gauche, le palais Torlonia. Le premier de ces édifices représente la puissance du génie, le second la puissance de l'ambition, le troisième la puissance de l'intrigue, et le dernier la puissance de l'argent. C'est ainsi que le penseur trouve partout matière à de profondes réflexions, et que le sage puise dans tout d'utiles enseignements. C'est qu'ils ne voient pas seulement avec les yeux, mais avec l'intelligence; c'est que là où d'autres n'auraient trouvé que des pierres plus ou moins bien assemblées et alignées, ils découvrent une pensée, et dans cet étroit espace ils trouvent réunis, par une combinaison fortuite, les emblèmes des plus puissants leviers des passions humaines.

Le palais Bonaparte ne présente à l'œil rien de remarquable, mais il a été illustré par une grande infortune : il a servi de demeure à la Niobé moderne, à la mère de Napoléon. Elle avait vu tous ses enfants couronnés, elle les vit tous un à un détrônés, persécutés, et tous, à l'exception d'un seul, la précédèrent dans la tombe. Celui qui fut l'empereur avait taillé, avec la pointe de son épée, des royaumes pour ses frères sur la carte de l'Europe, et si l'un d'eux ne fut point roi, c'est parce qu'il ne voulut point l'être. Après avoir soumis le monde, distribué des couronnes, humilié ses ennemis, la fortune se lassa de le suivre, la trahison l'enlaça de ses embûches, la haine et la jalousie le torturèrent; mais la gloire lui resta fidèle.

L'implacable Angleterre le riva sur un rocher au milieu des mers; elle trouva un geôlier sans entrailles pour le faire souffrir, et l'Angleterre est devenue pour tout Français un objet de haine, pour tout homme généreux un objet de mépris. Jamais cette nation déloyale n'effacera la tache qui souille son écusson. L'histoire tracera en traits de feu cette page navrante et accusatrice.

Mais il est sorti de ces faits des leçons profitables. Les peuples ont appris à connaître cette puissance qui se fait un jeu de sa félonie, on n'a plus foi dans ses promesses fallacieuses, son or lui-même ne sert plus à fomenter des divisions et des troubles sur tous les points du globe, parce qu'on sait qu'elle tient école ouverte de conspiration et d'assassinat. On a mesuré ses forces, et l'on s'est étonné de son impuissance; on a regardé en face le colosse, et on lui a reconnu des pieds d'argile. On l'a vue se couvrir de ridicule sur des champs de bataille où d'autres moissonnaient la gloire, et tout son prestige s'est évanoui. Naguère elle était tremblante devant des sauvages, aujourd'hui elle se débat dans la crise du coton, et demain nous serons témoins de sa ruine, juste prix de sa mauvaise foi et de ses rapines. Chaque voile qui apparaît à l'horizon lui semble l'avant-courrière du châtiment qui lui est réservé. Il se peut que les intérêts généraux de la politique fassent momentanément de l'Angleterre une alliée; jamais ils n'en feront une amie. Son gouvernement peut vivre en bonne intelligence avec d'autres gouvernements, mais il n'obtiendra jamais ni estime ni sympathie. Enfin, la nation la plus généreuse entre toutes, et qu'il n'est pas besoin de nommer, peut imposer silence à ses ressentiments, mais il ne dépend pas d'elle d'oublier.

Du fond de ce palais solitaire, la mère de douleur assistait silencieuse à toutes ces catastrophes. Jamais une plainte ne s'échappa de ses lèvres, jamais une larme ne vint mouiller sa paupière. Sa prière fervente s'élevait vers celui qui donne et retire à son gré les couronnes aux rois de la terre. Elle le priait de lui conserver son dernier espoir, son dernier amour, celui qui s'était vu saluer roi de Rome dans son berceau. Mais l'astucieuse Autriche s'était emparée de sa personne, et il était aisé de prévoir le but

de ses odieuses machinations. Il était jeune, il était beau, il était fort et courageux, et pendant que beaucoup disaient en France : Il viendra et il vaincra, l'Autriche, sa marâtre, murmurait tout bas : Il ne viendra pas et il ne vaincra pas. On le dépouilla d'abord de son titre de roi pour l'affubler d'un nom barbare et ridicule. Puis commença pour la victime ce long supplice de toutes les heures, de toutes les minutes, qui ne devait avoir de terme que dans la mort. Alors, toujours muette et soumise, l'aïeule quitta la terre avec dignité. Non moins inconsolable que Rachel, elle fut moins faible et plus résignée. Elle ne pouvait prévoir alors que le vieux tronc produirait des rameaux vigoureux et féconds.

Le 31 janvier 1836, un cercueil entouré de quelques amis fidèles au malheur sortait de ce palais, accompagné des regrets unanimes de la population romaine.

Celui qui ne saurait pas qui habite le lourd palais qu'on voit en face le devinerait en le voyant. Cette immense forteresse, à l'aspect sombre et féodal, hérissée des créneaux et entourée de machicoulis, cet extérieur délabré, cet intérieur silencieux, tout cela ne peut convenir qu'à l'ambassadeur autrichien. Cette construction n'a pourtant été faite ni par l'Autriche ni pour l'Autriche; mais, si celle-ci avait eu un palais à ériger pour son représentant, elle ne l'aurait point fait faire autrement.

Le palais de Venise fut construit en 1468, par Paul II, qui puisa les matériaux au Colossée, et les fortifications dont il est entouré prouvent que déjà à cette époque les papes ne se trouvaient pas suffisamment gardés par l'amour de leurs sujets, et qu'ils jugeaient à propos de se garantir contre leurs entreprises. Ce palais servit de demeure au roi de France Charles VIII, lorsqu'il allait s'emparer du royaume de Naples, qu'il lui fut plus facile de conquérir que de conserver. Le pape Paul IV en fit cadeau, en 1561, à la république de Venise.

Il est inutile de chercher à pénétrer dans ce palais. D'abord il n'y a rien à voir que des oripeaux et des vieilleries, car l'Autriche est aussi pauvre que fière. Ensuite on trouverait immanquablement un Suisse chamarré de galons qui barrerait le passage.

Non loin de ce palais est un vieux monument tumulaire, dont l'inscription un peu effacée date du temps de la République. Ce tombeau fut élevé par le sénat et le peuple romain, en l'honneur de l'édile plébéien Publicius Bibulus, pour avoir rempli avec intégrité les devoirs de sa charge. Cette faveur insigne prouve que les magistrats intègres n'étaient pas communs dans l'ancienne Rome, puisqu'on éprouvait le besoin de leur consacrer des monuments et que celui-ci est le seul qui soit parvenu jusqu'à nous.

Ce monument de l'ancienne Rome s'est conservé presque intact. Le peuple romain s'est rué avec fureur sur tout ce qui rappelait le culte de ses dieux, la puissance de ses rois, la gloire de ses empereurs; il a brisé les autels et les idoles, il a renversé les colonnes et les statues, il a saccagé les temples, profané les tombeaux, détruit les arcs de triomphe, incendié les palais, il a enseveli sous des montagnes de décombres des thermes, des cirques, des amphithéâtres, et il a respecté ce modeste monument, parce qu'on y avait gravé sur la pierre le souvenir des vertus de l'un des siens.

Derrière le palais de Venise est une église charmante, dédiée à saint Marc. Ce nom rappelle aussitôt Venise, et tout souvenir de Venise me plaît.

Il est certainement arrivé à plus d'un voyageur de faire un parallèle entre Venise et Rome, et, dans ce jeu de l'imagination, l'avantage n'était pas toujours à l'orgueilleuse cité des Césars et des papes.

Les femmes de Rome sont belles, celles de Venise sont séduisantes. On trouve à Rome de parfaits modèles pour des statues de reines, de Pallas et de bacchantes; Venise possède des types de Psyché, de nymphes et de ces belles Vénus aux cheveux dorés, que le pinceau magique de Titien a transportées sur la toile, ruisselantes de volupté. Chez la Romaine le plaisir est vif, emporté, brutal; chez la Vénitienne il est délicat, raffiné, sympathique. L'une mord et l'autre caresse; l'une aime Hercule, l'autre adore Adonis; l'une excite les passions violentes, l'autre inspire les passions durables.

Le peuple de Rome est rude, fier, irascible, agressif; celui de Venise est doux, humble, patient inoffensif. Le Romain excuse le

vol et honore l'assassinat; le Vénitien a horreur de l'un et de l'autre. Le Romain a des goûts grossiers : il aime le vin âpre, la friture nauséabonde, les fruits verts, les légumes crus; le Vénitien a les goûts recherchés : il lui faut des vins liquoreux, des mets légers, des pâtisseries à la crème, des fruits glacés. Également passionnés pour la musique et pour la poésie, l'un chante les combats de Roland et l'autre les amours d'Armide. Tous deux chérissant la paresse, ils savourent avec volupté les douceurs du *far niente;* mais qu'on les réveille quand ils font la sieste, l'un portera instinctivement la main à son couteau, l'autre se mettra à pleurer comme un enfant.

Dire qu'on aime mieux les églises de Venise que celles de Rome passerait pour un blasphème ou pour une hérésie parmi les Romains qui ne trouvent rien de comparable à la colossale basilique de Saint-Pierre ; mais ceux qui préfèrent la grâce et l'élégance à la majesté et à la force resteront étonnés à l'aspect de Saint-Pierre et seront charmés en voyant cette gracieuse imitation de Sainte-Sophie de Constantinople, connue sous le nom de basilique de Sainte-Marie. Enfin, si ce n'était une foule de souvenirs pieux qui se rattachent à la fondation des églises de Rome, il n'y aurait pas dans cette ville dix églises à visiter, tandis qu'il y en a vingt dans Venise qui sont des panthéons ou des musées.

Quant à la magnificence des palais, aucune ville du monde ne peut rivaliser avec Venise. Ceux de Rome sont des casernes, ceux de Venise sont des Alhambra. Et pour bâtir les premiers on n'a eu qu'à ramasser à terre des débris d'anciens monuments, tandis qu'on est allé chercher dans tous les coins du monde les riches matériaux pour fonder les derniers sur le sable mouvant des lagunes.

Nous ne quitterons pas la place de Venise sans visiter, au carrefour voisin, une station d'omnibus conduisant à Saint-Paul-hors-des-Murs. Voici la recette employée pour fabriquer une de ces voitures économiques. On prend une vieille carcasse de diligence, ou l'on rajuste ensemble deux fiacres hors de service. On établit dans l'intérieur deux banquettes dures et étroites, recouvertes d'une étoffe usée et graisseuse. On tend sur les parois un calicot fané,

afin de laisser croire que cela sert de housse à une garniture qui n'existe pas. Les glaces des châssis sont remplacées par des rideaux décolorés et flottants, ne préservant ni de la pluie, ni du soleil, ni de la poussière. On attelle à cela deux rosses étiques, un conducteur grossier et un cocher insolent. C'est là dedans qu'on entasse les individus qui ne redoutent ni l'odeur de romain, ni la fumée de ce qu'on vend à Rome pour du tabac. Il faut surtout que le voyageur qui monte dans ces guimbardes soit doué d'un tissu cellulaire tout à fait dénué de sensibilité. Cette dernière condition est de rigueur pour affronter les piqûres d'une multitude d'insectes dont ces établissements ambulants sont toujours pourvus. Une once de poudre aux puces répandue dans un de ces véhicules suffirait pour recueillir un litre de ces implacables ennemis de l'homme, qu'ils trouvent si succulent.

L'heure du départ de l'équipage du public est incertaine. On attend toujours qu'il soit plein pour le mettre en branle; en sorte qu'on aurait parfois le temps d'aller à Saint-Paul et de revenir avant qu'il ait bougé. Voilà comment on entend à Rome l'organisation d'un service d'omnibus.

XVII

LE CAPITOLE

Le mont Capitolin se divise en deux éminences, séparées par une petite vallée. Sur la hauteur du sud-ouest, s'élevait la fameuse citadelle de Romulus. Sur celle du nord-est était le célèbre temple de Jupiter Capitolin. Entre les deux monticules, il y avait un petit espace appelé *intermontium,* servant d'asile à tous les bandits des pays voisins. Ceux-ci étaient parfaitement accueillis sans aucune espèce de papiers, car le régime salutaire des passe-ports n'était pas encore inventé, et ils étaient surtout les bienvenus, s'ils amenaient avec eux des femmes et des filles. C'est ainsi que s'est recrutée dans l'origine la population de Rome.

Les Romains d'aujourd'hui savent cela, et cependant ils ne sont pas moins fiers. Le métier de bandit attire leur sympathie, parce qu'il exige de la bravoure. Ils estiment celui qui brave toutes les lois pour satisfaire ses passions ou sa vengeance. Quand un transtévérin a donné un coup de couteau à un autre et l'a tué, le peuple survient qui s'écrie : *poveretto!* Vous croyez peut-être que cette exclamation de pitié s'adresse à la victime? détrompez-vous : elle est pour le meurtrier, qu'une justice impitoyable osera faire arrêter et punir.

Il existe une grande confusion dans l'énumération des divers monuments de l'ancien mont Capitolin. Les anciens historiens n'étant nullement d'accord à ce sujet, il n'est pas étonnant que les savants de nos jours ne s'entendent pas davantage. Les uns placent la citadelle à droite et le temple de Jupiter à gauche, les autres font tout le contraire. Je n'ai point la prétention de débrouiller ce chaos.

Ce qu'on appelle aujourd'hui le Capitole se compose de deux corps de bâtiments adossés. Celui qui est tourné vers le Forum représente une espèce d'usine, élevée sur les substructions de l'ancien *Tabularium*. C'est là que s'élaborent les règlements et ordonnances de la municipalité romaine. Celui qui est sur la place dite du Capitole a reçu le nom de palais du Sénateur, quoiqu'il ne serve point de résidence à ce majestueux personnage.

Au dessus du palais s'élève une haute tour carrée servant de campanile. La grosse cloche du Capitole ne sonne que dans les occasions solennelles. C'est elle qui annonce la mort du pape et l'ouverture du carnaval.

Quel singulier rapprochement! mais tout est contraste et antithèse dans la cité des papes. On y voit des princes travestis en mendiants, parcourant le Corso tous les vendredis, pour recueillir quelques baïoques, et de vrais mendiants qui dotent leurs filles comme des princes. On y voit de pauvres ouvrières, de misérables domestiques étalant de riches toilettes dans des voitures élégantes, et des princesses, de véritables princesses, lavant les pieds à de grossières pèlerines. On y voit des abbés pimpants et

mondains se produisant dans les lieux publics avec des femmes de vertu équivoque, tandis que des hommes du monde, qu'on appelait naguère des viveurs, se couvrent de bure et se font moines. On y voit des personnages de la plus haute aristocratie admettre familièrement à leur table leurs propres serviteurs, d'illustres cardinaux passant leur temps à jouer aux cartes avec les valets, et des rois et des reines prenant plaisir à se faire jeter à la figure des poignées de plâtre par la canaille.

Mais l'un des contrastes les plus frappants c'est la comparaison de l'état actuel de ces lieux avec ce qu'ils étaient autrefois. Sur l'emplacement du plus magnifique temple de l'antiquité, de ce temple où l'on déposait les dépouilles opimes, et où l'on couronnait les triomphateurs, s'élève aujourd'hui un humble couvent de moines franciscains. A la place de cette citadelle redoutable où veillaient sans cesse d'intrépides soldats, sont entassées d'ignobles constructions abritant une population de mendiants. Enfin le sénat romain, si sage, si puissant, si glorieux, a fait place à un simulacre de sénat, composé d'un seul individu, revêtu d'une robe d'or pour figurer dans les cérémonies publiques, et dont l'autorité dérisoire n'égale point celle d'un maire du plus infime village de France.

Des deux côtés de la place du Capitole, on voit des bâtiments parallèles qu'on dit avoir été construits par Michel-Ange. Celui qui est adossé à l'église renferme une collection de marbres antiques rivale de celle du Vatican. Je n'accompagnerai point l'amateur dans cette visite indispensable, mais je lui donnerai quelques conseils utiles. Ainsi, il faut bien se garder d'aller à ce musée les jours où il est ouvert au public. Ces jours-là, il est défendu aux gardiens d'ouvrir la porte d'un petit cabinet où se trouve la belle statue grecque dite la Vénus du Capitole, digne pendant de l'Apollon du Belvédère et ayant sur ce dernier l'avantage d'être parfaitement intacte. Les gardiens ne manquent pas d'exécuter la consigne, non par obéissance, mais parce que, l'étranger étant obligé de revenir, cela leur procure un double pourboire. On peut donc se présenter hardiment les jours où les visiteurs n'entrent pas. Il n'est pas à Rome de porte si bien fermée qu'elle résiste à l'attraction de quel-

ques baïoques. On trouvera un gardien très avare d'explications, surtout s'il voit qu'il a affaire à un amateur passionné des arts. Vous croyez peut-être que cette réserve doit porter un grand préjudice au budget des recettes ordinaires du gardien? Connaissez mieux l'astuce italienne. Le rusé compère a pour but d'exciter le visiteur à lui acheter un exemplaire prétendu unique d'un catalogue, dont il consent à se défaire par pure obligeance pour le dilettante, au risque de se compromettre, et qu'il fera payer fort cher sous prétexte que l'édition est entièrement épuisée.

En face de ce splendide musée, est le palais dit des Conservateurs. C'est ainsi qu'on appelle des magistrats institués pour alléger le poids de la charge du sénateur, qui n'a rien à faire. Ce palais a aussi la prétention d'être un musée, et afin que les illustrissimes conservateurs aient l'air de conserver quelque chose, on y a réuni une collection d'objets de bric-à-brac d'un mérite fort contestable.

Enfin nous avertirons le visiteur que, derrière ce palais, au fond d'une affreuse ruelle, il existe une porte introuvable donnant accès dans une galerie de tableaux. La ville de Rome est si riche en collections de ce genre, que celle-ci, qui serait admirée partout ailleurs, paraît misérable. On n'y trouve rien de Michel-Ange, rien de Raphaël, rien de Léonard de Vinci, du Titien, du Corrége; mais, à défaut de chefs-d'œuvre, on s'arrêtera avec plaisir devant quelques tableaux qui ne sont pas sans mérite.

Sur l'un des côtés de la place du Capitole s'élève, sur les restes du temple de Jupiter, l'église de Sainte-Marie dite *in Ara Cœli*. En voyant à Rome tant d'églises implantées sur les ruines d'anciens monuments, on est d'abord tenté de crier à la profanation de l'art; mais, quand on réfléchit que, sans cette manie de tout sanctifier, il ne resterait peut-être plus rien d'ancien, on se félicite des heureux résultats d'une malencontreuse idée, à laquelle on doit la conservation du Panthéon, du Colossée, etc.

L'église d'*Ara Cœli* a la forme des anciennes basiliques romaines. Elle a trois nefs, divisées par des colonnes dépareillées, empruntées à d'anciens monuments. Le célèbre tableau de la Madone de Foli-

gno a été remplacé sur le maître-autel par une antique peinture attribuée au pinceau de l'évangéliste saint Luc. Toutes les fois qu'on trouve, dans une église de Rome, une image de la Madone, bien noire et bien enfumée, on peut être certain qu'on la dit peinte par saint Luc, qui était médecin, et non peintre. Cette croyance erronée, répandue parmi le peuple ignorant, est partagée, ou du moins encouragée par le clergé, qui n'est guère plus juste appréciateur des arts.

Mais ce qui fait surtout la célébrité de l'église d'*Ara Cœli*, ce qui assure aux moines qui la desservent une immense popularité, c'est la possession d'un trésor inestimable, en grande vénération chez le peuple romain. Ce trésor c'est le *Santo Bambino*. C'est ainsi qu'on appelle un enfant Jésus grossièrement sculpté en bois et richement emmailloté. La tradition rapporte que, lorsque ce morceau de sculpture fut terminé, son auteur, qui était, dit-on, un pâtre de Sicile, résolut de le colorier. En conséquence, il se rendit à la ville voisine pour se procurer les ingrédients nécessaires ; mais il fut bien étonné lorsque, à son retour, il trouva son ouvrage parfaitement accompli. Le sculpteur s'extasiait sur ce miracle. Un si beau travail, disait-il, ne pouvait avoir été fait que par les anges, et il regrettait que ces derniers ne lui eussent pas épargné un voyage et des frais inutiles. Si cette chronique est vraie, on ne peut que féliciter les anges sur leur talent de coloristes.

Les moines d'*Ara Cœli* sont possesseurs de ce trésor miraculeux, et ils ont inventé plusieurs manières de s'en servir. Il remplace avantageusement le saint Sacrement lorsque, dans les jours solennels, ils donnent la bénédiction au peuple ; et en effet, qu'est-ce qu'une pièce d'orfévrerie, en cuivre doré, fabriquée par la main des hommes, auprès d'un objet d'art exécuté par les envoyés célestes? Parfois la sainte relique est portée auprès des femmes en couche, qui sont aussitôt délivrées avec facilité et sans douleur. Mais le plus souvent c'est quand un malade est dans un état désespéré, qu'on envoie chercher le *Santo Bambino*, toujours disposé à prêter son saint ministère. Celui-ci est apporté auprès du moribond, on allume des cierges, l'assistance se met en prières

et la consultation commence. Si les joues du *Bambino* se colorent d'un léger vermillon, le malade est sauvé; si, au contraire, elles pâlissent, il n'y a plus qu'à prier pour le repos de son âme.

Hé quoi! dira-t-on, l'enfant divin n'a donc pas le pouvoir de guérir? J'ai fait moi-même cette réflexion, et je me suis permis de l'exprimer devant les moines gardiens de la sacrée relique. — S'il guérissait, me répondit-il, les fidèles qui ont foi en lui ne mourraient jamais, et cela dérangerait l'ordre établi. Je m'inclinai devant cette réponse pleine de bon sens et de sagesse, et je me rappelai aussitôt la fable de Garo.

Les consultations du *Santo Bambino* sont gratuites, mais elles entraînent quelques menus frais. Il faut compter : un écu pour la voiture qui le transporte, un écu pour les cierges et un écu pour le sacristain. Total trois écus, c'est à dire quinze fois le prix ordinaire d'une visite de médecin à Rome. Certes, on ne peut pas dire que c'est trop cher.

Une grande partie de la considération et de l'influence dont jouissent les moines d'*Ara Cœli* est due à la présence chez eux du *Santo Bambino;* mais il paraît que celui-ci ne se trouve pas moins bien de son séjour dans la sainte maison. L'anecdote suivante, qui est connue de Rome entière, en fournit une preuve irrécusable.

Une pieuse dame, qui avait fait demander la sainte relique, conçut un jour la pensée de s'en emparer. Admirez la ferveur d'une foi qui porte jusqu'au larcin! La dame fit arranger un *Bambino* de contrebande et le substitua au premier, en ayant soin de lui restituer les joyaux et les pierreries dont il est orné. Les moines ne s'étaient point aperçus de la supercherie, et ils croyaient avoir remporté leur vrai trésor, lorsque, dans le milieu de la nuit suivante, on fut réveillé au couvent par un grand bruit qui se faisait à la porte. On se leva, pour en connaître la cause et en murmurant contre l'importun qui venait interrompre le sommeil du juste, et l'on trouva le vrai *Bambino*, qui s'était échappé furtivement de la maison où il était retenu et qui, ayant réussi à dégager du maillot une de ses jambes, frappait avec son petit pied, pour se faire ouvrir l'entrée de sa demeure favorite et privilégiée.

Depuis ce jour, le *Santo Bambino,* miraculeusement retrouvé, a été réintégré dans son sacré berceau; il a repris possession de ses bijoux offerts par les fidèles, il est entouré d'une surveillance respectueuse, et, afin de perpétuer le souvenir de cet événement mémorable, on laisse à découvert le pied qu'il avait sorti de ses langes. C'est en cet état qu'il figure tous les ans dans la splendide crêche, dressée le jour de Noël dans une chapelle, convertie en un théâtre.

Parmi les personnages obligés qui font partie de la mise en scène, il faut compter en première ligne Auguste et la Sibylle, revêtus d'éclatants oripeaux. On donne pour raison que l'empereur, consultant un jour les livres sibyllins, reçut, en ces lieux mêmes, la révélation de la naissance du Sauveur du monde.

La présence d'Auguste et de la Sibylle à la crêche de Bethléem n'a rien qui choque l'érudition du peuple romain. En supposant un peu moins d'ignorance aux moines d'*Ara Cœli,* ceux-ci se garderaient bien de s'écarter de la tradition. Mais, si les habiles édificateurs de cette crêche suivent invariablement un usage consacré, ils font de grands efforts d'imagination pour donner à leurs tableaux beaucoup de variété. Leur chapelle est un vrai théâtre, ayant sa rampe, ses frises, ses coulisses, ses machines, etc. Le fond, splendidement illuminé, représente parfois l'humble village de Bethléem, transformé en une somptueuse cité; parfois le paradis terrestre, avec une multitude d'animaux et de personnages, parmi lesquels j'ai vu figurer une fois un zouave pontifical. Sur le premier plan, on voit le *Bambino* avec la Madone et saint Joseph, ainsi que l'âne et le bœuf traditionnels. Enfin on voit, au dessus de tout cela, tantôt l'apothéose de quelque saint en faveur, tantôt l'assomption de la sainte Vierge, et tantôt le paradis tout entier, avec le Père éternel, son divin Fils et le Saint-Esprit, environnés des Séraphins, des Chérubins, des Trônes, des Dominations, des Vertus, des Puissances, des Archanges, des Anges, et enfin de l'innombrable cohorte des saints et des élus.

Cette superbe exhibition serait suffisante pour exciter l'admiration d'un peuple enthousiaste et fanatique, mais les bons moines connaissent encore d'autres moyens d'attirer une nombreuse clien-

tèle dans leur église. Ils érigent au bas de la grande nef un tréteau sur lequel on voit apparaître successivement des enfants de huit à dix ans, qui viennent débiter avec emphase des morceaux de prose ou de poésie, ayant toujours pour sujet la naissance du *Santo Bambino*. En voyant les gestes à contre-sens dont ces pauvres enfants accompagnent leurs récits, il est aisé de voir que si l'on est parvenu à les inculquer dans leur mémoire, il a été moins facile de les faire pénétrer jusqu'à leur intelligence.

Voilà comment on célèbre dans l'église d'*Ara Cœli* la sainte fête de Noël, voilà ce qu'on juge propre à entretenir les sentiments de piété de la multitude, voilà enfin ce qui attire aux moines de cette église une haute réputation de savoir et de sainteté et qui leur assure un immense crédit sur ce peuple crédule, ignorant et superstitieux.

XVIII

LE COLOSSÉE

Voici l'une des plus grandes ruines du monde. Ce monument colossal fut d'abord nommé amphithéâtre *Flavio*, du nom de Vespasien, son fondateur. Vers le huitième siècle on l'appela *Colosseum*. Ce nom lui a été conservé par les Allemands, par les Anglais et par la plupart des peuples modernes. Les Français ont voulu faire un joli mot et ils ont fabriqué celui de Colysée. On me permettra de ne pas accepter cette gentillesse et d'employer le mot Colossée, traduction plus exacte de celui des Romains.

Le Colossée fut achevé en l'an 80 de notre ère. Titus, trouvant que le monument ne s'achevait pas assez vite, fit venir un certain Gaudentius et lui assigna un délai de trois ans pour le terminer. Celui-ci prit douze mille Juifs parmi les captifs amenés de Jérusalem, il leur fit faire l'office de bêtes de somme et, avant l'époque fixée, le Colossée était prêt. Il fut inauguré par des fêtes qui durèrent cent jours. Ce bon empereur, qu'on se plaît à nous repré-

senter comme regrettant chaque journée qui n'avait pas été marquée par un de ses bienfaits, y fit égorger cinq mille bêtes et plusieurs milliers de créatures humaines. Quant à ces dernières, on n'en dit point le nombre. Est-ce par pudeur? Non : c'est parce que les hommes ne coûtaient rien, et qu'une population de condamnés, de vauriens et d'esclaves ne valait pas la peine d'être comptée.

Le Colossée servit, pendant plus d'un siècle, aux combats des gladiateurs et des bêtes féroces. Le peuple romain commençait à se blaser, ses émotions s'émoussaient; il fallait les ranimer par quelque chose de plus nouveau, de plus excitant. Néron avait commencé les persécutions contre les chrétiens, ses successeurs érigèrent leurs supplices en spectacles, et l'on vit une série d'empereurs rougir l'arène du Colossée du sang des martyrs, moins par haine contre les chrétiens que pour flatter les goûts de la multitude.

Lorsque Constantin jugea à propos de transporter le siége de l'empire à Constantinople, parce que ses crimes l'avaient rendu odieux à Rome, le Colossée cessa d'être le théâtre de fêtes de sang. Aux douzième et treizième siècles, il fut converti en forteresse et occupé alternativement par les guelfes et les gibelins. Quelques années plus tard, il servit à des tournois et à des carrousels. Puis, on vit les papes s'acharner à sa destruction. Les plus grands palais de Rome et plusieurs édifices furent construits avec les débris du Colossée. On puisait là comme dans une carrière. Pendant le séjour des papes à Avignon, ses matériaux furent mis en vente. Plus tard, on y installa un hôpital, puis une fabrique de draps, puis un théâtre où l'on représentait des drames religieux; ensuite on arracha ses pierres, pour en faire de la chaux, enfin on mura ses arcades, qui furent remplies de fumier, pour produire du salpêtre, et un habile terrassier, nommé le pape Clément X, trouva ingénieux de faire recouvrir l'arène du Colossée de sept mètres de terre, afin que le sol imbibé du sang des martyrs ne fût point profané.

Mais si les anciens papes ont tout fait pour éloigner la popula-

tion du Colossée, les papes modernes font ce qu'ils peuvent pour l'y attirer. On a planté une croix au milieu, on a érigé à l'entour quatorze affreuses niches où l'on a peinturé des scènes de la Passion, on a dressé un tréteau sur lequel un capucin vient prêcher dans le désert tous les vendredis; enfin on voit sur chacun des piliers de l'entrée occidentale une croix grecque, incrustée dans une tablette de marbre. L'inscription placée au dessous annonce qu'en baisant une de ces croix on gagne un an et quarante jours d'indulgences. Ce n'est pas tout : un simple baiser donné à la croix du milieu rapporte encore deux cents jours de la même faveur. Ainsi, en une seule visite on peut recueillir mille dix jours d'indulgences, et, en renouvelant pendant trente-six jours cet exercice peu fatigant, on amasse près de cent ans d'indulgences.

Et l'on ose dire que les papes font un trafic de ces choses saintes! Il est impossible d'être plus généreux et plus désintéressé. Quel profit peuvent-ils retirer de quelques baisers dévots? On pourrait leur reprocher, au contraire, une prodigalité qui tend à discréditer ces récompenses mystiques. C'est, en effet, ce qui arrive. Bien loin que ces amorces servent à attirer les fidèles au Colossée, on n'y rencontre jamais personne, si ce n'est des artistes venant y puiser des inspirations dans lesquelles les indulgences n'entrent pour rien, et des Anglais qui font semblant d'admirer un monument dont ils s'amusent à compter les arceaux, les colonnes et les pierres.

Après avoir fait un exposé rapide de l'histoire du Colossée, on nous dispensera d'en décrire la forme que tout le monde connaît. Je me bornerai donc à dire que ce monument pouvait contenir quatre-vingt-dix mille spectateurs assis et vingt mille sous les portiques. On voit que nos salles de spectacle d'aujourd'hui sont bien mesquines, comparées aux cirques et aux amphithéâtres de l'antiquité. Il est vrai que les représentations qu'on y donne sont loin d'offrir l'attrait de celles d'autrefois. Des gamins affublés de masques hideux et de maillots verdâtres, des bûchers et des échafauds de carton, des poignards qui ne piquent pas, des haches qui ne taillent pas, des naufrages qui ne mouillent pas, des enfers qui

ne brûlent pas : voilà ce qu'on montre au public, qui sait parfaitement que tout cela est faux et qui ne prend aucun intérêt à des drames impossibles.

On dira peut-être que nos mœnrs se sont adoucies, que le peuple a des goûts plus délicats, que des spectacles de sang provoqueraient son dégoût. Voyez ce qui se passe les jours d'exécutions capitales, allez sur la place de la Roquette, le jour où un criminel célèbre monte sur l'échafaud, pour payer, comme on dit, sa dette à la société : on y compte les spectateurs par milliers. Allez voir en Angleterre les combats de boxeurs. Croit-on que John Bull sera seul à battre des mains et à épier l'agonie de la victime? Les plus nobles gentlemen, les dandys les plus raffinés s'enivrent à ces luttes sanglantes, établissent des paris homicides sur la force d'un poignet, et se mêlent parfois eux-mêmes à ces jeux de bêtes sauvages. Allez assister en Espagne aux courses, ou pour mieux dire aux boucheries de taureaux, et vous verrez les transports de la foule à chaque nouvel exploit du héros de la fête. Mettez des hommes nus, tenant une arme impuissante, en présence de lions et de tigres affamés, essayez de faire réellement poignarder César, décapiter Charles Ier ou écarteler Ravaillac sur la scène, et vous verrez si vos salles ne sont pas trop petites! Non, non, l'espèce humaine ne s'est point améliorée. La malédiction de Dieu pèse toujours sur elle, implacable et éternelle.

Rien n'est poétique comme les ruines. L'imagination de l'homme se plaît à évoquer les souvenirs du passé, à réédifier ce que le temps a détruit. Le poète y trouve ses inspirations les plus élevées, l'artiste y puise ses plus beaux sujets d'études, l'archéologue y retrouve des traces d'une civilisation éteinte, le philosophe en fait l'objet de ses profondes méditations, enfin l'homme religieux y est ramené à la fragilité des choses humaines et à la grandeur incommensurable du Créateur.

Tous les monuments élevés par un peuple de conquérants ont disparu, laissant à peine des traces sensibles, et pas une étoile n'a bougé dans le firmament, et la nature est toujours aussi jeune, aussi fraîche, aussi luxuriante, et les sources et les fleuves coulent

sans cesse, et la mer est toujours renfermée dans les limites que l'Éternel lui a tracées, et la terre est toujours aussi riche, aussi généreuse ; elle agrandit son domaine en étendant son domaine sur les cités détruites, et au bout de quelques siècles, qui ne sont qu'un point imperceptible dans l'éternité, elle ouvre son sein vierge au laboureur, sur cette même place où s'élevaient les merveilles des arts.

Tel que le temps et les hommes l'on fait, le Colossée est le plus majestueux débris de Rome. Quand cette masse imposante fut élevée, Rome avait perdu la liberté, mais elle avait encore la gloire et la puissance. Liberté, gloire et puissance : tout cela a fui, et le Colossée est resté. Plus heureux que les hommes, les monuments laissent des souvenirs plus durables. Qui sait aujourd'hui les noms de ceux qui ont bâti les pyramides d'Égypte? Voyez le cadavre qui est devant vous : comme il montre avec fierté ses profondes blessures ! comme il étale avec orgueil son squelette décharné ! comme il a su se faire une belle couronne de plantes sauvages et parasites ! Le temps est le plus grand des artistes, il poétise tout ce qu'il touche et les ouvrages des hommes n'ont de valeur que lorsqu'il les a consacrés. C'est lui qui a coloré ces pierres d'un ton chaud et qui a rempli ces crevasses des fleurs jaunes du violier. Le Colossée est toujours majestueux et sublime ! Aussi grand dans sa misère et sa nudité qu'aux jours de sa richesse et de sa gloire, plus poétique dans la solitude et le silence qu'animé par une fourmillière de spectateurs, il est là, dans son éloquence muette, comme une source inépuisable de méditations. Il est beau sous un ciel noir, comme sous un soleil rutilant, il est beau dans la nuit sombre, comme aux pâles clartés de la lune, il est beau dans son ensemble comme dans ses moindres détails. Son aspect a inspiré les plus grands poètes, et il serait téméraire de chercher à exprimer après eux ce qu'on éprouve en sa présence.

Il arrive parfois que quelques-uns de ces Anglais qui, après avoir vendu des montagnes de chaussettes et de foulards, voyagent à l'étranger par économie, se donnent la fantaisie de faire éclairer le Colossée aux feux de Bengale. C'est alors une fantasmagorie mesquine et puérile. Il faut, pour rendre ce spectacle imposant,

une illumination splendide, comme celle qui fut faite en 1857 par Sa Majesté l'impératrice douairière de Russie. Les reflets rouges, blancs ou verts, de ces feux éclatants donnaient à ces ruines un aspect féerique. Ces lueurs, vives, claires ou blafardes, passant au travers des arceaux et des fenêtres, donnaient au monument, tantôt l'aspect d'un ardent incendie, tantôt l'apparence d'un magnifique clair de l'une, tantôt enfin une teinte fantastique. Qu'on se représente une multitude d'êtres humains, venus là tout exprès pour faire ressortir, au milieu de ces ruines gigantesques, la frêle structure d'un corps chétif et malingre, qu'on nous dit fait à l'image de Dieu. Qu'on s'imagine l'effet puissant d'un formidable orchestre, faisant retentir une musique semblable à celle de l'évocation des nonnes, dans le *Robert le diable* de Meyerbeer, de l'ombre de *Ninus*, dans la *Sémiramis* de Rossini, ou de la statue du Commandeur, dans le *Don Juan* de Mozart. Non, l'imagination la plus stérile ne saurait rester insensible à la magie d'un pareil tableau.

Il est vrai qu'il y avait, non loin de là, la parodie de toutes ces belles choses. Un autre orchestre, placé au milieu du Forum, faisait entendre des airs de quadrilles et de polkas, infiniment plus agréables aux oreilles des femmes et des femmelettes. Les propos les plus futiles, les lazzis les plus stupides, circulant de bouche en bouche, prouvaient combien sont rares les âmes d'élite qui s'ouvrent à la poésie. On dissertait sur l'effet produit par ces lueurs étranges sur les teints des femmes et sur leurs ajustements, on supputait les sommes dépensées pour cette illumination, enfin les amoureux, qui ne manquent jamais une occasion de débiter leurs fades paroles, faisaient tourner au profit de leurs entreprises téméraires la distraction des mères ou des maris.

XIX

BASILIQUE DE SAINT-JEAN DE LATRAN

L'église de Saint-Jean de Latran est la première en dignité du monde catholique, ainsi qu'il résulte de l'inscription suivante qu'on

lit sur la façade : *Sacrosancta Lateranensis ecclesia, omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput.* Lorsqu'un pape prend possession de la chaire de Saint-Pierre, il devient *ipso facto* évêque du siége de Saint-Jean de Latran, métropolitain des églises suburbicaires, primat d'Italie et patriarche d'Occident.

Sur l'emplacement occupé par cette église, il existait autrefois un palais, entouré de jardins, appartenant à un certain Lateranus, l'un des amants de Messaline, lequel, après avoir mené une vie de débauche, s'avisa de conspirer contre Néron, qui le fit mettre à mort et s'empara de tous ses biens.

Qu'on traite sans pitié les conspirateurs, et qu'on fasse même tomber leur tête, c'est un débat entre les gouvernements et eux ; mais la confiscation blesse le sens de l'équité. Pourtant en ce temps-là elle était pratiquée comme chose juste. Les papes trouvèrent bon de conserver cette tradition, dont ils usèrent longtemps à leur profit, et l'on voit encore de nos jours des gouvernements qui se disent civilisés employer à outrance ce moyen pour effacer des nationalités vivaces qui ont le tort de ne pas vouloir mourir.

Donc, le palais de Lateranus et ses dépendances étant passés dans le domaine impérial, Constantin en fit cadeau au pape saint Sylvestre. Celui-ci y fit construire une église qui s'appela longtemps basilique constantinienne ; mais, en l'an 1144, le pape Luce II la mit sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste et de son homonyme l'évangéliste. Dès lors elle prit le nom de Saint-Jean de Latran, qu'elle conservera jusqu'à ce qu'il plaise à quelque autre pape de le changer.

Quand on a lu, à l'entrée de l'église, l'inscription fastueuse rapportée ci-dessus, on s'attend à trouver un intérieur d'une grande magnificence ; l'homme de goût éprouve une déception. L'ancienne colonnade a disparu sous des piliers gros et courts, le plafond, qu'on dit dessiné par Michel-Ange, est plat et bas, les statues monstrueuses placées dans les niches sont du style le plus extravagant et revêtues de draperies impossibles ; enfin on aperçoit dans le fond un tabernacle gothique, dont la forme élancée jure avec l'architecture de l'édifice.

C'est dans ce tabernacle que l'on conserve, avec d'autres reliques, des fragments des têtes de saint Pierre et de saint Paul, enchâssés dans des bustes d'argent avec les têtes et les mains d'or. On voyait naguère autour du monument une petite galerie extérieure servant à montrer au peuple, non pas les saintes reliques, mais la riche enveloppe qui les contient. C'est tout ce qu'il faut au peuple, qui n'adore jamais que la superficie. Dans une restauration récente, la galerie a disparu. Aujourd'hui, quand on veut faire l'exhibition des reliques, on tire une ficelle, les rideaux s'ouvrent et les objets sacrés apparaissent derrière une grille en bronze doré.

L'autel papal, d'un goût très simple, recouvre un autre ancien autel qui devait être bien plus simple encore : c'est celui qui a servi à saint Pierre et à ses successeurs jusqu'à saint Sylvestre. En ces temps-là, on célébrait le culte divin sans pompe, sans magnificence; les saints mystères s'accomplissaient sans faste, sans ornements, une table de bois ou de pierre suffisait pour le sacrifice de la messe, une croix grossière et quelques fleurs des champs étaient les seules décorations des temples. Les prêtres n'étaient pas moins inspirés, ni les fidèles moins croyants, les prières des uns et des autres n'étaient pas moins ferventes, elles s'élevaient du fond des cœurs, sans bruit, sans ostentation, vers celui qui est la source de tout bien, et elles n'étaient pas moins exaucées, car les hommes étaient plus heureux.

On a jugé à propos de changer tout cela. Nous sommes loin du temps où un pape, se présentant au palais de Latran, était rudoyé par un suisse qui le prenait pour un mendiant, et auquel il répondait avec douceur : mais, mon ami, je suis le pape. Crosse de bois, évêque d'or, dit un ancien proverbe, qui ajoute : Crosse d'or, évêque de bois. A la simplicité on a substitué la richesse : on a inventé des autels d'or, des tabernacles d'or, des vêtements, des calices, des candelabres d'or ; on a converti les églises en musées, les cérémonies religieuses sont devenues des spectacles, on y court par curiosité, par coquetterie, au lieu d'y être attiré par un sentiment de piété ; on s'y montre agité, distrait, au lieu d'y être pénétré et recueilli. Je ne sais ce que la religion y a gagné, mais je sais

ce qu'elle y a perdu. Marius vainqueur disait un jour au sénat romain : « Le bruit des armes m'a empêché d'entendre ce que disaient les lois. » Ne pourrait-on pas dire que l'éclat de l'or et la fumée de l'encens empêchent d'apercevoir Dieu dans les temples?

La place de Saint-Jean de Latran est ordinairement déserte, mais il y a certaines époques de l'année où elle est fort animée.

Le dimanche qui suit la solennité de la Fête-Dieu, le pape assiste à la procession de Saint-Jean de Latran, laquelle, après avoir fait le tour de la place, traverse une longue salle d'un hôpital consacré aux femmes atteintes de la fièvre intermittente. Ce jour-là, la salle est transformée en chapelle. Il y a partout des fleurs, des draperies, des guirlandes et des galons. Les malades sont adossées à des oreillers, dans des lits très propres, et elles attendent, en récitant des prières, le passage du Saint-Père. La foi de ces braves femmes est si ardente qu'il n'est pas rare de voir s'opérer parmi elles des guérisons jusque-là rebelles aux traitements de la science, et attribuées naturellement à la présence du pontife.

En France, pays de Voltaire et de voltairiens, il ne manque pas de gens qui refuseraient de croire à ce fait, ou qui seraient disposés à l'incriminer. Qui sait même si nos tribunaux correctionnels, si susceptibles, n'y verraient point ce qu'ils appellent l'exercice illégal de la médecine? Pourtant rien n'est plus facile à expliquer. Ne voit-on pas tous les jours des estropiés, des infirmes et des perclus se traîner péniblement jusqu'à un lieu quelconque de pèlerinage, et en revenir guillerets, après avoir suspendu leurs béquilles à l'autel de quelque saint? La foi, qui transporte les montagnes, ne peut-elle pas opérer quelques cures naturelles? Et qu'y a-t-il de surprenant à voir un pape guérir de la fièvre, quand on sait que les anciens rois de France guérissaient les écrouelles? Rien que pour cela, on regretterait les rois de France.

La procession, composée comme à l'ordinaire de laquais en grande livrée, de soldats en grande tenue et de prêtres en grand costume, défile entre deux rangées de femmes en grande toilette. C'est au moment où elle se trouve engagée entre les files de chaises

occupées par les dames, que les voleurs opèrent leur razzia, au moyen d'une de ces paniques qu'ils s'entendent si bien à organiser. Tout à coup, au premier cri parti de la foule, chacun s'enfuit épouvanté ; le désordre, la confusion, la terreur, sont à leur comble, et, quand le calme se rétablit, le tour est fait.

Le jour de l'Ascension, le pape donne sa bénédiction du haut du balcon de la basilique, et la place de Saint-Jean de Latran est remplie de fidèles, avides de recueillir cette précieuse faveur. Cette solennité est moins imposante que celle de Saint-Pierre, cependant elle a son cachet de majesté comme toutes celles où intervient la personne du pape. Il n'y a plus ce concours d'étrangers qui encombrent Rome pendant la semaine sainte et disparaissent aussitôt après, mais la population des campagnes est toujours aussi empressée, parce qu'elle est toujours pleine de foi; les Romains sont toujours aussi nombreux, parce qu'ils sont toujours aussi passionnés pour les spectacles; enfin les mendiants et les voleurs s'y pressent toujours, parce qu'il y a pour eux deux bénéfices assurés, l'un spirituel et l'autre matériel.

Enfin le 24 juin, jour de la fête de saint Jean-Baptiste, la place est convertie en champ de foire. Une croyance populaire très répandue dans Rome veut que ce jour-là, ou plutôt cette nuit, une bande de sorcières vienne danser en rond au milieu de la place. On s'y rend de très grand matin, pour assister à leurs ébats; mais il n'est jamais arrivé que quelqu'un ait été assez matinal pour les rencontrer.

Les marchands forains ont cela de commun avec les voleurs qu'ils ne manquent pas d'exploiter les nombreuses réunions. Ils viennent étaler ici des menus objets de dévotion, des œillets bénits la veille par le chapitre de Saint-Jean de Latran, des joujoux, des gâteaux, des fleurs et des aulx. Ce dernier article surtout est fort recherché, et un immense débit lui est assuré. Tous reviennent de leur pèlerinage, portant à la main un ail à haute tige, couronné d'une magnifique boule de graines. J'ai été grandement surpris la première fois que j'ai vu cette plante dans toutes les mains, et comme j'ai la manie de chercher à me rendre compte de ce que

je vois, j'ai voulu connaître le motif de cette fantaisie générale et singulière. Or voici ce qui m'a été raconté :

Une ancienne tradition rapporte que sainte Élisabeth, mère de saint Jean-Baptiste, ayant refusé un jour de prêter un ail à une de ses voisines qui en avait besoin pour un apprêt culinaire, ce refus la fit condamner aux flammes du purgatoire, et l'on ajoute qu'elle ne peut être retirée de ce lieu de douleur qu'à l'aide d'une tige de la plante bulbeuse. On raconte en outre que saint Jean Baptiste tendit un jour à sa mère un de ces frêles appuis, qui se rompit, et la malheureuse retomba dans l'enfer transitoire. C'est dans l'espoir d'être plus heureuses que saint Jean, que les âmes charitables achètent un ail, qu'elles ont soin de choisir le plus fort et le plus haut possible. Mais, comme nul ne connaît de son vivant le chemin qui mène au purgatoire, nul ne peut utiliser cet étrange moyen de sauvetage, et, en attendant, on se sert de la plante asphodelée comme d'un excellent spécifique employé dans les maladies vermiculaires des enfants.

XX

L'ESCALIER SAINT

A l'extrémité orientale de la place Saint-Jean de Latran, est un bâtiment, restauré par Pie IX, auquel on ne peut se dispenser de faire une pieuse visite.

On remarque dans le vestibule deux groupes modernes en marbre, représentant le Christ chez Pilate et le baiser de Judas. En voyant ce dernier, on ne peut se défendre de faire cette réflexion : il est heureux que le sculpteur ait pris soin d'orner le menton de Jésus d'une barbe naissante (ce qui est un grossier anachronisme) sans cela on le prendrait pour une jeune fille.

Un frère passioniste présente très gracieusement au visiteur sa tirelire de fer-blanc, et il se montre plus ou moins complaisant selon qu'on a été plus ou moins généreux. Il est pénible de voir un

homme, revêtu d'un habit respectable, descendre au rôle de mendiant, mais c'est un inconvénient qu'on rencontre à chaque pas et auquel il faut se résigner. Si les pauvres seuls demandaient l'aumône à Rome, les trois quarts des mendiants disparaîtraient à l'instant.

Le moine servant de cicerone raconte d'abord que, parmi les cinq escaliers juxtaposés et conduisant tous à la même chapelle, celui du milieu a été rapporté de Jérusalem, où il figurait dans le prétoire, que cet escalier a été sanctifié par les pas de N.-S. Jésus-Christ, traîné chez Pilate, ce qui lui a fait donner le nom d'escalier saint, et enfin que, sans les planches qui le recouvrent, cette précieuse relique serait déjà usée sous les genoux des pèlerins, car il est d'usage de ne monter ces marches qu'à genoux. Ensuite l'obligeant religieux montre un tableau-consigne, affiché au mur et sur lequel on lit : 1° que, par une bulle de Léon IV de l'an 850, confirmée par une autre bulle de Pascal II du 5 août 1100, il est accordé neuf années d'indulgences pour chacune des vingt-huit marches que les fidèles monteront à genoux; 2° que Pie VII a déclaré, en 1817, que ces mêmes indulgences seraient applicables aux âmes du purgatoire; 3° que Pie IX, renchérissant sur ses prédécesseurs, a étendu le bénéfice de ces indulgences à tous ceux qui monteront à genoux, pendant certains jours de l'année, non seulement l'escalier saint, mais encore l'un des escaliers latéraux.

Après toutes ces explications, on recommence cette petite opération d'arithmétique qu'on a déjà faite au Colossée, et l'on trouve qu'on gagne deux cent cinquante deux ans d'indulgences, chaque fois qu'on monte ledit escalier dans les conditions voulues. On peut ensuite opérer quelques multiplications très instructives : ainsi celui qui se livre à cet exercice cent fois dans sa vie acquiert vingt-cinq mille ans d'indulgences, plus une fraction de deux cents ans qui vaut bien la peine de n'être pas négligée. On cite un vieillard du voisinage qui avait l'habitude de se rendre presque tous les jours de sa vie à l'escalier saint pour faire l'ascension des gradins. Cet homme a vécu soixante et dix ans. Supposons qu'il ait accompli ce pieux pèlerinage trois cents fois par an pendant cinquante ans.

On trouve que ce zèlé dévot a emporté dans l'autre monde la somme énorme de 37,800,000 années d'indulgences. Qu'on est heureux d'habiter une ville où l'on peut amasser de pareils trésors!

Arrivé au bout de l'escalier si fertile en précieuses immunités, on se trouve devant une sombre chapelle dans laquelle on n'entre pas, mais qu'on voit à travers une grille. On raconte que le pape Léon III fit déposer dans cette chapelle, appelée *Sancta sanctorum*, quatre grandes caisses remplies de reliques de saints. C'est ce qui a motivé l'inscription suivante qu'on lit à l'entrée : *Non est in toto sanctior orbi locus.* On y voit en outre le portrait dit *achéropite* de N.-S. Jésus-Christ, ébauché par saint Luc et terminé par les anges. Cette peinture devrait être non seulement d'une parfaite ressemblance, mais encore d'une suprême perfection. La vérité m'oblige à dire que l'image est affreuse et l'exécution détestable.

Voici ce que la tradition rapporte au sujet de cette relique.

L'image achéropite du Sauveur, peinte sur une table de bois de cèdre, ayant $1^m,75$ de hauteur et $0^m,75$ de largeur, fut conservée en Orient par la piété des fidèles jusqu'à l'an 726. A cette époque, l'empereur Léon l'Isaurien ayant chassé de Constantinople le patriarche Germain, celui-ci se réfugia dans une île de l'archipel, en emportant ce qu'il avait de plus précieux; mais, craignant de ne pouvoir sauver de la fureur des iconoclastes l'image vénérée, il résolut de l'envoyer à Rome. En conséquence, après avoir écrit au pape Grégoire II une lettre relatant le jour et l'heure de l'envoi, il lança à la mer le tableau, qui arriva le lendemain à l'embouchure du Tibre. Pendant ce temps, le pape avait été averti par un songe et s'était transporté, avec tout le clergé de Rome, au port d'Ostie. S'étant approché du rivage, Grégoire aperçut la planche miraculeuse qui, à sa vue, se dressa verticalement et s'envola dans ses mains. Chargé de ce précieux fardeau, le pape rentra dans Rome, se rendit à la basilique Saint-Pierre et déposa sur le tombeau du saint apôtre l'image achéropite, qui commença à opérer un grand nombre de miracles. Il suffisait de se frotter le corps avec une huile qui sortait de ses pieds pour être guéri instantanément de

toutes sortes de maladies ou d'infirmités. L'image fut ensuite transportée à la chapelle *Sancta sanctorum*, d'où elle ne sort qu'à de rares intervalles et pour conjurer les grandes calamités publiques. Sa dernière pérégrination a eu lieu le 6 septembre 1863. Elle fut portée en grande pompe à la basilique de Sainte-Marie Majeure, où elle resta exposée pendant une semaine à la vénération des fidèles, mais on ne dit pas qu'elle ait opéré de miracle.

Hélas! la chapelle *Sancta sanctorum* a perdu, depuis plus de trois siècles, la plus insigne relique qu'elle ait jamais possédée et qui est la plus précieuse qui soit au monde, puisque c'est une partie même du corps du Sauveur du monde. Cet inestimable trésor a disparu de la chapelle, mais il n'est point perdu pour la chrétienté. J'en vais retracer l'histoire, d'après un document que j'ai le bonheur de posséder et dont l'authenticité ne saurait être révoquée en doute, car il sort des presses de l'imprimerie pontificale et il est revêtu de la double approbation de monsignor le vice-régent de Rome et du préfet du palais apostolique.

L'enfant de la Vierge ayant été porté au temple pour être circoncis, le huitième jour après sa naissance, suivant la loi de Moïse, sa bienheureuse mère conserva avec amour la partie retranchée, que les juifs et les mahométans regardent comme une superfluité. Avant son assomption, la sainte Vierge confia ce dépôt à sainte Marie Madeleine, en lui remettant, en outre, les gouttes de sang recueillies des plaies de son divin fils. La précieuse membrane passa des mains des premiers dépositaires dans celles de pieux détenteurs, qui parvinrent à la soustraire à la rage des persécuteurs des chrétiens. Pendant de longues années, elle fut transmise de génération en génération. Cependant on avait fini par perdre sa trace, lorsque Dieu, voulant récompenser la piété de Charlemagne, envoya un ange à la recherche de la sainte relique, et lui ordonna d'aller l'offrir en cadeau au roi très chrétien.

Charlemagne reçut avec reconnaissance la précieuse pellicule qu'il deposa d'abord dans l'église de Sainte-Marie, à Aix-la-Chapelle, et ensuite dans le couvent de Carouge. Puis, après l'avoir fait renfermer dans une croix d'or, enrichie de pierreries, il en fit ca-

deau au pape Léon III, le jour où ce pape le couronnait empereur d'Occident, en l'an 800.

Le pape fit placer la sainte relique dans la chapelle *Sancta sanctorum* où elle resta exposée jusqu'en 1527. Mais, le 6 du mois de mai de ladite année, Rome ayant été mise à sac par les troupes du connétable de Bourbon, un soldat s'empara du précieux dépôt. Dieu, qui veillait sur cette parcelle de la chair de son fils, ne permit pas que l'auteur de ce vol sacrilége emportât loin de Rome l'objet volé. Le soldat fut arrêté, à une distance de vingt milles de Rome, dans un lieu appelé Calcata, où, à défaut de prison, il fut enfermé dans une grotte taillée dans le tuf. Le garnement craignant d'être maltraité, s'il était trouvé porteur d'un pareil trésor, s'empressa de le cacher sous la paille de sa couche. La relique vénérée courait grand risque d'être perdue une seconde fois, si la Providence n'eût ramené dans Rome l'auteur du délit. Celui-ci ayant été conduit à l'hôpital du Saint-Esprit, il confia à un confesseur, à ses derniers moments, qu'il avait dérobé un objet sacré, et qu'il l'avait caché dans un lieu dont il ignorait le nom, mais qu'il savait appartenir à la famille des comtes d'Anguillara.

A peine le bandit eut-il fermé les yeux que le prêtre s'empressa d'aller révéler au pape la confidence qu'il avait reçue sous le sceau de la confession. Clément VII ordonna aussitôt qu'il fût fait des recherches dans les fiefs dépendant de la famille Anguillara; mais ces entreprises n'amenèrent aucun résultat. Enfin, il advint qu'au mois d'octobre 1557, le curé de Calcata découvrit la précieuse relique et s'empressa de la porter au château. Il trouva réunies dans une salle la dame Lucrezia Orsini, veuve de feu Jean-Baptiste Anguillara, Madeleine Strozzi, épouse de Flaminio Anguillara et sa petite fille Clarisse, agée de huit ans.

La noble dame Madeleine, ayant ouvert le coffret, trouva dans l'intérieur diverses reliques étiquetées avec soin, notamment un morceau des chairs de saint Valention, une partie de mâchoire avec une dent de sainte Marthe et tout au fond un petit paquet sur lequel était écrit le saint nom de Jésus. Lorsque la pieuse dame voulut ouvrir la mystérieuse enveloppe, il lui fut impossible de détacher le

linge sacré. Après avoir adressé à Dieu une fervente prière, elle fit une seconde tentative, et cette fois ses doigts se soudèrent comme du métal. A la vue de ce prodige, la dame Lucrèce s'écria que l'enveloppe devait renfermer la relique tant cherchée du vivant de son mari, et dont Dieu avait voulu sans doute réserver la découverte au saint homme de curé.

A peine la matrone eut-elle prononcé ses paroles, qu'il s'exhala du petit paquet un parfum pénétrant, suave et inconnu, qui se répandit instantanément dans toute l'étendue du château. Les dames stupéfaites devant ce second miracle, consultèrent le curé qui conseilla d'employer à cette œuvre délicate les mains virginales de la jeune Clarisse. L'innocente fille prit le petit paquet, le déploya avec la plus grande facilité et en retira un objet dense, rose et froncé que le curé reconnut aussitôt pour le trésor si ardemment désiré, et qu'on déposa dans un bassin d'argent. Après cette opération, les mains de la jeune fille restèrent imprégnées pendant deux jours du parfum qui avait frappé les sens des assistants. La divine membrane, religieusement placée dans un sachet de satin blanc, fut réintégrée dans le coffret et ensuite transportée dans l'église de Calcata, diocèse de Civita-Castellana, où elle est offerte tous les ans, le jour de la fête de la Circoncision, à la vénération et aux baisers des fidèles.

Je pourrais ajouter, pour la plus complète instruction des lecteurs, que la même relique existe simultanément, et avec le même degré d'authenticité, dans les lieux indiqués ci-après : à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne; à Anvers, en Belgique; à l'abbaye de Sainte-Corneille, à Compiègne; à Notre-Dame de la Colombe, diocèse de Chartres; à la cathédrale du Puy en Velay, et très probablement dans quelques autres localités, qui se disputent l'honneur de cette possession.

XXI

ANCIENS AQUEDUCS ROMAINS

Quel est cet immense squelette de pierre, qui traverse la place Saint-Jean de Latran, et dont les jambes multipliées se perdent au loin dans la campagne romaine? C'est le grand acqueduc, commencé par Caligula, terminé par Claude, qui lui donna son nom, et dont Néron prit un embranchement pour porter la salubrité et l'abondance sur les hauteurs du mont Palatin. Il prenait naissance dans les montagnes de la Sabine et amenait l'eau d'une distance de 62 milles (1).

Les aqueducs sont les monuments les plus gigantesques entrepris par les anciens Romains. Il fallait percer des montagnes, traverser des plaines coupées par de profonds ravins, il fallait construires d'immenses réservoirs pour l'épuration des eaux, creuser des bassins souterrains, bâtir des milliers d'arcades, dont quelques-unes avaient plus de trente mètres de hauteur, etc., et non seulement tous ces traveaux étaient exécutés avec une grande solidité, mais l'art n'était point négligé dans ces constructions colossales.

La fondation des aqueducs remonte à l'an de Rome 442 (312 ans avant J.-C.) On en comptait neuf principaux, parmi lesquels six aboutissaient à la porte Prénestine. La plupart ont été détruits par les barbares, et leurs mngnifiques ruines, parsemées au milieu des champs incultes et déserts, contribuent à donner à la campagne romaine cet aspect triste et mélancolique, où les poètes et les artistes viennent puiser leurs plus sublimes inspirations.

Sextus Julius Frontinus, curateur des eaux sous Nerva et sous Trajan, écrivait, vers l'an 100, un ouvrage intitulé *de Aquæductibus urbis Romæ commentarius*. On y trouve des renseignements précieux sur le service des eaux à cette époque. Ainsi, la longueur

(1) L'ancien mille romain était de 1481^{m},81. Le mille nouveau est de 1489^{m},47.

des neuf aqueducs réunis était de 418 kilomètres, et le volume d'eau introduit dans Rome était de 1,488,300 mètres cubes par 24 heures, sans compter ce qui était détourné dans le parcours, et notamment aux approches de la grande cité, environnée de villas.

Pour faire la séparation de cette masse d'eau par tête d'habitant, il faudrait connaître exactement quelle était à cette époque la population de Rome; mais malheureusement on en est réduit à faire là-dessus des calculs très hypothétiques. Gibbon (1) évalue cette population à 1,200,000 habitants; M. Moreau de Jonnès (2) adopte la même évaluation; M. Desobry (3) se rallie à la même opinion; M. Letarouilly (4) réduit, par d'autres calculs, la population de Rome, au temps de sa plus grande prospérité, à 820,000 âmes; enfin M. Dureau de la Malle (5), qui a étudié la question avec beaucoup de soin, estime que la ville impériale n'a jamais pu contenir plus de 520,000 habitants. Donc, dans la première hypothèse, chaque individu aurait pu disposer de 1,240 litres cubes d'eau par jour; selon le calcul moyen, la consommation aurait été de 1,815 litres cubes par habitant; enfin elle se serait élevée à 2,860 litres cubes, d'après l'évaluation la plus restreinte.

Aujourd'hui le volume d'eau introduit dans Rome est considérablement diminué, mais il pourvoit largement aux besoins de la population. Trois des anciens aqueducs fonctionnent encore; ainsi, après plus de deux mille ans et après toutes les vicissitudes que Rome a subies, la génération présente jouit des bienfaits qu'elle doit à la prévoyance de ses aïeux. La longueur actuelle des trois aqueducs réunis est de 108 kilomètres; les conduites, alimentant trente-sept fontaines monumentales, plus de cent fontaines publiques et presque toutes les maisons, fournissent journellement 180,000 mètres cubes, c'est à dire environ 1 mètre cube ou 1,000 litres par habitant.

(1) *Décadence de l'Empire romain*, t. VI, pag. 43.
(2) *Statistique des peuples anciens*, t. II, pag. 545.
(3) *Rome au siècle d'Auguste.* Notes, pag. 533.
(4) *Édifices de Rome*, pag. 147.
(5) *Économie politique des Romains*, t. I, pag. 403.

Rome est peut-être la ville du monde le plus abondamment pourvue d'eau d'une excellente qualité. On n'y connaît point ces mesquins filets terminés par une robinet, qui ne coule que par moments, et avec une extrême parcimonie. Ici chaque maison possède une véritable fontaine coulant sans cesse ; certains palais ont des jets d'eau jusque sur les toits ; quelques fontaines débitent plus d'eau que la plus abondante pièce du parc de Versailles ; enfin ce n'est pas une ou deux fois par an qu'elles versent leurs trésors, mais toujours et toujours, avec une inépuisable fécondité.

Les Romains, qui sont fort ingénieux pour favoriser leur paresse, ont imaginé de placer à tous les étages de leurs maisons de gros fils de fer aboutissant à la fontaine qui est dans la cour. On voit incessamment rouler sur ces fils une poulie mobile à laquelle est suspendu un seau, et l'on approvisionne ainsi chaque ménage d'une eau constamment pure et fraîche, permettant de se passer de glace pendant les chaleurs. En outre, il y a dans chaque maison un lavoir plein d'eau courante, servant alternativement à tous les locataires, car il est d'usage que chaque famille fait la lessive dans son intérieur.

XXII

LA JOURNÉE D'UNE DAME ROMAINE

Dans un ménage de la bourgeoisie romaine, les occupations de la femme sont peu de chose. C'est le mari qui va au marché, à la boucherie, etc., d'où il rapporte les provisions dans un foulard. C'est lui qui s'occupe des enfants, qui compte avec la servante, qui paie les moindres fournitures. Il a ses raisons pour conserver la gestion de la caisse et pour ne confier ni à sa femme ni à ses domestiques aucun maniement de fonds. Quand la femme a fait blanchir et repasser le linge pour les besoins de la semaine, en mettant la main à ces opérations, elle est libre de l'emploi de son temps qu'elle répartit ordinairement ainsi : la toilette, le piano, la fenêtre, la sieste, la promenade et le théâtre.

La toilette est la chose essentielle, c'est elle qui occupe le plus de temps. Elle est l'objet de constantes préoccupations et de soins incessants. Elle se compose de la coiffure, que les Romaines arrangent fort bien, et des ajustements qu'elles arrangent fort mal. Quant aux soins de propreté, ils y entrent pour fort peu de chose, quand ils ne sont pas entièrement négligés.

Le piano tient une grande place dans la journée, comme dans la maison. Il y a toujours, dans un grand salon dégarni, un immense piano à queue de la plus mauvaise fabrique de Vienne. C'est sur ses touches dures et rebelles qu'on exerce ses puissantes mains à jouer exclusivement de la musique de Verdi, le *maëstro* à la mode. A peine une partition de ce compositeur a-t-elle paru, qu'elle est aussitôt dépecée en polkas et en quadrilles, et qu'ainsi défigurée, elle est martelée sans pitié sur tous les pianos bourgeois. C'est ainsi que les fabricants de ces sortes de pastiches appellent *arranger* la musique d'un opéra.

Tout le temps passé à la maison, et non employé à la toilette ou au piano, est consacré à la fenêtre. Regarder les passants et faire en sorte d'en être regardée, éplucher la mise des femmes que l'on connaît, critiquer celle des femmes qu'on ne connaît pas, échanger avec les hommes des œillades et des sourires, voilà l'occupation favorite des dames et des demoiselles romaines.

Il arrive parfois qu'on prélève sur le temps destiné à la fenêtre une heure ou deux pour aller courir les magasins du Corso, non pour acheter, mais pour voir et marchander. On est ainsi au courant de ce qui arrive et de ce qui se confectionne en nouveauté, et l'on peut se donner la satisfaction de dire, en voyant chaque femme qui passe : ce châle, cette robe, ce chapeau, sortent de chez un tel, et chacun de ces objets a coûté tant. Cette course matinale se fait avant le dîner, c'est à dire entre onze heures et une heure. Elle a, en outre, l'avantage de fournir le prétexte de faire une première exhibition de la toilette de la journée, et si, parmi ces promeneuses de la matinée, il se trouve quelques privilégiées possédant deux exemplaires complets de toilette, elles ne sont pas fâchées d'avoir l'occasion de les produire l'un après l'autre.

Deux heures sont consacrées à la sieste, après le dîner; s'il m'était permis de soulever un coin du voile de la vie conjugale, je dirais que, dans les ménages romains, c'est l'heure de la sieste que les époux choisissent pour se livrer à leurs conversations intimes. La nuit n'est point propice à ces épanchements, à cause de la présence des enfants qui dorment tous dans le même lit que leurs parents.

Mais voici l'heure de la promenade. Les apprêts sont terminés, on n'attend plus que la voiture. Si le mari est là, c'est lui qui va la chercher ; s'il n'y est pas, il y a toujours soit le *cavaliere servante,* soit le *sospirante*, admis parfois à le remplacer, soit enfin l'*amoroso*, remplissant les fonctions de surnuméraire. Ce sont les satellites qui gravitent sans cesse autour de la femme et qui sont les amis intimes du mari, les parrains des enfants et les protecteurs de la maison. On monte en voiture, laissant à ses occupations un mari qui n'a rien à faire, et l'on va faire admirer sa robe de soie à couleurs voyantes, et son chapeau extravagant, surchargé de rubans, de plumes, de dentelles, etc. Quant au reste, cela importe peu, car on ne le voit pas. On se promène ainsi à la villa Borghèse, au Pincio, partout où l'on espère rencontrer du monde, et l'on termine par deux tours au Corso, vers l'heure de l'*Ave Maria.*

Au retour de la promenade, on s'occupe des soins à donner à une toilette nouvelle. On laisse de côté le chapeau excentrique , on charge sa tête de flots de rubans, on pare d'ornements d'un goût douteux son col, ses bras, ses mains et son corsage, et l'on se fait porter dans une loge de théâtre, où l'on oublie son dénûment dans le triomphe de sa vanité.

Celui qui veut être bien accueilli d'une dame romaine doit d'abord lui dire qu'elle est belle. Elle le sait, et elle accepte cet hommage comme un tribut qu'il lui est dû; mais, si l'on tient à pénétrer plus avant dans ses bonnes grâces, il faut lui faire quelques compliments sur sa toilette. Alors on sera un homme d'un suprême bon goût, un vrai Parisien.

Pendant les trois ou quatre heures que dure la représentation, le chef-d'œuvre (car c'est toujours un chef-d'œuvre) attire trois ou

quatre fois l'attention de la belle dame. Pour faire preuve de dilettantisme, elle se livre à des transports d'enthousiasme et prodigue au ténor et à la prima donna les applaudissements les plus chaleureux. Un *ut* de poitrine, lors même qu'il serait un peu douteux, pourvu qu'il soit assez corsé, excite dans la salle des cris et des trépignements qui se prolongent longtemps; ils redoublent, quand le chanteur se présente, tenant par la main la chanteuse qu'il a le bon goût d'associer à son triomphe. Celle-ci s'avance sur le devant de la scène et se met à exécuter une série interminable de révérences, tandis que son partner fait une multitude de saluts, accompagnés d'une pantomime très expressive, et en appuyant immanquablement la main sur son cœur. Parfois l'éruption du volcan amène une pluie de sonnets, imprimés sur papier rose glacé, illustrés d'une belle vignette et qui reparaissent le lendemain, affichés aux coins des rues et dans les cafés.

Enfin le calme se rétablit, les allées et les venues recommencent dans les loges et les conversations interrompues reprennent leur cours. Elles sont des plus futiles, quand elles ne sont point triviales; mais l'étranger doit bien se garder, à Rome, comme dans toute l'Italie, d'aborder certains sujets d'entretien ; il ne doit jamais parler ni musique, ni peinture, ni sculpture, ni achitecture, à moins qu'il ne prenne le parti d'abonder complétement dans le sens de ses interlocuteurs. S'il montre quelque indépendance dans ses jugements, il ne parviendra jamais à s'entendre avec des gens extrêmement exclusifs, qui n'admettent pas qu'on puisse trouver hors de leur pays quelque chose à admirer en fait d'art. C'est tout au plus s'il lui sera permis de mentionner les littératures de France, d'Angleterre, etc.; mais alors l'étranger s'expose à être traité par les hommes de pédant et à être trouvé par les femmes un être ennuyeux et maussade.

Mais voici le spectacle qui touche à sa fin : ont est arrivé au mot *felicità* qui termine tous les *libretti*. Ce seul mot a le privilége de prolonger longtemps les jouissances des auditeurs. Quand il aura été répété quelques centaines de fois, et toujours avec de nouvelles fusées de *fioretture*, le rideau s'abaissera, on fera avancer sa voi-

ture, et l'on rentrera au logis, où l'on trouvera un mari et des enfants qui attendent pour faire un souper des plus succints. Voilà la journée d'une dame romaine.

On a pu remarquer que le travail n'entre pour rien dans l'emploi du temps. C'est que le travail à l'aiguille est inconnu et déshonorant. Et non seulement le travail utile est dédaigné, mais ces mille petits travaux de luxe ou de fantaisie qui tiennent tant de place dans la vie des femmes de nos pays, sont tout à fait ignorés à Rome. Ce n'est pas la dame romaine qu'on verrait, comme nos Parisiennes, passer une soirée avec des amis intimes, autour d'une table de travail, et confectionnant en commun une layette de charité ou une toilette de mariée, ce qui ne les empêche nullement de mêler leur esprit vif et enjoué à la conversation des hommes, pendant que la maîtresse de la maison sert le thé, qu'elle a préparé elle même. A Rome les réunions d'intimité n'existent pas, on ne fait que des visites de cérémonie et l'on ne se rend en société que pour poser.

XXIII

UN PAPE JOUANT AU FIN AVEC LE DIABLE

L'église de Sainte-Croix de Jérusalem a été fondée par sainte Hélène qui y déposa, à son retour de la terre sainte, un morceau de la vraie croix, un clou de la passion, des épines de la couronne du Christ et enfin une petite planchette sur laquelle on lit la fameuse inscription : *Jésus Nazarenus, Rex Judœorum*, reproduite en grec et en hébreu.

Comment ce dernier trésor avait-il pu se perdre? on l'ignore; mais ce qu'on sait très bien, c'est qu'en l'an 1492, sous le pontificat d'Innocent VIII, des ouvriers maçons, travaillant à une réparation, découvrirent dans la voûte du chœur un boîte de plomb, scellée avec soin et renfermant la précieuse inscription, attaquée par les vers, qui ne respectent rien, et qui avaient déjà rongé les deux dernières lettres de l'inscription latine.

Le pape, informé de la trouvaille, se rendit à l'église, escorté d'une foule immense de fidèles. Il reconnut l'authenticité du titre de la croix du Sauveur; il le fit replacer dans la même boîte, où l'œuvre de destruction s'accomplit sans doute lentement, et la confia, avec les autres reliques, aux moines cistersiens qui desservent cette église. Espérons que ces religieux conserveront ce dépôt avec plus de soin que les trois tableaux de Rubens qui ornaient autrefois la chapelle de Sainte-Hélène, et qu'ils ont vendus à des Anglais pour la somme de cinq mille écus.

A l'entrée de la chapelle souterraine de Sainte-Hélène, on voit une tablette de marbre, enchassée dans le mur et sur laquelle on lit qu'il est défendu aux femmes, sous peine d'excommunication, de pénétrer dans cette chapelle, si ce n'est le 20 mars de chaque année. Pourquoi cette exclusion, quelque peu offensante pour les femmes, qui sont en général plus dévotes que nous? et pourquoi cette exception en faveur du 20 mars? Telles sont les questions que j'adressais un jour au moine qui m'accompagnait. Il me répondit : c'est la règle. — Mais pourquoi cette règle? — Une règle ne s'explique pas, reprit-il, elle s'impose, on l'observe et voilà tout. — Devant un pareil système, je jugeai inutile de pousser plus loin mes interrogations.

En face de cette chapelle est un autel privilégié, avec une autre inscription, portant que, chaque fois qu'un prêtre célèbre la messe à cet autel, il délivre une âme du purgatoire. Il semblerait que cet autel ne devrait jamais chômer et que les ministres d'un Dieu de charité devraient s'y succéder sans interruption. Au lieu de cela, on n'y officie que très rarement. Ici encore j'ai demandé des explications à mon pieux cicerone. Il m'en a donné que je ne rapporterai point, parce qu'il m'a toujours répugné de croire qu'un misérable calcul d'intérêt pût entrer pour quelque chose dans l'accomplissement d'un ministère sacré.

Enfin, comme presque tous les monuments de Rome ont leur légende particulière, voici celle qui se rapporte à l'église Sainte-Croix de Jérusalem.

Le pape Silvestre II, natif d'Aurillac en Auvergne, était l'un

des hommes les plus érudits de son temps, ce qui était déjà suffisant pour le faire suspecter de sorcellerie, car le peuple confond volontiers la science avec la magie. Or il arriva que ce pape mourut subitement, en l'an 1003, pendant qu'il célébrait la messe dans cette église. Aussitôt le peuple se mit à forger ce conte absurde : que Sylvestre avait fait un pacte avec le diable, et qu'il lui avait vendu son âme, à condition que celui-ci le ferait élire pape. C'était passablement irrévérent envers les sacrés conclaves, car cela faisait supposer que le diable y exerce une influence ; mais ce n'est pas encore tout. Les gens ignorants et superstitieux ajoutaient qu'il avait été stipulé, dans le contrat, que l'acheteur entrerait en possession aussitôt que le pape mettrait le pied dans Jérusalem. Sylvestre, disait-on, se flattait de se soustraire à cette clause, se promettant bien de ne jamais entreprendre un voyage en terre sainte. De plus, il espérait qu'après avoir posé sur son front la sainte tiare, il serait à l'abri des griffes de Satan ; comme si Satan respectait les papes ! Demandez à Alexandre VI. Mais le candide pontife était loin de s'attendre à la supercherie du malin esprit, qui se hâta de le happer au passage, le jour où il eut la fatale pensée d'aller célébrer le saint office à l'église Sainte-Croix de Jérusalem.

Je ne m'arrêterai point à réfuter l'absurdité d'une pareille fable. Supposer un pape jouant au fin avec le diable me paraît de la dernière inconvenance et d'un suprême ridicule. Je n'ai rapporté cette insolente chronique que pour montrer jusqu'où peut aller la crédulité du peuple romain, et pour prouver en même temps quelle était en ce temps-là son horreur pour la science.

XXIV

BASILIQUE DE SAINTE-MARIE MAJEURE

Où s'élevait autrefois un temple à Junon Lucine, on voit aujourd'hui le plus riche temple de la chrétienté, parmi tous ceux consa-

crés à la Vierge immaculée. Ce rapprochement mérite d'être signalé parmi les nombreux contrastes existant à Rome. Du reste, ce ne sont pas les hommes qui ont choisi cet emplacement, c'est la Vierge elle-même, et voici ce que rapporte une ancienne tradition consacrée par l'Église :

Dans la nuit du 4 au 5 août de l'an 352, un Romain nommé Jean Patrizi eut un songe dans lequel la madone lui apparut et lui ordonna de construire une église en son honneur, sur le lieu où il verrait de la neige. Jusque-là il n'y a rien d'extraordinaire, et le Patrizi eût peut-être trouvé ce songe bizarre et rien de plus, si le fait de la chute de la neige ne se fût vérifié le lendemain sur le mont Esquilin. De la neige à Rome! et en temps de canicule! C'est ici que commence le miracle. Notre rêveur s'étant transporté sur les lieux, il remarqua que l'espace recouvert par la neige était extrêmement restreint et qu'il représentait exactement la forme d'une basilique. Ces diverses circonstances ayant été communiquées au pape Libère, celui-ci déclara aussitôt que, la même nuit et à la même heure, il avait eu une vision absolument semblable. Dès lors, il n'y avait plus à douter d'une volonté supérieure si clairement manifestée. En conséquence, il fut convenu que Jean Patrizi fournirait l'argent, que le pape donnerait sa bénédiction, et qu'ils érigeraient ainsi à eux deux l'église demandée. Les parties exécutèrent religieusement les conventions, et bientôt la basilique fut construite et consacrée, sous le nom de Sainte-Marie aux Neiges.

Les papes successeurs de Libère jugèrent à propos de changer le nom et la forme de la basilique, sans égard pour le plan tracé par la madone, et, sous prétexte que celle-ci avait été trop modeste et le fondateur trop parcimonieux, ils modifièrent tout cela. Peut-être eurent-ils, eux aussi, des rêves dont ils n'ont point parlé et dans lesquels ces divers changements leur furent indiqués. Quoi qu'il en soit, cet édifice n'a point, il est vrai, la majesté d'un temple chrétien, mais c'est sans contredit le plus élégant de Rome, et peut-être de tout le monde catholique. Un maître-autel splendide, avec une confession récemment construite par Pie IX, les plus belles chapelles du monde, des tombeaux somptueux, des statues,

des bas-reliefs, des tableaux et des mosaïques des meilleurs maîtres, des marbres et des porphyres du plus grand prix, des autels de lapis lazuli enrichis de pierres fines, des autels et des candélabres d'or : voilà ce qu'on trouve dans la somptueuse basilique connue aujourd'hui sous le nom de Sainte-Marie Majeure.

Qu'on se représente maintenant toutes ces richesses éclairées par des milliers de cierges et par les feux irisés des lustres suspendus à profusion, toutes ces colonnes entourées de draperies et de guirlandes de fleurs, tous les entre-colonnements parés de tentures éclatantes à bordure et à crépines d'or ; qu'on se représente le pape, assis sur un trône, au fond de l'abside, entouré de toute la cour pontificale et d'un nombreux cortége de cardinaux et de prélats éblouissants d'or. Des deux côtés du chœur sont des tribunes pour les dames, pour le corps diplomatique, pour les hauts fonctionnaires civils et militaires, etc. Le milieu de la grande nef est occupé par une double haie, formée par la garde noble, la garde suisse et la garde palatine. Tout le reste de l'église est envahi par une foule compacte et mouvante ; tel est le spectacle que présentait naguère cette basilique dans la sainte nuit de Noël.

L'assemblée qui assiste à Saint-Pierre aux cérémonies religieuses de la semaine sainte est distraite, mondaine, inconvenante; celle qui assiste à la messe de minuit à Sainte-Marie Majeure est indécente et scandaleuse. Les conversations les plus profanes s'échangent à haute voix, les propos les plus licencieux se tiennent dans les apartés; les hommes sont ivres de vin, les femmes sont ivres d'amour, c'est une vraie bacchanale dans le saint lieu. On se croirait transporté dans un de ces pandémoniums appelés les bals masqués de Paris, et la décoration de l'église, l'éclat des bougies, la variété des costumes, concourent à compléter l'illusion. Le pontife régnant a été si profondément affligé de ces désordres, qu'il a renoncé à en être le prétexte et le témoin. Depuis l'année 1853, le pape ne se rend plus à Sainte-Marie Majeure, la nuit de Noël; l'office est maintenant célébré à la chapelle Sixtine, au Vatican. C'est ainsi que les saintes traditions de l'Église se perdent insensiblement, à cause des nombreux abus que le temps y a introduits.

Les immenses richesses étalées, et pour ainsi dire prodiguées dans l'église de Sainte-Marie Majeure indiquent suffisamment que le culte de la Madone est plus en honneur à Rome que celui de Dieu lui-même. Dans les boutiques, dans les ateliers, dans les cafés et les théâtres, partout enfin on trouve des images de la Madone. Il est vrai que cela n'est pas tout à fait spontané : c'est une exigence de la police, qui n'accorde l'autorisation d'ouvrir un établissement quelconque, qu'après qu'elle s'est assurée de l'installation de l'image vénérée, et l'on s'exposerait à le voir fermé par ordre supérieur si elle disparaissait, ou si seulement on négligeait d'entretenir la lampe qui lui est consacrée. Les gendarmes et les sbires sont chargés de veiller à l'exécution de ce règlement.

Mais ce qui est volontaire et ce qu'on rencontre à chaque pas c'est une quantité de madones, enrichies de joyaux d'un grand prix et qu'ont voit aux coins des rues et presque à chaque porte. Quelques particuliers poussent même la dévotion jusqu'à ériger dans leurs maisons, au niveau de la rue, de petites chapelles à la Vierge, servant à l'usage des passants. Il n'est pas un ménage romain qui ne possède dans son intérieur une ou plusieurs images de la Madone, avec des inscriptions édifiantes, comme celles-ci : Vive le sang de Jésus! guerre au blasphème! etc. Le plus souvent il existe une madone à l'entrée de chaque appartement, et l'on en trouve immanquablement une autre à la tête de cet immense lit, base fondamentale de tout mobilier et servant ordinairement pour toute une famille.

Certes, la présence de la très chaste Vierge n'est pas de trop dans un lieu où la pudeur et la morale ont d'autant plus à souffrir que les Romains sont dans l'usage de dormir dans le costume de nos premiers parents, avant le péché. L'entretien de la lampe brûlant sans cesse devant cette image est une dépense fondamentale qui passe avant celle de la loterie, par la raison qu'on ne gagnerait pas à la loterie sans l'intervention de la Madone. Il est vrai qu'avec l'intervention de la Madone, on ne gagne pas davantage; mais les Romains se gardent bien de rendre leur protectrice responsable de leurs déceptions hebdomadaires. Ils prétendent que, s'ils ne gagnent

point, c'est qu'il existe une puissance mystérieuse capable de balancer celle de la Madone. Cette puissance c'est la *jettatura*.

Ceux qui ont assisté aux cérémonies religieuses dans la ville sainte ont pu se convaincre que la foule se compose en grande partie d'étrangers et de campagnards, et qu'on y compte peu de Romains. C'est que, dans ces solennités, il ne s'agit que de célébrer la naissance, la mort ou la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et tout cela laisse la population romaine très indifférente. Il n'en est pas de même dans les fêtes consacrées à la Madone. Je me rappelle la proclamation qui fut faite par le pape, en 1854, du nouveau dogme de l'Immaculée Conception. Les Romains ne comprenaient pas très bien le but de la cérémonie, mais ils savaient que la fête était toute en l'honneur de la Madone et qu'il s'agissait d'enrichir sa couronne d'un fleuron de plus. Cela avait suffi pour attirer à la grande basilique un si grand concours de fidèles que jamais peut-être, depuis sa fondation, l'immense vaisseau n'avait contenu une pareille affluence.

Le culte de la Madone est entretenu et encouragé à Rome par les prêtres, par les moines et par tout le clergé. Les jésuites, dont tout le monde connaît l'influence, parce qu'elle s'étend sur tout et sur tous, sont les plus fervents adorateurs de ce culte qui tend à remplacer celui de latrie. Enfin le pape Pie IX, dont les sentiments pieux sont connus du monde entier, se distingue par une dévotion particulière envers la Madone. Quand le clergé romain veut conjurer un malheur public, ce n'est point au Dieu tout puissant qu'il adresse ses prières, c'est toujours à la Madone.

En dehors de ce culte, qu'on pourrait appeler accessoire et dont les Romains font le principal, la religion n'est à Rome que sur les lèvres et dans les actes extérieurs. On y trouve sur toutes les bouches les noms des choses révérées, on y entend des paroles saintes se mêler à toutes les conversations, même les plus profanes; mais il ne faut pas croire que le culte des choses saintes soit au fond des cœurs et que ces paroles soient l'expression des sentiments intimes. Tout est superficiel en religion, parce que les ministres de Dieu ne tiennent qu'aux choses superficielles et se contentent des

apparences de dévotion. En France, on croit beaucoup et l'on pratique peu; à Rome, c'est tout le contraire, on croit fort peu, mais l'on pratique beaucoup. Une différence aussi majeure provient de ce que le prêtre français dit : croyez, tandis que le prêtre romain dit : pratiquez. A ses yeux, la pratique est tout. Évitez le scandale, fréquentez le confessional, observez le jeûne et le maigre; sur tout le reste, il se montrera tolérant et facile. Une autre différence capitale est celle-ci : le clergé français exige avant tout et par dessus tout l'observance rigoureuse des commandements de Dieu; à Rome on recommande principalement l'exécution des commandements de l'Église.

Les Romains sont en général très ponctuels dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux, mais c'est moins par conviction que par obéissance, par routine et par crainte. Les tribunaux ecclésiastiques, si redoutables, sont certainement plus forts que la conscience pour pousser la population vers les confessionaux et la sainte table. Il y a, en outre, à ménager l'opinion publique et l'autorité du curé, qui est une puissance temporelle aussi bien que spirituelle. Personne ne se soucie de voir son nom affiché à la porte d'une église, pour avoir négligé d'accomplir son devoir pascal. Après un pareil affront, un employé perdrait sa place, un domestique serait renvoyé, un ouvrier serait sans travail, un marchand n'aurait plus aucun crédit, un père de famille perdrait son autorité, une jeune fille ne trouverait point de mari, un homme du monde perdrait toute considération; enfin, ajoutez à tout cela la perspective de la prison.

Après qu'un individu a vu son nom ainsi stigmatisé, il reçoit, au nom de Son Éminence le cardinal-vicaire, une sommation par huissier, qui le met en demeure d'accomplir, dans un délai fixé, son devoir de catholique. Si cette première sommation reste sans effet, il en reçoit une seconde, et, dans le cas où cette dernière serait inefficace, il est conduit en prison, d'où il ne sort qu'après avoir reçu le sacrement de l'Eucharistie.

Ne contraignez personne pour l'amener à la foi, disait le concile de Tolède. Telle n'est point la maxime du clergé romain, qui croit

faire acte de religion en forçant à la religion. Celui qui s'abstient d'un acte dont il connaît l'importance, parce qu'il ne se sent pas les dispositions nécessaires pour son accomplissement, est certainement plus pénétré du sentiment religieux que celui qui remplit cet acte à la légère ou par hypocrisie. On ne pense pas ainsi à Rome, où l'on ne voit que le fait, sans s'inquiéter du sentiment, et où l'on semble compter pour rien cette parole de l'Évangile : la lettre tue et l'esprit vivifie.

J'ai hâte d'ajouter qu'on fait rarement l'application de ces rigueurs, et qu'on n'en use jamais envers les étrangers ; mais la menace est sans cesse suspendue sur la tête des Romains, car le droit subsiste toujours à côté de la tolérance. Cette tolérance, plus ou moins sincère, est une concession faite à l'esprit du temps. Excepté le dogme, qui est immuable, tout change dans l'Église catholique. Il serait aussi impossible aujourd'hui d'organiser des croisades ou des guerres de religion que de relever les bûchers de l'Inquisition. C'est pourquoi l'on a tort de se passionner, comme on le fait de nos jours, pour ou contre le pouvoir temporel des papes. Ce pouvoir est condamné, sachons attendre l'heure de sa chute qui ne saurait être éloignée. La papauté sera amenée infailliblement, par la seule force des choses, sans révolutions et sans violence, à se dépouiller elle-même des liens terrestres qui l'enchaînent et la dégradent, afin de donner plus d'éclat et de splendeur à sa puissance spirituelle.

Les Romains ont inventé des moyens ingénieux pour se soustraire aux exigences du clergé et aux menaces de la loi. Sans parler de ceux (et le nombre en est grand), qui s'approchent effrontément de la sainte table, sans passer par le confessional, il en est beaucoup qui achètent des billets de communion, dont le trafic se fait presque ouvertement dans les cafés, aux portes des églises et jusque dans les sacristies. Il est facile d'envoyer à sa place un de ces mendiants qui tiennent boutique ouverte sur les marches des parvis ; celui-ci rapporte, moyennant deux ou trois pauls, un certificat de communion pouvant servir à tout le monde et qui est remis ensuite au curé de la paroisse, quand celui-ci fait sa tournée pour

les recueillir à domicile. Ce qui contribue à favoriser la fraude c'est que les billets délivrés dans les basiliques patriarcales sont de véritables titres au porteur valables dans toutes les paroisses de Rome.

Je ne parlerai point de ceux qui regardent la confession comme une lessive, et qui, après avoir fait l'aveu de leurs fautes ou de leurs crimes, sont toujours prêts à recommencer, parce qu'ils s'imaginent que le passé est entièrement effacé. Ceux-là sont cependant les plus nombreux parmi les masses ignorantes; mais voici comment se font à Rome certaines confessions.

A l'extrême limite du temps pascal, vingt, trente, quarante individus se présentent ensemble devant un prêtre, invoquant tous à la fois son saint ministère. Celui-ci, effrayé par une si nombreuse clientèle, commence par gronder ces pénitents tardifs. Cependant le temps presse, il faut éviter le scandale, et, après une admonestation paternelle, il finit par leur dire : Eh bien, mes chers enfants, puisque vous êtes tous animés d'un repentir sincère, je vous sais gré de votre soumission; mais, comme il m'est impossible de vous entendre chacun en particulier, faites ensemble un acte de contrition et je vous donne l'absolution de vos péchés. Allez et hâtez-vous d'accomplir dévotement le devoir que vous impose notre sainte mère l'Église catholique.

Je pourrais citer des ecclésiastiques connus de Rome entière pour exercer ainsi leur saint ministère, et l'on ne sait en vérité ce qui doit le plus surprendre, ou de la légèreté avec laquelle certains catholiques remplissent un acte aussi solennel, ou de l'extrême indulgence du prêtre qui leur en facilite l'accomplissement.

Quant à ceux qui s'approchent du tribunal de la pénitence, il suffit d'entrer dans une église, pendant la quinzaine de Pâque pour voir avec quelle rapidité les Romains défilent au confessionnal et à la sainte table. Trois minutes leur suffisent pour accomplir ces pieuses évolutions.

Voilà de ces faits patents, indubitables qui se passent tous les jours dans la ville sainte, sans exciter le moindre étonnement. Je sais qu'on a de la peine à les croire en France, et celui qui les

rapporte s'expose à être traité d'imposteur et d'impie. Hélas! il n'est que trop facile à chacun d'en venir vérifier la rigoureuse exactitude.

On vient de voir ce que c'est que la religion des Romains : de vaines pratiques, au lieu de saines croyances. Certes, le désenchantement du lecteur plein de foi a dû être grand, mais sa déception serait encore plus amère, s'il connaissait les détails de la vie intime de ce peuple qui se croit si éminemment catholique. Il serait effrayé, si l'on voulait mettre à nu toutes les plaies d'une société dégradée et corrompue, en arrachant le masque dont se couvre la ville sainte, que les Anglais appellent la grande prostituée et dont l'aspect rappelle sans cesse le conte de Boccace, intitulé *le Juif converti*. Il ne pourrait modérer son indignation, si on lui montrait la licence dans tous les rangs de la société, la vénalité au fond de toutes les consciences, la mauvaise foi présidant à toutes les transactions, le vol presque toléré, l'assassinat ennobli, les lois devenues un fantôme, le pouvoir une exploitation, la justice un trafic, les finances de l'État un pillage, l'Église une boutique, le confessional un espionnage, la délation un métier. Enfin, si l'on déchirait le voile dont se couvre la Rome papale, on y verrait des ministres qui vendent les charges, les honneurs, les priviléges, des employés qui vendent les intérêts du gouvernement, des prêtres qui vendent les sacrements, des hommes qui vendent leur honneur et des femmes qui vendent leur beauté. On y verrait les vices les plus honteux pénétrant dans chaque famille, siégeant à chaque foyer, sans provoquer la moindre rougeur au front de la mère, de la fille ou de l'épouse; et, si celui devant lequel on déroulerait ce trop fidèle tableau refusait d'y croire, on pourrait lui dire : venez avec moi, contenez pour un instant les élans de votre pudeur et descendons ensemble dans ce cloaque. Je vous montrerai des maris qui trafiquent de leur femme, des frères qui trafiquent de leur sœur, des mères qui trafiquent de leur fille! Telle est la Babylone moderne qui ose vanter sa pieté et sa vertu!

Arrêtons nous ici, car il est certaines plaies qu'il vaut mieux cacher que de les étaler à tous les yeux. Mais en vérité, il est difficile de se maîtriser quand on entend parler de la sainteté de Rome.

Oui, Rome est sainte parce qu'elle est le siége de la papauté, elle est sainte par le grand nombre de ses martyrs, sainte par les précieuses reliques qu'elle renferme, mais nulle part peut-être les mœurs ne sont plus relâchées et les saintes croyances plus rares. La sublime doctrine du Christ y a fait place à une bigotterie mesquine, et les superstitions les plus grossières y ont succédé à la vraie foi. Loin de combattre ces tendances funestes, le clergé les encourage; et je ne parle pas seulement de cette vermine sociale qu'on appelle les moines, c'est le clergé éclairé et utile qui entretient le fanatisme, comme s'il craignait de voir la lumière pénétrer dans ces masses abruties. Pour ne citer qu'un seul exemple, je parlerai de l'occupation de Rome par l'armée française.

Depuis que nos soldats sont à Rome, ils ont fait un tort immense au clergé romain, ce qui ne veut point dire qu'ils aient porté la plus légère atteinte à la religion; au contraire. Nos braves soldats sont éminemment doués du sentiment religieux, mais ils ne sont ni fanatiques ni superstitieux, ils regardent certaines pratiques populaires comme une espèce d'idolâtrie; aussi lorsque, après avoir rempli, avec une discipline admirable, leurs devoirs militaires, ils se trouvent en contact avec la population, dont la langue leur est familière, ils ne se gênent point pour dire : vous êtes des niais de croire à ceci, d'adorer cela; en France, nous sommes de meilleurs catholiques que vous, et nous ne surchargeons point le culte du Seigneur d'un tas d'accessoires qui n'ajoutent rien à la foi; nos prêtres prêchent d'exemple, et nous les entourons de vénération et de respect, tandis que vous méprisez les vôtres, en leur obéissant aveuglément. Voilà pourquoi le clergé romain supporte avec tant d'impatience la présence de soldats croyants et pieux et appelle de tous ses vœux ces machines stupides et brutales que l'on nomme des soldats autrichiens.

Cette répulsion du clergé romain pour les baïonnettes intelligentes s'est considérablement accrue depuis les derniers événements accomplis en Italie. Notre armée est essentiellement libérale, à cause de son organisation démocratique. Tous les régiments en garnison à Rome ont pris part à la glorieuse campagne de 1859.

Officiers et soldats sont restés fidèles à une fraternité contractée sur les champs de bataille, ils professent une sympathie très vive pour la cause nationale et unitaire de l'Italie. Il n'en faut pas davantage pour exciter au plus haut degré les haines acharnées des représentants du droit divin, ennemis naturels de toute idée d'émancipation, de progrès et de liberté.

XXV

SAINT-PIERRE AUX LIENS

La première église fondée dans Rome par l'apôtre saint Pierre était située sur la pointe de l'Esquilin et dédiée au divin Sauveur. Cette église ayant été détruite par l'incendie de Néron, elle fut reconstruite, sous le nom de Saint-Pierre aux Liens, par l'impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III.

Cette impératrice avait reçu de sa mère la chaîne qui avait servi à lier saint Pierre dans la prison de Jérusalem. Ladite chaîne ayant été remise au pape saint Léon le Grand, celui-ci eut la curiosité de la mesurer avec celle qui retenait l'apôtre dans la prison Mamertine, et les deux bouts se réunirent et se soudèrent, pour ne former qu'une seule chaîne.

Il y aurait témérité à exprimer le moindre doute à l'égard d'un miracle attesté par de si hauts personnages. Un pape et une impératrice! peste! peu de miracles ont eu d'aussi illustres parrains. Mais, sans vouloir nier le fait, il serait peut-être permis de hasarder une observation touchant son utilité. Les miracles inutiles sont assez communs, on en fait presque tous les jours; mais les miracles utiles sont fort rares. Autrefois on rendait la vue aux aveugles, on guérissait les possédés, les paralytiques, etc.; c'étaient là des choses utiles. Aujourd'hui l'on s'exerce à faire saigner les plaies d'un crucifix, à faire tourner les yeux d'une image de la Madone. Assurément ce sont des choses très difficiles, mais on se demande en vain où est leur utilité.

Quoi qu'il en soit, les deux bouts de chaîne s'étant parfaitement soudés, on éprouva le besoin de construire une église pour conserver cette relique. Cette église disparut à son tour, mais qu'on se rassure : les chaînes sont restées, et, quand une église tombe, une autre la remplace à l'instant. Celle-ci est une des plus belles de Rome, avec ses vingt-deux colonnes cannelées de marbre de Paros, provenant des thermes de Titus. On dit que cette église possède des peintures remarquables, je n'en sais rien; on parle de tableaux du Guerchin, du Dominiquin, etc., c'est possible, mais chaque fois que j'y suis entré, j'ai été tellement absorbé par la contemplation du chef-d'œuvre de Michel-Ange, qu'il ne m'a pas été possible de voir autre chose.

Voyez cette admirable statue de Moïse! Quelle majesté dans cette pose! quelle fierté dans ce regard! quel dédain dans cette lèvre supérieure! C'est qu'il était en même temps capitaine, législateur et prophète. Il descend du mont Sinaï, où il s'est trouvé face à face avec Jéhovah, il rapporte les tables de la loi, il va foudroyer le veau d'or. Tous les sentiments nobles et élevés que peut inspirer la situation de ce triple personnage sont imprimés dans son attitude, dans son geste et sur ses traits. On sent la pensée qui bouillonne sous ce large front, on lit l'inspiration dans son regard, on voit le courroux dans cette narine ouverte; le dédain est dans cette lèvre soulevée, le génie, la force, la puissance sont partout. Oh! comme il s'appuie sur la protection de Dieu celui qui relève ainsi fièrement sa tête! Comme il est sûr de son autorité, celui qui ose regarder ainsi un peuple en révolte! Comme il connaît les hommes, celui qui les méprise si profondément! Non, la statuaire antique n'a rien produit de plus beau, de plus grand, de plus complet. O sublime Michel-Ange! tu es le plus profond des penseurs, le premier des architectes, le prince de la peinture, le roi des sculpteurs, le modèle enfin de tous les artistes.

Cette statue était destinée, comme on sait, à orner le tombeau du pape Jules II, qui avait désigné lui-même l'emplacement qu'il devait occuper dans la basilique de Saint-Pierre; mais Paul III en ordonna autrement. Les papes ne se piquent pas d'un grand res-

pect pour les dispositions prises par leurs devanciers. La dépouille de Jules II fut conservée à Saint-Pierre et introduite furtivement dans le tombeau de Sixte IV, de la même famille. Quant au monument inachevé, il fut transporté à Saint-Pierre aux Liens. Ce qu'on voit aujourd'hui ne représente qu'une des quatre faces projetées. Ce tombeau est beau tel qu'il est. Que serait-ce donc s'il était achevé?

Dans une étroite et mesquine sacristie, on voit une armoire grillée en fer, dont le pape lui-même tient les clefs. C'est là qu'est renfermée la chaîne miraculeuse qui est exposée, à certains jours de l'année, sur le maître-autel de l'église.

En entrant dans une petite pièce contiguë à la sacristie, on se croirait dans un atelier de peintures. On y voit trois ou quatre individus occupés à copier une tête exposée sur un chevalet. Il y a des années que cette tête n'a été suspendue à la muraille. Elle est en permanence sur ce chevalet, où elle rapporte de bonnes étrennes à celui qui donne la permission de la copier. Elle est attribuée au Guide et on l'a baptisée l'*Espérance*. Cette tête est là pour servir d'étude à toutes les médiocrités de Rome. De même qu'un ouvrier ne devient compagnon qu'après avoir produit son chef-d'œuvre, de même un rapin n'est élevé, à Rome, à la dignité d'artiste qu'après avoir fait sa copie de l'*Espérance*. Il est affligeant de voir cette tête ainsi profanée; elle partage avec la fameuse *Beatrice Cenci*, du palais Barberini, le martyre que leur inflige une trop grande popularité. Et c'est toujours ce pauvre Guide qui est ainsi sacrifié! Je ne sais pourquoi on s'acharne après ces deux peintures médiocres, quand on pourrait choisir parmi les tableaux remarquables de cet habile peintre. Il est impossible de faire un pas dans Rome sans rencontrer ces deux têtes plus ou moins caricaturées. Les marchands disent que cela se vend, et en effet leurs magasins en sont toujours remplis. On en fabrique par centaines, et de toutes dimensions, et pour tous les goûts, et dans tous les prix : à l'huile, au pastel, à l'aquarelle, à la miniature, sur toile, sur bois, sur cuivre, sur ivoire, etc., sans compter les camées et les mosaïques, reproduisant à satiété les mêmes images. Les *forestieri* qui voient ces

copies répandues à profusion, en concluent que cela doit être très beau, et ils emportent ce butin dans tous les coins du globe. Les américains surtout s'en montrent très friands, parce qu'ils n'ont jamais vu de tableaux avant d'avoir voyagé en Europe.

Quand vous voudrez populariser une chose quelconque, mettez-la sous toutes les formes en présence du public. Que nul ne puisse faire un pas sans voir votre annonce à chaque coin de rue. Faites insérer des réclames dans les journaux, envoyez des prospectus à domicile, ayez constamment sur la voie publique des distributeurs en livrée, des hommes-affiches, des voitures-affiches, des ballons-affiches; frappez les yeux partout où l'on passe, partout où l'on s'arrête; qu'un individu ne puisse ni sortir de chez lui, ni y rentrer, sans voir votre nom écrit jusque sur sa porte, en caractères bizarres ou monstrueux; en quelques semaines votre produit est populaire et votre fortune est faite.

Le voyage d'un béotien à Rome ne serait pas complet s'il n'emportait dans son *endroit* une *Béatrix* et une *Espérance*. Il y joint ordinairement une *Sibylle*, d'après le Dominiquin, et quelque copie de madone de Carlo Dolci ou de Sasso-Ferrato. Il y ajoute une collection de costumes coloriés des environs de Rome, quelques affreux transparents représentant l'illumination de la coupole de Saint-Pierre, le feu d'artifice du *Pincio*, la soirée des *moccoletti*, le Colossée au clair de lune, etc. Telle est la base fondamentale de la galerie du béotien, et que celui-ci complétera dans chaque ville d'Italie. Il achètera à Naples un prétendu paysage de Salvator Rosa et une copie du mariage mystique de sainte Catherine, qu'il trouvera dans la salle dite des chefs-d'œuvre du musée, qui ne possède aucun chef-d'œuvre, puis quelques-unes de ces horribles gouaches qu'on trouve sur le quai Sainte-Lucie et où sont peinturées une éruption du Vésuve, flamboyante et impossible, la vue du golfe et la grotte d'azur. A Florence, il trouvera chez ces habiles faiseurs, toujours alignés dans la galerie des Offices, des copies de la *Fornarina* de Raphaël et d'une *Vénus* du Titien, et il y joindra des vues enluminées du palais ducal, du *Ponte vecchio* et la fameuse *Luminara* de Pise. A Bologne, il verra partout des imitations d'Annibal

Carrache et de Guido Reni. Venise, Milan, Gênes, Turin, fourmillent de toiles apocryphes, attribuées aux plus grands maîtres. Les villes secondaires de l'Italie ne sont pas moins fécondes en productions de ce genre, et notre homme calcule qu'au bout de sa tournée il aura complété une magnifique collection de tableaux. Mais cela ne suffit pas à son ambition : il lui faut, en outre, un musée d'antiquités. Alors il se rend chez un marchand de bric-à-brac qui lui vend de fausses médailles et de fausses lampes romaines, de faux bronzes et de faux verres de Pompeï, de faux vases et de faux bijoux étrusques, de fausses faïences et de faux émaux de Faenza et d'Urbino. Le marchand colloque encore à notre amateur quelques fragments rouillés d'armes antiques, qu'il fait passer pour l'armure que portait François I[er] à la bataille de Pavie, une serrure très compliquée, qu'il assure être la seule vrai parmi toutes les serrures qui passent pour avoir servi au trésor de Sixte-Quint, puis un cabinet incrusté et vermoulu, avec une multitude de tiroirs à secret, où le pape Borgia cachait ses poisons, puis des dentelles antiques en points d'Espagne, de Venise, d'Alençon ou de Malines, fabriquées à Nottingham, puis encore une grande collection de marbres, de porphyre ou d'agathe, dont les noms sont étiquetés en dessous ; enfin il consent à céder à prix coûtant des dessins originaux de grands maîtres, des gravures anciennes et introuvables et de vieux instruments de musique, tels que théorbes, violes d'amour, etc.

Quand on a fait son compte et qu'on a mis à part les objets choisis, le marchand sort avec précaution des assiettes qu'il assure avoir été peintes par Raphaël. Ensuite, après un moment d'hésitation, il tire d'un vieux bahut un trésor qu'il possède depuis vingt ans. Cet objet inestimable est un plat, cassé en cinq morceaux, peint par la main d'Apelles, et qu'il se garde bien de dire qu'il a payé cinq sous. A la vue de cet admirable chef-d'œuvre, le béotien reste froid. Le marchand s'en aperçoit et, cherchant à le réchauffer, il lui dit : Savez-vous que j'ai gardé cet objet précieux pendant plus de dix ans, sans vouloir le montrer à personne? Encore aujourd'hui je n'en suis pas prodigue, et il faut que je reconnaisse en vous un vrai dilet-

tante pour le sortir de son écrin de velours. Pendant plus de dix ans, je n'ai pas manqué une seule fois de me lever la nuit pour le contempler, et je me surprends encore parfois accomplissant cet acte d'adoration. Admirez la perfection de cet inimitable dessin! et quelle sobriété de couleurs! quatre seules nuances! Jamais je ne consentirai à me défaire d'un trésor qui fait ma joie et mon orgueil, et, si je me décidais un jour à en enrichir une cour souveraine (car il n'y a qu'un gouvernement assez riche pour l'acheter, et encore faudrait-il que ce ne fût point un gouvernement constitutionnel), j'aurais soin de faire insérer dans le contrat que l'acheteur n'entrera en possession qu'après ma mort. Tout le musée Campana, que la France a eu la niaiserie d'acheter n'est que du bric-à-brac en comparaison de ceci. Les marbres grecs, ajoute-t-il, abondent partout, mais la peinture grecque n'existe nulle part. Je possède le seul ouvrage du premier maître de l'antiquité; et tenez, dit-il, en lui glissant un livre dans la main, voici qui prouve à l'évidence son incontestable authenticité. Donc le gouvernement qui tiendra à honheur d'hériter de ce chef-d'œuvre possédera un objet unique au monde, et, en le cédant pour la modique somme de sept millions d'écus, je fais retrouver en outre une école perdue.

Notre béotien sort de là tout ébahi. Quel bonheur, se dit-il, que je sois venu dans ce magasin! et quelle heureuse chance d'avoir obtenu tant de choses pour si peu d'argent! Il tire son agenda pour noter l'adresse de ce Crésus qui meurt de faim à côté de ses richesses, et il inscrit : *Hilbrat, via Tor di nona*, 96. Il calcule ensuite la somme que représentent sept millions d'écus romains, et il trouve 37,520,000 francs. Cet homme a raison, dit-il, il n'y a qu'un gouvernement qui puisse acheter un objet d'un si grand prix. Il repasse ensuite la liste de ses acquisitions, et il s'écrie, en se frottant les mains : maintenant, me voilà sûr d'être nommé député, et peut-être ministre!

On pourrait croire que notre homme déraisonne à son tour, on verra tout à l'heure qu'il ne calcule pas trop mal.

Lorsque les caisses sont arrivées, après avoir payé leur tribut aux commissionnaires de Marseille, qui ont trouvé moyen de

compter un tas de frais imaginaires, l'heureux propriétaire en retire ses trésors. Il les classe méthodiquement dans un grand salon, d'où il a fait enlever les vieux meubles, pour y substituer des vitrines, des médailliers, des étagères, etc., et quand tous ces apprêts sont terminés, il convoque les amateurs de l'endroit qui attendent avec impatience l'ouverture du nouveau musée.

Le premier qui se présente est le professeur de dessin du collége. Après un examen attentif des tableaux qui entrent dans sa spécialité, celui-ci déclare en son âme et conscience, qu'à l'exception de deux, dont il n'est pas très sûr, tous les autres sont des originaux authentiques. Il remarque surtout un Francia, un vrai Francesco Francia! Quelle trouvaille! Un peintre qui manque à la collection du Louvre!

Puis vient un membre correspondant de la société des antiquaires de France, lequel tire son pince-nez et se met à examiner le tout sans prononcer une parole. Le béotien observe ses mouvements, épie ses impressions et n'ose l'interroger. L'homme grave éprouve d'abord un peu de dépit et de jalousie, en voyant tant de belles choses au pouvoir d'un autre, mais il est honnête et loyal; il réprime ce petit moment de faiblesse humaine, et, prenant les mains de son ami, il lui dit avec effusion : mon cher, je vous fais compliment, on ne pouvait faire un meilleur choix.

Après ces deux arrêts solennels, que tous les visiteurs s'empressent de confirmer, le possesseur de tant de chefs-d'œuvre est unanimement proclamé, non seulement un amateur distingué des arts, mais encore un profond connaisseur.

Le don d'un musée important fait par M. Fabre à la ville de Montpellier, en 1837, a empêché de dormir tous les conseils municipaux de France. Celui de la localité dont il s'agit, espérant que son illustre compatriote suivra un si noble exemple, profite de la première vacance pour l'attirer dans son sein. Bientôt après, on passe au conseil général, et l'on ne tarde pas à être nommé député.

Voilà le parti qu'on peut tirer d'un voyage à Rome et en Italie, quand il est fait avec l'intelligence d'un béotien, qui connaît la manière de s'en servir.

XXVI

LA SUBURRA

Dans toutes les villes et principalement dans les grandes cités, la population se divise et se classe d'elle-même. Les gens riches et heureux recherchent les gens riches et heureux, les malheureux se rapprochent des malheureux, et le vice attire le vice. Le quartier de la *Suburra* était, dans l'ancienne Rome, ce qu'était dans le Paris du moyen âge la Cour des Miracles. C'est là qu'on étalait les objets volés ; c'est là qu'on trouvait les athlètes, les bateleurs, les thaumaturges, les cubistétaires, etc. ; c'est là qu'était agglomérée la fange populaire. On y entendait le dialecte pittoresque et incisif de la populace, et ses sarcasmes, redoutés des élégants et des oisifs, faisaient dire au satirique Martial que le quartier de la *Suburra* était le plus agréable séjour de Rome.

Ce coin de la cité papale a conservé son ancien nom et est situé dans le quartier des Monts. Il est extrêmement populeux et misérable, et, comme la misère engendre tous les vices, ses rues sont très mal habitées. C'est le réceptacle des mendiants, des ruffiens et des vauriens. Ses habitants ont conservé au moins autant que les transtéverins les mœurs farouches de leurs ancêtres. Là on est toujours prêt à tirer le couteau, et l'on y trouverait peut-être encore quelques-uns de ces anciens *bravi* dont on croit la race perdue. L'étranger se garde bien d'y mettre le pied après la nuit close ; c'est tout au plus si les gendarmes et les sbires osent s'y hasarder ; aussi est-ce là le refuge ordinaire des voleurs.

Tous les ans, à l'époque où les *forestieri* arrivent dans la ville sainte, c'est à dire à l'entrée de l'hiver, on remarque une grande recrudescence dans le nombre des vols : vols simples, vols qualifiés, vols avec effraction ou fausses clefs, mais surtout vols à main armée sur la voie publique. Il n'est pas prudent de sortir le jour, si l'on ne veut s'exposer à être dévalisé en son absence, parfois par son

propriétaire lui-même, et il est encore plus imprudent de sortir la nuit, si l'on ne veut se voir arrêté et dépouillé dans la rue.

Les Romains se prêtent de la meilleure grâce du monde aux entreprises des voleurs. Il ne leur vient jamais à l'idée de résister à ces agressions, qui se font toujours de la même manière, en présentant la pointe d'un couteau. Je m'étonnais un jour, devant un individu qui avait été arrêté la veille, de cet empressement à vider ses poches et à livrer ses bijoux, qui ne contribue pas peu à augmenter l'audace des malfaiteurs. Vous ne savez pas, me répondit-il, à quoi nous nous exposerions en nous défendant. Si nous avions le malheur de blesser notre agresseur, celui-ci irait se plaindre; on commencerait par nous conduire en prison, le moins qui pourrait nous arriver, ce serait qu'on nous fît un procès pour port d'armes non autorisé, et, si notre voleur était affilié, soit à quelque confrérie religieuse, soit à la police, soit à quelque compagnie d'entrepreneurs d'enthousiasme public, on donnerait à notre affaire une couleur politique et nous ne sortirions de prison que pour aller en exil.

La police est fort indifférente pour ce genre d'attentats. Ce n'est qu'après que quelque haut personnage en a été victime, qu'elle se décide à prendre des mesures de sûreté; mais ces mesures sont peu efficaces, car la multiplicité des délits et la facilité de se soustraire au châtiment ont bientôt lassé la vigilance des agents de l'autorité. Ceux-ci rencontrent à chaque instant des individus qu'ils ont arrêtés peu de jours auparavant, et qui, loin de les éviter, vont leur demander impudemment le feu de leur cigare; le volé est tout étonné de se sentir coudoyé par son voleur, et il n'est pas rare qu'un juge se voie salué d'un air narquois par celui qu'il a condamné la veille.

Il y a plusieurs moyens à Rome d'éviter un jugement ou d'échapper à une condamnation. D'abord il n'existe point de ministère public poursuivant; il faut qu'une plainte soit déposée, et, si l'on parvient à désintéresser le plaignant et à le faire désister, les poursuites sont suspendues et la procédure est annulée. Ensuite il y a ce que les Romains appellent acheter l'impunité (1), en dénonçant

(1) Acquistare l'impunità.

ses complices. Le gouvernement tient toujours une porte ouverte au coupable, en offrant une prime à la délation. Quand un individu a fait des révélations à la justice, celle-ci le prend sous sa protection. Le plus souvent il n'est pas compris dans le procès de ses compagnons, et, s'il y est englobé pour la forme, sa grâce lui est assurée. En outre, pour mettre le délateur à l'abri des vengeances particulières, on lui assure une pension de quelques pauls par jour, afin qu'il puisse aller digérer tranquillement dans un État voisin le produit de sa délation.

Il n'y a pas toujours à se fier aux contrats passés entre le gouvernement et les voleurs, témoin l'histoire que tout le monde connaît du bandit Gasparoni qui languit encore au bagne de Civita-Castellana, malgré la foi donnée et malgré son proche degré de parenté avec un illustre cardinal secrétaire d'État; cependant, on doit le dire, le gouvernement observe en général les conventions de ce genre. C'est là dessus qu'il se fonde pour arriver à la connaissance des délits et des attentats, car il ne peut compter ni sur ses agents, ni sur la population, qui est toujours pleine de sympathie pour les criminels.

XXVII

LES VOITURINS ET LES VOLEURS DE GRAND CHEMIN

Ceux qui aiment à jouir des beautés de la nature et de la variété des paysages, ceux qui voyagent pour voir et pour observer les mœurs et les coutumes des pays qu'ils traversent, et qui ne sont pas sans cesse aiguillonnés par le désir d'arriver vite, ceux qui ne redoutent point les incommodités d'une mauvaise voiture et les hasards d'une société qui n'est pas toujours des mieux choisies, ceux enfin qui tiennent à dormir tous les soirs dans un lit quelconque, doivent voyager, au moins une fois, par voiture. Si l'on a le bonheur de rencontrer de bons compagnons, à l'exclusion de toute sorte de moines et d'Anglais, le voyage ainsi fait, par petites

journées, n'est point désagréable. On trouve dans toute l'Italie des voiturins, qui, à leur intérêt près, sont d'assez braves gens, et il faut se hâter d'user de ce moyen de transport avant que cette industrie séculaire disparaisse, car elle est vivement talonnée par les chemins de fer, qui dévorent toutes les entreprises rivales, en attendant qu'ils soient absorbés eux-mêmes par des découvertes nouvelles.

Le voyage par voiturin offre, pour les personnes peu désireuses d'émotions et d'aventures, un grand avantage : on est moins exposé à être arrêté en route par les brigands. Ce n'est point, comme quelques-uns l'assurent, parce que les voiturins ont des abonnements avec les voleurs, c'est parce qu'ils ne voyagent point la nuit, parce qu'ils connaissent tout le monde sur la route, parce qu'ils portent rarement de grands personnages faisant espérer un riche butin ou une grosse rançon, c'est enfin parce qu'ils ne sont jamais chargés de transporter les fonds du gouvernement.

Il existe, dans l'État pontifical, des bandes régulièrement organisées de voleurs de grand chemin. Ces sociétés ont des ramifications partout, elles sont parfaitement renseignées et elles n'agissent jamais au hasard. Quand le courrier ou la diligence portent l'argent du fisc, elles en connaissent exactement le chiffre, et, s'il atteint une certaine somme, il est rare qu'il arrive à destination. Le gouvernement n'est point responsable des cas de force majeure, les fonds sont expédiés aux risques et périls des destinataires ; s'il est volé en route, c'est la province ou la commune à laquelle il est adressé qui supportent le dommage. Les Romains, qui sont toujours très méfiants et parfois injustes envers leur gouvernement, prétendent que celui-ci s'entend avec les voleurs pour se faire dévaliser et qu'il partage ensuite avec eux. En outre de ces associations fraternelles, il y a les voleurs d'occasion, se réunissant à l'improviste pour un coup, et puis qui se séparent et ne se connaissent plus : ce sont les paysans travaillant isolément aux champs. Ceux-ci voient venir une chaise de poste qui excite leur convoitise, ils se font certains signes qui sont bien vite compris ; chacun va chercher son fusil dans sa cachette, en un instant ils sont réunis et ils se portent en embuscade, pour barrer

le passage à l'imprudent voyageur. Quand l'expédition a réussi, on donne quelque chose au postillon, pour acheter son silence, on partage le reste, on va cacher son arme, et l'on se remet tranquillement à labourer ou à bêcher, en attendant l'arrivée des gendarmes, qu'on a soin de dépister par de faux renseignements.

Voilà les bandes les plus redoutables et qu'il est presque impossible d'atteindre, parce qu'elles sont improvisées, parce qu'elles se composent d'individus qui ne sont attachés par aucun lien, qui se connaissent à peine et ne se dénoncent jamais.

Le gouvernement tient fort peu à détruire ce genre de brigandage, qui est une ressource pour le pays et dont les étrangers seuls font les frais.

Il est un autre brigandage, auquel on cherche à donner une couleur politique, et que le gouvernement romain est accusé d'encourager et de soutenir. Je n'en parlerai point, parce que son existence est accidentelle et passagère. Il disparaîtra, le jour où l'Italie sera complétement unifiée et il ne restera que le brigandage normal, qui est un mal endémique. Quant à ce dernier, voici ce qu'en pense un cardinal qu'il n'est pas besoin de nommer. On se plaignait un jour devant lui du grand nombre d'arrestations qui avaient lieu presque tous les jours dans certaine province. Laissez-les faire, répondit-il, ces gens-là ne sont point de ceux qui songent à faire des révolutions.

Je me trouvais, il y a peu d'années, en *villeggiatura* dans une ville de l'État romain où l'on jugeait une bande de cinquante-cinq voleurs et assassins, qui, après avoir exercé vingt ans leur industrie sur les grands chemins, avaient été vendus par deux des leurs. Ceux-ci, fatigués d'une vie de transes et de périls, avaient éprouvé le besoin de vivre tranquilles, à l'aide d'une subvention gouvernementale. Ce procès excitait vivement la curiosité publique. La ville était traversée deux fois par semaine par une file de charrettes transportant les accusés de la prison au tribunal. Des marques du plus vif intérêt éclataient spontanément sur le passage des malfaiteurs, et des murmures de réprobation accueillaient les délateurs, traînés sur une charrette à part. Je me procurai une carte

d'entrée pour assister aux débats, et j'eus occasion d'entendre une plaidoirie qui me surprit étrangement. Les paroles de l'avocat sont restées gravées dans ma mémoire, et je vais les rapporter aussi fidèlement que peut le permettre une traduction.

L'avocat était un jeune homme nouvellement échappé des bancs de la *Sapienza*. Il appartenait à l'une des premières familles du pays, et sa réputation d'éloquence en faisait une des espérances du barreau provincial. Le Cicéron imberbe, chargé de la défense du chef des bandits, avait confié à ses camarades qu'il plaiderait d'une façon tout à fait inusitée. Il est temps, disait-il, de sortir de l'ornière creusée par nos aïeux et de s'écarter enfin de la forme de ces anciens plaidoyers qu'on dirait jetés dans le même moule. Quand tout change autour de nous, le barreau persiste dans ses traditions routinières, il emploie un langage barbare, il conserve des usages qui prêtent au ridicule et nuisent à sa considération. Le moment est venu de secouer toutes ces entraves et de marcher résolûment dans la voie du progrès. Ces paroles étaient faites pour ajouter à la curiosité générale; on attendait avec impatience l'ouverture des débats, c'était un événement qui passionnait la foule. Enfin le jour attendu arriva, les portes du tribunal furent assiégées, je parvins avec peine à pénétrer dans l'enceinte réservée, et, après un interrogatoire très succinct, voici la plaidoirie qui vint frapper mon oreille.

« Monsieur le président, messieurs les juges,

« La plupart de mes honorables confrères croient devoir commencer leur exorde en affirmant sur leur honneur qu'ils sont parfaitement convaincus de l'innocence de leur client et ils ajoutent que, sans cette conviction intime et profonde, ils ne se seraient point chargés de sa défense. Sans vouloir faire la critique d'un système trop généralement adopté, vous savez, messieurs, apprécier dans votre haute sagesse ces moyens d'avocat. Vous n'ignorez point qu'en matière criminelle, celui qui a embrassé notre noble profession doit également l'appui de son talent au coupable comme au malheureux, au scélérat comme à l'innocent. Vous savez aussi qu'en matière civile, quand deux parties adverses se présentent devant

vous, il y en a toujours une qui a raison et une qui a tort, par conséquent, si celle dont les prétentions sont injustes n'avait point trouvé un avocat pour les soutenir, il n'y aurait point procès, et votre intervention serait totalement superflue.

« On a dit avec raison : l'avocat est le protecteur de la veuve et de l'orphelin. Rien n'est plus vrai ; mais, si la veuve et l'orphelin ont besoin d'un protecteur pour les défendre, c'est qu'il s'est trouvé un avocat qui soutient de sa parole éloquente celui qui les attaque dans leurs droits, dans leur honneur ou dans leur fortune. On pourrait donc dire avec autant de vérité : l'avocat est le persécuteur de la veuve et de l'orphelin.

« Il est temps, messieurs, de quitter un masque percé à jour et de renoncer à une comédie dont personne n'est dupe. Ne soyons pas comme les anciens augures qui ne pouvaient se regarder sans rire, faisons mentir cet insolent proverbe : si tu veux avoir horreur des procès, fréquente le barreau ; ayons enfin le courage d'avouer ce que tout le monde sait : que nous avons choisi notre profession pour gagner de l'argent, et je n'en connais point que l'on n'adopte dans ce but, enfin que nous nous chargeons de toutes les causes, bonnes ou mauvaises. Disons plus : ceux qui sont profondément initiés dans les arcanes de la chicane, ceux qui ont reçu du ciel soit le talent d'argutie, soit celui d'une heureuse faconde, ceux-là, dis-je, recherchent de préférence les causes véreuses : d'abord parce qu'elles sont mieux payées, et ensuite parce que le succès contribue puissamment à étendre leur réputation. Et, en effet, quel mérite y a-t-il à défendre des droits bien clairs et bien précis? Quelle difficulté trouve-t-on à réfuter une accusation mal conçue et à faire éclater une innocence évidente? Le véritable talent de l'avocat consiste à embrouiller les choses les plus simples, à faire naître incidents sur incidents, à donner au mensonge l'apparence de la vérité, à jeter le doute dans l'esprit des juges, et à profiter d'un moment d'hésitation pour enlever une sentence favorable à son client. Ces aveux, que la conscience m'arrache, n'ôtent rien à l'honorabilité de la profession d'avocat, car on peut dire qu'une cause n'est jamais bonne ou mauvaise *à priori ;* c'est votre décision, mes-

sieurs, toujours éclairée, toujours consciencieuse, qui lui donne l'un ou l'autre caractère.

« Les moyens oratoires employés par certains avocats peuvent réussir dans des pays où l'esprit révolutionnaire a introduit cette monstrueuse institution appelée le jury. Quand on va prendre à son champ, à son atelier ou à sa boutique, un individu qui peut être honnête, mais qui peut être aussi ignorant ou stupide; quand on sait que le bon sens est la chose la plus rare chez l'homme, puisqu'il n'est distribué dans la masse que dans la proportion de trois pour cent, tandis que ce qu'on nomme l'esprit y entre pour quatorze pour cent; quand on met à la merci de cet homme l'ordre et la sécurité publique, la fortune, l'honneur et la vie des particuliers, il n'est pas étonnant de voir des avocats recourir à tous les artifices du langage pour émouvoir, égarer ou intimider des juges improvisés, pour porter le trouble dans des consciences timides, et profiter de leur inexpérience pour arracher un coupable au glaive de la loi, ce qui est, comme on sait, le plus beau triomphe de l'avocat. Sa réputation n'est complète, sa fortune n'est assurée, son ambition n'est satisfaite, qu'après qu'il a disputé et arraché à la justice quelque grand criminel. Aussi rien ne coûte à ces messieurs pour faire réintégrer dans la société le scélérat qui l'a audacieusement outragée, en violant les lois divines et humaines. D'habiles défenseurs, favorisés par la nature du don des larmes faciles et des sanglots factices, se servent avec succès de ces funestes avantages pour attendrir des juges impressionnables et sensibles. D'autres, logiciens serrés ou ergoteurs infatigables, épluchent les dépositions des témoins, y découvrent des contradictions, dénaturent les faits, innocentent ou incriminent les intentions ou les paroles, selon les besoins de la cause, afin de porter l'indécision dans l'esprit des hommes, qu'ils savent imbus de ce principe : qu'il vaut mieux absoudre cent coupables que de condamner un innocent. D'autres, plus audacieux, soulèvent le voile de la vie privée d'un témoin à charge, vont fouiller avec acharnement dans ses antécédents et jusque dans son foyer domestique; ils le traînent sans pitié au pilori de l'opinion publique, ils le déchirent ou le tournent en

ridicule, pour lui enlever la considération dont il jouit, et tout cela pour affaiblir une déposition accablante. D'autres enfin, orateurs fougueux et redoutables, se plaisent à passionner l'auditoire et à soulever des tempêtes, avec les grands mots de patrie et de liberté; ils ne craignent point de faire retentir des menaces de vengeance jusque dans le sanctuaire de la justice, afin d'agir par l'intimidation sur des juges faibles et chancelants.

« Tous ces moyens, qu'une saine morale qualifierait sévèrement, sont bons pour influencer des juges d'occasion qui donnent raison à l'accusateur quand l'accusateur parle, qui donnent raison au défenseur quand le défenseur parle, qui donnent raison au président quand le président parle, et qui finissent par rendre, en leur âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, les verdicts les plus bizarres et les plus absurdes.

« Grâces à Dieu, messieurs, et à notre bien-aimé souverain N. S. P. le pape heureusement régnant, grâces enfin à la sagesse des lois qui nous ont été transmises par nos ancêtres, et qui servent encore de base à toutes les législations modernes, notre florissant pays a pu se préserver jusqu'ici de l'invention diabolique du jury, et espérons qu'il en sera toujours ainsi, car dans les États de l'Église tout doit être immuable comme l'Église. Au lieu de juges ignorants, indécis et craintifs, nous avons des juges éclairés, fermes, inflexibles; des juges pénétrés de l'importance de leurs devoirs, de la sainteté de leur mission; des juges pour lesquels l'invocation du saint nom de Dieu n'est pas une vaine formalité; des juges inaccessibles à toute influence, impassibles devant la menace, parce qu'ils ne relèvent que de leur conscience; des juges expérimentés, connaissant toutes les allures du crime, et qui savent l'atteindre et le punir, tout en faisant la part des faiblesses de l'humanité; des juges qui sont les organes de la loi, les soutiens et les vengeurs de la société, de même qu'ils sont les protecteurs des biens, de l'honneur et de la vie des individus et des familles; des juges enfin dignes de servir de modèle à tout l'univers, comme les lois dont ils sont les interprètes impartiaux, indépendants et incorruptibles. »

Ici l'avocat s'arrête, pour essuyer son front avec un mouchoir de batiste garni de dentelle; les juges saluent en s'inclinant, et c'est le moins qu'ils puissent faire après une tirade si grossièrement thuribulaire. Un murmure d'approbation s'élève dans l'auditoire, quelques compères, adroitement disposés dans la salle, hasardent quelques applaudissements; mais l'avocat, qui s'était ménagé ce triomphe, le repousse avec une apparente modestie, et, après avoir réprimé cet élan par un regard sévère, il prend une pose majestueuse et poursuit ainsi :

« Messieurs, un des plus grands hommes d'État des temps modernes avait pris pour devise et adopté pour maxime ces mots si simples et si éloquents : *Linea recta brevissima.* Je suivrai ce principe salutaire, qui n'aura rien de plus nouveau ni de plus piquant dans la bouche d'un avocat que dans celle d'un diplomate. Non moins confiant dans la bonté de ma cause que dans la sagesse du tribunal, dédaignant les ressources des plaidoiries banales, m'écartant enfin des routes battues et abordant l'accusation face à face, je dirai : oui, mon client a commis les actes qu'on lui impute, et peut-être encore quelques autres ignorés de M. l'avocat fiscal. Est-ce à dire qu'il faille prononcer sa condamnation? Je ne le pense pas, et j'ose me flatter d'obtenir son acquittement, autant dans l'intérêt de la justice que de la morale et de la société elle-même.

« Mon client était un des chefs de cette bande redoutable qui est devant vous et qui s'était organisée fraternellement pour arrêter les chaises de poste ou les voitures publiques et dévaliser les voyageurs ; il est un de ces hommes que vous appelez des bandits.

« Je pourrais vous démontrer l'utilité de pareils hommes dans la société. Je pourrais citer l'amour que notre divin Sauveur professait pour eux, et dont il a donné des preuves éclatantes par le genre de mort qu'il a choisi ; je pourrais ouvrir les pages de l'histoire et prouver que les villes florissantes, les États puissants, les dynasties fortes et vivaces ont toujours été fondées par des bandits. Essayez de faire jeter les fondements d'une société nouvelle par des cœurs faibles, des consciences timorées ! Il faut pour ces

grandes entreprises une tête de fer, un bras de fer, un cœur de fer. Enfin, ce n'est pas sans orgueil que je citerai notre aïeul à tous, le glorieux fondateur de Rome, qui n'était, il faut bien l'avouer, autre chose qu'un bandit. Et ces guerriers célèbres, ces fameux *condottieri* du moyen âge, qui ont jeté tant d'illustration sur notre patrie, qu'étaient-ils? je vous le demande, sinon de nobles bandits?

« Mais laissons ces considérations d'un ordre supérieur. Mon client, je le sais, n'a point été appelé à ces hautes destinées; il n'a fondé aucun empire, et je ne crois pas qu'il aspire à devenir le chef d'une dynastie. Placé dans une sphère moins élevée, son action a été plus modeste et non moins utile.

« Si je ne vous savais, messieurs, parfaitement dégagés de tout intérêt personnel, je vous dirais que ceux qu'on appelle des bandits sont votre raison d'être. Supposez une société sans voleurs et sans assassins; il est évident qu'il ne serait besoin ni de juges, ni de greffiers, ni de gens de justice, ni de bourreaux, ni de gendarmes. Je vous laisse à penser quels profonds bouleversements toutes ces suppressions amèneraient dans les existences privées, quelles perturbations elles jetteraient au milieu de vous; mais ces considérations égoïstes ne sauraient vous atteindre, vous siégez ici uniquement par dévoûment au bien public.

« Il serait superflu de rappeler devant vous que la religion et la morale sont les bases essentielles et fondamentales de toute société bien organisée. Vous êtes vous-mêmes trop religieux et trop moraux pour qu'il soit nécessaire de développer ici ces vérités irréfragables. Eh bien, messieurs, personne n'ignore qu'au milieu de la corruption générale qui nous envahit, quand la foi vacille et chancèle, quand les saints parvis sont devenus des solitudes, quand les confessionaux sont vides et les autels déserts, ceux qui donnent l'exemple des croyances vivaces et des pratiques salutaires, ceux qui remplissent avec le plus de ferveur leurs devoirs de chrétiens, ceux qui élèvent leurs enfants dans les sentiments les plus pieux, ce sont ces hommes qu'on ose vous représenter comme immoraux et corrompus. Tout le monde sait qu'avant de se lancer dans

une expédition aventureuse, ils ne manquent jamais d'aller implorer l'assistance de la Madone, en lui promettant une part du butin, et l'on connaît avec quelle exactitude ils tiennent leur promesse. Les plus riches sanctuaires de l'Italie sont ceux où les bandits vont offrir leur tribut.

« Je pourrais vous montrer une liasse de certificats les plus honorables, délivrés par le curé, les marguiliers, les chefs de confréries religieuses, par le podestat et les habitants notables de la commune de mon client, établissant de la manière la plus évidente ses sentiments pieux, sa conduite exemplaire, sa réputation sans tache. Je crois que tous mes confrères pourraient produire des pièces semblables, car il est notoire que ceux qu'on appelle les bandits sont toujours les gens les mieux famés du pays. En voulez-vous des preuves? Voyez ce qui se passe autour de vous : voyez toutes les jeunes filles désireuses d'unir leur sort à celui qu'elle savent un vaillant protecteur; voyez sa famille parlant sans honte, mais non sans orgueil, de son chef qui commande l'estime et la considération ; voyez les gens les plus haut placés toujours empressés de leur offrir un asile, et tous les habitants de la contrée les aidant par des signes convenus à éviter toute surprise; voyez avec quel dévoûment fraternel le champ du bandit est cultivé, pendant qu'il est à la montagne ou en prison : sa terre est mieux engraissée, mieux labourée que s'il était présent et sa récolte est respectée de tous, comme une chose sacrée; voyez enfin les riches propriétaires se faisant inscrire dans les bagnes, pour obtenir, à leur sortie, des sujets dévoués, fidèles, énergiques, dont ils ont bientôt fait des métayers laborieux, actifs, vigilants, avec lesquels ils savent que leurs propriétés seront bien gardées et leurs récoltes assurées.

« Vous savez mieux que moi qu'il n'est pas de meilleur père, de meilleur fils, de meilleur époux, que celui qu'on appelle le bandit. Il n'y a pas d'ami plus sincère, plus dévoué. Nul ne pratique mieux les lois de l'hospitalité, nul n'observe plus fidèlement la religion du serment, et si, dans cette affaire, nous avons la douleur de voir deux malheureux acheter l'impunité en dénonçant leurs frères, la justice ne saurait que couvrir de son mépris ceux qui se sont fait ses auxi-

liaires pour un vil intérêt. Enfin, messieurs, je vous le demande, auriez-vous confiance dans un nouveau Judas qui vous livrerait un nouveau Christ?

« Mais je remplissais une tâche facile en vous démontrant ce que vous saviez déjà, que le cœur du bandit est l'asile de toutes les vertus. Maintenant j'aborderai les charges de l'accusation, et, guidé par les principes émis en commençant, loin de les discuter une à une, je les accepte toutes pleinement.

« Mon client, dit-on, a volé. Je ne suis point de ceux qui se laissent effrayer par des mots, et je voudrais bien qu'on pût m'assigner au juste la limite ou finit l'industrie et où commence le vol? Où s'arrête le gain licite et quelle barrière le sépare du gain illicite? Je pourrais entamer ici une discussion très subtile, comparer l'action de mon client à certaines autres que la société autorise, que la loi tolère et que la religion ne défend pas; mais, je l'ai dit, je n'aurai recours ni aux subtilités ni aux arguties, et j'admets que l'homme qui est devant vous ait commis cet acte que l'on qualifie de vol. On m'accordera du moins qu'il l'a commis ouvertement, en plein jour et en plein soleil, ce qui dénote chez son auteur autant de loyauté que de courage. C'est en exposant sa vie qu'il l'a accompli, et l'on nous a toujours enseigné qu'il était glorieux d'exposer sa vie. On loue, on vante, on récompense le soldat qui court au péril pour une cause qu'il ne connaît pas, et qui est souvent injuste aux yeux de Dieu, et l'on voudrait flétrir celui qui brave la mort pour un devoir sacré : celui de nourrir et d'élever sa famille!

« Si nous voulions analyser impartialement l'action que l'accusation nous impute, peut-être ne la trouverions-nous ni aussi honteuse ni aussi illégale qu'on veut bien le dire. On pourrait la comparer à celle d'un conquérant, qui ne se contente pas de prélever une contribution modérée sur un particulier, mais qui frappe et écrase toute une ville, toute une province, tout un pays. Et l'on trouve cela légitime, parce que, dit-on, c'est le droit de la guerre! Mais n'est-ce pas aussi du droit de la guerre qu'a usé mon client? Et, au lieu de semer après lui le ravage, la misère et la famine, il a apporté l'aisance dans la contrée; et, au lieu de milliers de victimes,

il en a fait une seule. Et quelle est cette victime? Est-ce un parent, un ami, un compatriote? Non, c'est un étranger, un étranger, qui, en se mettant en voyage, sait parfaitement à quel danger il s'expose, un étranger pour lequel la perte de son argent est un dommage imperceptible, un étranger qui, loin d'éprouver le moindre regret, aura été enchanté de rencontrer cette émotion dans ses incidents de voyage, un étranger enfin qui refuserait de reprendre son trésor, si on voulait le lui rendre, car il ne trouve point, comme vous, qu'il lui ait été traîtreusement enlevé.

« Vous savez tous ce que c'est qu'un étranger qui voyage. C'est un individu toujours cousu d'or, envoyé par la Providence dans notre fortuné pays, pour épargner à ses habitants aimés de Dieu les fatigues et les dangers d'un travail pénible et mortel. La somme puisée par lui dans des coffres intarissables était consacrée aux dépenses de son voyage, et peut-être l'avait-il grossie à dessein, dans la prévision de ce qui est arrivé. Mon client a-t-il détourné cette somme de sa destination? Non. Seulement il lui a procuré un écoulement un peu plus rapide, et certainement plus utile, car cet argent, qui devait être disséminé sur la route, est resté chez nous.

« Et maintenant examinons l'usage qu'en va faire celui que j'appelle un industriel. D'abord son premier soin sera d'offrir un cadeau à la madone, qui l'a soutenu et protégé. Ensuite, s'il y a eu quelqu'un de tué dans cette rencontre, soit parmi les siens, soit parmi les voyageurs, il fera dire des messes pour le repos de son âme. Et le reste? croyez-vous qu'il va l'enterrer? Non, messieurs, le bandit ne thésaurise point. Il donnera à son vieux père, à sa femme, à ses enfants, les objets indispensables qui leur manquent; il fera des acquisitions dans son hameau, dans sa commune, dans la ville voisine, et le commerce sera par lui alimenté. Puis il se libérera envers son propriétaire, s'il n'a commencé par là, et il satisfera à une dette qu'il n'aurait jamais pu acquitter. Ainsi son action n'aura pas été égoïste : à lui les dangers, à d'autres les profits, et, tout au contraire du conquérant, il sèmera sur son passage la richesse et l'abondance. Voilà l'homme utile et providentiel qu'on

voudrait vous faire condamner et déshonorer! Mais que dis-je? vous pouvez le condamner, non le déshonorer, car les sympathies de ses concitoyens le suivront partout : en prison, au bagne et jusque sur l'échafaud.

« Mais, dira-t-on, il ne s'est pas contenté de voler, il a tué. Ceci, messieurs, est purement accidentel. Chacun sait que les voyageurs qui n'opposent point de résistance sont traités avec ménagement, et même avec égard et courtoisie. S'il est arrivé un malheur, ce n'est pas à mon client qu'il faut s'en prendre, mais à l'imprudent qui a engagé le combat, et qui a payé de sa vie sa témérité. Mon client n'ayant point été l'agresseur, il se trouvait dans le cas de légitime défense. Entre gens armés et gens armés, les chances étaient égales, et c'est ici qu'apparaît dans tout son éclat la puissante intervention de la Madone, qui a donné l'avantage au plus pieux et au plus fervent. S'il a été couvert d'une sainte protection, c'est qu'il luttait contre un adversaire tiède, indifférent ou hostile, peut-être un de ces exécrables Anglais qui ne se rendent à Rome que pour tourner en dérision nos cérémonies religieuses, verser le ridicule sur notre saint pontife, et qui poussent l'impudence jusqu'à se dire chrétiens! Faut-il donc condamner celui qui a été préservé d'un grand danger par l'assistance divine? faut-il méconnaître cette assistance ou lui donner tort? Non, messieurs, vous ne ferez point cela. Ce serait nier la volonté d'en haut, ce serait laisser croire que le monde se gouverne au hasard, ce serait enfin aller contre les décrets de la Providence, qui n'a point sauvé un homme pour le remettre au bourreau. Vous ne voudrez point tarir une source de richesse pour le pays, vous réfléchirez que si vous privez une famille de son soutien naturel, celle-ci retombe à la charge de la commune ou de la charité publique, et que chaque tête qui tombe par votre ordre équivaut à un nouvel impôt que vous créez.

« Ces puissantes considérations, pour le développement desquelles le talent me manque peut-être, mais non la conviction, auront frappé vos esprits, si justes, si droits, si éclairés. Vous les pèserez dans votre haute sagesse, vous suivrez les inspirations de vos consciences, et vous rendrez à une famille éplorée et à la société qui le

réclame, un homme brave, loyal, vertueux, digne enfin de vos généreuses sympathies. »

Cette plaidoierie cynique et impudente fut couronnée d'un succès qui dépassa les espérances de l'avocat. Non seulement son client, mais tous ses coaccusés, flattés du noble rôle attribué au bandit, firent des aveux complets. Or, il est rare, dans l'État romain, qu'on envoie à la mort ceux qui ont avoué leurs crimes. Cela ressemble quelque peu à une amende honorable, dont l'Église a toujours été très friande, et dont elle regrette bien que la mode ne se soit pas conservée. Sept d'entre eux furent condamnés à mort, avec recommandation à la clémence du souverain, les autres furent condamnés aux travaux forcés, à perpétuité ou à temps, ce qui veut dire que ceux qui sauront bien choisir leur confesseur et qui s'approcheront fréquemment de la sainte table seront mis en liberté, après qu'ils auront balayé pendant quelques mois les rues de Civita-Vecchia.

C'est toujours ainsi que les choses se passent dans l'État pontifical. Les condamnés, qui savent que le prêtre est toujours là pour modifier la sentence du juge, ont recours à l'hypocrisie pour obtenir leur grâce. Il en résulte que les méchants ne sont nullement intimidés par des châtiments auxquels ils connaissent le moyen de se soustraire. De là une grande déconsidération pour la justice et une augmentation d'influence pour le clergé, de là une audace toujours croissante chez les malfaiteurs et une multiplicité effrayante de délits et d'attentats, de là enfin une impunité presque assurée à tous les méfaits.

D'après ce qu'on vient de lire, on pourrait croire que le gouvernement romain est plein de douceur. Il ne faut point confondre la douceur avec la faiblesse. Disons-le donc, le gouvernement pontifical est faible, et, comme tous les faibles, il a la manie de faire le fort. Il frappe d'abord avec une excessive rigueur, afin de se donner ensuite le mérite de la clémence, en rentrant dans les bornes de la modération et de la justice. J'ai vu, en 1852, condamner à vingt ans de travaux forcés un individu qui en avait empêché un autre de fumer, en lui arrachant un cigare de la bouche. J'ai hâte d'ajouter

que ce fait avait, à cette époque, une signification politique et caractérisait un acte d'opposition au gouvernement.

C'est que le gouvernement romain n'est pas toujours faible. Il est plein d'indulgence pour les voleurs et les assassins; mais, quand il s'agit de délits politiques, il est violent, emporté, implacable. Alors il n'y a ni protections à invoquer, ni dévotion à simuler, ni clémence à espérer. Sur le plus léger indice, sur le moindre soupçon, sur une dénonciation intéressée, quelquefois même payée par la police, des citoyens sont enlevés la nuit de leur domicile, arrachés brutalement à leur famille et traînés dans des prisons où ils sont tenus au secret le plus rigoureux. Là ils attendent pendant des jours, des mois, des années, qu'on daigne leur dire pourquoi on les a privés de leur liberté. Ni les antécédents les plus honorables, ni les supplications de leurs parents ou de leurs amis, ni même, (qui le croirait!) ni même les sacrifices d'argent, rien ne peut arracher ces malheureux au châtiment qui leur est réservé, et, lorsqu'enfin arrive le jour où un magistrat en sous-ordre veut bien s'occuper de l'instruction de leur affaire, s'il n'y trouve point de charges suffisantes, ce qui peut arriver de plus heureux pour l'inculpé, c'est qu'il sorte de prison pour gagner la route de l'exil.

Il y a fort peu de condamnés politiques à Rome, par la raison qu'après des années de prison préventive, la plupart des procédures se terminent par un ordre d'exil; mais, en revanche, il y a un grand nombre de prévenus. On y compte, en outre, un multitude de suspects, qui sont internés chez eux, où ils font l'apprentissage de la prison. Ceux-ci, qu'on pourrait appeler prisonniers surnuméraires, sont ceux qui sont soupçonnés de relations d'amitié avec les prisonniers effectifs. Il leur est interdit de se montrer dans les cafés et autres lieux publics, ils doivent éviter de fréquenter les individus mal notés à la police, et enfin ils sont tenus de rentrer chez eux à l'heure de l'*Ave Maria*. Quand il survient quelque événement politique de nature à réveiller le sentiment national, à exciter la fibre patriotique et à provoquer quelque manifestation populaire, la police fait une rafle parmi les suspects, et, si les prisons regorgent,

comme cela a lieu ordinairement, on élargit les voleurs pour faire place aux nouveaux venus.

Voilà ce qui se fait à Rome, au nom d'un monarque dont l'esprit est plein de douceur et le cœur rempli de mansuétude. Mais hélas! le pape est tellement absorbé par ses devoirs religieux, qu'il jette à peine un coup d'œil aux choses de la terre.

XXVIII

PLACE DU QUIRINAL

La place du Quirinal, quoique très irrégulière, est une des plus belles de Rome, à cause de son heureuse situation sur le point culminant de la cité, et des monuments qui concourent à son ornementation. Au milieu, s'élève un obélisque de granit rouge, trouvé à l'ancien mausolée d'Auguste. A ses pieds est un bassin de granit gris, ayant vingt-cinq mètres de circonférence, provenant des fouilles du Forum et servant de récipient à un jet d'eau d'un volume extraordinaire. Des deux côtés sont deux groupes de sculptures grecques, rapportés d'Alexandrie par Constantin. C'est depuis leur installation en ce lieu par Sixte-Quint que la place a pris le nom populaire de *Monte cavallo*.

On prétend que ces deux groupes, de grandeur colossale, représentent Alexandre le Grand domptant Bucéphale. Or, on ne dompte pas un cheval en le tenant par la bride, mais en montant sur son dos. Ce n'est pas tout : les piédestaux portent des inscriptions entachées d'une ignorance grossière. Ainsi, quoique les deux groupes soient évidemment de la même main, l'un d'eux est attribué à Phidias et l'autre à Praxitèle. Lorsqu'on est chargé de rédiger des inscriptions publiques, il n'est pas permis d'ignorer que Phidias vivait un siècle avant Alexandre. Donc, il faut rayer le nom du célèbre sculpteur, ou cesser de voir dans cette œuvre la représentation du héros macédonien. La légèreté avec laquelle on a mis en avant le nom de Phidias peut faire douter de la sincérité

de celui de Praxitèle. Telle est la confiance qu'on peut avoir à Rome dans les inscriptions de monuments. Du reste ces deux groupes sont fort beaux. On aurait pu les appeler avec un peu plus de vraisemblance Castor et Pollux, mais ces noms étaient déjà pris pour deux autres statues colossales placées sur la place du Capitole.

Il existe de par le monde une infinité de gens qui ne s'enthousiasment sur le mérite d'un objet d'art que lorsqu'il est attribué à un artiste célèbre. On rencontre tous les jours, dans les musées, des béotiens qui ont bien soin de consulter leur livret avant de s'arrêter devant un objet quelconque, et qui n'accordent leur attention qu'aux choses placées sous la protection d'un nom fameux. On sait parfaitement cela à Rome, et on en abuse étrangement. Le premier besoin qu'éprouve le possesseur d'un objet d'art c'est de le montrer au public, le second c'est de lui donner une origine illustre. On fait venir un de ces gens qui connaissent un peu toutes les écoles et qui font métier de baptiser les tableaux et les statues. L'estimateur pousse un cri d'admiration, et la chose est aussitôt classée au rang des chefs-d'œuvre. Ces habiles industriels ont remarqué qu'ils inspiraient plus de confiance, et surtout qu'ils étaient plus généreusement payés quand ils trouvaient tout sublime.

Que des marchands de bric-à-brac se livrent sans pudeur à ce charlatanisme, cela n'a rien de surprenant. Leur métier est de tromper les niais, qui ne demandent pas mieux ; mais les catalogues des plus célèbres galeries de Rome fourmillent de ces coupables supercheries, ayant pour but de s'attribuer le mérite de ne posséder que des objets d'une haute valeur, afin de les vendre plus avantageusement à l'occasion.

Cet abus, qu'on pourrait qualifier d'usurpation de titres, n'a pas un grand inconvénient pour les touristes, qui ne donnent qu'un coup d'œil rapide dans les musées ; mais ce système de tromperie peut égarer le jugement des amateurs de bonne foi, et même des arbitres, qui ne sont pas à l'abri de l'influence exercée par un nom respectable. On envoie à Rome, de toutes les parties du monde,

des jeunes gens intelligents et habiles, mais dont le goût n'est pas encore parfaitement sûr. On les envoie pour qu'ils étudient les béautés de l'art antique ou de l'ancienne école italienne, et l'on met devant leurs yeux des toiles ou des marbres apocryphes qui leur donnent une idée fausse du talent de leurs prétendus auteurs. J'ai entendu de jeunes artistes contester, dénigrer même le mérite de certains maîtres justement renommés, uniquement parce qu'ils les jugeaient d'après des ouvrages qui leur avaient été faussement attribués.

Certes, il serait désirable qu'on se montrât très réservé sur les noms donnés à des œuvres non signées; mais, maintenant que le mal est fait, comment y remédier? Quel est le propriétaire d'un objet d'art jouissant d'une réputation usurpée qui consentira à mettre en doute son authenticité? où sont les amateurs qui auront la bonne foi d'avouer qu'ils ont été trompés? comment enfin réprimer cette fraude que le gouvernement romain lui-même pratique tous les jours sans s'en douter? Lorsque ses musées s'enrichissent d'objets nouveaux, ceux-ci n'y arrivent pas sans avoir un introducteur intéressé à les baptiser le plus glorieusement possible, afin d'obtenir une plus forte remise de la part du vendeur.

Au fond de la place du Quirinal, s'élève un grand palais servant de résidence d'été aux papes et ayant tous les caractères des palais romains : il est inégal, irrégulier, vaste et lourd. Quand on donne à un architecte romain un terrain, pour y bâtir un édifice quelconque, il ne s'occupe nullement de niveler le sol et il se met à remplir le tout, sans perdre un centimètre, en suivant toujours les plis du terrain. Si la rue est tortueuse, le bâtiment sera tortueux; si elle est bombée, le bâtiment sera bombé; si elle forme des angles, le bâtiment aura des angles. On ne vise qu'à l'effet et l'on sacrifie la distribution intérieure et la commodité des appartements. Pourvu qu'on ait une façade régulière, il importe peu que les escaliers et les chambres soient bien ou mal éclairés et ventilés. Ce défaut se retrouve partout, dans les plus grands palais comme dans les plus simples demeures. On pousse l'oubli des convenances jusqu'à établir un lieu indispensable dans la cuisine, afin de mettre à côté l'un de l'autre

l'alpha et l'oméga de l'appétit. En un mot, il en est de la construction des habitations comme de la toilette des individus : tout pour ce qui se voit, rien pour ce qui ne se voit pas.

Le visiteur du palais du Quirinal est promené d'abord dans une enfilade d'appartements, meublés avec simplicité, mais possédant des tableaux et des fresques d'un grand prix. Il est ensuite conduit dans un grand jardin où il voit des allées alignées, des palissades de verdures, des parterres fort mal garnis, et enfin on lui fait admirer un orgue hydraulique, avec une multitude de petits jets d'eau invisibles destinés à arroser à l'improviste les visiteurs et les visiteuses. On passe ces petites surprises à de simples particuliers, et, quand on les trouve dans quelques villas privées, on est disposé à en rire; mais, lorsqu'on voit de pareilles facéties dans la demeure des papes, si l'on rit encore, c'est de pitié.

Un des côtés de la place du Quirinal est occupé par un palais surchargé d'ornements de mauvais goût et appelé de la Consulte, parce que c'est là que le siége le tribunal suprême de ce nom.

Une partie du rez-de-chaussée de ce palais sert de corps de garde aux gardes nobles du pape. Ce corps aristocratique se compose de soixante hommes, choisis parmi les cadets des familles patriciennes de Rome. Leur service consiste à monter la garde dans l'intérieur des appartements du pape et à l'accompagner quand il sort. Les simples gardes portent les épaulettes de capitaine et reçoivent une paie mensuelle de vingt-cinq écus, presque toujours frappée de saisie-arrêt par de nombreux créanciers. Cette garde privilégiée ne jouit pas, il faut bien le dire, d'une très haute considération, et son crédit chez les fournisseurs est extrêmement limité; mais ces officiers d'antichambre s'en consolent par leurs succès auprès des femmes, toujours si indulgentes pour les brillants étourdis que les pères de famille appellent des mauvais sujets.

Les gardes nobles doivent fournir et entretenir chacun un cheval; mais ils s'arrangent pour n'avoir à supporter en commun que la dépense de vingt-cinq chevaux, reconnus suffisants pour le service. C'est ainsi que tous les règlements sont violés ou éludés à Rome, au vu et au su d'une autorité bénévole qui ferme les yeux sur tous les abus.

L'autre partie du rez-de-chaussée sert à réunir, en certaines occasions, et notamment pendant les conclaves, une garde particulière, appelée garde palatine ou civique. Ces soldats citoyens, recrutés parmi les bourgeois et les boutiquiers, portent de magnifiques costumes, avec une giberne vide et un sabre innocent. Il est vrai qu'ils n'ont point de fusils, mais la municipalité leur en prête toutes les fois qu'ils sont appelés à figurer dans une cérémonie religieuse, car l'autorité municipale sent parfaitement qu'il est indispensable d'avoir un fusil pour aller à la messe; mais elle exige que les armes soient réintégrées dans les magasins du Capitole, aussitôt après le service.

A l'époque de la restauration de Pie VII, en 1814, le service dans la garde palatine était obligatoire. Le peuple romain était alors dévoué et enthousiaste, comme sont toutes les populations, quand on leur ramène un souverain. Ce corps comptait alors un effectif de quatre mille hommes, commandés par le sénateur de Rome. Sous le règne de Léon XII, quelques signes de désaffection s'étant manifestés dans cette garde, le pape ne prononça point sa dissolution, mais il atteignit à peu près le même but, en déclarant ce service tout à fait volontaire. On vit l'effectif descendre subitement à deux cents hommes. C'est environ le chiffre qu'elle compte aujourd'hui, grâce à certains priviléges traditionnels qui lui ont été conservés. Ainsi les boutiquiers faisant partie de cette garde sont exemptés de la patente, et les sentences rendues contre eux, en matière commerciale, ne peuvent être mises à exécution qu'après avoir obtenu l'autorisation du commandant.

Le gouvernement français pourrait gratifier de ces petits priviléges la garde nationale de Paris, dans le cas où il éprouverait le besoin de renforcer ce corps respectable, qui s'est toujours montré si utile pour aider à toutes les révolutions.

La maison militaire du pape se compose, en outre, de la garde noble, d'une autre garde à pied, recrutée dans ce fortuné pays, qui a l'avantage de pourvoir tous les palais de l'Europe de magnifiques concierges à cannes de géant et qui fournit de plus à toutes les cathédrales ces superbes tambours-major de paroisse, armés d'une hallebarde retentissante, dont la tête est ombragée de plumes mul-

ticolores, et qui font en même temps l'admiration et la terreur des petits enfants. L'amour du galon paraît avoir pris un grand développement dans ce pays de la liberté, où le despotisme trouve toujours à recruter des soldats, d'autant plus fidèles et dévoués qu'ils reçoivent une plus forte paie.

La garde suisse compte une centaine d'hommes, choisis dans les cantons catholiques et enrôlés furtivement à Lucerne, malgré le gouvernement fédéral qui prohibe les engagements à l'étranger. Ces soldats pacifiques ont conservé le costume traditionnel et bouffon des suisses du moyen âge. Ils ont une petite tenue bariolée, rouge, jaune et blanc, avec une hallebarde. En grand uniforme, ils portent la cuirasse, les cuissards, et la grande épée à deux mains. Leur service consiste à escorter le pape et à accompagner le saint Sacrement. C'est dire qu'ils passent une grande partie de leur temps dans les églises, où ils recueillent une ample moissou d'indulgences et autres immunités ecclésiastiques. La plupart d'entre eux sont mariés, ils ont beaucoup d'enfants, comme de bons chrétiens, et, comme on veut bien reconnaître que leur paie est insuffisante, ce qui n'est pas une raison pour l'augmenter, il leur est permis d'exercer une profession quelconque en dehors de leur service.

Dans un angle de la place est un immense palais, que tout le monde connaît à cause de la splendide fresque appelée l'*Aurore*, peinte à la voûte d'un pavillon du jardin. Il n'est pas un visiteur de Rome qui ne soit allé admirer cette belle composition du Guide, qui se distingue par la richesse du coloris, la suavité du pinceau et la beauté idéale de toutes les figures.

Ce palais sert d'habitation à plusieurs membres de la famille Rospigliosi. Il est rare de voir à Rome les palais ainsi partagés; mais, ce qui est très commun, c'est de voir de chétives maisons divisées entre plusieurs propriétaires aussi nombreux que les étages. Ces gens-là sont toujours ennemis les uns des autres et presque continuellement en procès, au grand préjudice des locataires, mais au grand contentement des avocats, procureurs, huissiers et autres sangsues judiciaires, sans compter le fisc.

Le palais Rospigliosi, commencé par un cardinal Borghèse, fut terminée par le cardinal Jules Mazarin. Il est bâti sur l'emplacement des thermes de Constantin, dont on voit encore des restes dans le jardin voisin, dépendant du palais Colonna. Ces thermes, construits après ceux de Titus, de Caracalla et de Dioclétien, ne devaient pas leur être inférieurs en magnificences de toute sorte. Chaque empereur cherchait à surpasser ses devanciers dans ces constructions gigantesques où ils jetaient la moitié des revenus de l'empire. C'est là qu'on a trouvé les deux groupes ornant la place du Quirinal, ainsi que d'autres objets d'art non moins remarquables.

XXIX

PLACE DE LA MINERVE

Au milieu d'une petite place nommée de la Minerve, on voit un éléphant de marbre, richement revêtu, et portant sur son dos un obélisque égyptien. C'est une fantaisie du fameux Bernini, qui pouvait se permettre toute sorte d'excentricités, parce qu'il était toujours sûr d'exciter l'admiration de ses contemporains. Heureux Bernini ! il vivait dans un temps où le précieux remplaçait le goût, où le poli passait pour le beau, où l'exagération tenait lieu de naturel, où le fracas était pris pour le génie. Son genre de talent convenait parfaitement à cette époque de décadence. Le célèbre sculpteur et architecte trouve encore de nos jours des appréciateurs fanatiques, mais ce sont des Romains, qui admirent tout sur parole, ou des béotiens, qui font de leur cicérone un professeur de beaux-arts.

Un des côtés de la place est occupé par un collége, ou plutôt un séminaire d'Américains qui se destinent aux missions. Les établissements de ce genre ne manquent pas à Rome, il y en a pour toutes les nations. Tous les moyens sont employés pour aller catéchiser, dans tous les coins du globe, de pauvres diables

qui ne se doutent pas du bonheur que leur réserve la foi catholique.

A côté est un palais inachevé, ayant une demi-façade sur la place et connu sous le nom d'Académie ecclésiastique. C'est là que sont élevés les jeunes gens de familles nobles qu'on destine à la prélature. Voici le programme des cours professés dans cet établissement. On y enseigne la théologie naturelle ou métaphysique, la théologie surnaturelle, la théologie spéculative, la théologie pratique ou morale, la théologie polémique, la théologie positive, la théologie scolastique, et enfin la théologie mystique. On comprend que des individus qui ont appris de si belles choses doivent être propres à toute sorte de fonctions, religieuses, civiles, administratives, judiciaires et gouvernementales. On est persuadé à Rome que la théologie est une science qui absorbe toutes les autres, par conséquent celui qui en est imbu à saturation n'a pas besoin de perdre son temps à autre chose. Et voilà pourquoi l'État romain est si admirablement administré... au point de vue religieux.

Sur le troisième côté est un hôtel qui a le privilége d'être fréquenté spécialement par des Français. Cet hôtel était autrefois le palais de la famille des Conti, qui a fourni huit papes à la catholicité.

C'est ainsi que tout se transforme et perd son originalité, pour revêtir le caractère d'une autre époque. Les cirques et les thermes sont convertis en usines et en magasins de foin; les demeures féodales deviennent des établissements industriels, les sépulcres des morts servent d'habitations aux vivants, les palais impériaux sont changés en monastères et les couvents servent de casernes et d'hôpitaux. L'industrie, cette nouvelle reine du monde, nous fait payer cher ses bienfaits. Elle s'empare des anciens édifices pour y installer ses fabriques et ses chantiers, elle détruit des forêts séculaires pour alimenter ses hauts-fourneaux, elle posera incessamment ses rails sur la voie sacrée, comme elle a déjà coupé sans pitié la voie des tombeaux, elle fondrait sans scrupule tous les monuments de bronze pour en faire des chaudières à vapeur, elle

briserait sans remords toutes les statues de marbre pour en obtenir de la chaux, enfin elle ne craint pas de fouiller les tombes pour fabriquer du noir animal avec des débris humains.

Enfin le fond de la place est occupé par une église, bâtie sur les ruines d'un temple de Minerve, d'où lui vient son nom de Sainte-Marie sur Minerve. Cette église jouit à Rome d'une grande réputation. Il n'en est pas de plus usurpée. Sa façade, d'une extrême nudité, lui donne l'aspect d'une église de village. En pénétrant à l'intérieur, on est fort étonné de trouver une construction qui vise à l'imitation du style gothique. Il n'est pas étonnant que les Romains goûtent peu ce genre d'architecture, dont ils ne possèdent que des spécimens défectueux et informes. Est-il, en effet, rien de plus disgracieux que le pastiche prétentieux et bâtard que présente l'église de la Minerve? Une grande nef ogivale et des nefs latérales avec des arcs à plein cintre; des voûtes basses et écrasées, couvertes d'enluminures, sur fond bleu étoilé et soutenues par de gros piliers courts, ornés de demi-colonnes d'un marbre fort laid; d'ignobles œils de bœuf transformés en des espèces de rosaces, des ogives démesurement écartées, des chapelles inégales en hauteur et en profondeur et dont les ouvertures ne correspondent point avec les arcs de la nef : non, ce n'est pas là cette architecture, ayant pour base l'ogive, qui permet de donner aux constructions une hardiesse, une légèreté, une élégance et enfin une richesse d'ornementation qu'on ne trouve dans aucune église de Rome.

Tous les ans, le jour de la fête de l'Annonciation, le pape se rend à l'église de la Minerve, où l'on distribue à de jeunes filles des dots qui peuvent être considérées comme des prix de rosières.

On pourrait croire que, dans une ville comme Rome, le célibat est en grand honneur et que le mariage n'y est nullement encouragé. On se tromperait étrangement. Le clergé pousse de toutes ses forces à la consommation de cet acte, parce qu'il en est exempt.

D'abord le gouvernement romain institue des prix en faveur de ceux qui produisent beaucoup d'enfants. Autrefois, et naguère encore, les pères de famille, ayant à leur charge un certain nombre

de créatures (1), étaient exemptés des droits de douane et de consommation sur tous les objets servant à l'approvisionnement de leur ménage. Ces priviléges avaient dégénéré en abus, comme tous les priviléges. Les chefs de famille étaient devenus les prête-noms des négociants, qui introduisaient ainsi en franchise des quantités énormes de marchandises. Le gouvernement laissait faire, parce que c'était un encouragement de plus donné à la vertu prolifique; mais les recettes du trésor finirent par éprouver un tel dommage qu'on se décida à transformer l'exemption de droits en un secours pécuniaire. C'est un peu moins stimulant, mais cela suffit encore pour exciter à obtenir le nombre d'enfants nécessaire pour jouir de cette faveur.

D'un autre côté, il existe dans Rome une infinité d'églises, de couvents, de confréries et d'associations charitables, qui distribuent tous les ans des dots aux jeunes filles, avec des fonds provenant de leurs revenus particuliers ou de legs institués à cet effet. Il suffit d'être un peu bien notée dans sa paroisse pour obtenir une de ces dots, dont le montant varie depuis trente jusqu'à cent écus. Les curés sont ordinairement les dispensateurs de ces libéralités, réservées aux plus assidues au confessionnal. La ville de Rome est divisée en cinquante-deux paroisses, et il en est qui peuvent disposer annuellement de plus de cinquante dots. Aussi les mères de famille ne sont jamais embarrassées pour le placement de leurs filles, tandis qu'elles éprouvent les plus grandes difficultés pour caser les garçons. Une fille, pour peu qu'elle soit jolie, trouve toujours un épouseur, parce que celui-ci sait fort bien qu'une femme possédant quelques agréments personnels, et sachant les faire valoir, est loin d'être une charge pour le budget conjugal.

On s'est amusé à faire des contes ridicules sur la jalousie des maris romains. Il est des étrangers qui, prenant au sérieux cette plaisanterie, n'osent point lever les yeux sur une femme, parce qu'ils s'imaginent voir incessamment une main et un couteau. Après un court séjour dans Rome, cette crainte chimérique s'évanouit, et

(1) C'est ainsi qu'on désigne les enfants.

ils finissent par emprunter aux femmes romaines un peu de cette assurance qui caractérise leur regard. Quand ils pénètrent dans l'intérieur de quelque ménage, leurs idées se modifient complétement. Ils rencontrent des maris très civilisés ayant une confiance illimitée dans la vertu de leurs femmes. Ils peuvent même observer que ces messieurs sont souvent appelés dehors par leurs affaires lorsqu'un galant *forestiere* se présente pour faire une visite.

Il est temps de venger les maris romains d'une sotte et odieuse accusation, et pour montrer l'inanité de cette imputation, je vais rapporter certains raisonnements que j'ai entendu faire à un de ces coryphées, qui n'est ni plus ni moins décoré que ses confrères de ces ornements fabuleux attribués par la tradition au front de Moïse.

XXX

PETIT TRAITÉ DE BONHEUR CONJUGAL

Un dragon de vertu est un diable dans sa maison. Elle a toujours un caractère acariâtre, une humeur rogue, des paroles sententieuses et elle jette sans cesse à la face de son mari sa fidélité conjugale. Elle n'a jamais assez pour les dépenses journalières du ménage, et elle renchérit tellement sur les petites tricheries des domestiques, qu'elle fait faire très maigre chère à son mari et à ses enfants. S'il s'agit d'acheter quelque objet de toilette féminine, elle trouve toujours son mari avare, et elle ne manque pas une occasion de lui reprocher ses menues dépenses de cigares ou de café. Elle croit voir une rivale dans chacune de ses amies, et l'accueil qu'elle leur fait laisse toujours percer ce soupçon. Elle prend plaisir à répéter les calomnies ou les médisances qu'elle entend débiter sur des femmes qu'elle accuse de cumuler les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu. Elle querelle son mari sur ses longues absences, sur ses rentrées tardives, sur le choix de ses amis, sur ses penchants volages, sur une conduite enfin qu'elle trouve d'un très

mauvais exemple pour les enfants. Elle perd un temps infini à l'église, parle sans cesse de son confesseur et fait observer très rigoureusement le maigre et le jeune. Elle néglige sa toilette et celle de ses enfants, elle gronde sans cesse sa servante qui ne dissimule pas assez les avantages dont la nature l'a pourvue, enfin elle fait régulièrement tous les ans cadeau d'un enfant à son mari.

Parlez-moi d'une femme qui, sans oublier les convenances, sait se montrer légèrement accessible. Celle-là est remplie de prévenances pour tout le monde; elle fait un accueil aussi gracieux à ses amies qu'aux amis de son mari, dont elle étend le cercle, en admettant fréquemment dans son intimité de nouveaux venus, toujours des mieux choisis. Douée d'un caractère facile, d'une humeur égale, d'une grande tolérance, jamais une parole mordante ne sort de sa bouche, et elle a toujours la générosité de défendre les pauvres femmes que la médisance poursuit et que la calomnie n'épargne pas. Avec celle-là, le mari n'arrive jamais mal à propos, elle ne lui demande jamais d'où il vient, il trouve toujours un visage riant, ses pantoufles chaudes, sa robe de chambre préparée. Loin de lui reprocher ses absences, elle l'envoie souvent à la promenade parce qu'elle sait que l'exercice lui est salutaire et que le grand air lui fait du bien. A son retour, il trouve sa maison rangée, son cabinet en ordre, ses enfants bien propres, sa femme dans une toilette simple et de bon goût. On l'appelle *figlietto mio*, *carinetto mio ;* on lui prodigue les caresses les plus tendres, les prévenances les plus délicates, on lui sert les mets qu'il aime, on le consulte en toute chose, on le câline, on le dorlote, enfin cet être chéri passe dans son intérieur la vie la plus douce et la plus heureuse.

Le mari d'une madame *onesta* n'a point d'amis; l'autre, au contraire, en a beaucoup. Si le mari a de l'ambition, il peut parvenir aux plus hauts emplois, car sa femme lui trouve partout des protecteurs. S'il est gêné dans ses affaires, c'est elle encore qui le tire d'embarras. Chacun vient lui offrir une bourse et un crédit, dont il peut user librement, et, parmi les plus empressés, il trouve parfois des personnages qui lui sont à peine connus. Quand il va dans le monde, il est reçu partout avec empressement, il est fêté, recherché,

honoré; les jeunes gens sont remplis de déférences pour lui, les hommes lui tendent la main avec effusion, les femmes l'accueillent avec une grâce charmante et l'offrent pour modèle à leurs maris. Après que sa femme a dansé une polka un peu entraînante, et qu'elle a disparu avec son danseur, si le mari accepte la partie d'écarté qui lui est offerte, il passe, il passe, car le bonheur le suit partout; il passe encore jusqu'au retour de sa moitié, qui rentre les yeux brillants, le teint animé, la bouche riante, appuyée négligeamment sur le bras de son empressé cavalier.

Rien ne coûte cher comme l'entretien d'une femme extra-vertueuse et de ses petits, qu'elle attife, comme elle, avec prétention et sans goût. Il faut choisir des ajustements excentriques pour sauvegarder sa farouche pudeur, et l'on doit suppléer à l'élégance par la richesse, afin de n'être point confondue avec ces femmes mondaines et effrontées, qui ne craignent pas de laisser entrevoir une partie de ces trésors qui n'appartiennent qu'au mari.

L'autre, au contraire, se met sans recherche et avec une élégance qui fait honneur à son bon goût et à celui de son mari. Toujours d'une mise convenable en société, elle réserve les ressources de sa coquetterie pour les négligés galants dont elle se pare dans son intérieur, dans l'unique but de plaire à son mari. En outre, elle s'entend si bien à acheter, qu'elle obtient pour presque rien ce que les autres paient fort cher. Elle trouve toujours des occasions très avantageuses, elle gagne souvent à la *rifa* (1), et elle fait profiter le budget de la communauté de ses économies. Elle a constamment à sa disposition les voitures de ses amis, les loges de ses amis, les villas de ses amis, et le mari est admis à participer à tous ces avantages. Enfin, il y a encore les petits cadeaux qui se succèdent sous mille prétextes, les jours onomastiques, à Noël, à la *beffana*, à la *ferragosto*, etc. Tout cela réduit considérablement les dépenses de la maison, et tout cela est dû au caractère aimable et aux manières engageantes d'une femme qui sait faire le bonheur de son époux.

(1) Loterie particulière.

Je pourrais pousser plus loin les citations empruntées à ce mari modèle. Je crois en avoir dit assez pour prouver que les Romains entendent aussi bien que les autres le bonheur conjugal. Ce bonheur n'est une chose si rare que parce qu'on se montre en général trop ombrageux et trop exclusif. Faites à votre femme toutes les concessions possibles, soyez confiant et généreux, et, comme les femmes rendent toujours plus qu'on ne leur donne, vous obtiendrez ainsi une entière liberté. Soyez enfin comme cet homme vraiment sage devant lequel on exposait un jour une théorie semblable, et qui disait : Si jamais je me marie, j'aurai soin de faire insérer dans le contrat une clause par laquelle ma future épouse prendra l'engagement de me faire jouir de tous ces bénéfices, qui sont seuls capables de me faire renoncer au célibat.

XXXI

LE MARIAGE A ROME

On vient de voir comment les époux romains pratiquent la vie conjugale. On va voir de quelle manière le mariage est contracté à Rome.

Cette cérémonie s'accomplit ordinairement de grand matin et avant que les églises soient ouvertes au public, comme si on était honteux de contracter cet acte par lequel l'un des deux conjoints se donne un maître et l'autre vend sa liberté pour un peu d'argent. Il n'y a ni bal de famille ni repas, on n'invite ni parents ni amis; on se rend presque furtivement à l'église avec ses témoins, on reçoit à la hâte le sacrement matrimonial, on passe à la sacristie pour signer un acte des plus succints, et l'on s'empresse de regagner la voiture, qui attend à la porte, afin de se rendre à Frascati, à Albano ou ailleurs. C'est le plus souvent dans une auberge que les deux époux vont passer en tête à tête les premiers jours de la lune de miel. C'est un préjugé très répandu à Rome qu'on n'obtient de beaux enfants qu'en accomplissant ce petit pèlerinage sentimental.

Il n'existe point à Rome d'autre officier de l'état civil que le prêtre, d'autre dispensateur de dispenses que le cardinal-vicaire, à moins qu'il ne faille recourir à la congrégation de la daterie, où l'on obtient pour de l'argent la permission d'épouser un parent. Mais on connaît et l'on emploie dans la ville papale une infinité de procédés très ingénieux pour enchaîner à perpétuité les pauvres diables qui ont eu le malheur de s'aimer huit jours. Il y a six espèces de mariage, savoir :

Le mariage ordinaire ou normal;

Le mariage secret;

Le mariage forcé;

Le mariage clandestin;

Le mariage de conscience;

Le mariage *in extremis*.

Le premier et le dernier de ces mariages se font à peu près comme dans les églises de France. Tant de gens ont passé par là ou ont assisté à ces cérémonies, qu'il me semble inutile d'en parler.

Le mariage secret est célébré très succintement à l'insu des familles, sans publications de bans et sans l'assistance de témoins. Quand deux amants éprouvent dans leur inclination mutuelle une résistance de la part des parents, on va trouver le curé de la paroisse, confident né de toutes les affaires de sentiment ou autre; on lui fait l'aveu, vrai ou simulé, d'une de ces fautes qui exigent une prompte réparation. Le complaisant ecclésiastique assigne un rendez-vous, soit chez lui, soit dans une chapelle quelconque, là les deux coupables expient leur prétendue offense à la morale, et lors même qu'ils seraient mineurs, ils sont unis par des liens légitimes et indissolubles. On voit qu'il n'est pas besoin d'entreprendre un voyage en Écosse pour se faire marier incognito, et que le célèbre forgeron de Gretna-Green n'est qu'un grossier imitateur de ce qui se pratique journellement à Rome, avec cette différence que la cérémonie dérisoire du contrefacteur écossais est souvent annulée, tandis que celle du prêtre romain est inattaquable.

Le mariage forcé est celui qui unit malgré eux deux individus vivant en concubinage, ou qui ont eu l'imprudence de se laisser sur-

prendre dans un tête-à-tête plus ou moins compromettant, ou enfin qui sont tombés dans un guet-apens habilement préparé. Ce mariage se fait par ordre du cardinal-vicaire, et l'on ne peut s'y soustraire qu'en se résignant à passer le reste de sa vie en prison. Chaîne pour chaîne, supplice pour supplice, on préfère encore se laisser river à une femme qu'à un guichetier. La vie conjugale a du moins l'avantage d'être exempte de monotonie. La femme est si ingénieuse à varier ses tourments, qu'elle trouve toujours à en inventer de nouveaux, depuis les coups d'épingle jusqu'aux catastrophes; mais quelles que soient les ressources de son génie inventif, on peut toujours espérer obtenir de cette ennemie intime de l'homme quelques moments de trêve, suivis de douces compensations.

Dnns le mariage clandestin, c'est le prêtre qui est requis et contraint de prêter son ministère; ce n'est point lui qui prononce le mariage, ce sont les époux eux-mêmes. Voici comment les choses se passent : deux individus se présentent devant leur curé, ils sont accompagnés de deux témoins d'occasion, raccolés, au hasard, au cabaret ou ailleurs; les futurs déclarent, en leur présence, qu'il sont époux l'un de l'autre, et voilà le mariage improvisé parfaitement légitime. On se doute bien qu'il a été précédé d'une autre cérémonie accomplie sur l'autel de la nature. Ainsi, point de publications préalables, point de consentement des ascendants, point de cérémonie nuptiale, une simple déclaration pouvant se faire, au besoin, dans un café ou dans la rue; il est impossible de réduire un mariage à sa plus simple expression. C'est pourtant ce que le Concile de Trente a autorisé en déclarant que le consentement des contractants et l'assistance du curé suffisait pour valider une union indissoluble. C'était bien la peine de siéger pendant dix-huit ans pour décréter de pareilles choses!

Le mariage dit de conscience est célébré de la même manière que le mariage secret; mais il diffère de ce dernier en ce qu'il reste caché après sa prononciation. Ce mariage, ayant ordinairement pour but de mettre fin à un scandale et de légitimer les enfants, n'est révélé le plus souvent que par un testament, après la mort de l'un des époux. Il arrive parfois que des *monsignori*, ne voulant pas renon-

cer aux honneurs et aux profits de leur prélature, ont recours à cet expédient, afin de cumuler les bénéfices de leur charge et ceux de l'état conjugal.

Je n'écris point un roman, et ceci n'est nullement de la fantaisie. Tous les détails qu'on vient de lire sont de la plus rigoureuse exactitude et je mets au défi qui que ce soit de contredire une seule de mes assertions. Après cette lecture, les gens consciencieux et dégagés de tout esprit de parti seront encore plus portés à rendre hommage à la sagesse de la loi française qui a confié à des magistrats laïques l'état civil des citoyens. Cet état de choses a été consacré par un concordat signé par un pape, et cependant il n'en est pas moins attaqué à Rome avec beaucoup d'amertume. J'ai eu la douleur d'entendre, il y a peu d'années, dans l'église nationale de Saint-Louis des Français, un très éminent personnage critiquer en chaire, avec plus de vivacité que de convenance, une des lois fondamentales de son propre pays.

XXXII

LE PANTHÉON

Le Panthéon est l'un des plus beaux monuments de l'ancienne Rome et l'un des plus parfaits modèles d'architecture que nous ait transmis l'antiquité. Les injures du temps, les assauts des barbares, les incendies, les inondations, les tremblements de terre, rien n'a pu ébranler ce majestueux édifice. On la dépouillé de ses marbres, de ses bronzes, de ses statues, on l'a enterré sous des monceaux de décombres, on l'a resserré entre d'ignobles constructions, on l'a surmonté de ridicules campaniles, le peuple l'a encombré d'immondices, les papes se sont acharnés à sa destruction ; tous ceux qui ont osé porter une main sacrilége sur le Panthéon ont eté déshonorés, et le Panthéon a bravé tous ces outrages, il est parvenu jusqu'à nous, pauvre mais sublime, pour faire l'admiration des amateurs de l'art et le désespoir des architectes contemporains.

Ce monument n'a rien coûté au peuple romain : ni or, ni sang, ni sueur. Il n'a point fallu pour l'élever une longue suite de générations. Un homme, issu d'une obscure famille plébéienne, était parvenu, par ses talents et par son mérite, aux premiers emplois de la république; il avait amassé d'immenses richesses, non par des exactions, mais parce que l'État récompensait généreusement ses serviteurs. Cet homme était Marc Agrippa, le général, l'ami, le ministre et le gendre d'Auguste. Après la bataille d'Actium, qui mit fin à la république, et où Agrippa commandait la flotte, celui-ci fit construire ce temple, pour le consacrer à son bienfaiteur. Auguste ayant refusé cette dédicace, le monument fut érigé en l'honneur de tous les dieux et prit le nom de Panthéon.

Quand les richesses sont noblement acquises, elles sont noblement dépensées. Aujourd'hui, lorsque, par hasard ou par adresse, on est devenu possesseur d'une grande fortune, on joue à la bourse, on achète des palais, des villas, des flatteurs et des maîtresses, et l'on finit par se faire nommer administrateur d'un chemin de fer, ou membre d'un conseil de surveillance d'une entreprise industrielle quelconque. Autrefois on bâtissait des temples, des thermes, des amphithéâtres, des établissements utiles, et puis on léguait tout cela au peuple romain, parce qu'alors le peuple n'était pas une fiction et sa souveraineté n'était pas un vain mot.

Autrefois le terrain était nivelé et dallé autour du monument isolé et le péristyle était précédé d'un perron de sept marches. Aujourd'hui il faut descendre une pente assez rapide pour pénétrer dans le Panthéon, et ses flancs sont entourés de misérables bicoques. Le pape régnant a eu pour ministre des travaux publics un homme intelligent nommé Jacobini, qui, par hasard, était un laïque, et qui avait entrepris de dégager le Panthéon des ignobles masures qui le déshonorent. Cet homme est mort sans avoir terminé ses travaux, il a eu pour successeur un prêtre, et le Panthéon est resté dans l'état où il l'avait laissé.

Il ne reste aujourd'hui, pour ainsi dire, que le squelette du Panthéon. Où sont ses portes de bronze doré, ses riches revêtements de marbre, ses bronzes, ses statues d'or, d'argent et des matières

les plus précieuses? Hélas! tout cela est devenu la proie des barbares, et l'on éprouve encore la douleur d'avoir à signaler les papes parmi les plus acharnés spoliateurs du Panthéon. Urbain VIII, de la famille Barberini, fit enlever tous les bronzes du portique et de la coupole, et recueillit ainsi 450,250 livres de ce métal (plus de 150,000 kilog.) qu'il employa à fondre cent canons pour le fort Saint-Ange et à fabriquer le baldaquin de l'autel papal à la basilique Saint-Pierre. Une inscription, gravée sur une tablette de marbre, enchâssée dans le mur, à gauche de la porte, constate cette spoliation. On y lit que ces riches matériaux, qualifiés un peu cavalièrement d'ornements inutiles (*decora inutilia*), ont été transformés en instruments de sécurité publique (*instrumenta publicœ securitatis*). C'est à cette époque que les Romains firent cette épigramme devenue proverbiale et qui passera à la postérité : *Quod non fecerunt barbari, fecere Barberini.*

On ne saurait mieux faire que de passer sous silence la décoration de l'église installée dans le Panthéon. Ces autels et ces chapelles sont mesquins et misérables sous cette imposante coupole. Mais, au milieu de ce fatras d'oripeaux et de clinquant, cette église possède un trésor inestimable qui sera éternellement un but de pèlerinage pour les amis des arts : c'est la tombe de Raphaël.

Qu'on ne s'attende pas à trouver ici un de ces monuments ambitieux érigés à des hommes vulgaires qui n'ont pas d'autre moyen de préserver leur nom de l'oubli. Eh ! quel mausolée aurait-on pu construire, assez grand, assez riche, assez splendide pour abriter une aussi illustre dépouille? Il aurait fallu lui consacrer le Panthéon tout entier, et l'on ne trouve plus des artistes comme Michel-Ange pour tailler dans le marbre de semblables monuments.

Les tombes les plus simples sont, comme les douleurs muettes, les plus éloquentes. Pour un si grand nom, une pierre et une inscription suffisent. Celui qui s'approche sans émotion de cette pierre, celui que le souvenir du grand artiste ne réveille point, celui que la vue de ses chefs-d'œuvre n'impressionne que faiblement, celui-là est un être froid et insensible, incapable de sentir la poésie de la peinture, c'est un profane indigne de mettre le pied dans le Pan-

théon. Mais si le visiteur est un de ces hommes privilégiés, doués de sensibilité et d'enthousiasme, s'il a le sentiment du beau et du sublime, si le génie des arts le possède et l'enflamme, alors il s'approchera avec recueillement d'une chapelle où il verra une statue de la Madone, il s'inclinera devant une pierre tumulaire, où il lira le nom de Raphaël, il rendra un pieux hommage à l'Homère de la peinture, il remerciera celui qui lui a procuré de si vives et si douces jouissances, et il se rappellera surtout que c'est dans le sentiment religieux que le grand artiste a puisé ses plus nobles inspirations.

Mais l'étranger a besoin d'être guidé pour faire cette pieuse visite, car on ne s'est pas contenté de dépouiller le monument d'Agrippa, on lui a enlevé jusqu'à son nom. Demandez le Panthéon aux habitants de ce quartier, nul ne saura vous répondre ; demandez l'église Sainte-Marie *ad Martyres*, qui est son nom actuel, on ne comprendra pas davantage; le peuple romain ne connaît que la Rotonde.

XXXIII

LES PRÉDICATEURS EN PLEIN VENT

La place connue sous le nom de Rotonde sert de rendez-vous aux ouvriers sans ouvrage. C'est une espèce de marché d'esclaves, où l'on vient recruter des bras pour les travaux pénibles et grossiers. On y voit, en outre, des marchands d'oiseaux, des chanteurs populaires, des pédicures, des arracheurs de dents, et enfin des prédicateurs en plein vent, faisant concurrence aux empiriques, en établissant leurs tréteaux à côté de leurs ateliers d'opération.

Les sacrés orateurs de carrefour emploient ordinairement un langage très peu poétique, afin de se mettre à la portée de leur auditoire, composé en grande partie de badauds et de voleurs à la tire. Le succès du prédicateur est proportionné à ses contorsions et à ses éclats de voix. S'il brandit avec véhémence la croix de bois qu'il tient dans ses mains, s'il fulmine de violents anathèmes contre les

impies, s'il prodigue les menaces de damnation éternelle, s'il fait une description technique et effrayante de l'enfer, alors son triomphe est complet. S'il prêchait la morale, la charité, l'amour du prochain, on ne l'écouterait pas.

Le peuple demande à être dominé par la terreur. Il faut aux masses ignorantes un Dieu vengeur, jaloux et terrible, le Dieu de Moïse enfin, et non celui de Jésus, et l'énergumène en robe noire, qui se débat comme un possédé, sert le public selon ses goûts. C'est ainsi qu'on entretient le fanatisme du peuple romain. Ce n'est pas là que les âmes tendres et ferventes doivent aller pour entendre la parole de l'Évangile. Les prédicateurs de coin de rue, ne pouvant faire une peinture très attrayante des joies du paradis qu'ils n'ont jamais vu, se dédommagent en faisant un tableau épouvantable des tortures de l'enfer qu'ils ne connaissent pas davantage. C'est bien moins en vue de l'éternelle récompense que par la frayeur d'éternels supplices, que la multitude se jette dans la voie du salut. Hélas! il en est de même dans notre misérable société. Ce n'est point pour vivre en paix avec sa conscience ou pour acquérir l'estime des autres qu'on pratique le bien, ou du moins qu'on s'abstient du mal, c'est la crainte du châtiment qui enchaîne les mauvaises passions. Sans la prison et la guillotine, aucune loi humaine ne serait observée.

A côté de la place de la Rotonde est un marché en détail où sont exposés des objets fort peu ragoûtants, tels que des agneaux écorchés, des dindons dépecés, etc. En général, les marchés ne sont pas agréables à voir, et, dans les villes policées, on leur réserve des endroits spéciaux, fermés et couverts, où se rendent seulement les consommateurs. A Rome, c'est au milieu de la voie publique, dans une des rues les plus fréquentées, qu'on étale aux yeux des passants des choses qui blessent la vue, offensent l'odorat et provoquent le dégoût. Celui dont les sens sont un peu délicats se hâte de traverser rapidement cette exposition permanente, d'où le soin et la propreté sont rigoureusement exclus.

A l'extrémité de ce marché, on trouve une petite place appelée de Saint-Eustache, et dont il n'y aurait rien à dire si elle n'était, à

une certaine époque de l'année, le théâtre d'une scène divertissante qui mérite d'être rapportée.

Il est d'usage à Rome d'offrir à ses amis des cadeaux d'étrennes le jour de la fête de l'Épiphanie. Dans la nuit qui précède cette fête, une bonne fée, appelée la *Beffana*, apporte aux petits enfants sages des joujoux et des bonbons. C'est la même légende qu'en France, avec cette différence que la généreuse fée est remplacée chez nous par l'enfant Jésus, qui fait son apparition dans la nuit de Noël.

C'est à la place Saint-Eustache que se vendent ces menus objets que la ville de Nuremberg a le privilége de fabriquer à bon marché, des pantins, des poupées, des sifflets, des bêtes fantastiques montées sur des soufflets, d'où s'échappe un *couac* facétieux, et mille autres objets de fantaisie, parmi lesquels les plus indécents sont toujours les préférés.

J'ai dit ailleurs que le peuple romain est un peuple d'enfants. Jamais il ne mérite mieux ce nom que pendant les quelques jours qui précèdent la fête de la *Beffana*. Mais c'est surtout la veille de ce jour fortuné que ce quartier resserré, fangeux et fétide est encombré d'acheteurs, de curieux et de filous, ce qui n'empêche pas les dames et demoiselles ayant quelque chose à perdre de s'y aventurer. C'est un spectacle divertissant de voir cette foule joyeuse se livrer à des ébats enfantins. Des hommes à tous poils frappent sur un tambour, des femmes émancipées soufflent dans une trompette, les petites filles jouent à la maman, les petits garçons jouent au soldat, et tout cela avec un bruit étourdissant. C'est une amplification de la fameuse foire de Saint-Cloud, la patrie des mirlitons. Quand les emplettes sont terminées, toute cette cohue se répand dans les quatre coins de la cité. Ce n'est plus la ville des ruines, triste et silencieuse comme ses tombeaux, ce n'est plus la ville sainte peuplée de pieux pèlerins, c'est la ville païenne se réveillant agitée et bruyante un jour de saturnales. La nuit de la *Beffana* on ne se couche point à Rome, et ceux qui auraient ce mauvais goût doivent se résigner à ne point dormir. Il n'y a ici ni lois ni règlements interdisant le tapage nocturne; on peut se livrer aux excentricités les plus étourdissantes, jusques et

y compris l'exercice de la trompe de chasse. Les gendarmes et les sbires (qui le croirait?) ont l'intelligence de comprendre que lorsque le peuple s'amuse il ne conspire pas, et que toute cette fougue se calmera d'elle-même après que le volcan aura terminé son éruption inoffensive.

Quelle est cette immense clameur qui vient troubler la fête et changer en stupeur les cris de joie? La foule se précipite vers une auberge du voisinage, appelée la *Palombella*, et les gendarmes pontificaux arrivent d'un côté, tandis que les soldats français accourent de l'autre. Voilà qu'on transporte des morts et des blessés couverts de sang. Que signifie tout cela? — Je devine ce que c'est. Cette auberge sert de rendez-vous habituel aux voiturins et aux gens de Viterbe. Il a dû se passer là-dedans une scène horrible appelée une *cicciata*. J'en ai vu une pareille dans la maison de mon ami, M. R.... de Viterbe. Je vais vous raconter ce drame effrayant.

Le mot *cicciata*, dérivé de *ciccia* (viande), est une expression populaire qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire. Ce mot n'a point d'équivalent en français; mais on pourrait le traduire par le mot boucherie pris dans le sens de carnage. Quand plusieurs amis sont réunis en une *osteria*, et après que les cerveaux ont été échauffés par d'interminables libations, il arrive parfois que l'un d'eux propose une *cicciata*. Alors ceux qui n'y veulent point prendre part s'empressent de sortir, en prévenant l'hôte qui fait tous ses efforts pour s'y opposer; mais celui-ci est mis à la porte par les amateurs, qui se barricadent en dedans, parce qu'ils savent qu'on ira chercher les gendarmes qui viendront les troubler dans leurs exercices.

On commence par convenir de la durée de la *cicciata*. C'est ordinairement le premier son de cloche qu'on entendra à l'église voisine qui arrêtera la lutte. Quand cette convention est faite, on baisse son scapulaire, on fait une courte prière à la Madone, un signal est donné, la lampe est éteinte; chacun prend en main son compagnon, son ami, son confident, le couteau, et l'on se précipite les uns sur les autres, pour s'éventrer.

C'est une chose terrible que cette mêlée de gens féroces, n'ayant entre eux aucun motif d'animosité et s'égorgeant de gaîté de cœur, pour se procurer des émotions, pour s'entretenir la main et s'enivrer de la vapeur du sang. Un silence effrayant règne dans l'obscurité, on n'entend ni cris, ni plaintes, ni gémissements; seulement quelques râles étouffés et le cliquetis de deux lames qui se rencontrent et fait jaillir une étincelle qui éclaire un moment cette scène de carnage.

Ce jeu barbare a des règles dont il n'est pas permis de s'écarter. Ainsi il est défendu de parler, parce qu'il ne doit rester ni ressentiment, ni désir de vengeance et qu'il ne faut pas qu'on puisse reconnaître la voix de l'ami qui a frappé. Les coups doivent être dirigés vers le bas-ventre, et non à la hauteur du visage, dans l'intérêt de la conservation du couteau. Quand la lame a pénétré jusqu'au manche, on doit la retirer sans la retourner dans la plaie et sans chercher à faire une entaille. Enfin il n'est point permis de frapper un homme étendu à terre, car chacun est libre de donner sa démission en se couchant dans un coin.

Tel est ce divertissement, assez commun dans la ville de Viterbe, et auquel viennent probablement de se livrer les habitués de la *Palombella*. C'est un souvenir de la patrie absente, et pendant que les autres s'amusent à des enfantillages, ceux-ci ont voulu jouer un jeu plus sérieux. Éloignons-nous avec horreur, en déplorant les mœurs farouches d'un peuple chez lequel de pareilles scènes n'excitent pas la moindre indignation.

XXXIV

ÉGLISE DE SAINT-LOUIS DES FRANÇAIS

La France échangea, en 1474, l'église de Saint-André *della Valle* qu'elle possédait contre celle de Saint-Louis des Français, qui fut reconstruite aux frais de Catherine de Médicis.

Depuis deux cents ans que l'Académie française des beaux-arts

a été fondée à Rome, une quarantaine de directeurs ont dû se succéder. Un seul a travaillé à l'ornementation de l'église nationale : c'est un monsieur Notaire qui a peint à la voûte l'apothéose de saint Louis. Je m'abstiendrai de parler de cette peinture, par amour-propre national.

Plusieurs monuments funèbres sont érigés dans cette église, et l'on y lit avec douleur les noms de jeunes pensionnaires de l'Académie, qui donnaient les plus belles espérances. Hélas ! c'est sur les natures d'élite, sur des âmes enflammées d'un ardent désir de gloire et de renommée que la mort frappe prématurément et sans pitié. C'est qu'une imagination poétique use promptement sa fragile enveloppe.

Les caveaux de l'église sont remplis de cercueils de Français, morts en regrettant leur patrie, et qui ont voulu que leur dépouille reposât sur un coin de terre française. Les murs et les dalles sont couverts d'inscriptions qu'on ne saurait lire avec indifférence, car sur le sol étranger tous les compatriotes sont frères. Enfin on y voit un monument élevé par la piété de Pie IX, à la mémoire des Français morts au siége de Rome, en 1849.

C'est le dimanche matin, à neuf heures, qu'il faut se rendre à l'Église de Saint-Louis, pour assister à la messe militaire. On y entend de la fort bonne musique et l'on y voit la France dignement représentée par un nombreux corps d'officiers, ayant à leur tête le général commandant l'armée d'occupation. Un grand nombre de soldats et de citoyens français se pressent dans les nefs. Il est édifiant de voir avec quel empressement et quelle assiduité nos soldats se rendent aux offices, aux sermons, aux instructions et autres exercices de piété. On ne les voit point baiser la terre, en faisant toute sorte de contorsions, ils ne font point retentir leur front sur les dalles et ils ne poussent ni soupirs ni gémissements; mais leur contenance grave et recueillie prouve qu'ils sont profondément pénétrés du sentiment religieux (1).

Chaque année, le jour de la fête patronale de Saint-Louis, le pape

(1) Ceci était écrit avant l'évacuation de Rome par l'armée française.

se rend à cette église, où il est reçu par l'ambassadeur et le clergé français. C'est la seule église nationale étrangère que le pape honore de sa visite officielle et l'église déploie toutes ses pompes pour célébrer cette insigne faveur.

A côté de l'église est un grand bâtiment, destiné par la royale fondatrice à servir d'hospice pour les pèlerins et les malades français. Cet utile établissement a été supprimé et ce vaste local est occupé par un nombreux état-major de prêtres. On croit avoir suffisamment remédié à cette suppression en fondant quelque lits pour les nationaux dans un hôpital dirigé par des religieux appelés *Benfratelli*. Mais les pauvres malades ne sont point visités par des médecins français, il ne sont point soignés par des infirmiers français, ou par ces admirables sœurs de Saint-Vincent de Paul, qu'on est sûr de rencontrer partout où il y a des souffrances à soulager, enfin ils ne sont point assistés par des aumôniers français et ils n'entendent point parler autour d'eux cette langue maternelle si douce à l'oreille loin de son pays. Oh ! non, l'on ne peut s'empêcher de regretter cette transformation, surtout quand on voit que la France est la seule nation catholique qui ne possède point à Rome un établissement spécial pour ses pèlerins.

XXXV

LE DROIT D'ASILE A ROME

Le droit d'asile remonte à la plus haute antiquité. Chez les anciens peuples, les temples, les autels, les statues des dieux, les bois sacrés et les tombeaux jouissaient du droit d'asile. Chez les Romains, il suffisait d'embrasser ses pénates pour être inviolable. Le christianisme maintint ce privilége, mais il en abusa outre mesure. Non seulement les églises, mais les évêchés, les abbayes, les presbytères et les couvents, ainsi que toutes les terres sous leur dépendance obtinrent ou usurpèrent le droit d'asile. On n'en pouvait extraire un malfaiteur qu'en lui assurant l'impunité. La loi d'égalité apportée aux hommes par le Fils de Dieu a servi de pré-

texte pour créer en faveur du clergé plus de droits exceptionnels que la féodalité n'en avait établis au profit de ses gentilshommes, par l'abus de la force. Les nobles ne tardèrent pas à s'arroger les mêmes droits que le clergé, les ambassadeurs réclamèrent les mêmes priviléges, afin de ne pas être inférieurs aux cardinaux et aux hauts barons, enfin les lieux où la justice pouvait exercer sa juridiction devinrent l'exception, au lieu d'être la règle. A Rome, le mont *Pincio* était sous la protection du roi de France, l'Espagne étendait la sienne sur la place de ce nom, où les voleurs et les assassins se pressaient dans des repaires dont l'accès était interdit à la police papale.

Un tel état de choses amenait nécessairement des désordres et des dangers. Les châteaux forts étaient devenus des nids de brigands. Ces illustres bandits eurent l'audace de faire graver sur la porte de leur manoir cette inscription si contraire aux paroles de l'Évangile : *Dominus cum fortibus*. Ils organisèrent des bandes redoutables, exerçant leurs déprédations et leurs rapines dans toute la campagne romaine et jusque dans les rues de la ville sainte. Le pillage et le meurtre étaient assurés de l'impunité. Les voyageurs étaient détroussés, les pèlerins dépouillés, les filles enlevées, les champs dévastés, les églises saccagées et tout cela par les nobles eux-mêmes, ou à leur profit. Une terreur, hélas ! trop justifiée régnait partout : le pâtre tout armé veillait sur son troupeau, le laboureur traçait son sillon, revêtu de la cuirasse, et l'aiguillon était devenu dans ses mains une arme défensive. Il n'y avait plus de sécurité ni dans les maisons ni sur les routes. Les communes étaient rançonnées, et, à la moindre résistance, des villages entiers étaient livrés aux flammes. C'est en vain que les populations élevaient leurs mains suppliantes vers les papes craintifs et impuissants; si ceux-ci essayaient de les couvrir de leur protection, les barons levaient hautement l'étendard de la révolte et lançaient des armées contre les pontifes tremblants.

C'est au milieu de ces temps de calamité et de scandales qu'on vit apparaître le grand Sixte-Quint. Il saisit d'une main ferme les rênes d'un pouvoir avili, il releva une puissance méprisée, il fit du

bourreau son premier ministre, il fit escorter la justice par la potence. Il frappa de terreur ceux qui avaient regné par la terreur, et il porta de si rudes coups à la féodalité, qu'elle ne s'en releva plus et qu'elle se laissa dépouiller du droit d'asile.

Aujourd'hui les choses ont peu changé en droit, mais elles ont beaucoup changé en fait. Les ambassadeurs restent toujours investis du droit d'asile; mais à côté du privilége il y a les déférences pour le saint-siége. Les criminels se garderaient bien de recourir aux ambassades, parce qu'ils seraient infailliblement livrés, et hélas! il en est de même pour ceux qui sont poursuivis pour délits politiques. Il n'y a plus guère que M. le directeur de l'Académie de France qui accueille dans sa villa Médicis les justiciables du tribunal du vicariat, coupables de peccadilles qu'on appelle des amourettes. Les cardinaux usent avec la plus grande réserve du droit qu'ils ont conservé. Ils s'enferment chez eux les jours d'exécutions capitales, afin de ne pas s'exposer à se trouver face à face avec le condamné qui serait gracié de plein droit par le fait de cette rencontre fortuite.

Quand on cumule des priviléges fort étendus, on peut, sans trop de regret, en abandonner quelques bribes; mais lorsqu'on ne possède que des droits assez limités, on tient à les conserver intacts. C'est ce qui fait que les couvents et les presbytères sont aujourd'hui presque les seuls asiles ouverts aux malfaiteurs. Les églises ne sont même pas des retraites sûres. En obtenant la permission du cardinal-vicaire, on peut en extraire ceux qui s'y réfugient, et il est défendu de leur apporter des aliments.

Quant aux gens poursuivis pour dettes, ceux-là sont assurés de trouver partout l'accueil le plus empressé. Un débiteur de mauvaise foi n'a qu'à se présenter chez un cardinal, un prélat, un curé ou chez un supérieur d'un couvent quelconque, en disant : j'ai souscris des engagements que j'aimerais à ne pas tenir, j'ai signé des lettres de change qu'il me plairait de ne point payer, veuillez m'aider à manquer à ma parole et à faire tort à mes créanciers. Ce langage est parfaitement compris partout, toutes les portes s'ouvrent devant l'intéressant fripon, et quand celui-ci a un refuge assuré, il lui est aisé de faire venir à composition ceux dont il brave les poursuites.

XXXVI

LE PINCIO

Le *Pincio* est l'un des quatre monts ajoutés à l'enceinte de l'ancienne Rome. Il était connu autrefois sous le nom de Colline des jardins et appartenait à la famille des Domitiens. C'était naguère une dépendance du couvent des moines augustins de la place du Peuple. Lorsque les Français entreprirent de créer une promenade pour les Romains, le couvent fut dépossédé. Ces pauvres moines sont vraiment malheureux : après avoir abrité dans leurs saintes murailles le fougueux réformateur Martin Luther, ils se sont vu enlever leur chère vigne. Mais en ces temps-là les Français parlaient en maîtres à Rome, et ce qu'on avait de mieux à faire était d'obéir.

La promenade, commencée sous l'administration française, fut continuée sous Pie VII, malgré les vives réclamations des moines. Elle se compose de quatre rampes en lacets et d'un plateau, coupé par des allées sinueuses et entouré d'une large voie pour les voitures. Tout cela est orné de statues, de bas-reliefs, de colonnes rostrales et de balustrades. On achève d'y placer les bustes des grands hommes qui ont illustré l'Italie. L'idée est heureuse et la mine est féconde; mais l'influence cléricale se fait trop sentir dans les choix, on y trouve des personnages plus connus des séminaristes que des historiens. Du reste, ces bustes sont d'une exécution très imparfaite, et quant au laurier planté au pied de leur piédestal, c'est une allégorie réaliste un peu puérile.

Celui qui aurait vu la promenade du *Pincio*, il y a quelques années, ne la reconnaîtrait plus. Voici ce qui a amené cette heureuse transformation.

La municipalité consacrait tous les ans à l'entretien du *Pincio*, une somme qui était donnée à un entrepreneur, lequel ne dépensait rien et la mettait dans sa poche. Je me trompe; il n'empochait pas tout. Quand on veut exploiter un abus à Rome, il faut toujours y

intéresser quelqu'un. Notre homme faisait donc plusieurs parts des deniers municipaux, et il en distribuait quelques bribes à ceux qui devaient en surveiller l'emploi. Il lui restait encore assez pour rouler voiture sur le terrain confié à ses soins. Mais hélas ! il faut que la roue de la fortune tourne, et les choses, même le plus mal acquises, ne sauraient durer toujours.

Or il arriva, sur ces entrefaites, qu'un prince romain avait fait venir de Paris un habile jardinier qui se mit à peigner et à embellir sa villa, et comme cela n'avait pu se faire sans dépenser quelque argent, quand la villa fut en bon état, le jardinier fut congédié. Peu de temps après, celui-ci fut chargé de l'entretien du *Pincio*. Comment parvint-on à opérer ce coup d'État administratif? je l'ignore. Il y eut sans doute bien des intrigues à déjouer; car les abus invétérés ne s'extirpent pas parfaitement, surtout à Rome, où ils sont passés à l'état normal, mais enfin le sinécuriste fut évincé et le jardinier français se vit installé à sa place. Celui-ci défricha, pour ainsi dire, le terrain, il enleva des barrières inutiles, il traça des allées nouvelles, en respectant tous les arbres, et sans prendre un pouce de terrain de plus, l'espace pour la promenade se trouva tout à coup triplé. Puis il creusa des bassins, érigea des fontaines, sema d'épais gazons et remplit les plates-bandes et les massifs de fleurs charmantes et d'arbustes de choix. Ainsi la ville de Rome se trouva dotée d'une délicieuse promenade dont l'entretien ne coûte pas un baïoque de plus que le sol aride, pierreux et couvert d'herbes parasites qui existait auparavant.

Ce n'est pas le seul service que ce jardinier ait rendu aux Romains. Il leur a donné le goût des fleurs. Sous cet heureux climat, si favorable à cette élégante culture, les fleurs des parterres étaient presque inconnues. Sans l'introduction du rosier du Bengale, on en serait resté au même point que les anciens Romains, qui admiraient la rose de Pestum parce qu'elle florissait deux fois. Quelques grands seigneurs se donnaient seuls le luxe d'une serre, mal construite, mal garnie, mal soignée; le vulgaire ne connaissait point ces jouissances si vives et si pures de l'amateur des jardins. Quand on vit les corbeilles du *Pincio* se remplir de fleurs nouvelles et inconnues,

on passa de la surprise à l'admiration et de là au désir de posséder. Aujourd'hui les jardins s'enrichissent, les serres se propagent, les établissements d'horticulture se multiplient, enfin à ces éternels bouquets composés de fleurs sans tiges et qu'on voit étalés aux coins des rues, succèdent déjà les bouquets faits avec art et les jardinières d'appartement.

C'est dans les allées du *Pincio* qu'il faut voir les Romains dans l'exercice de leurs fonctions de promeneurs. Ce lieu est toujours resté populaire, malgré le voisinage de la villa Borghèse, plus spécialement réservée aux voitures. Le peuple romain est généralement économe, et même parcimonieux dans son intérieur; mais c'est afin d'employer le produit de ces économies aux jouissances d'un luxe tout extérieur. Sacrifiant ses aisances personnelles au désir de briller, il se refuse le nécessaire pour se donner le superflu. Rien n'est assez beau, rien n'est assez riche pour parer sa personne. Il emploie à cet usage tout ce qu'il possède. La fortune d'un individu se compose de sa défroque. L'ouvrier, le pauvre lui-même partagent ces goûts de toilette et d'ostentation. Les femmes de la campagne ont conservé leurs anciens costumes, parce qu'ils sont beaux et riches, et parce qu'ils rehaussent l'éclat de la beauté. Les habitants des villes suivent avec acharnement tous les caprices des modes parisiennes. Ici, les dimanches et les jours de fête, tout le monde est paré, tout le monde est égal : princes et artisans, riches et pauvres, maîtres et serviteurs, tout est confondu et éblouissant; Il n'y a que les prêtres et les moines qui font tache.

Dans cette cohue de gens endimanchés, aucun signe apparent ne distingue le supérieur de l'inférieur, l'opulence de la misère. Cette foule élégante se donne rendez-vous ici deux heures avant le coucher du soleil. On se presse, on se heurte dans les allées les plus poudreuses, parce qu'on y voit les équipages qui tournoient, et l'on néglige les vertes pelouses, parce qu'on n'y est ni bousculé ni écrasé. Les femmes tendent leurs filets et les hommes font semblant de s'y laisser prendre. Une œillade est-elle lancée à la dérobée? un léger sourire perce-t-il sous l'éventail ? un air victorieux lui sert de réponse. On ne se parle pas, mais on s'entend. L'amour a un langage

particulier pour mettre en défaut la surveillance des mères et des maris et je ne sais comment il se fait que ceux-ci qui l'ont si bien su dans leur jeunesse ont pu l'oublier si complétement. Les déclarations les plus tendres, les plus passionnées, les promesses d'un amour discret, immense et sans fin; tout cela se dit en un seul regard, et un seul regard suffit pour exprimer que ces sentiments sont acceptés et pour porter au cœur du soupirant les plus douces espérances.

Le dimanche suivant, le même manége recommence, mais cette fois plus significatif. On est plus entreprenant d'un côté, plus encourageant de l'autre. L'audace de l'amant s'accroît de la faiblesse de l'amante. Enfin le téméraire demande un rendez-vous. On simule un dernier combat, mais on cède bientôt à des protestations de loyauté, et la faveur est accordée. Tout cela est encore rendu par l'échange d'un regard.

Le dimanche suivant, on se rencontre à l'église *San Carlo-al-Corso*. C'est là qu'est célébrée, à midi, la messe des amoureux; c'est là que se forme le noyau de la promenade dominicale, c'est là que les regards se croisent, les coudes se frôlent, les mains se rencontrent, les billets se glissent, c'est là enfin que se préparent les premières entrevues matrimoniales. Les deux promeneurs du *Pincio* se retrouvent attirés par une irrésistible sympathie. Leurs sentiments font explosion, on cède à leur entraînement, on se jure un amour éternel, une fidélité à toute épreuve, on prend la Madone à témoin de sa sincérité, et l'on contracte devant elle une union indissoluble qui dure..... quelques semaines. Voilà l'une des scènes qui se renouvellent très fréquemment à Rome; elles prennent naissance à la promenade, elles se développent à l'église, elles se dénouent ailleurs.

Dans la semaine, la promenade du *Pincio* est moins fréquentée. On y voit des prêtres et des moines, des officiers et des soldats, des bonnes d'enfants et des nourrices et beaucoup d'étrangers. Les allées poudreuses sont délaissées, on se presse autour de l'orchestre, que chaque régiment de la garnison fournit à son tour et qui fonctionne une heure avant le coucher du soleil. Nos soldats sont très amateurs de cette musique, mais je les crois encore plus friands de

ces belles nourrices d'Albano, de Nettuno ou de Zagarolo, qu'ils sont toujours sûrs d'y rencontrer avec leurs costumes éclatants et leurs yeux plus éclatants encore. On connaît la sensibilité et l'inflammabilité de nos tourlourous, à l'endroit des bonnes et des nourrices; mais, il faut bien l'avouer, leur fine galanterie et leurs puissants moyens de séduction obtiennent peu de succès auprès de ces fières beautés, qui savent tout ce qu'elles valent et qui élèvent beaucoup plus haut leurs prétentions. C'est un aveu pénible à faire, mais il n'a rien d'humiliant pour nos braves soldats. Ce n'est pas leur faute si les filles de Rome et des environs sont moins sensibles à la gloire qu'à l'argent.

Il y a bien encore ces jours-là des hommes et des femmes qui viennent y chercher des distractions. Il ne faut pas croire que les Romains ne font l'amour qu'une fois par semaine, c'est l'affaire de tous les jours. On y trouve encore de vraies mères faisant l'exhibition de leurs filles, dans l'espoir d'amorcer des maris parmi les jeunes étourneaux qui papillonnent autour d'elles. On y voit des mères d'occasion accompagnant des filles d'emprunt, et des femmes émancipées qui se produisent elles-mêmes, en s'étalant en éventail sur un banc écarté. Autour de ces dernières sont des hommes lançant à la dérobée des regards qui veulent dire : je sais de belles robes chez la *Borsini* et de riches bijoux chez *Castellani;* mais ceux dont les yeux parlent ainsi ne savent pas que ces beautés très accessibles se contenteraient bien à moins. Pour celles-là, les Romains qui connaissent leurs allures ont toujours dans leur poche un billet artistement plié portant pour suscription ces mots : *Da chi lo dà a chi lo riceve* (1). Ce billet est adroitement glissé et prestement recueilli. S'il vient d'un jeune homme, il contient ordinairement une déclaration classique ou un sonnet acheté chez un fabricant de poésie; s'il provient d'une main un peu plus exercée, il est extrêmement laconique; il se réduit à une simple adresse, indiquée avec précision. Parfois même il ne contient rien du tout, c'est un simulacre de lettre destiné à servir de laissez-passer.

(1) De qui le donne à qui le reçoit.

Telles sont les scènes dont la promenade du *Pincio* est tous les jours le témoin. Faut-il s'étonner qu'elle soit si fréquentée.

Celui qui se trouverait à cette place au moment où le soleil disparaît derrière l'élégante coupole de Saint-Pierre ou le poétique mont *Mario*, pourrait admirer les magiques effets de la réfraction de la lumière et suivre la dégradation des riches teintes qui se succèdent à l'horizon. S'il se retournait après avoir contemplé ce magnifique spectacle, il ne trouverait plus personne autour de lui. En un clin d'œil les Romains sont allés se renfermer dans leurs demeures, d'où ils ne sortiront qu'après une heure de nuit. C'est que cet instant de la journée est fatal, c'est qu'on a le pied sur un des coins du royaume de la *mal'aria*.

En voyant la foule qui se pressait naguère en ce lieu de délices, en voyant cette riche végétation, cette fraîche verdure, ces fleurs épanouies, en entendant les murmures des fontaines, les chants des oiseaux, les bourdonnements des insectes, on a peine à se persuader que ce lieu puisse être funeste, et pourtant rien n'est plus vrai. Mais le *Pincio* comme tous les endroits soumis à l'influence de la *Mal'aria*, n'est dangereux qu'après le coucher du soleil. On peut voir en ce moment un léger brouillard s'élever au dessus de la vallée du Tibre, se répandre dans la plaine et se fixer sur les collines environnantes. C'est ce brouillard qu'il importe d'éviter, parce qu'il contient des germes de mort.

XXXVII

LA MAL'ARIA

Quand un voyageur s'approche de Rome, il est fort surpris de ne trouver dans ses environs rien qui annonce le voisinage d'une capitale. Point de ces châteaux somptueux, de ces grands parcs, de ces élégantes maisons de plaisance qui, dans tous les pays civilisés se groupent autour des grandes villes. Point de ce mouvement extraordinaire d'équipages, de cavaliers et de piétons qui indiquent un

grand centre de population. Point d'habitation, point d'arbres, point d'oiseaux. Un désert aride, une campagne désolée, une nature vigoureuse et sauvage, produisant sans culture et malgré les habitants; partout des ruines, partout le silence et la solitude : voilà ce qu'on trouve jusqu'aux portes de la ville des Césars et des papes.

Ce manque absolu d'animation et d'activité, cet abandon d'une terre riche et inerte, ce dédain de l'homme pour sa mère nourrice s'expliquent d'abord parce que les patriciens romains ont pu se tailler de magnifiques villas dans l'enceinte même de la cité, dont plus de la moitié est inhabitée, ensuite parce que les prolétaires ne travaillent pas aux champs : ce pénible labeur, la plus noble et la plus utile occupation de l'homme, leur semble incompatible avec la dignité de peuple-roi. Quand on a besoin de bras dans la campagne romaine, on va les emprunter aux États voisins. Enfin c'est parce que ce pays privilégié où la rose fleurit sans cesse, est envahi par un fléau qui n'est funeste qu'à l'homme. Ce fléau c'est la *mal' aria.*

Cet ennemi redoutable moissonne tous les ans une partie notable de la population, et toujours il étend le cercle de son influence, et toujours il augmente le nombre de ses victimes, et toujours il menace plus cruellement la ville éternelle qu'il embrasse de ses étreintes, et dont il a déjà franchi les murailles.

Autrefois toutes ces terres, redevenues vierges après un repos de plusieurs siècles, étaient cultivées et fertiles; ces plaines, aujourd'hui des steppes désertes, étaient couvertes d'abondantes moissons, de fastueuses villas, de nombreux villages, une population vigoureuse se pressait dans ces champs alors salubres. Mais à la richesse et à la vie ont succédé la misère et à la mort. Ce n'est point, comme dit poétiquement madame de Stael, parce que cette terre, fatiguée de gloire, dédaigne de produire, c'est que Dieu maudit le sol stérile, comme l'arbre qui ne donne point de fruit.

La culture serait sans contredit le moyen le plus efficace de combattre et de vaincre la *mal' aria.* Cette terre, échauffée par un soleil généreux, arrosée par de nombreux cours d'eau, serait aisément fécondée par la charrue. Pourquoi donc ne point chasser un fléau

qui reculerait devant la main industrieuse de l'homme? Pourquoi laisser planer la misère, la désolation et la mort là où il serait si facile d'appeler la richesse, la joie et la vie? Le principal obstacle est dans l'incurie des propriétaires, qui s'imaginent n'avoir aucun intérêt à cultiver leurs terres. Ils prétendent qu'elles leur rapportent autant dans l'état où elles sont : ils n'ont aucune main-d'œuvre à payer, aucune surveillance à exercer, ils n'ont aucun souci pour leur récolte, aucune crainte pour les désastres atmosphériques, enfin ils n'ont aucune peine à se donner. Des troupeaux de buffles, de poulains et de cavales, de bêtes à laine et à cornes y sont élevés sans dépenses et sans soins et fournissent au pays une de ses ressources les plus productives.

De savants économistes ont étudié la question de fertilisation de la campagne romaine. Ils ont recherché les causes d'insalubrité, les moyens d'assainissement, etc., et leurs ingénieux travaux ont abouti à ceci : que la terre est insalubre parce qu'elle n'est point cultivée, et qu'elle n'est point cultivée parce qu'elle est insalubre. On n'est point sorti de ce cercle vicieux. Tels sont les admirables résultats de la science, qui est parvenue à prouver ce que tout le monde sait.

Le gouvernement romain, il faut lui rendre cette justice, s'est occupé, lui aussi, de cette intéressante question, et, mieux inspiré que les savants, il a indiqué des moyens pratiques. Le pape Pie VI avait ordonné qu'un certain nombre d'hectares serait annuellement défriché et ensemencé. Pie VII avait tracé autour de la capitale un rayon qui devait être mis en culture, l'année suivante une autre zone devait être ajoutée à la première, et ainsi de suite, enfin toutes les limites de propriétés devaient être plantées d'arbres. Toutes ces sages mesures vinrent échouer contre l'obstination des propriétaires, l'impuissance des fermiers, l'influence des préjugés et de la routine, enfin contre un obstacle qu'on rencontre à chaque pas dans l'État romain : la force d'inertie.

Quiconque étudierait avec soin les rapports existants entre le gouvernement romain et ses sujets serait amené à croire qu'il a été conclu entre eux une convention tacite, en vertu de laquelle le pre-

mier aura toujours le droit de faire des lois et ordonnances tendant à laisser croire qu'il prend quelque souci des intérêts de ses administrés, et que ceux-ci se sont réservés la faculté de s'y soustraire. Quoi qu'il en soit, toutes les mesures ordonnées furent éludées, et la campagne romaine continue d'être un sujet d'étonnement pour le voyageur et un foyer de mort pour ses habitants.

Mais si les papes ont fait de louables efforts pour stimuler le zèle des agriculteurs, ils ont constamment refusé d'admettre des colons étrangers sur leur territoire. Des compagnies industrielles puissamment organisées ont fait, à diverses reprises, les offres les plus avantageuses. Ces offres ont toujours été repoussées. C'est que sous des raisons plus ou moins spécieuses il s'en cache d'autres qu'on n'ose point avouer ouvertement. On redoute l'invasion de travailleurs qui ne seraient peut-être pas tous de très fervents catholiques et qui pourraient infester le troupeau confié aux soins du pasteur, on voudrait fermer ses portes à la civilisation, comme si la civilisation ne les ouvrait pas toutes d'elle-même, enfin on cherche à maintenir le plus longtemps possible ses sujets dans l'isolement, parce qu'on sait que le jour où les peuples peuvent fraterniser entre eux, la lumière se fait à l'instant.

XXXVIII

ACADÉMIE FRANÇAISE DES BEAUX-ARTS

La villa Médicis est une des plus agréables de Rome. Ses jardins, plantés d'arbres verts, formant des berceaux impénétrables, sont ouverts au public et servent de promenade aux esprits rêveurs qui aiment à s'écarter de la foule. Il y a un lieu de délices, appelé le *Bosco*, au bout duquel est une montagne factice avec un petit kiosque, d'où l'on jouit d'une admirable vue sur Rome.

Le palais, autrefois rempli de chefs-d'œuvre, fut dépouillé par Côme III, qui fit transporter tous ces trésors à Florence. Cette demeure languit longtemps dans l'abandon, jusqu'à ce qu'enfin le gou-

vernement français en fit l'acquisition, en 1808, pour y installer l'Académie des beaux-arts, qui était précédemment au *Corso*, dans l'ancien palais des ducs de Nevers.

Cette Académie fut fondée par Colbert, ou, si l'on aime mieux, par Louis XIV, en 1666. Elle est administrée par un directeur, rééligible tous les cinq ans et choisi parmi les candidats présentés par l'Institut, qui désigne ordinairement des membres de la section de peinture. Les pensionnaires sont entretenus aux frais de l'État, c'est à dire qu'ils sont logés et nourris dans la villa impériale et qu'ils reçoivent, pendant le temps de leur séjour à Rome, une pension qu'on regrette de ne pas voir plus élevée; car il est humiliant pour la France d'être surpassée en générosité par d'autres nations qui accordent des pensions beaucoup plus fortes aux artistes qu'elles envoient à Rome.

La fondation de cette institution, si improprement appelée l'École de Rome, est due à une pensée grande et généreuse. Encourager l'amour et la culture des beaux-arts, fournir aux jeunes gens qui embrassent cette carrière les moyens de suivre leur vocation et de perfectionner leur talent, placer sous leurs yeux les chefs-d'œuvre de l'antiquité et ceux de l'ancienne école italienne, les mettre en présence d'une nature splendide, les envoyer enfin dans un pays si riche en parfaits modèles : voilà certes de puissants motifs qui justifient une création, jugée si utile au développement du génie, qu'elle a été imitée par presque tous les gouvernements de l'Europe. En effet, après avoir enrichi le monde de ses dépouilles, Rome a conservé dans son sein de si précieuses collections en tous genres, qu'il est utile et même indispensable pour un artiste de la visiter. Ainsi, loin de critiquer cette fondation, il faudrait la demander, si elle n'existait pas. Mais répond-elle au but de son institution? Satisfait-elle aux besoins de notre époque? Assure-t-elle un avenir à ses pensionnaires? Ceux-ci savent-ils profiter des avantages qui leur sont offerts? enfin quels sont les résultats qu'elle produit? Telles sont les questions qui ont été débattues dans le public et dans la presse et dont le gouvernement français s'est occupé à son tour.

Un décret récent et qui a été vivement critiqué, comme toutes les innovations, a introduit des changements importants dans les conditions d'admission à l'Académie de Rome. La limite d'âge des concurrents a été abaissée de trente à vingt-cinq ans. Le séjour à Rome a été fixé à quatre ans, au lieu de cinq. Le jugement des concours a été confié à un jury impartial et éclairé, succédant à une Académie qui n'était ni moins équitable ni moins compétente, mais peut être un peu trop exclusive et trop accessible à l'esprit de coterie. Ces modifications sont réellement utiles, et pendant qu'elles soulevaient des susceptibilités qui les déclaraient dangereuses, il serait peut-être permis de ne pas les trouver assez radicales.

On comprend parfaitement l'utilité d'envoyer à Rome des peintres, des sculpteurs et des architectes, mais à quoi bon y envoyer des graveurs et des musiciens? Certains gouvernements mieux avisés envoient leurs laureats graveurs à Paris et les musiciens en Allemagne.

On se demande ce que les artistes musiciens peuvent apprendre à Rome? La musique religieuse y est restée stationnaire depuis des siècles. La défense, maintenue par les papes, d'introduire la musique instrumentale dans les églises a fait abandonner cette partie essentielle de l'art. La musique de chambre n'est pas moins négligée. Les concerts sont rares et ils se composent de tours de force, exécutés sur des motifs d'opéras. La musique populaire n'existe pas. Si l'on veut trouver quelque chose d'original en ce genre, c'est à Naples ou à Venise qu'il faut aller. Il ne reste donc que la musique dramatique, et, sous ce rapport, Rome est inférieure à beaucoup de villes de l'Italie. Elle possède un théâtre d'opéra, où l'on donne environ quarante représentations dans l'année et dont deux ou trois partitions font les frais. Les compositeurs consentent rarement à monter leurs opéras nouveaux à Rome, où ils n'ont à leur disposition que des chanteurs médiocres, dont certaines villes de second et de troisième ordre ne se contenteraient pas. Quant aux théâtres secondaires, ils ont des compagnies chantantes encore plus faibles. L'exécution est, il est vrai, peu de chose pour celui qui veut étudier une partition, mais au moins faut-il que ces partitions se produisent.

Rome ne possédant ni compositeurs éminents, ni conservatoires de musique, ni sociétés de concerts, ni chants populaires, non seulement nos musiciens lauréats n'y peuvent rien étudier, mais ils courent le risque d'y contracter le goût des Romains pour les effets exagérés et les tours de force de gosier.

Le directeur de l'académie de Rome exerce des fonctions purement administratives. Il est chargé de veiller à l'exécution d'un règlement qui oblige les pensionnaires à envoyer tous les ans à Paris un de leurs ouvrages. Quand ils ont satisfait à cette obligation, les artistes sont libres de l'emploi de leur temps. S'ils ont le goût des distractions et des plaisirs, rien ne les empêche de s'y livrer, et les brillantes réceptions qui ont lieu dans les salons de l'Académie peuvent contribuer à favoriser ce penchant. S'ils ont l'amour du *far niente*, ils peuvent en savourer les douceurs. Cependant, on doit le dire, la plupart sont laborieux et passionnés pour leur art.

Le directeur n'a aucune influence à exercer sur les études et les travaux des pensionnaires; il n'a aucune impulsion à donner, aucun avis à émettre, aucun conseil à faire entendre. C'est seulement par déférence qu'on lui montre des ouvrages, sur le mérite desquels il s'abstient d'exprimer une opinion qu'on ne lui demande pas, ou si faiblement qu'il est aisé de voir que ce n'est que par politesse. Cette neutralité, nuisible à l'autorité du directeur, a pour but de laisser une entière liberté aux pensionnaires, qui, sans cela, ne manqueraient pas de dire qu'on étouffe leur génie. Aussi sont-ils très fiers de cette indépendance qui les égare souvent et les perd quelquefois.

Il en est qui restent fidèles aux principes et aux leçons qu'ils ont reçus dans leur atelier. Pour ceux-là, il n'y a qu'une méthode, c'est celle de leur maître, qu'une manière, c'est celle de leur maître, qu'une seule école, c'est celle de leur maître. Pour ces esclaves d'une idée systématique, le voyage de Rome était inutile. Ils sont appelés à tracer péniblement toute leur vie le même sillon.

D'autres sont animés du véritable feu sacré. Un désir ardent de gloire et de renommée les domine, une noble ambition les sou-

tient, l'amour de l'art les élève jusqu'à l'enthousiasme. Affranchis des préjugés de l'école, ils admirent les beautés partout où ils les rencontrent; ils trouvent dans les sublimes compositions des grands maitres des sujets d'études sérieuses. En présence de ces chefs-d'œuvre, leur goût se perfectionne, leurs idées se développent, leur horizon s'agrandit. Ils se pénètrent de ces conceptions simples et puissantes, ils étudient cette exécution savante, ils puisent à cette source féconde d'heureuses inspirations et ils produisent à leur tour des œuvres empreintes du cachet du génie. Mais, hélas! il faut bien l'avouer, il se passe des années avant qu'un artiste de cette trempe se révèle.

D'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, impatients d'oublier les leçons de l'atelier, de secouer le joug de la tradition, de voler de leurs propres ailes dans le champ incommensurable de l'inconnu, aspirent à devenir les chefs d'une école nouvelle. Ils s'abandonnent à toute la fougue d'une imagination, qu'ils prennent pour l'inspiration, ils se laissent entraîner aux écarts de la fantaisie, qu'ils prennent pour du génie. Tourmentés par le désir de produire du nouveau, ils recherchent les effets les plus bizarres, les contrastes les plus choquants, et ils arrivent à produire des compositions dont les hautes qualités ne compensent pas les défauts, mais dont ils ne sont ni moins enthousiastes ni moins fanatiques. Malheur au professeur qui ose les juger avec sévérité! malheur au journaliste qui a l'audace de se permettre une critique! malheur au public qui reste froid devant ses chefs-d'œuvres! Les premiers sont des *rococos*, les seconds sont des ignares, les derniers sont des *bourgeois*.

Après que ces jeunes artistes ont employé ainsi leur temps, ils rentrent en France, où ils sont fort étonnés de voir qu'ils n'ont pas été précédés par une immense réputation. Ils retrouvent leurs anciens camarades d'atelier qui ont suivi une autre voie. Ceux-ci ont travaillé avec persévérance, ils ont été guidés et soutenus, ils ont tenu compte, à chaque exposition annuelle, du sentiment du public et des avertissements de la critique et ils ont obtenu, pour prix de leurs efforts, les encouragements des amateurs et les commandes du gouvernement. Le glorieux lauréat a tout cela à conquérir, et sa

tâche est d'autant plus pénible qu'il revient de Rome avec un peu de méthode de moins et beaucoup de prétentions de plus.

Il semblerait résulter de ce qui précède que l'Académie de Rome est souvent inutile et parfois nuisible. Il n'en est point ainsi. On ne saurait, sans injustice, la rendre responsable de certaines causes d'infécondité tout à fait indépendantes de son institution, et dont je me permettrai de signaler la plus générale.

Les jeunes artistes qu'on envoie à Rome sont tous intelligents et habiles. On ne devient pensionnaire qu'après avoir beaucoup travaillé et beaucoup acquis. Mais, il faut bien le dire, ces jeunes gens manquent le plus souvent d'instruction. Ils sont entrés fort jeunes dans des ateliers où ils ont appris à préparer proprement une palette ou à manier l'ébauchoir. Ils sont passés de la condition de rapin à celle d'artiste, ils savent se servir avec habileté du crayon, du pinceau, du ciseau ou du burin; mais ils ont négligé les études classiques, historiques et littéraires. Il en est qui n'ont rien lu, si ce n'est quelques romans modernes et éphémères. A une époque aussi rapprochée, et qu'il serait inconvenant de préciser par un chiffre, si quelqu'un avait demandé combien il y avait dans l'établissement des sujets ayant fait leurs classes, on aurait pu lui répondre par la formule facétieuse de Malaga : ils étaient un!

Avec un peu d'habileté et beaucoup de persévérance, on parvient à acquérir la pratique, qu'on pourrait appeler le mécanisme de l'art, mais l'invention, la composition, l'inspiration, la partie idéale, enfin, ne s'apprend point : c'est le produit de l'imagination, qui est un don naturel, et qui a besoin, comme toutes les facultés de l'esprit, d'être fécondée par l'étude. Une œuvre d'art un peu élevée est tout un poëme, et si l'on voulait se rendre compte de tout ce qu'il faut savoir pour l'enfanter, on serait vraiment effrayé. C'est ce dont les pensionnaires de l'Académie ne paraissent pas convaincus. Certes, il est peu d'hommes assez richement dotés par la nature pour devenir un artiste complet. Il faut donc suppléer par l'étude à ce que le ciel refuse parfois à ses favoris les plus privilégiés. C'est à quoi le gouvernement a pensé en opérant la réforme qu'il vient d'accomplir. Il a voulu épargner à ses protégés des regrets qui seraient

venus certainement les assaillir plus tard et il a fondé, à l'école des beaux-arts de Paris, des cours d'enseignement où les élèves pourront acquérir des connaissances utiles sans nuire à leur éducation artistique.

On a beaucoup parlé d'une petite lampe qu'on aperçoit la nuit au haut du palais Médicis. Cette lueur faible et vacillante a excité la verve des poètes, qui se sont mis à fabriquer des élégies, des dithyrambes ou des poèmes, dont le héros est toujours un artiste, courbé sur son travail et obéissant à une inspiration pour enfanter un chef-d'œuvre. Tantôt ce veilleur infatigable est stimulé par une soif inextinguible de renommée, tantôt il destine le produit de son travail à une femme aimée, à une vieille mère, à une famille infortunée, tantôt il travaille pour payer un tribut de reconnaissance, pour élever à un grand citoyen un monument national, etc. Eh bien, amants du merveilleux, conteurs féconds, poètes inspirés, rêveurs intarissables, voulez-vous savoir quelle est cette lumière mystérieuse qui a produit des strophes si larmoyantes? C'est une vieille applique, servant à éclairer un corridor conduisant à un lieu très nécessaire mais fort peu poétique.

XXXIX

ÉGLISE DES CAPUCINS

L'église des capucins, dite de la Conception, est d'une architecture très simple, comme il convient à des moines mendiants, mais elle renferme des objets d'art très remarquables, et notamment un grand dessin original de Giotto, représentant la nacelle de saint Pierre et le chef-d'œuvre de Guido-Reni, saint Michel Archange terrassant le démon. Ce dernier tableau est recouvert d'un rideau, comme cela arrive dans toutes les églises possédant quelque peinture un peu renommée. Vous croyez peut-être que c'est dans l'intérêt de sa conservation ? détrompez-vous. Cela a d'abord pour but d'attirer l'attention du visiteur, en lui annonçant qu'un chef-d'œuvre

est caché sous la draperie, ensuite cela procure de bonnes étrennes au sacristain, chargé de tirer le cordon.

Au devant du maître-autel, on remarque une pierre sépulcrale sur laquelle on lit ces simples paroles : *Hic jacet pulvis, cinis et nihil.* Si cette inscription était sincère il n'y aurait qu'à s'incliner devant tant d'abnégation ; mais une feinte humilité cache parfois beaucoup d'orgueil. J'ai vu à Venise un roi *in partibus*, trônant dans un palais mesquin et faisant étalage d'une misère factice. J'ai vu dans une de ces îles enchantées jetées comme des perles dans les eaux limpides du lac Majeur, un palais somptueux, dont l'ameublement splendide portait partout, en lettre d'or, le mot *humilitas*, devise du vertueux saint Charles, archevêque de Milan.

Si l'épitaphe que je viens de mentionner est véritablement humble, pourquoi a-t-on gravé sur ce marbre des lettres si colossales? n'est-ce pas pour attirer le regard du visiteur et afin que celui-ci reste confondu, quand on lui dira que cette pierre recouvre la dépouille d'un cardinal Barberini, frère du pape Urbain VIII et fondateur de l'église.

La troisième chapelle, à droite, renferme, sous l'autel, le corps bien propret du bienheureux Crispin, capucin de Viterbe, passé à l'état de béat. Si l'on prie le frère servant de cicerone d'ouvrir le panneau inférieur, on verra, à travers une glace, un corps paraissant parfaitement conservé. Le vulgaire croit cela naturel, et ne manque pas de l'attribuer à la sainteté du personnage ; et si le visiteur a l'air de le croire aussi, le moine se gardera bien de le désabuser; mais si on l'interroge avec quelque assurance, et qu'on lui demande par quel procédé on est parvenu à donner à ces chairs une apparence de vie, alors, après un moment d'hésitation, le capucin expliquera qu'on a recouvert les mains, les pieds et le visage d'une fine batiste, enduite d'une certaine préparation, dans laquelle on a eu la patience d'implanter les poils et les ongles. Cette innocente supercherie n'ôte rien au mérite du béat, ni à l'authenticité de ses miracles, parmi lesquels je me permettrai d'en rapporter un qui est passé à l'état de légende dans la ville de Viterbe.

Une femme était en mal d'enfant, et, après de longues suffrances,

le travail de l'accouchement n'avançait pas. La sage-femme, à bout d'expédient, au lieu d'appeler un habile chirurgien, eut l'idée de recourir au frère Crispin. Celui-ci accourt et se met en devoir de réciter une kyrielle de *pater* et d'*ave*, qui ne produisent aucun effet, il débite les oraisons les plus efficaces, sans obtenir le moindre résultat. Alors le digne capucin, ému de compassion, improvise les paroles suivantes : O sainte Madone! daignez jeter un regard de pitié sur cette infortunée, et délivrez-la, dussiez-vous m'envoyer à moi-même les douleurs qu'elle endure. A peine ces mots étaient-ils prononcés que la pauvre femme fut instantanément soulagée, mais le charitable Crispin se tordait dans des douleurs atroces qui ne cessèrent qu'après que l'enfant fut venu au monde.

En sortant de l'église, il ne faut pas manquer de se rendre à la sacristie, où l'on demandera à voir un portrait de N. S. Jésus-Christ, peint par le diable, et l'on tâchera de conserver son sérieux en entendant le récit d'une histoire très édifiante qui accompagne cette exhibition.

Il existe au dessous de l'église un souterrain, appelé les catacombes, parce qu'il sert de cimetière au couvent. La terre de ce cimetière, rapportée, dit-on, de Jérusalem, a la propriété de préserver de la putréfaction, en desséchant les chairs. On voit dans des niches des corps de moines, revêtus de leur froc et arrangés dans des poses très variées. Les parois et les voûtes sont décorées avec une infinité d'objets bizarres ou capricieux exécutés avec des débris humains, tels que des emblèmes religieux, mondains, parfois même facétieux, et qui prouvent que si la mort ne plaisante pas avec les hommes, les hommes savent plaisanter avec elle. On assure que la création de ce musée funèbre est due à un Anglais, poursuivi pour un crime quelconque et qui avait trouvé un asile inviolable dans le couvent des capucins. Il n'y a, en effet, qu'un Anglais capable d'une excentricité qui exciterait l'admiration de ses compatriotes, habitués à applaudir sur un théâtre un personnage buvant dans un crâne humain.

XL

PLACE D'ESPAGNE

La place d'Espagne est longue, étroite, irrégulière et rabotteuse, elle est entourée de maisons très médiocres ; cela ne l'empêche pas d'être recherchée par les étrangers, et plus particulièrement par les Anglais. Vouloir expliquer les goûts et les caprices des enfants d'Albion, ce serait chercher la solution d'un problème impossible. Il faut se contenter de constater ce qui est. Les maisons se louent ici à des prix exorbitants, quoique les escaliers soient obscurs, les cours infectes, les appartements incommodes et misérablement meublés.

Si le visiteur parcourant la place d'Espagne est un de ces esprits aventureux, qui aiment à errer au hasard et sans but, espérant toujours rencontrer une heureuse chance, il peut se présenter à tous les étages et demander à voir des chambres ou appartements meublés. Il est presque sûr de rencontrer une *padrona di casa* fort peu vêtue, qui lui fera un accueil des plus encourageants. L'industrie de loueuse de chambres garnies est exploitée ordinairement à Rome par des femmes très complaisantes qui n'ont rien à refuser à leurs galants locataires.

La manière dont se fait à Rome la location des appartements mérite d'être mentionnée.

Jamais un propriétaire qui se respecte n'oserait afficher un écriteau sur sa maison, qu'il croirait déshonorer. Quand une vacance se présente, il confie le cas à un ami, qui le dit mystérieusement à un autre, lequel en fait la confidence à un autre, etc. C'est ainsi que la nouvelle se répand de proche en proche, et toujours sous le plus grand secret. Il n'y a que ceux qui ont perdu toute pudeur qui osent se décider à mettre l'écriteau traditionnel : *Est locanda.*

La même retenue n'existe pas lorsqu'il s'agit de louer des appartements ou fractions d'appartements meublés. Alors, au contraire,

il y a grande prodigalité d'annonces. On en voit de toute sorte et de toute dimension, manuscrites, peintes ou imprimées et portant les inscriptions suivantes traduites en plusieurs langues :

Camera mobigliata.	Chambre meublée.
Camera con ingresso libero.	Chambre avec entrée libre.
Camera gentilmente mobigliata.	Chambre élégamment meublée.
Camera signorilmente mobigliata.	Chambre richement meublée.
Piccolo appartamento mobigliato.	Petit appartement meublé.
Nobile appartamento mobigliato.	Grand appartement meublé.

On voit que les Romains possèdent l'art des gradations et des demi-teintes dans la rédaction de leurs affiches. On regrette seulement de ne pas voir des annonces en sonnets, et il suffira, sans doute, de signaler cette lacune pour qu'elle soit comblée. Rien ne manquera à la collection, lorsqu'un peu de poésie sera venue jeter une agréable variété sur ces planchettes inamovibles, qui restent toujours en permanence pour attirer les étrangers, même après que les logements sont occupés.

La place d'Espagne est en outre, ainsi que son voisinage, le quartier général du bric-à-brac. Si l'étranger est un de ces observateurs de petites choses qui ont élevé la flânerie à la dignité de l'art, il peut entrer dans la multitude de magasins remplis de tableaux et d'antiquités. C'est là que les amateurs de vieilleries découvrent des trésors qu'ils pourraient acheter ailleurs pour quelques baïoques, mais qui préfèrent les payer fort cher, car rien ne prouve mieux à leurs yeux le mérite d'un objet quelconque que le prix qu'il a coûté. Tous les brocanteurs de Rome savent cela. Rien n'égale l'astuce de ces trafiqueurs interlopes, si ce n'est leur mauvaise foi. Il suffit de toucher une chose exposée dans leurs vitrines pour que cette chose soit transformée à l'instant en un morceau sublime, et ils en demandent des prix capables de flatter l'amour-propre de leurs candides acheteurs. Ce qu'il y a de singulier c'est qu'un objet n'a de valeur qu'autant qu'il est dans leur magasin. S'il en sort, il est considérablement déprécié, et s'il veut y rentrer, il ne vaut plus rien.

On voit sur la place d'Espagne un monument érigé par Pie IX, et inauguré par lui le 8 septembre 1857. Ce pape, dont le sentiment pieux se distingue par une dévotion particulière à la Madone, est persuadé que la gloire de son pontificat sera la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Or comme il se trouve toujours autour des souverains des flatteurs intéressés à exploiter leurs sentiments, bons ou mauvais, il a été suggéré à Pie IX de consacrer par un monument le souvenir de cet événement mémorable.

On aurait peut-être pu, dans cette occasion, sortir de l'éternelle routine, et créer quelque chose qui, en portant l'empreinte du sentiment religieux, aurait été en même temps l'expression du caractère de notre époque; mais il paraît qu'il est bien difficile de faire du nouveau, car on voit les architectes de tous les pays tourner sans cesse dans le même cercle. On alla déterrer, sous un monceau d'immondices, une colonne de marbre cipolin, reléguée, depuis des siècles, sur une petite place où elle était exposée aux injures de l'air et aux affronts des passants. On lui fit subir une toilette indispensable et on la dressa sur un piédestal biscornu, où l'on a fait asseoir quatre statues des prophètes.

De nombreuses souscriptions furent organisées dans tout le monde catholique pour couvrir les frais de ce monument, et l'on put croire un instant que l'or des fidèles avait retrouvé le chemin de la ville éternelle. Ces dons, plus ou moins volontaires, ont dû produire des sommes considérables, dont on ne connaîtra jamais le montant, attendu que les congrégations, présidées par des cardinaux ou des prélats, ne sont soumises à aucun contrôle et ne publient jamais de comptes. Quoi qu'il en soit, cet argent, ou une partie de cet argent a servi à élever une maigre colonne, au grand contentement des forçats qui ont été employés à son érection, qu'on a graciés après et dont on a oublié d'inscrire les noms sur le piédestal.

Au fond de la place est un immense et laid bâtiment appelé le Collége de la Propagande.

Il n'est pas un visiteur de Rome qui n'ait rencontré fréquemment dans ses courses des groupes de jeunes gens vêtus de longues

soutanes noires à liserés rouges. Il aura remarqué avec étonnement parmi eux des visages blancs, roses, noirs, basanés, jaunes, verts ou cuivrés, et il se sera sans doute demandé quels pouvaient être ces intrépides promeneurs? Ce sont les élèves du Collége de la Propagande, expédiés à Rome de tous les pays, et principalement des contrées hors d'Europe et qui sont recueillis dans cet établissement où on leur enseigne tout ce qu'il faut savoir pour aller se faire couper en petits morceaux dans tous les coins du monde.

Certes, l'idée d'instruire des jeunes gens dans toutes les matières de la religion, pour les envoyer ensuite propager la foi catholique dans les deux hémisphères, est une idée grande et féconde. On ne peut qu'admirer le zèle, l'abnégation et le dévoûment de ces missionnaires, qui s'en vont à travers tous les obstacles et tous les périls, comptant pour rien les privations et les fatigues, prêcher à des frères inconnus la morale évangélique. La propagande ainsi faite, par des moyens pacifiques, par l'exemple d'une vie pure et austère, n'a rien que de très respectable; mais employer, pour convertir des idolâtres, le sabre ou le canon, les bûchers et les supplices; dire à des gens qui ne vous connaissent pas: ma religion est la seule vraie; tu vas renoncer à la tienne et adorer mon Dieu, ou je te tue : voilà une propagande qu'il est permis de ne pas aimer.

Toutefois, en admirant le courage et la persévérance des apôtres de la religion du Christ, on ne peut se défendre de faire certaines réflexions.

Que dirait-on à Rome si des Indous, des Chinois ou des sauvages venaient tenter d'y répandre leur religion? Pense-t-on qu'on leur permettrait d'exposer leur doctrine sur la place publique? Et dans ce pays de liberté et de tolérance religieuse qu'on appelle la France, croit-on que les tribunaux correctionnels n'interviendraient pas? Voilà pourtant ce que les élèves de la Propagande, comme nos missionnaires français, vont entreprendre chez les autres. Et l'on trouve mauvais qu'ils n'aient point toute leur liberté d'action; et l'on est toujours prêt à envoyer des armées pour appuyer la parole évangélique par l'argument des canons rayés! Enfin on se

demande ce que des populations, n'ayant et ne voulant avoir aucune relation avec des Européens, peuvent gagner à connaître notre civilisation et nos mœurs? et si les gens qu'on va catéchiser seront plus heureux après?

Telles sont les questions que je me permets de poser sans les résoudre et auxquelles les élèves de la Propagande ont sans doute les moyens de répondre victorieusement.

Tous les ans, le jour de la fête de l'Épiphanie, les élèves de la Propagande font des exercices publics, dans lesquels chacun d'eux récite ou chante un morceau de sa composition dans sa langue maternelle. Le programme de cette fête polyglotte mentionne parfois plus de soixante idiomes différents. Ceux qui ont la patience d'écouter jusqu'au bout tous ces enfants de Babel, peuvent calculer ensuite qu'ils n'ont pas entendu la trois centième partie des langues connues, sans compter celles qu'on ne connaît pas.

XLI

CAFÉS

Les établissements de limonadiers sont connus à Rome sous le nom de *boutiques de café*. Jamais nom ne fut mieux appliqué. Ce sont, en effet, de petites boutiques mesquines, sans jour et sans air, où l'on voit des tables de marbre, lavées régulièrement une fois par semaine et des guéridons de bois qu'on n'essuie jamais. Au dessus du comptoir est une Madone, présidant à la distribution des objets de consommation, et à côté est un buste du pape régnant, exposé à l'admiration du public. Les salles sont ornées de vitrines remplies d'ustensiles de plakfond anglais, de tasses, de verres et de bouteilles de liqueur aux étiquettes fantastiques, qui sont là depuis un temps immémorial. Les portes et les fenêtres sont flanquées d'étagères où sont étalées des pâtisseries de toute sorte. Des garçons, en habit noir rapé, attendent, en fumant leur cigare, que le consommateur les ait appelés trois fois, et quand celui-ci a donné

un ordre, ils le transmettent, en criant à pleins poumons, au chef de l'établissement lequel le transmet à son ministre, qui le transmet au chef d'office, qui le transmet au servant. Il n'y a plus qu'à attendre le bon plaisir de ces quatre agents pour être servi. En attendant, on est agréablement récréé par le cliquetis incessant des plateaux, des verres et des tasses, qui sont lavés sur le comptoir, en présence du public, qui veut voir cette opération pour y croire.

Quand la boutique est remplie de monde, on transporte au dehors des chaises et des tables, et les consommateurs s'installent dans la rue, sans s'inquiéter s'ils gênent la circulation. La police ne met aucun obstacle à cet envahissement, parce que la voie publique appartient au premier occupant. Les ouvriers y transportent leurs établis, les marchands l'encombrent de leurs étalages, certains cafés s'emparent sans façon du trottoir du *Corso*, d'autres enfin offrent à leurs habitués des places autour d'une bouche d'égout, ou à côté de ces endroits infects inventés par la municipalité, pour la commodité des passants.

Un seul café de Rome fait exception à la règle commune : c'est celui appelé *Café neuf*, situé dans le beau milieu du *Corso*, et occupant tout le bas du grand palais Ruspoli. C'est un magnifique local, ayant pour annexe un joli jardin, garni d'orangers, de grenadiers et de lauriers-roses, et orné de bassins, de fontaines et de jets d'eau. L'industrie parisienne aurait tiré un parti merveilleux de ce vaste établissement; à Rome, on en a fait un café misérable, avec des billards où l'on voit les joueurs lancer les billes avec la main. Tout cela est pourvu d'un mobilier délabré, et l'on y est servi par des garçons bruyants, familiers, impertinents et voleurs. Un chef d'établissement invisible est représenté par un ministre inabordable, dont la mission se borne à encaisser la recette, mais dont la dignité ne s'abaisse pas à surveiller le service. Seulement lorsqu'il s'élève un débat entre le public et les garçons, sa majesté le sous-chef daigne parfois intervenir pour donner invariablement raison à ses subordonnés.

Les cafés sont des lieux de conversation où les Romains se

rendent pour causer de leurs affaires privées avec leurs voisins, et au besoin avec les garçons. Ils s'y installent toute une soirée, sans consommer autre chose qu'une tasse de café de deux sous. C'est, en outre, une officine très active où se fabriquent les nouvelles les plus nouvelles. Il ne se passe guère de semaine sans qu'il sorte de ce laboratoire l'annonce d'une révolution accomplie sur quelque point du globe, et c'est presque toujours la France qui a le privilége de défrayer l'imagination des inventeurs, parce qu'on sait qu'il y a toujours dans cet heureux pays une révolution à l'état latent, et qu'on y est si avide de changements politiques, que si Dieu lui-même y prenait les rênes du gouvernement, il trouverait immanquablement une opposition toute formée.

Ce besoin immodéré de faire et de répandre des nouvelles tient en partie au manque d'organes de publicité. Les journaux romains sont tout à fait insignifiants ; ils ne contiennent guère que les faits et gestes de Sa Sainteté et la relation des fêtes et cérémonies religieuses. Le gouvernement romain, habitué à ourdir ses intrigues dans l'ombre, a horreur de la publicité. Rien ne lui est plus désagréable que la publication des documents qui le concernent. Ses organes officiels ou officieux se bornent à reproduire des extraits de journaux étrangers, en choisissant toujours de préférence ceux qui sont le plus hostiles à la France et à son gouvernement ; mais ils ne publient jamais rien de ce qui se fait au Vatican.

L'un des caractères distinctifs des Romains, c'est une ardente curiosité qui, ne trouvant pas à se satisfaire dans les feuilles cléricales, cherche sa pâture dans les journaux étrangers. Mais le gouvernement n'accorde l'entrée dans cette langue de terre qu'il appelle ses États, qu'aux écrits orthodoxes et bien pensants. Les lecteurs ont à choisir entre quelques gazettes réactionnaires imprimées à Naples, une feuille venimeuse qu'on laisse publier à Turin et un seul journal français, souvent supprimé par la censure et obligé de changer fréquemment ses correspondants, traqués par la police romaine.

Chaque fois que la feuille parisienne est supprimée, les bruits les

plus sinistres sont répandus dans la cité. Les Romains s'abordent avec circonspection, se parlent avec mystère et se quittent avec effroi. On court s'informer dans les hôtels s'il est arrivé des voyageurs français, et, s'il s'en trouve, on les accoste invariablement par cette question : qu'y a-t-il de nouveau en France? et comme l'individu ainsi interpellé répond toujours : je l'ignore, on lui adresse immédiatement cette autre question non moins saugrenue : mais enfin que dit-on à Paris? L'étranger ne sachant que répondre, on s'empresse d'aller répandre partout qu'on a parlé à un *forestiere*, arrivant directement de Paris, que celui-ci a refusé de s'expliquer, d'où il faut conclure que l'affaire est grave, et là dessus l'imagination se met en frais.

C'est ainsi que l'agitation est sans cesse entretenue dans un pays dépourvu d'événements, par des gens désœuvrés et ignorants, qui, après avoir passé plusieurs heures autour d'une table de café à discuter le mérite d'un ténor ou d'une *ballerina*, ont épuisé tous les sujets de conversation à la portée de leur intelligence.

Lorsque des étrangers se présentent au *Café neuf*, ils trouvent tous les siéges occupés autour des tables dégarnies. On les regarde avec une curiosité indiscrète ; on examine la coupe de leur vêtement, la forme de leur chapeau, la couleur de leur cravate, etc. ; mais nul ne se dérange, pour leur faire place. S'ils ont été aperçus par les garçons, au milieu d'un nuage de fumée, ceux-ci les laissent se caser où ils peuvent et ils attendent le triple appel, se gardant bien d'aller s'informer de ce qu'il faut leur servir, parce qu'on leur a enseigné que c'était une question inconvenante.

Mais si l'arrivée des nouveaux venus n'a point stimulé le zèle des garçons, elle a vivement excité l'empressement d'une foule d'industriels qui rôdent sans cesse dans l'établissement.

Les premiers qui se présentent sont les mendiants, à demi couverts de toute sorte de guenilles. Ils savent que l'étranger aime à se donner l'air artiste, en admirant des costumes prétendus pittoresques, parce qu'ils sont d'une saleté révoltante. Pour flatter cette manie, ces gens-là se font tous passer pour des modèles d'atelier, et ils s'imaginent qu'on ne les croirait pas sur parole s'ils avaient

le visage décrassé, les cheveux peignés, les mains presque propres et du linge à peu près blanc.

Puis vient le marchand de plâtres moulés sur l'antique, offrant des médaillons, des bas-reliefs ou des statuettes, sur lesquelles on a opéré quelques modifications exigées par la pudeur.

Après lui viennent les colporteurs de parfumerie, de tabletterie, de coutellerie, etc., qui fatiguent l'étranger de leurs offres importunes, en lui fourrant leur marchandise sous le nez.

Ensuite vient un soi-disant ouvrier, qui propose au consommateur une paire de bottes et qui le presse de les essayer en plein café.

Puis on est assailli par ceux qui se disent fabricants et qui portent des boîtes remplies de mosaïques de rebut, de camées de rebut. Il y a parmi eux un individu tenant deux coupes de marbre dont les défauts sont cachés sous la cire, et derrière lui est un être contrefait et disgracieux, porteur d'une énorme paire de cornes de bœuf, formant la base fondamentale du mobilier de chaque ménage romain et ayant la propriété de préserver de la *jettatura*.

Voici le marchand ambulant de bric-à-brac, avec de fausses médailles antiques et une multitude de faux objets d'antiquité. Voilà l'inévitable juif, offrant une paire de lunettes et un rasoir, et enfin on est abordé avec mystère par un industriel sans nom, qui débite un petit discours commençant ainsi : ***Mossiou***, la santé est le premier des biens, et se terminant par ces mots : on me nomme ***Mercurio***, j'ai travaillé pour les plus hauts personnages, et S. M. le roi de Bavière avait daigné me nommer son fournisseur habituel et secret.

Après que tous ces industriels de bas étage ont lassé la patience de l'étranger, celui-ci voit arriver ceux d'un ordre plus élevé. Ils affectent de belles manières et saluent avec aisance. Ils portent l'habit noir, à col et parements luisants, un pantalon rapiécé, des bottes avachies, un fragment de gilet, la cravate demi blanche, des gants demi propres et du linge demi roux.

Celui qui s'avance le premier raconte une histoire lamentable. Il est père d'une nombreuse famille, il vient de perdre son emploi, parce qu'il est honnête et qu'il a refusé de s'associer à une intrigue.

Il a tout à espérer de la justice du souverain, mais en attendant il est sans ressources, et il ne craint pas d'avouer qu'il a engagé au mont-de-piété des objets de première nécessité. Sa fierté ne lui permet pas de solliciter des secours de ses compatriotes, qui l'ont connu dans une position honorable, et s'il s'adresse à vous, de préférence à tout autre, c'est qu'il se sent attiré par la sympathie et qu'il vous a jugé du premier coup d'œil bon, sensible et généreux.

Celui qui lui succède est un mari comme il y en a tant. Il éprouve le besoin de confier à un être compatissant ses chagrins domestiques. Sa femme s'est enfuie avec un suborneur, en laissant à sa charge une multitude de *créatures*. Il aurait besoin de compléter une petite somme pour courir après l'infâme ravisseur et venger son honneur outragé.

Un autre est un ancien soldat des armées de Napoléon. Il est décoré de la médaille de Sainte-Hélène, dont il est très glorieux, mais qui ne rapporte rien. Un ancien militaire, dit-il, a le cœur trop fier pour mendier, mais il accepterait, à titre de prêt, la plus menue pièce de monnaie.

Un autre est un artiste distingué qui vient d'enfanter un chef-d'œuvre; mais nous sommes dans la morte-saison, et, ne trouvant pas à le vendre, il s'est décidé à le mettre en loterie, afin de le soustraire à la rapacité des brocanteurs. Alors il déroule une liste crasseuse appelée *rifa*, et il sollicite la faveur d'inscrire votre nom à côté de ceux des illustres protecteurs des arts, qui l'ont honoré de leur souscription.

Enfin voici une dame d'un extérieur respectable. Elle a les cheveux grisonnants et ses traits ont conservé des restes d'une ancienne beauté. Elle porte un chapeau à plumes, avec une voilette à broderie en papier, une robe de soie à plusieurs volants et une mantille garnie de dentelle de Nottingham. Elle raconte qu'elle est veuve d'un officier tué à Castel-Fidardo. D'avides collatéraux lui disputent un héritage et elle se trouve au dépourvu pour suivre un procès qu'elle est sûre de gagner. Elle s'étend très longuement sur ses malheurs, augmentés par les soucis que lui cause l'avenir de quatre charmantes filles, âgées de seize à vingt ans, et elle trouve moyen de

glisser dans la conversation, comme l'industriel sans nom de tout à l'heure, que le séjour de Rome est très dangereux pour les étrangers. Alors elle tire une liasse d'attestations établissant d'une manière irrécusable sa position intéressante. Il y en a dans toutes les langues ; elle choisit celles qui s'adaptent à la nationalité de son interlocuteur, elle insiste pour qu'il en fasse la lecture, parce que son adresse y est très clairement indiquée ; elle offre même de lui confier cette pièce importante, et comme elle est incapable de surprendre la bonne foi d'un galant homme, elle l'invite à aller vérifier par lui-même la sincérité de son récit.

Pendant cette longue série d'importunités, le garçon se cache ou fait le sourd, parce qu'il reçoit une remise de ces divers exploitants. On ne voit passer que ceux d'un autre département, qui ne répondent point. Enfin celui qui doit servir l'étranger se présente. On lui demande du café : il disparaît aussitôt, et après une assez longue absence, il apporte un breuvage, composé de substances hétérogènes, qu'un Romain vient de payer deux baïoques, mais qu'un *forestiere* doit payer le double, sous prétexte qu'on lui a servi du vrai sucre, tandis que les indigènes se contentent d'une poudre économique mélangée de glucose et autres ingrédients plus ou moins délétères.

Les Romains ne tiennent nullement à la qualité des objets de consommation, mais ils sont fort exigeants sur la quantité, et surtout ils veulent payer peu. Il leur faut un verre plein de la liqueur noirâtre, et ils sont habitués à payer cela deux sous, y compris la poudre saccharine. Quelques chefs d'établissement ont essayé d'élever le prix à deux sous et demi et leurs cafés ont été aussitôt désertés. On comprend que pour y trouver leur compte, ils ont dû pousser bien loin l'art des sophistications.

On a attendu longtemps pour être servi, mais on attendra plus longtemps encore si l'on a donné une pièce à changer. Le garçon espère toujours lasser la patience du consommateur, et quand il se décide à rapporter la monnaie, c'est toujours pour rendre un compte inexact.

Il n'est point d'usage à Rome de donner des pourboires aux

garçons de café. A certaines époques de l'année, ceux-ci inondent les tables de sonnets, dans lesquels ils célèbrent les vertus des habitués, qui reconnaissent cette galanterie en donnant une petite étrenne. Cette quête poétique se fait trois fois par an : à Noël, à Pâques et à la *ferragosto*. Ce mot est un corruption de *ferie di Augusto*, c'est à dire fêtes d'Auguste. Ces fêtes étaient célébrées dans l'ancienne Rome pendant les premiers jours du mois d'août. Les Romains d'aujourd'hui ont conservé cette tradition. Ils fêtent cet anniversaire par de grands excès d'intempérance, ce qui est leur manière habituelle de se divertir. Ce proverbe espagnol leur est inconnu : Ne t'emplis pas et tu ne crèveras pas.

Les femmes de Rome fréquentent peu les cafés. Ce privilége est réservé aux hommes. Cependant dans les belles soirées d'été on voit quelques dames prenant des glaces dans le jardin du *Café neuf;* mais elles n'y séjournent pas longtemps. Le bon genre est de se faire servir dans sa voiture, stationnant à la porte du café comme devant les magasins. L'amour, les plaisirs, les affaires et jusqu'aux manifestations politiques, tout à Rome se fait en voiture.

Avez-vous observé ce qui vient de se passer à la table voisine? — Non. — Un individu s'était fait servir une demi-glace séditieuse. — Comment séditieuse? — C'est à dire aux couleurs italiennes, crême, cerise et pistache. Après avoir inutilement appelé le garçon, le consommateur s'est éloigné en frappant sur le plateau et en y déposant le prix de sa consommation. Aussitôt un autre individu qui rongeait le bout de sa canne à la même table a étendu la main sur les quatre baïoques et s'est esquivé en les empochant. — Quelle horreur! — Maintenant examinez ce qui se passe en face de nous. — Quoi donc? — Vous voyez ce descendant des maîtres du monde à la mise irréprochable et dont les manières annoncent un homme distingué? — Oui. — Voici ce qu'il vient de faire : un de ces petits colporteurs dont l'éventaire est garni de menus objets de quincaillerie s'est arrêté devant lui. Notre homme a commencé par manier toute sa marchandise, et a fini par lui acheter un porte-plume de laiton, du prix d'un baïoque; mais il a trouvé moyen d'en escamoter un second, afin de réduire de 50 p. c. le

prix de son achat. — Il faut le dénoncer. — Gardez-vous-en bien! mais ce n'est pas tout. A peine le petit industriel s'est-il éloigné, que l'acheteur a déployé un joli mouchoir à vignette, qu'il a laissé tomber, pour couvrir une paire dc bretelles qu'il avait fait glisser de l'étalage. Le voilà qui ramasse le mouchoir et le butin, qu'il fourre le tout au fond de son chapeau et qu'il s'apprête à sortir. — Je vais prévenir le petit marchand. — Imprudent! vous ne savez pas qu'il n'en faut pas davantage à Rome pour recevoir au coin d'une rue un coup de couteau anonyme.

Les deux petites scènes qu'on vient de lire prouvent assez combien on doit être attentif dans les cafés de Rome. Sans compter les dangers d'y parler politique, car on est sans cesse entouré d'agents infiniment mieux dotés qu'Argus Panoptes, lequel n'avait que cent yeux, tandis que ceux-ci sont tout yeux et tout oreilles. C'est ce qui explique la fuite précipitée du consommateur de la glace tricolore.

Le propriétaire, gérant, chef, directeur ou ministre du *Café neuf*, celui enfin qui exploite, sous le voile de l'anonyme, cet établissement, fait construire tous les ans, pendant le carnaval, ûn immense balcon occupant toute la longueur de la façade sur le *Corso*, et cette spéculation l'indemnise des frais de location de l'année. Voici les prix fixés pour chaque personne et par jour : les Romains paient un demi-écu, les Français, un écu, les Allemands, deux écus, les Anglais, trois écus, et les Russes, quatre écus. Telle est à peu près la proportion établie partout à Rome pour l'exploitation des étrangers.

Les Romains ont fait des études particulières pour connaître à la mine le fond de la bourse des individus. On pourrait leur appliquer ce mot de Robert Macaire : je connais les hommes comme leurs poches. Il est reconnu que les Français doivent observer en voyage une juste économie, et d'ailleurs ils sont moins niais que les autres. Les Allemands voyageurs sont plus candides et regardent moins à la dépense, surtout à celle du ventre. Les Anglais nomades sont tous riches, et, en outre, ils sont si exigeants qu'il est très juste de leur faire payer tout plus cher. Quant aux Russes, ils

sont toujours cousus d'or, et c'est flatter leur vanité que d'exploiter largement leur goût d'ostentation.

XLII

RESTAURANTS

Ceux qui ont quelques prévenances pour leur estomac se trouvent à Rome dans un assez grand embarras. Les tables d'hôte y sont généralement servies avec une sobriété hygiénique, et lorsqu'on veut se livrer à un de ces petits écarts de régime autorisés mensuellement par Hypocrate, on n'a guère d'autres ressources que la cuisine des frères Spillmann ou de Nazzarri. Il y a bien un restaurant de la petite propriété qui a pris le titre ambitieux de *Bouillons*, mais les Romains l'ont intitulé Restaurant des convalescents, et l'on peut, sans lui faire tort, le classer, comme tous les autres, au rang des gargotes. Mais parmi ces dernières, il en est une célèbre entre toutes, qui a rendu de si grands services à l'humanité, qui a mérité de conserver le titre de *restorant*, qui figure sur son enseigne. Cette enseigne est reproduite plusieurs fois avec des variantes qui prouvent qu'elle n'est pas bien sûre d'elle-même. Le véritable nom de cet établissement est-il *Lepri*, le *Lepre* ou la *Lepre?* Il a été fait à ce sujet des recherches très savantes, d'où il semblerait résulter que le nom primitif était *Lepri*, qui a été converti en *Lepre* (*le* ou *la*, peu importe). Ce qu'il y a de certain c'est que ce restaurant est connu dans tout l'univers et qu'on s'y donne rendez-vous de toutes les parties du monde.

La *Trattoria Lepre* est encore un de ces établissements dont le propriétaire est un problème. Est-ce un être réel ou fantastique? Est-ce un corps ou un esprit? Habite-t-il ce monde ou des régions inconnues? nul n'a jamais pu répondre à ces questions. Mais de même que l'univers ne saurait se gouverner tout seul, et révèle une puissance supérieure et incompréhensible, de même le restaurant *Lepre* atteste l'existence d'un être mystérieux présidant à ses des-

tinéess. Ce mythe insaisissable, qui échappe même à la pensée, est représenté par un ministre, se dérobant également aux regards du public, ne compromettant point sa dignité avec les habitués, et n'ayant de relations qu'avec des initiés portant le nom vulgaire de *camerieri* ou garçons.

Il ne faut point s'attendre à trouver ici l'élégance et la richesse des établissements culinaires de Paris. Les Romains sont bien changés depuis Lucullus et Apicius. Leur luxe consiste aujourd'hui dans les vêtements et les équipages. Ils sont fort parcimonieux pour leur table : c'est tout au plus s'ils se donnent leur nécessaire. A Rome, l'estomac n'est point une idole : c'est un esclave.

Si j'osais me permettre d'ajouter un aphorisme gastronomique à ceux du spirituel Brillat-Savarin, de savoureuse mémoire, je hasarderais celui-ci : on peut dîner partout, on ne dîne bien qu'à Paris. En Angleterre, on se nourrit de viandes froides, noyées dans des flots de thé; en Hollande, on mange tout le jour, mais ce sont des choses étranges et inconnues; en Belgique on fait une cuisine hybride, moitié française moitié allemande, et l'on sait que les hybrides sont toujours stériles; en Allemagne, en Prusse, en Autriche, les tables sont abondamment servies, mais on n'y connaît qu'une seule sauce et l'on y amalgame des choses hétérogènes : le bœuf jure avec les pruneaux, le rot hurle avec la marmelade de pommes; en Italie, on prépare les aliments avec du saindoux; en Espagne, les mets nagent dans une huile nauséabonde. Je ne parle pas des pays où l'on ne fait point de cuisine et où l'on mange ce ce qu'on trouve, sans aucun apprêt. La cuisine transcendante, la cuisine diplomatique, la cuisine galante, cette cuisine captieuse et corruptrice, avec laquelle on dompte les consciences les plus rebelles et les vertus les plus farouches, tout cela n'existe qu'à Paris.

A Paris, la séduction est délicate; elle rougit d'elle-même, elle cache l'or sous les fleurs. A Rome, elle agit avec cynisme, elle parle un langage grossier, elle montre ses mains pleines et va droit au but, sans détour, sans périphrases, sans *fioriture*.

A Paris, un chef de cuisine est une puissance, il a une armée à

ses ordres, un arsenal à sa disposition. Sa cuisine est un palais, son laboratoire un sanctuaire, son fourneau un autel. Il faut qu'il soit docteur ès-sciences, qu'il connaisse la chimie pour la préparation de ses condiments, qu'il sache la géométrie et l'architecture pour dresser son service, qu'il ait le don de l'inspiration pour composer ses menus, qui sont des poëmes. A Rome, il suffit de savoir faire bouillir des *broccoli* ou de faire calciner des viandes pour se dire cuisinier. Ajoutons pourtant que pour être traiteur, restaurateur, maître d'hôtel, limonadier ou confiseur, il faut avant tout être pâtissier.

Le restaurant *Lepre* n'a point été créé pour tendre des piéges à l'innocence, ni pour suborner des juges, ni pour influencer une élection, ni pour enlever un succès littéraire ou dramatique ; il est candide, pudique et moral, il n'a qu'un but, qu'il n'atteint pas toujours : celui de satisfaire l'appétit. On n'y voit point des cabinets particuliers, avec une entrée secrète, des divans élastiques, des peintures lascives, des glaces indiscrètes, des portes de velours et des garçons muets, on y mange en commun, à la même table, sans distinction de rang ou de fortune ; tout le monde y est égal devant la carte.

En entrant dans l'établissement, on voit des chambres mesquines, dont quelques-unes n'ont point de fenêtres, mais à quoi bon la lumière du jour pour l'accomplissement de fonctions gastronomiques? Les anciens Romains ne célébraient les fêtes de Comus que la nuit, à la lueur des flambeaux. On y trouve un mobilier misérable, des chaises boiteuses au dossier onctueux, de longues tables chargées de verres fêlés, de salières écornées, de carafons ébréchés et parées d'une nappe reprise, qu'on est toujours sûr de trouver propre le dimanche matin. On y est servi par des garçons paresseux, indiscrets, bavards, et au besoin impolis.

En jetant les yeux sur la carte, on est ébloui par une nomenclature de soixante-douze potages et cinq cent quarante-trois variétés de mets, sans compter le dessert, mais si l'on consulte la colonne des prix des portions et demi-portions (comme s'il y avait des demi-estomacs), on trouvera beaucoup de vides. Ponr expliquer cette

immense lacune, il faut qu'on sache qu'à Rome toute chose qui se mange a sa saison particulière, hors de laquelle elle n'existe pas. Il n'y a que le bœuf et le veau qui sont inamovibles, tout le reste est éphémère. Il y a la saison du porc, du chevreau, du gibier, etc. Pour les légumes, c'est la même chose : les *broccoli* règnent l'hiver, au printemps apparaît le fenouil, l'été ramène les tomates et l'automne le céleri. Les fruits sont soumis aux mêmes lois, les cerises durent quatre semaines, les fraises sept semaines, les pêches cinq semaines, les figues six semaines, etc. Tout cela est parfaitement réglé, il n'y a pas un produit quelconque qui obtienne une tolérance de vingt-quatre heures, en plus ou en moins, il ne trouverait point d'acheteurs, et il est douteux qu'on le laissât exposer en vente. Un charcutier qui tue un porc un jour avant la Toussaint ou un jour après le mardi-gras est mis à l'amende.

Il y a dans chaque salle un garçon qui est roi et un sous-garçon qui est son sujet. Le premier empoche tous les profits, le second n'a rien que le produit de quelques petites tricheries sur le vin et un léger bénéfice sur les cigares. L'un a la direction de la comptabilité, l'autre a le département du service. C'est lui qui va mettre votre couvert, examiner la serviette. S'il vous donne un linge sentant véritablement la lessive, c'est qu'il vous a reconnu pour un *forestiere*. Un Romain ne jouirait pas de cette faveur, parce qu'on sait qu'il ne tient pas à cette recherche, et que, d'ailleurs, il est un peu rebelle aux douceurs du pourboire, réservant ses liberalités pour les trois époques sacramentelles.

La grande difficulté pour un étranger c'est d'ordonner un dîner. Il consulte d'abord la liste des vins. Il ne veut ni de ceux du pays, toujours âpres et durs, ni de cette espèce d'eau sucrée, connue sous le nom de vin d'Orvieto. Il cherche les vins étrangers, il n'y en a point. L'établissement ne possède point de cave, il s'approvisionne au jour le jour. On peut néanmoins obtenir quelque chose qu'on appellera *Bordò* ou *Sciampagna* et qu'on ira chercher chez le fabricant voisin. Celui-ci fait une remise au patron, qui daigne descendre de ses nuages pour accepter ce tribut, en abandonnant le verre au garçon.

Point de cave dans un restaurant! dira-t-on. On répondra qu'un restaurant n'est point un cabaret, qu'on y sert à manger, et non à boire. Si l'on veut objecter qu'on ne peut manger sans boire, on a une réponse toute prête, et fort usitée à Rome, c'est celle-ci : nos pères faisaient ainsi, pourquoi changer? et pour donner plus de force à l'argument, on ajoutera : le père, l'aïeul, le bisaïeul du patron ont, en agissant ainsi, amassé leur fortune; ils ont vécu en bons chrétiens et sont morts dans le sein de Dieu. Pouvons-nous espérer un meilleur sort?

Quand on ne reçoit pas de bonnes raisons, il faut savoir se contenter des mauvaises, et l'on se résigne au vin du crû. Ensuite on parcourt la carte des mets, écrite en un italien de cuisine n'existant dans aucun dictionnaire. Ne comprenant rien à ce langage de convention, on consulte le garçon, qui commence par offrir le plat fondamental de l'établissement et qui a cours sous le nom de *manzo in sostanza*. Si on lui demande ce que c'est, il répond effrontément que c'est du bœuf à la mode, ce qui est une infâme calomnie envers ce pauvre bœuf à la mode, d'origine provençale.

Chaque individu a reçu de la nature des goûts différents, et c'est fort heureux; car, sans cela, tous voudraient manger la même chose, posséder la même maîtresse, épouser la même femme, etc. C'est pour ce motif que je me récuse et que je n'aurai point la témérité de dicter un menu. Je me bornerai à avertir l'étranger de se tenir en garde contre un certain mets appelé *cignale all' agro dolce*, et qu'on ne manquera pas de lui offrir, si c'est la saison où il fleurit. C'est un horrible produit du terroir, composé d'un morceau de sanglier apprêté avec de l'acide acétique et du sucre. A cela près, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de s'en rapporter au garçon. Celui-ci servira un dîner à la romaine, devant lequel Grimaud de la Reynière, d'Aigrefeuille, Berchoux et Brillat-Savarin auraient certainement reculé; mais si l'on ne fait payer au consommateur que ce qu'il doit, s'il peut suivre les détails d'un compte fait de vive voix, avec une extrême volubilité, il verra qu'un potage coûte trois sous, le bœuf avec garniture cinq sous, une entrée ou un rôti huit sous, un plat de légumes six sous, un entremets sucré cinq

sous, et un dessert quatre sous. Certes, en présence de pareils chiffres, on n'aura pas le courage de se montrer exigeant.

Je viens de passer en revue le restaurant le plus renommé de Rome. Il m'a été impossible de retenir quelques critiques, parce que sincérité oblige; mais combien j'aurais été plus sévère, il y a peu d'années! Alors le classique Lepre ne jouissait pas de la lumière du gaz; des lampes fumeuses, dont on allumait les becs avec parcimonie, éclairaient un local sordide et infect, des bancs de bois, tachés d'huile ou de graisse, servaient de siége aux habitués, le linge propre apparaissait bien plus rarement sur les tables et le service était incomparablement plus mauvais. Tout cela s'est un peu amélioré, et ce premier pas en fait espérer un second. La résistance est vaincue, la civilisation avance, la routine recule, le progrès se fait jour, des besoins nouveaux sont créés et l'industrie se perfectionne pour les satisfaire. Rome, qui se dit l'immuable, et s'en fait gloire, se transforme insensiblement, et il est intéressant d'assister à la révolution pacifique qui s'opère. Ceux qui veulent la voir avec son cachet primitif et traditionnel doivent se hâter, car bientôt elle sera méconnaissable. Des modifications importantes vont s'accomplir dans ses mœurs, dans ses habitudes, dans ses constructions, etc. Déjà l'on peut remarquer dans le *Corso* et dans la rue *Condotti* des magasins que Paris ne désavouerait pas et qui font un contraste frappant avec les boutiques de l'ancienne cité. L'entraînement va devenir général; les chemins de fer, ces puissants propagateurs des lumières, vont accélérer l'impulsion. Accourez donc, amants passionnés de la couleur locale; tous vos modèles vont disparaître sous le niveau civilisateur.

XLIII

SOIRÉES ROMAINES

Autrefois les princes romains donnaient des fêtes où ils étalaient une grande magnificence. On peut s'en faire une idée en voyant ces

anciens tableaux qu'on trouve dans toutes les galeries et jusque dans les maisons des particuliers. On y voit des fêtes allégoriques ou champêtres, des tournois et des carrousels où des milliers de personnages jouaient des rôles et où le peuple romain était convié.

Le temps est passé où l'aristocratie romaine pouvait se donner les jouissances d'un luxe si onéreux. Aujourd'hui l'on compte dans Rome fort peu de maisons princières jouissant d'une grande fortune. Tout n'est pas bénéfice à être prince : il faut satisfaire aux libéralités d'une longue suite d'aïeux, et ces charges héréditaires augmentent tous les jours. Chaque chef de famille grève sa succession d'une foule de legs pieux : il faut faire dire des messes perpétuelles, payer des canons emphytéotiques à des églises ou à des congrégations, pourvoir à l'entretien de chapelles, de couvents, de confréries, fonder des lits dans les hospices, des bourses dans les colléges ou séminaires, etc. Il faut, en outre, servir des pensions aux familles d'anciens serviteurs, avoir un grand luxe de valets et d'équipages, et par dessus tout cela, entretenir en bon état, pour les plaisirs du public, des vastes palais et d'immenses villas qui ne rapportent rien. Enfin, une multitude d'obligations, imposées par le titre et par le rang, font que les maisons qui passent pour les plus riches sont parfois les plus malaisées.

Les fêtes d'autrefois ne se renouvellent plus, parce que les papes ne peuvent plus, comme autrefois, fournir à toutes ces prodigalités, en versant à pleines mains les millions dans leurs familles. Je citerai un seul exemple : le pape Urbain VIII, de la famille Barberini, prélevait tous les ans sur les revenus de l'Église un million d'écus, qu'il donnait à ses chers neveux, et cette libéralité s'est continuée pendant un règne de vingt et un ans. Ainsi les Barberini ont reçu un capital de vingt et un millions d'écus, représentant 112,560,000 francs, et si l'on voulait y ajouter les intérêts composés pendant vingt et un ans, on trouverait la somme énorme de 313,387,949 fr. 17 c. Certes, il serait impossible de trouver aujourd'hui parmi les papes un oncle aussi productif.

Il y a peu d'années, quelques princes romains donnaient de grands bals, ordonnés avec luxe et avec goût et qui se terminaient

par des soupers splendides. Ces fêtes ont aussi disparu, et l'on peut accuser la politique d'en avoir été la cause, ou tout au moins le prétexte. Il ne reste plus aujourd'hui que les réceptions officielles des personnages officiels.

Les bals n'ont à Rome aucun caractère particulier. On danse dans un salon romain comme on danse à Paris, à Vienne ou à Saint-Pétersbourg. On y étale des toilettes françaises, on y exécute des quadrilles français, on y entend même parler la langue française, au grand scandale des puristes de la municipalité romaine, enfin, on y affiche toutes les allures françaises. Seulement on pourrait observer que lorsque l'entraînement du plaisir a rompu l'esclavage de l'étiquette, il y a peut-être à Rome un peu plus d'expansion qu'ailleurs. L'amour y est plus fort, plus absolu, plus tyrannique. Quand deux êtres sympathiques se rencontrent, rien n'arrête leur élan. Mères vigilantes, maris jaloux, tuteurs ombrageux, vos colères sont impuissantes, l'amour se rit de vos efforts, il renverse ou il brise tous les obstacles, il est le roi de la nature, le maître du monde, il est l'instrument le plus puissant du bonheur de l'humanité. C'est lui qui inspire les sentiments nobles, les dévoûments sublimes, les actions héroïques, il est la source de toutes les vertus, et après qu'il a embrasé nos cœurs et purifié nos âmes, il nous jette enfin dans les bras de Dieu par la charité, qui n'est qu'une transformation de l'amour.

J'ai déjà dit que ce qu'on appelle en France réunion d'intimité n'existe pas à Rome, mais on y connaît plusieurs genres de soirées qu'on chercherait vainement ailleurs.

Ce que nous appelons en France « soirée » porte à Rome le nom de « conversation ». Il en est de deux sortes : celle dite de *prima sera* est moins guindée et comporte moins d'étiquette que celle nommée de *seconda sera,* quoique l'un des caractères distinctifs des Romains soit d'être extrêmement cérémonieux.

La première soirée commence un peu après la promenade quotidienne et dure jusqu'à trois heures de nuit. Les femmes s'y rendent en chapeau et les hommes y sont dispensés de la tenue de rigueur; mais ceux-ci s'esquivent promptement, pour se rendre au

café, en promettant de rapporter des nouvelles. Ils laissent leurs femmes et leurs filles se livrer à de graves débats, en faisant une analyse satirique des toilettes qui ont eu le malheur de passer sous leurs yeux dans la journée.

La seconde soirée commence et finit très tard. C'est le plus souvent une soirée musicale. On y voit une quantité de dames et de demoiselles, parées avec recherche, sinon avec goût, raides comme des mannequins, s'observant en silence en jouant avec vivacité de la prunelle et de l'éventail. Les hommes sont réunis en groupes, parlant de modes comme les femmes, ou de l'opéra nouveau, ou enfin, inventant des nouvelles, quand ils n'ont pas eu la chance d'en recueillir de toutes faites. On ne cause pas, on ne joue pas, on ne sert point de rafraîchissements. Je me trompe : on voit parfois circuler des verres d'eau fraîche. On sait que l'eau de la fontaine *Trevi* est si bonne que l'on craindrait de la gâter en y ajoutant quelque chose.

Enfin, après une assez longue attente, la maîtresse de la maison engage une demoiselle à chanter. Son choix tombe sur une belle fille, au regard un peu hardi, aux sourcils épais et croisés, dont on admirait les traits expressifs, les splendides épaules et le magnifique torse; mais le charme cesse quand on la voit se lever d'un air résolu, s'avancer vers le piano en se dandinant, comme un gandin de province et en balançant ses bras, comme un faubourien de Paris. Quand la virtuose se voit l'objet de tous les regards, elle prend une pose dramatique et se met à écorcher avec assurance un air du dernier opéra, en prodiguant dans cet exercice toute la force de ses poumons.

Lorsqu'un chanteur ou une chanteuse veulent faire fureur à Rome, ils ne doivent pas moduler ou filer les sons, mais les enfler et les forcer; ils ne doivent pas modérer leur voix, mais la lancer avec éclat; en un mot, ils doivent crier et non chanter. De même que les compositeurs modernes font de l'art du chant, qui devrait charmer l'oreille et procurer de douces émotions, une science qui a besoin d'être étudiée pour être comprise, de même les exécutants transforment les mélodies en tours de force. Ainsi le veut le goût

du jour, et qu'on se garde bien d'entamer à ce sujet une discussion avec des Romains, on passerait pour un barbare.

A la chanteuse triomphante succède un baryton à tout poil, qui fait trembler les vitres vacillantes dans leur rainure de laiton. Puis vient le ténor, tenant par la main une jeune fille à l'air candide et ingénu. Les deux amateurs chantent un duo très passionné, avec une expression prouvant qu'ils ont dû le répéter souvent. En voyant l'air timide de la jeune enfant, on n'aurait point soupçonné chez elle un sentiment aussi exalté; et, en effet, on ne se serait guère trompé, car elle exprime, mais elle ne sent pas. Beaucoup de femmes sont ainsi à Rome : ce qu'on prend pour de l'inspiration n'est que de l'étude, ce qui ressemble à la passion n'en est que l'imitation, ce qu'on croit être du sentiment n'est que du manége.

Après avoir recueilli avec une feinte modestie une ample moisson d'applaudissements, la jeune chanteuse va s'asseoir à côté de la première, qui lui prodigue les marques de la plus vive sympathie, ce qui, aux yeux d'un observateur un peu exercé, prouve évidemment qu'elle enrage d'un succès qu'elle trouve usurpé.

Après un air bouffe, exécuté avec une grande volubilité par un *basso cantante*, le ténor est rappelé, à la demande générale, pour redire une cavatine qu'il a chanté la veille dans une église. La musique d'église, la musique du théâtre et la musique de salon, tout cela se ressemble tellement à Rome, qu'on n'a qu'à changer les paroles pour qu'un hymne à la Madone devienne un chant d'amour très tendre et très expressif.

Le programme étant épuisé, on fait ses préparatifs de départ. Alors il se passe quelque chose d'extraordinaire qu'on ne voit qu'à Rome. En un clin d'œil, toutes ces femmes, qu'on trouvait naguère si jolies, sont devenues laides. Les coiffures élégantes sont englouties sous d'affreux capuchons ou sous des foulards déteints et souillés. Les épaules éblouissantes, les toilettes recherchées, disparaissent sous quelque chose qui n'a ni nom, ni forme, ni couleur. Il est impossible à la beauté de soutenir une pareille épreuve. Les dandys parisiens qui vont se camper sous le vestibule d'un théâtre

pour assister au défilé des dames éprouveraient une grande déception à Rome à une sortie de soirée.

La soirée la plus simple comporte à Rome les mêmes ajustements que le plus grand bal. Cela simplifie avantageusement les toilettes, en permettant de concentrer sur un exemplaire unique toutes les ressources du budget domestique. Les femmes ne connaissent, en ce pays d'étalage, ni les négligés galants pour l'intérieur, ni les demi-toilettes pour la rue, ni les toilettes simples pour les petites soirées. Il n'y a point d'intermédiaire entre le laisser-aller de la maison et la parure du dehors.

Le plus souvent la dame romaine ne porte point de robe chez elle. Elle a, suivant la saison, ou une grossière camisole de tricot de laine, ou une loque sordide et fort indiscrète. Elle traîne bruyamment sur le carreau des savates taillées dans des bottes d'homme, elle a la jambe nue, ou à demi couverte par des bas retombants; elle a les cheveux en désordre, les ongles noirs et du linge roux. Mais quand elle se rend à l'église ou à la promenade, tout cela est bien vite rajusté ou recouvert, et elle ne se montre en public que parée comme une châsse. Elle suit avec acharnement la mode, représentée par des images venant de Paris, et elle croit faire preuve de goût en renchérissant sur leur ridicule. Elle serait certainement désolée si la nature l'avait faite comme la mode l'arrange, mais quand la mode a prononcé, le mieux est de se soumettre, à moins d'anticiper sur son arrêt de l'année prochaine.

Les vêtements ont été inventés pour nous couvrir, et non pour nous parer, car on dépare la nature en voulant l'embellir. Affublez d'un vêtement quelconque l'Apollon du Belvédère ou la Vénus du Capitole, et la beauté de ces admirables modèles disparaît à l'instant. Je ne demande point qu'on s'en aille vêtu à la manière des statues antiques, avec le simple préservatif de la classique feuille de vigne. La pudeur a ses lois, aussi bien que l'hygiène, mais ce serait se montrer trop exigeant que de demander des modes raisonnables? Ces deux derniers mots, je le sais, hurlent d'être accolés ensemble; bornons-nous donc à désirer des modes simples. Certes, les dames romaines, dont la beauté est si renommée, ne pourraient qu'y gagner,

si elles voulaient consentir à être plus naturelles et moins boursoufflées; mais faites donc entendre raison aux femmes, quand il s'agit de toilettes! elles répondent que les hommes ne s'y entendent pas, et en effet, il faut que cela soit, car les femmes ne se parent que pour les femmes.

Il est un autre genre de soirée tout à fait spécial à Rome, et qu'il serait impossible de trouver dans aucune autre ville du monde.

Le jour où un ambassadeur d'une puissance étrangère est admis à remettre au pape, en audience solennelle, ses lettres de créance, il y a dans les salons de l'ambassade une réception publique. Il n'est envoyé de lettres d'invitation à personne, parce que tous ont le droit d'y assister, et il n'est pas un individu occupant un emploi quelconque qui ne se fasse un devoir de s'y rendre. Les membres de l'aristocratie romaine ne manquent pas à ces réunions. Les simples particuliers possédant un habit propre et qui éprouvent le besoin d'aller complimenter un personnage qu'ils ne connaissent pas, sont admis sans aucune formalité; enfin les nationaux ou les étrangers de passage à Rome, et dont la présence n'est point déplacée dans la bonne compagnie, y sont accueillis avec une exquise urbanité.

La même chose se pratique lorsqu'un personnage est élevé au cardinalat. Le pape envoie au nouveau dignitaire de l'Église la barrette rouge, mais le chapeau ne se donne qu'à Rome, où le titulaire est obligé de venir le chercher. Cette remise lui est faite avec tout l'appareil d'un cérémonial ridicule et suranné. Il entre dans le programme que le récipiendaire doit dépenser des sommes fabuleuses en fêtes, en cadeaux ou étrennes de toute sorte et enfin en une réception fastueuse dont le peuple romain doit avoir sa part.

Si le nouveau cardinal possède un palais dans Rome, c'est là que la réception a lieu, s'il est étranger, c'est ordinairement dans les salons de l'ambassade de sa nation. Deux immenses estrades sont dressées à l'entrée du palais, et une heure après l'*Ave Maria*, deux orchestres formidables fonctionnent alternativement, pour divertir le peuple romain. Une foule tumultueuse se presse au pied des estrades, pour entendre cette musique retentissante et pour voir passer des carrosses remplis d'hommes bariolés de croix et de

rubans et de femmes éblouissantes de pierreries. De tout temps les petits ont pris plaisir à voir l'étalage des grands, et les grands ont aimé à montrer leur luxe aux petits.

Pendant que les curieux se mêlent à la foule, l'observateur se glisse dans les groupes populaires. Pendant que des paroles fausses ou banales se débitent dans les salons dorés, il écoute les sarcasmes, les persiflages et les anecdotes qui s'échangent dans la rue. Dans une ville comme Rome, où tout le monde se connaît, où l'on sait l'origine de toutes les fortunes, le secret de tous les amours, de toutes les ambitions, de toutes les intrigues, rien n'est plus amusant que d'entendre les propos d'un peuple naturellement porté à la satire, et l'on recueille dans ce cliquetis d'épigrammes une foule d'observations piquantes.

C'est dans ces réceptions que les dames de l'aristocratie romaine aiment à se parer de leurs innombrables diamants héréditaires. On cite certaines princesses qui étalent sur leur personne des bijoux qui suffiraient pour enrichir des milliers de familles, et le prix de leurs écrins est si considérable, qu'un intendant est chargé d'en faire l'inventaire, à la sortie et à la rentrée. Les hommes se livrent à la même ostentation, et il en est plus d'un à qui l'on pourrait appliquer cette parole de saint Augustin : le diamant de votre bague sauverait la vie d'un peuple affamé. Il est un prince romain qui porte au pommeau de son épée un diamant du prix de cinq cent mille écus. C'est le pendant du fameux billet de banque de cent mille livres sterling, qu'on voit à Londres, splendidement encadré, dans une galerie particulière.

Les femmes qui font de semblables exhibitions sont obligées de découvrir d'autres trésors. L'étiquette exige qu'on soit extrêmement déshabillé, afin d'être très habillé, et les dames romaines sacrifient volontiers les lois de la décence à celles de l'étiquette. On dit que les diamants communiquent toujours un peu de leur dureté à ceux qui les portent. C'est possible, mais il n'en est pas de même de leur éclat. Combien de fronts, d'épaules et de poitrines sont ternis par cet éblouissant entourage ! C'est tout au plus si la jeunesse et la beauté peuvent résister à cette redoutable épreuve.

XLIV

FORUM DE NERVA

Les empereurs, hélas! sont mortels comme les autres hommes. On ne le dirait pas, en voyant la manière d'agir de certains d'entre eux, mais cela n'est pas moins vrai. Autrefois ils devenaient immortels après qu'ils avaient cessé de vivre. C'est une ressource qui manque à ceux d'aujourd'hui, mais on peut, au besoin, en faire des saints.

Domitien étant mort avant l'achèvement de son forum, Nerva, son successeur, termina l'œuvre commencée et l'embellit, comme à l'ordinaire, de portiques, de statues et de colonnades. Dès lors ce forum prit le nom de Nerva, qu'il a conservé. Plusieurs empereurs ajoutèrent à son ornementation. Trajan y fit élever, en l'honneur de son père adoptif, un temple dont on voit encore de fort beaux restes. Alexandre Sévère l'agrandit et l'enrichit encore. On raconte que cet empereur y fit étouffer par la fumée un de ses favoris nommé *Veturius Turinus*, qui vendait les faveurs de son maître. Pendant cette exécution, un hérault criait à la foule : *Fumo punitur qui vendidit fumum.*

Il est heureux pour les Romains d'aujourd'hui que cette manière de rendre la justice ne soit pas conservée, car on verrait des bûchers de bois vert en permanence au quatre coins de la cité papale. Tout, au contraire, concourt à favoriser les marchands de fumée. Veut-on avoir ses libres entrées dans une administration quelconque? il faut acheter la protection d'une infinité d'employés, depuis le supérieur jusqu'au dernier garçon de bureau. Veut-on aborder quelque haut personnage? il faut distribuer des politesses sonnantes à toute la valetaille étalée dans les antichambres et dont le public fait les frais. Reçoit-on une invitation à dîner dans une grande maison romaine? il est d'usage qu'un valet se présente le lendemain chez l'invité, qui est obligé de donner une bonne étrenne, sous peine de perdre tout

accès chez l'amphytrion. Il est des ambassadeurs que je pourrais nommer, accrédités près le saint-siége, qui seraient bien étonnés d'apprendre que des gens revêtus de leur livrée se font payer jusqu'à la remise des cartes de visite que leur maître envoie à ses nationaux. Enfin il n'est, pour ainsi dire, personne qui soit venu à Rome sans solliciter et sans obtenir une audience du pape. La lettre d'admission est envoyée au domicile du postulant par un dragon, le plus souvent gradé, lequel revient, s'il le faut, plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il ait pu remettre la pièce aux mains de l'impétrant, afin d'en obtenir un pourboire. Tous ces petits abus sont parfaitement connus et tolérés. Le solliciteur, qui n'a besoin à Paris que de patience dans le caractère et de souplesse dans l'épine dorsale, doit avoir de plus, à Rome, la bourse bien garnie. Pour justifier ces usages, les Romains citent la terre, qui ne produit, disent-ils, qu'en raison de ce qu'on lui donne.

XLV

FORUM DE TRAJAN

Le forum de Trajan, construit après tous ceux de l'ancienne Rome, les surpassa tous en grandeur et en magnificence. Erigé dans un temps où l'empire était au faîte de la puissance, où les beaux-arts avaient atteint leur apogée, il occupait une superficie de trois mille cinq cents mètres carrés, et cet espace était rempli de monuments du goût le plus pur, en bronze, en marbre, en porphyre, de statues, de bas-reliefs, de colonnades, etc. Tout cela a été la proie des barbares; tout cela a été renversé, mutilé, détruit, et quand l'incendie a eu complété l'œuvre de dévastation, tout cela a été enseveli sous des montagnes de décombres.

Un seul objet est parvenu à échapper à la rage et à l'avidité des vainqueurs : c'est l'admirable colonne Trajane, connue du monde entier et restée fièrement debout, comme pour montrer à quelle hauteur peut s'élever le génie de l'artiste. Sur un piédestal carré,

orné de beaux trophées, se dresse cette colonne dorique, couronnée par un chapiteau d'un seul bloc et par un socle qui supportait la statue en bronze doré de Trajan, tenant dans sa main un globe où étaient renfermées les cendres du héros. Cette statue a fait place à celle de saint Pierre, qui ne s'attendait guère, de son vivant, à ce qu'on lui élèverait des monuments. On doit accuser de cette substitution un pape qui a fait de si grandes choses : l'illustre Sixte-Quint.

Sur les flancs de la colonne se déroule un immense bas-relief en spirale, qui l'entoure vingt-trois fois et représentant les deux expéditions contre les Daces. On y compte deux mille cinq cents figures, sans compter les éléphants, les machines de guerre, les campements, les passages de fleuves, en un mot, tous les épisodes d'une expédition militaire en pays lointain. Ce magnifique travail est exécuté avec une perfection pouvant soutenir l'examen le plus rigoureux. Il rivalise avec les sculptures du Parthénon, et il offre, en outre, un grand intérêt historique, car les anciens Romains ne pouvaient nous transmettre une image plus fidèle d'eux-mêmes et de leur manière de faire la guerre.

Tous ces monuments de la gloire et de la puissance d'un peuple de conquérants ont disparu, laissant des traces à peine sensibles, et pas une étoile n'a bougé dans le firmament, et la nature est toujours aussi jeune, aussi fraîche, aussi luxuriante, et les sources et les fleuves coulent sans cesse, et la mer est toujours renfermée dans les limites que l'Éternel lui a tracées, et la terre est toujours aussi féconde, aussi généreuse, elle agrandit son domaine en étendant son manteau sur les cités détruites, et au bout de quelques siècles, qui ne sont qu'un point imperceptible dans l'éternité, elle ouvre un sein vierge au soc du laboureur sur cette même place où s'élevaient les merveilles des arts.

L'homme s'éprend d'orgueil en s'admirant dans lui-même ou dans ses œuvres; mais combien il est peu de chose dans la création! Un ciron, un brin d'herbe, révèlent une puissance qu'il ne peut ni comprendre ni définir; mais ce que sa raison n'explique pas, son cœur le sent parfaitement. Si telle avait été la volonté du Tout-

Puissant, tous les peuples de la terre seraient chrétiens; mais ce que Dieu a voulu, ce qu'il a mis au fond du cœur de chacune de ses créatures humaines, c'est le sentiment religieux. La forme importe peu pour l'expression de ce sentiment, l'essentiel est qu'il existe, et je ne crois pas qu'il y ait un seul être raisonnable qui en soit dépourvu.

XLVI

LA PLACE COLONNA

La place *Colonna* tire son nom de la colonne Antonine, qui semble placée au milieu et qui n'est qu'une grossière imitation de celle du forum de Trajan. Elle fut élevée par Marc-Aurèle, qui la dédia à son beau-père Antonin le Pieux, dont le règne pacifique ne fournit le sujet d'aucune entreprise guerrière. Or, comme Marc-Aurèle jugea qu'il était impossible d'ériger une colonne sans y retracer des faits d'armes glorieux, il y fit sculpter ses propres victoires sur les Turcomans et fit placer au sommet sa propre statue en bronze doré. Singulière manière de consacrer un monument à un héros dont le nom seul figure sur le piédestal. Le même pape qui avait jugé à propos de jeter à bas la statue du Trajan pour lui substituer celle de saint Pierre, n'hésita point à destituer Marc-Aurèle, pour installer à sa place saint Paul, tenant, je ne sais pourquoi, dans sa main gauche une énorme épée.

Celui qui traverse la place *Colonna* le soir, à la tombée de la nuit, y voit une grande affluence d'hommes qui arpentent le pavé, s'abordent avec défiance, et causent mystérieusement entre eux. Que font ces gens en ce lieu et à cette heure? Ils ne sont point là pour voir passer les femmes et encore moins pour les suivre, car l'art de suivre les femmes est une invention parisienne tout à fait inconnue à Rome. Ils sont réunis là pour parler d'affaires, et cette assemblée quotidienne en plein air s'appelle la Bourse. Elle se tient tous les jours de l'année, y compris les dimanches et jours de fête, parce que ces jours-là, comme tous les autres, on éprouve le

besoin de tromper quelqu'un. On n'y traite point de la vente des effets publics, ni des opérations de banque. Les agents de change romains ne font point d'affaires à découvert. Un local spécial est réservé pour ce genre de spéculation trop noble pour être exercé dans la rue. Ici l'on ne trafique que de marchandises, et principalement de produits du pays. Là se rendent les exploitants de biens ruraux, appelés *marchands de campagne*, pour traiter de la vente de leurs denrées; là quelques négociants se livrent à leurs opérations, et les gros accapareurs, connus sous le nom de *bagarini*, exercent leurs coupables manœuvres. Des agents officieux appelés *sensali* et se nommant eux-mêmes, servent d'entremetteurs à toutes ces transactions qui se font sans surveillance et sans contrôle.

Les tarifs des douanes sont extrêmement changeants à Rome. Il arrive parfois qu'ils sont remaniés dans la même année. En outre, les permis ou les défenses d'importation ou d'exportation sont sujets à la même mobilité. On comprend l'influence que ces mesures exercent sur les prix de divers produits. Il est évident que celui qui serait initié à l'avance à tous ces changements pourrait opérer à coup sûr et réaliser d'énormes bénéfices. Eh bien, s'il faut en croire ce qu'on entend répéter partout publiquement, certains membres du gouvernement qu'on ne craint point de désigner par leur nom, malgré leur robe rouge, sont accusés d'employer de pareils moyens, soit en spéculant eux-mêmes, soit en favorisant des affidés, et notamment des personnes de leur propre famille. C'est ainsi que le peuple romain explique, à tort ou à raison, l'origine de quelques fortunes colossales et presque illimitées qu'on a vu s'élever avec une rapidité scandaleuse.

XLVII.

LE COMMERCE A ROME

Rome, ville d'art et de religion, n'est nullement un place commerciale. Tout son négoce se borne à la consommation de ses habi-

tants. Cependant le gouvernement romain, guidé par l'instinct d'imitation, et peut-être aussi pour faire croire qu'il prend quelque souci des intérêts mercantiles, a institué une chambre de commerce; mais c'est une superfétation qui ne fonctionne nullement.

Rome possède également une bourse s'ouvrant tous les vendredis, de midi à une heure, sous prétexte d'y traiter de négociations qui n'existent pas. On n'y voit point cette agitation, ce tumulte, ce tohu-bohu qui caractérisent ordinairement les réunions de ce genre. Il n'y a ni parquet, ni coulisse, ni corbeille, ni aboyeur. Il n'y est question ni de titres de rente, d'actions ou d'obligations, ni d'opérations à terme ou au comptant, ni de liquidation, ni de reports, ni de primes, ni de dividendes, ni de toutes ces belles choses familières aux agioteurs et aux maltotiers et qui enrichissent le vocabulaire de la jeunesse dorée de Paris. Ici tout est grave et digne. Une vingtaine d'individus en habit noir et en gants jaunes, qui se croient négociants, se promènent majestueusement dans un petit salon, s'accostent avec cérémonie, et causent à voix basse de toute autre chose que d'affaires. Quatre ou cinq banquiers, ayant l'air de prendre au sérieux leur profession, sont rangés autour d'un tapis vert, comme des diplomates, pour établir entre eux et en famille le cours des valeurs et du change, selon leurs petites convenances particulières.

Enfin il existe une institution appelée à connaître des contestations entre négociants. Ce simulacre de tribunal de commerce semble avoir été créé uniquement pour protéger les intérêts des Romains contre les étrangers. Il est présidé par un avocat nommé par le gouvernement, et l'on pourrait dire qu'il se compose, comme le sénat, d'un seul individu, car il est permis de ne pas compter les deux ombres de juges dont il est assisté.

Le commerce en gros, ou de spéculation, est exploité à Rome par des étrangers. Les Romains ne sont que des boutiquiers. Pour ces gens-là, toutes les théories commerciales se réduisent à ceci : acheter un écu ce qui en vaut deux et vendre deux écus ce qui en vaut un. C'est le commerce réduit à sa plus simple expression et tel qu'il convient à des individus qui, ne connaissant rien à la qualité de la marchandise, ne s'attachent qu'à l'obtenir à vil prix. C'est ce

qui fait qu'il n'est jamais entré dans Rome ni un grain de café fin, ni une étoffe sans défaut, ni une substance quelconque pure de mélange. Les voyageurs de commerce savent si bien cela que leur premier soin, en arrivant à Rome, est de retrancher de leurs collections tous les articles nouveaux et de bon goût.

Ce qu'on appelle modes et nouveautés se tire de France et se compose de dessins de l'année précédente, que les fabricants écoulent à très fort rabais. La quincaillerie vient d'Allemagne, où l'on fabrique mal et à peu de frais. Le genre appelé *manufactures* est fourni par l'Angleterre, où la mécanique fournit des miracles de bon marché. Quant à ce qu'on nomme articles de fantaisie, le monde entier est tributaire de Paris. L'industrie parisienne, très ingénieuse à se créer des débouchés, fait toujours trois lots de ses produits : le premier est pour Paris, où rien n'est trouvé trop cher; le second est expédié en province; le troisième, c'est à dire le rebut, s'envoie à l'étranger. C'est ce dernier qui arrive exclusivement à Rome, et encore il porte parfois un cachet de distinction qui le fait rejeter, pour donner la préférence au mauvais goût anglais ou allemand. Les fabricants de Paris n'ont jamais pu parvenir à faire quelque chose d'assez laid pour la consommation des Romains, ce qui n'empêche pas que tout est vendu à Rome comme arrivant tout nouvellement de Paris.

Les marchands romains ne se donnent jamais la peine d'établir le prix de revient de leurs marchandises. Ils auraient à tenir compte des frais de commission, d'emballage, de transport, d'assurance, de douane, etc., ce serait un travail embrouillé et difficile dont la plupart ne parviendraient pas à se tirer. Ils trouvent plus simple de marquer chaque article le double du prix de facture, sans faire aucune distinction entre certains objets qui font dix fois plus de frais ou paient dix fois plus de droits que certains autres. On y ajoute ensuite dix, vingt, trente pour cent, afin de procurer à l'acheteur la satisfaction de marchander et lui faire croire qu'il obtient des conditions exceptionnelles. Un établissement quelconque à prix fixe ne réussirait pas à Rome, où l'on aime à batailler longtemps, sans se douter que c'est le plus sûr moyen d'être trompé. On voit

bien à quelques étalages des objets marqués à prix fixe; mais ce n'est que pour attirer les étrangers, et le marchand se réserve toujours un peu de marge.

Les Romains n'emploient jamais dans leur négoce ni leurs femmes ni leurs filles. Il n'y a d'exception que pour quelques boutiques de modes ou de mercerie; partout ailleurs, on ne voit que des hommes. Une femme se croirait déshonorée si elle paraissait dans un comptoir, elle n'oserait se produire derrière une banque, dans la crainte d'être confondue avec la marchandise en vente, enfin elle serait incapable de figurer à la caisse, sans compter qu'il y aurait imprudence à lui confier le moindre maniement de fonds, ce qui serait, du reste, contraire aux principes de tous les pères et de tous les maris romains.

Le domicile d'un marchand est toujours séparé de son établissement commercial. Son nom figure rarement sur son enseigne. Il semble rougir de sa profession. Il ne se montre, pour ainsi dire, que furtivement à son magasin, où il arrive vers dix ou onze heures. A midi, il va dîner, ensuite il fait la sieste, puis il va au café et à la promenade, et il ne reparaît que le soir pour empocher la recette. Le reste du temps, le patron est représenté par un *ministre* qui le vole. Presque toutes les ventes se font à crédit, il n'y a guère que les étrangers qui paient comptant. Il est d'usage que les Romains paient à leurs fournisseurs quelques petits acomptes toutes les semaines. Plusieurs marchands adoptent ce genre de paiement avec leurs correspondants, et ceux-ci sont obligés d'avoir à Rome des représentants pour opérer ces petits encaissements hebdomadaires.

Il y a peu d'années, tous les magasins de Rome se fermaient à midi, pour ne se rouvrir qu'à cinq ou six heures. Ces habitudes se modifient comme tout le reste. Quelques magasins, n'ayant d'autre clientèle que celle des étrangers, restent totalement fermés pendant la morte saison, et le marchand s'en va jouir des plaisirs de la *villegiatura*. Ceux qui vendent aux Romains ferment encore pendant que ceux-ci dorment; mais cet usage est beaucoup moins général qu'autrefois. Ce changement a amené une profonde perturbation

dans les habitudes de fainéantise. Il est certains marchands qui voient avec effroi que leur métier pourra devenir aussi pénible qu'un autre. Tel est l'effet de la concurrence, dont l'aiguillon causera forcément une transformation bien plus radicale. Elle parviendra peut-être à rendre les marchands un peu prévenants pour ceux qui les font vivre. On en trouve déjà quelques-uns qui sont devenus polis et qui daignent se déranger pour servir leurs acheteurs. Une autre modification importante s'opérera encore par l'effet salutaire de la concurrence, on mettra peut-être un peu de loyauté dans ses relations commerciales, on renoncera à des habitudes invétérées de chicane qui ont jeté tant de déconsidération sur le commerce romain. Un grand nombre de gens respectables de l'étranger refusent de nouer des rapports avec des gens dont la mauvaise foi est proverbiale et qui, au moyen de leurs éternelles menaces de *laisser pour compte*, finissent toujours par ne payer que ce qu'ils veulent et quand ils veulent.

Je n'entreprendrai point de dévoiler toutes les ingénieuses tromperies imaginées par les commerçants romains. Je suis loin de les connaître toutes, mais j'en sais assez pour remplir un gros volume, ce qui fait que cet accessoire absorberait le principal. Je me bornerai donc à signaler l'une des fraudes les plus générales.

Quand un négociant se marie, il a soin de faire stipuler au contrat, en faveur de la femme, une dot beaucoup plus forte que celle qu'il reçoit. Ce procédé a le double avantage d'étendre le crédit et de permettre d'en abuser. Quand il survient ensuite ce qu'en style de Robert Macaire on appelle des malheurs, on se déclare en faillite, ce qui est un moyen légal de frustrer ses créanciers. Alors la femme, toujours mariée selon l'usage romain, correspondant au régime dotal admis par le code civil français, se présente pour réclamer un apport fictif qui absorbe tout l'actif du bilan, ne laissant aucun dividende aux autres créditeurs. C'est ainsi que l'on parvient à amasser un capital suffisant pour entretenir dans l'aisance et l'oisiveté toute une nombreuse famille pendant le reste de ses jours. Les tribunaux s'empressent de sanctionner cette manœuvre déloyale. Les gens les plus scrupuleux appellent cela de la prévoyance,

et certains, confesseurs, consultés sur la matière, trouvent parfaitement juste d'assurer par ce moyen l'avenir des enfants.

Tout négociant étranger fera bien de s'abstenir de porter ses contestations devant le tribunal de commerce de Rome. Dans un débat entre un Romain et un *forestiere*, c'est toujours ce dernier qui succombe. Entre deux Romains, c'est le mieux recommandé qui l'emporte. Tels sont les principes invariables de tous les tribunaux romains. En subissant toutes les exigences d'un débiteur de mauvaise foi, l'étranger ne risque jamais autre chose que de perdre le prix de l'objet en litige; en passant par le tribunal, il le perd tout aussi sûrement, et il doit y ajouter, en outre, une somme exorbitante pour les frais. La justice est chère dans tous les pays, surtout quand elle est administrée gratuitement; mais nulle part peut-être la gent justicière n'est plus rapace qu'à Rome, où elle est encore aidée pour l'avidité du fisc. On pourra s'en faire une idée quand on saura qu'un simple protêt, coûtant à Paris trois francs cinquante centimes, est à Rome du ressort des notaires et peut s'élever à la somme de mille francs et au dessus, par la raison que le fisc perçoit un droit de tant pour cent sur chaque endossement.

Le commerce, qui ne vit que de confiance, doit être dangereux dans un pays où la franchise et la loyauté sont de rares exceptions, aussi le taux de l'intérêt de l'argent y est-il extrêmement élevé. Il n'est pas de meilleur criterium pour juger de la sûreté des transactions dans un pays que de consulter le taux habituel de l'intérêt, car l'argent n'est cher qu'en raison des risques que court le prêteur. Or, on voit à Rome les négociants jugulés par les banquiers, les particuliers exploités par les escompteurs, les propriétaires empruntant sur hypothèques à des taux usuraires, et le gouvernement lui-même, qui a si longtemps passé sous les fourches caudines des maltotiers, négocier son consolidé à tout prix.

XLVIII

LA DOUANE

L'un des plus beaux monuments de l'ancienne Rome est celui connu sous le nom hypothétique de temple d'Antonin. Onze colonnes de marbre grec cannelées et d'un seul bloc, à chapiteaux corinthiens décorent sa façade. Mais pourquoi ces colonnes sont-elles liées ensemble par un horrible mur, cachant leur forme élégante et leurs honorables cicatrices? C'est pour servir de clôture à une cour mesquine, précédant d'affreux bureaux et d'ignobles magasins où sont entassés pêle-mêle une multitude de colis, en attendant que les destinataires viennent les découvrir s'ils peuvent et les retirer s'ils ont de l'argent. C'est enfin ce qu'on appelle l'établissement de la douane. Le pape Innocent XII s'est rendu coupable de ce méfait, aidé par son complice l'architecte Fontana. Il est déplorable de retrouver toujours sur les restes mutilés des anciens monuments l'empreinte de la main d'un pape qui est venu renchérir sur les injures du temps.

On pourrait raconter ici comment l'institution fiscale de la douane prit naissance à Venise au moyen âge, comment elle se répandit dans tous les États civilisés et comment elle est parvenue à son plus haut degré de prospérité, en devenant de plus en plus vexatoire et ridicule. On pourrait comparer entre eux les divers systèmes douaniers et démontrer que les plus perfectionnés sont ceux qui rapportent le plus aux gouvernements, qui mettent le plus d'entraves au commerce et occasionnent le plus de tracasseries aux particuliers. Une pareille digression n'aurait rien de spécial à Rome, car la douane romaine n'est pas plus vexatoire que celle de certains autres États. Mais il faut se montrer généreux envers les agonisants. Laissons-donc mourir de sa belle mort une institution qui a fait son temps et qui sera bientôt entraînée dans le tourbillon des choses passées.

Il serait facile de signaler une multitude d'abus enracinés dans l'administration de la douane et exploités au grand jour, car le gouvernement les connaît et les tolère. Au lieu de choisir un petit nombre d'employés honnêtes et capables et de les rétribuer convenablement, en exigeant d'eux un travail sérieux et assidu, on distribue à profusion des emplois mesquinement payés, afin de s'attacher un grand nombre de créatures. On croit que c'est un moyen d'empêcher la jeunesse de se jeter dans l'opposition, mais on n'y réussit pas toujours et il est plus dangereux d'avoir des ennemis dans sa maison qu'à l'extérieur. On fourre dans les bureaux des sujets tout à fait incapables, pour obliger de puissants protecteurs ou pour récompenser des dévoûments aveugles. Quant à la probité qu'on doit toujours exiger de ses agents, le gouvernement est tellement convaincu de l'impossibilité de recruter des hommes intègres, qu'il se résigne volontairement à être volé. Il se contente de rendre aussi peu onéreux que possible l'entretien de cette armée de fonctionnaires, en ne leur donnant pas de quoi vivre, sous prétexte qu'on leur laisse la faculté de tirer la quintessence de leurs emplois.

C'est un principe admis par l'Église, qu'un individu, soit employé, soit serviteur, a le droit d'évaluer, selon sa conscience, la rémunération due à ses services, et qu'il ne prévarique point en la complétant, dans ces limites, par des moyens détournés. On comprend jusqu'où peuvent aller les conséquences d'une maxime d'après laquelle chacun est maître de s'évaluer et de taxer ses services. Une partie de l'impôt est détournée par des mains infidèles; le gouvernement se fait le corrupteur de ses propres agents, en fermant les yeux sur leurs malversations; le public est rançonné par des taxes illégales, arbitrairement perçues au profit des employés de tout grades qui participent à la curée et les paysans doivent supporter en outre toute sorte de vexations.

Voici, par exemple, comment s'opère ordinairement la visite des bagages arrivant dans l'État romain.

Il existe dans tous les bureaux de douane un tarif tacite et gradué imposé à tout le monde indistinctement. Pour un ou deux pauls glissés dans la main du douanier, celui-ci s'humanise et fait

son métier très succinctement; pour un demi-écu, il devient complaisant, un seul colis est visité et l'on n'y jette qu'un rapide coup d'œil; enfin, pour un écu, la transformation est complète, on ne visite rien du tout et le généreux *forestiere* est gratifié par dessus le marché du titre d'excellence.

Malheur à celui qui essaierait de se soustraire à ces exigences! Sa résistance serait considérée comme un tort fait aux employés. Alors le récalcitrant est traité comme un ennemi du gouvernement: les malles et les caisses sont défoncées, les sacs de nuit sont éventrés, tout est bouleversé, saccagé, on est exposé à l'humiliation d'une visite personnelle, et l'on doit s'estimer bien heureux si aucun objet n'a disparu dans la bagarre.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de ces abus; mais à quoi bon chercher à éclairer un gouvernement qui a horreur de la lumière et qui a prouvé tant de fois le peu de cas qu'il fait des conseils les plus sages et les plus désintéressés? On vient de voir comment les voyageurs savent rendre illusoire la visite des douaniers; je pourrais dévoiler les manœuvres employées par les marchands pour faire peser leurs marchandises comme ils veulent et les faire taxer comme ils veulent. Les droits de douane n'étant point perçus *ad valorem*, mais invariablement au poids, les intérêts du trésor sont mis à la discrétion d'infimes agents du pesage. En outre, les tarifs sont si mal établis et si élastiques, qu'il est très facile de se faire appliquer un article pour un autre. Il existe parfois des différences énormes dans les taxes de produits presque similaires: ainsi, un fil de soie passé dans un tissu de coton suffit pour élever les droits de six baïoques à deux écus par livres. On voit quelle marge est laissée à l'arbitraire et quel parti en peuvent tirer des employés sans délicatesse. L'une des plus grandes plaies du gouvernement romain est dans les agents qu'il emploie. Ce sont eux qui le pillent et l'appauvrissent; ce sont eux qui le déconsidèrent et le désaffectionnent.

XLIX

THÉATRES

La ville de Rome possède dix théâtres publics, sans compter ceux de société, où s'exercent des amateurs. C'est, en proportion de la population, comme s'il y en avait cent à Paris. Cela suffit pour prouver le goût des Romains pour ce genre de divertissement. Aucun de ces théâtres, excepté celui dit d'*Apollon*, n'a une destination spéciale, parce qu'il n'y a point de troupes fixes. Les acteurs, chanteurs, danseurs et autres sont engagés par des entrepreneurs qui les transportent où ils veulent et qui louent, selon leur convenance, les salles qu'ils trouvent disponibles. Ces engagements sont faits pour des séries de trente à cinquante représentations, qu'on appelle des saisons théâtrales. On voit apparaître successivement sur les divers théâtres de Rome l'opéra, la comédie, la tragédie, etc. A la dramatique Ristori succède le facétieux *Pulcinella;* le drame échevelé cède la place au héros populaire *Meo Patacca.*

Presque toutes les comédies représentées sur les théâtres de Rome sont traduites ou imitées du répertoire français, et l'on doit dire qu'elles perdent beaucoup à cette transformation. Ce qui fait le mérite et assure le succès de nos comédies dites de genre, ce sont les mots heureux, spirituels ou piquants dont elles sont semées et qu'il est impossible de traduire. En outre, elles ont à subir les rigueurs d'une censure méticuleuse, ce qui réduit considérablement les choix. Mais non seulement cette censure est susceptible et ombrageuse, elle est encore d'une extrême niaiserie. Il suffit de changer un titre pour lui faire accepter une pièce qu'elle a refusée. Elle défend la *Dame aux Camélias* et elle tolère *Marguerite Gauthier;* elle proscrit *Robert le Diable* et elle admet le *Duc de Normandie.*

La comédie, quoi qu'on dise, n'est pas trop mal jouée à Rome.

Je veux dire sur les théâtres de Rome. La surabondance de gestes que l'on reproche aux acteurs italiens n'est un défaut que loin de leur pays. C'est un des types du caractère national d'accompagner le langage d'une pantomime très expressive.

Les Romains sont extrêmement friands de nos vaudevilles, qui figurent souvent sur leurs affiches, et qui sont tous invariablement attribués à M. Scribe; mais on a soin d'en retrancher impitoyablement les couplets. On ne comprend pas à Rome qu'on puisse s'arrêter au milieu d'une conversation pour chanter de méchants vers sur un air rebattu. Peut-être trouverait-on en France des gens de goût qui partagent cette opinion. Les Français sont le seul peuple de la terre qui ait adopté un genre si peu naturel. Lorsque Boileau disait :

Le Français né malin créa le vaudeville,

il n'entendait nullement parler de ces pièces d'un genre bâtard qu'on a baptisées ainsi et qui n'étaient point connues de son temps. Le théâtre doit être le miroir fidèle, non seulement des mœurs de la société, mais encore de son langage. Or que dirait-on d'un homme qui répondrait à son interlocuteur par des flon-flons? On penserait assurément qu'il n'a pas son bon sens. Voilà pourtant ce qu'on applaudit tous les soirs dans dix théâtres de Paris. La raison ne finira-t-elle donc pas par avoir raison?

En Italie, comme en France, la tragédie a vieilli. Elle finira par disparaître, faute de bons interprètes, et aussi pour un autre motif : la poésie italienne s'éloigne beaucoup plus qu'en France du langage usuel; elle demande un public quelque peu lettré pour être comprise. Les drames sont très goûtés à Rome, et les plus extravagants sont les plus applaudis, Quant à l'opéra et au ballet, j'en parlerai tout à l'heure.

On ne peut se figurer avec quel sans-gêne révoltant les directeurs de théâtres traitent les auteurs dramatiques. Le plus souvent ils traînent à leur suite un poète inconnu, faisant partie du personnel de la troupe et misérablement rétribué. Le mercenaire est chargé de fabriquer des pièces, qui deviennent la propriété de l'*Impre-*

sario, lequel n'a jamais su ce que c'était que de payer des droits d'auteur à qui que ce soit. Si l'on joue l'ancien répertoire, on veut bien consentir à mentionner sur l'affiche les noms classiques d'Alfieri, de Goldoni, etc.; mais si l'on donne des pièces modernes, on ne se fait aucun scrupule de supprimer sans façon les noms des acteurs. On fait, comme je l'ai dit, une exception en faveur de M. Scribe, parce que ce nom populaire a le privilége de grossir la recette; mais on n'en a jamais distrait un baïoque pour l'offrir à celui qui a enrichi tant de monde.

Les théâtres d'Italie en général sont mal disposés pour le plaisir des yeux. Ils ont cinq ou six rangs de loges fermées, qui cachent les femmes jusqu'au menton, ce qui ne les empêche pas de faire de grands frais de toilette, car les femmes vont moins au théâtre pour se divertir que pour faire une exhibition de leurs parures. Rome est fort mal dotée en fait de théâtres. Point d'architecture, point de façade, rien de monumental, des abords difficiles, une entrée mesquine, d'affreux escaliers, des couloirs étroits, des loges poudreuses, des décors enfumés : voilà les théâtres de Rome, qui sont en outre mal éclairés. Cependant on doit dire qu'un prince romain s'est décidé dernièrement à faire décrasser deux théâtres qui lui appartiennent, et l'on peut lui savoir d'autant plus gré de ce sacrifice, que ce prince sait compter et qu'il a dû calculer qu'il n'en retirerait pas un baïoque de plus pour la location. Enfin, l'autorité n'exige ni l'isolement des théâtres, ni plusieurs dégagements pour la sortie. On frémit en pensant aux cas d'incendie, surtout, depuis qu'on a vu, en 1863, le plus vaste théâtre de Rome entièrement dévoré en deux heures. Mais tant pis pour ceux qui s'exposent à être rôtis dans ce monde, en attendant qu'ils soient bouillis ou grillés dans l'autre.

Mais si les théâtres de Rome ne permettent point au spectateur de jouir de la magnificence du coup d'œil, ils sont favorables à l'acoustique, et les locataires des loges ont l'avantage d'être chez eux. Ils en sont propriétaires pendant la saison; ils en gardent la clef; ils peuvent admettre autant de personnes qu'ils veulent, et il n'est pas un Romain qui ne s'empresse d'en faire les honneurs aux étrangers qui lui sont recommandés.

Rome possède, comme toutes les villes de l'Italie, un théâtre appelé diurne, parce qu'on y donne des représentations de jour. Un établissement de ce genre manque à Paris, où l'on n'a que des hippodromes, et non des théâtres scéniques éclairés par la lumière naturelle. On n'y trouve ni théâtres de jour, comme en Italie, ni théâtres de nuit, comme à Amsterdam, où il soit permis de savourer les parfums des régalias ou des panatellas, et les fumeurs n'ont d'autres ressources que les cafés dits chantants.

Ce n'est pas la seule chose que Paris peut envier à Rome et à l'Italie pour jouir pleinement du divertissement des théâtres. Ici, l'on n'est jamais obligé de faire queue et de stationner pendant des heures dans la boue, ou dans un cloaque infect, parqué comme des animaux immondes, entre des barrières gardées par des soldats et confondu avec des filles de joie et des voleurs à la tire. C'est en vain que les Parisiens cherchent à se soustraire à cette humiliante corvée. Quand ils se présentent aux bureaux de location, offrant de payer un billet un tiers ou la moitié en sus du prix normal, on leur répond toujours qu'il n'en reste plus, parce que l'administration du théâtre les fait vendre dans les cabarets ou sur la voie publique par ses amis les industriels de carrefour, en partageant avec eux les profits de la plus-value. A Rome, pays de routine et de priviléges, les choses se passent infiniment mieux qu'à Paris, pays de civilisation et d'égalité. Toutes les places de parterre sont numérotées, et l'on va prendre dès le matin au *botteghino* du théâtre les billets pour la représentation du soir. Quant aux loges, s'il s'en trouve qui ne soient point louées pour la saison, on traite de gré à gré avec l'entrepreneur, mais on ne fractionne point les coupons. Il faut prendre la loge entière, ce qui fait qu'on n'est jamais exposé à s'y rencontrer avec des personnes qu'on ne connaît pas.

Non loin du pont Saint-Ange et sur la rive gauche du Tibre, au bout d'une rue étroite et constamment boueuse, on trouve un bâtiment de chétive apparence, qui ne se donne aucune peine pour paraître monumental. C'est là ce qu'on appelle le théâtre d'Apollon. C'est là qu'on représente l'opéra et le ballet; c'est le rendez-

vous de l'aristocratie romaine; c'est enfin l'un des deux théâtres dont j'ai parlé et qui viennent d'être restaurés à grands frais, et et non sans besoin, car la décoration datait, je crois, du siècle dernier.

Ce théâtre s'appelle aussi de *Tor di nona*, qui est le nom de la rue où il est situé. Ce nom vient d'un ancien beffroi existant autrefois à côté d'une prison où étaient déposés les condamnés à mort. Quand ceux-ci se mettaient en marche, à l'heure de none, pour se rendre au lieu du supplice, la cloche de la tour sonnait lentement le glas funèbre. C'est sur l'emplacement de la prison et du beffroi qu'on exécute aujourd'hui des roulades ou des pirouettes. On rit où l'on pleurait, on chante où l'on priait, on danse où l'on mourait, et il suffit de quelques siècles pour opérer ces changements, à peine remarqués du vulgaire, mais qui excitent chez les philosophes de profondes méditations,

Le théâtre d'Apollon ou de *Tor di nona* ne s'ouvre que pendant la saison d'hiver, c'est à dire, depuis le lendemain de Noël jusqu'au dernier jour de carnaval. On y donne, en moyenne, quarante-cinq représentations, composées de deux ou trois opéras et d'autant de ballets. Il est rare qu'on chante un opéra tout entier sans interruption. Cela n'arrive que dans sa nouveauté. On intercale ordinairement le ballet après le premier ou le second acte, et l'on reprend l'opéra à la fin, ou bien l'on chante un fragment d'un autre opéra. Cet amalgame plaît beaucoup aux Romains, et l'entrepreneur leur fait entendre souvent dans une même soirée des extraits de partitions différentes.

Presque toutes les loges du théâtre sont louées pour la saison entière; et comme il n'y a ni orchestre, ni amphithéâtre, ni galeries, il ne reste guère, pour les étrangers, d'autre ressource que le parterre. Il est vrai que les femmes y sont admises; mais il en est fort peu qui usent de la permission, si ce n'est quelque *forestiera* qui ne craint pas de se mêler aux hommes. Une Romaine préfère renoncer au théâtre que d'y paraître autrement qu'en loge, parce que la vanité est la première de ses jouissances. Et que l'on ne croie point qu'il n'y a que les grandes dames qui se montrent ainsi

dédaigneuses; ce sont aussi les femmes de la bourgeoisie, celles qu'on pourrait appeler des grisettes, s'il y avait des grisettes à Rome, et jusqu'aux ouvrières et même aux domestiques; autrement dit les femmes du grand monde, du moyen monde, du petit monde et du bas monde.

Les représentations de l'opéra et du ballet n'ont pas beaucoup d'attrait pour les amateurs un peu difficiles; mais les Romains ne voyagent point; ils n'ont jamais vu d'autres théâtres que les leurs, et ils sont si passionnés pour la musique et pour la danse, qu'ils se contentent volontiers de ce qui leur est offert, avec la persuasion qu'il n'existe nulle part rien de comparable. On trouve parfois dans leurs troupes chantantes quelques bons sujets, qui sont bien vite enlevés pour les théâtres de Paris, de Londres, de Saint-Pétersbourg, etc., ce qui fait dire aux Romains que ces capitales n'obtiennent que les artistes dont ils ne veulent pas. Tous les autres chanteurs sont pitoyables. Il en est qui ne connaissent point la musique et auxquels on enseigne une partie de chant au moyen du procédé employé pour instruire les serins. Enfin l'ensemble, chose si nécessaire pour une bonne exécution, l'ensemble manque toujours. Il en est de même pour le ballet. Pourvu que la première danseuse gambade bien et pirouette rapidement, pourvu que la première mime prodigue les gestes et les contorsions, le reste importe peu. Les ballets italiens sont remplis de pantomimes et de pas dansés en solo ou en duo, mais le corps de ballet intervient rarement. Les danses d'ensemble, d'un effet si gracieux, quand elles sont exécutées avec précision, sont tout à fait négligées, par la raison qu'on n'ose pas dire dans quels lieux on va recruter les figurants, et surtout les figurantes, qui paraissent sur les planches pour autre chose que pour danser.

L'Italie, chacun le sait, est le pays des belles voix; mais pour qu'un chanteur italien atteigne à la perfection de son art, il doit être dépaysé, sans cela, il ne sera jamais qu'un chanteur médiocre et un acteur détestable. Les Romains n'admirent que les éclats de voix et les tours de force; ils ne s'occupent ni du *libretto* ni du jeu des acteurs, et quand on fait metier d'amuser le public, on s'efforce de le

servir selon son goût. Les individus de l'un et de l'autre sexe suivant la carrière théâtrale appartiennent, à peu d'exceptions près, à la classe la plus infime de la société; ils ne possèdent aucune instruction, leurs manières sont des plus communes, leur langage est très grossier, leurs habitudes sont extrêmement vulgaires. Or il est impossible de devenir un acteur supportable si l'on ne corrige pas ces défauts et si l'on ne cultive point son esprit. Comment représenter un personnage historique quand on n'a rien lu? Comment choisir un costume convenable, si l'on n'a aucune connaissance des temps et des lieux? Ces détails importants ne sont rien pour les Italiens.

Quant aux mœurs privées des personnes attachées aux théâtres, elles sont de nature à justifier pleinement l'excommunication que l'Église lançait autrefois sur elles. Il est vrai que l'Église, qui sait, quand elle veut, modifier sa jurisprudence, a levé son interdit, mais la société a maintenu le sien. Jamais un individu paraissant sur les planches n'obtient son entrée dans un salon romain, si ce n'est à titre d'amuseur. Loin de chercher à désarmer l'opinion publique, les acteurs, actrices, chanteurs, chanteuses, danseurs ou danseuses, se consolent dans la débauche de la réprobation qui les poursuit. On voit en France des artistes de théâtre conquérir l'estime générale et s'attirer les sympathies du public honnête. On en voit qui sont recherchés dans les réunions les plus distinguées et même qui reçoivent dans leurs salons l'élite de la société parisienne. De pareils exemples ne se rencontrent point en Italie. Les hommes passent leur vie dans des bouges et les femmes consacrent la leur à des intrigues honteuses et mercenaires.

Certains voyageurs peu véridiques ou quelques romanciers fantaisistes ont prétendu que les prêtres de Rome fréquentaient les théâtres et que des prélats et des cardinaux s'y montraient effrontément avec leurs maîtresses. Ce sont des inventions ridicules qu'on peut mettre à côté de la jalousie des maris romains, et qui ne sont semées dans les récits que pour leur donner un peu de piquant. La vérité est qu'on ne voit jamais d'ecclésiastiques dans ces lieux mondains. Quoique la cour de Rome soit extrêmement tolérante envers le clergé, elle ne souffrirait point un pareil scandale. On oublie

trop souvent qu'il existe dans Rome une infinité de personnes portant, par état ou par goût, le costume clérical, sans être aucunement engagées dans les ordres sacrés. Ces gens là n'observent pas toujours les convenances que devrait leur imposer leur habit, cependant ils ont soin de le laisser de côté quand ils se rendent au théâtre. On attribue parfois injustement au clergé romain le désordre et la licence d'individus qui lui sont étrangers. Les prêtres et les moines de Rome ont bien assez de la responsabilité de leurs actes et de leurs paroles sans qu'ils aient encore à supporter les iniquités des autres.

Du reste, voici je crois, ce qui peut avoir occasionné cette méprise : monsignor le gouverneur de Rome, vice-camerlingue de la sainte Église et directeur général de la police, est en outre chargé de la surintendance des théâtres. Cela pourrait paraître quelque peu extraordinaire en France, mais à Rome on est tellement habitué à confondre le sacré avec le profane, que cela n'excite aucun étonnement. Il est d'usage que ce personnage assiste dans sa loge, en habit de prélat, à la représentation d'ouverture de la saison d'hiver, au théâtre d'Apollon. Il préside même à cette inauguration en faisant distribuer des rafraîchissements aux spectateurs. Pendant les entr'actes, une multitude de valets se présentent dans les loges, avec des plateaux chargés de sorbets, de pâtisseries, etc. La présence au théâtre du prélat, qui fait si galamment les honneurs de la soirée, a pu induire en erreur quelques voyageurs de bonne foi; mais il n'y a jamais que des hommes dans sa loge, et s'il faut en croire les mauvaises langues, ce serait dans une autre partie de la salle qu'il faudrait chercher une personne qui l'intéresse. Je rappellerai en outre qu'il se peut fort bien que monsignor le gouverneur de Rome soit un laïque, quoique cette charge mène de droit au cardinalat.

Parlerai-je maintenant d'une chose qui n'existe plus, des théâtres de sociétés? Oui, parce que la mesure qui les a frappés ne peut être que transitoire. Le gouvernement romain finira par comprendre qu'on ne conspire point en jouant une comédie de Marivaux ou en chantant le *Stabat Mater* de Rossini.

Il existait naguère dans une dépendance du palais Césarini Sforza

un charmant petit théâtre servant aux exercices dramatiques d'une troupe d'amateurs. Les Romains raffolent de ce genre de divertissement. C'était à qui ferait partie de cette société, dite philodramatique, et la salle était constamment remplie. L'étranger qui pouvait obtenir un billet d'invitation était assuré de passer une soirée des plus agréables. Dans ce petit sanctuaire de l'art où le public payant n'était point admis, on était accueilli par des commissaires d'une exquise courtoisie, on était sûr de rencontrer l'élite de la société et l'on y voyait même des cardinaux, enfin on était ébloui et charmé en voyant un parterre (un vrai parterre ma foi!) émaillé de femmes belles et élégantes, et quand on avait bien savouré le plaisir des yeux, on entendait des personnages de l'aristocratie romaine réciter des comédies ou des drames, avec un tact, une finesse, une sensibilité et une perfection qu'auraient enviés des acteurs ou des actrices consommés.

Dans une grande salle du palais Doria-Panfili, situé sur la place Navone, se réunissait en même temps une société appelée philharmonique, composée également de personnes du meilleur monde. On y entendait de l'excellente musique vocale et instrumentale, dont l'exécution ne laissait rien à désirer, sinon de trouver dans les théâtres un ensemble aussi parfait. On y assistait à des concerts qui n'avaient rien de la froideur et du décousu des réunions de ce genre, et l'on payait le plaisir qu'on y goûtait par des applaudissements chaleureux qui étaient moins un tribut de galanterie qu'un élan d'admiration.

La police cléricale n'aime pas qu'on s'amuse. Elle a jugé à propos de faire fermer ces deux établissements privés, sous prétexte que les sociétaires professaient des opinions opposées à la politique du gouvernement. Si l'on voulait arrêter tous les adversaires d'un pouvoir arbitraire, vexatoire, décrépit et suranné, il faudrait mettre presque tous les Romains en prison.

L

LE FORT SAINT-ANGE

Le fort Saint-Ange est l'ancien mausolée d'Adrien. Il faut, pour y arriver, traverser un pont, précédé d'une petite place. C'est sur cette place que le 11 septembre 1599 s'accomplissait la fin tragique du drame de la famille des Cenci. Ni la jeunesse, ni la beauté, ni peut-être l'innocence de l'infortunée Béatrix ne purent détourner la hâche du bourreau de Clément VIII.

L'ancien pont *Elius*, portant aujourd'hui le nom de pont Saint-Ange, fut construit par l'empereur Adrien pour servir de communication avec son mausolée. Il était primitivement couvert et formait une galerie ornée de colonnes surmontées de statues. Ce pont a éprouvé de nombreuses dégradations. Les anciens Romains, qui érigeaient des monuments si solides et si durables, entendaient fort mal la construction des ponts. Ils ne tenaient aucun compte des courants, ils bâtissaient, avec de gros matériaux, des piles d'une grosseur démesurée pour l'ouverture des arches, ils ne garnissaient point ces piles d'avant-becs, pour les garantir en rompant la force des eaux, enfin ils faisaient des ponts à pentes rapides, à voie étroite et le plus souvent surchargés de tours de défense. Sur sept ponts existants dans l'ancienne Rome trois seulement sont restés, après avoir subi de nombreuses réparations. Celui-ci est du nombre.

Le pont Saint-Ange fut restauré en dernier lieu par Clément IX, qui eut la malencontreuse idée d'en confier l'ornementation au trop fameux Bernini. Ce dernier plaça, sur une lourde balustrade, douze statues colossales d'anges aux poses excentriques, portant les instruments de la passion et ayant l'air d'exécuter un menuet. Ces statues du plus mauvais goût provoquent le sourire des connaisseurs, mais elles excitent l'admiration des ignorants, c'est à dire de l'immense majorité, car les béotiens ont partout l'avantage incontestable du nombre.

Le mausolée d'Adrien est remarquable par une solidité qui n'exclut point l'élégance. Il est bâti sur le modèle de celui d'Auguste, qui avait imité la forme de celui de Cecilia Metella, qu'on trouve sur la voie Appienne. Mais Adrien voulut que cette construction surpassât en magnificence tout ce qu'il avait vu en Grèce, en Egypte et en Asie. L'amour du beau était la passion dominante de cet empereur, qui était lui-même artiste, et comme les richesses ne lui manquaient pas, il put donner pleine satisfaction à son goût pour le luxe et pour le faste.

Le môle d'Adrien est de forme circulaire, reposant sur un stylobate carré. On y pénétrait par une porte placée dans l'axe du pont et l'on pouvait, par une pente douce, existant encore, arriver à cheval sur la première plate-forme Le monument était couronné par une pomme de pin en bronze doré, de dimension colossale, que l'on peut voir dans le jardin intérieur du Vatican. Cet ornement fut remplacé par une statue de bronze, et voici à quelle occasion.

Par un des jours de l'an 595, le pape saint Grégoire s'en allait en procession dans les rues de Rome, espérant que cette pieuse promenade appellerait la clémence de Dieu sur l'Italie, éprouvée alors par toute sorte de calamités. On fait encore des processions à Rome, mais ce n'est plus en faveur de l'Italie. Elles ont un tout autre but que d'aider à vivre l'enfant nouveau-né de l'unité italienne.

Au moment où saint Grégoire passait auprès du mausolée d'Adrien, il entendit une voix qui lui annonçait que le courroux du ciel était apaisé, et il vit en même temps un personnage aérien, qu'il reconnut aussitôt pour l'archange saint Michel, remettant son épée dans le fourreau. Il est à regretter que le texte des paroles prononcées n'ait point été recueilli , cela servirait à connaître l'idiome employé par les anges. Quoi qu'il en soit, ce miracle valait bien une statue. Voilà, comment l'ancien tombeau devint le château Saint-Ange, voici maintenant comment il devint le fort Saint-Ange.

En l'an 547, Bélisaire combattant contre Totila, qui s'était emparé de Rome, se retrancha dans le mausolée d'Adrien, d'où l'on

prétend qu'il fit jeter les statues de marbre sur les assiégeants. Quelques historiens portent le nombre de ces statues à quatre mille, ce qui est évidemment exagéré. Quand les papes devinrent possesseurs de Rome, ils virent par cet exemple le parti qu'ils pouvaient tirer pour leur défense de ces constructions gigantesques. On garnit d'abord le môle de créneaux et de machicoulis, puis on l'entoura de fossés et de bastions, ensuite on le relia au Vatican par une galerie couverte, enfin on l'arma de tubes homicides que le pape Urbain VIII fit faire avec le bronze volé au Panthéon. Lorsqu'on se crut bien en sûreté, on fit transporter au fort le trésor pontifical, les papiers politiques et les prisonniers d'État, toutes choses qui demandent à à être bien gardées. On fit des merveilles pour y pratiquer des cachots impénétrables et le nombre en est si considérable qu'après quinze années d'occupation, la garnison française ne les connaît pas encore tous. Dans tous les temps la tyrannie a été très ingénieuse pour bien cacher ses prisonniers.

Quand les Français s'emparèrent de Rome, en 1849, et occupèrent le fort Saint-Ange, les cachots étaient remplis de détenus politiques. Nos soldats favorisèrent l'évasion de beaucoup d'entre eux, qu'on faisait embarquer furtivement à Civita-Vecchia. Ces faits, qui se renouvelaient souvent, au grand déplaisir de la police romaine et les conflits qui s'élevaient journellement entre ses agents et nos soldats engagèrent le gouvernement pontifical à faire droit aux réclamations de l'autorité française, en vidant entièrement le fort.

Les étrangers obtiennent facilement dans les bureaux de l'état-major de la place des billets pour visiter le fort Saint-Ange. Le sergent-portier-consigne accompagne les visiteurs, et pour peu qu'on sache se mettre dans ses bonnes grâces, il n'est pas avare d'explications. On voit la chambre sépulcrale où était le tombeau d'Adrien, dont les cendres ont été jetées au vent. On entre dans quelques cachots tristement célèbres, tels que ceux de Béatrix Cenci, de Cagliostro, du père Ricci, etc. On visite la salle du trésor de Sixte-Quint, avec d'immenses coffres-fort, qui sont vides depuis longtemps. On traverse un beau salon, orné de fresques de Pierin

del Vaga, enfin on pénètre dans une salle, dans laquelle on voit un anneau de fer où fut pendu le cardinal Charles Caraffa.

Eh, quoi! dira-t-on, on pend donc les cardinaux à Rome? Autrefois on les pendait; mais aujourd'hui l'on n'oserait pas se livrer à cette excentricité. Celui-ci fut expédié par ordre de Pie IV, mais il est arrivé que le peuple s'est amusé à faire la chose lui-même, témoin le cardinal grand inquisiteur Tortona, qui fut pendu par la populace, en plein Corso et en plein soleil.

Adrien avait fait construire derrière le tombeau impérial un cirque dans lequel il devait être célébré tous les ans, le 21 avril, la fête anniversaire de la fondation de Rome. En creusant les fossés, en 1740, on retrouva des traces de ce cirque; mais les fouilles ne furent pas poussées plus loin, parce qu'on n'avait aucun espoir de retrouver en ce lieu des reliques de saints.

LI

LES THERMES

Les thermes sont, après les aqueducs et les routes, les constructions les plus colossales des anciens Romains. Chaque empereur tenait à avoir ses thermes, comme sa basilique et son forum, et cherchait à surpasser en magnificence ses prédécesseurs. Les monuments sont, dit-on, l'histoire des nations, en effet, rien n'est plus propre à donner une idée exacte des mœurs et des habitudes des habitants de l'ancienne Rome que les établissements des bains. La plupart ont été réduits en poussière et sont devenus les jouets des vents. Il ne reste rien de ceux d'Agrippa, rien de ceux de Jules César, d'Auguste, de Néron, de Constantin, etc. Les seuls qui aient laissé des ruines intéressantes sont ceux de Titus, de Caracalla et de Dioclétien.

Les thermes de Titus s'élevaient sur le versant méridional de l'Esquilin, au dessus des ruines de la maison d'or de Néron. Cet immense et somptueux palais n'était point achevé à la mort du plus

fantasque et du plus prodigue des empereurs. Othon y dépensa encore quelques millions, mais qu'était-ce que des millions? Le sang des peuples est si fécond! Quand la famille des Flaviens s'empara du trône, la maison d'or fut comblée jusqu'aux voûtes. Titus fit construire sur ces ruines un palais et des thermes; mais le palais et les thermes disparurent à leur tour, et le pâtre romain foule aujourd'hui ce sol avec indifférence.

Cet établissement n'avait point les dimensions gigantesques de ceux postérieurs, mais il se distinguait par son architecture, par le bon goût de ses ornements et par la richesse de ses objets d'art. C'est là que furent trouvés le magnifique groupe de Laocoon et la célèbre fresque connue sous le nom des *Noces Aldobrandini.*

Après quinze siècles d'oubli, ces salles souterraines furent découvertes du temps de Raphaël, et quelques-uns disent par Raphaël lui-même. On n'a même pas craint d'accuser le grand artiste de les avoir fait recouvrir, pour cacher, dit-on, à ses contemporains qu'il y avait puisé l'idée et le modèle de la décoration des loges du Vatican.

Raphaël a surabondamment prouvé qu'il était assez riche de son propre fonds sans emprunter rien à personne. D'ailleurs, ce genre d'ornementation était parfaitement connu de son temps, puisqu'il est décrit par plusieurs auteurs anciens, et notamment par Vitruve. Mais, hélas! ne faut-il pas que l'envie, fille du désir et de l'impuissance s'acharne toujours après le génie?

Les ruines des thermes de Caracalla sont les plus vastes de Rome. L'édifice et ses dépendances couvraient une superficie de douze hectares. La façade à colonnade, sur la voie Appienne, avait 338 mètres de développement. Il y avait d'immenses salles, servant de bibliothèques, de pinacothèques, d'exèdres, etc., des stades, des gymnases, une multitude de chambres de bain d'eau ou de vapeur à tous les degrés, enfin 1,600 baignoires de marbre et des piscines ou 3,000 personnes pouvaient se baigner à la fois.

Le grand bassin d'eau froide était recouvert d'une voûte plate de 62 mètres de longueur, sur 45 mètres de largeur. C'est la plus grande portée de voûte qui ait jamais existé. Spartien, rapporte

que sa construction exigea des soins et des précautions infinis. Cette voûte, auprès de laquelle les tours de forces de nos architectes modernes ne sont que des jeux d'enfant, sera dans tous les temps un objet d'étonnement pour les hommes de l'art, et leur admiration sera surtout excitée, en pensant que les anciens Romains étaient fort peu avancés en mécanique et qu'ils n'employaient que des machines très simples mues par des bras d'hommes.

Quant à la richesse des matériaux employés et à la quantité d'objets d'art qui ornaient les thermes de Caracalla, on en peut juger par ce qui en a été retiré. Sans parler des pavés en mosaïque et des revêtements de marbre, de porphyre, de jaspe, d'agathe, etc., c'est de là que sont sortis : le célèbre torse d'Apollonius, l'une des gloires du Vatican, l'Hercule et le taureau Farnèse, ainsi que la statue colossale de Flore, que Rome a laissé échapper de son sein et une infinité d'autres objets précieux.

Les thermes de Dioclétien, bâtis à peu près sur le plan de ceux de Caracalla, ne leur étaient point inférieurs en magnificence. Ils contenaient trois mille chambres de bain, un théâtre, un manége, la célèbre bibliothèque *Ulpia*, rapportée du forum de Trajan ; enfin des jardins et des portiques où vingt-cinq mille personnes pouvaient se livrer à des jeux ou à des exercices tels que : la course, les armes, le disque, le pugilat, etc.

A l'aspect de ces immenses ruines on est frappé de stupeur. On n'ose calculer ce qu'il a fallu de temps, d'or et de sueurs pour élever ces formidables constructions. Eh bien, un instant a suffi pour les détruire. Un jour les bandes d'Alaric se ruèrent sur elles, et leurs ongles suffirent pour en faire un monceau de décombres. Quand les hommes s'acharnent après un monument quelconque, c'est l'affaire d'un moment, tant cet être faible, qui ne peut rien créer, est puissant pour la destruction !

Le pape Pie IV, après avoir vu terminer le concile de Trente, qui durait depuis dix-huit ans, éprouva le besoin d'ériger une église dédiée à la Madone des anges. Il s'adressa à un vieillard de quatre-vingt-six ans, qu'il chargea de trouver un emplacement, de dresser un plan et d'en diriger l'exécution. Ce vieillard n'était autre que

Michel-Ange, qui prouva dans cette occasion que le génie ne s'éteint pas dans les âmes d'élite. L'illustre vétéran de l'art découvrit dans les ruines des thermes de Dioclétien une vaste salle qui n'avait plus de voûte, mais qui possédait huit colonnes colossales de granit, servant d'appui à des arcs à plein cintre. Un coup d'œil lui suffit pour voir le parti qu'il pouvait tirer de ces restes, et peu de temps après Rome se trouva dotée d'une de ses plus magnifiques églises.

LII

CHEMIN DE FER DE FRASCATI

La place des Thermes de Dioclétien est une des plus caractéristiques de Rome, dont elle offre, pour ainsi dire, un résumé. On y voit d'immenses ruines, quatre églises, trois couvents, deux établissements charitables, une prison, une caserne, une fontaine monumentale, une promenade, et enfin une gare de chemin de fer.

Eh, quoi ! vont dire certaines gens qui jugent Rome sur sa vieille réputation, la ville éternelle possède donc un chemin de fer, malgré l'excommunication lancée par Grégoire XVI contre cet agent infernal appelé la vapeur? On peut leur répondre que Rome a déjà trois lignes ferrées, dont deux sont en pleine activité, savoir : celle de Civita-Vecchia, fonctionnant depuis le 16 mars 1859 ; celle de Naples , inaugurée en janvier 1862, et ouverte au public le 25 février 1863 et enfin celle d'Ancône qu'on espère ouvrir en 1865.

Les Romains professent un grand attachement aux anciennes coutumes; ils n'aiment pas à s'écarter des vieilles traditions, ils adoptent difficilement les inventions modernes. Je ne suis point un innovateur à outrance. Je trouve que ce culte pour ce qui a été fondé ou pratiqué par nos aïeux a quelque chose de respectable. Je reconnais qu'il est utile de conserver les anciens usages, quand les anciens usages sont bons; mais l'immobilité serait une chose aussi absurde et aussi funeste qu'elle est impossible. Un peuple ne

peut rester éternellement stationnaire, quand tout se meut autour de lui.

Il est une loi générale et irrésistible, à laquelle nul ne peut se soustraire et qui entraînera tôt ou tard les individus, les nations et leurs gouvernements. Cette loi, basée sur des besoins nouveaux, guidée par la Providence, éclairée par la science et aidée de l'industrie, transformera un jour tout ce qui existe. Cette loi qui domptera la mer et enchaînera les vents, qui détruira la guerre et la famine, pour faire fleurir la paix et l'abondance, qui emprisonnera les fleuves, pour féconder le sol, qui explorera des pays inconnus et utilisera des milliers de produits inconnus, qui déracinera l'ignorance, les préjugés et la routine, et qui réunira les hommes en une seule famille vivant sous les mêmes lois et adorant un même Dieu, c'est la loi inexorable du progrès, qui, semblable à toutes les lois divines, n'admet pas une seule exception. Mesurez la distance parcourue depuis la création, comparez notre siècle de lumières aux temps de barbarie : déjà les générations contemporaines ont pu goûter les fruits de précieuses découvertes, et, plus heureuses encore, celles qui nous succéderont sont appelées à en cueillir de plus doux et de plus complets, car le monde tend sans cesse à la perfectibilité, pour rentrer dans la main de Dieu, d'où il est sorti.

Rome, qui s'est montrée jusqu'à ce jour si obstinément routinière, Rome qui se dit l'immuable et qui s'en fait gloire, Rome elle-même a subi l'influence du progrès. L'éclairage au gaz a envahi ses rues, ses palais et jusqu'à l'antique demeure des papes, le télégraphe électrique met le Vatican en communication avec tous les points du globe, la marine pontificale s'est enrichie de quelques bâtiments à vapeur, enfin les chemins de fer ont franchi les portes de la ville sainte.

Quand j'ai vu le gaz pénétrer au Vatican, j'ai éprouvé une grande joie, parce que je me suis dit que la porte étant ouverte à l'une des conquêtes modernes, il n'y aurait plus de raison plausible pour la refuser à d'autres. Quand j'ai vu installer le télégraphe électrique, je me suis réjoui, parce que le chef suprême

de la religion universelle peut faire rayonner partout, et presque instantanément, lès trésors de la grâce divine, dont le foyer est à Rome. Quand j'ai vu apparaître les bateaux à vapeur et construire les chemins de fer, j'ai applaudi, parce que ces moyens de transport dissiperont les craintes inspirées aux voyageurs par un banditisme audacieux, et enfin, parce que Rome accueillera dans son sein un plus grand nombre de savants, d'artistes et de gens du monde; les flots de pèlerins, longtemps suspendus, reprendront le chemin de la ville éternelle et une infinité d'âmes attiédies viendront retremper leur foi sur les tombeaux des apôtres et des martyrs.

J'ai hâte de proclamer que toutes ces améliorations sont dues à l'initiative de Pie IX, de même que tout ce qui se fait de bon et d'utile dans ce gouvernement délabré. Mais hélas! combien il est difficile de faire le bien sur cette terre ingrate où l'homme, aveuglé sur ses véritables intérêts, s'obstine à repousser lé bonheur réel et positif qui lui est offert, pour courir après un bonheur imaginaire qu'il n'atteindra jamais.

Tous les projets nouveaux adoptés par le pape entraînent quelques modifications dans les rouages administratifs, ils troublent les habitudes de fainéantise d'une foule de sinécuristes, il n'est donc pas surprenant qu'ils éprouvent de la part de la bureaucratie une vive résistance, qu'ils aient à vaincre une opposition systématique et à surmonter une formidable force d'inertie. Il est si doux d'être payé pour savourer sur un lit de roses les voluptés du *far niente!* Aussi n'est-ce pas sans soutenir des luttes occultes et tenaces que Pie IX est parvenu à introduire d'heureuses innovations, que ses agents n'osent pas combattre ouvertement, et dont ils se contentent d'entraver autant que possible l'éxécution.

Une entreprise de chemin de fer devait plus que toute autre exciter des méfiances, parce que ces sortes d'établissements sont les agents les plus actifs de la civilisation et du progrès. La première concession de ce genre fut accordée pour l'exécution du tronçon de Frascati, unissant la ville des ruines à la ville des jardins. Ce privilége fut d'abord donné ou vendu à une compagnie qui

n'avait rien de sérieux et qui s'empressa de le vendre à des spéculateurs qui le revendirent à d'autres, toujours en exigeant de gros pots de vin. C'est un des moyens inventés de nos jours pour faire fortune en vingt-quatre heures, sans bourse délier. Mais comme la confiance et les capitaux manquaient toujours et qu'on ne pouvait commencer les travaux sans ces deux éléments indispensables, la concession finit par arriver, de chute en chute, à un habile entrepreneur qui exécuta le chemin avec ses propres forces.

Après avoir triomphé des tracasseries sans nombre de l'administration romaine, après avoir fait une grosse part à la vénalité des employés et autres personnages plus ou moins officiels, après avoir satisfait à toutes les exigences de la police, du fisc, etc., après avoir écarté les prétentions et les chicanes des propriétaires riverains, enfin, après avoir vidé tous ses procès, les travaux furent terminés et le chemin fut livré à la circulation. C'est alors seulement que l'entrepreneur chercha à se procurer des actionnaires. Il jugea inutile de faire appel aux capitaux romains, qui ne sortent pas facilement de leurs cachettes, il alla frapper à la porte des organes de publicité de Paris qui s'intitulent les grands journaux, parce qu'il savait qu'on trouve toujours dans ce fortuné pays des gens qui, après avoir consacré les trois quarts de leur vie à amasser une fortune, aiment à la dissiper en un clin d'œil, afin de passer l'autre quart dans la misère. Les journaux insérèrent dans leurs honnêtes colonnes l'annonce d'une entreprise merveilleuse qui devait assurer les bénéfices les plus mirifiques et l'on parvint ainsi à placer un certain nombre d'actions représentant un capital à peu près double de celui qui avait été dépensé.

Les candides actionnaires s'étaient peut-être exposés à plus d'un mécompte, mais il y a là-haut une Providence qui veille avec sollicitude aux intérêts de ceux qui lancent leurs capitaux dans les entreprises les plus hasardeuses. La concession de la ligne de Rome à Naples fut accordée à une compagnie qui dut accepter le tronçon de Frascati comme tête de chemin et qui fut mise dans l'alternative de payer un péage ou d'acheter ledit chemin. Cette dernière combinaison fut préférée et la position des porteurs d'actions se

trouva heureusement transformée. Il est bon que de pareilles éventualités se présentent quelquefois, afin d'aider au déplacement des fortunes, qui n'aiment pas à rester dans les mains de ceux qui les ont loyalement acquises, et qui ont une tendance très prononcée à se porter vers les habiles fabricateurs de ces établissements imaginaires qui n'existent que dans la quatrième page des journaux.

En voilà bien assez, et peut-être trop, pour un petit tronçon de vingt kilomètres. Cela me dispense de parler des autres lignes ; car je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit du mauvais vouloir de la bureaucratie, des prétentions des propriétaires, etc. Quant à la position financière des compagnies, je ne m'en occuperai point, parce que cela n'intéresse qu'un petit nombre d'actionnaires. Je dirai seulement que ce qui a contribué à attirer les capitaux dans ces entreprises, c'est la garantie d'un minimum d'intérêt assurée par le gouvernement romain ; mais on a peut-être oublié de se poser cette simple question : où donc un gouvernement, qui ne vit que d'aumônes, trouvera-t-il les ressources nécessaires pour tenir ses engagements ? Mais, je le repète, c'est une question tout à fait secondaire pour le public. L'essentiel est que les chemins de fer fonctionnent et que les voyageurs pourront se rendre très prochainement à Rome sans avoir à traverser la Méditerranée.

LIII

LE GHETTO

Le quartier nommé le *Ghetto* est couvert de misérables maisons occupées exclusivement par des juifs. Ceux-ci ne peuvent pas habiter ailleurs et il est défendu aux chrétiens d'habiter le quartier des maudits. Les juifs furent relégués en ces rues sombres et malsaines par un édit de Paul IV, qui leur ordonna, en outre, de porter à leur chapeau une marque distinctive, afin d'éviter autant que possible leur contact avec les chrétiens. Naguère encore l'enceinte du *Ghetto* était fermée le soir et gardée par des sentinelles. Les habi-

tants n'avaient pas le droit de sortir la nuit, et ceux qui rentraient après la clôture des grilles étaient mis à l'amende et rudement maltraités, s'ils ne consentaient à donner une étrenne aux gardiens.

La condition des juifs s'est un peu améliorée à Rome. Les grilles du *Ghetto* ont disparu ; les habitants peuvent entrer et sortir à toute heure de nuit ; les marques au chapeau et sur l'épaule, le bonnet vert, le bas jaune, tout cela a disparu également ; mais l'obligation de demeurer dans ce quartier a été maintenue. Les juifs vivent toujours en dehors du droit commun : ils ne sont point compris dans le recensement de la population, certaines parties de la législation ne leur sont pas applicables, ils ne peuvent exercer aucune profession libérale ou artistique, ils ne peuvent avoir à leur service des domestiques chrétiens, ils ne peuvent recevoir les soins de médecins ou chirurgiens chrétiens, et ceux d'entre eux qui veulent exercer la médecine sont obligés d'aller faire leurs études hors de l'État romain ; enfin, ils n'ont pas le droit d'acquérir des immeubles, si ce n'est dans l'intérieur du *Ghetto*.

Tous les ans, à jour fixe, les syndics et les rabbins juifs sont obligés de se présenter au Capitole, pour faire leur soumission au sénateur et solliciter très humblement, selon la formule qui leur est imposée, l'autorisation de séjourner à Rome. Cette faveur leur est toujours accordée, en employant des expressions humiliantes, moyennant l'obligation de payer un tribut en argent et sous la promesse de tenir une bonne conduite.

On doit rendre cette justice à la population juive établie à Rome, qu'elle enfreint rarement les lois criminelles. Si elle se montre peu scrupuleuse sur la délicatesse, si tous les moyens de s'enrichir lui semblent bon, si l'usure, la faillite et la contrebande lui sont familières, le maniement du couteau lui est presque inconnu. C'est moins aux personnes des chrétiens que les juifs en veulent qu'à leur argent. Il est extrêmement rare que les tribunaux aient à prononcer contre un juif une condamnation capitale. Les Romains ne se rappellent pas avoir eu la satisfaction d'en voir passer un seul par les mains du bourreau. Chez cette nation essentiellement mercantile l'astuce a remplacé l'énergie.

Au milieu des nombreuses humiliations que les juifs ont à supporter à Rome, ils jouissent d'un singulier privilége appelé par eux *jus gazzagà*. Ces deux mots, dont l'un est latin et l'autre hébreu, signifient droit fort. Ce droit consiste à habiter des locaux d'où ils ne peuvent être expulsés, tant qu'ils paient exactement le prix de location et ce prix ne peut jamais être augmenté.

Après que l'édit de Paul IV eut parqué les juifs dans ce quartier resserré, les propriétaires eurent la prétention d'exiger des loyers exorbitants. De vives réclamations s'élevèrent de toutes parts et parvinrent jusqu'au pape qui daigna y faire droit. Il ordonna une expertise cadastrale de tous les logements et magasins du *Ghetto*, et les prix en furent fixés irrévocablement, pour le présent et pour l'avenir. Il résulte de là que les baux de location ayant été maintenus aux mêmes taux depuis près de trois cents ans, les juifs sont logés pour des prix relativement beaucoup plus faibles que les autres habitants de Rome. En outre, si les maisons occupées par eux menacent ruine, les propriétaires sont tenus de les réparer ou de les reconstruire, quoique le produit ne soit plus en rapport avec la dépense. Ce droit de location forcée peut être transmis à des coreligionnaires, et il n'est pas rare de le voir figurer, soit en constitution de dot, soit comme apport dans un acte de société commerciale.

L'arbitraire peut avoir quelquefois du bon. Les papes exercent des pouvoirs illimités qui s'étendent jusqu'à l'administration de la fortune privée de leurs sujets. Il existe une loi édictale qui institue en faveur des chrétiens de Rome un privilége assez semblable au *jus gazzagà*. Les loyers du prix annuels de quarante écus et au dessous ne peuvent être augmentés que du consentement du locataire, et celui-ci ne peut être renvoyé que dans le cas de non-paiement. Que diraient aujourd'hui M. Vautour et autres propriétaires parisiens, si l'on faisait l'expertise de leurs maisons et qu'on en fixât le produit à perpétuité, non comme il y a trois siècles, mais seulement comme il y a vingt ans?

Le *Ghetto* se compose de plusieurs petites places, d'une infinité de ruelles nauséabondes et de trois rues principales. Du temps de

Paul IV, les juifs habitant Rome étaient au dessous de deux mille; ils dépassent aujourd'hui le nombre de cinq mille, et ils sont toujours parqués dans le même espace. On comprend l'insuffisance et l'insalubrité de ce quartier, que les étrangers visitent avec beaucoup d'empressement, parce que les touristes confondent volontiers le fouillis avec le pittoresque et qu'ils aiment à ennoblir la malpropreté, en lui donnant le nom de couleur locale.

Si l'on entre au *Ghetto* par la place dite des Tortues, où l'on admire une charmante fontaine, on parcourt d'abord la rue *Reginella*, bordée de noires boutiques, admirablement disposées pour que l'acheteur ne puisse juger la qualité de la marchandise ni apercevoir ses défauts. S'il veut s'approcher de la porte, il n'est guère plus avancé, car jamais un rayon de soleil n'a osé se hasarder dans cette rue. C'est pourtant là que sont les magasins les mieux approvisionnés, exploités par des gens qui se disent négociants en gros, ce qui ne les empêche pas de vendre au plus menu détail.

Au bout de la rue *Reginella*, on trouve la place de Sainte-Marie *del Pianto*, plus connue sous le nom de place de la Juiverie. C'est en ce lieu que furent trouvés les deux groupes dits de Castor et Pollux, qu'on voit sur la balustrade du Capitole.

Ce quartier était autrefois rempli de monuments de la grandeur romaine. On y voyait le portique corinthien, la première des constructions de ce genre élevées dans Rome, et qui fut ensuite réuni aux portiques de Philippe et d'Octavie. Non loin de là était le portique de Cornelius Balbus, aboutissant à un théâtre contenant 30,000 spectateurs. Tous ces édifices ont complétement disparu. Leurs ruines amoncelées ont formé un petit monticule appelé le mont *Cenci*. Ce nom lui vient de ce qu'on y a bâti le palais Cenci, qui existe encore et qui rappelle le temps de la puissance féodale. L'aspect de ce palais fait frissonner. On y voit une voûte noire, où l'on dirait que le crime suinte avec l'humidité.

Après la place de la Juiverie, vient celle dite des Écoles. C'est là qu'est la synagogue, petite et prétentieuse. Le gouvernement pontifical a autorisé cette fondation, mais sa tolérance n'a jamais été jusqu'à permettre l'introduction dans la ville sainte d'un temple

protestant qui est relégué hors de la porte du Peuple. C'est qu'il y a plus de haine dans le cœur des catholiques romains pour les protestants que pour les juifs. On refuse à Rome aux réformés le titre de chrétien, qui n'appartient qu'aux catholiques.

On peut visiter la synagogue juive, mais on la trouvera vide. Les juifs n'ont pas l'habitude de passer de longues heures dans leurs temples, ils emploient leur temps autrement, et si je ne craignais d'être accusé de proférer un blasphème, je dirais « plus utilement ». Ce n'est pas toujours du fond des églises, ou autres lieux consacrés au culte du Seigneur que s'élèvent les prières les plus ferventes.

C'est le vendredi, après le coucher du soleil, ou le samedi dans la matinée, qu'il faut se rendre dans les synagogues. Les visiteurs y sont accueillis avec politesse, mais avec cette réserve observée par des gens qui ne cherchent point à faire des prosélytes. On peut enlever des enfants aux familles juives, pour leur administrer subrepticement le baptême, les rabbins ne commettront jamais de pareils actes contraires à la conscience et violant audacieusement l'autorité paternelle. Non seulement ils n'imposent pas la circoncision, mais ils la refuseraient à celui qui la demanderait de son plein gré.

On entend souvent des chrétiens tourner en dérision certaines cérémonies pratiquées dans les synagogues. Ceux-là oublient que Notre Seigneur Jésus-Christ les a observées toute sa vie et qu'il a dit : Je ne suis point venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir. Du reste, il n'y a rien de plus singulier dans la célébration du culte hébraïque que dans celle du culte chrétien. Celui qui ne serait point initié aux mystères de la religion catholique trouverait quelques-unes de ses pratiques au moins extraordinaires, et parmi les dévots agenouillés dans les églises, il en est un grand nombre qui n'en comprennent point le sens emblématique. Mais qu'importe à Dieu le cérémonial! c'est au fond des cœurs qu'il va chercher les hommages de ses créatures.

La rue appelée *Via Rua* est plus spécialement consacrée au commerce de détail. Toute sorte de chiffons et de vieilleries, au milieu desquels on trouve parfois des objets d'un grand prix, sont

entassés dans des bouges infects, où grouille une population déguenillée et dégoûtante. On voit sur toutes les portes de vieilles femmes occupées à rapetasser des haillons et invitant les paysans à visiter leurs sordides bazars. C'est un spectacle peu attrayant pour les personnes d'un gout délicat, mais plein d'intérêt pour l'observateur.

Il n'est personne qui, après avoir traversé la *Via Rua*, ne se soit adressé cette question : les juifs ont-ils des femmes jeunes et des filles jeunes? et dans ce cas, où les fourrent-ils? La réponse à cette double question est fort simple : c'est qu'il n'y a point d'âge pour les juifs ou pour les juives, par la raison que les individus qui ont horreur de la propreté sont vieux à vingt ans. Et pourtant la religion de Moïse ordonne les ablutions; mais il y a lieu de croire que ce précepte hygiénique est depuis longtemps tombé en désuétude. Quant à la beauté de la race juive, quelques-uns prétendent que ne s'étant jamais mêlée à aucune autre, elle a conservé la pureté du type oriental. On voit même des artistes, qui partagent ce préjugé, recherchant de préférence parmi ces hommes et ces femmes leurs modèles d'atelier. Il est possible qu'on trouve parfois sous cette couche de crasse des traits réguliers, mais l'immense majorité de cette population se compose d'individus d'un aspect hideux et repoussant et presque toujours couverts de leurs chers haillons, objet de leur négoce favori.

Les juifs de Rome sont parvenus à se faire la réputation de vendre à bon marché, en faisant croire que, ne livrant leurs marchandises qu'au comptant, ils se contentent d'un très léger bénéfice souvent renouvelé. C'est à l'aide de cet ingénieux stratagème qu'ils exploitent la crédulité de leurs clients; mais malheur à l'acheteur inexpérimenté qui leur tombe sous la main ! Ils lui font payer des prix exorbitants pour des objets tarés provenant des rebuts de toutes les fabriques de l'Europe. Quand les Romains possèdent un peu d'argent, ce qui arrivent quelquefois, au lieu de l'employer à solder leurs fournisseurs habituels, ils vont les porter aux juifs du *ghetto*. On voit des dames fort élégantes parcourant le dédale de ces rues boueuses et méphitiques et achetant à vil prix les choses les plus

communes, qu'elles feront passer pour des objets du premier choix aux yeux de leurs crédules maris ou de leurs aveugles amants.

Après la rue des magasins dits de gros et celle des boutiques de détail, il y a la rue des ateliers de confection, où l'on fabrique du neuf en rajustant du vieux. C'est une rue basse, appelée *Via Fiumara*, parallèle au Tibre et sujette à être inondée à la moindre crue. Les maisons ayant peu de profondeur, elles manquent le plus souvent d'arrière-boutique. Il en résulte que les rez-de-chaussée servent en même temps de dépôt des marchandises, de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Pour suppléer à l'insuffisance du local, on empiète sur la rue, on y transporte les ateliers de travail et on y fait les apprêts culinaires.

Le quartier de *Ghetto* possède de beaux restes du portique d'Octavie, bâti par Auguste. La double colonnade de cet édifice avait deux cent soixante et dix colonnes cannelées, un nombre considérable de statues, des peintures, etc. De tout cela il ne reste plus qu'un fragment du porche occidental, servant aujourd'hui de marché au poisson. C'est en ce lieu que fut trouvé un vrai trésor de l'art : la célèbre Vénus, dit de Médicis, chef-d'œuvre de Cléomène qu'on admire dans la tribune du palais des Offices à Florence.

LIV

LA BOUCHE DE LA VÉRITÉ

La Bouche de la vérité : voilà un singulier nom qui s'applique à tout un quartier de Rome. Rue, place, église, fontaine, tout cela s'appelle de même, et voici l'explication qu'on en donne :

Sous le portique d'une église dont le vrai nom est Sainte-Marie *in Cosmedin*, on voit une figure en marbre, plate et monstrueuse, en forme de disque et percée de trous à la place des yeux et de la bouche. Une tradition populaire rapporte que les anciens Romains se servaient de ce disque pour éprouver la fidélité de leurs femmes. Ils les forçaient à mettre leurs doigts dans le trou de la bouche et

si elles les retiraient sans morsure, ce qui arrivait toujours, leur honneur conjugale était parfaitement intact. Les Romains d'aujourd'hui ont renoncé à cette expérience, ils ont pris le parti le plus sage, celui de s'abandonner à la plus entière confiance dans la vertu de leurs compagnes. Il y a une autre tradition aussi incertaine que la première. On prétend que ce masque servait à s'assurer de la fidélité des serments. Celui qui jurait à faux, ayant la main dans ce trou, ne pouvait plus l'en retirer. Quoi qu'il en soit de ces deux versions, c'est là ce qui a fait donner à cette figure le nom populaire de *Bocca della verità*.

Au fond de la place, on voit un très joli petit temple entouré de vingt colonnes corinthiennes de marbre de Carrare. De nombreuses controverses se sont élevées au sujet de ce temple. Les disputes des savants durent encore, et en attendant que l'on se soit mis d'accord, ce qui sera peut-être fort long, on peut bien conserver à cet élégant édifice le nom que les Romains n'ont cessé de lui donner : ils l'appellent le temple de Vesta. On sait que cette déesse avait plusieurs temples dans divers quartiers de Rome, et l'on ne voit pas pourquoi celui-ci n'aurait pas été du nombre. Les Romains attachaient une très grande importance à la conservation du feu sacré, ils se croyaient menacés des plus grands malheurs si ce feu venait à s'éteindre et ils l'entretenaient avec soin, non seulement dans les temples consacrés à Vesta, mais encore à l'entrée de chaque habitation particulière. C'est de là qu'est venu le mot vestibule.

Ce gracieux temple a été défiguré, parce qu'on a éprouvé le besoin de le convertir en une église, pouvant contenir au plus une vingtaine de fidèles. Cette église fut mise primitivement sous l'invocation de saint Étienne, protomartyr. Voici comment ce digne saint se vit enlever ce patronage.

Une dame du voisinage aperçut un jour un objet flottant sur les eaux du Tibre et envoya l'un de ses serviteurs pour le recueillir. Celui-ci rapporta un petit coffret que la fille d'Ève s'empressa naturellement d'ouvrir. Ce n'était point la boîte de Pandore, qui doit être vide depuis longtemps, si l'on en juge par le grand nombre de maux qui affligent l'humanité ; c'était une boîte miraculeuse. A peine

le couvercle en fut-il soulevé, qu'il s'échappa de l'intérieur un vif rayon de lumière qui éblouit tous les assistants, et l'on trouva au fond une image de la sainte Vierge. Cet événement fut aussitôt transformé en miracle; la petite image fut transportée en grande pompe dans l'église de Saint-Étienne; ce saint patron fut destitué sans jugement et l'église prit le nom qu'elle porte encore aujourd'hui de Sainte-Marie du Soleil.

Ces changements de nom sont très fréquents à Rome, et l'on est très surpris que les papes les tolèrent. Il y a des églises qui ont changé aussi souvent de nom que de forme et cela jette une grande confusion dans l'histoire ecclésiastique. Quand un monument religieux a été mis sous la protection d'un saint ou d'une sainte, il me semble inconvenant de lui retirer ce patronage pour le donner à un autre, à moins que l'on ne prouve que le premier a démérité. Dans ce cas, on devrait instruire son procès en lui nommant un défenseur d'office, comme cela se pratique pour les béatifications et les canonisations, et ne prononcer qu'après jugement. Agir autrement, par spéculation ou par caprice, c'est manquer de respect envers les saints.

Non loin du temple de Vesta on voit un autre temple, bâti par Servius Tullius qui le dédia à la Fortune virile. Cet édifice est construit en tuf et en travertin, comme presque tous les monuments de l'époque des rois. Il se distingue par une architecture simple et élégante, par des colonnes doriques cannelées, revêtues de stuc et par une charmante frise, ornée de festons, de candélabres et de bucranes d'un dessin très pur et d'une exécution délicate.

Autrefois on célébrait dans ce temple, le 1er avril de chaque année, des fêtes en l'honneur de la Fortune virile. Si l'on en croit les indiscrétions d'Ovide, les dames romaines après s'être purifiées au bain, sacrifiaient à cette déesse, afin qu'elle cachât leurs imperfections physiques aux yeux de leurs maris. Il ne serait peut-être pas téméraire d'ajouter aux confidences du galant poète, et aux yeux plus clairvoyants de leurs amants.

Ce temple a été aussi converti en une église, sous le patronage d'une grande pécheresse, qui racheta, par quarante-sept années de

pénitence passées dans un désert, la première partie de sa vie adonnée au libertinage et à la débauche : on a reconnu sainte Marie l'Égyptienne.

On voit dans le voisinage un petit édifice prétentieux et mesquin, surchargé d'ornements de mauvais goût. Si l'on demande aux habitants de ce quartier quelle est cette construction : ils répondent : c'est la maison de Pilate. Si l'on consulte les antiquaires, ils assurent que c'était la maison de Crescence, qui essaya vainement, à la fin du dixième siècle, de rétablir la république romaine. Enfin, si l'on en croit un vers de Pétrarque, resté sur l'entablement, cette demeure aurait été habitée par son ami le tribun Nicolas Rienzo ou Rienzi, dont la tentative ne fut pas plus heureuse.

On a cherché à faire un héros et un martyr de ce personnage, qui ne méritait ni tant d'honneur ni tant de gloire. Il avait commencé par se nommer lui-même *Consul des orphelins*, *des veuves et des pauvres*, puis, ayant reçu du peuple le pouvoir dictatorial, il s'intitula *Tribun de la liberté*, *de la paix et de la justice*, *et illustre restaurateur de la république romaine*. Rienzo gouverna d'abord avec sagesse, il affranchit le peuple du joug des barons, il étendit à toute l'Italie la ligue du bon État, mais bientôt il fut pris de vertige et abusa de son pouvoir, il se montra pusillanime, soupçonneux, injuste et cruel. Son orgueil, son luxe, ses prodigalités le firent renverser, après sept mois de gouvernement absolu. Sept années plus tard, il rentra dans Rome en triomphateur. Ayant été nommé sénateur par le pape Innocent VI résidant à Avignon, il ressaisit le pouvoir suprême, commit les mêmes fautes que précédemment, et après avoir été l'idole de la populace, il fut massacré par elle, tandis qu'il cherchait à s'enfuir, déguisé en charbonnier. Enfin son cadavre fut traîné dans le tombeau d'Auguste, où il fut brûlé et ses cendres furent jetées aux vents.

LV

LE MONT AVENTIN.

Le mont Aventin était le quartier plébéien de l'ancienne Rome, séparé, par le grand cirque, de son rival aristocratique, le Palatin. Ajouté à l'enceinte de la ville de Romulus par Ancus Martius, pour y établir les habitants des villes latines vaincues et détruites, ce mont se couvrit bientôt d'habitations et de monuments. On y voyait des temples, des thermes, des tombeaux, etc., et enfin, du côté occidental, l'antre de Cacus, au dessus duquel on avait élevé un temple d'Hercule.

De tout cela il ne reste absolument rien. Les habitations ont disparu, les débris de monuments sont couchés sous le sol, c'est un des quartiers les plus déserts de Rome moderne, c'est celui qui a le moins de traces palpables des anciens Romains. Hors quelques églises et leurs couvents, le mont Aventin, dont le circuit est de 3,350 mètres, ne contient pas une maison habitée.

Quand on gravit le mont Aventin du côté du Tibre, on aperçoit, au premier tournant du chemin, les restes d'un vieux mur crénelé. Cela veut dire que les papes ont habité dans cette enceinte. Du jour où ils ont voulu être des souverains temporels, les papes ont éprouvé le besoin de se fortifier contre leurs propres sujets. Aujourd'hui les murs, les bastions, les forteresses ne suffisent plus, il leur faut des armées étrangères pour qu'ils puissent se maintenir sur leur trône chancelant.

Trois églises couronnent le mont Aventin. La première est celle de Sainte-Sabine, remarquable par une majestueuse simplicité. A côté est un couvent de dominicains, et l'on peut y visiter la chambre qui fut longtemps occupée par le fougueux fondateur de l'ordre des prédicateurs.

Vient ensuite l'église de Saint-Alexis, qui ne possède rien d'intéressant, si ce n'est un escalier historique, conservé dans une des chapelles, pour la plus grande gloire du saint patron de cette église.

Saint Alexis était fils d'un sénateur romain ayant nom Euphémien et vivant au quatrième siècle. Ce saint quitta sa femme le lendemain de ses noces et abandonna sa famille, pour entreprendre un long voyage. Il revint à Rome, après une absence de plusieurs années ; mais au lieu de reprendre la vie conjugale, à laquelle il paraît qu'il n'avait point pris goût, il eut la singulière fantaisie de se confiner sous un escalier. Il passa dix-sept années dans cette étroite retraite, sans communication avec le monde et par conséquent sans exercer aucun acte de charité envers le prochain. Il y a plus de deux mille ans que le philosophe Aristote disait : Pour se passer de société, il faut être un dieu ou une brute.

Mais il ne suffit pas de se séquestrer sous un escalier pour être proclamé saint. Alexis s'imposait en outre toute sorte de mortifications; il était du nombre de ces dévots qui s'imaginent que Dieu est extrêmement flatté lorsqu'une de ses créatures se prive volontairement des biens et des plaisirs de ce monde. Cette croyance, encouragée par les prêtres, est si répandue à Rome, qu'il n'est pas rare de voir de jeunes épouses prolonger leur séjour au sein de leur famille, après la prononciation de leur mariage. Plus elles tardent à aller habiter le domicile conjugal, plus elles font durer le surnumérariat du mari, et plus elles croient qu'il leur sera tenu compte de leur sacrifice.

Il existe un livre publié à Paris en 1857 par M. l'abbé Marc, intitulé *des Satisfactions sensibles des corps ressuscités*. L'auteur de ce livre assure que chaque genre particulier de privations que les fidèles s'imposent dans ce monde sera compensé dans le paradis par une abondance de plaisirs correspondants. Si un pareil système était admis, l'austérité des dévots se réduirait à la philosophie d'Epicure : se priver pour jouir.

Après l'église de Saint-Alexis, on trouve une petite place en hémicycle, décorée des ornements les plus bizarres. C'est l'entrée du prieuré de l'ordre de Malte. Il n'y a rien à visiter dans l'église, si ce n'est un ancien tombeau très finement sculpté, représentant les neuf muses, Homère et Pythagore, et dans lequel on a jugé à propos d'introduire la dépouille d'un certain évêque du nom de Spinelli.

LVI

LE MONT TESTACCIO

Le mont *Testaccio* est une des curiosités de Rome. Cette colline ayant 1,600 mètres de circuit et 60 mètres de hauteur, est entièrement composée de débris d'objets en terre cuite. On a de la peine à se rendre compte de cet amoncellement extraordinaire de tessons, mais il est certain que dans quelque endroit que l'on creuse, on ne trouve que des poteries brisées. Les Romains de nos jours ayant observé qu'il s'échappait des interstices et des crevasses un air extrêmement frais, et connaissant d'ailleurs les propriétés que possèdent les matières poreuses d'entretenir la fraîcheur des liquides, ont creusé sous ce mont de vastes caves servant d'entrepôts de vins, et le *Testaccio* est à Rome ce que Bercy est à Paris.

C'est principalement pendant le mois d'octobre, consacré aux divertissements populaires, qu'il faut visiter le mont *Testaccio*, fréquenté par une foule d'insatiables buveurs. C'est là qu'on peut observer la gaîté romaine dans toute son expansion. On y voit même parfois exécuter une danse nationale appelée la *saltarella.* Ce n'est ni la danse cérémonieuse des salons aristocratiques, ni la danse lascive du théâtre, c'est une danse naturelle et sans art, accompagnée par le son du tambourin.

Un esprit chagrin et morose a dit que la danse ne différait de la folie qu'en ce qu'elle durait moins longtemps. Cela peut être vrai, néanmoins il faut reconnaître que tous les peuples de la terre, même ceux qui vivent à l'état sauvage, ont adopté cet exercice comme une manifestation de la joie et chacun d'eux lui a donné l'expression de son caractère particulier, ainsi, la danse est licencieuse chez les nègres, voluptueuse chez les Espagnols, froide et guindée chez les peuples du nord, vive et sautillante dans l'Italie méridionale.

La danse est sévérement interdite à Rome par les prêtres, qui s'imaginent que Dieu est ennemi de tout divertissement. Suivant

eux, il proscrirait les plaisirs les plus innocents, il n'aimerait que les vêtements de couleur sombre, il ne se plairait qu'aux jeûnes, aux macérations et aux sanglots. On peut parfaitement servir Dieu avec la joie dans le cœur, et quand on voit un personnage auguste dont nul ne conteste la piété, le pape lui-même autoriser dans la ville sainte des mascarades dans les rues et des bals masqués dans les théâtres, n'est-ce pas un éclatant démenti donné aux trop zélés apôtres du deuil et des larmes.

LVII

LES CIMETIÈRES

Au pied du mont *Testaccio* est un joli petit cimetière, très bien peigné et entretenu. C'est le cimetière des protestants.

Les anciens représentaient toujours la mort sous un aspect riant. Ils se couronnaient de fleurs pour mourir, ils célébraient les funérailles par des festins, et les antiques hypogées étaient de véritables musées, décorés des plus gracieux emblèmes. Les chrétiens, au contraire, se plaisent à faire de la mort un épouvantail, ils l'entourent de l'appareil le plus sombre, des cérémonies les plus lugubres. Après avoir caché les corps dans d'obscures catacombes, ils les confient aujourd'hui à la terre, en les recouvrant d'une fragile enveloppe et en élevant des tombeaux périssables. Si le temps ne réduisait en poussière les monuments funéraires, comme les restes humains, la terre deviendrait une immense nécropole où il n'y aurait point place pour la charrue.

Le cimetière des protestants n'est point triste comme le sont ordinairement ces asiles de la mort. Dieu y laisse croître la verdure et épanouir les fleurs, les oiseaux y chantent dans le feuillage et les insectes y bourdonnent sous les rayons du soleil. Et pourtant cette terre n'est point bénite, elle recouvre des schismatiques. Ce lieu est connu du peuple romain sous le nom de Cimetière des Anglais. On affecte de croire à Rome qu'il n'y a que les Anglais qui aient em-

brassé la réforme et l'on feint d'ignorer que plus de la moitié de la population de l'Europe ne professe point la religion catholique qui se dit universelle.

L'usage d'inhumer les morts ne remonte pas au delà de l'ère moderne. Les anciens peuples embaumaient les cadavres et les conservaient presque indéfiniment à l'état de dessication. Les Grecs et les Romains les brûlaient et recueillaient leurs cendres qu'on plaçait dans des columbaires. Les chrétiens furent les premiers qui les livrèrent à la pourriture. Au temps de la persécution, ils enterrèrent leurs morts dans les catacombes; vers le troisième siècle, on commença à former des cimetières dans des terrains bénits, au douzième siècle, le clergé donna l'autorisation d'inhumer dans les églises et cette coutume, funeste pour la salubrité publique, se prolongea jusqu'à la fin du siècle dernier.

Lorsque Rome fut annexée à l'empire français, toutes les églises étaient des cimetières et l'on enterrait à la porte ceux qui n'avaient pas de quoi payer pour être admis dans l'intérieur. En outre, chaque hôpital ou hospice, chaque couvent, chaque confrérie, avait son cimetière particulier. L'administration française fit exécuter, au grand préjudice des intérêts du clergé, la loi qui interdit les inhumations dans l'intérieur des villes. C'est alors que fut créé le grand cimetière de Rome, situé près de l'église de Saint-Laurent hors-des-Murs. Il existe encore quelques cimetières spéciaux dans l'enceinte de Rome, on obtient même encore la faveur d'inhumer dans les églises, où les grandes familles possèdent des tombeaux, mais il faut l'autorisation du pape pour cette dérogation à la loi générale.

Le cimetière de Saint-Laurent se compose de six grands carrés, contenant chacun soixante-quatre chambres sépulcrales , ayant quatre mètres de profondeur et deux mètres de largeur sur chaque face. Ces caveaux sont séparés par des murs très solides et parfaitement cimentés. Ils sont voûtés et ont, au niveau du sol, une ouverture fermée par une double pierre hermétiquement scellée. Chaque jour, ou plutôt chaque nuit, un de ces caveaux est ouvert, pour recevoir les morts de la journée. Quand la voiture funèbre arrive au cimetière, on donne la curée aux fossoyeurs. Ceux-ci s'em-

parent brutalement des cadavres, ils les portent au bord du trou béant, ils les déposent sur une planche, à laquelle ils font faire la bascule, et les corps roulent pêle mêle au fond de l'abîme, qui se referme, pour ne se rouvrir que l'année suivante.

Tel est le procédé barbare et révoltant qui a été employé à Rome pendant plus de cinquante ans, et auquel on paraît vouloir enfin renoncer. Depuis peu de temps le terrain du cimetière s'est agrandi, on y creuse de profondes tranchées, où l'on aligne les cercueils de ceux qui n'ont pas de quoi se faire inhumer ailleurs. Il y a toujours des exceptions pour ceux qui pensent que le champ de la mort n'est point celui de l'égalité et que les distinctions et les priviléges doivent exister au delà de la tombe. On peut encore esquiver la tranchée, comme on pouvait éviter le caveau, en achetant un terrain particulier, sur lequel on a le droit d'élever des mausolées, des obélisques ou des pyramides, et d'y faire graver des épitaphes et des sonnets. Parfois ces inhumations privées se font dans des niches pratiquées dans l'épaisseur des murs et fermées par une dalle de marbre. On y voit souvent le portrait du mort et on y lit d'interminables inscriptions, rappelant toutes ses vertus et le recommandant aux prières des vivants.

Les convois funèbres ne se font à Rome que la nuit, afin de ne point troubler les promenades dans le Corso. Ils se composent d'une longue file de moines, payés à raison de cinq baïoques par tête, et de prêtres taxés à un paul. Le corps du mort est porté à bras et il n'y a ni parents ni amis. On part ordinairement de la maison mortuaire un peu avant l'heure de l'*Ave Maria.* Passé cette heure tout se paie double : les prêtres, les moines, la cire, les prières et les galons. Il n'y a que les riches qui peuvent se donner cette satisfaction ou ce luxe, et pour ne pas être confondus avec les autres, ils ne sortent de chez eux qu'après une heure de nuit. Il est de bon ton de se montrer au Corso après sa mort, et pour suivre cet itinéraire, on fait parfois de très longs circuits. La manière la plus distinguée de se montrer en public après sa mort est de paraître avec la face découverte. Dans ce cas-là, on arrange le défunt avec coquetterie : on lui met du blanc sur la peau, du

vermillon sur les lèvres, du noir sur les sourcils. Les décédés sont transportés de la maison mortuaire à l'église paroissiale, où ils restent déposés pendant toute la journée du lendemain. Dans la soirée, tous les cadavres sont enlevés des paroisses par un entrepreneur qui les entasse dans des voitures fermées et les transporte au cimetière, sans que personne songe à les accompagner à leur dernière demeure.

Il n'est fait aucune constatation officielle des décès par un médecin. Il n'y a point de délai fixé pour l'enlèvement des cadavres, qui se fait parfois pendant qu'ils sont encore chauds. Le séjour de vingt-quatre heures à l'église supplée à toutes ces formalités.

Jamais un Romain n'a vu mourir un parent ou un ami. Les médecins étant obligés, sous les peines les plus sévères, d'avertir le curé à la première apparence de danger, il arrive souvent que, dans la crainte d'être pris en faute, ils se hâtent un peu trop. Mais quand le dernier mot est prononcé, avant même que le prêtre se présente pour instrumenter le mourant, toute la famille se sauve. On plante là père, mère, enfant, etc., et l'on court se réfugier chez des amis, laissant le moribond se débattre à côté d'une personne étrangère. On se sépare, parfois longtemps à l'avance, de celui ou de celle qu'on disait aimer, une main amie n'est point là pour lui fermer les yeux, aucun des siens ne recueille ses dernières paroles, ses derniers conseils, on ne l'accompagne ni à l'église, ni au cimetière, et l'on ne rentre à la maison qu'après qu'elle a été débarrassée. Voilà comment on meurt dans ce pays très catholique!

Savants, poètes, artistes, pèlerins de tous les pays, amis des arts, amants de la nature, admirateurs de la beauté, hâtez-vous d'accourir à Rome, mais gardez-vous d'y mourir.

Il est curieux de visiter les cimetières de Rome le jour de la Fête des morts, ou l'un des jours de l'octave suivante. Pendant ce temps, toute la population de Rome s'y transporte, non par un sentiment de pitié, mais par curiosité. Le peuple romain ne fait aucune différence entre les fêtes religieuses et les fêtes profanes. Les unes et les autres ne sont, à ses yeux, que des spectacles. Une indulgence plénière perpétuelle est attachée à ce pieux pèlerinage, mais dans la

crainte que l'attrait de cette immunité ne soit pas assez puissant, on a soin d'y ajouter un autre stimulant. On convertit une chapelle en un théâtre orné d'une magnifique décoration et sur lequel sont exposés des personnages en bois, en cire ou en carton, revêtus d'éclatants oripeaux. Ces personnages sont groupés de manière à représenter des scènes tirées de l'Histoire sainte. C'est tantôt Joseph à la cour de Pharaon, Esther à la cour d'Assuérus, la Reine de Saba à la cour de Salomon, etc.; mais cette mise en scène est très dispendieuse, elle nécessite l'exhibition d'un nombreux personnel et un grand étalage de clinquant. C'est pourquoi on donne le plus souvent la préférence à des scènes de meurtre, plus économiques, aussi émouvantes et non moins attrayantes pour la multitude. Ce n'est point le drame du Golgotha qu'on transporte sur la scène. Jésus-Christ n'est point un héros populaire à Rome. On choisit soit la vengeance de Caïn, soit le triomphe de David, soit la victoire facile de Judith sur un libertin endormi, soit la perfide trahison de Jahel, etc. Ces représentations attirent une foule d'autant plus empressée que cela ne lui coûte rien. On entend bien, à chaque porte, le son retentissant des tirelires de fer-blanc, mais aucune voix ne s'élève pour solliciter la générosité des visiteurs, et le plus grand nombre emporte son indulgence comme bénéfice net.

J'ai déjà signalé de nombreux abus existant dans la ville sainte et je n'ai pas ménagé le clergé romain qui les exploite. Je saisis avec empressement l'occasion de rendre une éclatante justice aux prêtres de Rome, qui n'ont point adopté un usage choquant et presque scandaleux, qu'on rencontre partout ailleurs, et notamment en France, c'est la quête dans les églises. La mendicité, qui prend de si libres ébats dans la ville papale, n'a point osé pénétrer dans l'intérieur des temples sacrés, tandis qu'en France on dirait qu'elle s'y est réfugiée. A Rome, la méditation ou la prière des fidèles n'est jamais interrompue par un individu qui leur met brusquement une bourse sous le nez, sous prétexte de quêter pour la Madone, pour le saint Sacrement ou pour les âmes du purgatoire, qui n'ont nullement besoin d'argent. On n'a point recours à l'intervention des grandes dames ou des jolies demoiselles, pour soutirer quelques

pièces d'or ou d'argent, qui sont plutôt un tribut de galanterie qu'un acte de charité. On n'exploite point la réputation d'un chanteur ou d'une chanteuse en renom pour forcer la recette. Ces moyens, indignes d'un clergé qui se respecte, sont tout à fait inconnus à Rome, où l'on peut se rendre à la messe sans avoir un sou dans sa poche, car on n'a pas à payer sa place.

LVIII

LES CATACOMBES

Il n'est personne qui n'ait entendu parler des catacombes de Rome. On a lu une infinité de récits dramatiques sur ces immenses souterrains. On a écouté avec un vif intérêt les récits des voyageurs, rapportant que dans ces lieux, sanctifiés par tant de martyrs, les premiers chrétiens célébraient leurs saints mystères et enterraient leurs morts; on sait que ces innombrables corridors souterrains, dont on ignore au juste la limite, s'étendaient au delà de plusieurs milles et que des individus se sont égarés dans ces dédales inextricables. A ces récits, les sentiments religieux ont été vivement excités, les cœurs se sont émus de terreur et de pitié, et l'on s'est senti un désir ardent de pénétrer dans ces retraites mystérieuses. Eh bien, il faut le dire, une grande déception attend celui qui met le pied dans cet asile de la mort.

Sans doute ce pieux pèlerinage emprunte un touchant intérêt aux souvenirs chrétiens, mais si la curiosité seule pousse le visiteur dans ces ténèbres, il n'aura pas fait vingt pas qu'il aspirera à revoir le jour. L'appareil funèbre de torches et de cierges, employé pour l'introduire, les inconvénients et les dangers de la marche dans ces tortueuses cavernes, remplies de trous et de flaques d'eau, la pensée que le moindre éboulement peut le séparer du reste des humains, celle non moins poignante que son guide peut être saisi d'une indisposition subite; tout cela le sollicitera fortement à en sortir, surtout quand il pensera qu'en passant des journées entières dans ces galeries on n'en voit pas davantage qu'au bout de quelques pas.

Ces souterrains furent creusés par les anciens Romains, pour en extraire une terre volcanique, appelée pouzzolane, qui, mélangée à la chaux, forme un excellent ciment, avec lequel ils bâtissaient leurs maisons, leurs palais, leurs monuments et leurs routes. Il serait intéressant de calculer, par l'étendue des catacombes et par le vide que la main de l'homme y a laissé, la quantité de matériaux qui en ont été extraits. En calculant ensuite dans quelle proportion la pouzzolane entrait dans les constructions, on pourrait se rendre approximativement compte des immenses travaux accomplis par ces infatigables bâtisseurs.

Lorsque les persécutions contre les chrétiens commencèrent, ceux-ci se refugièrent dans les galeries qu'ils trouvèrent abandonnées. Ils y érigèrent des autels et des chapelles; ils y transportèrent les dépouilles de leurs martyrs. C'est alors seulement que l'on commença à enterrer les cadavres, au lieu de les réduire en cendres. On s'étonne que l'Église qui trouve que le feu purifie, même les âmes, ait renoncé à l'usage des bûchers; mais cela s'explique par la nécessité où étaient les premiers fidèles de célébrer furtivement leurs funérailles.

Si l'on est désireux de visiter les catacombes, on doit se présenter dans les bureaux du cardinal-vicaire pour solliciter un billet, avec lequel on va trouver un gardien spécial. Celui-ci assigne un jour et une heure; il indique les objets dont on doit se munir; il se charge même de les acheter, pourvu qu'on lui laisse un petit bénéfice et l'on va le prendre en voiture le jour convenu. On peut éviter toutes ces démarches en se présentant à l'église de Saint-Sébastien hors-des-Murs, où l'on trouve un moine toujours disposé à accompagner les visiteurs dans les catacombes communiquant avec l'église. Après avoir parcouru environ un mille, on trouve tout à à coup la voie souterraine murée. C'est le moment choisi par le cicerone enfroqué pour raconter l'histoire lamentable d'une société entière d'étrangers perdue dans ces labyrinthes. Il est rare que ce récit, plus lugubre que véridique, manque de produire son effet : on demande aussitôt à retourner sur ses pas.

On prétend que quatorze papes et cent soixante et dix mille mar-

tyrs ont reçu la sépulture seulement dans les catacombes de Saint-Sébastien ou cimetière de Sainte-Calixte. Il y a énormément à rabattre de ce nombre évidemment exagéré. Les tombeaux découverts jusqu'ici sont loin d'arriver au quart de ce chiffre, et ceux qui restent à découvrir ne le seront probablement jamais. On s'est plu à exagérer le mérite des catacombes, comme de tant d'autres choses qu'on voit à Rome. Celles de Naples, dont on ne parle pas, sont infiniment plus belles, et surtout celles de Syracuse, où l'on trouve des sépultures et des inscriptions grecques, carthaginoises, romaines et chrétiennes.

LIX

LE CARNAVAL DES ARTISTES

Un peu après l'église de Saint-Sébastien, on trouve, à gauche, un petit chemin, conduisant à une propriété appelée la *Caffarella.*

On arrive bientôt à une charmante vallée, où la race hâbleuse des *ciceroni* a placé, de son autorité privée, la grotte d'Égérie. Il existe dans l'intérieur de Rome, au pied du mont Cœlius et non loin de l'ancienne porte Capène, le véritable vallon où était la fontaine et le bois sacré de cette nymphe ; mais comme ce lieu a été entièrement bouleversé par les Normands de Robert Guiscard, comme le terrain lui-même a perdu sa configuration primitive, et que rien n'y rappelle le souvenir de celle qui donnait de si bons conseils au bon roi Numa, comme enfin il fallait aux Romains une vallée d'Égérie quelconque, on en a inventé une, et on l'a placée dans une antique nymphée, ornée de mosaïques et de statues. Du reste, le site est parfaitement choisi ; il y a une fontaine, une grotte, un bouquet d'arbres : tout cela passe pour avoir été consacré à Égérie. Rien n'est plus facile que de faire accepter cette explication à la foule des béotiens, qui se garderaient bien de révoquer en doute une seule des assertions de leur savantissime cornac. Cette interprétation répond on ne peut mieux aux désirs secrets des visiteurs. Ces can-

dides voyageurs seraient désolés s'ils ne pouvaient raconter à leurs amis qu'ils ont porté leurs pas et leurs rêveries dans les lieux à jamais célèbres où le roi législateur allait puiser ses inspirations.

Il existe à Rome plus d'un carnaval. Il y a d'abord celui que tout le monde connait, et qui précède le carême; il y a ensuite celui qui dure pendant tout le mois d'octobre, fêté principalement les dimanches et les jeudis par des excès de boisson et par des promenades en voiture dans le Corso; il y a, en outre, celui qu'on appelle le *carnavaletto delle done*, consistant en un pèlerinage en voiture à Saint-Laurent hors-des-Murs; enfin, il y a la fête nommée le *Carnaval des artistes*, fixée au 1er mai de chaque année, où à l'un des jours suivants, si le temps n'est point favorable. Cette fête a toujours eu lieu hors de Rome. Le village de Cervara a eu longtemps le privilége de servir de rendez-vous à la bande joyeuse des artistes, mais ces divertissements furent transportés en 1858 dans le prétendu vallon d'Égérie. L'aménité du site, jointe à son voisinage de Rome, auraient suffi pour fixer en ce lieu cette fête grotesque; mais les événements accomplis en Italie, en 1859, la firent suspendre. Espérons qu'il viendra bientôt un jour où les Romains ayant recouvré une patrie et tout dissentiment entre eux, et leur gouvernement ayant cessé d'exister, le *Carnaval des artistes* pourra reprendre son cours. C'est dans cet espoir que je vais essayer d'en donner une rapide description.

Tous les peintres, sculpteurs, architectes, graveurs ou musiciens, tous ceux enfin qui se livrent à la culture des beaux-arts, à quelque nation qu'ils appartiennent, car tous les artistes du monde sont frères, étaient admis à cette fête, moyennant une petite souscription. Ils se rendaient au lieu désigné, revêtus des travestissements les plus burlesques. Il y avait toujours un roi de la fête, monté sur un immense char, traîné par des bœufs aux cornes dorées, couverts de draperies éclatantes et de toute sorte d'ornements et de clinquants. Le roi choisissait un costume adapté à son rôle, et toute sa cour, l'accompagnant dans sa marche triomphale, adoptait des travestissements analogues. C'était tantôt Jupiter avec tous les dieux de l'Olympe, tantôt un personnage historique, avec

une suite nombreuse, tantôt un héros de fantaisie escorté de satellites aux accoutrements les plus bizarres. On connaît le goût des artistes pour les excentricités, et l'on peut se figurer quelle variété, quel pittoresque résultaient de ce mélange des costumes les plus fantasques. On peut aussi se faire une idée des transports et de la gaîté de toute cette jeunesse, pleine de folie et d'insouciance, réunie pour ainsi dire en famille et abandonnée à elle-même, sans soldats, sans sbires, sans mouchards, enfin, en l'absence de tout trouble-fête plus ou moins officiel.

Des cavalcades, des tournois, des jeux, des courses, des danses, des concerts étaient organisés. On amenait jusqu'à des canons, artillerie inoffensive faite de carton, mais que les gendarmes pontificaux voyaient de mauvais œil, et qu'ils avaient quelque peine à laisser sortir de Rome, parce que le gendarme est de sa nature ombrageux et méfiant. Dans cette mêlée allant, venant, courant tournant et se trémoussant, il y avait des poètes, des improvisateurs, des baladins, des personnages fantastiques. Tout cela se croisait et s'entremêlait avec un entrain, un brio, un délire, accompagnés de chants, de cris, de gestes et d'évolutions comiques. C'était un tohu-bohu, un pandémonium, entrecoupé de lazzis, de saillies et de jeux de mots piquants et spirituels. Enfin, qu'on se représente un bal Muzard en plein air et sans sergents de ville!

Mais voici l'heure du festin! le signal a retenti au fond de tous ces estomacs affamés. Les provisions sont apportées, chacun se précipite et un joyeux pillage s'organise. Des tonneaux de vin et de bierre suffisent à peine à étancher une soif inextinguible, mais ce confort salutaire, suivi d'un instant de repos, a suffi pour ranimer l'ardeur des enfants d'Apollon. Les jeux et les chants recommencent de plus belle, ils se prolongent jusqu'à ce que le soleil ait refusé d'en être le témoin.

Oh! c'est une journée joyeusement remplie, une journée accordée à l'insouciance du présent et dérobée aux soucis de l'avenir. Pour quelques-uns cet avenir sera la gloire avec ses enivrements, la richesse avec ses jouissances, pour d'autres, ce sera la médiocrité, et peut-être les privations, mais ils seront dédommagés par les dou-

ceurs d'un travail attrayant, et ils trouveront des compensations dans cette pensée à la fois pénible et consolante : que nous vivons dans un temps où le talent et le génie même ne suffisent pas toujours pour assurer le succès.

Un grand nombre de curieux et surtout d'étrangers se rendaient à cette fête ; mais pour prendre une part active à ces joyeux ébats, il fallait tenir à l'art par un lien quelconque. Alors seulement on était admis dans la grande famille, au moyen d'un signe de reconnaissance distribué aux seuls souscripteurs.

Le retour de Rome était un vrai triomphe. Il se faisait aux flambeaux, entre deux haies de spectateurs avides de jouir d'un coup d'œil vraiment pittoresque, et puis la fête finissait comme tout finit en ce monde, par le calme et le silence.

LX

TOMBEAU DE CÉCILIA MÉTELLA

Quelle est cette forteresse crénelée se dressant là-haut sur la colline? Est-ce une sentinelle avancée, placée pour dominer la plaine s'étendant jusqu'à la mer et pour garder l'approche de la ville sacrée? Serait-ce un château fort du moyen âge, une prison d'État ou un repaire de brigands? Ce n'est rien de tout cela. Cette masse imposante est un tombeau, élevé par l'opulent triumvir Licinius Crassus à sa femme Cécilia Métella. Ces murs formidables, ayant douze mètres d'épaisseur, cette belle frise de marbre, ornée de festons et de bucranes, et qui était couronnée par une colonnade et une coupole, tout cela servait d'enveloppe à la fragile dépouille d'une femme.

Ce monument circulaire, assis sur une base carrée, a bravé les injures du temps et les assauts des barbares, il nous est parvenu presque intact, après dix-neuf siècles d'existence, afin de montrer la magnificence romaine dans son expression la plus colossale.

Transformé en citadelle par les Caetani, pendant les guerres ci-

viles du moyen âge, ce tombeau servit souvent de refuge à ces fameux *condottieri*, que les papes eurent alternativement pour alliés ou pour ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le grand Sixte-Quint les écrasât sous sa main puissante.

L'urne sépulcrale de Cécilia Métella fut retrouvée sous le pape Paul III, qui la fit transporter au palais Farnèse. Cette urne ayant contenu le corps d'une femme voluptueuse, qui avait, dit-on, enseigné à Cléopâtre l'art de dissoudre les perles dans les breuvages de ses amants, gît aujourd'hui délaissée dans un coin d'un palais solitaire, lequel sert lui-même d'asile à une royale famille d'exilés.

LXI

LA VOIE APPIENNE

Voici comment se font les grandes entreprises.

Un homme naît avec le germe d'une pensée grande et utile, cet homme consacre à cette idée sa vie entière, il entasse études sur études, travaux sur travaux, et il parvient à un résultat qui est, soit une invention quelconque, soit un système nouveau, une théorie nouvelle, etc. Si la chose peut être mise en exploitation, notre homme prend un brevet d'invention (sans garantie du gouvernement), il cherche des actionnaires et sa fortune est faite. Mais quelque envahissante que soit l'industrie, tout ne saurait être de son ressort. Il arrive parfois que l'intrépide travailleur a besoin de l'appui ou du concours du gouvernement. Alors il va trouver le ministre compétent. Il se peut que celui-ci soit un homme intelligent, qui devient le patron de l'idée nouvelle et se charge de l'inoculer à son seigneur et maître. Il existe autour des souverains une multitude de petites circonstances qui paraissent insignifiantes et qui pourtant exercent une influence énorme sur le sort des nations.

C'est à la sagacité du ministre de juger si le maître est bien disposé pour recevoir la semence, qu'il verse alors avec ménagement et discrétion. Si le terrain est convenablement préparé, la féconda-

tion a lieu aussitôt, le chef de l'État s'approprie l'idée qui a germé dans le cerveau d'un autre, il en ordonne l'exécution, toutes les trompettes de la renommée lui en attribuent l'honneur, et la postérité lui en réserve la gloire. On consacre, par un monument officiel et menteur, que telle entreprise a été accomplie par tel prince, roi, empereur ou pape, on y associe parfois le nom du ministre qui a servi de trucheman et on laisse dans l'oubli l'auteur, le véritable auteur du projet, lequel doit s'estimer bien heureux quand on daigne lui confier la direction des travaux.

Telles sont les reflexions qui se présentent à l'esprit du visiteur de la voie Appienne, lorsque arrivé à l'endroit où les travaux de déblaiement ont été commencés, il lit sur la maison du garde une inscription portant que la résurrection de cette antique voie est due à la munificence de Pie IX, qui l'a inaugurée au mois d'octobre 1853. Certes je ne voudrais point contester la coopération du pape qui a payé de ses deniers les frais de l'entreprise, ce qui est bien quelque chose, mais on cherche vainement la mention du concours éclairé du ministre des travaux publics Jacobini, qui, par hasard, était un laïque, et surtout celle du savant archéologue le commandeur Canina, qui soutenu par un zèle infatigable, a dirigé et accompli l'œuvre qu'il avait conçue et méditée.

La voie Appienne, appelée par Pline *Regina viarum*, fut entreprise en l'an de Rome 443 (312 ans avant Jésus-Christ), par le censeur Appius Claudius, qui la poussa jusqu'à Capoue. Elle fut continuée par Trajan jusqu'à Brindisi, sur l'Adriatique. Cette magnifique voie, tracée en ligne directe, d'une largeur de quatre mètres, sans compter les trottoirs, est ornée, jusqu'au douzième mille, de deux rangées de tombeaux. Tous ces monuments, à l'exception de quelques-uns qui furent transformés en forteresses, étaient enfouis sous le sol ; on soupçonnait à peine l'existence de la voie, les savants seuls suivaient avec intérêt sa trace, indiquée par des débris de tombeaux apparaissant çà et là. Tout cela a été pour ainsi dire ressuscité par Louis Canina, qui a reconstruit avec une patience admirable un grand nombre de ces anciens monuments, en rassemblant leurs débris épars.

La loi des douze tables défendait les inhumations dans l'intérieur de Rome. Il ne fallait rien de moins qu'un décret du sénat pour accorder cette insigne faveur à l'édile Bibulus, et par la suite il n'y eut d'exception que pour les familles des empereurs. Les tombeaux des citoyens étaient toujours échelonnés sur les routes, et la voie Appienne était la plus recherchée. On s'imposait de grands sacrifices de son vivant pour figurer dignement après sa mort sur la voie aristocratique.

Les tombeaux de la voie Appienne varient à l'infini dans leurs formes et leurs dimensions. Ils sont plus vastes et plus somptueux dans le voisinage de Rome, plus serrés et moins importants à mesure qu'ils s'en éloignent. La plupart ont une chambre sépulcrale, dans laquelle on pénétrait par un corridor, ou par une ouverture pratiquée dans la voûte. Un grand nombre étaient construits en *columbarium*. C'étaient de grands caveaux dont les parois étaient garnies de petites niches (*loculi*) dans lesquelles étaient enfermés des vases en terre cuite (*ollæ*), contenant les cendres des morts. On y trouve aussi des sarcophages en marbre, en pierre ou en briques, où l'on mettait les corps qui n'étaient point réduits en cendres. Ils ont tous été fouillés et dépouillés; ils ne contiennent ni médailles, ni bijoux, ni ornements.

L'intérieur des tombeaux est orné de peintures, de médaillons de marbre ou de stuc et de pavés en mosaïque. Tous les dessins représentent des sujets gracieux ou érotiques, parfois même icthyphalliques; mais on n'y voit jamais ces horribles têtes de mort, ces squelettes et ces images lugubres si multipliés dans nos cimetières. La plupart des inscriptions sont très concises ; elles ne mentionnent guère que des noms et des qualités. Au temps des anciens Romains, on n'avait pas encore inventé les épitaphes en *concetti* et en sonnets.

Les débris rassemblés sur la voie Appienne ne donnent qu'une idée incomplète des anciens monuments funéraires. C'est à Pompéi qu'on les retrouve, pour ainsi dire, vivants. Cependant le parcours de la voie romaine offre un vif intérêt pour l'observateur. On y découvre des traces d'une civilisation qui n'est plus, d'usages et d'ha-

bitudes qui nous sont inconnus. Les relations des anciens historiens ne sauraient donner une idée aussi exacte, aussi précise que ce qui frappe la vue.

Parmi les travaux gigantesques exécutés par les anciens Romains, les aqueducs et les routes occupent le premier rang. La solidité de ces constructions, dont plusieurs remontent à plus de vingt-cinq siècles, prouve le soin, le temps et l'argent qu'on y consacrait, et ces monuments seront encore pour les générations futures un objet de surprise et d'admiration.

Voici quel était le procédé employé pour la construction des routes.

On formait d'abord une levée, en terre ou en gravier, pour se maintenir au dessus du sol ou des eaux. On plaçait sur cette base une couche de grosses pierres, rangées à la main et liées entre elles par du mortier (*statumen*). Ce lit était recouvert d'une autre couche de pierres menues et irrégulières, jetées dans un bain de mortier, ce qui formait le *rudus*, que les architectes modernes appellent béton. Enfin, on posait sur ce massif le pavé, en grosses et larges pierres enfoncées dans une nouvelle couche de mortier. Ce pavé, nommé *nucleus*, avait une surface fortement convexe; il était encadré entre deux rangées de pierres posées de champ, de manière à former un bourrelet servant de bordure au trottoir. L'épaisseur de ces diverses couches etait d'environ un mètre. La largeur de la voie était de trois à quatre mètres entre les bordures. On plaçait de distance en distance sur les bords du trottoir de grosses pierres en saillie, pouvant servir à la fois de siége et de trottoir.

Vingt routes ainsi construites convergeaient de Rome aux extrémités de l'empire, c'est à dire des rives de l'Euphrate à celles de la Clyde et du Tage, couvrant une superficie de 7,600 kilomètres de longueur sur 4,000 de largeur.

LXII

LE TRANSTÉVÈRE

Le quartier du Transtévère s'étend au pied du Janicule, le mont le plus étendu et le plus élevé de l'ancienne Rome. Ce mont était autrefois consacré à Janus, comme son nom l'indique. Ancus Martius érigea sur son sommet une citadelle inaccessible, défendant le passage du Tibre et reliée par deux courtines à l'enceinte de Rome. C'est là que Porsenna vint établir son camp, lorsqu'il entreprit sans succès la restauration des Tarquins. C'est également par la hauteur du Janicule que l'armée française attaqua Rome en 1849. On voulait agir avec ménagement, afin de préserver autant que possible les monuments de l'art, qui sont la gloire de Rome et la richesse du monde entier. Voilà pourquoi l'attaque fut dirigée sur le point le plus difficile et le siége fut conduit avec une lenteur que les Romains prirent pour de la mollesse. Les Français ont suffisamment prouvé qu'ils savent enlever des ouvrages de défense bien autrement formidables. Si l'on en croit quelques officiers ayant fait partie de l'expédition, tout l'honneur du succès ne revint pas à son commandant en chef. Quoi qu'il en soit, celui-ci fut plus heureux que Porsenna. On ne trouve plus parmi les Romains d'aujourd'hui ni des Horatius Coclès ni des Muscius Scœvola.

La brèche par laquelle entrèrent nos soldats a été réparée. Les murs sont relevés, les bastions sont restaurés, la porte est reconstruite, il ne reste plus aucune trace de la guerre. C'est que les armées françaises fécondent après avoir détruit, elles émancipent et régénèrent les peuples, au lieu de les opprimer. Si le gouvernement pontifical, moins aveuglé sur ses intérêts et plus docile aux conseils de ses défenseurs, avait jugé à propos de réparer les brèches faites par le temps à ses institutions décrépites, comme il a bouché les trous faits à ses murailles, il aurait épargné à ses amis la douleur de voir des armées étrangères en permanence sur son

territoire. C'est ce qu'on appelle, en langage diplomatique, garantir l'indépendance du saint-siége.

Le quartier du Transtévère n'a jamais fait partie de l'ancienne Rome, dont il n'était qu'une annexe. Il fut habité d'abord par les Brutiens, qui y furent relégués et que les Romains forçaient à remplir les fonctions les plus viles, pour les punir de s'être rendus à Annibal sans combat.

Les Brutiens appartenaient à cette classe d'individus que M. Duruy qualifie ainsi, dans son *Histoire romaine* : des hommes qui ne sont ni clients, ni serviteurs, ni membres des *gentes;* qui ne peuvent s'allier par le mariage aux familles patriciennes, qui n'ont ni la puissance paternelle, ni le droit de tester, ni celui d'adopter, qui n'interviennent dans aucune affaire et ne prennent part à aucune délibération. Ces hommes transportés autour de Rome par la conquête vivent comme sujets du peuple qui les a forcés d'habiter sur ses terres, étrangers aux tribus, aux curies, au sénat, sans auspices, sans familles, sans aïeux, mais libres, ayant des propriétés, exerçant des métiers et pouvant s'enrichir par le commerce.

Un pareil état de servilité ne devrait pas être un sujet d'orgueil pour les descendants, et pourtant les Transtévérins d'aujourd'hui sont très fiers de leur origine, ils se vantent d'être les héritiers directs des anciens Romains, ils prétendent que le sang des maîtres du monde s'est conservé pur dans leurs veines, parce qu'ils ont leurs mœurs grossières, leur caractère farouche et qu'ils sont très habiles à manier le couteau. Ignorants, superstitieux, vindicatifs, ils sont très redoutés de la population romaine, qui prend la brutalité pour de la bravoure, et qui, d'ailleurs, éprouve toujours le besoin de trembler devant quelqu'un. Ils fournissent au clergé ses plus aveugles fanatiques, au gouvernement ses agents les plus infimes, à la police ses plus infâmes suppôts. Cette populace dégradée vit dans des ruelles insalubres et dans des bouges infects. Les hommes ne travaillent point, leurs femmes et leurs enfants doivent les nourrir et pourvoir à l'entretien de tous leurs vices. Pouvu qu'ils obtiennent ce résultat, ils sont peu scrupuleux sur les moyens. Les enfants peuvent voler, on ne regarde jamais à l'origine des objets

qu'ils apportent à la maison. Les femmes et les filles peuvent se vendre, on ferme les yeux sur leurs dérèglements, que l'on favorise même au besoin. L'essentiel c'est le produit, et ce produit est surtout le bienvenu s'il provient de l'exploitation d'un *forestiere*.

Tous les contes plus ou moins ridicules qu'on s'est amusé à faire sur la jalousie des Transtévérins ne sont que de la fantaisie. La vérité est que les habitants de ce faubourg ressemblent, sous ce rapport, à ceux des autres quartiers de Rome. Là comme ailleurs, la débonnaireté spéculative est la règle, la susceptibilité ombrageuse une rare exception. Aux yeux de ces gens avisés, un *forestiere* est un être providentiel, une espèce de demi-dieu vivant tout à fait en dehors du droit commun. Ils sont très honorés quand un de ces personnages daigne jeter un coup d'œil de convoitise sur leurs femmes ou sur leurs filles, et ils sont extrêmement flattés d'avoir quelque chose à partager avec ces favoris de la fortune. La fidélité, disent-ils, est dans le cœur et non dans les sens. La femme peut garder sa foi d'épouse ou d'amante en livrant son corps. Enfin, ajoutent-ils, pourvu qu'elle nous appartienne, qu'importe qu'elle se loue!

On doit rendre cette justice aux femmes de Rome que lorsqu'elles s'abandonnent aux étrangers elles ne se livrent jamais entièrement. Cette réserve ne saurait être attribuée à un sentiment de pudeur qui leur est inconnu. On serait injuste en croyant à une froideur qui n'existe pas davantage. Les Romaines sont, comme toutes les femmes du monde, elles prodiguent leurs transports à ceux qui les aiment, elles les refusent à ceux qui les paient.

Les habitants du Transtévère ne sont pas endurants envers les Romains qu'ils regardent comme leurs inférieurs. Ils ne le sont pas davantage envers leurs égaux. Dans ce quartier, comme partout, la femme est le plus souvent le sujet de querelles et de rixes sanglantes. Un mot, un sourire, une œillade, ont bientôt fait tirer le couteau, qui ne rentre jamais que rougi; mais les étrangers sont des êtres supérieurs et exceptionnels, chargés de répandre dans la ville sainte les bienfaits de la Providence, ils peuvent explorer en toute sécurité les réduits du Transtévère. Ils trouvent souvent au fond d'un

rez-de-chaussée obscur et humide et derrière un grossier métier de tisserand, de plantureuses filles qui ne demandent pas mieux que de laisser reposer leur navette. C'est là que les amateurs vont chercher ces beautés à la taille majestueuse, aux traits fortement accentués, aux formes exubérantes et bien modelées et qui n'ont de farouche que le regard. Ces femmes, qu'on appelle les *minenti*, ne négligent aucun moyen pour tirer parti de leurs charmes. Elles se parent de costumes éclatants, elles se couvrent de riches bijoux, de larges colliers, de lourdes chaînes, de gros anneaux et de longues pendeloques d'or massif. Mais tout cela ne se trouve que sur l'autre rive du Tibre, et la vertu fait souvent naufrage en traversant les ponts.

Les femmes du Transtévère sont vraiment belles avec leur teint brun, leurs dents blanches, leurs lèvres rouges et leurs yeux noirs; elles sont belles avec leur magnifique chevelure, admirablement tressée et traversée par un poignard d'argent, terminé par un bouquet de fleurs branlantes en filigrane ; elles sont belles avec leur robe de velours, dessinant leurs fortes hanches, avec leur élégant tablier de dentelle et avec leur fichu relevé en plis, découvrant de splendides épaules et laissant entrevoir une puissante poitrine abondamment ornée. Et pourtant elles aspirent à se dépouiller de ces riches atours, pour s'entourer de monstrueuses crinolines, pour ensevelir leurs cheveux sous des chapeaux étriqués et pour s'affubler du pudique châle, si difficile à bien porter.

L'instinct de coquetterie, qui devrait présider à toutes les actions de la femme, l'abandonne trop souvent dans le choix de ses ajustements. Elle sacrifie trop à la frivolité de la mode, à l'amour du luxe et de l'étalage, au désir d'éclipser ses rivales, et elle néglige ses intérêts pour satisfaire sa vanité. Il semble qu'au lieu de s'attacher à captiver les hommages des hommes, elle cherche à exciter la jalousie des femmes. Elle manque ainsi parfois le but le plus important pour atteindre le plus facile, et qu'elle obtiendrait bien sûrement en fixant auprès d'elle un grand nombre d'adorateurs. L'homme fait peu de cas des détails d'une toilette féminine, il ne regarde que l'harmonie de l'ensemble; c'est toujours la femme qu'il cherche sous la poupée, et son imagination s'égare sous des montagnes de bour-

soufflure. C'est la nature, et la nature seule qui donne la beauté, et non l'abondance ou la richesse des atours. Le bon goût a ses limites, et on s'en éloigne autant en les dépassant qu'en restant en arrière. Si les femmes étaient pénétrées de ces vérités, elles rejetteraient bien vite les superfluités dont elles se surchargent, et qui sont toujours soupçonnées de déguiser quelque imperfection.

LXIII

LE MOINE A LA MAIN BLANCHE

Sur les hauteurs du Janicule, dans une situation pittoresque, d'où le regard plonge sur Rome et s'étend sur sa belle ceinture de montagnes, on trouve une petite église sans apparence, avec un couvent délabré. Tout cela a un aspect misérable, et pourtant tout cela est fort célèbre.

L'église, portant le nom de Saint-Pierre *in Montorio*, fut fondée, dit-on, par Constantin, sur le lieu même où le prince des apôtres reçut le martyre. Il ne reste rien de l'ancienne architecture. Église et couvent furent reconstruits, à la fin du quinzième siècle, par les soins et aux frais de Ferdinand V, dit le Catholique, roi d'Espagne, et de sa femme Isabelle de Castille.

Cette église possédait naguère le plus beau tableau du monde, la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle a été dépouillée de ce magnifique ornement, beaucoup mieux placé dans le musée du Vatican; mais on y trouve encore de très bonnes peintures et plusieurs belles statues.

Au milieu du cloître du couvent voisin, on voit un petit monument plein de grâce et d'élégance, érigé en 1502 par Bramante, qui n'a rien produit de plus parfait; c'est un temple circulaire, entouré d'un portique, composé de seize colonnes de granit oriental, à bases et à chapiteaux de marbre de Carrare. Cet édifice est un bijou d'architecture, qui peut rivaliser avec tous les chefs-d'œuvre de l'art antique. L'intérieur est d'une magnificence répondant à celle du

dehors. Au dessous est une chapelle, au milieu de laquelle est une ouverture, pratiquée sur le lieu où fut planté la croix, instrument du supplice de saint Pierre. Le moine servant de cicerone ne manque pas de plonger dans cette fosse un long roseau, à l'aide duquel il retire un peu de sable jaune. Il s'empresse d'en offrir au visiteur une pincée enveloppée dans un papier, où se trouve, avec une légende, une méchante gravure au trait représentant la scène du crucifiement de saint Pierre, qui voulut, par humilité, être attaché la tête en bas. Cette attention délicate vaut bien le petit pourboire obligé, qu'on ne sollicite pas, il est vrai, mais qu'on accepte toujours.

Voici une petite anecdote mystérieuse qui a laissé dans mon souvenir une profonde impression.

Il m'est arrivé une fois de rencontrer pour guide dans cette pieuse visite un moine aux traits nobles et beaux, au langage choisi, aux manières élégantes, et chez lequel tout annonçait une éducation distinguée ; mais ce qui frappa le plus mon attention, c'est qu'il possédait une main éminemment aristocratique. Comment cette main fine, blanche et parfaitement soignée se trouvait-elle au service d'un religieux franciscain ? J'interrogeai, et je demeurai fort surpris de trouver un personnage discret, réservé, sobre de paroles, répondant avec politesse, mais évitant avec soin toute confidence. L'homme me parut aussi exceptionnel que la main. J'observai plus attentivement, et je remarquai au doigt annulaire l'empreinte d'une bague qui avait dû y séjourner longtemps, je rencontrai un regard doux et triste ; j'entendis une voix mélancolique ; enfin, je crus surprendre une larme furtive. Tout cela piquait vivement ma curiosité.

— Votre nom ? lui dis-je.

— Frère Bonaventure.

— Votre patrie ?

— Point de patrie.

— Votre famille ?

— Point de famille.

— Votre âge ?

— Je l'ai oublié.

Ce langage mystérieux et étrange éveillait en moi une vive sympathie et, cédant à son entraînement, je continuai ainsi :

— Je voudrais être votre ami.

— L'amitié, répondit-il, n'existe pas.

— Et l'amour?

— Oh! l'amour! poison mortel!

— Et le bonheur?

— Là-haut.

Alors m'apercevant que nous n'étions point seuls, je pris avec effusion cette main que j'avais tant admirée, et je dis :

— Je reviendrai.

— Inutile, répondit-il.

Le lendemain, de bonne heure, je sonnais à la porte du couvent.

— Frère Bonaventure? demandai-je.

— Parti.

— Parti! m'écriai-je.

— Parti cette nuit.

Cette fois j'avais affaire à un moine crasseux, grossier, ignorant, superstitieux, loquace, à un vrai franciscain enfin. Je sus bientôt que frère Bonaventure avait été envoyé, sur sa demande, dans un couvent de Sicile. Du reste, il était peu connu dans la retraite de Saint-Pierre *in Montorio*, où il n'avait fait que passer. Il était, disait-on, austère, régulier, soumis; mais on le trouvait peu communicatif et trop tolérant. On l'avait vu parfois regardant furtivement un médaillon enrichi de brillants qu'il portait toujours sur son cœur, et qu'il avait soin de cacher à tous les yeux; mais nul n'avait pu savoir si c'était une image de la Madone ou un portrait de femme.

O vous, qui que vous soyez, qui venez de lire cette page, si vous entreprenez jamais le voyage de Sicile, informez-vous dans tous les couvents de franciscains du moine à la main blanche. Vous ne sauriez vous tromper; il n'existe que celui-là dans le monde. Peut-être parviendrez-vous à découvrir sous cette robe de bure quelque mystère ou quelque drame intéressant.

LXIV

L'HOSPICE DE SAINT-MICHEL

L'immense bâtiment situé sur les bords du Tibre, à l'extrémité du Transtévère, s'appelle l'hospice de Saint-Michel. C'est un long parallélogramme rectangle, ayant 365 mètres de longueur sur 80 mètres de profondeur, et couvrant par conséquent une superficie de 26,800 mètres carrés. Ce n'était pas trop pour les nombreuses institutions utiles qui réunissaient naguère dans cet établissement plus de mille pensionnaires et une quantité innombrable d'employés. Il y avait des écoles et des conservatoires pour les garçons et pour les filles, auxquels on enseignait une profession, des ateliers et des fabriques de toute sorte et des maisons de refuge pour les vieillards des deux sexes. Tout cela était administré par un cardinal, qui s'occupait avec une grande sollicitude du bien-être des individus confiés à ses soins, mais qui n'exerçait pas sur les dépenses toute la surveillance désirable.

Les vices de cette administration étaient ceux qu'on peut reprocher à tous les établissements du gouvernement pontifical, c'est à dire une excessive tolérance pour les abus de tout genre, un grand désordre dans la comptabilité, une extrême indulgence pour les malversations, l'absence de tout contrôle, l'incurie et l'incapacité des chefs, la négligence et la paresse des subalternes, et chez tous une cupidité qui les porte à faire de leurs emplois une exploitation.

Ces désordres, qui avaient gravement compromis les finances de l'établissement de Saint-Michel, attirèrent l'attention du gouvernement, qui crut y remédier en obtenant la démission du cardinal et en mettant à sa place un prélat qui passait pour un habile administrateur. Celui-ci substitua à un régime débonnaire et paternel une très grande sévérité. Il exagéra les économies en rognant les portions alimentaires, en fournissant des objets de consommation de qualité inférieure, et enfin sa gestion excita de si vives réclamations, qu'il

s'ensuivit, au bout de quelques mois, une révolte générale. Les jeunes gens prirent la fuite et les ateliers demeurèrent déserts.

Quelques amis du saint-siége, voulant conjurer les dangers qui menacent le pouvoir temporel, ont proposé, comme remède héroïque, la sécularisation de l'administration. Sans examiner si un gouvernement théocratique peut se passer de prêtres, si la cour de Rome est plus ou moins fondée à opposer un refus obstiné à toute innovation, si enfin des réformes radicales sont compatibles avec les constitutions apostoliques, on peut dire que le moyen proposé serait insuffisant.

C'est une grande erreur de croire que les prêtres de Rome sont plus vicieux que les autres individus. C'est bien assez de dire qu'ils ne le sont pas moins. Quand on les aura remplacés par des laïques on n'aura fait que déplacer le mal en changeant d'exploitants. Il faudrait, avant tout, faire des honnêtes gens, car voilà ce qui manque en ce pays de corruption et d'hypocrisie; il faudrait donner à cette population dégradée le sens moral dont elle est dépourvue, il faudrait lui rendre la dignité personnelle, qu'une longue servitude lui a fait perdre, il faudrait lui ôter son goût pour la mendicité, ses habitudes de fainéantise, sa passion pour le luxe extérieur, il faudrait lui inspirer l'amour de la vertu, l'attachement à ses devoirs de fils, d'époux, de père et de citoyen, il faudrait surtout lui enseigner la vraie religion, au lieu de lui faire pratiquer de mesquines momeries. Tout cela, le peuple romain peut l'acquérir par la liberté. La liberté éclaire l'esprit, développe l'intelligence et élève l'âme, épure le cœur, inspire les sentiments nobles, elle détruit l'ignorance, base de toutes les superstitions, elle dompte la paresse, source de tous les vices, elle relève les individus et régénère les nations. Voilà comment on obtiendra l'émancipation de ce peuple abruti et étouffé sous l'éteignoir clérical. Que l'on donne aux Romains la liberté, ils auront bientôt acquis tous les autres biens qui en découlent.

J'ai vu l'établissement de Saint-Michel à son plus haut point de prospérité, j'ai vu pendant quinze ans l'exposition de ses produits, qui avait lieu le 29 septembre et jours suivants, et j'ai remarqué qu'on y favorisait trop la tendance des élèves à choisir des profes-

sions artistiques. On cite avec fracas des célébrités comme Calamata, Mercury et quelques autres, pour prouver que l'hospice de Saint-Michel peut produire des artistes de premier ordre; mais à côté de ces rares exceptions combien il en est sorti de médiocrités qui n'ont jamais pu s'élever au dessus de la triste condition de manœuvres de l'art! Pour ceux-là, mieux eût valu sans doute apprendre à manier le rabot ou la lime que le pinceau, le ciseau ou le burin. Un ouvrier un peu habile est une chose si rare à Rome, qu'avec de l'intelligence et de la conduite il pourrait se créer facilement une position honorable et lucrative; mais un sot orgueil fait dédaigner des professions qu'on ne trouve pas assez nobles, on rougit d'être artisan, on aspire à l'indépendance de l'artiste, et l'on use péniblement dans la médiocrité et l'impuissance une vie qu'on aurait pu employer plus utilement. Voilà pourquoi Rome manque essentiellement de bons ouvriers et fourmille de mauvais artistes.

Certes, je suis bien loin de blâmer l'amour et la culture des beaux-arts; au contraire, loin de chercher à détourner la jeunesse, je serais plutôt porté à la pousser dans une voie qui assure, plus que toute autre, une position indépendante et qui conduit plus rapidement à la gloire et à la fortune ; mais je me fais une si haute idée de la condition d'artiste, que je gémis de voir prodiguer ce nom à des massacres qui en ravalent la dignité. L'habileté de main, l'intelligence même ne suffisent point à celui qui entreprend cette carrière; il lui faut avant tout la vocation, qui n'est point une préférence plus ou moins ambitieuse, mais le véritable feu sacré; il faut, en outre, qu'il possède l'inspiration et le génie, et ces dons précieux ne sauraient se développer et porter de beaux fruits s'ils n'ont été fécondés par de bonnes études.

Les Romains sont persuadés qu'ils sont éminemment doués du génie des arts. Leur conviction à cet égard est si profonde, qu'ils sont parvenus à la faire partager à d'autres. Hélas! pour cela comme pour beaucoup d'autres choses, ils vivent sur la réputation de leurs aïeux. Il suffit pour s'en convaincre d'aller visiter l'exposition annuelle de peinture et de sculpture qui a lieu dans une salle de la place du Peuple. On trouve là toute espèce de monstruosités,

telles que : des portraits en caricature de femmes qui n'existent pas, des imitations d'une nature de convention, avec des fonds terreux et des ciels de plomb, un nombreux assortiment de fluettes madones de dix à douze ans, aux yeux démesurément fendus et à la bouche infiniment petite, allaitant de gros enfant de trois ou quatre ans. La sculpture, il est vrai, se soutient un peu mieux, mais la peinture est dans un état affligeant de décadence. Si l'on trouve au milieu de ce fatras quelque objet qui flatte l'œil, on peut dire à coup sûr que c'est l'ouvrage d'un artiste étranger. Il n'y a qu'une personne au monde qui puisse se plaire là-dedans : c'est l'illustre chef de l'école réaliste, le hardi glorificateur du laid.

Mais je me trompe peut-être. En effet, le nombre des amateurs du laid est infiniment plus grand qu'on ne pense. Il y a d'abord les Anglais qui adorent tout ce qu'il y a de plus choquant; viennent ensuite les béotiens, qui aiment ce qui sort de l'ordinaire, et enfin l'innombrable cohorte des ignorants. Le goût et la connaissance des objets d'art est une chose tellement rare, que l'on peut dire hardiment qu'il y a tout au plus un individu sur cent qui soit favorisé de ce don. Il y a par conséquent un avantage immense et incontestable à flatter les goûts de la multitude intelligente au lieu de chercher à captiver les suffrages des amateurs éclairés des arts. C'est pourquoi je dirai aux hommes d'élites qui se sentent assez forts pour devenir de grands artistes : travaillez, travaillez sans cesse, vous qui rêvez les enivrements de la gloire et les splendeurs de la renommée, étudiez, étudiez avec courage, pour dérober à l'art ses secrets et à la nature ses inspirations. Certes, le but est assez noble, assez élevé pour stimuler vos efforts et compenser vos sacrifices; mais il faut bien vous l'avouer, ce n'est pas dans les hautes sphères où plane votre génie que vous rencontrerez la fortune. Le dédain ou l'indifférence du public, des privations douloureuses, des déceptions poignantes, des rivalités mesquines, des jalousies, des haines, des injustices, des persécutions même, et par dessus tout cela la douleur d'être méconnu : voilà ce qui vous attend dans votre carrière d'artiste. Soyez fort, courageux, persévérant, et peut-être parviendrez-vous un jour à triompher de tout cela et à conquérir la place

qui vous est due. Mais en même temps, je dirai à ceux qui prostituent l'art pour en faire un métier : si vous voulez arriver rapidement à la popularité et à la richesse, si vous voulez obtenir des encouragements et des commandes, si vous voulez exciter les applaudissements de la foule et l'admiration des niais, si enfin une célébrité terre à terre suffit à votre ambition et à votre amour-propre, faites du laid, du très laid, du supérieurement laid. C'est le plus sûr moyen d'amasser en peu de temps une riche moisson d'écus ou de guinées.

On dirait que ce dernier conseil a été entendu par les peintres romains contemporains.

LXV

RIPA GRANDE

Devant la façade de l'hospice de Saint-Michel, le Tibre roule ses eaux bourbeuses au bord d'un quai étroit appelé *Ripa grande*. C'est ce que les Romains ont intitulé leur port maritime, pour faire croire qu'ils ont un port maritime; et comme il faut que tout se ressente des prétentions ambitieuses de ce peuple vaniteux, on a donné le nom de phare à une lanterne borgne hissée sur une haute borne. Un misérable bateau à vapeur stationne là, attendant l'occasion de servir de remorqueur à quelques méchantes barques représentant la marine marchande pontificale. Ce bâteau n'est rien par lui-même; il est laid, il est sale, il est dégoûtant; mais il est le symbole d'une idée, d'une idée puissante et féconde, que tous les efforts des rétrogrades ne parviendront pas à étouffer et qui fera le tour du monde. L'introduction de la vapeur dans la marine papale est une innovation annonçant d'autres innovations, un progrès annonçant d'autres progrès. Il se peut que l'élan providentiel qui pousse les peuples à se rapprocher soit momentanément suspendu sur ce coin de terre où le gouvernement romain empêche ses sujets de fraterniser avec leurs voisins; mais ce temps d'arrêt ne saurait

être que passager. L'Italie tend sans cesse à se compléter; elle fait chaque jour un pas de plus vers son unification.

La navigation du Tibre est difficile et dangereuse. Le plus souvent le fleuve manque d'eau et parfois il en a trop. L'embouchure naturelle, près de l'ancienne Ostie, étant obstruée par les sables, il en a été fait une autre, en pratiquant dans les terres une saignée, aboutissant au petit port de *Fiumicino*, où les bateaux attendent quelquefois des mois entiers avant de pouvoir prendre leur tour d'entrer en rivière.

Le métier de marin est dur et pénible. Il faut courir des dangers, affronter la tempête, endurer des privations et des fatigues, il faut sacrifier les douceurs du sommeil et les voluptés du *far niente*. Tout cela s'adapte fort mal aux goûts et aux habitudes des Romains, les moins commerçants et les moins navigateurs de tous les peuples de l'Italie. C'est ce qui fait que le mouvement du port de *Ripa grande* est presque insignifiant.

Un peu au dessus de ce prétendu port, on voit à fleur d'eau quelques vestiges de l'ancien pont Sublicius, le premier jeté dans Rome sur le Tibre et qui fut illustré par l'héroïque défense d'Horatius Coclès. Un peu plus haut est l'endroit où la courageuse Clélie, s'échappant du camp de Porsenna, parvint à rentrer dans Rome en traversant le Tibre à la nage, sous une grêle de javelots.

Il est impossible de faire un pas dans Rome sans se heurter à quelque objet rappelant des actes de courage ou de vertu. On interroge les lieux avec intérêt, chaque débris rappelle un souvenir, excite une émotion, on repasse dans sa mémoire les récits des historiens, l'imagination s'exalte et s'égare, on se croit au milieu d'un peuple de héros, l'enthousiasme est à son comble... Tout à coup on est rappelé à la réalité, le charme cesse, le rêve s'envole, la poésie s'évanouit, et l'on se voit entouré de moines et de mendiants : voilà quels sont aujourd'hui les successeurs des maîtres du monde!

LXVI

LES MARTYRS DU TRANSTÉVÈRE

Le quartier du Transtévère n'est pas seulement fécond en souvenirs classiques, il a largement contribué à grossir la liste des martyrs chrétiens. Ce quartier étant habité par la populace, la religion qui prêchait l'égalité entre tous les hommes devait surtout y faire des prosélytes. Les rues du Transtévère fourmillent d'églises élevées en l'honneur de saints et de saintes ayant habité dans ce faubourg. Sainte Cécile, sainte Agathe, sainte Chrysogone, sainte Rufine, sainte Seconde sont, dit-on, des enfants du Transtévère, mais le plus illustre de tous est le pape saint Calixte, fondateur des catacombes.

Ce pape habitait la maison d'un soldat. C'est dans cette humble demeure qu'il avait établi le siége pontifical. Il y consacra, dit-on, depuis l'an 219 jusqu'en 223, huit évêques, seize prêtres et quatre diacres. C'est beaucoup d'évêques, pour si peu de prêtres et de diacres.

Dans ce temps-là, il ne fallait à la papauté ni trône, ni palais, ni gardes, ni armées ; les papes n'avaient besoin ni de la force, ni de la richesse pour diriger les consciences. Ils étendaient leur pouvoir, non sur des sujets, mais sur des fidèles, ils payaient, selon le précepte de l'Évangile, le tribut à César et ils ne le recevaient de personne, une auréole de sainteté leur tenait lieu de couronne, ils portaient dans leur main la simple houlette du pasteur, ils embrassaient leurs frères dans les agapes, au lieu d'offrir leur pantoufle à baiser aux rois de la terre, et enfin, après une vie remplie par des actes de charité et de vertu, Dieu les faisait asseoir sur les trônes des saints.

Je ne veux point établir ici une comparaison entre la papauté telle qu'elle existait dans la primitive Église et telle qu'elle est constituée de nos jours. Ce parallèle pourrait être pris pour une san-

glante critique, et je serais accusé, pour le moins, de déclamation intempestive, si je n'étais rangé au nombre des ennemis de Dieu. Je me contenterai de faire un rapprochement entre les résultats obtenus à cette époque et ceux qu'on obtient aujourd'hui. Quelques années avaient suffi aux premiers apôtres pour propager les saintes doctrines, et, malgré d'atroces persécutions, des millions de fidèles accoururent se ranger sous la bannière du Christ. A mesure que la papauté grandit en puissance et en richesse, les conversions à la foi catholique deviennent de plus en plus rares, de nos jours on les compte par unités, on a recours à la force ou à la ruse pour enlever à quelques familles juives des enfants que l'on baptise subrepticement, et ce recrutement frauduleux ne suffit point pour compenser les défections. Et qu'on ne dise pas : le but est atteint, il n'y a plus rien à faire. La moitié de l'Europe, tout au plus, professe la religion catholique, après avoir dépassé naguère la proportion de deux tiers; quant aux autres parties du monde, il n'y a pas un dixième de chrétiens. C'est que dans les premiers temps les apôtres pratiquaient la morale de l'Évangile et que les prêtres de nos jours se contentent de la prêcher.

LXVII

LA TOUR D'ANGUILLARA

Il existe dans un coin du Transtévère, dans une rue appelée la *Lungaretta*, une ancienne tour, débris d'un de ces anciens châteaux forts du moyen âge qui servaient de repaires à d'illustres bandits. Ces fiers gentilshommes, qui ne connaissaient d'autre droit que la force, d'autre loi que leur caprice, d'autre justice que leur épée, etaient la terreur de la contrée et venaient exercer leurs rapines jusque dans l'intérieur de la ville sainte. Les papes tremblaient devant eux, et longtemps après que tous les pays civilisés avaient secoué cette odieuse tyrannie, Rome était encore livrée aux déprédations des hauts barons qui ne reculaient devant aucun crime pour se procurer la richesse.

Le château dont il s'agit était situé sur le bord du Tibre. C'était une véritable citadelle, avec ses murs crénelés et à machicoulis, ses fossés, ses ponts-levis, ses tours, ses courtines et ses poternes. Il appartenait aux comtes d'Anguillara, qui s'étaient arrogé le droit de rançonner les bateliers qui passaient sous leurs murailles. Si la cargaison en valait la peine, elle était confisquée et l'on envoyait le patron pourrir dans les oubliettes, quand on lui faisait grâce de la vie. Les comtes d'Anguillara ne bornaient pas là leur industrie : l'histoire rapporte qu'ils s'étaient, en outre, attribué le privilége de battre la route de Viterbe, pour détrousser les voyageurs.

Cependant le château du Transtévère finit par subir le sort de ses possesseurs. Ceux-ci s'éteignirent dans la misère et dans l'oubli, le manoir féodal disparut sous un monceau de ruines. Il ne reste plus que le tronçon d'une vieille tour, servant d'habitation à quelques familles d'ouvriers d'une fabrique d'émail du voisinage. C'est ainsi que partout l'industrie succède à la féodalité.

Tous les ans, la veille de la fête de Noël, on érige au sommet de l'antique donjon une crèche qui attire un grand nombre de visiteurs. La tour maudite est devenue un saint lieu de pèlerinage. Sur le mur de la première chambre on lit une inscription dont voici la traduction textuelle : « Cette tour, autrefois forteresse de guerriers redoutés, guettait le passager pour le dépouiller. Aujourdhui, entrez joyeux, hôtes de toutes les plages : ici est le berceau d'un Dieu pacifique et rédempteur. »

LXVIII

L'HOPITAL DU SAINT-ESPRIT

La fondation de l'hôpital du Saint-Esprit est due à un roi des Saxons occidentaux, nommé Ina, lequel fit bâtir, en l'an 707, un hospice pour les pèlerins de sa nation. Un siècle plus tard les bâtiments furent dévorés par deux incendies. Le pape Léon IV les fit reconstruire, mais ils furent encore détruits quand l'empereur Henri IV saccagea, en 1082, tout le quartier appelé Cité Léonine.

Enfin, le pape Innocent III fit rebâtir, en 1198, le grand édifice que l'on voit aujourd'hui et qui a été considérablement augmenté par Alexandre VII, Benoît XIV et Pie VI.

Cet hôpital est le plus vaste de tous ceux de Rome; mais il faut bien se garder de croire les Romains, qui prétendent, avec leur exagération habituelle, qu'il est le plus grand de toute l'Europe. La partie destinée aux malades contient seulement cinq cents lits, et le bâtiment annexe, situé de l'autre côté de la rue et réservé aux militaires, en contient un peu moins. Du reste, ce nombre de lits est suffisant, car la totalité n'est jamais occupée, si ce n'est dans la saison de la *mal'aria*. On comprendra que cet établissement puisse suffire aux besoins de la population, quand on saura qu'il existe dans Rome six autres hôpitaux, dix hospices, vingt-neuf fondations charitables entretenues par des étrangers, et une multitude d'asiles spéciaux dans lesquels les confréries ou les corporations d'ouvriers reçoivent les malades et les vieillards. Ces derniers établissements sont entièrement soutenus par la charité privée et ne coûtent rien au gouvernement romain.

Tous les malades indistinctement sont admis à l'hôpital du Saint-Esprit, sauf à diriger ensuite sur d'autres établissements ceux atteints de blessures, de maladies cutanées, etc. Les enfants trouvés y sont aussi recueillis et élevés; enfin il y a un quartier pour les aliénés, une école de clinique, un amphithéâtre d'anatomie, etc.

L'hôpital du Saint-Esprit n'est pas seulement le plus considérable des établissements charitables de Rome, il est aussi le plus riche. Il possède des biens immenses, des rentes importantes et un capital très florissant. Ce capital ne reste pas improductif, il fructifie dans une institution soi-disant philanthropique appelée banque du Saint-Esprit, ce qui pourrait faire croire aux ignorants que le Saint-Esprit tient une banque. Ces richesses s'accroissent tous les jours par des dons ou legs plus ou moins volontaires, arrivant de toutes parts. Dans un pays où la plupart des fortunes sont mal acquises, on croit en racheter l'origine en en léguant une part aux établissements dits pieux, dont les coffres s'emplissent moins par esprit de charité que par la crainte de l'enfer.

On connaît et on pratique à Rome des moyens très efficaces pour attirer les fortunes privées vers les institutions charitables, les couvents et les sacristies. Mentionnons d'abord la liberté laissée par la loi au père de famille de léguer sa fortune à qui bon lui semble, sauf à réserver à ses enfants une légitime insignifiante. Faisons ensuite une très large part à l'influence exercée sur la volonté d'un mourant par le prêtre qui l'assiste à ses derniers moments. Il est peu de personnes qui arrivent en face de la mort sans avoir à faire des aveux quelque peu honteux, parfois même déshonorant; et si le confesseur qui reçoit ces confidences est un de ces hommes qui menacent au lieu de consoler, qui effraient au lieu de pardonner, s'il montre le ciel fermé et l'enfer béant, s'il est enfin un de ces prêtres avides, comme il y en a tant, rien ne l'empêche de dépouiller les héritiers naturels du moribond, pour enrichir son ordre, son couvent, son église, ou un établissement quelconque. Tout concourt dans l'État pontifical à favoriser ce genre de spoliation, et l'on ne surprendra personne en disant que c'est là que le clergé trouve la principale source de ses richesses. Non seulement un confesseur peut hériter directement de son pénitent, mais encore, afin de couvrir les fraudes, la loi romaine autorise les fidéicommis et reconnaît les héritiers fiduciaires. Disons enfin qu'il existe une loi édictale obligeant tout testateur à faire un legs à une communauté religieuse et un autre au lieu de sa sépulture, c'est à dire à l'église. Nul ne peut rédiger un testament sans l'assistance d'un notaire, ou sans le déposer, en présence de témoins, chez un de ces officiers ministériels. Les cardinaux seuls, étant en dehors du droit commun et au dessus des lois établies, ont la faculté de faire des testaments olographes exempts de la formalité du dépôt. Quand un notaire reçoit un testament à la rédaction duquel il n'a point participé, il doit, sous sa propre responsabilité, interpeller le déposant pour s'assurer que les prescriptions de la loi ont été observées. Dans le cas où le testateur aurait omis de mentionner les legs obligatoires, ces legs sont consignés dans l'acte de dépôt, *sous peine de nullité du testament.*

A tous ces moyens de captation, d'intimidation ou de contrainte,

si l'on ajoute l'ostentation des individus, cachant sous une générosité apparente des restitutions imposées par la conscience, si l'on y joint encore quelques aberrations d'esprits faibles, comme ce particulier de Ferrare qui a légué dernièrement *à son âme* une fortune de 1,500,000 écus (plus de huit millions de francs) dont l'Église a trouvé très bon de s'emparer, on arrivera à conclure que, dans un temps donné, toute la fortune immobilière de l'État romain appartiendra aux sacristies, aux couvents et autres établissements dits pieux, qui recueillent et qui ne sèment point.

On trouve dans le livre de M. Edmond About, intitulé *Rome contemporaine*, le renseignement suivant.

« En 1797, le clergé romain possédait 214 millions de francs « en biens fonds. Aujourd'hui sa fortune territoriale est portée à « 535 millions. »

J'ajouterai à ce document instructif que sous l'administration française tous les biens ecclésiastiques furent vendus pour liquider la dette pontificale. Lorsque Pie VII rentra dans ses États, en 1814, il ne devait point un centime, mais le clergé ne possédait plus rien. C'est donc dans un espace de quarante ans qu'il a acquis la somme énorme de 535 millions de francs, ce qui donne une recette annuelle de 13 millions. Et qu'on ne dise pas que la fortune possédée aujourd'hui ne représente pas une valeur supérieure à celle de 1797, car dans l'État romain, où rien ne change, les évaluations cadastrales sont toujours restées les mêmes.

Le règlement intérieur de l'hôpital du Saint-Esprit ne laisse rien à désirer. Le service médical et pharmaceutique, les soins à donner aux malades, aux enfants trouvés, aux aliénés, l'ordre, la propreté, tout cela est parfaitement organisé sur le papier, mais si l'on passe à l'examen de l'exécution, on trouve des négligences impardonnables et même inhumaines. Enfin, si à l'exemple de Léon XII, qui aimait à voir tout par lui-même, on faisait une visite nocturne et imprévue dans cet établissement, on trouverait probablement, comme lui, tous les employés endormis, les malades abandonnés, pas un médecin de garde, pas un infirmier debout. Ce n'est pourtant pas le personnel qui manque, car pendant les trois quarts de l'année il est plus

nombreux que les malades; mais chacun d'eux regarde son emploi comme une sinécure, tous croient avoir droit à une part des riches revenus de l'hôpital, sans être tenu à aucun service régulier.

La même incurie, la même indifférence se retrouvent dans le département des enfants trouvés. Que ces créatures soient le produit de la misère ou de la débauche, elles n'en sont pas moins intéressantes, et l'on ne saurait, sans injustice, les rendre responsables des malheurs ou des fautes de leurs auteurs. Quand notre admirable saint Vincent de Paul recueillait des enfants abandonnés, il ne s'inquiétait guère de leur origine, et il prodiguait à tous les mêmes soins et la même sollicitude. A Rome, la manière dont on traite ces infortunés semblerait prouver qu'on regarde leur existence comme peu précieuse. Pour ne citer qu'un exemple, je dirai que le nombre des nourrices est insuffisant, et que, pour suppléer au nombre, on ne craint pas de confier deux et quelquefois trois nourrissons à chacune d'elles.

Quant au service des aliénés, il est organisé avec une brutalité digne des temps les plus barbares. Pour maîtriser ceux qu'on appelle les mutins, on ne trouve rien de mieux que de leur administrer des coups de nerfs de bœuf. Lorsqu'une famille romaine compte parmi ses membres un de ces infortunés, ce qu'elle a de mieux à faire, c'est, si ses ressources le lui permettent, de l'envoyer, hors de l'État romain, dans un établissement où l'on n'assomme point.

On sort le cœur navré de l'hôpital du Saint-Esprit. Hélas! il en serait de même de tous les établissements de Rome, si l'on pouvait en faire une étude approfondie. Ce qui trompe les étrangers, c'est qu'ils jugent tout sur l'apparence. Ils trouvent à chaque pas des institutions charitables, et de ce que tous les genres d'infortune ont été prévus, ils concluent que tous doivent être soulagés. S'ils veulent pénétrer à l'intérieur, ils sont toujours accompagnés d'employés qui leur font un pompeux éloge de toutes les parties du service, on étale à leurs yeux de magnifiques locaux, parfaitement adaptés à leur destination, un personnel nombreux et admirablement organisé, on leur montre un règlement élaboré avec le plus grand soin, et l'on se

garde bien de laisser voir ce qui pourrait attirer la critique des visiteurs. Cet ainsi que l'on peut expliquer cet engouement exagéré rapporté de Rome par des prélats français, qui s'empressent de raconter à leurs ouailles leurs impressions de voyage dans des lettres pastorales représentant le gouvernement pontifical comme un modèle de perfection et ses sujets comme les plus heureux de l'univers. Un pareil langage, d'ailleurs de très bonne foi, peut illusionner d'autres personnes que les Romains.

Ce que les chefs d'établissements charitables et philanthropiques font pour quelques visiteurs étrangers, il le font à plus forte raison pour le souverain. Le pape sort toujours satisfait des lieux où il se rend, et surtout quand sa visite est annoncée. Il n'est pas un potentat qui puisse montrer une aussi longue liste d'établissements utiles; tout ce que la sollicitude la plus prévoyante peut imaginer pour le soulagement de l'humanité existe à Rome, mais tout cela fonctionne mal, les meilleurs rouages sont entravés par d'innombrables abus. Tant de gens de l'entourage du Saint-Père sont intéressés à lui fermer les yeux, qu'il est bien difficile que la vérité parvienne jusqu'à lui. Mal renseigné sur l'esprit public, trompé par des rapports mensongers, par des manifestations factices, abusé par la bonté de son cœur, ce monarque croit avoir satisfait à tous les besoins, il ne suppose pas que ses sujets puissent aspirer à une condition meilleure, il est sincèrement convaincu de l'excellence de son gouvernement temporel, et c'est avec une parfaite bonne foi qu'il traite de révolutionnaires ceux qui sont animés de sentiments patriotiques et qui désirent voir l'Italie une, libre et forte. Hélas! il faut bien en convenir, l'expérience a dû laisser au fond du cœur de ce vertueux pontife l'amertume des désenchantements et des regrets.

A son avénement au pontificat, Pie IX sentant vaciller sous lui l'antique chaire de saint Pierre, voulut la raffermir par la liberté. Il n'hésita point à octroyer spontanément les institutions politiques les plus libérales; il proclama l'amnistie la plus large qui ait jamais été donnée à un peuple; il s'associa franchement à l'élan national qui portait l'Italie à secouer le joug de l'étranger. On put croire un

instant que l'étincelle électrique partie du Vatican ébranlerait le monde et que tous les peuples, dépouillant le vieil homme, ne formeraient plus qu'une seule famille de frères en Jésus-Christ. Hélas! ce beau rêve fut de courte durée. On sait comment les Romains accueillirent un régime presque constitutionel. Peu initiés à la vie politique, ils ne comprirent point la valeur des libertés qui leur étaient offertes, et l'abus qu'ils ne tardèrent pas à en faire prouva qu'ils n'étaient pas encore mûrs pour les recevoir. Dégénérés et corrompus, ils se meurent d'un mal dont les peuples se relèvent difficilement : la dégradation des mœurs publiques et privées. L'habitude de l'esclavage énerve les sentiments mâles, éteint le patriotisme, étouffe les pensées généreuses chez ceux que la superstition et l'ignorance achèvent d'abrutir. Les mots de patrie, de liberté, n'existent pas dans le vocabulaire de gens qui passent une partie de leur vie à leur toilette et l'autre partie à s'agenouiller devant des images, qui usent le peu d'énergie qui leur reste à venger leurs injures personnelles par le couteau et qui emploient toute leur habileté à suborner des femmes et à tromper le prochain. Quand les Romains rougiront de se voir condamnés à vivre éternellement du morceau de pain que leur jettent les prêtres et de l'aumône que leur apportent les étrangers, ils devront commencer par se purifier avant de songer à leur émancipation. La liberté fera certainement le tour du monde et ne laissera pas un coin de terre sans le visiter ; mais la liberté veut trouver les peuples disposés à recevoir ses bienfaits. Lorsque Jean prêchait aux habitants de la Judée, il leur disait : Préparez-vous et faites pénitence, car les temps sont proches; mais Jean prêchait dans le désert et n'est-il pas à craindre que Rome ne soit encore un désert.

LXIX

HOSPICES DE LA TRINITÉ DES PÈLERINS

L'hospice de la Trinité des Pèlerins a été fondé par saint Philippe Néri, surnommé l'apôtre de Rome, aidé de quelques personnes

charitables, et notamment par une dame, Hélène Orsini, qui donna sa propre maison. Divers papes dotèrent ensuite cet utile établissement de revenus considérables, et leur exemple fut bientôt imité par un grand nombre de fidèles.

Les pèlerins des deux sexes, à quelque nation qu'ils appartiennent, sont reçus pendant trois jours dans cet hospice. Dans l'année du jubilé de 1775 on compta jusqu'à cinq mille pèlerins par jour, durant la semaine sainte. Cette affluence est considérablement diminuée : c'est à peine si l'on atteint aujourd'hui le nombre de deux cents par jour. Il ne faut pas croire que ce soit un symptôme de froideur et qu'il y ait relâchement dans la foi. Les croyances religieuses sont aussi profondes et aussi vivaces de nos jours qu'en aucun autre temps, mais elles sont plus éclairées. On n'a plus aujourd'hui la même propension à aller vagabonder par le monde, sous prétexte d'un saint pèlerinage, l'amour et le respect des fidèles pour le chef de l'Église ne sont nullement affaiblis ; la visite des tombeaux des apôtres et des martyrs a toujours un attrait aussi vif, mais on sent parfaitement l'inutilité d'un voyage dans la ville sainte pour assurer le salut de son âme. Loin de s'en plaindre, il faut s'en féliciter, car il est certain qu'un séjour un peu prolongé à Rome peut ébranler les convictions les plus fermes. En voyant comment la religion y est interprétée, enseignée et pratiquée, la foi la plus robuste peut éprouver des oscillations, et la conduite des prêtres romains n'est point propre à inspirer une grande considération pour le clergé. Il existe à Rome un proverbe populaire qui dit que cette ville est la plus riche du monde en saintes croyances, par la raison que tous les catholiques qui y viennent y laissent les leurs. On ne peut se dissimuler qu'il y ait quelque chose de fondé dans cette inconvenante plaisanterie. Ceux de nos dignes ecclésiastiques français qui ne sont point aveuglés par l'esprit de corps ou de parti sont presque scandalisés des allures des prêtres et des moines, et ils gémissent de la légèreté avec laquelle les Romains accomplissent leurs devoirs de chrétiens. Et combien ces pieux personnages sont loin de connaître toute la vérité ! S'ils pouvaient quitter leur robe, se mêler à la foule, pénétrer dans l'intérieur des familles, alors ils

verraient s'évanouir une à une toutes leurs illusions et ils seraient encore plus profondément affligés de tous ces désordres.

Mais si Rome afflige par ses scandales, elle édifie aussi par ses vertus; car au milieu de la dépravation générale il y a de consolantes exceptions. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rendre, l'un des jours de la semaine sainte, à l'hospice de la Trinité des Pèlerins, on y verra les personnages les plus illustres accomplissant des actes méritoires d'humilité et de charité.

Pénétrez d'abord dans une salle du rez-de-chaussée, où on lave les pieds aux pèlerins. On y voit des hommes, revêtus de grossiers sarreaux rouges, offrant leurs services aux hôtes les plus humbles et les plus misérables et remplissant auprès d'eux l'office de serviteurs. Savez-vous quels sont les hommes qui font partie de cette confrérie charitable? Ce sont des membres des plus illustres familles de Rome, des prélats, des cardinaux, et parmi ceux qui s'associent volontairement à cette œuvre d'abnégation, on compte parfois plus d'une tête couronnée. Quand on voit des personnages habitués à tous les raffinements du luxe se dépouiller ainsi des prérogatives du rang et surmonter le dégoût que doit inspirer une opération dégagée de tout charlatanisme, on est pénétré d'admiration pour la religion qui inspire de pareils actes, et ceux qui ne sont attirés en ce lieu que par une vaine curiosité auraient fort mauvaise grâce de se plaindre du montant d'une certaine émanation *sui generis*.

On passe ensuite dans d'immenses réfectoires, où les pèlerins viennent se ranger en silence. Pendant qu'ils récitent leurs prières, les longues tables qui sont devant eux se couvrent de mets simples et frugaux, apportés par les mêmes personnages. Une foule tumultueuse circule devant ces tables séparées du public par des barrières à claire-voie, et il est pénible de dire que ceux qui se rendent là comme à un spectacle s'y conduisent comme à un spectacle. Tandis que des esprits légers ne voient dans cette scène que des inférieurs servis par des supérieurs, d'autres aiment à y voir l'application du grand précepte de l'égalité parmi les hommes et de cette maxime qui est tout une religion : l'amour du prochain.

Après le repas et la prière, les pèlerins se rendent dans de vastes

dortoirs, où ils retrouvent encore les mêmes personnages, toujours aussi empressés, aussi dévoués et prêts à les dépouiller et à les coucher dans des lits apprêtés par leurs mains aristocratiques.

Les mêmes scènes se passent à l'étage supérieur, dans l'hospice destiné aux femmes. Le même zèle et la même abnégation se font remarquer parmi les dames du plus haut rang, et ce dévoûment est encore plus méritoire chez des personnes d'une organisation plus delicate et d'une sensibilité plus exquise.

On voit sur les murs des réfectoires de longues listes de bienfaiteurs, dont les noms sont gravés sur des tables de marbre. L'un donne une somme plus ou moins importante et parfois très considérable, un autre lègue une rente, une maison, un domaine, etc. Tout cela produit d'énormes revenus dont on vient de voir l'emploi. Je ne dis pas qu'il n'y a point des abus dans l'administration de ces revenus, je ne dis pas non plus que tous ces dons ont été faits librement et spontanément ; il faut faire une large part à l'ostentation, aux remords de conscience et même à la captation ; mais il y en a certainement un grand nombre qui ont été inspirés par la charité.

Voilà ce qu'on voit à Rome à l'hospice de la Trinité des Pèlerins, et ce touchant tableau console des désordres et des scandales qui déshonorent la ville sainte.

LXX

HOSPICE DES CENT-PRÊTRES

Il existe près du pont Sixte un établissement fondé en 1587 par Sixte-Quint, pour recueillir les ecclésiastiques de tous les pays qui y vivent en communauté. Cet établissement est connu sous le nom de Hospice des Cent-Prêtres.

Dans une ville comme Rome, qui possède des asiles pour tous les genres d'infortunes, certes, les prêtres ne pouvaient être oubliés. Il est bien juste que ceux qui ont consacré leur vie au service des autels, qui ont prêché l'Évangile, répandu des consolations et ou-

vert au pécheur la voie du salut trouvent dans leurs vieux jours un refuge honorable, un Hôtel des Invalides religieux.

Ceux qui professent une grande vénération pour le clergé digne et méritant doivent éprouver surtout une vive sympathie pour les prêtres qui arrivent pauvres au bout de leur carrière. Ceux-là ont été exempts des vices qu'on a trop souvent à signaler parmi les ministres de la religion. Ceux-là n'ont été ni des intrigants ni des hypocrites, ils ne se sont point bornés à prêcher du bout des lèvres l'abnégation et la charité, ils ont donné l'exemple de toutes les vertus évangéliques et ont ramené au bercail plus de brebis égarées qu'en fulminant de fougueux anathèmes, ils ont enseigné la vraie religion et non de vaines pratiques, au lieu d'épouvanter le pécheur par des peintures effrayantes, des supplices imaginaires, ils lui ont montré les portes du paradis toujours ouvertes au repentir, au lieu de songer à amasser des richesses matérielles, ils ont donné ce qu'ils possédaient aux déshérités de ce monde. Honneur donc, honneur et respect aux prêtres pauvres! ceux-là s'endormiront dans le calme de la conscience, pour se réveiller dans le sein de Dieu.

LXXI

HOSPICE DE TATA GIOVANI

Le père Jean, surnommé par le populaire *Tata Giovani*, était un simple ouvrier maçon, dont le cœur brûlait du feu sacré de la charité. Les dimanches et les jours de fête, il n'allait point étaler dans les promenades un luxe au dessus de sa condition, il ne mettait point son bonheur à se faire traîner en voiture, il n'apportait point dans les cabarets le produit de son travail de la semaine, il ne passait point de longues heures dans les églises, enfin il était, comme on le voit, une rare exception parmi le peuple romain. Il s'était imposé volontairement la tâche d'aller soigner les malades dans les hôpitaux : voilà comment il employait les journées qu'il ne consacrait pas au travail.

Lorsque le père Jean rencontrait dans les salles des malades de jeunes orphelins abandonnés, il se sentait attiré par une ardente sympathie, il s'attachait de préférence au service de ces infortunés, et quand ils étaient rétablis et rejetés sur le pavé de la rue, il les accueillait dans son propre logis. Quelques aumônes qu'il obtenait de personnes charitables suffisaient pour nourrir et habiller ses enfants adoptifs, qu'il plaçait ensuite chez des artisans, pour leur apprendre un état. Bientôt la demeure du maçon devint insuffisante pour contenir tous ses pensionnaires; alors il loua, dans la *Via Giulia*, une maison où il les établit. Il pria des ecclésiastiques du voisinage de leur donner quelques leçons de morale, de lecture, d'écriture et de calcul, et il formait ainsi d'excellents sujets très recherchés par les maîtres d'apprentissage.

Voilà ce que peut la charité privée! telle est l'origine de l'établissement appelé Hospice *Tata Giovani.*

Si les riches savaient combien il faut peu de chose pour secourir les malheureux, il y aurait infiniment moins de criminels et pas un seul mendiant sur la terre. Un seul individu, pauvre, obscur, ignorant, est parvenu à arracher des centaines d'enfants aux angoisses de la misère, aux dangers de l'isolement, à l'entraînement des passions et des mauvais exemples. Voilà des hommes providentiels dont on devrait faire des saints, au lieu de réserver cet honneur à des vagabonds qui ont passé leur vie à se traîner d'un lieu de pèlerinage à un autre, et dont le principal mérite est d'avoir offert leur corps en pâture à la vermine et de s'être nourris de débris ramassés dans les ordures. Mais il manquait au père Jean d'être affilié à quelque confrérie ou congrégation riche et puissante. L'entrée au paradis coûte fort cher, non point là-haut mais à Rome où l'on en tient les clefs, et celui qui n'a point de quoi payer, ou n'est point appuyé par un haut patronage, risque fort de rester à la porte. Le père Jean n'avait rien à espérer des hommes, son nom ne figurera probablement jamais sur le catalogue des saints ou des béats, tandis qu'on y verra peut-être inscrits un jour de richissimes usuriers, d'opulents avares ou d'habiles escamoteurs de Bourse. Ces gens-là ne pouvant emporter dans l'autre monde leurs richesses mal ac-

quises, et voulant faire un dernier placement avantageux, lèguent avec fracas des millions, pour fonder des asiles où l'on pourra recueillir ceux qu'ils ont dépouillés. Ces philanthropes d'outre-tombe croient accomplir une œuvre très méritoire en faisant de la libéralité posthume. Ce ne sont pas eux qui donnent, mais leurs héritiers, et Dieu qui prouve le peu de cas qu'il fait des richesses par la manière dont il les distribue, Dieu qui regarde les mains pures et non les mains pleines, a fait asseoir à sa droite le père Jean.

L'œuvre de *Tata Giovani* s'accomplissait à la fin du siècle dernier. Cet apôtre de la charité est mort à Rome en 1798. Beaucoup de ceux qui l'ont connu vivent encore et nul ne sait où repose sa dépouille. Mais son établissement est resté ; on a même daigné lui conserver le nom populaire de son fondateur. Cet hospice reçoit annuellement une moyenne de cent à cent vingt orphelins.

LXXII

L'HOPITAL DE SAINT-ROCH

Parmi les hôpitaux de Rome il en est un qui mérite une mention particulière, à cause des priviléges dont il jouit : c'est celui destiné aux femmes en couches et appelé hôpital de Saint-Roch. Toutes les femmes ou filles enceintes y sont admises indistinctement et elles y sont entretenues pendant le temps de leur grossesse. Celles qui désirent obtenir des soins particuliers traitent de gré à gré pour une rétribution mensuelle ; les autres sont reçues gratuitement. Il n'est adressé aucune question aux pensionnaires qui se présentent. Quelques-unes restent constamment voilées, et si l'une d'elles vient à mourir, elle n'est point désignée autrement que par son numéro. Enfin, pour que le secret le plus absolu soit observé, un bref du pape Clément XIV a soustrait cet établissement à toute juridiction criminelle, ecclésiastique ou de police. Un chirurgien, qui doit être professeur à la *Sapience*, est attaché à l'hôpital où nul n'est admis du dehors, si ce n'est les élèves sages-femmes, qui y suivent un cours de clinique.

Les enfants qui naissent dans cet établissement sont portés immédiatement à l'hôpital du Saint-Esprit, où ils sont élevés. Il est permis de leur mettre un signe de reconnaissance, qui est conservé avec soin, et qui peut servir plus tard à réclamer l'enfant. Cette administration, beaucoup plus généreuse que celle de Paris, remet à leurs familles les enfants réclamés, à quelque âge que ce soit, sans exiger aucune rétribution. Il n'y a ni droit de recherche à payer, ni certificats à produire, ni aucune de ces formalités inventées par la bureaucratie et qui rendent le retrait des enfants presque impossible dans la ville la plus civilisée de l'univers.

LXXIII

PORT DE RIPETTA

Ce qu'on appelle à Rome le port de *Ripetta* n'est autre chose qu'un escalier, construit par Clément XI avec les gradins du Colossée; mais le mouvement des marchandises qu'on y décharge ou qu'on y embarque et si peu considérable que cet escalier est suffisant. La navigation du Tibre étant très difficile, sinon impossible entre le port de *Ripa grande* et celui de *Ripetta*, c'est dans ce dernier que s'arrêtent les bâteaux arrivant de la Sabine et de l'Ombrie, chargés de blé, de vin, d'huile, etc.

On voit au dessus de l'escalier en question deux petites colonnes, portant l'indication des plus hautes crues du Tibre, depuis que Rome est soumise au pouvoir des papes. Ces crues extraordinaires et subites sont assez fréquentes. Il est rare qu'une partie de Rome ne soit pas inondée tous les ans, et l'on voit parfois les eaux refluer par les égouts jusque dans la rue du *Corso*.

Voici le relevé des principales inondations parmi lesquelles ne figurent point les crues au dessous de huit mètres.

En 1495,	sous	Alexandre VI . .	11 mèt.	610 millim.	au dessus	de l'étiage.
— 1530,	—	Clément VII. . .	13 —	684	—	—
— 1598,	—	Clément VIII . .	14 —	287	—	—
— 1606,	—	Paul V	12 —	292	—	—

En 1637, sous	Urbain VIII . . .	12 mèt. 277 millim.	au dessus	de l'étiage.
— 1660, —	Alexandre VII . .	11 — 834	—	—
— 1686, —	Innocent XI . . .	10 — 747	—	—
— 1702, —	Clément XI . . .	9 — 850	—	—
— 1742, —	Benoit XIV . . .	9 — 410	—	—

Le Tibre, qui parcourt dans l'intérieur de Rome une étendue de près de huit kilomètres, n'a que cinq ponts. On supplée à cette insuffisance par des bacs, dont l'un est devant le port de *Ripetta*. C'est un établissement primitif composé de quatre engins extrêmement simples : une corde, une poulie, une barque et un patron. En entrant dans la barque, qui est une chambre ouverte aux deux extrémités, le passager se fait une très haute idée de la piété du passeur. Voici d'abord une statuette de la Madone, avec une lampe brûlante en plein soleil, voilà une collection d'images de saints et de saintes avec des légendes édifiantes, puis vient le portrait d'un personnage extrêmement barbu, appelé à Rome le philosophe errant, et connu en France sous un autre nom. Cette grossière estampe a remplacé naguère celle de Napoléon passant le mont Saint-Bernard. Enfin ce qui atteste la pudeur et la morale du patron, c'est l'absence de ces emblèmes obscènes et de ces inscriptions licencieuses, barbouillant tous les murs de la ville sainte, et auxquels on a substitué ici la sentence éminemment chrétienne que voici :

Dio mi vede; Dio mi giudicherà.
Inferno o paradiso mi toccherà (1).

LXXIV

L'HERMAPHRODITE BORGHÈSE

Il existe dans le voisinage des thermes de Dioclétien une petite église portant le titre de Sainte-Marie de la Victoire. Pourquoi cette

(1) Dieu me voit, Dieu me jugera.
L'enfer ou le ciel il me reviendra.

église s'appelle-t-elle ainsi? Voudrait-on instituer une Madone des batailles, de même qu'on a inventé le Dieu des armées, comme si Dieu prenait plaisir à voir exterminer ses créatures? On dit que cette église a été baptisée ainsi en commémoration des victoires remportées par les chrétiens sur les Turcs, et que les oripeaux qu'on voit suspendus à la coupole représentent des drapeaux pris à la bataille de Lépante. Les Turcs, nous dit-on, ne sont pas des hommes, ce sont des infidèles, et l'Église, non seulement autorise, mais incite à les tuer. Le plus doux passe-temps des papes a été, pendant des siècles, d'exciter contre eux les princes chrétiens. Alors pourquoi dire qu'on a horreur du sang? et que devient ce commandement de Dieu qui dit d'une manière absolue : tu ne tueras point?

Quoi qu'il en soit, cette église est charmante, riche et coquette. Elle est ornée de beaux marbres, de jaspe de Sicile, de tableaux et de statues. On remarque dans les deux chapelles de la croisée deux groupes de marbre fort renommés. Celui de droite représente le songe de Joseph. On y voit un ange qui cherche à expliquer au chaste époux de la plus chaste des épouses quelque chose que celui-ci ne paraît pas comprendre très bien. C'est un bon ouvrage d'un sculpteur nommé Guidi. L'autre groupe est une Sainte Thérèse en extase, en présence d'un personnage à longues ailes et armé d'une flèche qu'il dirige vers le cœur de la sainte. Quelques-uns disent que c'est un ange, d'autres assurent que c'est un amour. La question a été fort controversée, et il est difficile de la résoudre, attendu que les artistes persistent à donner aux uns et aux autres les mêmes attributs. Ceux qui trouvent que Bernini n'a produit que des chefs-d'œuvre ne manquent pas d'exalter le mérite de ce morceau. En effet, il a tous les défauts qui excitent l'enthousiasme de ses fanatiques admirateurs.

Cette église, bâtie en 1605, fut donnée par Paul V, avec le couvent qui y est annexé, aux carmes déchaussés. Ces religieux, faisant exécuter certains travaux dans leur jardin, découvrirent la fameuse statue grecque, connue sous le nom de l'Hermaphrodite Borghèse, et qui figure aujourd'hui avec honneur dans le musée impérial du

Louvre. Grande fut la sensation produite par cette découverte, et plus grand encore fut le scandale qu'elle occasionna dans le couvent. Les pudiques moines ne pouvaient garder chez eux un objet d'art aussi excentrique, provoquant les commentaires les plus scabreux. Ils ne pouvaient en tirer aucun parti pour l'ornementation de leur église, à moins d'admettre la définition donnée dans l'*Elucidarium* par le jésuite Posa, qui prétend que la sainte Vierge a concouru à la formation du corps de son divin fils *secundum generalem naturæ tenorem, ex parte maris ex parte feminæ.* Après bien des tergiversations les moines se décidèrent à donner la statue au cardinal Scipion Borghèse, à condition que celui-ci ferait construire à ses frais une façade qui manquait à leur église.

LXXV

ILE TIBÉRINE

L'origine de l'île Tibérine, appelée aujourd'hui île Saint-Barthélemy, est tout à fait fabuleuse. On dit qu'elle fut formée par l'amoncellement des gerbes de blé ravagées par le peuple dans les champs des Tarquins. On sait que lorsque le peuple exerce ses vengeances il en use largement, mais on a de la peine à croire qu'un obstacle aussi fragile ait pu résister à la force des courants, qui entraînaient même les ponts, et fonder des atterrissements assez solides pour supporter des constructions. Mais voici une autre fable qui ne semble pas mériter plus de créance.

En l'an 461, la peste dévastait la ville de Rome. Le sénat, désireux de conjurer le fléau, envoya des ambassadeurs à Épidaure, pour offrir des présents au dieu de la médecine, et le ramener à Rome. Au lieu d'Esculape, les envoyés rapportèrent un serpent. A peine le navire était-il arrivé devant Rome, que le reptile s'échappa et se réfugia dans l'île Tibérine, où il fut impossible de le retrouver. Dès lors l'île fut placée sous la protection du dieu. On l'entoura d'un mur figurant un vaisseau, on construisit à la poupe

un temple à Esculape, à la proue, un temple à Faune, et au milieu un temple à Jupiter. Tous les *ciceroni* de Rome s'obstinent à affirmer que les contours de l'île représentent un vaisseau. Malgré d'aussi graves autorités, on a beau examiner le terrain sous tous ses aspects, il est impossible d'y reconnaître cette forme.

Sur les restes du temple de Faune, on construisit, au dixième siècle, une église qui fut dédiée d'abord à saint Adalbert, évêque de Prague et surnommé l'apôtre des Prussiens, mais l'empereur Othon III y ayant fait transporter les restes de saint Barthélemy, l'église fut mise sous le patronage de cet apôtre.

Au milieu de l'île, et probablement sur les ruines du temple de Jupiter, s'élèvent une église et un hôpital appartenant aux frères de Saint-Jean de Dieu connus à Rome, sous le nom de *Benfratelli.*

L'église ne possède rien de remarquable, mais l'hôpital mérite d'être visité. Il est bien doux, en terminant la visite des monuments de Rome, d'avoir à signaler un établissement où l'amour du prochain n'est point une vaine théorie, où la charité n'est point une spéculation, où l'on pratique la religion sans emphase, la vertu sans ostentation. Il y a dans la ville appelée sainte tant de moines fainéants et inutiles, gangrenés de tous les vices, qu'il est consolant d'y trouver des religieux véritablement charitables qui consacrent leur vie au soulagement de leurs frères.

En pénétrant dans cet hôpital, où l'on est admis moyennant une très modique rétribution, on est frappé de l'ordre et de la propreté qui y règnent, et en examinant les détails du service, on admire le zèle, le dévoûment et l'abnégation de ceux qui en sont chargés. Ceux-ci ne sont ni cafards ni hypocrites, ils ne sont ni intolérants, ni avides, ni ambitieux. Ils ne font point de la religion un masque, une exploitation, un trafic. Ils ne se contentent point de prêcher la lettre de l'Évangile, ils en pénètrent l'esprit, en suivent les préceptes et en pratiquent la morale. Loin de scandaliser le prochain par les désordres de leur conduite, ils l'édifient par l'exemple de leurs vertus. Ils croient le temps plus utilement employé au chevet de leurs malades, qu'à compter les grains d'un chapelet, en se livrant à des contorsions et à des roulements d'yeux, prosternés

devant une image. Ils n'ont pas toujours à la bouche des menaces de damnation éternelle, mais ils enseignent qu'un repentir sincère ouvre sûrement au pécheur l'entrée du paradis et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas.

Voilà pourquoi nous aimons ces bons frères hospitaliers, voilà pourquoi nous nous sentons toujours en leur présence saisis de sympathie et de respect. Mais aussi voilà peut-être ce qui fait que depuis trois siècles que l'ordre de la Charité existe, il n'a fait asseoir aucun des siens sur la chaire de Saint-Pierre, et que pas un seul de ses membres n'a été promu au cardinalat!

LXXVI

UNE PRISE DE VOILE

Les religieuses ursulines ont été instituées pour se consacrer à l'éducation gratuite de la jeunesse. Celles de Rome ont légèrement modifié la règle : elles tiennent, dans leur immense couvent de la rue *Vittoria*, un pensionnat payant, où elles n'admettent que les filles de familles nobles. Presque tous les établissements d'instruction de Rome sont consacrés aux enfants nobles, et l'on se demande où sont élevés ceux qui ne le sont pas? La réponse est facile : ils ne sont pas élevés du tout. Au surplus, cette lacune n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire, attendu qu'à Rome tout le monde est noble, ou à peu près.

Voici comment les choses se passent.

Un individu possède le titre de comte, soit par héritage, soit qu'il l'ait obtenu par faveur, qu'il l'ait acheté comptant ou qu'il l'ait gagné à la loterie. La femme de cet individu produit une multitude d'enfants, chacun d'eux prend le titre de comte, puis tous les fils de ces derniers sont comtes à leur tour, et engendrent des comtes à l'infini. Les filles prennent également le titre de comtesse, qu'elles conservent même après leur mariage, dans le cas où le mari n'en possède pas un plus élevé. Les maisons romaines sont comme le royaume de France : elles ne tombent pas en quenouille.

Qu'on ne croie point que ceci est une usurpation : c'est la règle légale. On comprend qu'avec un pareil système, au bout de quelques générations, tous les habitants d'un pays finissent par être nobles. En outre, sont considérés comme appartenant à la noblesse tous les individus décorés d'un ordre quelconque. Ainsi celui qui porte un ruban à sa boutonnière est appelé *signor cavaliere*, on appelle *signor commendatore* celui qui a un ruban au cou, et ainsi de suite.

Une petite église, dédiée à saint Joseph, est annexée à l'établissement des Ursulines. Les abords de cette église sont jonchés de fleurs et de verdure, la porte est ornée de draperies et de guirlandes, une petite cloche criarde fait entendre des coups précipités, devant le couvent sont rangés des gardes suisses, la hallebarde au poing, un peu plus loin stationnent un carrosse de cardinal et plusieurs voitures de prélats, toutes les commères du voisinage sont assemblées à la porte de l'église : tout cela annonce quelque événement extraordinaire. En effet, une jeune novice va prendre le voile, prononcer des vœux irrévocables, se séparer à jamais du monde, enfin, entrer vivante dans un tombeau.

Pénétrer dans cette masse compacte paraît une chose presque impossible; voici un stratagème qui réussit infailliblement, si l'on sait saisir l'instant propice pour l'employer. Dans toutes les cérémonies religieuses il y a toujours des militaires de service. Il faut attendre le moment où l'un d'eux, appelé dehors par la nature, est rappelé dedans par le devoir, et se glisser adroitement derrière lui. Si c'est un fantassin, il joue du poing et du coude pour s'ouvrir une trouée, si c'est un gendarme, il écrase les femmes et les enfants, pour entrer dans la foule comme un coin, si c'est un garde suisse, il agit avec encore plus de brutalité. En se plaçant à la suite de l'un de ces rudes satellites du pouvoir temporel, on est certain d'arriver où l'on veut.

L'église est parée de tentures éclatantes, de festons, de couronnes, de franges et de galons; l'autel est tout éblouissant de cierges, et des lustres scintillants inondent la nef de lumière. La fumée de l'encens s'élève en flocons et en spirales, un orchestre,

placé dans une tribune drapée de velours incarnat, exécute des symphonies sur des motifs du dernier opéra. Le sacrificateur est un cardinal de haute stature, à la face vénérable, aux cheveux rares et blancs, tout en lui serait digne et respectable si des yeux éteints et une bouche béante ne semblaient indiquer l'absence de la pensée. Il est assis sur un siége épiscopal dressé sur une estrade, à côté de l'autel. Il est revêtu d'une riche dalmatique et une mitre d'or presse ses tempes. En face est un fauteuil destiné à l'héroïne de la fête. La voici qui s'avance, appuyée sur le bras d'une dame d'honneur, remplissant les fonctions de marraine. A son apparition, l'orchestre fait explosion, et pendant que la novice s'agenouille au pied de l'autel, les *soprani* et les *contralti* font assaut de points d'orgue, de roulades et de *fioritture*.

Il serait infiniment poétique de tracer ici un magnifique portrait, dont l'imagination et la fantaisie feraient tous les frais; mais hélas! la réalité est souvent très éloignée de la poésie. Il faut donc avouer que la jeune vierge est entièrement dépourvue de beauté et que ses manières manquent de distinction. Cependant les bijoux et les pierreries dont elle est parée annoncent qu'elle appartient à une famille favorisée par la fortune. Après une courte prière, elle prend place sur le siége qui lui a été préparée, et là elle écoute, immobile et impassible, les paroles prononcées par le cardinal et récitées avec un accent traînard, sans onction, sans inspiration, et comme si c'était seulement un effort de mémoire. On dirait que l'ange de la mort a déjà touché de son aile la créature encore vivante et qu'il a paralysé la langue du vieillard.

Après cette froide allocution, la jeune novice vient se placer sur les marches de l'autel; les vœux éternels sont prononcés; une mèche de cheveux tombe sous les ciseaux; la couronne virginale est placée sur sa tête, et la nouvelle religieuse se retire dans le cloître dont les portes ne doivent plus s'ouvrir. Bientôt elle reparaît derrière une grille, au dessus du tabernacle de l'autel; on la voit se dépouiller de ses ornements mondains, quitter une à une ses brillantes parures, se revêtir de la robe d'étamine, de la guimpe pudique et du voile modeste; puis un rideau s'abaisse, le sacrifice est

consommé, Jésus-Christ compte une épouse de plus et le monde possède une vierge de moins.

Illusions de la jeunesse, priviléges du rang et de la fortune, plaisirs du monde, amitiés d'enfance, affections de famille, rêves d'amour, joies de la maternité : tout est perdu pour celle qui ne conservera même pas son nom patronymique; un nom d'emprunt la distinguera désormais entre ses compagnes.

Cette cérémonie, accomplie sans recueillement, avec fracas et ostentation, n'est pas moins faite pour provoquer chez les esprits sérieux de profondes méditations. On se demande si cette chimère appelée bonheur ne s'est point réfugiée dans ces asiles paisibles où l'on est à l'abri des agitations du monde, des orages du cœur et des tempêtes des passions? Oh! puisses-tu, pieuse et innocente fille, persévérer dans ta sainte vocation! puisse ton sacrifice volontaire être bien accueilli au ciel! puissent enfin les joies ineffables réservées aux élus de Dieu effacer les souvenirs, éteindre les regrets et compenser par des jouissances infinies la perte des biens terrestres!

LXXVII

FINANCES

Les papes ne sont pas très forts en comptabilité. Du moins on le croirait en voyant la situation déplorable des finances de l'État pontifical. Cela peut être dit sans les offenser; ils possèdent assez d'autres éminentes qualités pour pouvoir se passer de celle de financier. On ne saurait les réunir toutes, même lorsqu'on est infaillible. Il suffirait d'ailleurs de trouver un bon ministre des finances; mais c'est là précisément la difficulté. Jusqu'ici les papes n'ont pas eu la main heureuse. Ils cherchent peut-être ce phénix dans des régions où il n'existe pas.

Autrefois le prélat trésorier général rendait à la fin de l'année un compte de clerc à maître qui ne recevait aucune publicité. Le pape y jetait les yeux, il approuvait, et tout était dit. C'était le

temps où les coffres de l'État regorgeaient d'or et d'argent. On en pouvait saturer ses parents, ses amis et les amis de ses amis. Tous les Romains avaient des emplois ou des pensions; pas un d'entre eux ne se réveillait sans avoir gagné au moins un écu; dans une situation aussi prospère quel besoin avait-on de vérifications et de contrôle?

Mais hélas! à ces temps d'abondance succédèrent bientôt la gêne et la pénurie. La foi devenait de jour en jour moins productive, et il fallut songer à exercer une surveillance sur l'emploi des deniers publics. Alors on imagina d'organiser une congrégation chargée de vérifier les comptes du trésorier général; mais cette congrégation, composée en majeure partie de cardinaux, et où l'on avait daigné admettre quelques princes romains, n'offrait point toutes les conditions désirables de capacité. Les princes romains ne passent pas pour des financiers consommés. Demandez aux juifs et aux escompteurs. Quant aux cardinaux ils sont absorbés par d'autres soins, et si par hasard il s'en trouvait quelqu'un parmi eux ayant exercé la charge cardinalice de trésorier général, ce personnage, qui s'entendait si bien à grouper des chiffres quand il avait la gestion des finances de l'État, n'y comprenait plus rien lorsque l'arrangement de ces chiffres avait été fait par un autre. Cependant la congrégation fonctionnait tant bien que mal : on passait des années à faire semblant d'examiner des comptes, et l'on finissait toujours par rendre un arrêt de conformité.

C'est ainsi que les choses se sont passées jusqu'au pontificat de Grégoire XVI. Ce pape méditait peut-être quelque importante réforme financière que la mort ne lui aura pas donné le temps d'accomplir, car la mort en use le plus souvent ainsi avec les papes. Quoi qu'il en soit, il ne fut fait aucune vérification pendant ce long règne.

Au temps où le pape Pie IX se montrait ardent partisan des réformes, lorsqu'il ne subissait aucune influence et qu'il suivait ses généreuses inspirations, lorsqu'enfin il daignait prêter l'oreille aux conseils désintéressés des puissances amies, ce vertueux pontife institua par un *motu proprio* une commission appelée Consulte

des finances, laquelle devait concourir à la formation du budget *préventif*, vérifier les comptes et les pièces de dépense des divers ministères et exercer un contrôle efficace sur la comptabilité générale.

La Consulte des finances, qu'il ne faut pas confondre avec le tribunal de la sacrée Consulte, était composée de quarante-huit membres. La moitié était à la nomination directe du pape, l'autre moitié était choisie sur une liste triple de candidats présentés par les conseils provinciaux, sous l'influence des légats ou délégats. C'est l'application la plus large qui ait été faite dans l'État pontifical du principe de l'élection depuis la restauration de Pie IX, et c'est cependant de ce principe démocratique que les papes eux-mêmes tiennent leur puissance.

Voici comment se confectionnent les budgets romains. Le ministre des finances prépare un projet, appelé *preventivo*, dans lequel il établit un chiffre pour chaque nature de recette ou de dépense. Ce projet est soumis à la Consulte des finances, qui propose un autre chiffre, en regard de celui du ministre. Ensuite le pape prononce en dernier ressort, et nous devons dire qu'il adopte presque toujours les propositions de la Consulte. A la clôture de chaque exercice, le ministre rend un compte général, nommé *consuntivo*, où il rappelle les chiffres portés au budget primitif et il met en regard les sommes réellement reçues ou dépensées. Ce compte, appuyé des pièces justificatives, est soumis à l'examen de la Consulte, après quoi il est présenté à l'approbation du souverain.

Le premier projet de budget contrôlé par la Consulte fut celui de 1851; le dernier compte qu'elle a eu à vérifier fut celui de l'exercice 1857, publié en 1859. Le saint-siége ne reconnaissant point les faits politiques accomplis depuis cette époque et n'abandonnant aucune de ses prétentions sur les provinces détachées, il est impossible d'établir un budget régulier.

C'est donc au dernier compte publié que nous empruntons les chiffres suivants, qui serviront à donner une idée exacte des ressources financières de l'État pontifical, avant les derniers événements, et de l'emploi qui était fait de ces ressources.

MINISTÈRE DES FINANCES DE L'ÉTAT PONTIFICAL

Compte général des recettes et dépenses de l'exercice 1857

RECETTES

MINISTÈRE DES FINANCES

Chambre apostolique

Propriétés de la chambre apostolique et produits de la daterie	362,673 89 4	
Impôt foncier	2,716,333 71	
Amendes et produits divers	5,942 44 4	
Exploitations pour le compte de l'État : imprimerie, calcographie, alumières . . .	98,830 90 8	
Taxe sur les communes et autres recettes extraordinaires	398,789 10 3	3,582,570 05 9

Cens et cadastre

Recettes extraordinaires		38 40

Douanes

Droits d'entrée, de sortie, de transit, etc. .	1,927,588 91 7	
Droit de consommation.	830,413 12 9	
Droit de mouture	1,087,362 68 2	
Régie des sels et tabacs.	3,363,263 27 4	
Salines de Cervia, Comacchio et Corneto. .	85,670 78 5	
Droits de navigation et des ports, péages et barrières.	92,775 11 1	
Recettes extraordinaires	52,772 80	7,459,846 70

Timbre et enregistrement

Enregistrement des actes publics, privés ou judiciaires	407,109 86	
Droits de succession	122,986 06	
Timbre et cartes à jouer	268,495 28	
Hypothèques	104,075 12	
Amendes et produits divers	119,196 94	1,021,863 26
A reporter.		12,064,318 41 9

Report.		12,064,318 41 9
Postes		
Taxe des lettres	345,584 93 1	
Ferme des diligences, transports et produits divers.	20,211 13 5	
Recettes extraordinaires	37,773 12 7	403,569 19 3
Loterie		
Produit des mises et impôt sur les mises. .	1,203,963 02 5	
Produits divers	522 02	
Recettes extraordinaires	535 41 5	1,205.020 46
Monnaie et contrôle de garantie		
Hôtels des monnaies de Rome et de Bologne	11,857 44 3	
Marque des objets d'or et d'argent. . . .	10,637 12	22,494 56 2
Dette publique		
Intérêts d'obligations cédées au trésor, en échange d'inscriptions de rente consolidée	2,631 90	
Subvention du clergé et dette de la province de Bologne pour retrait du papier monnaie	108,333 33 3	
Retenues au profit de la caisse des pensions	137,063 » 9	
Recettes extraordinaires	16,176 60	264,204 84 2
Produits perçus directement par le ministère des finances		
Taxe des patentes	141,167 65	
Recettes extraordinaires	8,830 51 5	149,998 16 5
Total des recettes du ministère des finances		14,109,605 64 2
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		
Produits divers ordinaires.	40,021 68 2	
Recettes extraordinaires	10,696 81 5	30,718 49 7
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
Télégraphe électrique et produits divers. .	81,764 35 8	
Recettes extraordinaires	1,209 94 1	82,974 29 9
MINISTÈRE DES ARMES		
Vente de chevaux et produits divers . . .	16,368 15 6	
Recettes extraordinaires	57,690 94 1	74,059 09 7
Total général des recettes de l'exercice 1857		14,317,357 53 5

DÉPENSES

MINISTÈRE DES FINANCES

Chambre apostolique

Frais d'administration des propriétés et dépenses de la daterie	298,586 44 6	
Provisions, remises, dégrèvements, non-valeurs, etc.	104,351 83 7	
Exploitations pour le compte de l'Etat : imprimerie, calcographie, alumières	105,761 24 8	
Personnel des employés de la direction et frais de bureau	23,891 27 8	
Dépenses extraordinaires	78,416 80 2	611,007 61 1

Cens et cadastre

Dépenses de personnel et frais de bureau	41,990 90 5	
Dépenses extraordinaires	42,895 89 9	84,886 80 4

Douanes

Frais d'administration : personnel, matériel et troupe de finance	338,068 93 9	
Subventions, restitution de droits, contrôle	30,169 19 4	
Somme réservée à Sa Sainteté sur le produit du droit de consommation	6,000 »	
Frais de perception des droits de consommation, de mouture, de navigation et des ports	188,432 26 2	
Frais de régie des sels et tabacs	1,510,773 92 4	
Frais des salines de Cervia, Comacchio et Corneto	99,652 67 6	
Frais généraux : personnel et matériel	88,828 90 6	
Dépenses extraordinaires	56,213 28 3	2,318,139 18 4

Timbre et enregistrement

Solde, remises et accessoires, aux employés, aux conservateurs, etc.	50,574 88	
Restitutions d'amendes, frais de procédure et frais des cartes à jouer	38,356 59	
Personnel de la direction et frais de bureau	25,339 95 5	
Dépenses extraordinaires	50 »	114,321 22 5
A reporter		3,128,354 82 4

Report.		3,128,354 82 4
Postes		
Frais d'expédition de la correspondance. .	242,307 58 6	
Personnel de la direction et frais de bureau	11,430 67 3	
Dépenses extraordinaires.	33,173 23 7	286,911 49 6
Loterie		
Paiement des lots gagnants	640,787 24	
Remises aux buralistes	81,998 60	
Personnel de la direction, frais de bureau et frais divers.	99,335 02	
Dépenses extraordinaires.	2,670 10 5	824,790 96 5
Monnaie et contrôle de garantie		
Hôtels des monnaies : personnel et matériel	31,566 26 5	
Contrôle de garantie : personnel et matériel	6,412 17	
Dépenses extraordinaires.	3,548 01 5	41,526 45
Dette publique		
Intérêts de la rente consolidée 5 p. c. . .	1,287,152 63 1	
Intérêts des emprunts contractés à l'étranger, commission et change	1,747,436 16 7	
Intérêts de l'emprunt pour l'amortissement du papier monnaie	90,847,50	
Rentes pour l'extinction de crédits sur le trésor public	34,389 75	
Rentes pour rachat de canons ecclésiastiques	44,392 88 3	
Rentes à des particuliers et à divers, après récupération d'anciennes provinces . .	5,139 88 6	
Cens et autres charges permanentes. . . .	102,473 97 8	
Culte, bienfaisance et instruction publique	212,528 97 4	
Fonds d'amortissement	46,874 92 7	
Pensions civiles et militaires	956,219 33 2	
Arriéré de la dette perpétuelle ou temporaire.	27,195 72 6	
Personnel de la direction et frais de bureau	18,212 75 9	
Dépenses extraordinaires.	21,531 92 6	4,594,396 43 9
A reporter.		8,875,980 17 4

Report		8,875,980 17 4
Liste civile		
Fonds à la disposition de Sa Sainteté pour ses besoins personnels, pour les traitements des cardinaux, pour les congrégations ecclésiastiques, pour la secrétairerie d'État, pour les agents diplomatiques à l'étranger, pour l'entretien de la garde noble et de la garde suisse, pour la surveillance des palais apostoliques et des musées et bibliothèques qui y sont annexés, pour les traitements et pensions des personnages attachés à la cour pontificale.	600,000 »	
Camerlingat, médailles, frais de séjour d'augustes visiteurs, etc.	64,590 40 6	664,590 40 6
Congrégation des études		
Subventions aux universités, académies etc., personnel et frais de bureau.		83,341 20 2
Fonds spéciaux		
Travaux dans les églises et établissements pieux. . . . . , ...	59,622 35 5	
Subvention à la municipalité de Rome . .	183,170 84 5	
Commission des secours, subsides, etc. . .	286,873 04 5	
Consulats, contrôle général et consulte des finances.	33,909 43 5	563,575 68
Frais généraux du ministère		
Taitements du ministre et des employés, et frais de bureau		95,744 69 7
Dépenses extraordinaires		
Achat de collections scientifiques pour l'université de Rome	11,077 27	
Frais de logement de l'armée française à Rome.	150,000	
Frais d'occupation des légations et des marches par l'armée autrichienne	151,433 55 9	
Frais de matériel et dépenses imprévues .	114,934 22 4	427,445 05 3
Total des dépenses du ministère des finances. . . .		10,710,677 21 2

Report.		10,710,677 21 2

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Personnel administratif de Rome et des provinces	210,374 67 9	
Commissions sanitaires, hôpitaux et dépenses diverses	87,800 55 6	
Personnel de la police de Rome et des provinces	172,848 77	
Personnel des tribunaux	338,396 95 1	
Justice criminelle; prisons, bagnes, etc. .	677,843 63 6	
Traitements du ministre et des employés et frais de bureau	55,640 24 4	
Dépenses extraordinaires.	40,649 52 3	1,583,554 36 6

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Routes nationales, ports, rivières, etc . .	309,558 48 1	
Chemins de fer et lignes télégraphiques. .	25,265 79 2	
Commerce, marine et capitaineries des ports.	14,168 50 5	
Beaux-arts, antiquités, encouragements à l'agriculture et à l'industrie, statistique, etc	108,836 83	
Traitements du ministre et des employés et frais de bureau	66,593 14 4	
Dépenses extraordinaires.	111,731 53 8	635,704 29

MINISTÈRE DES ARMES

État-major général et intendance	35,014 53 7	
Recrutement : primes d'engagement, réengagements. etc	87,912 58 7	
Gendarmerie : solde, masses, etc	506,751 77 2	
Troupe de ligne : solde, vivres, masses, etc.	944,977 10 5	
Habillement, casernement, remonte, fourrages, etc	284,574 23 5	
Matériel d'artillerie, du génie et de la marine.	62,087 04 9	
Justice, culte, transports, médailles, secours, etc	21.920 70 4	
Traitements du ministre et des employés et frais de bureau . . . . , . .	54,968 28 5	
Dépenses extraordinaires	63,630 09 2	2,061,836 36 6
Total général des dépenses de l'exercice 1857. . . .		14,991,772 23 4

BALANCE

Recettes ordinaires de l'exercice 1857 . .		13,732,843 87 8	
Recettes extraordinaires . .	584,513 65 7	483,474 07 5	
A déduire : recettes concernant les exercices clos . .	101,039 58 2		14,216,317 95 3
Dépenses ordinaires de l'exercice 1857 . .		14,109,816 76 1	
Dépenses extraordinaires. .	831,955 47 3	819,928 07 2	
A déduire : dépenses concernant les exercices clos . .	62,027 41 9		14,929,744 83 3
Excédant de dépense de l'exercice 1857			713,426 88

Valeur en francs : 3,823,968,07.

Nous avons peu d'observations à faire sur ce compte, qui est, pour ainsi dire de l'histoire ancienne. Nous ferons remarquer seulement que l'année financière 1857 a été l'une des moins désastreuses de ce règne; car depuis l'avénement de Pie IX, les comptes de chaque exercice se sont constamment soldés par des excédants de dépense, dont la moyenne dépasse 1,200,000 écus, c'est à dire environ le dixième de la recette. Le déficit est passé à l'état normal dans les finances pontificales. Pour combler cette énorme lacune, on a eu recours à divers moyens plus ou moins ingénieux. On a émis à petit bruit, et l'on pourrait dire presque clandestinement, des inscriptions de rente consolidée qu'on a cédées à des affidés, à des cours de faveur très onéreux pour le trésor, et quand cette ressource devenait insuffisante, on faisait humilier la papauté devant le coffre-fort d'un juif, et l'on appliquait sur la plaie le topique de l'emprunt. Mais les juifs eux-mêmes se sont lassés, ils ont saisi avec empressement le prétexte de l'affaire Mortara pour cesser d'être les fournisseurs du saint-siége. Alors il a fallu chercher de nouveaux expédients. On a transformé en agents de change tous les évêques de la chrétienté, pour faire placer, par l'intermédiaire du confessional, des coupons d'un emprunt pontifical. Cette opération n'ayant point réussi, on a essayé de négocier en Belgique un autre emprunt qui n'a pas eu plus de succès. C'est alors qu'après avoir vendu des

objets d'art à la France et à la Russie, on a imaginé de ressusciter l'œuvre du denier de Saint-Pierre. Pendant ce temps-là l'émission du consolidé allait toujours son train, et pour sortir des embarras présents on grevait indéfiniment l'avenir.

Lorsque les Français évacuèrent Rome, en 1814, le Pape Pie VII, rentrant dans ses États, trouva la dette publique entièrement liquidée, au moyen de la vente des biens du clergé. A la fin du règne de Grégoire XVI, la dette romaine s'élevait à 37 millions d'écus. Il est fort difficile d'indiquer au juste quelle est, à ce jour, la situation du passif du grand-livre. Nous doutons que le directeur de la dette inscrite pût établir lui-même un chiffre exact; mais on peut sûrement et sans être taxé d'exagération l'évaluer au delà de 100 millions d'écus, soit près de 600 millions de francs. C'était déjà beaucoup lorsque le saint-siége comptait 2,700,000 sujets, c'est exorbitant, aujourd'hui qu'il ne règne plus que que sur un demi-million. Ce capital, réparti par tête d'habitant constitue une dette d'environ 200 écus par individu. C'est quatre fois la proportion existante en France, avec cette différence que la France possède des ressources immenses et un crédit presque illimité, tandis que l'État romain n'a rien de tout cela.

En comparant l'état actuel de la dette publique romaine à ce qu'elle était à la fin du dernier règne, on trouve une différence d'environ 65 millions d'écus, et l'on se demande ce que sont devenus tous ces millions? Où sont les grands travaux accomplis? Quels sont les monuments élevés? A-t-on endigué le Tibre, creusé des ports, ouvert des canaux, assaini la campagne? A-t-on distribué d'une main libérale des encouragements à l'agriculture et à l'industrie? Hélas! on n'a rien fait de tout cela. A quoi donc ont été employées des sommes si considérables? c'est ce que nous allons chercher à expliquer.

D'abord il convient de retrancher du capital emprunté la perte à la négociation qui n'a pas été moindre de 25 à 30 p. c. Ainsi les 65 millions de titres émis n'ont guère produit qu'une récolte effective d'environ 45 millions qui ont servi à couvrir les excédants de dépense des budgets et à pourvoir aux dépenses extraordinaires.

La cour pontificale est outillée (qu'on nous passe l'expression) comme au temps de sa plus grande splendeur. Il y a pour chaque emploi un titulaire, un suppléant, un adjoint, un aspirant, etc. Tout cela, il est vrai, est rétribué assez mesquinement, mais c'est la multiplicité qui est onéreuse. Toutes les administrations publiques suivent le même système. On dirait que le gouvernement n'a d'autre moyen de recruter des partisans qu'en distribuant à profusion des places et des sinécures. Il n'est pas rare de rencontrer des individus cumulant cinq ou six fonctions sans en exercer aucune. Ces dépenses excessives et superflues ont été constamment maintenues. Ce sont elles qui ont occasionné ce déficit permanent que nous avons signalé et dont nous avons évalué la moyenne avec modération.

Mais il s'est présenté, en outre, sous le règne si agité de Pie IX, des circonstances qui ont entraîné des dépenses extraordinaires. D'abord il fallut combler le déficit légué par la république de 1848, parce qu'il est convenu qu'un gouvernement doit toujours payer les dettes de son prédécesseur, lors même que celui-ci serait un usurpateur qui l'aurait renversé. Ce pouvoir éphémère n'avait point émis de consolidé ni contracté d'emprunt. La raison en est bien simple, il n'aurait point trouvé de prêteurs. Il se contenta de battre monnaie avec du papier, et nous devons dire qu'il ne prit même pas l'initiative de cette mesure, il ne fit que suivre l'exemple du gouvernement pontifical qui avait commencé par émettre pour un million 500,000 écus de bons du trésor ayant cours forcé. Quoi qu'il en soit, le gouvernement régulier dut opérer le retrait de tout le papier-monnaie en circulation, en lui faisant subir une perte de 35 p. c. Cette opération coûta la somme de 6,678,000 écus, et le gouvernement y trouva le prétexte de contracter un emprunt de 10 millions d'écus.

Ensuite survinrent les événements de 1859 qui portèrent à son comble le désordre des finances. Le saint-siége se crut dans la nécessité d'improviser une armée, et pour cela il fit un appel très pathétique à toute la catholicité. On sait bien à quoi cette armée a servi, mais on ne sait pas ce qu'elle a coûté. Il fallut d'abord augmenter notablement la prime d'engagement, car le prix d'une chose

s'élève toujours en proportion de la demande. Ensuite quand on eut réuni cette marchandise humaine, il fallut la décrasser, l'équiper et l'armer. Il fallut procurer à tout prix un immense matériel de guerre et des approvisionnements de toute sorte : voilà pour les augmentations de dépenses. Ensuite les plus riches provinces des États de l'Église s'émancipèrent, en se détachant du saint-siége pour s'unir au nouveau royaume d'Italie. Enfin arriva la débâcle de Castel Fidardo, qui entraîna la perte des Marches et de l'Ombrie : voilà pour la diminution des recettes.

On aura de la peine à croire qu'après toutes ces catastrophes les dépenses ordinaires aient été maintenues à peu près sur le même pied. C'est cependant la vérité. Une foule de fonctionnaires des anciennes provinces, chassés par le vent des révolutions, se sont réfugiés à Rome, où ils se pressent autour du trône pontifical, afin que le gouvernement ne se trouve point isolé, au milieu de ses sbires et de ses gendarmes, en face d'une population hostile. Cette preuve de dévoûment, plus ou moins intéressé, ne pouvait rester sans récompense, et chacun de ces zélés défenseurs continue de recevoir l'intégralité de son traitement. En outre, on s'obstine à vouloir maintenir une armée, et si elle n'est pas plus nombreuse, c'est qu'on ne trouve point de sujets à enrôler. Enfin il n'est pas téméraire de dire que des secours considérables, en nature et en argent, ont franchi clandestinement la frontière napolitaine, pour encourager un honteux brigandage qu'on a cherché à revêtir d'une couleur politique.

Au moment où nous achevons d'écrire ce chapitre, on nous communique un document officiel que nous allons mettre sous les yeux du lecteur : c'est le budget préventif de l'année 1864.

MINISTÈRE DES FINANCES

	Recettes.	Depenses.
Impôt foncier et revenus de la chambre apostolique .	1,050,736	271,018
Cens et cadastre	»	57,072
Douanes.	2,609,910	435,395
Timbre et enregistrement.	316,263	49,901
A reporter.	3,976,909	813,886

	Recettes.	Dépenses.
Report.	3,976,909	813,386
Postes	176,975	142,372
Loterie	745,617	499,330
Dette publique	202,156	5,363,260
Monnaie et garantie.	64,910	57,754
Fonds spéciaux et dépenses générales du ministère .	»	1,304,416
Total pour le ministère des finances . . .	5,166,567	8,180,518
Ministère de l'intérieur.	45,264	873,975
Ministère du commerce et des travaux publics . . .	51,762	313,114
Ministère des armes.	55,115	1,361,432
Ensemble.	5,318,708	10,729,039

Excédant de la dépense sur la recette. . . . . 5,410,331 écus (1).

On voit par le tableau qui précède que le montant des dépenses dépasse celui des recettes et que la totalité de ce qui entre dans les caisses du trésor ne suffit point pour payer les intérêts de la dette publique. Et pourtant on s'obstine à refuser la diminution de cette dette! Et l'on repousse les bons offices de la France qui a fait insérer dans la convention du 15 septembre la clause suivante : « L'Italie se déclare prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens États de l'Église. » En vérité on a de la peine à croire à un pareil aveuglement. Périsse tout plutôt qu'un principe! telle est la devise du saint-siége.

On dit que le produit du denier de saint Pierre a couvert annuellement environ les deux cinquièmes du déficit. Nous n'avons aucun moyen de contrôle; mais en admettant ce fait, on peut calculer à quelle somme énorme le découvert a pu s'élever depuis cinq ans. Cet état anormal devrait, suivant le cours ordinaire des choses, aboutir infailliblement à la banqueroute. Que les créanciers de l'État pontifical se rassurent. Quand cette vieille machine, appelée le pouvoir temporel aura cessé de fonctionner, un État voisin est prêt à recueillir cet onéreux héritage financier, et il en fera généreusement la liquidation.

(1) L'écu romain est compté 5 fr. 37 cent. 640 m.

LXXVIII

ARMÉE

Il n'y a point de recrutement dans l'État pontifical. Parmi les projets de réformes suggérés par la France au gouvernement du saint-siége se trouvait la formation d'une armée nationale. Ce conseil a été repoussé comme tous les autres, et comme on n'osait pas avouer le vrai motif, on a donné une raison assez singulière : on a prétendu qu'il répugnait à la conscience du Saint-Père d'imposer, même temporairement, le célibat à un certain nombre de ses sujets.

Les enrôlements dans l'armée pontificale sont volontaires, et encouragés par une prime pécuniaire plus forte pour les étrangers que pour les nationaux. Mais puisqu'on ne lève point de soldats, pourquoi persister à entretenir une armée? Hélas! il faut bien le dire, c'est pour se défendre contre ses propres sujets. Quand un gouvernement ne sait point se faire aimer, il est tout naturel qu'il cherche à se faire craindre. Il n'est pas de plus puissant argument contre le pouvoir temporel des papes que leur méfiance envers une armée nationale, méfiance, du reste, parfaitement justifiée.

Le gouvernement romain est obligé de prendre à sa solde des mercenaires de tous les pays, qui, n'ayant dans l'État où ils servent ni famille, ni amis, ni intérêts, sont prêts à subjuguer violemment les populations et à entreprendre le sac des villes, soldats recrutés dans l'écume des nations et vendant leurs services à beaux deniers comptants, soldats sans honneur et sans dignité, faisant sous les armes le métier de mendiant et tendant la main sur les marches de Saint-Pierre, soldats sans discipline et sans courage, s'enfuyant lâchement sans combattre, comme on l'a vu à Castel-Fidardo.

Il serait injuste de confondre avec ces vils mercenaires, les zouaves pontificaux, qui sont presque tous Français. Les Français ne se vendent pas, ils se dévouent. Mais parmi ces hommes qui sont venus spontanément se ranger sous la bannière du pape, il en est qui ont été guidés par des motifs ou des sentiments bien différents.

Nous ne parlerons pas des intrigants qui s'étaient, dans le principe, glissés parmi eux. Il fut un temps où, si l'on avait bien cherché, on y aurait peut-être trouvé le fameux Jud; mais l'exemple de Gicquel a profité, ce corps a été épuré, et l'on peut croire qu'à quelques exceptions près, il ne compte aujourd'hui que des gens honnêtes.

Parmi eux figurent en très petit nombre, quelques esprits sincèment religieux qui s'imaginent que la papauté est en péril, parce qu'on lui a enlevé quelques mottes de terre, et qui brûlent de sacrifier leur vie pour défendre ce que nul ne songe à attaquer. On doit respecter les convictions de ces hommes de bonne foi, mais on ne peut s'empêcher de déplorer leur aveuglement. Non, disons-le hautement, la papauté ne périra pas, parce qu'elle est d'institution divine et que tout ce que Dieu a fondé doit être éternel, comme lui. Un magnifique programme a été proclamé : l'Église libre dans un État libre. Ce n'est point par les armes qu'on veut le réaliser, c'est par la force invincible de la raison, et quelles que soient les oscillations de la politique, cette parole s'accomplira et deviendra un jour une vérité. Alors tous les hommes véritablement religieux béniront la main tutélaire et libérale qui dégagera la papauté des liens terrestres qui l'enchaînent et la dégradent, et qui restituera au pontife suprême sa dignité et son indépendance, à la religion sa pureté, à ses ministres leur influence, au culte sa majesté et ses splendeurs.

Mais, nous l'avons dit, les hommes convaincus sont en bien petit nombre parmi ces soldats d'occasion. Quelques-uns sont de jeunes étourdis empressés de s'affranchir de la tutelle paternelle et de s'éloigner du cotillon maternel, avides d'aventures, désireux de se vêtir en turc et de jouer au soldat, et dont l'ambition se borne à orner leur boutonnière aristocratique de rubans multicolores.

Quelques autres sont des fanatiques à la conscience timorée, suivant aveuglément l'impulsion de leur confesseur ou de leur curé, qui les envoient prendre part à une nouvelle croisade.

Mais la grande majorité appartient à ce parti qui n'a rien appris et rien oublié, qui se nourrit toujours des plus folles espérances,

qui rêve sans cesse des restaurations impossibles, qui compte sur les baïonnettes étrangères pour l'accomplissement de leurs désirs, et qui, faisant de la religion un moyen, de la papauté un prétexte, et du pape un instrument, essaie de former à Rome un nouveau Coblentz. Si tout cela n'était pas risible, ce serait odieux, et ce n'est pas sans une profonde douleur qu'on voit un nom auguste compromis imprudemment dans de misérables intrigues.

Dans les corps spéciaux, comme celui des zouaves, les officiers sont étrangers, ainsi que les soldats, mais dans les bataillons indigènes le gouvernement tient à avoir des officiers romains. C'est encore un moyen de placer quelques créatures. Les règlements militaires admettent qu'un soldat peut devenir officier, mais ce principe ne reçoit presque jamais son application. On obtient les galons en se faisant remarquer dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, on recueille dans les confessionnaux ou dans les sacristies des croix et des médailles, en même temps que des indulgences, mais pour passer officier, il faut avoir rendu des services signalés au gouvernement ou à la police, il faut avoir dénoncé quelque société secrète, avoir mis la main sur quelque conspirateur, etc. Alors seulement on peut espérer franchir la limite qui sépare l'épaulette de laine de l'épaulette d'or ou d'argent.

Il existe dans le vieux palais Cenci, de sinistre mémoire, une école militaire de cadets, servant de pépinière où le gouvernement puise ses officiers. Le temps des papes batailleurs est loin de nous. On ne voit plus cette alliance monstrueuse de l'épée avec la tiare, la main qui bénit n'est plus celle qui extermine. Les papes de nos jours ne sauraient entreprendre une guerre offensive, fût-ce même contre des infidèles. Ils n'ont pas plus à songer à une guerre défensive, car leur force réside autant dans leur faiblesse que dans le respect qu'inspire leur caractère sacré. L'armée du saint-siége ne peut donc servir à autre chose qu'à maintenir dans l'obéissance les populations qui lui sont soumises. On s'étonne que dans ces conditions le gouvernement puisse trouver des officiers privés de ces nobles stimulants appelés l'honneur et la gloire. Aussi, l'armée papale n'obtient-elle à Rome même qu'une très mince considéra-

tion, et cependant l'école des cadets est toujours au grand complet de douze aspirants officiers.

Nous ne connaissons pas le programme des cours professés dans cet établissement, mais nous pouvons certifier que les jeunes gens qui en sortent s'entendent admirablement à faire résonner le fer sur la hanche, qu'ils savent se faire une fine taille à force de serrer la boucle de leur ceinteron, qu'ils ont appris à porter le shako légèrement incliné sur l'oreille, afin de se donner l'air un peu crâne, enfin, qu'ils sont passés maîtres dans l'art de tirer artistement la raie qui sépare leurs cheveux.

Nous publions ci-après un renseignement officiel : c'est la situation de l'effectif de l'armée pontificale, au moment où nous écrivons ces lignes, c'est à dire au mois d'août 1864 :

	Hommes.
1 bataillon de zouaves franco-belges	600
1 bataillon carabiniers étrangers.	600
1 régiment indigène	1,700
1 bataillon chasseurs indigènes	850
Gendarmerie	2,000
Artillerie.	800
2 escadrons de dragons	380
1 bataillon de vétérans	500
Total	7,430

C'est peu, après les appels réitérés adressés au monde catholique, mais c'est assez pour contenir une population frémissante, tant que la France maintiendra à Rome quatre hommes et un caporal, c'est assez, surtout pour l'état des finances du saint-siége, mais cela est insuffisant pour conquérir le monde, comme le rêvent quelques insensés admis dans les conseils du Saint-Père, et qui osent se flatter d'assister sous peu à des revues de cosaques dans les Champs-Élysées de Paris.

LXXIX

JUSTICE

Pour faire bien connaître le jeu des institutions judiciaires dans l'État pontifical, il nous a semblé nécessaire de donner d'abord un coup d'œil général sur la législation romaine, d'expliquer ensuite l'organisation des tribunaux et d'indiquer enfin la marche de la procédure.

Nous avons eu l'heureuse chance de lire tout récemment un ouvrage sur la législation romaine, publié en 1862 par M. Pujos, avocat à la cour impériale de Paris. Ce livre nous a paru une étude consciencieuse, écrite avec talent, clarté et précision. Nous y avons trouvé des renseignements qui nous ont évité bien des recherches, et nous nous sommes permis de lui faire quelques emprunts. C'était pour nous un moyen d'être parfaitemement compris.

LXXX

LÉGISLATION

L'État romain ne possède point de codes; il n'a que des *règlements provisoires*. L'examen détaillé de ces règlements demanderait une longue étude et leur explication nous entraînerait au delà des limites de notre cadre. Nous n'avons ni le désir ni la volonté de pénétrer dans ce dédale où le lecteur ne nous suivrait pas. Il suffira de comparer les principales dispositions des lois romaines avec les codes français et de signaler les différences majeures qui séparent les deux législations, pour démontrer l'urgence d'une réforme radicale que les amis les plus dévoués du saint-siége lui conseillent en vain depuis si longtemps.

Lorsque le pape Pie VII rentra dans ses États en 1814, il trouva

ses peuples accoutumés au régime des lois françaises, et dans son désir d'effacer toutes les traces d'une domination étrangère, il jugea qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de rétablir les choses dans l'état où il les avait laissées. Sans s'occuper des perturbations qu'un brusque changement pouvait amener dans les fortunes privées, ce pape décréta l'abrogation du Code Napoléon. Ainsi Rome retomba tout d'un coup dans le fatras des anciennes lois de Justinien modifiées par le droit canon, par les constitutions apostoliques et par une infinité d'édits pontificaux, dont quelques-uns remontaient à l'origine de la papauté. L'unité judiciaire remplacée par des coutumes locales, une multitude de tribunaux, empiétant les uns sur les autres et se disputant la compétence, les lenteurs de la procédure, l'incertitude de la jurisprudence, d'immenses lacunes ouvrant la porte à l'arbitraire et servant de prétexte à la chicane pour éterniser les procès, tout cela excitait de vives réclamations. Le pape résolut d'y faire droit et il entreprit de refondre en un faisceau tout cet arsenal de lois et usages surannés. Malheureusement on commença par ce qui était le moins urgent, on réglementa deux choses qui n'existent pas à Rome : le commerce et l'industrie. Tout le négoce des Romains consiste à vendre les produits du sol et quelques objets manufacturés provenant de l'étranger. La ville de Rome ne produit absolument rien, à moins qu'on ne veuille compter pour quelque chose quelques fabriques de chapelets et autres menus objets de piété ou des camées et des mosaïques ridiculement appelés par les Romains des objets d'art. Les grandes entreprises attirant l'association des capitaux sont tout à fait inconnues dans ce pays.

Dans le *règlement sur les affaires commerciales*, promulgué en 1821, ce que les Romains comprirent le mieux ce fut le chapitre sur la faillite, qui n'est autre chose qu'un traité sur l'art de frustrer légalement ses créanciers. La loi établit une distinction entre la faillite et la banqueroute, mais cette subtilité n'a point été admise par l'honnêteté publique qui les confond volontiers.

Il fut encore publié sous le pontificat de Pie VII un *règlement sur la procédure*, travail éminemment incomplet, mais qui accélérait les formes de la justice. Les deux successeurs de ce pape ne

s'occupèrent point de la réforme judiciaire, ou du moins ils ne parvinrent pas à la compléter. Il était réservé à Grégoire XVI d'achever cette utile entreprise. Ce pape promulgua, en 1832, un *règlement sur les délits et les peines*, et, en 1834, un *règlement sur les affaires civiles*. Ces deux règlements, modifiés par quelques édits postérieurs et complétés par l'ancien droit de Justinien, forment aujourd'hui la base de la législation civile et criminelle.

La première lacune qui frappe le légiste, en ouvrant le Code romain, c'est un silence complet à l'égard de l'état civil des citoyens. Ce point capital est réglé par les lois et ordonnances apostoliques.

Une autre partie importante dont il n'est fait aucune mention, c'est tout ce qui est relatif aux contrats, comme vente, louage, prêt, dépôt, séquestre, société, etc. Tout cela est régi par ce qu'on appelle à Rome le *droit commun*, c'est à dire le droit de Justinien. Quant à la culture, aux pâturages, aux cours d'eau, aux dommages causés aux propriétés rurales, on continue à suivre les anciens usages locaux, sauf quelques modifications opérées par des ordonnances papales.

Mais ce qui sépare profondément les deux législations romaine et française, ce sont les deux articles suivants du *règlement civil*.

Art. 38. Quiconque a la libre faculté de disposer de ses biens pourra créer des fideicommis, des droits d'aînesse ou autres institutions fideicommissaires, divisibles ou indivisibles, tant par acte entre vifs que par testament ou tout autre acte de dernière volonté.

Art. 48. La marche et la durée des substitutions n'ont d'autres limites que celles qui sont instituées par les testateurs eux-mêmes.

On sait que l'ancien droit romain admettait l'exhérédation complète des enfants. Ce principe barbare a été modifié. Pour que le testament d'un père de famille soit valable, il faut que le testateur ait réservé à ses héritiers naturels ascendants ou descendants, une part appelée *légitime*. Cette part est du quart de l'hérédité, s'il y a trois enfants mâles, ou un nombre inférieur, elle est du tiers lorsqu'il y a plus de trois enfants mâles.

Dans les cas, extrêmement rares à Rome, de successions *ab intestat*, les femmes sont toujours exclues, lors même qu'elles seraient

plus proches en parenté, par les héritiers mâles du défunt. Il n'existe que deux cas où la fortune se partage également entre les enfants : c'est lorsque le défunt qui n'a point fait de dispositions testamentaires ne laisse que des filles et lorsque le *de cujus* est la mère ou tout autre parent du côté maternel. Dans tous les autres cas l'hérédité passe tout entière aux enfants mâles qui ne doivent à leurs sœurs que des aliments.

Lorsque la validité d'un testament est attaquée, la contestation n'est point portée devant les tribunaux ordinaires. Il est une autorité suprême, placée au dessus des lois et de la justice, cette autorité est celle du pape. C'est à Sa Sainteté qu'on a recours ; c'est elle seule qui a le droit d'interpréter, de modifier ou d'annuler les testaments.

Après avoir signalé les différences les plus notables qui existent entre la législation civile de l'État romain et le Code français, il nous reste à examiner le *règlement sur les délits et les peines*, qui tient lieu de Code criminel, et qui a fourni matière à de violentes accusations contre le gouvernement pontifical. On verra si ces attaques plus ou moins passionnées sont dépourvues de fondement, comme le prétendent ceux qui assurent qu'il n'y a rien à réformer dans ce gouvernement modèle. Ce règlement est, il est vrai, une imitation de notre Code pénal, mais on a eu soin d'y introduire certaines modifications empruntées au Code autrichien, et surtout à la loi religieuse.

Certes, ce n'est pas à Rome qu'on pourrait dire que la loi est athée, au contraire, les commandements de Dieu et de l'Église sont la base fondamentale de la législation. L'Église condamne le duel, le sacrilége, le blasphème, le suicide ; le Code criminel les punit pareillement. Les duellistes sont condamnés à mort, les sacriléges sont punis de mort ou de travaux forcés, selon la gravité du délit, les blasphémateurs encourent la peine de un à trois ans de travaux publics, la tentative de suicide entraîne la condamnation à trois ans de détention sous une surveillance spéciale. Ajoutons enfin que tous les crimes contre la religion ou ses ministres échappent à la juridiction ordinaire et sont jugés par les tribunaux ecclésiastiques.

De même que l'Église condamne une pensée coupable, la loi romaine atteint le projet de crime ou de délit, lors même qu'il n'y a point eu de commencement d'exécution et qu'il n'en est résulté aucun dommage, pour le prochain. Il suffit que l'intention de mal faire ait été manifestée d'une manière évidente par des paroles ou par des écrits. Enfin celui qui a frappé ou maltraité un prêtre dans l'exercice de son ministère est puni de mort. Ainsi, comme on le voit, la peine capitale est appliquée dans plusieurs cas où elle ne l'est pas en France, et ce qu'il y a de plus affligeant c'est que cette peine, qui a été rayée de nos Codes, en matière politique, est encore maintenue dans le règlement criminel de l'État pontifical.

La loi romaine a, pour ainsi dire, calqué sur le Code pénal français toutes les circonstances aggravantes, comme la préméditation, la récidive, etc.; mais elle n'a point laissé au juge la faculté d'appliquer à l'accusé les circonstances atténuantes, elle admet les cas d'excuse, tels que la folie, la légitime défense, etc.; mais elle n'établit point la distinction du discernement. L'enfant âgé de moins de dix ans n'est jamais considéré comme coupable; au dessus de cet âge, il est puni comme s'il avait agi en connaissance de cause; seulement la pénalité peut être abaissée d'un ou de plusieurs degrés, selon l'âge du coupable.

L'adultère commis par le mari ou par la femme est puni, et, dans quelque circonstance que ce soit, est puni de la même peine. En effet, la violation de la loi morale et l'offense envers la société sont les mêmes des deux parts, et le moraliste comme l'homme religieux doivent trouver juste que la peine soit égale; mais on trouvera que la législation romaine est bien sévère quand nous dirons que l'adultère est puni des travaux forcés, depuis le minimum de cinq ans jusqu'à perpétuité.

Le crime de rapt est encore un de ceux que la loi romaine frappe avec beaucoup plus de sévérité qu'en France. Il n'est fait aucune distinction pour l'âge de la victime et le ravisseur doit subir la peine de dix à quinze ans de travaux forcés.

A Rome où la dénonciation est, pour ainsi dire, le seul auxiliaire de la justice pour arriver à la connaissance des crimes ou des dé-

lits, il était nécessaire de mettre un frein à la calomnie. Ce frein, on croit l'avoir trouvé dans l'application de ce principe de la loi de Moïse : œil pour œil, dent pour dent. La loi condamne le calomniateur à subir la même peine que l'innocent qu'il a fait condamner par ses fausses déclarations, et quelle que soit la gravité de cette peine. Il en résulte que c'est encore un cas de plus dans lequel la peine de mort peut être appliquée.

Enfin, il existe dans le règlement criminel une disposition portant que tous les auteurs d'un crime, agents principaux ou complices, sont obligés solidairement à rembourser les dommages causés aux offensés ou à leurs héritiers. Il sont tenus, en outre, de payer les frais du procès et de rembourser à l'État les frais d'aliments pendant le temps de leur incarcération.

Quant à tous les crimes qu'on pourrait appeler ordinaires, contre les personnes ou la propriété, les peines prononcées par la loi romaine sont infiniment plus élevées qu'en France.

On a cherché à justifier la rigueur du règlement criminel romain en disant que la masse de la population étant moins éclairée en ce pays qu'en France, il convient d'agir sur elle par une intimidation plus forte. Mais si le peuple romain croupit dans l'ignorance, à qui donc la faute si ce n'est à son gouvernement si parcimonieux dans la distribution des lumières intellectuelles, et si bien secondé par le clergé qui a le monopole de l'enseignement?

LXXXI

TRIBUNAUX

Avant d'expliquer l'organisation des tribunaux romains, disons d'abord que ce qui fait une des gloires de la magistrature française, ce qui assure son indépendance et garantit son intégrité, ce qui attire sur chacun de ses membres une haute considération et donne à ses décisions une incontestable autorité, ce qui fait qu'un premier président ose répondre à un roi : La cour rend des arrêts, et

non pas des services, l'inamovibilité enfin n'existe point dans l'État pontifical, où le pouvoir le plus absolu qui soit au monde n'est gêné par aucune entrave.

Disons ensuite que l'institution d'un ministère public, chargé de protéger ou de venger la société tout entière, n'existe pas à Rome.

Ces deux points capitaux étant posés, nous allons essayer de faire comprendre les rouages de l'administration de la justice.

Lorsque les Français prirent possession de Rome, en 1809, ils trouvèrent une administration publique singulièrement organisée. Tout y était méthodiquement et uniformément réglementé : il y avait 72 boulangers, 72 bouchers, 72 charcutiers, etc., et enfin, le croirait-on? 72 tribunaux! Cet état de choses s'est heureusement modifié : le nombre des débitants d'objets de consommation s'est accru; celui des établissements où l'on rend la justice a diminué. Il est encore fort considérable, surtout si l'on veut compter une infinité de tribunaux exceptionnels n'ayant que des attributions spéciales et ne s'occupant que d'affaires religieuses ou de règlements ecclésiastiques.

Nous n'avons pas à nous occuper de ces divers tribunaux ou congrégations, dont les pouvoirs judiciaires sont plus ou moins étendus, qui prononcent des peines plus ou moins sévères, quelquefois même barbares, mais applicables seulement à des individus qui s'y sont volontairement soumis. Nous passerons également sous silence le tribunal de commerce qui fonctionne tant bien que mal et dont nous avons déjà eu l'occasion de dire deux mots. Enfin nous ne parlerons que des tribunaux qui rendent la justice en matière civile et en matière criminelle.

La ville de Rome est divisée en quatorze sections appelées *rioni.* Il y a dans chacune de ces sections un juge singulier nommé assesseur, devant lequel sont portées les contestations dont la valeur ne dépasse pas deux cents écus. Ces magistrats, remplissent les fonctions d'officiers de paix, ne décident que des questions exigeant une prompte solution, telles que : gages, salaires, loyers, marchandises, provisions alimentaires, etc. Ils connaissent également des dom-

mages causés entre voisins sur les limites de leurs propriétés; mais ils se contentent de faire respecter la possession, sans décider en rien sur l'action pétitoire.

Vient ensuite un tribunal remplissant l'office de tribunal civil et portant une dénomination assez bizarre. On l'appelle tribunal de l'AC. C'est ainsi qu'il s'intitule lui-même dans tous ces actes; personne à Rome ne le désigne autrement et fort peu de ses justiciables savent que ce nom lui vient de ce que le prélat qui le préside porte le titre de *Assessor Cameræ*.

Ce tribunal a une organisation mixte fort compliquée. Il juge en première instance les procès entre ecclésiastiques; il décide dans les controverses qui peuvent s'élever au sujet des bulles ou lettres apostoliques. En seconde instance, il révise les causes jugées une première fois par le tribunal spécial du cardinal vicaire. En troisième instance, il connaît des causes jugées contradictoirement par les ordinaires et les métropolitains. Dans toutes ces affaires le tribunal de l'AC juge selon le droit canonique.

Le même tribunal, constitué en tribunal civil, est divisé en deux chambres appelées *turni*. La première est composée de deux prélats et d'un conseiller; la seconde se compose d'un prélat et de deux conseillers. On complète le nombre réglementaire de cinq juges en adjoignant à chaque chambre deux auditeurs, remplissant les fonctions de juges suppléants, mais n'ayant que voix consultative.

En matière civile, le tribunal de l'AC juge en première, seconde et troisième instance. Tous les procès sont jugés à Rome en partie liée, c'est à dire que pour avoir gain de cause il faut avoir obtenu deux sentences conformes. Après un premier jugement, la partie condamnée interjette un premier appel. Si la décision en appel est contraire à celle des premiers juges, les plaideurs ont le droit de former un second appel, sans qu'il soit besoin pour cela de porter la cause devant un autre tribunal, l'une des deux chambres pouvant réformer les jugements de l'autre.

En première instance, chacune des chambres du tribunal de l'AC connaît des causes supérieures à 200 écus, ou d'une valeur indéterminée, des causes de quelque valeur qu'elles soient, intéressant les

communes ou les provinces, de toutes les contestations en matière hypothécaire ou de succession, enfin de toutes les actions dirigées contre les absents. Il juge en outre les procès relatifs à l'état des personnes; mais à cause, de l'importance de la matière, il ne décide dans ces cas que les deux chambres réunies.

En seconde instance, ou premier appel, chacune des deux chambres juge séparément sur les sentences rendues par les assesseurs de Rome ou de son territoire et sur les causes inférieures à 200 écus jugées par les tribunaux civils des quatre provinces de l'État pontifical.

En troisième instance, ou second appel, l'une des deux chambres peut être appelée à rendre un jugement définitif dans une cause jugée contradictoirement par un assesseur et par l'autre chambre du tribunal. Enfin l'une des deux chambres peut prononcer en dernier ressort dans les causes jugées différemment par le tribunal de commerce et par l'autre chambre. Dans ce cas, le tribunal remplit le rôle de cour suprême; mais nous devons dire que c'est le plus ordinairement au tribunal de la Rote que sont déférées ces décisions.

Au dessus du tribunal de l'AC est placé le tribunal cosmopolite de la Sacrée Rote, dont la réputation est européenne, jugeant encore en premier, second et troisième ressort.

Ce tribunal est composé de douze prélats, portant le titre d'auditeurs, tous égaux en droits, présidés par leur doyen et nommés par le pape. La cour d'Espagne est la seule qui a le privilége de présenter deux auditeurs à la nomination du souverain. L'Autriche jouissait naguère de la même faveur : elle désignait deux candidats, l'un pour la Vénétie et l'autre pour la Lombardie. Depuis qu'elle a perdu cette dernière province elle n'en présente plus qu'un, sans que pour cela on ait jugé à propos de conférer le droit de présentation au souverain qui règne actuellement sur ce pays. La France aurait peut-être pu réclamer ce droit, car elle a possédé, ne fût-ce qu'une heure, cette riche province; mais elle ne présente toujours qu'un auditeur. Les villes de Bologne, Ferrare, Florence, Milan et Pérouse ont le même droit de présentation d'un auditeur; enfin les trois derniers sont choisis parmi les Romains.

Le tribunal de la Rote, institué au commencement du quatorzième siècle par le pape Jean XXII, pour juger des matières bénéficiales dans tous les pays catholiques, possède encore de nombreuses attributions religieuses. Laissant de côté ce genre de compétence, nous n'avons à le considérer que comme tribunal civil d'appel, remplissant à peu près les fonctions des cours impériales de France, sauf, toutefois, la possibilité d'appeler d'un première décision en portant la cause d'une chambre à une autre.

Chacun des douze auditeurs a sa place fixe et invariable autour d'une table ronde, au milieu de laquelle est l'image symbolique du Saint-Esprit. C'est de là que vient le nom de *Sacra Rota* donné à ce tribunal. Tout individu appelant d'une sentence rendue par le tribunal de l'AC a le droit de choisir l'un des juges, appelé *ponente,* lequel remplit à la fois les fonctions de rapporteur de l'affaire et de président de chambre. Les quatre auditeurs placés immédiatement à la gauche du *ponente* forment avec lui un tribunal d'appel. Lorsque le jugement de la Rote est conforme à celui dont est appel, il n'y a plus d'autre ressource que le pourvoi en cassation. Dans le cas où la décision de la Rote est différente de celle du tribunal de l'AC, la partie qui a succombé a le droit d'en appeler à une seconde chambre de la Rote. Alors il doit désigner le *ponente* de manière que parmi les quatre auditeurs placés à sa gauche il ne s'en trouve pas plus de deux ayant connu l'affaire dans la première chambre. Toutes les fois que le tribunal de la Rote juge en deuxième appel, la sentence rendue est définitive ; les plaideurs n'ont d'autre ressource que le recours en cassation ou la demande de *restituzione in intiero*, c'est à dire la réintégration dans tous leurs droits.

La *restituzione in intiero* est une invention toute romaine, au moyen de laquelle les plaideurs peuvent se faire relever de la déchéance, faire revivre un procès ayant déjà épuisé les trois degrés de juridiction, et dont le jugement a acquis par conséquent l'autorité de la chose jugée. La *restituzione in intiero* n'est admise que pour les causes d'une importance supérieure à 50 écus. Ces sortes de recours sont portés devant le tribunal suprême dit de *la Signature*.

Le tribunal de la Signature est le dernier degré de la hiérarchie

judiciaire civile. Il remplit à la fois le rôle de cour de cassation et celui de notre conseil d'État, en matière de conflits. Il est composé de prélats votants et de prélats référendaires, sous la présidence d'un cardinal, portant le titre de préfet. Ce tribunal joue encore un double rôle, administratif et judiciaire; mais sans nous occuper de ses attributions administratives, nous dirons qu'en matière civile, il connaît de tous les pourvois tendant à faire annuler tous jugements pour vices de forme ou pour fausse application de la loi. Il décide de toutes les questions de compétence et de conflit, de la récusation des juges et enfin des demandes de *restituzione in intiero*. Si le pourvoi est rejeté, il n'y a plus aucun recours ; s'il est admis, l'affaire est renvoyée devant les premiers juges qui doivent recommencer l'instruction *ex integro*. Cette disposition crée entre les tribunaux et la cour suprême un antagonisme regrettable qui peut faire durer les procès éternellement.

Entre la justice civile et la justice criminelle il existe à Rome une immense lacune : il n'y a point de tribunaux correctionnels. Le gouvernement pontifical n'a pas encore trouvé un moment opportun pour promulguer un code correctionnel qui est à l'étude depuis plus de quarante ans. Les plus simples délits sont, ainsi que les crimes, du ressort des tribunaux criminels.

On remarque une ligne de démarcation très prononcée entre les avocats s'occupant d'affaires civiles et ceux qui remplissent les fonctions de défenseurs près des tribunaux criminels : ce sont deux professions tout à fait distinctes, et qui, naturellement, se détestent et se dénigrent. Les uns écrivent, les autres plaident. Les premiers sont les plus nombreux et les plus considérés. On peut s'enrichir en soutenant les intérêts d'opulents clients; il est difficile de faire fortune en défendant de pauvres diables; et quels succès oratoires peut-on obtenir dans un pays où les audiences des tribunaux criminels ne sont publiques que depuis fort peu de temps? Cette publicité est une concession faite à l'esprit du temps et aux réclamations réitérées de la France, mais le public romain ne profite point de la facilité d'assister aux débats et l'éloquence des avocats n'a pas un grand retentissement.

L'organisation de la justice criminelle est infiniment plus simple et plus expéditive que celle de la justice civile. Il y a dans chaque ville de province un magistrat, portant le titre de gouverneur, de prieur ou de gonfalonier qui est chargé de juger tous les délits mineurs, c'est à dire des infractions que la loi punit de peines pécuniaires ou de peines afflictives n'excédant pas une année de travaux publics.

A Rome, le tribunal du prélat gouverneur connaît pareillement de tous les délits mineurs commis dans la ville ou dans la comarque. En outre, le même tribunal prenonce en appel sur les sentences rendues par les gouverneurs de province, et ce qui paraîtra extraordinaire, c'est que ce tribunal, investi parfois d'une juridiction en appel, se compose d'un seul individu, nommé assesseur, auquel monsignor le gouverneur délègue ses pouvoirs.

Le tribunal criminel de Rome est composé d'un prélat président, d'un prélat vice-président et de six juges laïques. Il se divise en deux chambres ayant chacune quatre juges. Ce tribunal juge en premier et dernier ressort tous les délits majeurs. Toutefois la voie de l'appel est ouverte au condamnés à la peine capitale. L'appel pour les délits mineurs et pour les sentences de mort peut être interjeté d'une chambre à l'autre du même tribunal.

La juridiction du tribunal criminel ne s'étend que sur des individus laïques. Toutes les fois que des ecclésiastiques se trouvent compris dans l'instruction, ceux-ci sont soustraits à sa compétence, pour être jugés par des tribunaux spéciaux.

Le tribunal de la Sacrée Consulte est la cour suprême en matière criminelle. Ce tribunal, présidé par un cardinal ayant le titre de préfet, est composé de douze prélats formant plusieurs chambres.

La Sacrée Consulte connaît en dernier appel de toutes les causes criminelles, soit laïques, soit ecclésiastiques qui ont déjà été jugées par un tribunal quelconque de Rome ou des provinces. Le même tribunal juge en révision toutes les questions de conflit ou de compétence; il statue sur tous les pourvois en cassation, pour vices de forme, fausse application des lois criminelles, abus ou excès de pouvoirs. Enfin, la Sacrée Consulte est appelée à juger, en premier

et dernier ressort, toutes les affaires politiques, ainsi que les poursuites dirigées contre des fonctionnaires publics, à raison de l'exercice de leurs fonctions.

LXXXII

PROCÉDURE

Une multitude de détails de la procédure romaine ont été calqués sur le code français. Nous ne les énumérons point; car notre but n'est pas de montrer en quoi la marche d'un procès se rapproche de celle suivie en France; nous voulons, au contraire, indiquer en quoi elle s'en éloigne.

La nature des actions et la valeur des procès servent de règle pour établir la compétence des tribunaux. La division des actions est établie selon l'ancien droit de Justinien. Les actions personnelles sont portées devant le tribunal du lieu où est domicilié le défendeur. Les actions réelles ou mixtes sont portées devant le tribunal de la circonscription où est située la chose en litige. On appelle causes mineures celles dont la valeur ne dépasse pas 500 écus; les causes majeures sont celles qui dépassent cette somme. Sont considérées comme causes majeures toutes les questions qui se rattachent à l'état des personnes.

Les parties ayant constitué leurs avocats et leurs avoués, la cause est introduite par une citation.

Le terme assigné dans la citation étant échu, les parties comparaissent une première fois devant le tribunal. Le demandeur expose brièvement ses prétentions et la nature de son action; le le défendeur énonce ses moyens de défense. Le tribunal déclare d'abord si la cause est ordinaire ou sommaire. Dans ce dernier cas, il prononce immédiatement la sentence; dans le cas contraire, il ordonne l'inscription au rôle. Dès lors chacune des parties doit préparer un mémoire écrit adressé au président et aux juges. Ce mémoire doit être imprimé et distribué, au moins six jours avant l'audience, aux membres du tribunal ainsi qu'à la partie adverse.

Pour toutes les affaires portées devant les tribunaux civils ou criminels, les mémoires doivent être rédigés en langue italienne. Toutes les pièces produites devant le tribunal de la Rote doivent être écrites en latin.

A l'audience, le débat est ouvert par la lecture faite, par chacun des procureurs, de deux autres mémoires qui ne sont qu'une analyse de ceux adressés au tribunal. Les procureurs peuvent y ajouter quelques explications succinctes; mais il n'y a pas de plaidoiries orales proprement dites.

Après que le président a déclaré la cause suffisamment entendue, les juges se retirent en la chambre du conseil, et quand ils se sont mis d'accord, le tribunal prononce, par l'organe du président, ce qu'on appèle l'*opinamento*, c'est à dire son opinion générale et motivée.

Cet *opinamento* tient lieu de réquisitoire du ministère public. Il est transcrit sur les registres du greffe et notifié aux parties, qui ont un nouveau délai pour préparer un autre mémoire imprimé, servant de réplique et dont les adversaires se doivent communication, en même temps qu'il est distribué aux juges. Ce n'est qu'à la troisième comparution à l'audience que le tribunal prononce son jugement.

L'exécution des jugements se fait par les mêmes moyens qu'en France : on emploie la saisie-arrêt, la saisie-exécution et la contrainte par corps. Nous ferons observer qu'en matière civile ou commerciale, l'incarcération du débiteur ne peut être maintenue au delà d'une année.

Le délai pour interjeter appel est d'un an, à partir du jour de la signification du jugement. En outre, un nouveau délai de six mois est accordé à l'appelant, depuis le jour de sa déclaration d'appel.

L'appel est suspensif, excepté dans certains cas que la loi détermine. Aux tribunaux de deuxième degré compète le droit d'ordonner l'exécution provisoire, lorsqu'elle est demandée par l'une des parties.

La procédure en appel suit la même marche qu'en première instance. Ce sont les mêmes mémoires imprimés à produire, le

même *opinamento* du tribunal, les mêmes répliques écrites, et enfin, après toutes ces formalités, intervient le jugement définitif.

Si la sentence rendue en appel n'est point conforme à celle des premiers juges, la partie condamnée a le droit de former un second appel, après quoi les plaideurs n'ont plus d'autre ressource que le pourvoi en cassation ou la demande de *restituzione in intiero.* Ces sortes de pouvoirs sont portés, comme nous l'avons dit, devant la cour suprême de la Signature, où la procédure suit exactement les mêmes formes que dans les autres degrés de juridiction.

Après l'exposé succinct qu'on vient de lire, on comprend que la marche d'un procès est extrêmement lente à Rome, où les particuliers sont comme le gouvernement, qui n'est jamais pressé. L'absence de ministère public, la suppression de plaidoiries orales, l'*opinamento* des tribunaux, la faculté d'un double appel et par dessus tout cela la possibilité de raviver un procès éteint, par trois degrés de juridiction, tout cela fait que les luttes judiciaires peuvent durer de longues années, et même se prolonger pendant plusieurs générations.

La procédure criminelle est infiniment plus expéditive. Si ce n'était les lenteurs de l'instruction, qui font qu'un individu subit parfois plusieurs années de prison préventive avant d'être interrogé et de connaître les motifs de son arrestation, il serait possible de donner aux procès criminels une marche très rapide.

Tous les actes de la procédure criminelle sont, comme ceux de la procédure civile, faits par écrit. En outre, cette procédure reste secrète. Les débats ont lieu en présence d'un public peu nombreux, et le jugement est prononcé en l'absence de l'accusé.

Il y a près de chaque tribunal criminel, des magistrats remplissant les fonctions de juges d'instruction, avec des attributions restreintes, des substituts chargés de préparer l'instruction et le rapport de la cause, un greffier et un avocat des pauvres, lequel doit prendre d'office la défense des prévenus quand ceux-ci n'ont pas fait choix d'un autre défenseur, mais il n'y a point de ministère public poursuivant. Non seulement la loi romaine n'admet point ce principe, mais elle énumère certains cas où il n'est point permis

d'intenter des poursuites contre un individu sans le concours de la partie offensée. Hors le cas de flagrant délit, ou bien celui où le coupable se constitue volontairement prisonnier, l'action criminelle ne peut être poursuivie que par trois moyens : soit à la requête du procureur fiscal, soit par la plainte, soit par la dénonciation.

Le procureur fiscal n'agit point dans l'intérêt de la société, mais uniquement dans celui du fisc, par conséquent, il n'intervient que lorsque les droits du trésor sont lésés; néanmoins, comme l'État est toujours intéressé dans toutes les affaires criminelles, à cause des avances qu'il a faites pour l'incarcération des prévenus et qui doivent lui être remboursées dans tous les cas, le représentant du fisc doit surveiller la marche de tous les procès.

La partie offensée a le droit de déposer une plainte, et même d'intenter une action civile, mais on doit dire que ces cas se présentent très rarement. Les formalités que doit remplir le plaignant en rédigeant un mémoire écrit ou en se présentant en personne et accompagné de témoins, et, par dessus tout, la terreur qu'inspire le couteau romain sont des motifs suffisants pour retenir la plainte.

La dénonciation est donc le moyen le plus fréquent, par la raison que le dénonciateur peut exiger qu'elle reste secrète. Toutefois, ce moyen serait encore insuffisant pour arriver à la découverte des délits ou des crimes, si le gouvernement romain n'en avait inventé un autre plus efficace, en accordant l'impunité au malfaiteur qui dénonce ses complices. Il arrive un moment où le criminel, lassé d'une existence aventureuse et pleine de périls, éprouve le besoin de goûter un peu de repos et de devenir pensionnaire du gouvernement; alors il se fait délateur. Les Romains ont une expression fort énergique pour qualifier la délation : ils appellent cela acheter l'impunité (1).

L'absence d'un ministère public prenant l'initiative des poursuites, la répugnance qu'on éprouve généralement à déposer une plainte, la difficulté de trouver dans le peuple le plus timoré de l'univers des témoins qui consentent à venir déposer devant la jus-

(1) Acquistare l' impunità.

tice, tout cela peut faire supposer qu'une grande quantité de crimes restent impunis ; cependant on est effrayé en voyant le nombre de coupables atteints par le châtiment. On trouve à cet égard, dans l'ouvrage de M. Fulchiron, des renseignements statistiques fort intéressants. Un relevé des condamnations prononcées par les tribunaux criminels romains, pendant une période de dix années, prouve qu'il existe en ce pays un assassin sur 5,358 habitants. Le même relevé fait en France à une époque correspondante donne pour résultat un assassin sur 124,000 habitants ! Il n'est rien de plus éloquent que ces chiffres.

Lorsque toutes les preuves ont été recueillies et que l'instruction est complète, le magistrat en fait un résumé qui est remis au président et aux juges. Alors le même magistrat rend une ordonnance appelée l'*acte de publication du procès*. Ce n'est qu'après que cet acte a été signifié à l'accusé, que celui-ci peut choisir un avocat et se concerter avec lui. Jusque-là il a été tenu au secret le plus rigoureux et privé de toute communication. Un délai de cinq jours est accordé au défenseur pour prendre connaissance de toutes les pièces de la procédure et présenter la liste des témoins à décharge. Ce délai étant expiré, le président fixe le jour de l'audience et fait envoyer des citations à tous ceux qui doivent figurer aux débats.

A l'ouverture de l'audience le greffier donne lecture de la liste des témoins et du résumé de l'instruction. Ensuite le président procède à l'interrogatoire de l'accusé, il met sous ses yeux toutes les pièces de conviction et provoque ses explications. On passe ensuite à l'audition des témoins, après quoi le procureur fiscal développe son opinion personnelle, sans conclure néanmoins à l'application de la peine. Immédiatement l'avocat expose ses moyens de défense dans une plaidoirie orale. Le procureur fiscal a le droit de répliquer, et dans ce cas l'avocat réplique à son tour, la parole devant rester en dernier au défenseur.

Après que le président a prononcé la clôture des débats l'accusé est reconduit à la prison, et les juges se retirent dans la chambre du conseil, d'où ils ne peuvent plus sortir que pour prononcer le jugement.

Le président doit poser aux juges les trois questions suivantes : 1° l'existence du délit est-elle clairement établie? 2° l'accusé est-il coupable? 3° est-il suffisamment coupable pour que telle peine lui soit appliquée? Les juges prononcent sur ces trois questions, et en cas de partage c'est l'opinion favorable à l'accusé qui prévaut.

Si l'existence du délit n'est point admise, ou si la non-culpabilité de l'accusé est reconnue, celui-ci est déclaré innocent et mis immédiatement en liberté. S'il y a doute sur l'existence du délit ou sur la culpabilité de l'accusé, celui-ci est reconduit en prison, où il peut être retenu pendant un temps qui ne peut dépasser six mois, et alors le tribunal procède à une autre instruction. A l'expiration des six mois, le tribunal décide si les preuves recueillies sont suffisantes pour faire comparaître l'accusé une seconde fois. Dans le cas où le tribunal juge qu'il n'y a pas lieu, l'accusé est mis en liberté ; mais il reste placé sous la surveillance de la police.

Si le délit est prouvé et la culpabilité établie, le tribunal applique la peine prononcée par la loi. Une copie de la sentence est notifiée au condamné dans les trois jours. Dans le cas où le jugement est susceptible d'appel, un délai de trois jours est accordé au condamné pour faire sa déclaration d'appel. Alors toutes les pièces du procès sont envoyées au tribunal supérieur, lequel procède absolument dans les mêmes formes que le premier, sauf toutefois que les témoins ne sont point appelés de nouveau et que l'accusé ne comparaît que s'il en fait expressément la demande.

Après l'appel, le condamné peut encore former un pourvoi en cassation. Si ce pourvoi est admis, la cour suprême prononce en même temps sur le fond, et l'affaire est terminée. Si le pourvoi est rejeté, le jugement devient exécutoire dans les vingt-quatre heures; il n'y a plus d'autre ressource que d'implorer la clémence du souverain.

Le pape a le droit d'accorder la grâce entière, de diminuer ou de commuer la peine. C'est une prérogative dont il use souvent. On dirait que le *règlement des délits et des peines* n'a été rédigé avec tant de sévérité que pour offrir au Saint-Père des occasions de céder à ses généreux instincts, en abaissant de plusieurs degrés des peines parfois exorbitantes.

Les criminels qui expient en prison ou au bagne leurs attentats contre la société connaissent un moyen presque infaillible d'abréger la durée de leur condamnation : ce moyen c'est l'hypocrisie. Ceux qui affectent le repentir et qui savent faire étalage de sentiments pieux, ceux qui s'approchent fréquemment du tribunal de la pénitence et de la sainte table, ceux-là sont, pour ainsi dire, assurés de recouvrer leur liberté au bout de quelques mois. Et voilà comment les meilleures choses peuvent dégénérer en abus.

Il ne nous reste plus qu'à parler des causes dans lesquelles le tribunal suprême de la Consulte juge en premier et dernier ressort, et cette partie ne sera pas la moins navrante. Ces causes sont les crimes de lèse-majesté, de conspiration, de sédition, les attentats contre la sûreté publique, enfin tous les crimes inspirés par les passions politiques. Alors les juges qui doivent connaître de l'affaire sont expressément désignés par le cardinal secrétaire d'État, qui ne choisit ni les moins dévoués, ni les moins sévères. Toute la procédure est sommaire et secrète, tous les délais sont abrégés, les témoins ne sont point confrontés avec le prévenu, ils peuvent même n'être point nommés dans l'instruction écrite, où l'on se contente de les désigner par des lettres initiales. L'accusé n'a point le droit de choisir son défenseur, il doit accepter obligatoirement l'assistance de l'avocat des pauvres. Enfin, il est douloureux d'ajouter que le recours en grâce est rarement admis. Ces trésors de clémence qui sont répandus si aisément sur des voleurs et des assassins ne viennent presque jamais apporter un adoucissement aux douleurs des condamnés politiques; et l'on nous permettra de rappeler comme preuve, en finissant, une affaire qui a eu un grand retentissement.

Un homme fut condamné à mort, en 1861, pour avoir tué un gendarme pontifical. Un autre homme se constitua prisonnier, en se déclarant l'auteur de l'homicide qui avait motivé la condamnation. Peut-être était-ce le cas d'élever quelques doutes sur la justice de la sentence et de suspendre au moins l'exécution. Il n'en fut point ainsi : on ne voulut voir dans la déclaration de culpabilité qu'une manœuvre de parti, le pape donna une signature, et la tête du condamné roula sur l'échafaud.

LXXXIII

LA PROSTITUTION A ROME

La surveillance des mœurs publiques et privées est dévolue à Rome à S. Em. le cardinal vicaire, qui exerce avec la plus grande latitude les attributions délicates réservées à Paris à M. le préfet de police; et comme cet éminent personnage ne peut tout voir par lui-même, il transforme les curés de Rome en autant de lieutenants, auxquels il délègue une partie de son pouvoir discrétionnaire.

Les curés sont à Rome de véritables commissaires de police. Ils ont le droit de requérir la force publique, ils sont chargés de la délivrance des certificats indispensables pour obtenir un passeport, enfin ils doivent veiller au maintien des bonnes mœurs. Ils peuvent pénétrer, à toute heure de jour ou de nuit, dans tous les ménages de leur circonscription, et quand ils jugent à propos de faire ces visites domiciliaires, ils se font accompagner par les gendarmes. Ils ne disent rien quand ils trouvent toute une famille pêle mêle dans le même lit; c'est un usage presque général dans le peuple ainsi que chez la petite bourgeoisie, et il est toléré dans un but d'économie. Les curés se contentent de recommander que les garçons soient couchés du côté du père et les filles du côté de la mère. Ce qui peut se passer de mystérieux entre le père et la fille, le frère et la sœur, etc., ne leur paraît pas devoir attirer leur attention; mais malheur à l'intrus surpris en flagrant délit de conversation plus ou moins criminelle! Si le tête-à-tête a lieu entre deux personnes libres, l'affaire est très simple, et le châtiment ne se fait pas attendre : le mariage est prononcé sur l'heure ou au plus tard le lendemain. Si l'un des délinquants fait le récalcitrant, comme on ne peut marier un individu malgré lui, on le conduit en prison, où il est retenu jusqu'à ce que ses idées se soient modifiées touchant les douceurs de l'union conjugale. Mais si l'un des

coupables est marié, ou même s'ils le sont tous les deux (c'est une supposition horrible et pourtant cela se voit parfois dans la ville sainte), alors ils sont emprisonnés tous deux séparément, en attendant que leur procès suive son cours devant le tribunal exceptionnel du cardinal vicaire, jugeant en premier et dernier ressort. Là une instruction judiciaire a lieu; des témoins sont entendus, et les coupables sont condamnés à une détention plus ou moins longue, à une amende plus ou moins forte, sans compter qu'ils peuvent être tenus à payer des dommages-intérêts proportionnés à leur fortune.

Cet exposé succint suffit pour prouver qu'on doit être fort réservé à Rome dans le choix de ses relations intimes. Les Romains sont très circonspects pour donner ou recevoir des rendez-vous dont ils connaissent les dangers. Ils savent qu'il suffit d'être surpris en tête à tête avec une fille quelconque pour être tenu de l'épouser dans les vingt-quatre heures. On a beau arguer de l'innocence de l'entretien; si la complice a intérêt à obtenir une réparation, elle ne manque pas de provoquer une expertise; on procède à des investigations qui établissent que sa personne a éprouvé un dommage, et l'on risque fort d'être condamné à réparer le préjudice commis par un autre.

Si les Romains ont la prudence de ne pas s'aventurer à la légère, ce n'est pas, comme on le croirait, parce qu'ils redoutent le couteau d'un père ou d'un frère. Ils savent que ceux-ci raisonnent très logiquement, en calculant qu'un coup de poignard ne leur rapporterait rien que des démêlés avec la justice, tandis qu'un petit guet-apens ingénieusement organisé peut placer avantageusement leur fille ou leur sœur et apporter une honnête aisance dans la maison. On peut encore, en dénonçant l'imprudent qui s'est lancé témérairement dans une affaire d'amour, le faire condamner à une bonne indemnité; en outre, en lui promettant de ne point le livrer, ou en agissant par l'intimidation, on peut lui faire souscrire de bons engagements; enfin s'il survient des preuves vivantes du délit, comme la recherche de la paternité est admise, le prétendu séducteur peut être forcé légalement à servir une pension qui fera

vivre toute la famille. Quelle est la brave fille qui ne poussera point l'amour de ses parents au point de se prêter à toutes ces petites combinaisons? Toutes ces considérations font que ceux qui se livrent aux écarts de la galanterie poursuivent rarement les demoiselles (ce qui diminue un peu le mérite de leur réputation de sagesse) pour rechercher de préférence les femmes mariées. Avec celles-ci ils courent les mêmes chances de compromettre leur liberté ou leur fortune, mais ils n'ont point celle d'être tenus d'épouser, puisqu'un autre a été assez sot pour se dévouer avant eux.

Les lovelaces romains préfèrent attirer chez eux ou ailleurs les complices de leurs illicites amours. Ce parti, quoique plus prudent, n'est pas exempt de dangers. Il se peut très bien que cette amante désintéressée qui leur jure tous les jours un amour immense et sans fin, que celle qui leur répète sans cesse qu'elle a oublié ses devoirs, sacrifié sa vertu, étouffé ses remords pour s'abandonner à une passion irrésistible, que celle enfin qui fait taire sa conscience et dompte sa fierté pour se faire volontairement une esclave dévouée, s'avise de calculer un beau matin qu'elle aura plus de profit à aller se dénoncer elle-même, afin de procurer à son candide collaborateur la stupéfiante surprise d'une visite nocturne de M. le curé, accompagné de la force publique.

Que les étrangers ne se fassent point d'illusion ; ils courent les mêmes dangers que les Romains. Si l'on est moins sévère à leur égard, ce n'est point par tolérance, mais c'est parce que l'étranger est le gagne-pain des Romains et qu'on sent le besoin de ménager cette ressource providentielle. Toutefois il n'y a point à s'y fier. Quand on s'est mis imprudemment sous la main du cardinal vicaire, c'est en vain qu'on invoquerait la protection d'un ambassadeur ou d'un consul. Ces hauts personnages n'aiment guère à soulever un conflit pour un intérêt personnel ; ils n'osent point prendre la défense d'un individu qui a violé en même temps la loi civile et la loi morale; enfin ils refusent d'intervenir pour ne pas faire preuve d'impuissance, car ils savent que toute démarche officielle n'aboutirait à rien. Les tribunaux de Rome ne lâchent pas facilement leur proie, et celui du vicariat moins que tout autre.

La ville de Rome s'est distinguée dans tous les temps par un libertinage effréné. On connaît les excès de débauche dont les Romains firent étalage sous l'empire. On peut dire que la luxure avait atteint le paroxisme de la fureur. La Rome chrétienne du moyen âge afficha des mœurs non moins dissolues. Il suffit de lire les éloquents anathèmes de saint Jérôme, saint Augustin et autres docteurs de l'Église pour connaître les honteuses turpitudes de cette époque. Aux quinzième et seizième siècles, on vit les prêtres et les moines de Rome donner l'exemple de tous les débordements : un pape Borgia se souille de tous les crimes et se fait un jeu de l'adultère et de l'inceste ; un cardinal Bembo se glorifie de ses nombreuses conquêtes amoureuses ; un Della Costa, archevêque de Bénévent, écrit un livre licencieux et ordurier digne de rivaliser avec les obscénités de l'Arétin ; les papes Sixte IV, Jules II, Léon X, Clément VII autorisent dans Rome des maisons de prostitution, dont les produits sont consacrés à des couvents de dames appelées pénitentes Madeleines ; enfin le pape Paul III trouve plus convenable de s'attribuer à lui-même le produit de l'impudicité ; il fait enregistrer, en 1542, les prostituées de la ville de Rome, dont le chiffre s'élève à 45,000 ; il les soumet à une taxe mensuelle proportionnée au nombre de leurs chalands, et cet impôt immoral n'est pas un des moindres revenus de l'Église (1). Alors on vit une Marozzia faire et défaire plusieurs papes, selon son bon plaisir ou son ambition ; une Imperia honorée à la cour de Léon X et inhumée pompeusement dans l'église de Saint-Grégoire ; une Olympia gouverner l'Église sous Innocent X et faire casser des décisions prises en consistoire par des cardinaux qui avaient négligé de la consulter.

Tant de licence, de corruption et de scandales finirent par ouvrir les yeux des peuples ; les fidèles s'indignèrent en voyant l'usage qui était fait de leurs dons pieux. C'était pour entretenir le luxe des courtisanes qu'on débitait des indulgences et qu'on vendait la rémission des péchés. C'est alors que, dans la crainte de voir tarir la

(1) Voir l'ouvrage intitulé *de la Femme* et suivi *d'une dissertation sur le libertinage*, par le docteur Virey. Un vol. in-8°. Paris, 1825.

source de ses richesses, la Rome papale commença d'emprunter le voile de la pudeur, le cynisme fut remplacé par l'hypocrisie. Il y a toujours à Rome des Tibère, des Caligula, des Néron, de Héliogabale; on y trouve encore des Julie, des Faustine, des Agrippine, des Messaline; mais ces personnages ont changé de nom, ils ont pris d'autres allures, on les rencontre aujourd'ui dans les églises.

A Rome, le vice ne va point comme ailleurs, la tête haute et le regard assuré. Il n'a point ces allures dévergondées, cet air effronté, ce langage hardi qui le signalent si aisément au mépris public. Ici il s'affuble des dehors de la vertu, il marche la tête basse et les yeux baissés, mais son regard oblique sait admirablement reconnaître les étrangers, qu'il aborde jusque dans les lieux les plus saints. Il se montre dans tous les lieux publics, il fréquente assidûment les églises, il pénètre dans tous les intérieurs, et quelle que soit l'active surveillance des gens du cardinal vicaire, il parvient à échapper sous toutes les formes à ce vengeur de la morale publique.

L'étranger arrivant à Rome est édifié en voyant comment les choses s'y passent extérieurement. Il ne voit point de ces Vénus de carrefour, que la police enrégimente dans les Babylones modernes et qui provoquent la rougeur au front des passants, il ne trouve point de ces maisons aux persiennes cadenassées, où la débauche prend librement ses ébats sous le patronage de l'autorité, il n'est point tiraillé par ces déesses de trottoir, payant patente pour exercer leur infâme métier, enfin rien n'indique à Rome la présence de ces créatures si abondantes sur le pavé des grandes villes et dont le plus grand nombre indique le plus haut degré de civilisation. On comprend que de pareils désordres ne sauraient être tolérés dans la ville sainte, et parce qu'il n'est point permis au vice de s'étaler publiquement, quelques-uns s'imaginent que le vice n'existe pas. Un séjour plus prolongé et un examen plus approfondi leur prouveraient qu'ils sont dans l'erreur. Rome n'a rien à envier à aucune ville du monde en fait de corruption. On y trouve la même dépravation qu'à Paris, à Londres. Le même honteux trafic s'y pratique avec la même impunité, seulement il s'y fait d'une autre manière, avec l'ef-

fronterie de moins et l'hypocrisie de plus. Qu'on nous dise ce que la morale y gagne.

Ces êtres dégradés, qui font de leur corps une exploitation, qui prodiguent à tous les mêmes caresses et devant lesquels tous les hommes sont égaux, à la bourse près, ne vont pas, il est vrai, offrir leur marchandise aux passants. A Rome, ces sortes d'affaires se traitent par l'entremise d'agents officieux. Ceux-ci tiennent toujours à la disposition de leurs clients un assortiment des plus complets et des plus variés. Certain ont poussé leur industrie au point d'avoir constamment dans leur poche un album de photographies qui leur sert de cartes d'échantillons. Ils ont toujours dans leur collection de prétendues comtesses, marquises ou princesses pour ceux qui ont des goûts aristocratiques, des *ballerine* ou des *prime donne* pour les amis des arts, des modèles d'atelier pour les amants de la plastique, des jeunes filles de l'âge le plus tendre pour les libertins émoussés, d'intéressantes veuves pour les amateurs passionnés, et enfin de robustes *minenti* pour les vrais admirateurs de la beauté.

Tous les gens qui viennent à Rome ne sont point des saints. Il en est qui sont animés du désir de pousser assez loin leurs études en tous genres sur un pays étranger, et ils se laissent séduire par les offres fallacieuses de ces entrepreneurs ou entrepreneuses de plaisirs faciles. Ceux-ci savent, comme tous les marchands, qu'il ne faut point montrer du premier coup à l'acheteur des objets de choix, aussi il se trouve presque toujours que leurs premiers sujets ne sont point disponibles : la duchesse est à sa villa, la baronne a ses nerfs, la danseuse a sa migraine, la chanteuse a ses caprices, et en résumé le choix est extrêmement restreint. Alors si le désir sensuel et brutal l'emporte sur des goûts raffinés, on se laisse entraîner dans un lieu où l'accueil familier fait au Mercure indique suffisamment que celui-ci est un habitué de la maison. En effet, il arrive assez fréquemment que ce dernier a mis l'étranger en présence d'une personne de sa propre famille, comme sa fille, sa nièce, etc.

Il faut avoir vu l'intérieur sordide et misérable d'un ménage romain pour comprendre la répugnance qu'on éprouve en y pénétrant

à l'improviste. On nous saura gré de supprimer une infinité de détails techniques qui soulèveraient le cœur. Le nouveau venu hésite, il sent bien que le vice suinte de toutes parts, mais la présence de tant de monde l'intimide et lui fait redouter une mystification ou un danger. Il ne peut croire à une complicité aussi générale. Cependant à l'apparition du *forestiere* providentiel, tous, à l'exception de l'héroïne qui lui est destinée, s'éloignent sous un prétexte quelconque, en remerciant la Madone qui leur a envoyé cette bonne aubaine, et le dernier a l'impudence de vendre sa place en sollicitant quelque menue monnaie pour aller prendre *un caffé*.

Mais il est temps de tirer un voile sur des scènes de dépravation et de débauche qui se renouvelent tous les jours dans la ville sainte. L'autorité les connaît et les tolère parce qu'elles se passent en cachette; quelques esprits candides ou prévenus s'obstinent à les nier parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de les observer, mais il est facile à chacun d'en vérifier la rigoureuse exactitude.

La scène qu'on vient de lire est celle qui se présente le plus communément, on pourrait dire que c'est la règle générale. C'est ordinairement dans des maisons que rien n'indique, que les Romains ne connaissent pas, et où l'étranger lui-même ne serait point admis sans le trucheman obligé, c'est au sein des familles les mieux notées dans leur paroisse, parce qu'elles sont les plus assidues au confessionnal, c'est là, disons-nous, que la débauche attend le pourvoyeur et la victime. Mais le vice ambulant et provocateur n'en existe pas moins dans la rue, seulement il est moins reconnaissable que partout ailleurs parce qu'il est recouvert d'une couche d'hypocrisie. Les créatures dont nous parlons, et qui font leurs affaires elles-mêmes, ne se trahissent point par une toilette excentrique, une tournure cavalière, un regard ferme et une voix avinée, obligées de cacher leurs désordres aux agents vigilants du cardinal vicaire, elles affectent, au contraire, une excessive modestie. C'est ce qui fait croire à quelques-uns que Rome est exempte de cette plaie vive des sociétés modernes. Nous l'avons dit, en fait de dépravation, Rome ne le cède à aucune ville du monde, et cette apostrophe de Juvenal : « La luxure a fondu sur nous, et le monde vaincu s'est

vengé en nous donnant tous ses vices, » est aussi vraie aujourd'hui que lorsqu'elle a été prononcée il y a près deux mille ans.

Dans les villes policées on juge avec faveur les femmes qui savent conserver un maintien décent et réservé, et l'on est disposé à se montrer sévère envers celles qui affichent une trop grande assurance. A Rome, il faudrait faire l'opération contraire. Grâce au genre d'éducation féminine adopté dans ce pays, les ingénues n'existent pas, ce qui ne veut point dire qu'il n'y ait pas des filles honnêtes, et même peut-être quelques femmes. Or ce sont précisément celles-là qui ont le regard assuré et la tournure provocatrice. Quant aux autres, ce sont des Agnès, à la démarche timide, aux yeux constamment baissés, aux allures pudibondes, elles ne répondent ni aux œillades, ni aux agaceries, ni aux propos galants. C'est au plus si elles osent se permettre ce petit mouvement stratégique, si familier aux femmes romaines, qui le tiennent des femmes turques, et qui consiste à soulever son châle pour le ramener sur la poitrine, en faisant ainsi une exhibition rapide de ce qu'on a l'air de vouloir cacher. Il faut, pour les accoster, les suivre jusque dans l'escalier de la maison voisine, ou dans l'église la plus proche. C'est là qu'elles ne tardent pas à entrer dès qu'elles se voient observées, et c'est là qu'elles sont en sûreté pour assigner leurs rendez-vous. A la nuit tombante, toutes ces nymphes impudiques disparaissent devant la lumière du gaz. Les églises étant fermées, une femme n'a plus de prétexte pour se trouver seule dans la rue. Disons, enfin, pour compléter cette étude, que ces créatures dépravées observent rigoureusement la loi qui défend de travailler le dimanche. Elles partagent le jour du Seigneur entre l'accomplissement des devoirs religieux et les manœuvres de la coquetterie. Il est impossible au chercheur d'aventures de trouver à qui parler ce jour-là.

Rome chrétienne n'a plus, il est vrai, les anciens lupanars de Rome païenne, elle a perdu les maisons de prostitution établies par les papes pour les besoins de l'Église, mais qu'a-t-elle gagné à la suppression de ces exutoires? Le vice, au lieu d'être traqué dans ses repaires, s'est répandu dans toute la cité; en perdant ses appa-

rences hideuses, il a envahi tous les rangs de la société; à l'abri d'une tolérance coupable, il pénètre dans toutes les demeures, il profane les lieux les plus saints; affranchi de toute surveillance sanitaire, il ronge de sa dent ulcéreuse la santé publique et il traîne après lui la démoralisation des individus et la dégénérescence de la population. Voilà ce qu'est aujourd'hui la ville sainte : corrompue et gangrenée sous son masque hypocrite.

Il a été proposé plusieurs fois, et sous divers papes contemporains, de réglementer le vice, afin d'en limiter les ravages. Tous les commandants de l'armée française notamment qui se sont succédé à Rome depuis quinze ans, justement effrayés par la statistique des hôpitaux militaires, n'ont cessé de réclamer des mesures préservatrices; ils n'ont jamais rien obtenu. Le gouvernement des cardinaux pense que l'intervention officielle de l'autorité serait la reconnaissance implicite d'un état de choses qu'on veut toujours feindre d'ignorer, parce qu'il est plus facile de le nier que de le combattre. Peut-être espère-t-on arriver à l'extirpation du mal par son excès même? Il est certain qu'en persévérant dans ce déplorable système, il arrivera un jour où le fléau, favorisé par la débauche et par l'incurie, atteindra un tel degré d'intensité qu'on pourra presque dire avec certitude : *Per quæ quis peccaverit, per hæc et punietur.*

LXXXIV

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Un grand nombre d'étrangers sont attirés à Rome par le désir d'assister aux cérémonies religieuses. Ils savent que la majesté du temple, la magnificence des décorations, la richesse des ornements, l'immense concours des fidèles, et par dessus tout la présence du souverain pontife ajoutent à l'éclat de ces cérémonies. Ils savent, en outre, que quelques-unes, telles que la béatification, la canonisation, l'ouverture et la clôture du jubilé universel, le couronnement du pape, sont célébrées uniquement à la basilique de Saint-Pierre, et si les pieux

visiteurs s'adressent à des Romains, ils sont fort mal renseignés, car ceux-ci, y assistant rarement, ne savent jamais ce qui se fait ni préciser une heure quelconque. C'est ce qui nous a engagé à consacrer un chapitre à la description détaillée de ces solennités peu connues hors de la métropole du monde chrétien.

LXXXV

LA SEMAINE SAINTE

Quoique les fêtes religieuses de la semaine sainte soient célébrées dans tout le monde catholique, elles ne sauraient avoir ailleurs la même solennité qu'à Rome. Nous croyons devoir en faire une relation, dans le double but de servir de guide aux etrangers qui y assistent et de satisfaire la curiosité de ceux qui n'ont pas le même bonheur.

Pendant cette semaine, l'Église célèbre la passion, la mort et la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pour cette semaine qu'elle a réservé ses plus augustes cérémonies. Aux jours de deuil, de mortification et de pénitence succèdent les jours d'allégresse et les chants de triomphe, car le sacrifice de la rédemption a eu pour but et pour résultat de réconcilier l'homme avec son Créateur.

LXXXVI

DIMANCHE DES RAMEAUX

Antérieurement à l'année 1839, la fête des Rameaux était célébrée dans la chapelle du palais pontifical. Le pape Grégoire XVI, désirant qu'un plus grand nombre de fidèles pût y assister, ordonna que cette cérémonie aurait lieu dans la basilique de Saint-Pierre. Cet usage a été constamment observé depuis cette époque.

La fête des Rameaux a une double signification. Elle a été instituée en commémoration de l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem,

et elle représente en même temps l'entrée des élus dans le paradis, après le jugement universel.

Ce jour-là, vers neuf heures du matin, le pape se rend processionnellement du Vatican à la grande basilique, porté sur la chaise gestatoriale, et ayant à ses côtés les deux éventails symboliques appelées *flabelli*. Le cortége descend le grand escalier du palais et arrive devant la grande porte de l'église entre une double haie de grenadiers pontificaux. Le chapitre de Saint-Pierre, ayant à sa tête son vicaire et le cardinal archiprêtre de la basilique, est rangé sous le vestibule, pour recevoir le Saint-Père, qui lui donne sa bénédiction, et la procession pénètre dans la grande nef, entre deux rangs de la garde capitoline.

Parvenu devant la chapelle du Saint-Sacrement, où l'auguste emblème est exposé, le pape descend de la chaise, dépose le mitre et va s'agenouiller à un prie-Dieu, devant les marches de l'autel. Ensuite il est transporté devant la Confession de Saint-Pierre, où il fait encore une station. Enfin il est porté à un trône sans baldaquin érigé au milieu du chœur, du côté de l'épître, et nommé trône de tierce. C'est là qu'il recoit ce qu'on appelle l'*ubbidienza*, c'est à dire l'hommage des cardinaux, qui sont admis au baisement de la main.

Après cette cérémonie, le pape se rend au trône pontifical surmonté d'un baldaquin de velours cramoisi et placé au fond du chœur, au dessous de la Chaire de Saint-Pierre. Là il procède à la bénédiction des rameaux en prononçant les paroles du rituel, en les aspergeant d'eau bénite, et en les encensant trois fois. Ces rameaux sont faits avec des feuilles fraîches de palmier, fournies par la famille Bresca, de Bordighiera (ancien comté de Nice), laquelle jouit de ce privilége en vertu d'une concession du pape Sixte-Quint. De grandes caisses remplies de palmes sont placées du côté de l'évangile, et quelques-unes de ces palmes, plus grandes et plus artistement tressées, sont déposées sur la table de l'autel papal.

Quand la bénédiction des palmes est terminée, le pape en fait la distribution aux cardinaux, au clergé, au corps diplomatique, aux autorités civiles et militaires, à la noblesse romaine et aux personnes qui ont été admises à cet honneur. En recevant la palme, les car-

dinaux s'agenouillent sur les degrés du trône; ils baisent d'abord la palme et ensuite la main du Saint-Père. Les patriarches, archevêques et évêques baisent la palme et le genou; tous les autres personnages baisent la palme et le pied du pontife.

Après la distribution, tous ceux qui ont reçu une palme se réunissent pour former une procession, où chacun a sa place assignée. Le pape remonte sur la chaise gestatoriale et s'achemine vers la porte de l'église en distribuant sa bénédiction à la foule des fidèles. Arrivé à l'extrémité de la grande nef, la procession sort par une des portes latérales, qui est immédiatement fermée. Quand elle veut rentrer dans l'église, la porte du côté opposé n'est ouverte qu'après que l'auditeur de rote, porteur de la croix papale, a frappé avec le bâton de la croix.

La clôture et l'ouverture des portes ont, comme toutes les cérémonies du culte une signification mystique. La procession symbolise le pèlerinage des élus vers le séjour de l'éternelle félicité; la croix dont elle est précédée représente Jésus-Christ faisant ouvrir les portes du paradis fermées depuis le péché d'Adam, et les palmes qu'on tient à la main sont l'emblème de la victoire que les élus ont remportée sur leurs ennemis.

Quand la procession est rentrée et que le pape a repris sa place sur son trône, la messe est célébrée par un cardinal de l'ordre des prêtres. Le Saint Père n'officie point; il assiste seulement. Cette circonstance nous engage à supprimer la description du cérémonial de la messe. Nous ferons remarquer seulement que lorsqu'on arrive à ce passage de la passion où saint Mathieu raconte les derniers moments du Rédempteur, le pape, ainsi que toute l'assistance, s'agenouillent et s'inclinent, mais sans baiser la terre, comme cela se pratique en France, depuis que saint Louis introduisit cet usage à la chapelle royale.

La messe se termine par la proclamation, faite par le cardinal célébrant, de l'indulgence de trente ans accordée par le pape à tous les assistants. Cette cérémonie passe souvent inaperçue pour un grand nombre de personnes qui nous sauront gré de leur apprendre qu'ils ont joui sans s'en douter de cette précieuse faveur.

LXXXVII

MERCRÉDI-SAINT

Le mercredi-saint, à quatre heures après midi, l'office des Ténèbres est célébré à la chapelle Sixtine, avec l'assistance du pape et du sacré collége des cardinaux. Cet office est appelé Matines des Ténèbres, parce que les premiers chrétiens étaient dans l'usage de le célébrer la nuit, ainsi que ceux des deux jours suivants. Les désordres qui s'étaient introduits dans ces réunions nocturnes engagèrent l'Église à célébrer ces offices pendant le jour; mais afin de conserver l'ancienne tradition, ils ne doivent se terminer qu'après la nuit close.

Une grande foule se précipite ce jour-là vers la chapelle Sixtine, et les dames ne sont pas les moins empressées, parce qu'elles sont assurées de recevoir un accueil plein de courtoisie de la part des prélats de la cour pontificale. Les femmes doivent être munies de billets signés par monsignor le majordome et qu'on se procure aisément dans les ambassades. En outre, elles doivent être revêtues du costume noir et du voile rigoureusement exigé partout en présence du pape. Les hommes sont admis en habit noir ou avec un uniforme quelconque. Ceux qui ont un caractère officiel ont des siéges réservés; les autres se placent où ils peuvent, et la plupart se pressent dans un étroit couloir où ils sont piétinés par les allants et venants et rudoyés par la garde suisse.

Le premier chant de l'office est une antiphonie monotone, alternant avec le chœur. A la fin des psaumes, le pape se lève et récite à voix basse le *Pater noster*. Alors les chanteurs entonnent les *Lamentations* de Jérémie, en chant figuré à quatre voix du célèbre Allegri. Ce chant est suivi du *Miserere*, à deux chœurs et à quatre voix, du même compositeur.

Les voix isolées et sans accompagnement des chanteurs de la chapelle papale produisent peu d'effet dans l'immense vaisseau de

Saint-Pierre. Il n'en est pas de même sous l'étroite voûte de la chapelle Sixtine. Ces chants d'une admirable facture et d'une extrême simplicité sont exécutés avec une rare perfection et une expression saisissante. Cette suave harmonie charme les sens, pénètre l'âme et fait rêver aux concerts des séraphins.

Les quinze cierges de cire jaune du candélabre triangulaire, les six de la balustrade et les six de l'autel sont éteints un à un à la fin de chaque verset. Le dernier seul est conservé allumé, mais il disparaît sous l'autel, en sorte que l'office se termine dans une complète obscurité. Le chant terminé. Le pape lit l'oraison : *Respice, quæsumus, Domine.* A la fin de cette lecture, une légère rumeur s'élève dans l'assemblée, le cierge caché sous l'autel reparaît allumé et la foule s'écoule dans un religieux silence.

La plupart, hélas! de ceux qui assistent aux offices à Rome sont là comme à un spectacle, d'autres, plus pieux qu'intelligents, suivent machinalement les cérémonies sans en pénétrer le sens mystérieux, quelques autres, enfin, affectent de n'y voir que des pratiques puériles. Le chrétien convaincu et éclairé y puise une foi plus vive, y trouve une source inépuisable de méditations et un aliment salutaire pour ses sentiments religieux.

Les offices de mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte sont des cérémonies funèbres dans lesquelles l'Église célèbre les funérailles de son chef invisible, le sauveur de l'humanité. C'est pour cela qu'on ne prononce point en ces jours d'affliction l'invocation ordinaire pour prier le Seigneur d'ouvrir les lèvres du pontife, on ne dit point l'invitatoire, on n'entonne point le *Gloria patri*, on ne chante point d'hymnes, on ne demande point de bénédictions, on ne récite point de capitules, seulement à chaque heure on dit une simple oraison.

L'extinction successive des cierges signifie le refroidissement des disciples de Jésus-Christ, leur vacillation dans la foi et enfin leur complet abandon. La conservation d'un seul flambeau allumé est le symbole de la sainte Vierge, inébranlable dans sa foi en la résurrection. La rumeur qui succède à la prière est, selon quelques-uns, une tradition juive. Quand on lisait dans la synagogue le livre

d'Esther, un murmure d'indignation s'élevait parmi les assistants chaque fois que le nom d'Aman était prononcé. D'autres assurent que ce bruit représente la marche des soldats conduits par le traître Judas au jardin de Gethsemani. Enfin, d'autres prétendent que cette rumeur rappelle les bouleversements de la nature qui suivirent le dernier soupir de l'homme-Dieu.

LXXXVIII

JEUDI-SAINT

Le jeudi-saint, le pape se rend, ainsi que les cardinaux, à la chapelle Sixtine, pour assister à la messe qui est célébrée par le doyen du sacré collége ou par le plus ancien des cardinaux-évêques des églises suburbicaires.

Autrefois il était d'usage de célébrer plusieurs messes le jeudi-saint. La première était consacrée à la réconciliation des pénitents. Ceux-ci se présentaient à la porte de l'église, revêtus d'un sac, les pieds nus et la tête couverte de cendres. Ils étaient reçus par le pape ou par l'évêque, et après quelques prières ils étaient réconciliés et absous. Après cette cérémonie, les cloches sonnaient à fête et ensuite elles se taisaient jusqu'au samedi suivant. La seconde messe était pour la bénédiction des saintes huiles, dont la consécration est réservée aux évêques. La troisième était célébrée en mémoire de l'institution du sacrement de l'Eucharistie et l'on y faisait la communion générale. Ces trois messes ont été réunies en une seule, dans laquelle il est procédé à l'accomplissement de ces diverses cérémonies.

La messe du jeudi-saint, à la chapelle papale, offre cette particularité que le célébrant consacre deux hosties, dont l'une est consommée par lui et l'autre, réservée pour le lendemain, est déposée dans un calice à part. C'est ce qui lui a fait donner le nom de messe des présanctifiés. Après la messe, le pape prend le calice contenant l'hostie consacrée et se rend processionnellement, précédé des cardinaux et des personnages attachés à la cour pontificale, à la chapelle

Pauline. Le calice est introduit dans une urne appelée Saint-Sépulcre, dont la clef est remise au cardinal grand pénitencier qui doit officier le jour suivant. Après la cérémonie, la chapelle, splendidement illuminée, est ouverte au public, et pendant le reste de la journée une foule immense de fidèles se presse dans cette étroite enceinte, pour adorer le saint Sacrément qui y est exposé.

Au sortir de la chapelle Pauline, la procession se reforme, pour accompagner le pape qui se rend au grand balcon de Saint-Pierre, dit loge de la bénédiction. Le Saint-Père arrive devant la balustrade, la mitre en tête, porté sur la chaise gestatoriale, ayant au dessus de lui un baldaquin blanc et à ses côtés les deux *flabelli.* Après les prières préliminaires, le pape se dresse sur ses pieds, il il élève ses bras vers le ciel, pour invoquer le Tout-Puissant, il fait trois signes de croix et abaissant sa main sur la foule prosternée, il prononce à haute voix les paroles suivantes : *Et benedictio Dei ounipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper.*

A peine ces paroles sacramentelles ont été prononcées, que le peuple agenouillé sur la place Saint-Pierre se relève. Deux cardinaux diacres s'avancent sur la balustrade; ils donnent lecture, en latin et en italien, de l'indulgence plénière accordée à tous les assistants, et ils lancent les formules qui s'envolent au gré des vents. Des milliers de bras se lèvent pour les saisir, des luttes s'engagent sur le perron de l'église et quand les sacrés papiers arrivent à portée des mains, on est réduit les plus ordinairement à s'en partager les fragments.

Cette imposante cérémonie est la même que celle du jour de Pâques. Si elle paraît moins solennelle à quelques-uns, c'est parce que l'affluence des fidèles ne remplit point toute la place; mais l'émotion des assistants n'est ni moins profonde ni moins durable. Est-il, en effet, un plus beau spectacle que de voir le chef suprême de l'Église universelle répandre, au nom de Dieu, sa bénédiction sur tous ses enfants? Il n'y a qu'une religion divine qui puisse réunir et confondre en un seul sentiment des hommes divisés par tant de passions et d'intérêts.

Depuis le pontificat de Paul III jusqu'à la fin de celui de Clément XIII, il était donné lecture, le jeudi-saint, avant la bénédiction, de la fameuse bulle *In Cœna Domini*. Cette bulle, revue, corrigée et considérablement augmentée par les successeurs de Paul III, avait fini par excommunier à peu près tout le monde. C'est au pape Clément XIV, l'adversaire des jésuites, qu'on est redevable d'avoir fait rentrer cette arme terrible dans l'arsenal du Vatican.

Après cet acte solennel, le pape se rend à la basilique de Saint-Pierre, où il doit laver les pieds à treize pèlerins choisis parmi les prêtres ou diacres de diverses nations et représentant les apôtres. Quelle transformation! le chef auguste d'une religion comptant plus de cent cinquante millions de fidèles parmi les hommes les plus éclairés de la terre ; celui qui n'a aucun être humain au dessus de lui et qui donne sa pantoufle à baiser aux rois comme áux bergers; celui qu'on vient de voir répandant les bénédictions du Très Haut, est devenu par sa propre volonté le serviteur des serviteurs de Dieu! Quelle sublimité dans une religion qui inspire de pareils actes! quelle source de méditations pour les esprits religieux! mais, hélas! combien peu parmi les assistants sont capables de comprendre et de mettre à profit de semblables enseignements!

La cérémonie du lavement des pieds, appelée la *lavanda*, se fait dans le côté droit du transsept de Saint-Pierre. Le pape lave alternativement à chacun des apôtres le pied droit, qu'il essuie et qu'il baise, après quoi il offre un bouquet de fleurs fraiches. Derrière vient le trésorier général qui distribue à chaque pèlerin une médaille d'or et une d'argent. Ces médailles portent d'un côté l'effigie du pape et le millésime de son pontificat. Sur le revers on voit Jésus-Christ lavant les pieds à saint Pierre, avec cette légende : *Ego, Dominus et Magister, exemplum dedi vobis*.

Aussitôt après la cérémonie de la *lavanda*, le pape se dispose à célébrer celle de la Cène, qui a lieu dans la grande salle située immédiatement au dessus du vestibule de la basilique. Une grande partie de ceux qui ont vu la première *fonction* veulent assister à la seconde; on se précipite, en grand désordre et au risque d'être

écrasé vers l'escalier étroit conduisant à la coupole, et quand on arrive, porté par la foule, le visage en feu, le corps meurtri et les poches vides, on trouve la salle entièrement remplie. On fait une trouée dans ce rempart vivant, on le refoule contre des barrières impitoyables et l'on se tasse au point de redouter l'asphyxie.

Cependant le calme finit par s'établir, chacun se contente de la moitié de la place qu'il lui faut, on fait rentrer les parties saillantes de son individu, on se résigne à laisser son pied sous un talon de botte qui ne saurait se caser ailleurs, on supporte avec patience le poids d'une statue herculéenne qui déborde, et l'on s'accommode comme on peut dans cet étau humain, attendu qu'il serait téméraire de vouloir changer de place et qu'il est impossible de sortir.

Voici les treize pèlerins qui s'avancent, tous vêtus de blanc; ils vont se placer silencieusement devant une table richement décorée de surtouts dorés et de corbeilles de fleurs. Bientôt apparaît le pape, entouré de divers personnages et escorté de ses gardes nobles. Au milieu de tous ces uniformes et de ces costumes plus ou moins éclatants, le vêtement du Saint-Père se distingue par une extrême simplicité. Un prélat domestique présente à son maître un tablier de lin garni de dentelles, puis il soutient un bassin de vermeil pendant que le pape verve l'eau sur les mains des apôtres. Après que la table a été bénie, les plats sont apportés par divers prélats, se succédant à la file, et qui les présentent en fléchissant le genou devant le pape. Celui-ci prend les mets et les place successivement devant chacun des convives, après quoi il leur sert l'eau et le vin. Cette manœuvre se renouvelle plusieurs fois et en voyant avec quel entrain cet appétissant repas est englouti, on ne peut s'empêcher de faire à part soi cette petite réflexion philosophique : c'est étonnant comme une bonne conscience développe l'appétit!

Lorsque le pape s'est retiré, les apôtres continuent à fonctionner jusqu'à ce que leurs facultés d'absorption soient épuisées. Alors ils fourrent dans un grand cabas les restes de leurs copieuses pitances; ils dévalisent les surtouts chargés de fruits, de gâteaux et de sucreries; enfin ils y entassent tout ce qui leur a servi à table et qu'ils sont autorisés à emporter.

Il se passe parfois en cet instant une scène dont il nous est arrivé d'être témoin et qui mérite d'être rapportée. Tant que le pape a été présent, le public a été retenu par le sentiment des convenances, on a souffert sans se plaindre et l'on a supporté avec effort la pression de plusieurs atmosphères; mais aussitôt après le départ du Saint-Père, on commence à s'apercevoir que l'élasticité des corps a des limites. Tous ces membres comprimés, ces ventres aplatis, ces poitrines oppressées demandent à se dilater. C'est quand on voit commencer sur la table une curée dont on veut avoir sa part que tout cela fait explosion. Les barrières sont renversées, les gardes sont bousculés, l'estrade est escaladée, on se précipite sur les miettes du festin, et ceux qui ne peuvent trouver mieux s'emparent d'une feuille ou d'un pétale qu'ils insèrent dans leur livre d'heures. C'est encore un spectacle peu digne, dont les soldats augmentent la confusion en cherchant à le réprimer. On entend des disputes, des apostrophes, des défis, et par dessus tout cela les cris des femmes qu'on emporte, pour les soustraire au danger d'être étouffées.

Deux heures après le repas symbolique des apôtres, l'office des Ténèbres est encore célébré à la chapelle Sixtine, en présence du pape et des cardinaux, et dans l'intervalle des deux cérémonies toutes les salles des divers musées du Vatican sont ouvertes au public. C'est le seul jour de fête de l'année où il est permis de pénétrer dans ce sanctuaire des arts.

Autrefois il était d'usage de dresser, le jeudi-saint, dans le palais du Vatican des tables pour les cardinaux. On y admettait également les principaux barons romains, qui occupaient des siéges plus bas que ceux des princes de l'Église. En outre, d'autres tables étaient préparées pour les divers officiers de la cour pontificale et la valetaille des cardinaux. Enfin, le sénateur et les conservateurs de Rome dînaient aussi au Vatican, et chacun d'eux avait le droit d'inviter deux membres des familles patriciennes. Cet usage fut suspendu en 1793, à cause des troubles qui suivirent le meurtre de Basseville. Léon XII le rétablit en 1824, mais il fut définitivement supprimé par Grégoire XVI, en 1831. Aujourd'hui tous ces personnages vont dîner chez eux, et la chambre apostolique réalise une

économie qui n'est pas à dédaigner, dans ces temps calamiteux, pour les finances du saint-siége.

L'office du jeudi-saint ne diffère point de celui de la veille, mais ce jour-là la chapelle est entièrement dépouillée. L'autel et le trône sont sans baldaquin et sans ornements, le tableau de l'autel est recouvert d'un voile et la croix est enveloppée d'une étoffe noire, les bancs des cardinaux sont dégarnis de tapis et toutes les draperies sont enlevées des tribunes. Le même cérémonial que le jour précédent est observé pendant l'office. Le chant à quatre voix des *Lamentations*, avec entrée d'une voix de basse au verset *Jérusalem*, est du compositeur Palestrina. Le *Miserere* est, au choix du maître de chapelle, d'Anerio, de Scarlati, de Baini, etc., et nous dirons aux amateurs de musique qui ne pourraient ou qui ne voudraient pénétrer dans la chapelle, qu'on entend parfaitement de la salle voisine où l'on n'est exposé ni au piétinement des passants, ni aux rebuffades des Suisses.

LXXXIX

VENDREDI-SAINT

C'est encore à la chapelle Sixtine, et en présence du pape et des cardinaux que sont célébrés les offices du vendredi-saint. La chapelle est dans le même état de nudité que la veille, et de plus, les cierges ne sont pas allumés. Le pape entre dans la chapelle revêtu du manteau rouge sans ornements, il a l'étole violette et la mitre d'argent, il ne porte point l'anneau et ne donne point la bénédiction. Les cardinaux ont à leur chaussure des boucles d'acier ou d'argent, et la pourpre de leur vêtement est remplacée par la couleur violette. Le cardinal grand pénitencier, qui doit célébrer la messe des présanctifiés, est revêtu de la dalmatique noire.

On commence par chanter la prophétie d'Osée, ensuite un diacre chante un passage de l'Exode, après quoi la Passion selon saint Jean est chantée par trois chanteurs de la chapelle qui doivent avoir reçu

la prêtrise. Quand ce chant est terminé, un religieux de l'ordre des Mineurs conventuels prononce un discours latin ayant pour sujet le drame du Golgotha. Ensuite le diacre enlève la croix de l'autel et la remet au cardinal célébrant qui la dépouille de son enveloppe et la dépose sur un coussin au bas des gradins de l'autel.

Le pape, sans manteau, sans souliers, sans mitre et sans calotte, se rend à l'adoration, et après avoir baisé le crucifix, il dépose dans un bassin de vermeil une bourse contenant cent écus d'or (1). Les cardinaux viennent ensuite et chacun d'eux dépose une oblation d'un écu d'or. Après eux les patriarches, les archevêques et les évêques, les généraux des ordres religieux, les prélats de la cour pontificale, le corps diplomatique, le sénateur et les conservateurs de Rome, le prince assistant au seuil et les principaux fonctionnaires civils et militaires se rendent successivement à l'adoration. L'offrande s'enrichit en raison de l'ostentation de chacun de ces personnages, et le produit en est partagé entre monsignor le sacristain et les deux premiers maîtres des cérémonies.

Après l'adoration, le pape se rend processionnellement à la chapelle Pauline, où il reprend le calice qu'il y a déposé la veille et contenant l'hostie consacrée qui doit servir au sacrifice de la messe.

Pendant l'absence du pape et des personnages qui l'accompagnent, la croix ayant servi à l'adoration est remplacée sur l'autel par une autre plus grande contenant un morceau de la vraie croix, donné par Juvénal, évêque de Jérusalem au pape saint Léon le Grand, au cinquième siècle. Cette précieuse relique reste exposée sur l'autel jusqu'après l'office des Ténèbres, qui est célébré vers quatre heures, de la même manière que les deux jours précédents.

A peine l'office est-il terminé, que le pape, accompagné du sacré collége des cardinaux et de son entourage habituel, se rend à la basilique de Saint-Pierre. Il descend à pied le grand escalier du Vatican et traverse le vestibule au milieu d'une double haie de soldats chargés de contenir une foule qui n'existe pas. Le cortége s'avance silencieusement, escorté par la garde noble et la garde

(1) Un écu d'or vaut huit francs cinquante centimes.

suisse, jusqu'à la porte de la basilique, où il trouve le chapitre rangé en ordre pour le recevoir.

Lorsque le Saint-Père est parvenu devant la Confession de Saint-Pierre, il s'agenouille à un prie-Dieu et les cardinaux se placent sur des bancs latéraux. Après quelques prières récitées à voix basse, l'un des chanoines de la basilique, toujours revêtu de la dignité épiscopale, se présente au balcon du pilier dit de Sainte-Véronique et fait l'ostention des reliques appelées majeures, et qui sont : un morceau de la vraie croix, le saint suaire et la sacrée lance, uniques monuments de la passion, emblèmes vénérés de la rédemption de l'humanité.

XC

SAMEDI-SAINT

Le samedi-saint, la chapelle Sixtine est parée comme aux grands jours de fête. C'est que les cérémonies qui vont s'accomplir sont anticipées sur la fête de la résurrection et remplacent celles que les premiers chrétiens étaient dans l'usage de célébrer dans la nuit qui précède Pâques.

Les cérémonies commencent par la bénédiction de l'eau, du feu et de l'encens. Ensuite les chanteurs entonnent les douze prophéties et commencent les litanies des saints. Pendant ce temps les cierges sont allumés, les draperies violettes de l'autel et du trône sont enlevées et les cardinaux quittent leurs ornements violets pour se revêtir d'ornements blancs.

Lorsque le cardinal célébrant entonne le *Gloria in excelsis Deo*, le voile violet qui recouvrait le tableau de l'autel disparaît, pour laisser voir celui de la Résurrection. Aussitôt les gardes nobles portent l'arme à l'épaule, les huissiers relèvent leurs masses d'argent, les mortiers éclatent dans la cour des Suisses, le canon tonne au fort Saint-Ange et toutes les cloches de Rome se réveillent de leur léthargie.

Après le chant de l'épître, le sous-diacre, auditeur de rote, s'avance vers le trône pontifical et, fléchissant le genou au pied des degrés,

il prononce à haute voix les paroles suivantes : *Pater sancte*, *annuntio vobis gaudium magnum, quod est Alleluia.*

Nous ferons observer que nous avons fait la description de l'office du samedi-saint comme si le pape y assistait. Cependant cette circonstance se présente rarement. Ceux qui ne se rendent à la chapelle Sixtine que pour voir le Saint-Père nous sauront gré de ce renseignement, et nous leur indiquerons un autre but de pieuse promenade. Ce jour-là, à huit heures du matin, Son Éminence le cardinal vicaire se rend à la basilique de Saint-Jean de Latran, pour baptiser les juifs, les musulmans ou idolâtres nouvellement convertis à la foi catholique. Les cérémonies de l'exorcisation ont lieu dans la sacristie de la basilique ; ensuite les catéchumènes sont conduits processionnellement au baptistère dit de Constantin, où ils reçoivent le sacrement du baptême.

XCI

LE JOUR DE PAQUES

A la fête solennelle de Pâques, le pape officie lui-même à la basilique de Saint-Pierre. Cette circonstance, qui ne se présente que trois fois dans l'année, serait suffisante pour remplir les saints parvis d'une foule immense. Ce jour-là l'Église déploie toutes ses pompes : le pape, les cardinaux et tout le clergé sont revêtus de leurs plus beaux ornements, les gardes nobles endossent leur bel uniforme rouge, les gardes suisses sont bardés de fer et leur classique hallebarde est remplacée par la haute épée à deux mains. Deux trônes pontificaux sont dressés dans le chœur : l'un, dit trône de tierce, s'élève du côté de l'épître; l'autre, dit le grand trône, est placé sous la Chaire de Saint-Pierre; une grande tribune pour les souverains et leur suite est érigée du côté de l'évangile; d'autres tribunes pour le corps diplomatique et pour les personnages privilégiés sont disposées autour du chœur, enfin deux grands amphithéâtres pour les dames s'élèvent des deux côtés du maître-autel.

Les cardinaux se rendent vers neuf heures au palais du Vatican avec leurs carrosses gothiques dorés et armoriés, traînant à leur suite tout leur attirail de gentilshommes, de caudataires et de valets de pied, décorés du titre mieux sonnant de familiers. Les cardinaux princes ont droit à trois voitures, les autres à deux. Tous les personnages qui doivent accompagner le pape à la basilique se rendent pareillement au Vatican. C'est dans la salle *Regia* que se forme la grande procession où chacun a sa place invariablement fixée. Le défilé se fait lentement et deux par deux entre deux haies de gendarmes, de grenadiers et d'artilleurs pontificaux rangés sur l'escalier du palais et dans le vestibule de la basilique.

Voici dans quel ordre ce défilé a lieu :

Deux gardes suisses et un maître des cérémonies ouvrant la procession.

Les procurateurs collégiaux, en manteau noir.

Le prédicateur apostolique et le confesseur de la famille pontificale, avec le costume de leur ordre religieux.

Les procurateurs généraux des ordres religieux, avec leurs costumes respectifs.

Les familiers du pape, en veste et cape rouges.

Le joaillier de la cour, en habit de ville, et un chapelain ordinaire, portant sur des coussins les tiares enrichies de pierreries, escortées par deux gardes suisses, et qui doivent être déposées sur l'autel papal.

Deux chapelains ordinaires, portant les mitres pontificales.

Deux huissiers, en habit noir et surtout violet, portant des masses d'argent.

Les adjudants de chambre, en cape rouge garnie d'hermine.

Les chapelains ordinaires, en cape rouge doublée d'hermine.

Les clercs secrets, en cape rouge doublée d'hermine.

Les chapelains secrets, en cape rouge garnie d'hermine.

Les avocats consistoriaux, en manteau violet doublé d'hermine.

Les camériers d'honneur, surnuméraires et secrets, en cape rouge garnie d'hermine.

Les chanteurs de la chapelle, en soutane violette et en surplis.

Les abréviateurs des brefs, en surplis et en rochet.

Les clercs votants du tribunal de la Signature en surplis et en rochet.

Les clercs de la chambre apostolique, en surplis et en rochet, et accompagnés, comme les précédents, par les huissiers pontificaux.

Les auditeurs de rote, en surplis et en rochet.

Le maître du sacré palais, en costume de l'ordre des prédicateurs.

Deux chapelains secrets, en cape rouge garnie d'hermine, portant sur des coussins les mitres usuelles de Sa Sainteté.

Le maître du sacré hospice, en manteau noir garni de dentelle, escorté de deux gardes suisses et suivi de deux familiers en habit noir.

Les camériers secrets de cape et d'épée, en habit noir et manteau court, la fraise au cou et la chaîne d'or ciselée sur la poitrine.

Un clerc votant de la Signature, portant l'encensoir et la navette à encens.

L'auditeur de rote, sous-diacre apostolique, en petite tunique blanche, portant la croix papale hastée, et entouré de sept clercs votants de la Signature, tenant des chandeliers dorés, avec des cierges allumés.

Deux huissiers de la verge rouge, gardiens de la croix papale, en soutane et manteau violets.

L'auditeur de rote, remplissant les fonctions de sous-diacre latin, et deux élèves de la Propagande, faisant fonctions de diacre et sous-diacre du rite grec.

Les pénitenciers de Saint-Pierre, en chasuble blanche.

Le commandeur du Saint-Esprit, l'archimandrite de Messine et les abbés mitrés, tous en chape blanche galonnée d'or et mitre de toile blanche.

Les évêques non assistants au seuil, en chape lamée d'argent à galons d'or et mitre de toile blanche.

Les évêques orientaux, vêtus selon leur liturgie.

Les évêques, archevêques et patriarches assistants au seuil, en chape lamée d'argent, galonnée d'or et mitre de toile blanche.

Les cardinaux diacres, avec la dalmatique brodée d'or et mitre de damas.

Les cardinaux prêtres, en chasuble blanche brodée d'or et mitre de damas.

Les cardinaux évêques suburbicaires, en manteau blanc à franges d'or, portant sur la poitrine un ornement enrichi de trois gros boutons enchâssés de perles fines.

Tous les cardinaux ont à leurs côtés leurs gentilshommes, vêtus de noir, avec l'épée à poignée d'acier, le rabat, le jabot et les manchettes de dentelle. Ils sont en outre escortés par les massiers et les gardes suisses.

Le prélat gouverneur de Rome, en manteau doublé d'hermine.

Le prince assistant au seuil, en habit noir et manteau garni de dentelle.

Le pape, la tiare en tête, assis sur la chaise gestatoriale, ayant à ses côtés les deux grands éventails en plumes d'autruche et au dessus de sa tête un dais blanc. La chaise est portée par douze estafiers, en veste et simarre de brocard rouge. Les éventails sont soutenus par deux camériers secrets, en cape rouge garnie d'hermine. Huit prélats référendaires, en camail et en rochet, portent les bâtons du dais.

La chaise gestatoriale est précédée des personnages désignés ci-après :

Les camériers de cape et d'épée qui n'accompagnent point la croix papale.

Le fourrier-major et l'écuyer en chef, tous deux en manteau noir.

Deux pronotaires apostoliques, en surplis et en rochet, chargés de soutenir la robe du pape à l'entrée et à la sortie et deux auditeurs de rote, pareillement en surplis et en rochet, remplissant les mêmes fonctions pendant la messe.

Les deux premiers maîtres des cérémonies en soutane violette, avec le surplis et le rochet.

Les deux cardinaux diacres assistants au seuil et le cardinal diacre administrant, tous trois en dalmatique blanche brodée d'or.

Autour de la chaise, marchent, dans l'ordre suivant, savoir :

Le capitaine et les officiers de la garde suisse, en cuirasse damasquinée d'or, avec neufs soldats de la même garde, représentant les cantons catholiques.

Les commandant, officiers et exempts de la garde noble.

Le général de l'armée pontificale, entouré de son état major (1).

Derrière la chaise marche l'aide-fourrier, chargé de veiller à ce qu'elle soit constamment soutenue d'aplomb. Suivent quelques individus attachés au service personnel du pape, savoir : le doyen de la rote, en surplis et en rochet, portant la mitre usuelle ; deux camériers secrets, en cape rouge garnie d'hermine ; l'archiâtre et le premier adjudant de chambre, également en cape rouge garnie d'hermine et un serviteur secret, en soutane violette et ceinture de serge.

A la suite viennent les personnages suivants :

Les trois prélats occupant des emplois cardinalices, revêtus du manteau garni d'hermine ;

Les généraux des ordres religieux, avec l'habit de leur institut ;

Deux gardes suisses, fermant la procession.

Quand cet immense cortége arrive sous le vestibule de Saint-Pierre, il trouve le chapitre de la basilique qui attend le Saint-Père. Celui-ci s'arrête pour donner sa bénédiction au chapitre qui, le précède dans l'église, en entrant par la grande porte du milieu. Le pape fait les stations ordinaires à la chapelle du Saint-Sacrement et à la Confession de Saint-Pierre, et il est enfin porté au trône de tierce, où il reçoit, dans la forme usitée, l'*ubbidienza* des cardinaux et du clergé.

Après que le pape a lu les psaumes et les oraisons préparatoires, il est dépouillé du manteau et de l'étole et revêtu des ornements sacrés exposés sur l'autel et apportés au pied du trône par divers prélats. Ensuite le pape quitte le trône de tierce pour s'acheminer vers l'autel.

(1) Nous n'avons plus à mentionner les généraux et officiers de l'armée française, depuis que l'occupation a cessé et parce qu'en outre ils ne faisaient point partie du programme officiel. Nous dirons, pour mémoire, que leur place dans tous les cortéges était immédiatement avant les officiers de l'armée pontificale.

Nous nous dispenserons de détailler toutes les cérémonies de la messe; mais comme peu de personnes ont vu officier le pape, on nous saura gré de rapporter quelques-unes des formalités qui ne s'accomplissent que dans ces occasions solennelles.

Toutes les fois que pape doit lire, le livre est présenté par un patriarche ou par un archevêque assistant au seuil. Quand il chante, c'est le cardinal assistant qui soutient le livre, et le cierge est porté par un patriarche ou un archevêque. Dans toutes les messes papales l'Epître et l'Évangile sont chantés d'abord en latin et ensuite en grec, par des sous-diacres et des diacres des deux rites. Pendant le chant de l'Évangile, le diacre latin est entouré de sept acolytes, portant des chandeliers avec des cierges allumés, tandis que le diacre grec n'est assisté que de deux acolytes. Lorsque le pape doit se laver les mains, l'eau est toujours versée par un dignitaire laïque. Le maître du Sacré Hospice, le sénateur de Rome et le prince assistant au seuil remplissent alternativement cette fonction. Nous ne saurions omettre la formalité de la dégustation préalable de l'eau, du vin et de l'hostie qui doivent servir au saint sacrifice, mais nous nous épargnerons la douleur de rappeler les crimes sacriléges rapportés dans l'histoire des papes, et qui ont rendu cette précaution nécessaire. Enfin nous dirons que le pape ne communie point à l'autel. Après qu'il a fait la consécration et l'ostention des deux espèces, il se rend au trône pontifical. Le cardinal assistant quitte l'autel et traverse le chœur, s'avançant vers le trône et portant ostensiblement l'hostie au pape qui la consomme, après quoi il boit dans le calice avec un chalumeau d'or. Aussitôt après le pape administre lui-même la communion au cardinal diacre et à l'auditeur de rote sous-diacre, lesquels boivent l'un après l'autre le vin resté dans le calice.

Autrefois les papes donnaient la communion le jour de Pâques à tous les fidèles qui se présentaient à la balustrade du chœur, mais l'affluence était devenue si considérable qu'ils durent renoncer à cet usage. On a donné pour motif qu'une hostie consacrée s'échappa un jour des mains d'Alexandre VI et tomba sur le pavé. Nous ne savons si cette anecdote est bien authentique.

Quand la messe est terminée, le cardinal archiprêtre de la basi-

lique, suivi de deux sacristains, s'avance vers le Saint-Père et lui présente, au nom du chapitre de Saint-Pierre, une bourse de soie blanche brodée d'or, contenant vingt-cinq pauls d'ancienne monnaie, frappée sous les premiers papes, et il accompagne cette offrande des paroles suivantes : *Beatissime Pater, Capitulum et canonici hujus sanctæ basilicæ Sanctitati Vestræ consuetum offerunt presbyterium, pro missa bene cantata.* Le pape reçoit la bourse, qu'il remet au cardinal diacre. Celui-ci la donne à l'un de ses caudataires qui la rapporte ensuite à la sacristie, où on lui remet, en échange, cinq écus de monnaie courante.

Après cette formalité, le pape remonte sur la chaise gestatoriale. Il est porté devant la Confession de Saint-Pierre, où il descend et s'agenouille pour adorer les saintes reliques, dont l'ostention se fait avec le même cérémonial que le vendredi-saint. Ensuite la grande procession se reforme dans le même ordre que pour l'entrée. Le pape traverse la grande nef et le vestibule de la basilique, il monte l'escalier du palais, toujours en bénissant le peuple, et il est porté jusque sur la loge pontificale, où il donne la bénédiction solennelle *urbi et orbi*, dont nous avons donné ailleurs une description.

En ce moment la place Saint-Pierre présente un spectacle véritablement imposant. Une grande partie de la population romaine, celle des campagnes environnantes, la foule qui remplissait tout à l'heure la grande basilique, toute l'armée présente à Rome, infanterie, cavalerie et artillerie, tout cela est réuni dans ce vaste espace, qui ne contient pas moins de cent cinquante mille individus.

On se tromperait étrangement si l'on croyait que tout ce monde a été attiré en ce lieu par le sentiment religieux. On se rend à la place Saint-Pierre pour jouir d'un spectacle, pour étaler d'élégantes toilettes, pour passer en revue les étrangers, analyser leurs costumes et s'égayer un peu aux dépens des tournures et des accoutrements des enfants d'Albion ; on s'y rend pour voir le défilé des voitures, compter les valets, admirer les livrées et se montrer en souriant des peintures inconvenantes et lascives sur les panneaux de certains carrosses de cardinaux. Enfin l'époque de Pâques a

pour la population romaine une importance très grande et tout à fait étrangère à la religion. Ce jour-là on abandonne les modes d'hiver, pour inaugurer celles du printemps : c'est un événement capital pour un peuple d'autant plus futile qu'il l'est avec gravité. Rien au monde n'est plus intéressant pour les Romains qu'une révolution dans les toilettes. Voilà ce qui attire sur la place Saint-Pierre une infinité d'individus qui ne mettent jamais le pied dans l'église.

XCII

LA BÉATIFICATION

La béatification est l'acte par lequel l'Église déclare, par l'organe de son chef, qu'un individu mort en odeur de sainteté et qui a opéré des miracles jouit de l'éternelle béatitude. C'est un degré pour arriver à la canonisation, une espèce de surnumérariat pendant lequel le béat reçoit un culte déterminé et restreint. Le pape peut autoriser certains ordres religieux ou certaines localités à vénérer la mémoire des béats, mais cet hommage est toujours facultatif et nullement obligatoire. Le jour consacré à ce demi-culte ne peut être celui d'une fête de précepte; on ne peut célébrer de fête votive en l'honneur des béats; ils ne peuvent être choisis pour patrons d'une ville, d'un diocèse ou d'un royaume; enfin la béatification est une canonisation incomplète.

La béatification n'est accordée qu'après une longue procédure instruite par la congrégation des rites, instituée par Sixte-Quint en 1587. Les formes à observer ont été tracées par divers papes, et notamment par Urbain VIII, Innocent XI et Benoît XIV. L'instance est introduite le plus souvent par l'Ordinaire du lieu de naissance ou par celui de décès du candidat. Elle doit établir les actes méritoires du défunt, rapporter les témoignages des personnes qui l'ont connu, constater sa réputation de sainteté et enfin les miracles opérés par son intercession, soit pendant sa vie, soit après sa mort.

De longs débats contradictoires s'engagent d'abord entre le défenseur de la cause et le promoteur de la foi, vulgairement appelé l'avocat du diable. La congrégation des rites examine, discute, pondère et présente ensuite son avis motivé au pape qui décide si le procès doit être continué. En cas d'affirmative, la congrégation se trouve officiellement investie de l'affaire, qui n'a été examinée jusqu'alors que sur pièces et sans l'audition de témoins. Après ce premier acte d'intervention du pape, il est d'usage de décerner au postulant le titre de Vénérable.

La congrégation commence par s'assurer qu'aucune espèce de culte n'est rendu à celui qui est en instance. Elle examine ensuite si la réputation de sainteté est bien établie. Après que cet examen a été constaté par deux décrets, on passe à la discussion des vertus exercées par le Vénérable. Des commissions rogatoires sont adressées dans les lieux qu'il a habités, de nombreux témoins sont entendus, et l'on a soin de les choisir plus particulièrement parmi les personnes qui l'ont connu.

Quand le résultat de ces enquêtes est parvenu à Rome, on vérifie d'abord si toutes les formalités prescrites ont été observées; puis on discute la valeur des actes et l'on examine s'il en résulte la preuve que les vertus ont été exercées à un degré héroïque. Cet examen a lieu dans trois séances. Dans la première, les consulteurs expriment leur vote en présence du cardinal instructeur; dans la seconde, les mêmes docteurs votent en présence de tous les cardinaux réunis; dans la troisième tout le sacré collége prend part à la discussion et au vote, sous la présidence du pape. Dans ces trois réunions, le promoteur de la foi ne manque pas de soulever toutes les objections, les subtilités et les chicanes que peuvent lui suggérer ses fonctions d'avocat du diable, et tous ses arguments doivent être victorieusement réfutés par les défenseurs de la cause. Si après ces trois épreuves, les vertus du Vénérable sont reconnues, il survient un décret du pape qui le constate et ordonne la continuation de la procédure.

On passe ensuite, et en procédant dans le même ordre, à l'examen et à la discussion des miracles, en s'adjoignant des médecins et

chirurgiens qui font le serment d'étudier en secret et de voter selon leur conscience.

Après l'accomplissement de toutes ces formalités, une dernière réunion a lieu en présence du pape. On procède à une révision rigoureuse des actes, afin de s'assurer que tout a été pratiqué avec régularité et qu'on peut publier en toute sûreté l'acte de la béatification. Alors le pape signe un décret définitif dont il est donné lecture par le prélat, secrétaire de la congrégation des rites.

Au jour fixé pour la cérémonie, la grande basilique est splendiment décorée. Les piliers et la frise de la grande nef et du transsept sont recouverts de riches étoffes bordées de galons et de franges d'or. Le chœur est fermé par une balustrade ornée de candélabres gigantesques. Un autel est dressé au pied de la Chaire de Saint-Pierre. Au dessus est une immense gloire avec un tableau voilé représentant l'apothéose du béat. Une quantité innombrable de cierges disposés avec symétrie et des lustres suspendus à profusion inondent de lumière le chœur entièrement tendu de draperies de velours, de damas et de satin aux couleurs éclatantes et bordées de crépines d'or. Des dessins allégoriques et des arabesques rehaussés d'or recouvrent toutes les parois. Deux orchestres sont disposés dans les grands arcs de la tribune. Au dessus sont des tableaux représentant les deux miracles approuvés par la congrégation des rites. Sur les côtés sont les armoiries papales et celles du souverain de la nation du béat, et au fond, les écussons du béat lui-même. Des statues allégoriques des vertus exercées par le héros de la fête sont placées sur la balustrade du chœur et aux angles de l'autel, enfin, pour compléter la décoration, la statue de bronze de Saint-Pierre est revêtue de magnifiques ornements pontificaux.

Sur la porte extérieure de la façade de l'église est suspendu un grand tableau voilé où le béat est représenté dans sa gloire. Un autre tableau retraçant un des principaux faits de sa vie est placé sous le vestibule, au dessus de la grande porte de la basilique, et sur les portes latérales sont des dessins allégoriques avec des inscriptions tirées des sextes sacrés.

Deux heures avant midi, les cardinaux et prélats de la congréga-

tion des rites se rendent à Saint-Pierre et prennent place dans le chœur, du côté de l'évangile. Le chapitre de la basilique, ayant à sa tête le cardinal archiprêtre, occupe le côté de l'épître. Le postulant de la cause retrace, dans un discours latin, les vertus du béat et les faits les plus remarquables de sa vie, ensuite il présente au cardinal préfet de la sacrée congrégation le bref apostolique de la béatification, en le suppliant d'en faire la publication. Le cardinal préfet sollicite du cardinal archiprêtre l'autorisation, qui lui est immédiatement accordée, et aussitôt le prélat-secrétaire de la congrégation des rites se rend à un pupitre où il donne lecture du décret du pape.

En cet instant les voiles qui recouvrent les tableaux de l'autel et de la porte extérieure sont subitement levés, au son des cloches de la basilique et aux détonations de l'artillerie, les chanteurs entonnant le *Te Deum*, et le chanoine évêque qui doit célébrer la messe encense trois fois l'image du béat, enfin l'office de la messe est célébré à l'autel improvisé au fond du chœur.

C'est ainsi que se termine la cérémonie de la béatification, qui attire à Saint-Pierre un grand concours de Romains et d'étrangers. La plupart s'y rendent, comme toujours, par curiosité ou par coquetterie, d'autres sont guidés par une dévotion particulière au nouveau béat, d'autres enfin sont désireux de recueillir l'indulgence accordée par le pape à tous les assistants.

Dans l'après-midi du même jour, le pape se rend à la basilique, accompagné du sacré collége. Après avoir honoré l'image du nouvel élu de Dieu, le Saint-Père admet le procurateur de la cause à lui présenter un bouquet de fleurs, un reliquaire contenant quelques parcelles du corps du béat et un livre qui est l'historique de sa vie.

En même temps des milliers d'exemplaires d'un abrégé biographique, suivi d'une oraison particulière au nouveau béat, sont vendus aux abords de l'église et sous le vestibule par des industriels de bas étage. Pour un baïoque on a la biographie et l'oraison, pour deux baïoques on a la biographie, l'oraison et un portrait, enfin, pour trois baïoques, on a l'opuscule illustré et enrichi d'un sonnet. Ce petit livre, plus ou moins enjolivé est très recherché,

parce qu'il contient une relation succincte des miracles obtenus par l'intercession du béat. Ce sont le plus communément des malades abandonnés des médecins et rappelés à la vie et à la santé. Ce n'est pas ce qui produit un grand effet sur un public ami du merveilleux. La multitude ignorante n'y voit point très clairement l'intervention providentielle. Qui peut savoir, se dit-elle, ce qui serait advenu sans le béat? Ne voit-on pas tous les jours des faits semblables accomplis par des empiriques de carrefour, et l'abandon des médecins n'est-elle pas la cause déterminante du rétablissement du moribond? Le public qui se presse dans les églises est le même qu'on voit assidûment aux représentations des Bosco et des Robert Houdin; les miracles qui lui plaisent le plus sont ceux qni confondent sa raison en s'éloignant des lois naturelles. On nous permettra d'en rapporter un que nous avons vu de nos yeux représenté en un tableau exposé à Saint-Pierre, dans une béatification, et qui obtenait un immense succès.

Un individu, entrant dans une cuisine d'auberge, un jour d'abstinence, trouve devant un feu ardent une longue file de pigeons embrochés et presque rôtis, auxquels il rend aussitôt la vie avec la liberté et qui s'envolent par la fenêtre. Est-il besoin d'ajouter que cet individu était le béat dont on célébrait la fête? Et cela n'est-il pas plus difficile que de rétablir un malade?

Autrefois la cérémonie de la béatification était des plus simples et pouvait être célébrée partout. Le pape Alexandre VII ordonna que ces solennités auraient lieu uniquement à Rome dans la basilique de Saint-Pierre. Quelques-unes furent encore célébrées postérieurement à l'église Saint-Jean de Latran, par des motifs d'économie; mais Benoît XIV ayant confirmé par sa bulle *Ad Sepulcra apostolorum*, le décret d'Alexandre VI, depuis cette époque toutes ces cérémonies ont été accomplies à Saint-Pierre. Il en coûte un peu plus cher aux nouveaux élus, mais leur glorification n'en a que plus de solennité.

Ceux qui s'imaginent que l'entrée au paradis est gratuite sont dans une grande erreur. On ne sait pas quels frais énormes entraîne une béatification. Une multitude de gens qui ne travaillent pas pour

rien sont appelés à concourir à la procédure et vivent là-dessus pendant des années. Et tout cela est encore à recommencer quand on veut procéder à la canonisation : alors c'est par centaines de mille francs qu'il faut compter. Le plus souvent ce sont des ordres religieux ou de riches communautés qui sollicitent la béatification de l'un des leurs, et l'on se cotise pour faire proclamer plusieurs postulants à la fois, afin de supporter en commun des dépenses qui profitent à tous. Parfois ce sont d'illustres familles, comme celle des Bourbons de Naples qui est en instance depuis plusieurs années pour obtenir la béatification de Marie Christine de Savoie, mère du roi dépossédé François II. Quant aux pauvres diables qui n'ont que leurs vertus, ils parviennent difficilement aux honneurs de la béatification. Il a fallu organiser des quêtes dans toutes les églises du monde, pendant plus de soixante ans, pour recueillir les fonds nécessaires à la béatification de Benoît Joseph Labre, pèlerin français, célébrée le 20 mai 1860.

En outre de la béatification solennelle, telle que nous venons de la décrire, l'Église admet encore la béatification équipollente. Celle-ci consiste dans la confirmation faite par le saint-siége d'un décret de la congrégation des rites, reconnaissant qu'un culte immémorial est rendu, dans certaines localités, à des individus morts en odeur de sainteté. Il a été établi que ce culte, dit immémorial, doit avoir une durée de cent ans au moins. Il existe une différence notable, et que nous allons signaler entre la béatification formelle et la béatification équipollente. Cette différence est celle-ci : lorsqu'on veut procéder à la canonisation d'un béat de la première catégorie, il suffit de constater deux miracles obtenus par son intercession depuis sa béatification. Pour les autres, l'Église exige la preuve de quatre miracles, afin de suppléer par le témoignage divin à l'absence de témoignage humain.

XCIII

LA CANONISATION

La canonisation est la sentence définitive par laquelle le pape proclame que l'Église catholique reconnaît et vénère comme saint un personnage déjà précédemment béatifié. Le culte des saints n'est point, comme celui des béats, limité et facultatif, il est général et obligatoire. Le chef suprême de l'Église est juge en dernier ressort du mérite des postulants, et avant de rendre un décret irrévocable, il s'entoure de toutes les précautions, afin qu'un acte aussi important ne puisse jamais être attaqué. Ce n'est qu'après avoir procédé à une enquête rigoureuse, après avoir soumis la cause à des débats contradictoires, après avoir réuni les preuves irrécusables que le défunt a exercé à un degré héroïque les vertus chrétiennes, après avoir constaté d'une manière évidente les miracles opérés par Dieu en sa faveur, après avoir recueilli, dans trois réunions successives, les votes des évêques et des cardinaux, enfin, après avoir invoqué par des prières publiques les lumières du Saint-Esprit, que le pape prononce la canonisation et ordonne l'inscription d'un nouveau héros de l'Église sur la liste des saints appelée canon.

Les formalités qu'on observe aujourd'hui pour la canonisation n'ont pas toujours été pratiquées. Aux premiers temps du christianisme, il suffisait, pour ainsi dire, de la notoriété publique. *Vox populi, vox Dei.* On n'instruisait aucune procédure régulière, on suspendait une lampe devant le tombeau de l'individu en odeur de sainteté, on affichait son image à la porte d'une église quelconque, et le saint-siége n'intervenait que pour octroyer un bref qui n'était autre chose qu'un acte d'homologation.

Dans le principe on ne canonisait que les martyrs, et les évêques eurent à distinguer, parmi les victimes des jeux sanglants du cirque, les vrais chrétiens morts pour la foi, qui étaient confondus avec des païens et des criminels. Alors on institua des conciles

provinciaux, dans lesquels on délibérait sur le mérite des martyrs; ensuite il était rendu un décret synodal qui était soumis à l'approbation du pape, et enfin celui-ci autorisait l'érection d'un autel sur le corps du défunt; il permettait de lui dédier des églises, des villes ou des provinces et il instituait une fête anniversaire en son honneur.

Jusqu'au septième siècle on n'enregistra sur le canon des saints que les seuls martyrs. Ce ne fut que postérieurement au règne de Boniface IV, qu'il fut fait mention des confesseurs et que les illustres docteurs de l'Église, tels que saint Grégoire de Naziance, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, etc., furent proclamés saints dans des conciles provinciaux.

Lorsque la coutume se fut introduite de canoniser des personnes autres que des martyrs, les évêques usèrent d'une plus grande circonspection, afin qu'il ne fût point rendu de culte à des individus indignes ou peu méritants; mais le zèle parfois imprudent des fidèles et la négligence de certains évêques ayant donné lieu à quelques abus, les papes ne se bornèrent plus à donner l'autorisation, ils se réservèrent le jugement suprême. Il fut même procédé à la révision des sentences prononcées, car on trouve que le pape Alexandre III défendit, en 1180, de vénérer la mémoire d'un individu tué en état d'ivresse et auquel le peuple décernait un culte comme martyr. Le même pape fut le premier qui s'attribua le droit de prononcer les canonisations. Ce droit a été constamment exercé depuis, à l'exclusion de tous évêques, archevêques, primats, patriarches, légats *a latere* et même du sacré collége des cardinaux en temps de vacance du saint-siége.

Les formes de la procédure sont les mêmes pour la canonisation que celles observées pour la béatification. Après que la congrégation des rites a terminé l'instruction et lorsque le pape a signé le décret de canonisation, il convoque un consistoire secret où sont appelés les seuls cardinaux. Le pape prononce une allocution dans laquelle il déclare vouloir procéder à la canonisation d'un ou de plusieurs béats. Le cardinal préfet de la congrégation des rites fait un exposé des vertus exercées par les candidats et des miracles

opérés en leur faveur postérieurement à leur béatification. En outre, il est distribué à chacun des cardinaux un sommaire de la vie des béats, ainsi que des extraits des pièces originales et authentiques dont on peut prendre connaissance au secrétariat de la congrégation.

Le pape interroge individuellement les cardinaux, pour savoir s'ils jugent opportun de procéder à la canonisation. Chaque éminence exprime à son tour son opinion, en employant l'une de ces deux formules : *placet* ou *non placet*. S'il y a plusieurs béats à canoniser, il est procédé séparément pour chaque cause et le résultat des votes est consigné en un procès-verbal. Le pape termine la séance en ordonnant que les avocats consistoriaux seront entendus dans un consistoire public.

Dans le consistoire public les avocats sont admis à plaider la cause de leurs clients. Ils font un exposé de leur vie, de leurs actes, de leurs vertus et des miracles opérés à leur intercession, avant et après la béatification ; enfin ils concluent en suppliant le pape de procéder à l'acte de la canonisation. Le prélat secrétaire de la congrégation prend la parole pour répondre au nom du pape. Il invite tous les fidèles à adresser à Dieu des prières ferventes afin que le pontife suprême soit éclairé sur la détermination la plus conforme à la gloire de l'Église, après qu'il aura recueilli dans un consistoire semi-public les votes des cardinaux, ainsi que ceux de tous les évêques de la catholicité.

En exécution des ordres du pape, le cardinal vicaire exhorte par des affiches tous les fidèles à se réunir au clergé pour prier le Très-Haut d'illuminer le chef de l'Église. A cet effet il ordonne des prières publiques, prescrit trois jours de jeûne et accorde, au nom du pape, l'indulgence plénière à ceux qui, après avoir communié, iront visiter l'une des basiliques patriarcales, où il y a exposition du saint Sacrement. Le pape se rend lui-même dans les trois basiliques, accompagné des cardinaux et de tous les patriarches, archevêques et évêques présents à Rome.

Au consistoire public succède le consistoire semi-public, où les évêques sont admis. Une lettre de convocation est envoyée par la

congrégation du concile à tous les évêques de la chrétienté, et ceux compris dans un rayon de cent milles sont tenus de se rendre à Rome, s'ils n'en sont dispensés pour des motifs légitimes.

A l'ouverture du consistoire, le pape prononce un discours sur le but de la convocation et il invite tous les membres présents à déposer leurs votes écrits et signés. Les cardinaux et autres dignitaires du clergé donnent lecture de leurs bulletins qui sont recueillis par le secrétaire de la congrégation des rites. S'il y a plusieurs causes, on vote séparément pour chacune d'elles, ce qui nécessite plusieurs séances. A la dernière, le pape fixe le jour où le décret de la canonisation sera proclamé dans la basilique de Saint-Pierre.

Le cardinal annonce par une affiche le jour de la cérémonie, en déclarant ce jour fête de précepte, et fait connaître que le pape accorde l'indulgence plénière à tous ceux qui assisteront à la proclamation de la canonisation. La même faveur est accordée, sous certaines conditions, aux personnes vivant dans des établissements cloîtrés, aux infirmes, aux prisonniers, etc.

Le même cardinal publie encore deux autres édits. Dans le premier, il invite tout le clergé régulier et séculier de Rome à intervenir à la procession qui doit se rendre à Saint-Pierre. Dans le second il ordonne que toutes les cloches des églises ou des couvents, sonneront au moins pendant une heure aussitôt que le canon du fort Saint-Ange se sera fait entendre.

Le jour de la cérémonie, la basilique est décorée à peu près comme pour une béatification, mais les ornements sont d'une plus grande magnificence. Une quantité innombrable de lustres et de cierges inondent de clarté ces immenses voûtes et offrent un coup d'œil vraiment féerique. Le chœur est orné de draperies, de tableaux, des statues et enfin des étendards des nouveaux saints.

La longue procession du clergé se forme dans l'intérieur du palais du Vatican. Elle sort par la colonnade, se déroule autour de la place et s'arrête à la porte principale de l'église, pour attendre le pape. Celui-ci s'avance, porté sur la chaise gestatoriale, précédé des évêques, archevêques, patriarches et cardinaux présents à

Rome, escorté de la garde noble et de la garde suisse et accompagné de tous les personnages ayant le droit de figurer dans les cortéges officiels.

Le pape est reçu à la porte de l'église, et avec le cérémonial accoutumée, par le chapitre de la basilique. Il fait les deux stations ordinaires : à la chapelle du Saint-Sacrement et à la Confession de Saint-Pierre, et enfin il est porté au trône pontifical, où il reçoit l'*ubbidienza* des cardinaux et du clergé.

Un maître des cérémonies, accompagné de deux massiers, conduit au pied du trône le cardinal procurateur, suivi de l'avocat consistorial. Celui-ci, portant la parole au nom du cardinal, adresse au pape une supplique tendant à obtenir l'inscription du béat sur la liste des saints. Le prélat secrétaire des brefs répond, au nom du pape, que le mérite et les vertus du postulant sont reconnues, mais qu'avant de procéder à la proclamation il invite l'auditoire à implorer l'assistance de Dieu, par l'intermédiaire de la très sainte Vierge, des apôtres saint Pierre et saint Paul et de tous les saints. Alors les chanteurs entonnent les litanies des saints et tous répondent jusqu'au dernier verset.

Après les litanies, le cardinal et l'avocat se présentent de nouveau au pied du trône, et le dernier renouvelle sa demande, en employant dans sa formule les mots *instanter*, *instantius*. Le secrétaire des brefs répond encore, au nom du pape, qu'il veut invoquer par de nouvelles prières les lumières du Saint-Esprit. Le pape se lève et le cardinal premier diacre assistant au seuil prononce à haute voix le mot *orate*. Tous s'agenouillent et prient en silence, et quand le pape se relève le même cardinal dit : *levate*. Aussitôt le pape entonne l'hymne : *Veni, creator Spiritus* qui est continuée en chœur par les chanteurs.

A la fin de ce chant, le cardinal et l'avocat se présentent pour la troisième fois, et en renouvelant sa demande le dernier a soin d'employer les mots *instanter*, *instantius*, *instantissime*. Le pape fait répondre par le même prélat qu'il reconnaît que la canonisation demandée est agréable à Dieu et qu'il veut prononcer la sentence définitive. Alors le pontife suprême, chef et docteur de l'Église uni-

verselle, proclame la canonisation et ordonne l'inscription du nom du béat sur le canon des saints.

Aussitôt après la proclamation, l'avocat consistorial, parlant toujours au nom du cardinal procurateur, adresse ses remercîments au pape et le supplie de vouloir décréter l'expédition des lettres apostoliques. Le pape ayant répondu : *Decernimus*, l'avocat prie les protonotaires apostoliques de dresser l'acte de canonisation, et le doyen répond : *conficiemus*. Alors l'avocat, se tournant vers les camériers secrets, invoque leur témoignage en leur disant : *Vobis testibus*.

On a compris que s'il y a plusieurs canonisations à prononcer, il est procédé dans les mêmes formes pour chacun des postulants.

Après la proclamation, le pape entonne le *Te Deum*. En ce moment la musique de la garde capitoline se fait entendre dans l'église, les mortiers de la garde suisse éclatent sur la place Saint-Pierre, les salves d'artillerie grondent au fort Saint-Ange, les cloches de la basilique sonnent, la grosse cloche du Capitole leur répond et toutes celles de Rome se mettent en branle. Le pape termine en donnant sa bénédiction et il ajoute à l'oraison déprécatoire les noms des héros de la fête.

Ici se terminent les cérémonies de la canonisation, qui sont suivies d'une messe solennelle, célébrée par le pape, qui prononce ordinairement une homélie en l'honneur des nouveaux saints. Après la messe, le cardinal-évêque assistant au seuil proclame l'indulgence plénière accordée aux fidèles présents, ainsi qu'une indulgence de sept années et sept quarantaines en faveur de ceux qui visiteront les tombeaux des nouveaux saints le jour anniversaire de leur canonisation.

Les cérémonies de la messe papale sont les mêmes que celles du jour de Pâques, mais on doit signaler une particularité qui ne se présente que dans les canonisations : ce sont les oblations faites au pape à l'offertoire. Ces offrandes sont faites par les procurateurs de chaque cause, mais elles sont présentées par un cardinal-évêque, un cardinal-prêtre et un cardinal-diacre choisis dans la congrégation des rites.

Le cardinal-évêque présente la première oblation, qui se compose de deux gros cierges de soixante livres (1) chacun, sur lesquels est le portrait en miniature du nouveau saint, et d'une cage dorée où sont deux pigeons.

La seconde oblation, présentée par le cardinal-prêtre, est composée de deux pains, l'un doré, l'autre argenté, ornés de l'écusson pontifical, plus d'une cage dorée dans laquelle sont deux tourterelles.

La troisième oblation, offerte par le cardinal-diacre est de deux barils remplis de vin et d'une cage pleine d'oiseaux de diverses espèces.

Nous avons hâte de donner l'explication du sens mystique de ces offrandes qui pourraient paraître au moins singulières.

Les gros cierges indiquent comment les vertus du saint ont été mises en lumière par le pape. Le pain, base de toute nourriture, représente les vertus chrétiennes pratiquées par le saint à un degré héroïque. Le vin, expression de la grâce sanctifiante, signifie que le saint a été favorisé de ce don. Les pigeons, emblème de paix et d'union, représentent la charité exercée par le saint. Les tourterelles, image de la fidélité, indiquent la fermeté dans la foi qui a soutenu le saint dans toutes ses épreuves. Enfin, les divers oiseaux signifient l'ardent désir des choses célestes qui a porté le saint à se détacher des biens de la terre, pour aspirer à ceux du ciel.

Les oblations symboliques ne sont pas les seules offrandes faites au pape. Les postulateurs de la canonisation doivent fournir, en outre, tous les ornements sacerdotaux à l'usage du Saint-Père et des principaux ministres qui concourent à la cérémonie. Il serait trop long d'énumérer tous ces objets dont nous ne mentionnerons que les plus importants qui sont : le manteau pontifical et l'étole, richement brodés d'or, une mitre enrichie de pierres fines et une autre mitre lamée d'or ; deux devants d'autel aux armes pontificales et un calice d'or pour l'autel de Saint-Pierre, une chape pour le cardinal-évêque assistant, avec la chasuble, l'étole, le

(1) Environ 20 kilogrammes.

manipule et la bourse pour les purifications, trois dalmatiques et trois étoles pour les deux cardinaux-diacres et le sous-diacre latin, deux tuniques pour le diacre et le sous-diacre grecs; enfin, une quantité de menus objets à l'usage du pape, de surplis et de lingerie pour la famille pontificale, etc.

En outre, il doit être offert au pape, aux cardinaux et prélats de la sacrée congrégation des rites et à une multitude d'autres personnages de la cour du Saint-Père, des tableaux peints à l'huile et enrichis de cadres dorés représentant, l'un des miracles opérés par l'intercession du saint, ou quelque acte de vertu pratiqué par lui.

Tous les objets mentionnés ci-dessus doivent être offerts au nom de chaque nouveau saint. Les seules dépenses auxquelles ils concourent en commun sont celles occasionnées par la décoration et l'illumination de l'église. Ces dépenses se sont élevées pour la canonisation des vingt-sept martyrs japonais, prononcé le 8 juin 1862, à la somme de cent vingt mille écus. L'illumination à elle seule a coûté trente-quatre mille écus (*plus de* 180,000 *francs*), et l'on doit dire qu'elle a fort mal réussi, car elle donnait peu de clarté et beaucoup de fumée. Les fournisseurs, qui n'ont pas tous les jours de semblables aubaines, ont voulu s'enrichir en une fois, en employant de mauvaises matières.

On pourrait croire que nous avons fini d'énumérer toutes les dépenses occasionnées par une canonisation; bien loin de là. Il y a de plus à payer les propines, droits, honoraires ou gratifications aux promoteur et sous-promoteur de la foi, aux notaires, traducteurs et réviseurs des pièces de la procédure, au substitut de la secrétairerie des rites, aux juges, procurateurs, avocats consistoriaux, médecins, chirurgiens et autres individus qui n'instrumentent pas gratuitement, sous prétexte qu'ils ne vivent que des béatifications et des canonisations. Il faut encore donner des étrennes à une foule d'agents subalternes, tels que les huissiers, les chanteurs, les serviteurs du pape, des cardinaux, etc., sans compter les frais de poste, d'impression et autres. Si l'on veut récapituler tout cela, on verra que nous n'avons nullement exagéré en disant qu'il fallait compter par centaines de mille francs. Cela fait qu'il y a moins de postulants et

que l'Église peut donner plus d'éclat et de magnificence à ces cérémonies.

XCIV

L'EXCOMMUNICATION

Après avoir vu comment on introduit les fidèles dans le paradis, on va voir comment on en exclut un chrétien rebelle. Les clefs emblématiques remises par Notre-Seigneur Jésus-Christ à saint Pierre et transmises par ce dernier à ses successeurs ne servent pas seulement à ouvrir les portes du fortuné séjour, elles servent aussi à les fermer.

L'excommunication est une peine spirituelle en vertu de laquelle les hérétiques, les schismatiques et les pécheurs obstinés sont séparés de la communion de l'Église et de la société des fidèles. Telle est la définition donnée par saint Thomas-d'Aquin et professée dans toutes les écoles ecclésiastiques. Ainsi, tandis que les tribunaux humains ne peuvent prononcer que des peines corporelles, l'Église, qui a le pouvoir de lier et de délier les âmes, peut frapper ses sujets rebelles d'une peine spirituelle, les séparer de son corps comme un membre gangrené et les livrer à Satan.

Celui qui est atteint par l'excommunication ne peut participer ni aux prières publiques, ni aux bonnes œuvres, ni aux biens spirituels que l'Église répand sur tous les fidèles; il perd le droit aux honneurs funèbres et à la sépulture ecclésiastique, et si son corps a été inhumé en terre sainte, il peut en être arraché; il est exclu de la participation à tous les sacrements, enfin, il est privé de sa part de l'héritage céleste, et, sauf certains cas exceptionnels et déterminés, il est interdit à tous les fidèles de communiquer avec lui.

L'excommunication est majeure ou mineure, elle est ordinairement précédée d'un ou de plusieurs avertissements nommés monitoires. La première enlève au délinquant tous les droits qu'il a acquis par le baptême et le sépare entièrement de l'Église de

Jésus-Christ, la dernière prive du droit de recevoir ou d'administrer les sacrements, de l'élection aux grades ecclésiastiques et de la jouissance des bénéfices.

Les théologiens distinguent encore l'excommunication *a jure* et celle *ab homine*. La première est encourue de plein droit par la transgression d'une loi, d'un canon, d'une constitution ou d'un décret ordonnant ou défendant certaine chose, la seconde est prononcée par le juge compétent pour un grave délit. Ces deux natures d'excommunication, quoique différentes, produisent exactement les mêmes effets.

La peine de l'excommunication, soit majeure, soit mineure, peut être lancée par les évêques aussi bien que par le pape, mais la juridiction de l'évêque a son diocèse pour limite, tandis que celle du pape s'étend sur tout le monde catholique. Il existe encore d'autres autorités ecclésiastiques ayant le droit de décréter l'excommunication dans certains cas; mais celle du pape les domine toutes, par la raison, que tous les autres jugements sont sujets à l'erreur et que celui du pape est infaillible.

L'excommunication subsiste tant qu'elle n'a pas été levée par celui qui l'a prononcée; toutefois, en cas de danger de mort, un ecclésiastique quelconque peut donner l'absolution à un excommunié, en l'avertissant que s'il revient à la santé, il devra recourir à l'autorité supérieure et se soumettre à la correction que celle-ci jugera à propos de lui infliger.

Autrefois on fuyait un excommunié à l'égal d'un pestiféré. Lorsque le roi de France Robert II, dit le Pieux, fut excommunié par Grégoire V, pour avoir épousé Berthe de Bourgogne, sa cousine au quatrième degré, l'histoire rapporte qu'il fut abandonné de tous, en commençant par sa femme, son palais devint une solitude; trois de ses serviteurs consentirent à rester près de lui par compassion, mais ils jetaient aux chiens les restes de sa table et ils purifiaient par le feu tous les objets ayant servi à leur royal maître.

Quand les papes voulurent soumettre à leur puissance tous les rois de la terre, lorsqu'ils s'arrogèrent le droit de distribuer à leur gré les sceptres et les couronnes, lorsqu'ils se firent un jeu de mettre

les royaumes en interdit et de délier les sujets de leur serment de fidélité, lorsqu'ils eurent fait de la désobéissance un devoir, de la rébellion un droit, de la félonie une vertu, lorsqu'enfin ils furent devenus les plus hardis révolutionnaires de leur temps, les papes abusèrent de l'excommunication au point de lui enlever une grande partie de son prestige. On avilit cette peine jusqu'à l'employer contre des rats, des chenilles et autres animaux malfaisants. Alors on vit un Philippe le Bel faire brûler publiquement des bulles papales par la main du bourreau, on vit des papes s'excommununiant réciproquement entre eux, frappant d'anathème des conciles qui répondaient par les mêmes armes. Ces scandales introduits dans l'Église, ce trouble semé dans les consciences achevèrent de décréditer de plus en plus la puissance de cette peine spirituelle, enfin, ce châtiment, autrefois si redoutable, ne rencontra plus que l'indifférence, et nous avons eu la douleur de voir de nos jours l'effet que produisent les foudres du Vatican.

Quant à la cérémonie de la publication de l'excommunication, les papes paraissent y avoir renoncé. Nous ne pouvons donc que rapporter succinctement ce qui se faisait autrefois.

Le pape, accompagné du sacré collége et de tout l'appareil des cortéges officiels, se rendait à la basilique de Saint-Pierre. L'église était entièrement tendue de noir et l'on y célébrait l'office des morts. Ensuite, le pape se rendait sur le balcon de la façade, entouré de douze cardinaux, portant des cierges de cire jaune. La bulle d'excommunication était lue en présence du peuple. Pendant cette lecture, les cardinaux tenaient les cierges renversés, puis ils les jetaient à terre et les foulaient aux pieds, et le pape, lançant le sien par dessus la balustrade, prononçait les paroles suivantes : *Et hic quœri posset, quare sic candela accensa extinguitur, sic per excommunicationem ab Ecclesia ejicitur Spiritus Sancti gratia, quœ significatur per lucem quœ ab eo removetur.*

Ce lugubre appareil est aujourd'hui complétement abandonné. Les sentences d'excommunication sortent pour ainsi dire furtivement du palais des papes. Cinq exemplaires seulement sont affichés dans la ville de Rome : à la chancellerie apostolique, à la curie ro-

maine et aux trois basiliques patriarcales ; la garde en est confiée à des soldats, afin qu'ils ne soient ni lacérés ni souillés ; le public passe indifférent devant ces affiches, et si quelque passant s'arrête par désœuvrement, il lui suffit de lire l'intitulé sacramentel : *Ad perpetuam rei memoriam;* sa curiosité s'émousse aussitôt et il poursuit tranquillement son chemin.

On ne peut que déplorer cette indifférence parce qu'elle est un symptôme non équivoque du relâchement de la foi ; mais ce qui afflige surtout les hommes pénétrés de sentiments religieux, c'est que les papes aient contribué puissamment, par un abus inconsidéré, à enlever tout prestige à cette arme terrible qu'on peut appeler l'*ultima ratio* de l'Église.

XCV

LE JUBILÉ UNIVERSEL

La fête du jubilé universel est une ancienne tradition juive. Chez le peuple hébreu cette fête revenait après une période de sept fois sept années, c'est à dire tous les cinquante ans. Dans l'année jubilaire les esclaves recouvraient leur liberté ; les dettes étaient abolies, ceux qui avaient aliéné leur héritage rentraient en possession de leurs biens. Cet usage, qui fut conservé jusqu'à la captivité de Babylone, avait pour but de niveler les richesses et d'empêcher l'asservissement du peuple juif.

L'Église chrétienne, qui était égalitaire bien longtemps avant que ce mot fût inventé, adopta la coutume juive, en la modifiant selon sa propre constitution et en ne lui attribuant qu'un effet purement spirituel. Elle décida qu'au bout d'un certain nombre d'années une indulgence plénière serait accordée à l'universalité des fidèles. Quelques auteurs font remonter la célébration du jubilé aux premiers temps du christianisme ; cependant on n'en trouve aucune trace dans l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, et l'on s'accorde généralement à accorder cette fondation au pape Boniface VIII,

en l'an 1300. Ce pape déclara que la fête du jubilé serait célébrée tous les cent ans. Clément VI en fixa le retour à cinquante ans; et quoique le saint-siége fût alors transporté à Avignon, le premier jubilé quinquagénaire fut célébré à Rome en 1350. Ensuite Urbain VI ordonna que la fête jubilaire aurait lieu tous les trente-trois ans; enfin Paul II restreignit cet intervalle à vingt-cinq ans. Depuis l'an 1425 cette cérémonie a été célébrée tous les vingt-cinq ans, excepté dans les années 1800 et 1850, où les papes ont été éloignés de Rome par les événements politiques.

Pour jouir du bénéfice du jubilé universel les fidèles doivent remplir certaines conditions, au nombre desquelles figure la visite des basiliques de Rome. Boniface VIII désigna celle de Saint-Pierre et celle de Saint-Paul; Clément VI y ajouta celle de Saint-Jean de Latran, et Grégoire XI celle de Sainte-Marie Majeure. C'est pour cela que ces quatre basiliques possèdent une porte appelée sainte parce qu'elle ne s'ouvre que dans l'année du jubilé. Depuis le quatorzième siècle, ces quatre basiliques ont été constamment désignées pour être visitées. Toutefois, en 1625, à cause de la peste qui désolait Rome, et en 1700, à cause d'une grande inondation, couvrant la route d'Ostie, l'église de Sainte-Marie au Transtévère fut substituée à celle de Saint-Paul. Il en fut de même en 1825, après l'incendie qui avait détruit la basilique de Saint-Paul.

Le nombre des visites à faire dans chacune des basiliques pendant l'année du jubilé a été fixé à trente pour les Romains et à quinze pour les étrangers auxquels il est tenu compte de leur déplacement. Ce nombre est réduit pour les personnes vivant dans des monastères cloîtrés, pour les chapitres, les congrégations, les malades, etc.

Le cérémonial de la publication du jubilé, comme celui de l'ouverture et de la clôture de la porte sainte ont subi avec le temps certaines modifications. Il n'y a que le dogme qui soit immuable dans l'Église catholique; les rits et cérémonies subissent l'influence des mœurs de l'époque. C'est ainsi que les cavalcades des cardinaux et autres anciennes coutumes ont fait place à d'autres cérémonies plus en rapport avec nos usages. La description que nous

allons donner sera celle des cérémonies qui ont eu lieu en 1825, sous le pape Léon XII.

Le jour de la fête de l'Ascension qui précède l'année jubilaire la publication de la bulle papale annonçant le prochain jubilé est faite dans la salle *Regia*, au Vatican, en présence du pape, des cardinaux, des prélats et officiers de la cour du Saint-Père et des principaux fonctionnaires civils et militaires. Ensuite la proclamation de la bulle a lieu avec une grande solennité sous le vestibule de Saint-Pierre, et des exemplaires en sont affichés à la porte des basiliques.

Le quatrième dimanche de l'Avent, une seconde publication de la même bulle est faite avec le même cérémonial dans les quatre basiliques désignées pour recevoir les visites des pèlerins.

La veille de la fête de Noël, le pape se rend à la chapelle Sixtine, où il y a exposition du saint Sacrement. Après que le Saint-Père a entonné l'hymne *Veni, creator Spiritus*, tous les personnages composant, dans les occasions solennelles, le cortége pontifical se réunissent en procession, suivant l'ordre de préséance assigné à chacun d'eux. Le pape, revêtu des plus magnifiques ornements pontificaux, ayant la mitre d'or en tête et un cierge allumé à la main, monte sur la chaise gestatoriale et se place sous un dais blanc. Le cortége descend le grand escalier du palais et trouve dans la galerie tout le clergé régulier et séculier de Rome, rangé en ordre pour former la tête de la procession qui défile lentement autour de la place, entre deux haies de soldats, au son des cloches et des musiques militaires.

Arrivé sous le péristyle de la basilique, le pape prend place sur un trône dressé à côté de la porte sainte, qui doit servir d'entrée aux fidèles pendant l'année du jubilé.

Le pape, ayant ceint un tablier de lin blanc garni de dentelles, reçoit du cardinal grand pénitencier un marteau d'argent à manche d'ivoire; il s'avance vers le milieu de la porte, dont la maçonnerie a été sciée à l'intérieur, il frappe un premier coup de marteau en disant : *Aperite mihi portas justitiæ.* Après la réponse du chœur, le pape frappe un second coup, accompagné de ces mots : *Introibo*

in domum tuam, Domine. Le chœur répond encore et alors le suprême pontife frappe un troisième coup, en prononçant les paroles suivantes : *Aperite portas, quoniam vobiscum est Deus.* A peine cette dernière formule est-elle prononcée que le mur est subitement abattu. Le pape restitue le marteau et reprend sa place sur son trône pendant qu'on enlève les matériaux. Ensuite les pénitenciers de Saint-Pierre lavent le seuil avec des éponges imbibées d'eau bénite et les chanteurs entonnent le psaume *Jubilate Deo.*

Pendant que cette cérémonie s'accomplit, les autres portes de la basilique restent fermées, après qu'on a eu soin de faire sortir toutes les personnes qui pouvaient se trouver dans l'intérieur.

Lorsque l'entrée a été purifiée et essuyée, le pape prend d'une main la croix patriarcale, il tient dans l'autre un cierge doré et il entonne le *Te Deum laudamus* qui est continué en chœur.

Le pape pénètre le premier dans le temple du Seigneur. Il est suivi des cardinaux, des patriarches, archevêques et évêques, des prélats et officiers de la cour pontificale et enfin de tout le clergé régulier et séculier.

Le pape s'arrête dans la première chapelle à droite, appelée chapelle de la *pietà*, il s'assied sur un siége préparé sur le marchepied de l'autel et il admet au baisement du pied les membres d'une confrérie dite des gardiens, parce que ceux qui en font partie sont chargés de veiller au maintien du bon ordre aux portes des quatre basiliques.

Le pape remonte sur la chaise gestatoriale et fait, comme à l'ordinaire, deux courtes stations à la chapelle du Saint-Sacrement et à la Confession de Saint-Pierre. Ensuite il est porté au trône pontifical érigé au fond du chœur, il reçoit l'*ubbidienza* des cardinaux et du clergé, il entonne vêpres et termine la cérémonie en donnant sa bénédiction aux assistants.

Pendant que ceci se passe à la basilique de Saint-Pierre, trois cardinaux choisis par le pape et nommés légats *a latere*, accomplissent les mêmes cérémonies dans les autres basiliques.

Pendant l'année du jubilé, appelée par les Romains l'année sainte, un grand concours de pèlerins de toutes les nations affluent dans la

ville éternelle. Ces hommes pleins de foi sont revêtus d'un sarreau à coquillages, ils ont à la main un long bâton et à leur ceinture une escarcelle vide. Ce ne sont pas là les voyageurs providentiels aimés de la population romaine. Ceux-ci sont loin d'apporter avec eux la gaîté et l'abondance, ils se logent dans des bouges, se nourrissent de racines, ne fréquentent que les églises et ne jettent point un œil de convoitise sur les femmes et sur les filles, enfin ils ne sont d'aucun produit pour certaines industries qui ne vivent que des étrangers. En outre, pendant toute la durée du jubilé les théâtres sont fermés, le carnaval est supprimé, il n'y a ni fêtes ni divertissements quelconques, il ne reste d'autre ressource que la loterie qui procure toujours ses déceptions hebdomadaires. En voilà assez pour faire comprendre que les Romains sont peu désireux de voir le retour de l'année sainte, qui est pour eux une année de misère, de deuil et d'abstinence.

A l'expiration de l'année jubilaire, c'est à dire la veille de la fête de Noël de l'année suivante, le pape et les cardinaux légats procèdent à la clôture des portes saintes. Une procession semblable à celle qui a accompagné le Saint-Père à l'ouverture du jubilé le suit encore à la grande basilique. Après que l'office des vêpres a été célébré, le pape est porté au trône dressé dans le vestibule, à côté de la porte sainte, il récite quelques prières sacramentelles, puis il bénit les matériaux qui doivent servir à la clôture de cette porte. Le cardinal grand-pénitencier présente au pape une truelle d'argent à manche d'ivoire. Le pontife étend un peu de mortier et pose trois briques entre lesquelles il met des médailles à son effigie, mentionnant l'année de son pontificat. Le cardinal grand-pénitencier pose ensuite trois autres briques, et les pénitenciers de Saint-Pierre continuent l'opération qui est complétée par les ouvriers appelés *sanpietrini*.

Lorsque ces derniers se présentent, une infinité de personnages demandent la faveur de participer à l'opération. L'un introduit dans le ciment un reliquaire, un autre son anneau, un autre un bijou quelconque, et tous se flattent de retrouver ces objets dans vingt-cinq ans: mais dans vingt-cinq ans où seront-ils? Combien peu parmi eux sont appelés à voir l'ouverture d'un autre jubilé!

Cependant l'œuvre de reconstruction est bientôt accomplie, et la porte qui livra passage à des flots de pèlerins est de nouveau fermée pour la durée d'une génération. Le pape entonne le *Te Deum* et les deux cardinaux diacres assistants au seuil proclament, en latin et en italien, l'indulgence plénière.

XCVI

LA MORT D'UN PAPE

Aussitôt que la mort d'un pape est connue, le cardinal camerlingue se rend au palais pontifical, non pour s'y installer, comme disent certains auteurs, mais pour constater officiellement le décès. Cette constatation ne se fait point avec l'assistance des médecins, mais par le camerlingue lui-même, qui frappe trois fois, avec un marteau, sur le front du cadavre. Si, au troisième coup, il ne reçoit point de réponse, la mort est certaine. La science ne se contenterait pas d'une formalité aussi expéditive, elle qui ne reconnaît d'autre signe certain de mort que la décomposition ; mais la science n'a que faire dans une cerémonie toute d'étiquette. On a trop hâte d'entrer en possession de l'héritage du défunt pour s'arrêter à des minuties. On trouve toujours le pape assez mort.

Après que le décès a été constaté, la grosse cloche du Capitole sonne trente-trois coups, pour annoncer à Rome qu'elle a perdu son souverain, et au monde catholique que l'Église n'a plus de pasteur. Dès ce moment la garde suisse quitte le palais apostolique, pour aller s'installer au palais particulier du cardinal camerlingue, qui est accompagné partout par un détachement de cette garde, jusqu'au jour de l'ouverture du conclave. Ce personnage assume pendant cet interrègne l'autorité suprême; mais les actes de cette autorité se bornent à se faire escorter par la garde suisse et à frapper monnaie à son nom et à ses armes. Tous les emplois venant à cesser à la mort d'un pape, les affaires sont suspendues, en sorte qu'on peut dire que le cardinal camerlingue, quoique revêtu tem-

porairement d'un pouvoir absolu, ne gouverne effectivement que de nom.

Immédiatement après la proclamation de la mort d'un pape, le cardinal doyen du sacré collége, qui est toujours l'évêque suburbicaire d'Ostie, notifie cet événement aux cours étrangères ; il convoque tous les cardinaux au conclave et réunit tous ceux qui sont présents à Rome dans des assemblées appelées congrégations, où se traitent les affaires suivantes :

Dans la première congrégation, il est donné lecture de la loi de Grégoire X sur les conclaves, de celle de Jules II sur l'élection simoniaque, de celles de Pie IV et de Grégoire XV sur le cérémonial ; on brise l'anneau du pêcheur ainsi que les sceaux de l'État, et le cardinal dataire, ainsi que le cardinal secrétaire des brefs font la remise de leurs cassettes des instances.

Dans la deuxième congrégation, c'est à dire le second jour, les ministres, le gouverneur de Rome et les dignitaires de l'Église ou de l'État, sont confirmés dans leurs emplois.

Dans la troisième, on élit le confesseur du conclave, et le même jour on procède à l'inhumation du pape défunt.

Dans la quatrième, on nomme les médecins et chirurgiens du conclave.

Dans la cinquième, on choisit les pharmaciens et les barbiers du conclave.

Dans la sixième, on tire au sort les cellules que chacun des cardinaux doit occuper pendant la durée du conclave et les maîtres des cérémonies présentent les brefs en vertu desquels ils ont droit d'entrée au conclave.

Dans la septième, les cardinaux présents à Rome présentent leurs requêtes pour l'admission d'un troisième conclaviste.

Dans la huitième, on élit les deux cardinaux qui doivent statuer sur le choix des conclavistes. Ces derniers doivent produire un état de leurs noms, prénoms et patrie, avec l'indication du cardinal au service duquel ils sont attachés.

Dans la neuvième, on désigne deux cardinaux chargés de veiller à la clôture du conclave.

Enfin dans la dixième et dernière congrégation, les cardinaux qui n'ont point été ordonnés diacres produisent les brefs qui leur confèrent le droit de concourir à l'élection du pape.

On voit par cette dernière disposition qu'il n'est point nécessaire d'être engagé dans les ordres ecclésiastiques, pour être élevé au cardinalat. Les exemples de princes de l'Église mariés ne sont pas rares. On voyait il y a peu d'années à Naples un ancien cardinal, appartenant à la famille des Belvedère, et qui avait renoncé à la pourpre pour contracter mariage.

Le sacré collége se compose de soixante et dix cardinaux, qui ne sont jamais au complet. Les six évêques des églises suburbicaires de Rome sont de droit membres du sacré collége, avec le titre de cardinaux-évêques. Viennent ensuite les cardinaux-prêtres, et enfin les cardinaux-diacres ou cardinaux-laïques. Si le choix des électeurs élevait à la papauté un cardinal qui n'eût point été sacré évêque, le premier soin du cardinal-doyen serait de lui conférer cette dignité, car le pape prenant possession de la chaire de Saint-Pierre devient *ipso facto* évêque du siége de Saint-Jean de Latran. Si le choix du Saint-Esprit, ou des sacrés électeurs, ce qui est la même chose, plaçait la tiare sur le front d'un laïque, celui-ci recevrait, en une seule séance, les ordres mineurs et majeurs et le sacre épiscopal. Mais à quoi bon parler d'une éventualité qui ne se présentera jamais tant que les cardinaux exerceront seuls le droit d'élire le pape. Ils sont trop jaloux de leurs droits à la succession de l'héritage de saint Pierre pour choisir en dehors du sacré collége.

Pendant la réunion des congrégations, la dépouille du pape défunt a été exposée pendant trois jours consécutifs dans la chapelle Sixtine, où les personnages officiels, la noblesse romaine et une foule d'étrangers sont admis à la visiter. Le troisième jour commence la grande neuvaine. Le cadavre est porté à l'église Saint-Pierre, dans la chapelle du Saint-Sacrement, et pendant trois autres jours le peuple se précipite pour baiser les pieds du défunt. appuyés contre la grille de bronze de la chapelle.

Dans la soirée du troisième jour de cette exposition publique, c'est à dire le sixième jour après la mort, on procède à l'inhumation,

dans le lieu réservé au dernier pape décédé. On extrait de ce tombeau provisoire les restes du pape précédent, et l'on y installe à sa place le nouveau venu, qui attendra d'être chassé à son tour par son successeur.

Rien n'est moins digne que cette cérémonie, à laquelle assistent tous les cardinaux créés sous le pontificat qui vient de finir. La tombe est ouverte avec fracas ; le cercueil en est retiré brutalement, comme un vil ballot, et l'on fourre dans le trou béant la dépouille de celui qu'on adorait naguère. Hélas! on dirait que la mort, en rompant les liens terrestres, a effacé les souvenirs et éteint la reconnaissance. Tous les cœurs sont déjà tournés vers celui qui sera le nouveau dispensateur de toutes les grâces.

Immédiatement après la sépulture, on s'occupe de dresser au milieu de la nef de Saint-Pierre un immense catafalque. Trois jours après, la foule qui s'est pressée autour du cadavre du pape défunt assiége avec avidité ce simulacre de tombeau. Tout est spectacle pour le peuple romain, si passionné pour toutes ces pompes. La plupart de ceux qui sont passés devant ce corps privé de vie ont examiné avec une attention scrupuleuse les ornements dont il était entouré, la riche décoration de la chapelle ardente, et c'est à peine si un souvenir a été accordé au mort. Parmi ceux qui vont admirer le catafalque, beaucoup n'y voient qu'une construction architecturale ; ils comptent les lustres et les cierges ; ils examinent les draperies, les franges et les galons ; ils font le calcul mental des sommes dépensées et du bénéfice de l'entrepreneur, et bien peu de ces gens, si attentifs aux moindres détails, ont l'esprit traversé par une des ces pensées sérieuses que devrait inspirer ce lugubre appareil.

XCVII

UN CONCLAVE

Le jour de l'ouverture du conclave, qui est le quatorzième après la mort du pape, les cardinaux assistent à la messe du Saint-Esprit, célébrée à la basilique de Saint-Pierre. Antérieurement à 1823,

lorsque les conclaves se tenaient au Vatican, le sacré collége s'y rendait processionnellement, au sortir de la messe. Aujourd'hui les cardinaux se réunissent à l'église Saint-Silvestre au Quirinal. Ils arrivent séparément revêtus de la soutane, de la ceinture, du rochet et de l'aumusse et suivis de deux carrosses dorés, dans lesquels sont les conclavistes, les gentilshommes et les caudataires, accompagnés d'un nombreux cortége de valets en livrée de gala. Après avoir déposé l'aumusse et endossé la chape, ils se rendent au pied de l'autel, pour adorer le saint Sacrement. Les chanteurs de la chapelle papale entonnent l'hymne *Veni creator Spiritus*, et après les premières strophes, un maître des cérémonies, suivi des huissiers à la verge rouge, s'empare de la croix papale. On distribue le livret : *Preces tempore sedis vacantis in conclave recitandæ*, et les cardinaux, rangés deux par deux, suivant l'ordre de leur dignité, se mettent en marche, suivis de leurs familiers.

La procession, ayant en tête le cardinal-doyen et le gouverneur de Rome, traverse la place du Quirinal, au son des musiques militaires, escortée d'une haie mobile de gardes nobles et de gardes suisses, au milieu d'une haie fixe de la garde palatine, qui maintient les flots de la foule.

A Rome, dans toutes les cérémonies religieuses, on aime à faire parade d'un grand appareil militaire, et l'on compte dans les processions moins de cierges que de fusils. Pourquoi ce déploiement intempestif de forces imposantes? Croit-on que la religion ait besoin de s'appuyer sur des baïonnettes? Oublie-t-on que la foi a été propagée par la parole pacifique des humbles disciples du Christ? Voudrait-on laisser croire que l'Église a moins de confiance dans les foudres du Vatican que dans les canons rayés? Quoi qu'il en soit, les soldats du pape ont aussi souvent affaire à l'église qu'à la caserne. C'est en fréquentant les confessionnaux qu'ils obtiennent des croix et des grades, en même temps que des indulgences. La religion ne gagne rien à être entourée de soldats et la discipline de l'armée perd à ce mélange des uniformes avec les surplis. Cela ne contribue pas peu à rendre les troupes pontificales un objet de dérision pour toutes les nations militaires.

Arrivé au palais du Quirinal, le sacré collége se rend à la chapelle Pauline. Le cardinal-doyen prononce un discours, dans lequel il invite ses collègues à faire une prompte et excellente élection. Ensuite il est donné lecture des lois sur le conclave, et chacun des cardinaux jure à son tour de les observer. Le même serment est prononcé alternativement par le grand majordome, faisant les fonctions de gouverneur du conclave ; par le maréchal du conclave, qui en est le gardien à l'extérieur; par le trésorier général du ministre des finances ; par les patriarches, archevêques et évêques assistant au seuil; par les pronotaires apostoliques, les auditeurs de rote, les clerc de la chambre apostolique et autres préposés à la garde des guichets du conclave. Enfin le sénateur et les conservateurs de Rome, et le commandant supérieur de l'armée papale et le gouverneur du fort Saint-Ange prêtent serment de fidélité entre les mains du cardinal-doyen.

A la sortie de la chapelle, les cardinaux se rendent dans leurs cellules, accompagnés de leurs familiers, portant des cierges allumés. Les cardinaux princes ont droit à six cierges et les autres à quatre. Dès ce moment l'autorité du cardinal camerlingue cesse. La souveraineté appartient tout entière au sacré collége.

Avant de raconter comment les choses se passent dans un conclave, il est bon de rapporter la loi rendue par le concile de Lyon (1) et qui indique comment elles devraient se passer.

Art. 1er. Après la mort du souverain pontife, les cardinaux attendront leurs collègues absents pendant dix jours seulement, passé lesquels, après avoir célébré les obsèques et la neuvaine, dans la ville où résidait le défunt, ils se renfermeront dans le palais qu'il habitait, se contentant chacun d'un serviteur, clerc ou laïque, et laissant toutefois à chaque cardinal le choix de deux personnes, en cas d'absolue necessité.

Art. 2. Dans le palais même habité par le pontife, il est formé

(1) Nous faisons observer que dans le texte latin chaque article forme une loi séparée. Nous avons cru pouvoir réunir ces lois en une seule, en la divisant par articles.

un conclave, dans lequel tous sont réunis en commun, sans murs de séparation, sans rideaux ni tentures quelconques, et réservant seulement une chambre secrète.

Art. 3. Nul ne pourra avoir accès auprès des cardinaux dans le conclave. Nul ne pourra leur parler en secret, et ceux-ci ne pourront recevoir d'autres personnes que celles qui seraient appelées, du consentement unanime des présents, et uniquement dans l'intérêt de l'élection.

Art. 4. On laissera ouverte une fenêtre du conclave, pour la commode introduction des vivres des cardinaux ; mais l'entrée en sera interdite à qui que ce soit.

Art. 5. Trois jours après l'entrée des cardinaux au conclave, si l'élection du nouveau pontife n'a pas eu lieu, les prélats et autres préposés à la garde du conclave devront empêcher que, pendant les cinq jours suivants, il ne soit servi sur la table des cardinaux plus d'un plat à leur dîner et un plat à leur souper. A l'expiration de ces cinq jours, lesdits gardiens ne leur permettront plus que le pain et l'eau, jusqu'à ce qu'ils aient accompli leur élection.

Art. 6. Pendant ce temps, les cardinaux ne peuvent rien recevoir de la chambre apostolique, ni de ses revenus, lesquels resteront, durant la vacance du siége, à la garde d'une personne intègre qui en aura la gestion.

A la mort du pape, tous les emplois ecclésiastiques et des tribunaux de la cour cessent de plein droit, à l'exception de ceux du grand pénitentier et du camerlingue, lesquels continuent leurs fonctions pendant la vacance.

Art. 7. Pendant ce temps, les cardinaux ne traitent, dans le conclave, d'aucune autre affaire que de celle de l'élection du nouveau pontife, à moins que la nécessité ne les contraigne à défendre les biens de l'Église dans un péril imminent.

Art. 8. Si quelque cardinal n'entre point au conclave, ou si, après y être entré, il en sort pour cause de maladie, on ne procède pas moins à l'élection sans lui. Si cependant celui qui est sorti du conclave veut y rentrer, après sa convalescence, il sera admis, de même que les cardinaux qui se présenteraient après l'entrée au

conclave, nul ne pouvant donner du dehors son vote pour l'élection. — En outre, l'entrée au conclave ne pourra être refusée aux cardinaux qui seraient censurés ou excommuniés.

Nul ne peut être proclamé pontife, s'il n'a réuni au moins les deux tiers des suffrages des électeurs.

Non seulement les cardinaux absents du conclave, mais toute autre personne qui ne serait point frappée d'empêchement légitime pourra être élue au pontificat de la manière indiquée ci-dessus.

Art. 9. Si le pape est décédé hors de la ville qu'il habitait avec sa cour, les cardinaux tiendront le conclave dans le lieu où il est mort. Si cette ville était interdite ou rebelle, ils le tiendraient dans la ville la plus voisine.

Art. 10. Les gouverneur et officiers de la ville où se réunira le conclave demeurent chargés de faire observer les prescriptions de la loi.

Art. 11. Aussitôt la mort du pape connue, lesdits gouverneur et officiers jureront, en présence du clergé et du peuple, convoqués à cet effet, d'observer les présentes lois.

Art. 12. Si lesdits gouverneur et officiers n'observaient point ces lois, qu'ils soient excommuniés et déclarés perpétuellement infâmes, qu'ils soient dépossédés de leurs fiefs, que la ville soit interdite et privée de la dignité épiscopale.

Art. 13. Les cardinaux déposeront entièrement leurs affections privées dans l'affaire de l'élection. Ils n'auront absolument d'autre souci que l'intérêt commun de l'Église.

Art. 14. Aucun des sacrés électeurs ne pourra, sous peine d'excommunication, rien dire ni rien promettre, ni prier en aucune manière les autres cardinaux pour les amener à leur opinion, en ce qui concerne l'élection; ainsi tous pactes, conventions ou obligations, lors même qu'ils seraient scellés par serment, sont de nulle valeur, celui qui ne les observera point méritant plutôt de louanges que la tache de parjure.

Art. 15. Dans toutes les villes et autres centres de population, aussitôt la mort du pape connue, on célébrera en son honneur des

obsèques solennelles, et chaque jour, pendant la vacance du siége, on adressera à Dieu des prières pour la prompte, unanime et profitable élection du nouveau pontife. Les dignitaires de l'Église ne manqueront pas d'exciter le zèle des fidèles, en prescrivant des jeûnes, etc., etc.

Telle est la loi fondamentale, dont quelques dispositions sont encore en vigueur. Elle fut rigoureusement exécutée après la mort de Grégoire X, et son successeur fut élu le premier jour du conclave. Mais cette loi excitait de vives réclamations parmi les cardinaux. Adrien V en suspendit l'exécution et fit approuver cette mesure par un consistoire. Ce pape avait manifesté l'intention de refaire la loi, mais il mourut le trente-neuvième jour de son pontificat sans avoir pu accomplir la modification projetée.

Jean XXI, successeur d'Adrien V, étant un des cardinaux qui avaient approuvé dans le consistoire la suspension de la loi du concile de Lyon, crut devoir maintenir son opinion, et le premier acte de son pontificat fut de publier une bulle abrogeant cette loi. Cette précipitation fit croire que ce pape avait contracté certains engagements avant son élection.

Quatre papes, après Jean XXI, furent élus sans conclave, mais après la mort de Nicolas IV, l'Église s'étant trouvée sans pasteur pendant deux ans, trois mois et deux jours, Célestin V rétablit la loi du concile et les longues vacances ne se reproduisirent plus.

Pie IV, par sa bulle *In elegendis*, de 1562, Grégoire XV, par sa bulle *Æterni Patris Filius*, de 1621, Urbain VIII, par sa bulle *Ad Romanos*, de 1625, Clément XII, par sa bulle *Apostolatus officium*, de 1732, introduisirent dans la loi organique diverses modifications. On se préoccupa d'abord de la santé des cardinaux, ensuite on considéra leur dignité, et enfin on chercha à concilier leurs aisances avec le principe de la clôture des conclaves.

Lorsque les cardinaux sont réunis au palais du Quirinal, on procède à la clôture officielle du conclave. Le cardinal camerlingue accomplit cette cérémonie, accompagné des trois cardinaux chefs d'ordres, c'est à dire le doyen de l'ordre des évêques, le doyen de

l'ordre des prêtres et le doyen de l'ordre des diacres. Ces personnages sont assistés du maréchal du conclave, qui est le gardien à l'extérieur, et de l'auditeur général de la chambre apostolique, remplissant les fonctions de secrétaire du conclave.

On bouche les deux extrémités de la rue longeant la grande aile du palais, depuis la place du Quirinal jusqu'au carrefour des Quatre-Fontaines. S'il y a des habitants dans cette rue, ce dont on ne s'occupe guère, ils ont à choisir entre deux partis : déguerpir ou rester en prison. On dispose les cellules des cardinaux dans le bâtiment situé entre cette rue et le jardin du palais, et dont l'intérieur est divisé en autant de cellules qu'il y a de cardinaux vivants. Chacun de ces logements, auxquels on a très improprement conservé le nom de cellules, comprend : un salon, une chambre de maître, deux chambres pour les conclavistes et une cuisine. Les rideaux et les tentures sont d'étoffe violette pour les cardinaux de création du pape défunt, et de couleur verte, s'ils sont de création antérieure. La même distinction existe pour le costume, qui est une longue soutane à queue. Les cardinaux ne reprennent la couleur pourpre qu'à la sortie du conclave. Toutefois ils conservent la barette et le chapeau rouge.

A la porte de chaque cellule est un garde noble, désigné chaque jour par un tirage au sort. Ce factionnaire d'honneur n'est point un surveillant, car il n'entre nullement dans sa consigne de gêner les entrées ou les sorties. Il est d'usage que celui qui se trouve de service auprès du cardinal élu pape reçoit une gratification pécuniaire. Il ne faut point craindre à Rome d'offrir de l'argent aux individus de toutes les classes ; on est sûr de ne pas offenser des susceptibilités qui sont tout à fait inconnues.

La garde du conclave se compose de la compagnie des Suisses et d'un détachement d'infanterie stationnant dans l'intérieur du palais du Quirinal, des postes de la garde noble et de la garde palatine placés dans le palais de la Consulte, d'un piquet de troupe de lignes gardant le carrefour des Quatre-Fontaines, enfin d'un poste de gendarmes, en permanence au bord de la rue de la Daterie. Le reste de la garnison est consigné dans les casernes d'où il n'est pas

besoin de la faire sortir, car le peuple n'est jamais plus tranquille que lorsqu'il ne voit point de soldats dans la rue.

Le maréchal du conclave, dont la charge est héréditaire dans la famille des princes Chigi, est logé en dehors de la clôture, mais dans l'intérieur du palais; car, tout prince qu'il est, il doit être toujours prêt à répondre au coup de sonnette du sacré collége.

Les maîtres des cérémonies habitent les chambres situées entre la salle dite des Palefreniers et celle du Grand Balcon donnant sur la place du Quirinal. La fenêtre de ce balcon est murée, pour être démolie quand on y viendra proclamer le nom du nouveau pape.

Le gouverneur du conclave, le secrétaire, les maîtres des cérémonies, le confesseur, le sacristain, les deux médecins et le chirurgien sont installés dans la partie du palais comprise dans la clôture.

Au rez-de-chaussée sont les logements du dépensier, des barbiers et des ouvriers du conclave, ainsi que la pharmacie et les magasins d'approvisionnement.

Des ouvriers de toutes les professions sont admis dans l'intérieur de conclave. C'est une faveur très recherchée, parce qu'elle réalise une partie du bonheur idéal des Romains : être payé et ne rien faire. Pour que le programme soit complet, il n'y manque que la promenade en voiture, car de fond du cette prison volontaire, on a toutes les facilités pour jouer à la loterie. On n'a pas, il est vrai, son moine ou son ermite familier, pourvoyeurs ordinaires de bons numéros; on n'a pas la communication des rêves de ses voisins et de ses amis, pour y puiser de bonnes inspirations; mais on a mieux que tout cela : les péripéties des scrutins, évidemment inspirés par le Saint-Esprit, fournissent matière aux plus heureuses combinaisons; pourtant on n'a jamais ouï dire qu'un conclaviste ait fait sauter la caisse du gouvernement. La chapelle Pauline est réservée pour les scrutins. La salle des Palefreniers est convertie en chapelle commune. En outre de l'autel principal on y érige six autels partiliers pour les conclavistes prêtres ou pour les cardinaux qui ne veulent pas avoir un autel dans leur propre cellule.

Les guichets, au nombre de dix, sont fermés par des volets dont les doubles clefs sont remises à leurs gardiens. Trois de ces gui-

chets, appelés *nobles*, situés au haut du grand escalier, servent aux visiteurs des cardinaux. La garde en est confiee au maître du palais apostolique, aux conservateurs de Rome et aux auditeurs de rote. Les quatre guichets du rez-de-chaussée, servant à l'introduction des comestibles, sont sous la garde des prélats votants du tribunal de la Signature. Deux autres guichets, placés à la porte de la grande aîle du palais, sont gardés par les patriarches, archevêques et évêques assistants au seuil et par les prélats de la chambre apostolique. Enfin le dixième et dernier guichet est celui du secrétaire du conclave et n'est soumis à aucune surveillance. Ce personnage étant chargé, pendant la vacance du siége, de l'expédition de toutes les affaires, il ouvre et ferme lui-même son guichet à toute heure de jour ou de nuit. Un trône à baldaquin d'étoffe verte ou violette est dressé dans la chapelle Pauline pour chaque cardinal et sur le devant est une table, recouverte d'étoffe pareille, avec le nom et les armes de celui qui l'occupe. Le baldaquin est un signe de haute puissance. Les cardinaux y ont droit, parce que chacun d'eux représente, pendant la vacance du siége, une partie de l'autorité suprême. C'est ce que le peuple romain appelle dans son langage familier avoir un pape dans le ventre. Quand le pape est élu, tous les baldaquins sont immédiatement abaissés à l'exception de celui du nouveau pontife.

Devant l'autel est une grande table sur laquelle sont déposés : la formule du serment, des bulletins de vote, des flambeaux, de la cire à cacheter, etc., et enfin deux grands calices servant de boîtes à scrutin, et qui sont placés sur la table de l'autel au moment du vote.

Derrière l'autel est un poêle de fonte, dont le tuyau correspond à une ouverture pratiquée dans le mur de la façade, à côté du grand balcon du palais. Toutes les fois qu'un scrutin a été nul, les bulletins de vote sont brûlés dans ce poêle, et l'on a soin d'y ajouter de la paille humide, afin de produire beaucoup de fumée. C'est ce qu'on appelle *la fumade*. Deux fois par jour le peuple romain vient consulter le tube prophétique : si la fumée sort, le pape est encore à faire; si elle ne sort pas, le pape est fait! Le grand événement qui

met en jeu tant de passions et d'intrigues, qui se heurtent ou se croisent; ce grand événement, que le monde attend avec impatience et qui doit combler les vœux de cent cinquante millions de catholiques, est annoncé par l'absence d'un peu de fumée.

Tout le monde, à Rome, tient, de près ou de loin, par des liens avouables ou non, à quelque cardinal. Il n'y a pas un individu qui ne soit plus ou moins intéressé au choix du nouveau pape. C'est pourquoi les Romains aiment les fréquents changements de pontifes, dont le plus grand tort, à leurs yeux, est de vivre longtemps. Chaque nouveau souverain amène avec lui une multitude de créatures; il dispense à son gré des emplois, des pensions, des sinécures; chaque avénement est une grande curée. En outre, une infinité de fournisseurs, qui se sont engraissés pendant le règne précédent, font place à des individus du même acabit, avides de s'engraisser à leur tour. On comprend le puissant intérêt qui pousse vers le Quirinal la population tout entière. Et non seulement tous ces appétits, ou ces ambitions sont vivement excités, mais encore les passions politiques s'y mêlent encore et se donnent un libre cours sur la place du Quirinal. Chaque parti a son candidat. Les tribuns de ce modeste forum versent au milieu des groupes la lave ardente de la satire, tandis que les avocats de carrefour répandent les torrents d'une inépuisable faconde. Enfin toutes les cours ont là leurs affidés, et pendant que leurs représentants officiels cherchent à exercer leur influence dans l'intérieur du conclave, leurs agents subalternes ne négligent pas d'agiter la place publique, car dans les États de l'Église tout le monde est maître, excepté le gouvernement nominal.

Nul n'est admis aux guichets du conclave, s'il n'est porteur d'un signe convenu qu'il doit présenter aux gardiens. A cet effet, les cardinaux distribuent, à leurs amis ou à leurs familiers, de petits bâtonnets peints en vert ou en violet et portant le sceau de leurs armes. En outre, certains personnages ont le droit de faire frapper des médailles qui servent de billets d'admission. Voici quels sont les dignitaires qui ont le droit de distribuer ces médailles : S. Em. le cardinal camerlingue de la sainte Église; monsignor le majordome, gouverneur du conclave; S. Exc. le prince Chigi, maréchal

du conclave; les conservateurs de Rome, et le prieur des chefs de quartiers; monsignor l'auditeur général de la chambre apostolique, secrétaire du conclave; monsignor le trésorier général ou ministre des finances.

Les visiteurs admis aux guichets ne peuvent parler à voix basse, ni employer le langage éloquent de la pantomime. Ils doivent s'exprimer à haute et intelligible voix, afin d'être entendus des gardiens, qui ont reçu le nom malséant d'écouteurs (1). Ceux-ci ont le droit de lire tous les écrits quelconques qui entrent ou qui sortent, de visiter tous les paquets ainsi que les corbeilles armoriées contenant les diners des cardinaux. Enfin ils doivent fouiller les pâtés, éventrer les poulets, sonder les pâtisseries, etc.; mais ce droit ne s'exerce jamais rigoureusement. Les sacrés électeurs se garderaient bien de s'exposer à un affront; ils connaissent d'autres moyens d'entretenir au dehors des intelligences secrètes. En outre des expédients que fournit la ruse italienne, les cardinaux ont constamment à leur disposition le guichet du secrétaire du conclave. Ce complaisant personnage n'oserait s'exposer à désobliger celui qui sortira pape du conclave.

Dans la matinée du jour qui suit l'entrée au conclave, quatre heures avant midi, le gouverneur du conclave, accompagné de la garde suisse, procède à l'ouverture intérieure des guichets, tandis qne le maréchal ouvre les volets à l'extérieur. Les guichets restent ouverts jusqu'à trois quarts d'heure après midi; on les rouvre à vingt et une heures et demie, c'est à dire deux heures et demie avant la fin du jour, et ils sont clos une demi-heure après l'*Ave Maria*, à l'exception des trois guichets *nobles*, qui se ferment une demi-heure après.

Pendant ce temps un maître des cérémonies passe dans les corridors, en agitant une sonnette, pour avertir les cardinaux de se rendre à la chapelle du scrutin. Le même avertissement est donné deux autres fois, et au dernier, l'avertisseur ajoute ces mots prononcés à haute voix : *In capellam Domini*.

(1) Ascoltatori.

Lorsque les cardinaux sont réunis à la chapelle, le secrétaire donne lecture du procès-verbal de clôture du conclave; ensuite la messe est célébrée par le cardinal-doyen, qui fait communier tous les cardinaux. Les jours suivants, l'office est célébré par le sacristain du conclave, lequel se retire après avoir entonné l'hymne : *Veni, creator Spiritus*. Après la messe, les cardinaux rentrent dans leurs cellules pour déjeuner. Quand cet acte important de la vie est accompli, ils se rendent de nouveau à la chapelle pour voter.

Autrefois il existait une infinité de manières d'élire un pape. L'historien Panvini énumère dix-huit procédés différents employés depuis la fondation de la papauté jusqu'à l'époque où il écrivait, en 1557. Le Jésuite Plettemberg, presque d'accord avec lui, en rapporte dix-sept, le savant Mabillon les réduit à six. Aujourd'hui il n'existe que trois manières de procéder à l'élection.

La première est celle appelée *par adoration* ou *par acclamation*. Un cardinal se lève, proclame son choix et invite ceux de ses collègues qui partagent son opinion à le suivre à l'adoration au pied de l'autel. S'il entraîne ainsi les deux tiers des votants, l'élection est consommée. Ce procédé très expéditif a souvent réussi, parce qu'on suppose que celui qui a pris cette initiative hardie s'est assuré à l'avance du succès, et cette élection est presque toujours unanime.

La seconde manière s'appelle *par compromis*. Elle s'emploie après une longue série de scrutins stériles, et lorsqu'on peut prévoir que les électeurs ne se mettront jamais d'accord. Alors le droit de nomination est délégué à un certain nombre de cardinaux. Il est arrivé cependant que des délégués ont usé de ce pouvoir à leur profit. Au conclave tenu à Lyon, en 1316, le cardinal d'Euze, natif de Cahors, ayant reçu le pouvoir de délégation, se proclama lui-même, en disant : *Ego sum Papa*, et se fit couronner sous le nom de Jean XXII. Depuis cette époque, au lieu de conférer le pouvoir à un seul, on délégue au moins trois cardinaux. Dans ce mode d'élection, on procède parfois comme dans les adjudications publiques. On allume une bougie, pendant la durée de laquelle les délégués doivent se mettre d'accord. A l'extinction du feu, si l'élection n'a pas eu lieu, les pouvoirs expirent avec la flamme éphémère.

Enfin la troisième manière d'élire un pape, et qui est la plus usitée de nos jours, est celle du scrutin individuel et secret.

On a beaucoup parlé du droit d'exclusion, si improprement appelé droit de veto, exercé par les cours de France, d'Autriche et d'Espagne, et non, comme on l'a dit à tort, par celle du Portugal. Ce droit n'est mentionné dans aucune des lois sur les conclaves, et il est beaucoup moins absolu qu'on ne le croit. Novaës prétend, dans son *Histoire des papes*, qu'il prit naissance au concile de Saint-Jean de Latran, en 1059; mais le pape n'accorda à l'empereur aucun droit sur l'élection, à laquelle, dit-il, un prince laïque ne saurait être admis à prendre part; seulement Nicolas II concéda le droit de confirmation de l'élection; et encore, l'empereur ne pouvait l'exercer qu'à la requête et au nom du clergé romain, seul capable d'élire les papes. Ce droit n'était qu'une réminiscence de celui d'investiture exercé par les empereurs d'Orient, qui exigeaient, à chaque élection un tribut en argent payé à l'exarque de Ravenne. Mais lorsque Henri II, empereur d'Allemagne, déclara, en l'an 1002, le pape indépendant de l'empereur et l'empereur dépendant du pape (ce qui lui valut d'être mis au rang des saints), ce droit d'investiture fut aboli et l'Église demeura affranchie de tout tribut.

La prérogative dont jouissent aujourd'hui les trois cours catholiques est moins un droit qu'une condescendance de la cour de Rome, qui cherche à réunir le plus d'adhésions possibles au choix du nouveau pontife. Ce qui le prouve, c'est que plusieurs papes ont été élus et proclamés malgré l'exclusion des souverains.

Dans le conclave de 1555, le cardinal Caraffa fut élu à l'unanimité, sous le nom de Pie IV, malgré le prétendu veto de l'empereur Charles-Quint. Le cardinal Aldobrandini devint, en 1592, le pape Clément VIII, malgré trois exclusions consécutives notifiées par Philippe II, roi d'Espagne. Enfin, de nos jours, le cardinal della Genga fut proclamé pape, sous le nom de Léon XII, en 1823, malgré l'opposition des cardinaux de Clermont-Tonnerre et de la Fare, porteurs du veto de la cour de France.

Non seulement ce prétendu droit de veto n'empêche point une élection, mais il y aide parfois. Il a pour effet d'attirer sur l'exclus

la considération du sacré collége et les faveurs du nouveau pontife, qui ne manque jamais de lui conférer les meilleurs bénéfices et les plus hautes charges de l'État, de même que de le consulter dans toutes les affaires importantes. Le résultat de l'exclusion est donc de donner une grande influence à celui qui en est l'objet et atteint un but diamétralement opposé à celui qu'on s'était proposé. La raison en est que cette mesure ne frappe que des sujets d'élite, capables d'idées et de volonté, des hommes enfin comme on en trouve peu parmi les robes rouges.

Avant de procéder au vote, on tire au sort les noms des cardinaux scrutateurs et ceux de trois autres cardinaux, appelés infirmiers, parce qu'ils sont chargés d'aller recueillir dans les cellules les votes de leurs collègues, impotents ou malades. A cet effet, on introduit dans un sac des boules portant les noms de tous les électeurs. Les trois premiers noms qui sortent sont ceux des cardinaux scrutateurs; les trois suivants sont ceux des cardinaux infirmiers.

Chaque cardinal écrit secrètement sur la table qui est devant lui le nom de son candidat. S'il craint d'être observé par ses voisins, il peut aller inscrire son vote sur l'une des six tables isolées disposées au milieu de la chapelle. Chaque votant a soin d'écrire son bulletin en lettres moulées, ou de toute autre manière, afin que son écriture ne puisse être reconnue. Il appose ensuite sur l'enveloppe quatre cachets à la cire, portant une empreinte qu'il tient soigneusement cachée, et représentant une devise particulière ou une emblème quelconque. Les cardinaux se rendent individuellement à l'autel en tenant ostensiblement entre le pouce et l'index leur bulletin cacheté. Avant de déposer leur vote dans le calice qui est sur l'autel, les cardinaux prononcent à haute voix la formule suivante : *Testor Christum Dominum, qui me judicaturus est, quem secundum Deum elegi et quod in accessu præstabo.*

Après que tous les bulletins ont été recueillis, y compris ceux des cardinaux malades, on procède au dépouillement des votes. Cette opération se fait en coupant l'enveloppe avec des ciseaux, sans briser les cachets, et en dépliant les bulletins par le bas, sans découvrir le nom du votant qui est inscrit en tête. Les cachets ne sont brisés

et les noms des votants ne sont connus que lorsque l'un des candidats a obtenu la majorité des deux tiers des suffrages. Les noms des candidats sont proclamés par l'un des scrutateurs, qui reçoit d'un autre de ses collègues les bulletins ouverts. Chacun peut contrôler l'opération, en inscrivant les noms sur des feuilles de dépouillement distribuées à cet effet.

Si aucun candidat n'a obtenu la majorité, il est procédé immédiatement à un second tour de scrutin, nommé d'*accesso*, c'est à dire d'adhésion. C'est un moyen d'accélérer l'élection : ainsi, dans le cas ou un candidat, n'ayant obtenu au premier tour qu'un nombre de voix insuffisant, réunirait au second tour le nombre de voix qui lui ont manqué pour atteindre la majorité, l'élection est accomplie. Les cardinaux ne peuvent nommer au scrutin d'adhésion le candidat auquel ils ont donné leur voix au premier tour, parce que deux suffrages ne peuvent être exprimés par un électeur en faveur du même candidat. C'est afin de prévenir ces erreurs, involontaires ou non, que les cachets sont rompus et les bulletins vérifiés, quand la majorité est obtenue.

Lorsque les deux scrutins réunis n'ont donné la majorité à aucun candidat, les bulletins de vote, avec leurs enveloppes, sont immédiatement consumés dans le poêle. Alors les verroux de la porte sont tirés et les cardinaux se rendent dans leurs cellules, accompagnés de leurs conclavistes. On peut calculer que la séance du matin dure environ deux heures, y compris le temps de la messe. Celle du soir dure à peu près deux heures et demie.

Pendant que les cardinaux se reposent de leurs fatigues, le peuple romain est averti par la fumade que l'inspiration du Saint-Esprit a été stérile et que la besogne a été remise à un autre jour. Le désappointement est grand parmi la foule, et chaque jour de retard ajoute au mécontentement populaire, qui monte comme le flux de la mer. On passe successivement des sifflets aux injures et aux menaces. Enfin il vient un jour où une immense clameur, s'élevant de la foule, va retentir jusqu'aux fonds des cellules des électeurs empourprés. Mais les cardinaux comptent au nombre de leurs vertus une grande patience, une extrême résignation et une inépuisable

philosophie. S'ils devaient s'émouvoir chaque fois qu'une marque de réprobation éclate sur leur passage, il en est plus d'un qui serait condamné à ne jamais sortir de sa demeure.

Dans la soirée du premier jour du conclave, commencent les réunions quotidiennes des trois cardinaux chefs d'ordres exerçant, au nom du sacré collége, l'autorité suprême spirituelle et temporelle. Ces réunions sont à peu près stériles, car l'expédition de toutes les affaires est laissée au secrétaire du conclave, qui remplit, en temps de vacance, des fonctions analogues à celles du ministre secrétaire d'État. Celui-ci est ordinairement récompensé par le nouveau pape, qui, à la première adoration, place sa propre barrette sur la tête du prélat. Toutefois cet usage traditionnel n'est point obligatoire, et les papes paraissent vouloir s'en affranchir. Léon XII fut le premier qui s'en écarta en mettant sa barrette dans sa poche. On prit ce mouvement pour une inadvertance, mais ses successeurs Grégoire XVI et Pie IX firent la même chose. Sous ces trois pontifes les secrétaires des conclaves n'obtinrent que plus tard un honneur qui ne pouvait leur manquer; car ces personnages occupent des emplois cardinalices.

Dans la même soirée, une congrégation de trois cardinaux convoque devant elle le confesseur du conclave, le sacristain, le sous-chapelain, les deux médecins, le chirurgien, le pharmacien et les deux aides du secrétaire. Ces divers personnages doivent prêter serment de ne rien révéler de ce qu'ils pourraient voir ou entendre concernant l'élection. Ce serment est prêté à genoux, la main sur l'Évangile. Un maître des cérémonies lit la formule; chacun des conclavistes répond : *Adsum*, en baisant le crucifix placé sur le livre sacrée. Ensuite la même congrégation reçoit, dans les mêmes formes, le serment de tous les ouvriers du conclave.

Après les deux scrutins du soir, les cardinaux rentrent dans leurs cellules, où ils peuvent recevoir leurs collègues et leur offrir des rafraîchissements. Plusieurs cardinaux peuvent se rencontrer dans la même cellule, et il n'est point défendu de s'entretenir du sujet qui les domine et les absorbe: de l'élection. C'est dans ces conciliabules, où se font et se défont dix papes en un jour, que se vérifie,

dans toute son étendue ce mot attribué à un célèbre diplomate : la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. Tout ce que la politique la plus raffinée peut inspirer de ruses et de contre-ruses est déployé dans ces réunions. Il est impossible d'imaginer toutes les finesses inventées par ces renards en soutane qui savent flairer de si loin une papauté naissante. Toutes les ambitions sont dépistées, les trames sont déjouées, les mines sont éventées; les attaques sont vives, les ripostes sont promptes, et tout cela se passe avec une exquise urbanité et avec une apparence de bonhomie qui dérouteraient les plus retors. Les cardinaux vivent à Rome d'une vie tout à fait à part. Ils ne se mêlent jamais à la foule. Une défense sévère leur interdit de se montrer à pied dans l'intérieur de la cité. Il n'y a d'exception que pour la promenade du *Pincio*, où ils peuvent descendre de voiture et parcourir les allées, suivis à quatre pas par deux valets à livrée. On pourrait croire que les cardinaux ont adopté cet usage, soit par orgueil, soit afin de se soustraire à des importunités. Il n'en est rien; cet isolément provient d'un ordre rigoureux et absolu. En voici la preuve : un cardinal français en voyageant à Rome, s'était logé dans le voisinage d'une église dont il est titulaire, comptant pouvoir traverser tous les jours la rue à pied, pour aller y célébrer la messe. On lui fit observer qu'il devait obtenir l'autorisation du pape. Il la demanda; elle lui fut refusée.

Entourés de valets, de flatteurs et de dévots, les cardinaux ne connaissent rien de la vie ordinaire hors de l'église, quoiqu'ils daignent parfois honorer de leur présence les réunions mondaines. Continuellement affublés d'un masque, ils jouent toujours un rôle étudié. Une fausse bonhomie, jointe à beaucoup d'astuce, une feinte humilité cachant une insatiable ambition, une affectation de bigoterie voilant une certaine licence, tout cela fait de leur existence un tissu de dissimulations. C'est par la dissimulation qu'ils ont obtenu la pourpre, par la dissimulation ils espèrent parvenir jusqu'à la tiare. Jamais un cardinal n'ajoute foi aux paroles, il ne croit qu'aux faits, et encore il faut qu'ils soient prouvés. La meilleure politique à employer avec lui c'est de n'en point avoir. Il

ne soupçonnera jamais chez qui que ce soit ni loyauté, ni franchise, ni désintéressement.

A deux heures de nuit, un maître des cérémonies parcourt les corridors avec une sonnette, pour avertir les cardinaux que l'heure de se retirer est proche. Une demi-heure après, le même avertissement est renouvelé, et enfin, à trois heures de nuit, la dernière sommation est accompagnée de ces mots : *In cellam Domini.*

On a pu remarquer la distance qui sépare la réclusion rigoureuse des cardinaux et leur habitation en commun de la liberté dont ils jouissent dans leurs demeures confortables. Il y a bien loin aussi de la frugalité ordonnée par la loi de Grégoire X aux succulents dîners que les cardinaux font venir de leurs éminentissimes cuisines. La longue file de ces dîners, portés tous les jours à la même heure est un des spectacles qui affriandent le plus le peuple romain. C'est sur leur passage que sa verve satirique s'exerce en pleine liberté. Plus d'un cardinal serait peu flatté d'entendre les lazzis et les épigrammes qui se débitent dans les groupes, maîs ils s'en consolent très philosophiquement en savourant ces mets délicats et recherchés. Cinq fois par semaine ces dîners sont apportés dans des voitures fermées, d'où s'échappe un fumet odorant ; mais le dimanche et le jeudi on éprouve le besoin de donner plus d'apparat à ces exhibitions culinaires. Ces jours-là chaque cortége est composé d'une longue file de valets de pied en livrée de gala ; ils sont suivis de deux carrosses dorés et blasonnés contenant : le maître d'hôtel, les gentilshommes et les caudataires dans tout l'attirail de la plus fastueuse représentation.

Mais voici le dernier jour du conclave. Un des candidats a obtenu la majorité voulue. On tire un cordon de sonnette, les portes sont ouvertes, les deux premiers maîtres des cérémonies sont introduits. Ils sont suivis du cardinal-doyen, du camerlingue, des trois cardinaux chefs d'ordres, du secrétaire et du sacristain. Tous ensemble se rendent auprès de l'élu, et le cardinal-doyen portant la parole l'interroge en ces termes : *Acceptas-ne electionem de te canonice factam in Summum Pontificatum?* Nous ne sommes plus aux temps où la modestie des élus leur faisait décliner les hon-

neurs du pontificat. On ne trouve plus de nos jours des papes comme Victor II, qui refusa longtemps d'occuper la chaire de Saint-Pierre, Nicolas IV, qui fut élevé à la papauté malgré sa résistance, Adrien II, qui ne consentit à ceindre la tiare qu'après trois élections successives. Aujourd'hui le cardinal fait pape (car c'est toujours un cardinal) répond immanquablement, avec une feinte humilité, qu'il se résigne à la volonté du Tout-Puissant. Immédiatement les baldaquins s'abaissent, et cette manœuvre s'exécute avec une admirable ensemble. Le cardinal-doyen demande ensuite au nouveau pape quel nom il veut adopter? La réponse ne se fait pas attendre. Il n'est pas un cardinal qui n'ait médité longuement sur le nom qu'il prendrait dans le cas où la colombe aux blanches ailes se fixerait sur lui. Le premier maître des cérémonies, pronotaire apostolique, dresse procès-verbal de l'élection et de l'acceptation et cette pièce officielle est signée par lui, par son collègue, par le secrétaire du conclave et par le sacristain.

Pendant la rédaction du procès-verbal, les deux premiers cardinaux diacres accompagnent le nouveau pape à la sacristie, où il est revêtu des habits pontificaux. A son retour à la chapelle, le pontife se place sur un trône, au pied de l'autel, et les cardinaux sont admis au baisement du pied. Cette cérémonie, qui sera renouvelée plus tard à la chapelle Sixtine et à la basilique de Saint-Pierre, s'appelle l'adoration. Ce mot est improprement employé, car le premier précepte du décalogue est celui-ci : Tu n'adoreras que Dieu seul. On dira peut-être que le pape est le représentant de Dieu? Cela est vrai; mais les évêques sont les représentants du pape, les curés sont les représentants de l'évêque, les vicaires sont les représentants du curé et il s'ensuivrait qu'on devrait adorer tout le clergé. Quoi qu'il en soit, il faut bien employer ce mot consacré, puisqu'il n'y en a pas d'autre. Quand le camerlingue vient à son tour à l'adoration, il présente l'anneau du pêcheur, qui est ensuite remis au premier maître des cérémonies, lequel demeure chargé d'y faire graver le nom du nouveau pape.

Immédiatement après l'adoration, le gouverneur et le maréchal du conclave sont admis au baisement du pied. La même faveur est

accordée à toutes les personnes renfermées dans le conclave. Puis les barrières sont enlevées et puis aussitôt les gardiens des guichets, une infinité de préfets, le corps diplomatique, la noblesse romaine et un grand nombre d'étrangers s'empressent de rendre le même hommage au nouveau pontife.

Pendant ce temps, les deux premiers cardinaux diacres, précédés de la croix papale et suivis des maîtres des cérémonies, se rendent sur le grand balcon du palais, dont le mur est bientôt démoli, afin d'annoncer au peuple romain et au monde catholique le nom de celui que Dieu a choisi pour son vicaire. Le second diacre proclame l'heureux événement, en lisant la formule suivante, écrite sur un papier qu'il tient à la main : *Annuntio vobis gaudium magnum : papam habemus Eminentissimum ac Reverendissimum Dominum... qui sibi imposuit nomen...*, et, cela dit, il lance la cédule au milieu de la foule.

Aussitôt des cris d'allégresse éclatent de toutes parts, la joie la plus vive illumine tous les regards, tous les cœurs sont pleins d'espérance, les mains battent, les pieds trépignent, les mouchoirs s'agitent, les chapeaux volent en l'air, et ces manifestations bruyantes parviennent jusqu'au nouveau pape, qui s'empresse d'y répondre en venant donner au peuple sa première bénédiction. A l'apparition du Saint-Père, les cris de *Evviva!* redoublent, ils se confondent avec le son de toutes les cloches de Rome, les détonations de l'artillerie, les roulements des tambours, les éclats des fanfares et des musiques militaires. Quand le pape lève le bras, le silence se fait à l'instant, tous s'agenouillent spontanément, et un moment de recueillement succède au tumulte et au désordre. Mais bientôt on se relève et les clameurs recommencent plus chaleureuses et plus prolongées. Enfin le pape se retire, les cris s'apaisent et la foule se disperse pour aller répandre l'heureuse nouvelle dans tous les coins de la cité.

Oh! c'est un beau jour pour le peuple romain! et d'autant plus beau qu'il en promet d'autres encore. Les fêtes du couronnement approchent, et l'on sait que dans ces occasions solennelles l'Église déploie toutes ses pompes, le gouvernement répand ses largesses et

la municipalité prodigue les réjouissances publiques. Mais la journée serait incomplète si elle ne se terminait comme se terminent à Rome toutes les fêtes. L'exaltation d'un nouveau pontife est un bonheur pour la catholicité tout entière; il n'est point défendu de tirer d'heureux présages de cet événement. On court vider ses poches dans les bureaux de loterie et l'on s'endort bercé d'illusions et plein de confiance dans la fortune.

C'est ainsi que l'aurore de tous les règnes est toujours salué d'acclamations enthousiastes, qui sont moins un hommage rendu au nouveau souverain qu'une expression énergique des vœux des populations et une critique sanglante du règne qui vient de finir. Mais hélas! loin de puiser dans ces ovations populaires d'utiles enseignements, le nouveau monarque les attribue le plus souvent à son propre mérite. Arrivé au faîte de la puissance, le pouvoir l'enivre et l'aveugle, il est pris à son tour de vertige, il s'entoure de flatteurs, il prête l'oreille à de perfides conseils, il commet les mêmes fautes que ses devanciers. Il ne songe nullement à donner satisfaction à des besoins réels, à des vœux légitimes, à des aspirations vers une condition meilleure, et la même indifférence qui a présidé aux funérailles de son prédécesseur l'accompagnera lui-même dans son tombeau. On peut donc résumer ainsi tous les règnes des souverains pontifes : le premier jour, beaucoup de bruit; le dernier jour un morne silence.

XCVIII

COURONNEMENT DU PAPE

Le couronnement d'un nouveau pape est toujours précédé de largesses faites au peuple romain. Il faut bien habituer ce peuple à tenir tout des autres, et c'est d'ailleurs le servir selon ses goûts. La veille du jour fixé pour la solennité, il est fait, dans la cour dite du Belvédère, au Vatican, une distribution en argent, à raison d'un paul par individu qui se présente. D'après un ancien usage, qui s'est conservé jusqu'à nos jours, cette gratification est doublée en

faveur des femmes enceintes. Cette circonstance a pour effet de décupler en vingt-quatre heures le nombre des femmes en état intéressant. C'est une petite supercherie parfaitement connue et à laquelle on se prête d'autant plus volontiers qu'une vérification rigoureuse serait à peu près impossible.

Le premier dimanche, ou le premier jour de fête qui suit l'élection d'un nouveau pape, celui-ci se rend en grande pompe du palais du Quirinal, où se tient le conclave, à la basilique de Saint-Pierre. Le cortége, précédé d'un peloton de dragons, escorté de la garde noble et de la garde suisse, traverse lentement la ville de Rome dans toute sa largeur. Le pape, traîné dans un carrosse éblouissant d'or, donne sa bénédiction à la foule qui se presse dans tout le parcours de la voie papale, s'agenouillant devant son nouveau maître et faisant retentir l'air de ses acclamations. En passant sur le pont Saint-Ange, le pape est salué par des salves d'artillerie, et lorsqu'il arrive sur la place Saint-Pierre, entièrement remplie par une fourmilière humaine, il est accueilli par un formidable *Evviva!* lancé par cent mille bouches, au son des cloches sonnant à toute volée, au bruit des tambours et des fanfares, aux détonations des mortiers et des canons. Il ne tient qu'à lui de se croire en ce moment le plus aimé des monarques. Plus d'un souverain, se méprenant sur la valeur de ces démonstrations, se sont abandonnés à une illusion qui dure toujours plus longtemps que l'enthousiasme éphémère de leurs sujets.

Le pape s'arrête sous le grand vestibule, qui a été revêtu de damas rouge à galons et à franges d'or. Il prend place sur un magnifique trône à baldaquin de velours dressé à la porte du temple du Dieu des humbles et des pauvres. Les cardinaux se rangent des deux côtés, sur des bancs recouverts de riches draperies, au milieu d'une enceinte gardée par la garde suisse.

Pendant que les chanteurs entonnent le *Tu es Petrus*, le cardinal archiprêtre de la basilique s'avance, à la tête du chapitre, et prononce un discours pour célébrer des vertus qu'il ne connaît pas encore. Ensuite le chapitre est admis à la faveur du baisement du pied.

Le pape fait son entrée dans la basilique par la grande porte du milieu, déjà décorée de l'écusson du nouveau souverain. Le successeur du pêcheur de Capharnaüm est porté sous un dais brodé d'or, assis sur la chaise gestatoriale, la mitre d'or en tête et entre les deux grands éventails symboliques. Il est inutile de faire la longue énumération de la procession qui accompagne le Saint-Père; ce sont toujours les mêmes personnages occupant invariablement les mêmes rangs.

L'immense basilique est entièrement tendue des etoffes les plus riches ; le satin, le brocard, le velours marient leurs draperies aux couleurs éclatantes et garnies de bordures d'or; la grande nef et le chœur sont illuminés à *giorno;* les feux de milliers de bougies sont reflétés par les cristaux des lustres suspendus aux voûtes; on ne voit que galons, tresses et crépines d'or entrelacés aux guirlandes de fleurs et de verdure; l'église enfin s'est parée comme aux plus beaux jours pour recevoir dignement le nouveau pontife.

Le pape fait les deux stations ordinaires à la chapelle du Saint-Sacrement et devant la Confession, après quoi il est porté dans la chapelle de Saint-Grégoire où il reçoit l'*ubbidienza* du clergé et donne sa bénédiction au peuple. Il entonne ensuite l'heure de tierce et après avoir été revêtu des ornements pontificaux il est porté jusqu'au pied de l'autel papal, où il doit célébrer la messe.

En sortant de la chapelle, le pape rencontre sur son passage un maître des cérémonies, tenant une haute canne d'argent couronnée par un tampon d'étoupes. Un clerc de la chapelle communique avec son cierge le feu aux étoupes et le porteur, brandissant la canne, prononce à haute voix les paroles suivantes : *Sancte Pater, sic transit gloria mundi.* Cette cérémonie allégorique est renouvelée encore deux autres fois pendant le trajet de la chapelle à l'autel et toujours le même personnage fait entendre la même sentence.

Nous devons démentir ici une croyance populaire très répandue et pour ainsi dire enracinée à Rome, et basée sur ce fait : qu'aucun des successeurs de Saint-Pierre n'a pu parvenir à compléter sa vingt-cinquième année de pontificat. Il est tout à fait faux qu'un personnage vienne dire en ce jour au nouveau pontife : *Non videbis*

annos Petri. Lorsque tous les cœurs s'ouvrent à la joie et à l'espérance, quel est donc le trouble-fête qui oserait prononcer un aussi sinistre présage? Il faut toute la crédulité du peuple romain pour ajouter foi à cette fable.

Quand le pape est arrivé au pied de l'autel, il reçoit des mains du cardinal premier diacre le pallium pontifical. Ensuite il se rend au trône à baldaquin, dressé au fond du chœur, où il reçoit pour la seconde fois l'*ubbidienza*. Le pape dit l'*introït* et le *kyrie;* il entonne ensuite le *Gloria in excelsis Deo* et enfin il procède à la célébration de la messe, dont le cérémonial est en tout semblable à celui du jour de Pâques.

Après la messe, le pape est porté processionnellement, et avec tout l'appareil usité dans les grandes cérémonies, sur la loge pontificale de la façade de la basilique, où un trône est encore préparé. C'est là, et en présence de tout le peuple assemblé, que doit s'accomplir l'acte solennel du couronnement. Après quelques prières sacramentelles, le cardinal second diacre enlève au pape sa mitre d'or et le cardinal premier diacre pose sur son front la tiare aux trois couronnes, en prononçant les paroles suivantes : *Accipe tiaram; tribus coronis ornatam, et scias te esse patrem principum et regum, rectorem orbis, in terram, vicarium Salvatoris nostri Jesu-Christi, cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

Immédiatement après le couronnement, le pape donne sa bénédiction *urbi et orbi*, aux acclamations d'un peuple immense, et les deux cardinaux diacres publient l'indulgence plénière, dont les formules, en latin et en italien, sont lancées au milieu de la foule.

Autrefois il était d'usage de distribuer en ce jour au peuple des biens matériels en outre des biens spirituels. On répandait à profusion, du haut du balcon, des pièces de monnaie qui, au lieu d'arriver aux plus misérables ou aux plus méritants, tombaient aux mains des plus forts ou des plus adroits. Ces distributions occasionnaient des désordres qui les ont fait supprimer et ces largesses ont été converties en des actes de bienfaisance.

Quelle journée énivrante pour celui qui est l'objet de toutes ces

ovations! Tous les cœurs s'élancent au devant du nouveau souverain; il n'entend que des cris de joie, des transports d'allégresse; il ne recueille que des témoignages d'amour, des promesses d'obéissance, car le peuple est toujours confiant et crédule. Celui qui la veille encore était un humble serviteur de Dieu est devenu tout à coup son premier ministre; il est le chef suprême de la religion universelle, le dispensateur de toutes les graces spirituelles, le directeur de cent cinquante millions de consciences; les rois de la terre s'inclinent à ses pieds, comme le dernier de ses sujets; il a le pouvoir de lier et de délier les âmes; ses paroles sont des oracles, ses arrêts sont infaillibles; il répand à son gré ses bénédictions ou ses anathèmes; sa puissance enfin n'a d'autres limites que sa volonté... Non, il n'a point été donné à l'homme de s'enivrer de plus beaux triomphes.

Tous les papes qui posent le pied sur les degrés du trône de Saint-Pierre sont animés des plus généreuses intentions; tous ils ont été témoins des fautes du règne précédent et se sont promis de les éviter, ils ont entendu les vœux des populations et se sont promis de les satisfaire, ils ont vu le peuple superstitieux, corrompu, ignorant, misérable, et ils se sont dit qu'ils le rendraient religieux, moral, éclairé, heureux, ils ont connu les vices et les abus d'un gouvernement à la fois rigoureux et débile, ils ont gémi sur les désordres de la ville sainte, les scandales du clergé, le relâchement de la discipline, ils ont été effrayés par le gouffre béant de la banqueroute, et tous ils se sont promis dans la sincérité de leur âme de rémédier à ces maux invétérés en promulguant des réformes utiles et urgentes. Et pourtant ce programme gravé dans le cœur de tous ces nouveaux papes ne s'est jamais accompli. Ouvrez les pages de l'histoire de la papauté : vous y trouverez des papes illustres et glorieux, mais demandez au peuple romain les noms de ceux qui furent ses bienfaiteurs et dont il a gardé la mémoire; consultez des souvenirs plus rapprochés de nous : vous verrez des règnes commencés sous les plus heureux auspices, des règnes salués par les élans spontanés de tout un peuple, s'écarter bien vite de la voie qu'il semblait s'être tracée,

vous y verrez des papes qui, après avoir proclamé la plus large des amnisties, ont usé sans pitié des proscriptions et des tortures, et n'ont pas craint de relever l'échafaud politique, des papes égarés par de perfides conseils, prenant l'obstination pour de la fermeté et se traînant misérablement entre l'hostilité des uns et l'indifférence des autres, des papes enfin doués des plus nobles qualités et des plus hautes vertus gouverner de manière à provoquer des révolutions dans l'État et des schismes dans l'Église.

Quelle est donc cette indomptable force d'inertie qui paralyse la bonne volonté des papes et qui répond aux aspirations légitimes des peuples par les plus cruelles déceptions? C'est que les souverains pontifes réunissent en leur personne un double caractère et qu'ils sont les représentants de deux principes incompatibles, c'est qu'ils persistent à vouloir mêler le sacré avec le profane et à confondre les intérêts de la religion avec ceux des choses de la terre, c'est enfin qu'il est écrit dans un livre impérissable qu'ils devraient avoir constamment sous les yeux : Nul ne peut servir deux maîtres ; On ne peut être en même temps le serviteur de Dieu et des richesses (1).

XCIX

LES PALAIS

Les palais de Rome jouissent d'une réputation usurpée. Ce sont d'immenses casernes, dont l'architecture laisse beaucoup à désirer, et leur ameublement misérable forme un contraste frappant avec le luxe de leur décoration. Les parois et les voûtes de leurs vastes salons sont ornées de fresques, peintes parfois par des artistes du plus grand mérite. Raphaël lui-même ne dédaignait pas de prodiguer les trésors de son imagination sur des murailles aristocratiques. Mais un grand nombre de familles princières de Rome sont

(1) Évangile selon saint Mathieu, chap. VI, v. 24.

déchues de leur ancienne splendeur; elles négligent l'entretien de leurs palais qui ne sont plus en rapport avec leurs revenus. Un extérieur dégradé, un intérieur mesquin, offrant l'aspect d'une misère orgueilleuse : voilà ce que sont les palais de Rome. Si l'on veut voir en Italie de splendides demeures, c'est à Gênes qu'il faut aller, et ce n'est qu'à Venise qu'on trouve les palais féeriques.

Cependant nous ne saurions nous dispenser de parler des palais romains; mais nous nous bornerons à mentionner ceux qui possèdent des galeries de tableaux ou autres objets d'art qui font leur célébrité et leur richesse.

Le **palais Borghèse**, l'un des plus renommés de Rome, est désigné généralement sous le nom de Clavecin-Borghèse; et en effet, on reconnaît en l'examinant qu'il a exactement la forme d'un clavecin. Qu'on ne s'étonne pas de la forme bizarre du palais Borghèse; qu'on s'étonne plutôt de trouver, après avoir passé sous une belle porte, une cour magnifique, parfaitement carrée, entourée d'un double portique, soutenu par quatre-vingt-seize colonnes de granit oriental et ornée de statues colossales.

Sous ce portique se trouve l'entrée de la plus riche galerie particulière qui soit au monde. On n'y voit point, il est vrai, un billet de banque de cent mille livres sterling magnifiquement encadré. Ces fastueuses niaiseries ne peuvent se rencontrer qu'en Angleterre; mais on y admire une infinité de chefs-d'œuvre les plus justement renommés. Douze grandes salles sont remplies de tableaux des plus célèbres peintres de l'Italie, offrant à l'amateur une source infinie de jouissances. Il n'y a qu'à Rome qu'on trouve cette profusion de choses splendides réunies chez de simples particuliers. Une telle magnificence et la généreuse hospitalité accordée aux visiteurs distinguent et honorent en même temps les princes romains. Il y aurait de l'ingratitude à chercher à diminuer le mérite de ces hauts personnages; mais on doit dire, dans l'intérêt de la vérité, que les grandes galeries de Rome, comme celle des Borghèse, des Doria, des Corsini, des Sciarra, etc., ont été substituées à perpétuité par les fondateurs à leurs héritiers. Ceux-ci n'en sont en réalité que les

usufruitiers; car ils ne peuvent point les aliéner, et ils sont obligés d'entretenir à grands frais de vastes palais, pour montrer au public les trésors légués par leurs aïeux.

Il existe dans un coin du palais Borghèse un petit local consacré à une caisse d'épargne. Cet établissement, unique dans Rome, est, malgré sont exiguïté, suffisant pour recevoir les dépôts de quelques domestiques infidèles, de quelques hommes sans honneur et de quelques femmes sans vertu, qui viennent y apporter le produit de leurs larcins ou de leur débauche. Les caisses d'épargne sont certainement des institutions utiles; mais pour qu'elles produisent d'excellents résultats, il faut qu'elles soient instituées dans des pays moralisés. Ailleurs elles ne sont pas sans danger; car s'il est reconnu qu'elles portent les personnes honnêtes à la prévoyance et à l'économie, on ne saurait nier qu'elles excitent puissamment celles qui ne le sont pas au vice et au crime. Du reste une caisse d'épargne ne pourra jamais prospérer à Rome, où le gouvernement lui fait une concurrence redoutable avec son établissement de la loterie.

Le **palais Barberini** fut construit par le pape Urbain VIII, l'acharné spoliateur du Panthéon. Trois architectes furent employés à sa construction : Maderno, Borromini et Bernini. C'est un des plus vastes palais de Rome; mais il est entouré de misérables bicoques, qui encombrent ses abords et rétrécissent sa petite cour. Le fondateur de cette somptueuse demeure ayant négligé d'acheter ou de prendre ces masures, qui ne déplaisaient peut-être pas à son orgueil, parce qu'elles faisaient ressortir la grandeur imposante de son palais, il est arrivé que quelques-unes de ces humbles vassales ont élevé leur tête vers le ciel, en se couronnant de cinq ou six étages, masquant ainsi la vue de leur seigneur et maître. Les humbles seront élevés et les superbes seront humiliés, a dit le livre divin.

Ce palais possède une salle des plus grandes que l'on connaisse, et dont l'immense voûte est couverte par une fresque qui passe pour le chef-d'œuvre de Pierre de Cortona. Cette composition gigantesque est, comme tous les sujets allégoriques, assez difficile à expliquer; et ce qui contribue à rendre le sujet peu intelligible,

c'est l'amalgame des emblèmes chrétiens avec les attributs du paganisme. Ce qu'on y voit de plus clair c'est l'écusson des Barberini, élevé au ciel par les vertus. Tout cela représente, dit-on, le triomphe de la gloire, et l'on est tenté de se demander ce qu'il y a de commun entre la gloire et les Barberini?

L'entrée des appartements n'est point publique; mais les valets s'empressent d'y introduire les visiteurs, pour l'appât de quelques baïsques. On y voit, au milieu des restes d'un ancien luxe, un ameublement des plus mesquins. C'est le vrai type de la plupart des palais romains : misère et vanité.

Il existe à l'étage supérieur une bibliothèque, qui possédait autrefois cent mille volumes et qui est réduite de moitié. On y remarque des manuscrits précieux par leur antiquité, une grande collection d'autographes de personnages des quinzième et seizième siècles, et de nombreux livres imprimés, enrichis de notes marginales des Manuces, de Scaliger d'Hoeschel et surtout du Tasse. Le public studieux, qui ne craint point les rigueurs de la température, y est admis une fois par semaine.

Enfin le palais Barberini possède une petite galerie, où une douzaine de tableaux de choix moisissent à l'abri de la lumière dans deux méchantes chambres du rez-de-chaussée. L'hospitalité mesquine, accordée, comme à regret, aux œuvres du génie, contraste avec la générosité des grandes familles romaines : c'est que les princes Barberini ne dédaignent point de louer des appartements aux étrangers. Or comme on pourrait trouver à tirer parti de ce modeste local, il faut se presser d'aller voir la *Fornarina*, la vraie Fornarina de Raphaël, la *Béatrix* du Guide et quelques autres tableaux remarquables du Titien, du Dominiquin, etc.

Quand les Français entrèrent à Rome, en 1849, un régiment de dragons fut installé dans une partie du palais Barberini. Le cardinal de cette famille paraissait souffrir avec impatience cette occupation. Lorsqu'il ordonnait à son cocher de le ramener chez lui, sa mauvaise humeur se trahissait par ces mots : au palais des Dragons! Ce mot qui pourrait passer pour spirituel, dans la bouche de l'une des soixante-douze colonnes de l'Église, contraste avec la répu-

tation d'ingénuité faite à cet éminent personnage. L'anecdote suivante le fera mieux connaître.

Le cardinal Barberini recevait un jour la visite d'un évêque missionnaire, qui, ne sachant pas un mot d'italien s'exprimait en latin. Aussitôt un familier du cardinal, s'interposant entre les deux interlocuteurs, se mit à traduire à son maître les paroles de l'étranger, et à rapporter à celui-ci les réponses de Son Éminence. Après une heure de conversation, le visiteur prit congé. Alors le cardinal demanda au truchemen improvisé : — Quelle langue parlait donc ce missionnaire? — Éminence, il parlait latin. — Imbécile! il fallait me le dire; je lui aurais répondu moi-même.

Le **palais de la Chancellerie** est un des plus élégants de Rome. Il fut bâti par Bramante, pour un cardinal Riario. On puisa au Colossée tout le travertin nécessaire; on dépouilla un ancien arc érigé à l'empereur Gordien; on prit au portique de Pompée quarante-quatre colonnes de granit, et avec ces riches matériaux on construisit ce beau palais, remarquable surtout par sa simplicité. Sa jolie façade est déparée par une porte d'un style différent. Voilà ce que c'est que de ne pas confier la construction d'un édifice à un architecte unique ; on peut être sûr que son architecture manquera d'unité. Cette porte fut érigée par Vignole et Fontana. Encore deux architectes pour une porte!

Ce palais servait encore aux réunions de la chambre des représentants, créée par Pie IX, au temps où ce pape croyait qu'on pouvait gouverner avec la liberté. C'est en se rendant à l'une de ces séances que le ministre Rossi fut mortellement frappé le 15 novembre 1848, sur la première marche de l'escalier. Ce crime, qui excita l'indignation de toute l'Europe, est demeuré impuni et les partis extrêmes s'en attribuent réciproquement la responsabilité.

Le **palais Farnèse** est peut-être moins élégant que celui de la Chancellerie, mais il est plus imposant et plus majestueux. Cet immense édifice et encore une dépouille du Colossée. Paul III le fit commencer lorsqu'il était cardinal; il fut continué, durant son ponti-

ficat, par l'architecte Sangallo; mais l'artiste et le pape étaient morts avant que le palais fût achevé. Michel Ange eut la gloire de le couronner de sa magnifique corniche, et Jacques de la Porte fut chargé d'élever la façade du côté de la *Via Giulia*.

La cour intérieure, entourée d'un beau portique, était, au siècle dernier, un véritable musée. On y admirait le fameux Hercule de Glycon, la splendide Flore, le célèbre groupe de Dircé, etc. Tous ces chefs-d'œuvre font aujourd'hui la gloire du musée de Naples. Il ne reste plus que l'urne dépouillée de Cécilia Métella, abandonnée dans un coin.

Les vastes appartements de cet immense palais devaient être d'une grande magnificence quand ils étaient somptueusement meublés. Ils renferment aujourd'hui un mobilier misérable, annonçant plutôt un campement qu'une installation. C'est là que s'est réfugié le roi dépossédé du royaume des Deux-Siciles, propriétaire de ce palais. C'est là qu'une intéressante reine, jeune, belle et valeureuse, languit et s'étiole dans la douleur d'être unie à un simulacre de mari. C'est là qu'un roi sans couronne et sans sujets s'amuse encore à jouer à la royauté au milieu d'une petite cour nomade. Il fait et défait des ministères, il nomme et reçoit des ambassadeurs, il signe des décrets et des proclamations, sans se douter que tous ces actes n'ont de retentissement que dans l'intérieur de son palais. Ce monarque déchu n'a point su supporter noblement une grande infortune; il n'a point su conserver l'attitude qui convient au malheur et il s'est aliéné toutes les généreuses sympathies. Au lieu de chercher à reconquérir son royaume à la pointe de son épée, il y souffle la discorde et y entretient la guerre civile, du fond de sa retraite. Abusant de la protection des baïonnettes françaises, il compromet sa dignité dans de mesquines intrigues, il fait de son palais une officine d'embauchage, il s'entoure de mécontents de tous les pays, et il se laisse indignement exploiter par des chefs de bandes de voleurs et d'assassins.

Le palais Farnèse possède une splendide galerie, peinte par Annibal Carrache, et qu'on peut encore admirer après avoir vu les fresques du Vatican et de la *Farnesina*. L'accès de cette galerie est

momentanément interdit aux visiteurs. Espérons que l'Italie, accomplissant ses destinées, forcera bientôt François II à abandonner ce dernier refuge de l'absolutisme et rendra ces belles peintures à l'admiration des amateurs de beaux-arts.

Après les deux palais complets de la Chancellerie et Farnèse, tous les autres palais de Rome paraissent mesquins et misérables. Cependant on peut encore visiter sans dédain le petit **palais Spada**, situé dans le voisinage des deux géants.

Le premier étage renferme une collection de tableaux très digne d'être visitée, quoiqu'elle ne possède point des chefs-d'œuvre de premier ordre.

On voit dans l'antichambre, appelée, comme toujours, salle du Trône, une statue très intéressante, surtout si elle est authentique. On assure que c'est celle du grand Pompée, au pied de laquelle César tomba frappé du poignard des conspirateurs.

L'histoire de cette statue est assez curieuse et mérite d'être racontée. Elle fut trouvée, en 1553, non loin du palais de la Chancellerie, couchée en travers sur un mur mitoyen appartenant à deux propriétaires. Chacun d'eux ayant la prétention de posséder ce trésor, la contestation fut portée devant un juge qui crut ne pouvoir mieux faire que de rendre une sentence conforme à celle du roi Salomon. Il ordonna que la statue serait sciée en deux et partagée entre les deux prétendants. Heureusement que le Pape Jules III intervint à temps, il acheta l'objet en litige et il en fit cadeau au cardinal Capo di Ferro.

Quand les Français assiégèrent Rome, en 1849, la statue de Pompée échappa, comme par miracle, à un péril non moins imminent. Deux boulets vinrent trouer le mur contre lequel elle est appuyée, l'effleurant de quelques centimètres, à droite et à gauche, sans la toucher. Après ces deux épreuves il est permis d'espérer qu'elle arrivera intacte à la postérité la plus reculée. Si, à la place de la statue du païen Pompée, il s'était trouvé quelque sainte image vénérée des fidèles, les Romains, le clergé en tête, n'auraient pas manqué de dire que cet objet sacré avait été préservé par l'intervention miraculeuse de la Madone.

Le joli petit palais, appelé la **Farnesina**, fut construit par le banquier Chigi, pour y recevoir dignement le pape Léon X. Il fut acheté postérieurement par les Farnèse, et il passa, avec tous les biens de cette famille éteinte, aux rois de Naples, qui y fondèrent une académie des beaux-arts, à l'instar de celle entretenue par la France.

Ce palais, qui mériterait plutôt le nom de casino, n'a rien de remarquable dans son architecture, mais l'art de la peinture y a prodigué ses plus riches trésors. Ici Raphaël règne en maître. La gracieuse fable de Psyché a fourni le sujet de la décoration de la première salle. Deux grands tableaux occupent tout le plafond, dix petits tableaux et quatorze médaillons ornent les arcs et les pendentifs. Tout cela a été dessiné par Raphaël et exécuté sous ses yeux par ses meilleurs élèves. Quelques parties portent même l'empreinte de la touche savante du maître; et tout cela serait admirable, si la main maladroite de Charles Maratta n'était venue, sous prétexte de restauration, empâter tous ces chefs-d'œuvre. Mais ce que l'effronté profanateur n'a pu enlever, et ce qui fait l'admiration des connaisseurs, c'est la poésie de ces gracieuses compositions.

Dans la salle voisine on trouve la belle fresque, dite *le Triomphe de Galatée*, entièrement peinte de la main du plus correct et du plus gracieux des peintres. On y voit, en outre, à la voûte, des peintures qui sont loin d'être sans mérite, exécutées par deux élèves favoris de Michel-Ange : Daniel de Volterre et Sébastien del Piombo. En examinant ces fresques, un peu endommagées, l'œil du visiteur sera frappé par un objet monstrueux, et il croira, s'il veut, l'histoire qu'on ne manquera pas de lui conter de cette tête charbonnée sur le mur par Michel-Ange lui-même.

On visite à l'étage supérieur une salle possédant de magnifiques peintures murales de Sodoma, remarquables surtout par la beauté de toutes les figures de femmes. Ces tableaux sont de nature à faire un tort considérable à la mémoire d'Alexandre. Dans l'un on voit la belle Roxane étendue sur sa couche nuptiale et paraissant peu empressée de recevoir son impérial époux. Dans l'autre, la magnanimité du héros envers la famille de Darius n'est plus que de la

galanterie, car il est impossible à un mortel de résister à tant de beauté.

Le **palais Corsini** est un des plus vastes et des plus magnifiques de Rome, et pourtant il n'est point achevé. Il fut construit par un duc de Riario, neveu du pape Sixte IV. Il servit ensuite de demeure à la reine Christine de Suède, qui y mourut en 1689. Enfin il passa à la maison Corsini, sous le pontificat de Clément XII, de cette famille.

Les splendides salons du premier étage renferment une riche et nombreuse collection de tableaux, qui mérite non seulement une mais plusieurs visites. Quoique tout ne soit pas également recommandable, on y trouve des œuvres des peintres les plus estimés.

On voit, au rez-de-chaussée, une magnifique bibliothèque enrichie de précieux manuscrits et de livres fort rares du quinzième siècle. Mais ce n'est pas encore tout : les amateurs d'anciennes gravures y trouveront une collection de plus de dix mille estampes gravées par Albert Durer, Blœmaert, Marc-Antoine, Edelinck, Callot, Nanteuil, etc.

L'un des palais de Rome qui excite au plus haut degré l'admiration des étrangers, c'est le triple palais de la maison **Doria Panfili**, La façade qui est du côté du Corso est d'un style maniéré, prétentieux et diffus. On y voit des ornements tourmentés, des balustres renversés, une corniche pleine de ressauts, des colonnes à chapiteaux fleurdelisés, visant au style corinthien et une infinité d'autres détails de mauvais goût. Tout cela n'empêche pas que ce palais plaise beaucoup à ceux pour lesquels une longue façade bien badigeonnée et une cour proprement peignée, en forme de square, tiennent lieu de beautés architecturales. Le principal mérite du palais Doria c'est d'être tenu le mieux de Rome et de renfermer une splendide galerie de tableaux, où l'on distingue principalement des œuvres remarquables de notre Nicolas Poussin et de notre Claude Lorrain.

C

PALAIS DU QUIRINAL

La ville de Rome est cernée de tous côtés par la *mal'aria*, qui engendre la fièvre intermittente. Le fléau a déjà franchi les portes de la ville éternelle, et l'on a remarqué que son influence se fait principalement sentir dans les quartiers les moins habités. Le mont Vatican est de ce nombre et le palais des papes n'est point à l'abri de ses atteintes morbides et délétères.

Dans toutes les calamités publiques, le clergé s'empresse toujours d'intervenir, en implorant par ses prières la miséricorde divine. Or il est impossible de croire qu'on aurait recours à des moyens dans lesquels on n'aurait point confiance; donc on doit posséder au Vatican des recettes infaillibles pour préserver la personne des papes des maux que Dieu inflige parfois à l'humanité. Toutefois ceux-ci ont jugé plus prudent de s'y soustraire par la fuite, et à cet effet ils ont fait construire sur les hauteurs salubres du Quirinal un palais qui leur sert de résidence d'été.

Le site plein d'aménité choisi pour ce palais, entouré de vastes jardins, sur le point culminant de Rome, réunit toutes les bonnes conditions hygiéniques, jointes à une magnifique vue sur Rome et sur ses environs. Du côté occidental de la place du Quirinal s'élève la demeure pontificale d'un aspect si singulier, avec son architecture disparate, ses bâtiments incohérents, sa grosse tour à embrasures, sa façade bourgeoise et ses longues aîles. Les constructions, commencées sous Grégoire XIII, en 1574, ne furent terminées que sous Clément XIII, en 1764. Ainsi l'on y a travaillé pendant plus de deux siècles, sous vingt-trois papes et avec le concours d'une infinité d'architectes. Voilà ce qui explique les bizarreries et les incohérences qui blessent l'œil et choquent le goût.

Les règnes des papes sont courts. Aucun d'eux, depuis saint Pierre, n'a pu parvenir à compléter sa vingt-cinquième année de

pontificat. Quand l'un d'eux entreprend une grande construction, il faut qu'il soit doué d'une grande énergie pour la terminer, ou qu'il lègue cette tâche à son successeur. Ceux-ci n'ont ni les mêmes idées ni la même ardeur, ils changent souvent la destination des bâtiments commencés, ils en modifient les plans, la forme et le caractère. De là provient ce défaut d'unité qu'on remarque dans un grand nombre d'édifices romains.

C'est dans le palais Quirinal qu'on est dans l'usage de réunir les conclaves. Le concile général de Lyon a ordonné, il est vrai, que ces assemblées se tiendraient dans le lieu où le dernier pape serait décédé; mais cette prescription n'est pas plus observée que beaucoup d'autres, et c'est toujours à Rome que se font les élections des papes. Il n'est arrivé qu'une seule fois depuis plusieurs siècles (en 1800) que le conclave ait été convoqué hors de Rome, à cause de l'occupation de cette ville par une armée étrangère. Si les Français avaient persisté à vouloir tenir indéfiniment garnison dans la ville sainte, cette même raison aurait pu être invoquée à la fin du présent règne, et c'est une difficulté qui n'avait peut-être pas été prévue. Heureusement que l'exécution de la convention du 15 septembre a mis un terme à cet état anormal.

Autrefois le peuple romain concourait avec le clergé à l'élection des papes. Les choses se passèrent ainsi depuis les premiers temps de la chrétienté jusqu'à la fin du douzième siècle. Les deux tiers des successeurs de saint Pierre ont été élus avec le concours du peuple, et l'histoire est là pour prouver que les choix n'étaient pas moins bons; c'est de ces élections que sont sortis saint Silvestre, Léon le Grand, saint Grégoire et tant d'autres pontifes qui ont jeté tant d'éclat sur le saint-siége apostolique. Mais quand on partage quelque chose avec les prêtres, ceux-ci ne trouvent jamais leur part assez grosse, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à s'emparer du tout. L'intervention du peuple dans l'élection gênait le clergé. On lui contesta d'abord, on lui nia ensuite, et on lui ravit enfin son droit légitime de participer au choix de son souverain, et ce pauvre peuple se laissa dépouiller d'une de ses plus précieuses prérogatives.

Et pourtant c'est bien réellement du peuple romain qu'émanait la

souveraineté qu'il exerçait dans toute sa plénitude depuis les temps les plus reculés. On a conservé longtemps une table de bronze, ayant servi de dessus d'autel à l'église de Saint-Jean de Latran et que le tribun Rienzi fit enlever, pour en donner l'explication dans une assemblée populaire. Sur cette table était gravé le décret par lequel le peuple décernait l'empire à Vespasien.

Ce grand principe de la souveraineté populaire, ce principe sacré, qu'on pourrait appeler un dogme politique, ce principe si fécond en révolutions et en catastrophes, qui a fait répandre des flux de paroles, des flots d'encre, des torrents de larmes et des fleuves de sang, ce principe enfin, aujourd'hui proclamé et reconnu, n'a jamais été contesté par ceux-là mêmes qui exploitaient le pouvoir à leur profit. On se contentait de l'éluder, sans oser le nier ouvertement.

L'histoire du peuple romain est vraiment singulière. Sous les rois, sous la république, sous l'empire, tout se faisait en son nom : on proclamait les lois, on déclarait la guerre, on concluait la paix en son nom, et la part qu'il prenait à ces actes était purement fictive et nominale; il se contentait d'être mentionné dans le protocole sacramentel : *Senatus Populusque Romanus*. Dominé sous les rois par le sénat, opprimé sous la république par les patriciens, écrasé sous l'empire par les soldats, il se résignait à ce simulacre de puissance, accompagné parfois de quelques os qu'on lui donnait à ronger. Quand on dépassait le comble de ses humiliations, il arrivait que le peuple se ruait avec colère sur ses oppresseurs. Alors il chassait ses rois, il se retirait menaçant sur le mont sacré, il détrônait ses empereurs, mais ces terribles élans étaient bien vite apaisés; on venait à lui d'un air patelin, on lui débitait des discours, on lui contait des fables, on lui prodiguait des flatteries; il se laissait prendre à des promesses fallacieuses et il retournait de lui-même s'atteler au joug.

Le christianisme apparut, proclamant l'égalité parmi les hommes. Plus de tyrans! plus de castes! plus de maîtres! plus d'esclaves! Voici, se dit le peuple, mes libérateurs; voici le jour de mon émancipation; voici l'ère de la justice; et il adoptait avec enthousiasme

ces nouvelles doctrines. Voici, se disait-il encore, des maitres qui sont humbles, voici des prêtres qui ne sont ni fourbes ni ambitieux, voici les vrais envoyés de Dieu! et il embrassait avec ardeur les nouvelles croyances, et il se pressait dans les nouveaux temples, et il scellait de son sang sa nouvelle foi.

Et quelques siècles plus tard, sa chaîne était plus lourde et mieux rivée que jamais; les agneaux étaient devenus des loups; les prêtres avaient à leur solde des armées et des bourreaux; ils avaient accaparé toutes les richesses, tous les honneurs, toute la puissance, et le peuple qui leur avait servi de marchepied était fanatisé par la superstition, abruti par l'ignorance, énervé par la paresse, dégradé par la misère, avili par la servitude : voilà ce qu'est aujourd'hui le peuple romain!

C'est en l'an 1143 que les cardinaux s'arrogèrent le droit de concourir seuls à l'élection des papes, et le premier qui fut élu de cette manière, fut Célestin III. Dès 1143 à 1268, le sacré collége ne fut point mis sous clôture; mais voici ce qui arriva à cette époque, après la mort de Clément IV.

Les cardinaux réunis, au nombre de dix-huit, dans la ville de Viterbe, ne pouvaient parvenir à s'entendre pour élire un pape. En vain Philippe le Hardi, roi de France, et son oncle Charles Ier, roi de Sicile, s'étaient rendus de leur personne à Viterbe, pour stimuler le sacré collége, tout se passait en luttes stériles. Enfin, après plus de deux années perdues en intrigues sans résultat, saint Bonaventure, général de l'ordre des frères mineurs de Saint-François, engagea les habitants de Viterbe à renfermer les cardinaux dans le palais épiscopal où ils tenaient leurs séances. Ce conseil fut écouté, les électeurs furent mis sous clef, et la garde du conclave fut confiée au nommé Raniero Gatti, capitaine de la cité.

Cependant les jours et les mois s'écoulaient encore, et l'Église était toujours privée de son chef visible. Les réclamations arrivaient, plus vives et plus nombreuses, de tous les points de la chrétienté; rien ne pouvait vaincre l'obstination des électeurs empourprés. Alors l'impatience des habitants de Viterbe les fit recourir à un moyen héroïque : ils se mirent à découvrir le toit de l'évêché afin

que les cardinaux, exposés aux intempéries, fussent forcés de se rendre promptement aux vœux des fidèles.

Ce procédé énergique ne réussit pas mieux que les autres à mettre d'accord les obstinés électeurs ; mais ceux-ci trouvèrent un expédient pour sortir de leur incommode prison : ils déléguèrent leur pouvoir à six d'entre eux, lesquels nommèrent enfin Théobald Visconti, de Plaisance, archidiacre de Liége et légat apostolique à Soria, en Espagne. Cette fois ce ne fut pas un cardinal qui fut élevé à la chaire de Saint-Pierre. C'était peut-être un moyen de consoler tous les prétendants. Jean de Tolède, évêque de Porto, fit à propos de cette élection si vivement disputée, le distique suivant :

Papatus munus tulit archidiaconus unus,
Quem patrem patrum fecit discordia fratrum.

L'élection eut lieu le 1er septembre 1271. Clément IV était mort le 29 novembre 1268; ainsi pendant près de trois ans le saint-siége était resté vacant. Enfin le nouveau pape se rendit à Viterbe, le 2 février 1272, et se fit ensuite couronner à Rome, sous le nom de Grégoire X.

Pendant cette longue vacance, le royaume spirituel et le royaume temporel se gouvernèrent sans chef. Comment la discipline de l'Église fut-elle maintenue? Comment les impôts furent-ils perçus? Peut-être les choses n'en allèrent pas plus mal. Cependant Grégoire X, voulant prévenir le retour d'un pareil scandale, réunit à Lyon, en 1274, un concile œcuménique, qui fixa des lois pour la tenue des conclaves et l'élection des papes.

CI

INSTRUCTION PUBLIQUE

Pour ceux qui ne voient que la superficie, Rome est parfaitement gouvernée et administrée. C'est ainsi qu'on peut expliquer certaines

apologies du gouvernement romain, émanant de personnes qui ont visité la ville sainte comme la visitent presque tous les étrangers, c'est à dire très rapidement. En effet, tout y est admirablement organisé, ordonné, réglementé, sur le papier. Il n'y manque vraiment qu'une seule chose : l'exécution. A la loi, toujours sage, à la règle, toujours bonne, sont substitués l'arbitraire le plus absolu, le caprice le plus injuste, les abus les plus odieux. Honneurs, titres, faveurs, priviléges, justice, sécurité personnelle; tout est l'objet d'un honteux trafic. L'éloquent abbé de Lamennais avait bien raison de dire : tout s'achète à Rome, parce que tout s'y vend.

L'instruction publique n'est pas plus mal organisée que le reste. Il y a des écoles de tous les degrés, et même des écoles nocturnes pour les adultes; mais toutes sont dirigées ou surveillées par des prêtres. Les programmes de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur sont très limités ; et encore n'est-ce pas sur le programme qu'il faut juger un établissement d'instruction. A l'exception de la langue latine, qui est parfaitement enseignée à Rome, et la doctrine religieuse qui est l'objet de soins tout particuliers, on peut dire que tout le reste est d'une faiblesse désolante. Les Romains sont bien obligés de se contenter des ressources intellectuelles qui leur sont offertes; mais les pères de famille étrangers établis à Rome éprouvent de grandes tribulations et sont presque toujours obligés de se séparer de leurs enfants pour les envoyer faire leur éducation en France ou ailleurs.

Sans compter quelques colléges spéciaux fondés pour des jeunes gens de diverses nations, Rome possède quatre grands colléges, dont le plus célèbre et le plus fréquenté est le Collége romain, qui ne reçoit que des externes. On y enseigne les langues latine, grecque et hébraïque, les humanités, la philosophie, les mathématiques, la théologie et l'histoire ecclésiastique. Il y a, en outre, un observatoire assez bien organisé, une bibliothèque, avec salle de lecture, un musée d'antiquités, formé par le père Kircher et renfermant une quantité d'objets intéressants, enfin un cabinet d'histoire naturelle et une collection de monnaies.

Dire que cet établissement est confié aux jésuites, c'est dire

qu'il est dirigé avec une haute intelligence. C'est une qualité qu'on ne saurait refuser aux membres de cette fameuse société. On ne leur a jamais reproché autre chose que l'abus de ce don précieux.

Les autres colléges de Rome sont, pour ainsi dire, des séminaires. Il n'existe point d'établissements privés, comme en France, appelés pensions ou institutions et dirigés par des laïques.

Des frères français de la doctrine chrétienne étaient parvenus naguère, après des difficultés sans nombre, à fonder un pensionnat à l'instar de ceux qu'ils possèdent à Passy, à Béziers et ailleurs. Cet établissement devait certainement prospérer dans un pays où les moyens d'instruction sont si incomplets. En effet, il comptait à peine quelques mois d'existence qu'il réunissait déjà plus de deux cents élèves et les demandes d'admission étaient nombreuses, en attendant l'achèvement des constructions entreprises.

Il était facile de prévoir que ce succès serait fatal aux fondateurs de cet établissement. De basses intrigues furent ourdies par les jésuites; l'autorisation, accordée par le pape, fut retirée par le pape, sans qu'on ait pu articuler un seul fait à la charge des instituteurs. Aux yeux de l'obscurantisme, cette institution avait un double tort : on n'y enseignait pas le latin, indispensable à qui veut suivre la carrière ecclésiastique et les frères avaient repoussé la soutane réglementaire pour revêtir leurs élèves de la tunique adoptée dans les lycées français. Enfin, il faut bien le dire pour qu'on puisse juger de l'esprit du parti clérical romain, les frères de la doctrine chrétienne sont trouvés trop libéraux.

Quant à l'enseignement des filles, il a lieu dans des écoles élémentaires ou dans des couvents. Ce qu'on appelle à Paris maisons d'éducation de demoiselles est tout à fait inconnu à Rome, où les congrégations religieuses exercent le monopole de l'instruction. Ces braves sœurs ne peuvent communiquer à leurs élèves une érudition dont elles-mêmes sont dépourvues; mais elles les exercent à apprendre par cœur une multitude de prières et à tourner habilement dans leurs doigts les grains d'un chapelet. C'est là le fond de l'éducation de toutes les demoiselles romaines.

On demandait un jour à la princesse D..., mère du prince actuel,

pourquoi elle ne donnait pas à sa fille un professeur de géographie? — La géographie, répondit-elle, qu'est-ce que c'est que cela?

En ce temps-là une fille sachant lire était une rare exception, et celle qui possédait cet avantage ne manquait pas de se faire peindre, tenant un livre dans sa main, afin de transmettre à la postérité la plus reculée des preuves irrécusables de sa science tout exceptionnelle. Une seule génération nous sépare de cette époque, et déjà les choses sont un peu changées; cependant si l'on observait dans les églises la manière dont les dames et demoiselles tiennent cet accessoire de toilette appelé un livre de messe, on en trouverait plus d'une qui le portent renversé.

Il est encore à Rome un grand nombre de mères de famille qui disent que l'instruction est un piége de Satan et qui tiennent à ce que leurs filles ne sachent ni lire ni écrire, afin qu'elles ne puissent ni recevoir ni envoyer de ces inventions diaboliques appelées lettres d'amour. Peut-être en est-il parmi elles quelques-unes qui ont reconnu les inconvénients de ce mode de communication, *scripta manent*. En revanche, elles ne font aucune difficulté pour initier leurs demoiselles à certaines choses qui, en France, restent un mystère, pour les filles bien élevées, jusqu'au jour de leur mariage. Les mères romaines pensent qu'un danger est plus sûrement évité quand il est parfaitement connu, ainsi que toutes ses conséquences. Ce n'est pas ici le cas d'examiner ce qu'un pareil système peut avoir de bon ou de mauvais; nous nous bornons à le constater. Ce qu'il y a de certain c'est que les demoiselles de Rome connaissent à fond toutes les particularités de la vie intime d'un ménage, et qu'elles en causent avec une liberté parfois très embarrassante pour un interlocuteur un peu délicat. Hâtons-nous d'ajouter que leurs études en ces matières sont purement théoriques. Il faut reconnaître que les filles de Rome sont en général sages et jusqu'à un certain point réservées, dans la crainte de compromettre le but constant de leurs préoccupations et de leurs désirs : le choix d'un mari. Elle savent parfaitement que si l'homme perd sa liberté en se mariant, la femme, au contraire, la gagne, et lorsqu'un amoureux

un peu entreprenant a la hardiesse de solliciter quelque légère faveur, elles savent très bien lui répondre : maintenant, c'est impossible; quand je serai mariée, nous verrons.

Au dessus de tous ces établissements d'instruction il y a ce qu'on appelle l'université de la *Sapienza*. Ce dernier mot signifie en même temps science et sagesse. Nous croyons toutefois que ce mot doit être pris dans le dernier sens, parce que cet établissement de hautes études tire son nom de l'inscription suivante, placée à l'entrée. *Initium sapientiæ timor Domini*. Nous aimerions mieux *amor* que *timor*, mais il ne dépend pas de nous changer ce texte sacré.

L'université de la *Sapienza* fut fondée en, 1295, par Boniface VIII, l'auteur des deux fameuses bulles d'excommunication contre notre Philippe le Bel. Plusieurs papes ont concouru à augmenter successivement les constructions et à compléter le programme. Le pape Léon XII, dont le règne fut trop court, y introduisit de grandes améliorations. Il établit un nouveau règlement pour la collation des grades de docteur en theologie, en droit et en médecine. Il organisa un meilleur mode de concours pour le choix des professeurs, dont il doubla les émoluments, à condition qu'au lieu de dicter, ils rédigeraient leurs cours, afin que tout le temps de la leçon fût employé à professer véritablement. En outre, il assigna des fonds pour la bibliothèque, pour les collections de minéralogie, de zoologie, pour l'entretien des cabinets de physique, de chimie, etc.

Voici le tableau complet des cours professés à l'université de la *Sapienza* :

Théologie

Dogmatique.	Physique sacrée.
Saintes Écritures.	Théologie morale.
Histoire ecclésiastique.	Éloquence sacrée.

Jurisprudence

Droit civil.	Droit ecclésiastique.
Pandectes de Justinien.	Droit naturel et des gens.
Droit canonique.	Droit criminel.

Médecine et chirurgie

Anatomie.	Médecine légale.
Physiologie.	Clinique médicale, à l'hôpital du St-Esprit.
Chirurgie théorique.	Clinique chirurgicale, à l'hôpital St-Jacques.
Zoologie.	Botanique théorique et pratique.
Hygiène et thérapeutique.	Chimie.
Pathologie.	Pharmacie théorique et pratique.
Physiologie comparée.	Chirurgie vétérinaire.

Sciences exactes

Élément de mathématiques.	Hydraulique.
Géométrie descriptive.	Architecture, statique et hydraulique.
Optique et astronomie.	Minéralogie.
Introduction ou calcul supérieur.	Physique théorique et expérimentale.

Philologie

Archéologie.	Langue hébraïque.
Langue arabe.	Histoire, éloquence et poésie.
Langue syrio-chaldaïque.	Langue et philologie grecque.

On aurait pu ajouter naguère à ce tableau une chaire de philosophie supérieure créée par Pie IX en faveur du Père Passaglia ; mais on sait que ce savant professeur est tombé en disgrace au Vatican et sa chaire est restée vacante.

Nous l'avons dit : ce n'est point sur un programme qu'on peut juger un établissement d'instruction ; c'est d'après les résultats qu'il produit. Commençons par dire que les élèves sont en très petit nombre. Les persécutions politiques ont rendu, dans ces derniers temps, certaines classes presque désertes et plusieurs cours ont dû être suspendus. Cette circonstance se reproduit souvent à Rome, où la jeunesse est, comme partout, libérale. Ce n'est pas faute de précautions de la part de l'autorité, car on n'est admis à suivre les cours de la *Sapienza* qu'après avoir produit une attestation du curé certifiant une bonne conduite religieuse et politique, ce qui exclut naturellement tout élève non catholique. En outre, il y a tant de fêtes et de demi-fêtes qu'on peut compter dans l'année au moins 200 jours de vacances.

L'étude des sciences exactes est fort négligée, et celle de la philologie compte également un très petit nombre d'élèves.

Les meilleurs théologiens ne sont pas ceux qui sortent de la *Sapienza*. Cette science est mieux enseignée ailleurs, et notamment au Collége romain.

Les avocats de Rome sont presque tous des brouillons. Leur principal mérite est d'épuiser les ressources dilatoires, favorisées par une multitude de juridictions et par une organisation judiciaire des plus compliquées. Il y a tant de tribunaux exceptionnels, empiétant les uns sur les autres, qu'il est extrêmement difficile d'assigner leur vraie compétence. On ne compte parmi les avocats de Rome aucun jurisconsulte éminent, depuis que les proscriptions politiques ont éloigné les sommités du barreau. Les avocats plaidants n'existent pour ainsi dire pas, car toutes les affaires civiles se jugent sur mémoires. Les plaidoiries orales ne sont admises que devant le tribunal criminel, et encore cette innovation n'a été introduite qu'en 1864.

Les médecins sont très prodigues de purgations et fanatiques de la saignée, dont ils abusent jusqu'à ce que mort s'ensuive. En voyant leurs ordonnances stéréotypées, on croirait qu'ils ne connaissent que ces deux moyens curatifs; et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'ils sont parvenus à persuader à la population que ce sont les seuls bons. Heureusement que les étrangers, résidants ou de passage à Rome, y trouvent des médecins français, allemands, anglais, etc., et qu'ils peuvent ainsi se soustraire au traitement des praticiens romains.

Il ne faut pas croire, d'après ce qu'on vient de lire, que Rome ne possède point des hommes éminemment distingués dans les sciences et dans les lettres. On pourrait citer certains noms dont les pays les plus avancés s'énorgueilliraient à juste titre; mais la plupart de ces savants ou littérateurs ou ne sont point Romains, ou ont fait leurs études ailleurs qu'à Rome.

CII

CONSERVATOIRES

Le mot conservatoire n'a point à Rome la même signification qu'à Paris. On appelle ainsi des espèces d'ouvroirs pour les femmes ou les filles et auxquels est annexée le plus souvent une école primaire. On rencontre souvent dans les rues de Rome de longues files de femmes ou d'enfants, entièrement vêtus de noir, avec un grand voile blanc. Ce sont les élèves d'un conservatoire, se rendant à une cérémonie religieuse, à un sermon ou à un lieu de pèlerinage quelconque. On remarquera avec surprise, qu'elles sont toutes affreusement laides. C'est que les jolies filles ont en général une vocation peu prononcée pour la dévotion et qu'elles cherchent un époux un peu moins mystique que Jésus-Christ.

Les élèves des conservatoires sont le plus ordinairement des orphelines qui y sont recueillies afin de leur enseigner à travailler. La plupart sortent de là pour se jeter dans le cloître, parce qu'on leur a inspiré une sainte horreur des hommes, parce que leur laideur est un obstacle à leur établissement, et enfin parce qu'étant fort inhabiles à tirer parti de leurs doigts, le travail est pour elles une ressource insuffisante. Il y a bien des conservatoires spéciaux pour les veuves ou pour les femmes séparées de leurs maris, dont la catégorie est fort nombreuse à Rome; mais ces établissements sont peu fréquentés. Ce n'est pas pour aller à l'école que les femmes abandonnent leur ménage.

Dans les conservatoires de Rome, il n'est question ni de musique ni de déclamation. On n'y admet point de nombreuses filles de portiers, par la raison que ce produit de la civilisation parisienne est inconnu dans ce pays. Les professeurs ne sont ni des chanteurs, ni des virtuoses, ni des comédiens. Ce sont de dignes religieuses, professant une horreur pour les beaux-arts, mais ayant fait des efforts prodigieux de mémoire pour retenir une multitude de prières

dans une langue qui leur est inconnue. Elles enseignent à leurs élèves à tenir constamment les yeux baissés, à se vêtir chastement, à comprimer les dons de la nature, et elles ont bien soin de leur interdire certains soins personnels qu'elles trouvent incompatibles avec la modestie.

Ces pudiques filles s'entendent à merveille à broder le chiffre de Marie sur des petits scapulaires qu'elles distribuent à celles qui récitent le mieux le catéchisme et qui sont les plus assidues au confessionnal. Elles savent plisser artistement les surplis, décorer les autels, arranger les petites crèches et les petites chapelles qu'elles ornent d'agnus Dei et d'ex-voto. Elles connaissent l'art d'habiller les petits Jesus en cire, admirablement bouclés, de faire de petits agneaux symboliques, de découper avec soin des images de la Madone, des cœurs enflammés et des instruments de la Passion. Elles savent préparer les confitures, les conserves, les gelées, les candis, les crêmes, les pâtisseries, les bonbons et le petit four, ainsi qu'une foule d'autres friandises très appréciées des moines, des prêtres et des *monsignori*. Quand leurs élèves ont terminé leur éducation, elles ne sont pas en état de faire fortune en vingt-quatre heures, comme celles qui sortent du Conservatoire de la rue Bergère, mais elles connaissent une infinité de manières de prier Dieu, la Madone et les saints. Elles reçoivent une petite dot qui peut leur servir à acheter un mari, si le cours de cet article n'est pas trop élevé sur la place, et enfin, si le prix en est inabordable, elles entrent dans un monastère, où l'on est toujours accueilli pour son argent et où elles trouvent à utiliser leurs petits talents, pour la gloire du Seigneur et le salut de leurs âmes.

Un des conservatoires les mieux tenus de Rome est celui situé auprès du couvent de Saint-Onuphre. Il est dirigé par des sœurs françaises de Saint-Vincent de Paul, qui sont une providence pour ce quartier. Elles tiennent une école gratuite où sont reçus les enfants du voisinage et une pharmacie où les pauvres obtiennent des médicaments qu'elles préparent elles-mêmes, enfin elles distribuent aux familles nécessiteuses des secours en nature et en argent. Hâtons-nous de dire que tout cela se fait aux frais du prince Torlonia.

CIII

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES

Rome possède plusieurs sociétés littéraires ou savantes. La plus célèbre est celle qui est très improprement appelée Académie des Arcades. D'abord ce mot ambitieux d'Académie n'existe point dans le vocabulaire des membres de cette société, qui ont adopté un langage de convention tout à fait à part ; ensuite on devrait dire Société des Arcadiens, et non des Arcades, par la raison que chacun des sociétaires est obligé d'adopter le nom d'un berger d'Arcadie, d'en imiter les mœurs et d'en affecter le langage.

Cette dénomination pourra paraître bizarre, et l'on trouvera peut-être cet usage un peu puéril. On sera bien plus étonné quand on connaîtra les noms extravagants que prennent en général les sociétés littéraires en Italie. Pellisson en donne, dans son *Histoire de l'Académie*, un relevé des plus curieux, qu'on ne sera peut-être pas fâché de trouver, ici, quoiqu'il doive être aujourd'hui très incomplet. Il est probable que quelques-unes de ces prétendues Académies n'existent plus de nos jours, mais il a dû s'en former de nouvelles, dont les titres ne le cèdent en rien en originalité à leurs devancières.

Voici donc la liste dressée par Pellisson vers 1665 :

Alexandrie.	— Académie	des Immobiles (*Immobili*).
Ancône.	—	des Ténébreux (*Caliginosi*).
Bologne.	—	des Oisifs (*Oziosi*).
Brescia.	—	des Occultes (*Occulti*).
Césène.	—	des Eblouis (*Offuscati*).
Città di Castello.	—	des Agités (*Agitati*).
—	—	des Assourdis (*Assorditi*).
Faenza.	—	des Infatigables (*Filipponi*).
Ferrare.	—	des Silènes (*Sileni*).
Florence.	—	du Son (de blé) (*della Crusca*).
—	—	de l'Essai (*del Cimento*).
Gênes.	—	des Endormis (*Addormentati*).
Lucques.	—	des Obscurs (*Oscuri*).

Macerata.	—	Académie des Enchaînés (*Catenati*).
Mantoue.	—	des Passionnés (*Invaghiti*).
Milan.	—	des Cachés (*Nascosti*).
Naples.	—	des Ardents (*Ardenti*).
Padoue.	—	des Abécédaires (*Orditi*).
Parme.	—	des Rachetés (*Ricovrati*).
Pavie.	—	des Assurés (*Affidati*).
Pérouse.	—	des Insensés (*Insensati*).
Rimini.	—	des Sans-gêne (*Adagiati*).
Rome.	—	des Lynx (*Lyncei*).
—	—	des Fantasques (*Fantastici*).
—	—	des Humoristes (*Umoristi*).
Sienne.	—	des Stupides (*Intronati*).
Trévise.	—	des Persévérants (*Perseveranti*).
Vicence.	—	des Olympiens (*Olimpici*).
Viterbe.	—	des Obstinés (*Ostinati*).

On ne voit point figurer sur cette liste singulière la Société des Arcadiens, parce que sa fondation, datant de 1690, est postérieure à l'ouvrage de Pellisson, et, en outre, parce que ce n'est point une Académie.

Les membres de cette société se réunissent pendant l'été dans une petite villa située sur le Janicule et appelée le bois *Parasio*. Leurs armes sont une flûte de Pan, entourée de branches de pin et de laurier. Leur littérature est empreinte de leur goût pour la pastorale : ils ne produisent que des églogues, des bucoliques, des idylles et des bouquets à Chloris. Pourtant il se trouve parfois parmi eux des esprits d'élite dont le vaste génie étouffe dans ces étroites limites. Tourmentés du désir de remplir le monde de leur renommée et de stupéfier leurs collègues sous leur écrasante supériosité, ces hardis novateurs, obéissant à de fougueuses inspirations, brisent violemment la règle qui les enchaîne; ils escaladent d'un bond audacieux les hauteurs escarpées du Parnasse, et ils croient avoir atteint le sublime de la poésie quand ils ont enfanté une charade ou un logogryphe.

Laissons ces candides littérateurs à leurs pipeaux rustiques et à leurs travaux enfantins. Laissons-les se prodiguer entre eux des applaudissements qui ne retentiront pas au delà de leur étroite villa. Si on leur porte envie, ce n'est point à cause de leur talent;

c'est parce que le bonheur est infiniment plus facile à atteindre quand on le place dans les petites choses et que les plus heureux parmi les hommes sont ceux qui s'occupent de niaiseries.

CIV

LES LOTERIES

Les loteries étaient connues des anciens Romains. Pendant les fêtes saturnales, on distribuait au peuple des billets numérotés donnant droit à des prix. Sous Auguste, la distribution de ces billets faisait partie du programme de toutes les réjouissances publiques. Néron employa souvent ce moyen pour obtenir les applaudissements de la multitude, quand il déposait la couronne impériale pour remplir le rôle d'histrion. Enfin Héliogabale inventa les loteries burlesques. Jusque-là les billets avaient été distribués gratuitement, et les Romains, n'ayant que des chances de gain, se montraient très avides de ce genre de divertissement.

Quand ce goût pour les loteries fut bien enraciné dans les habitudes des populations, les gouvernements songèrent à l'exploiter à leur profit. Ils inventèrent des moyens ingénieux de piper leurs sujets, en leur offrant l'appât de gains chimériques. Ces jeux furent accueillis avec fureur en Italie ; ils s'adaptaient parfaitement au caractère de ces peuples indolents, qui y trouvaient l'espoir de se procurer la richesse sans se livrer au travail.

Les Romains ne furent point les premiers dotés de ces institutions, qui commencèrent par s'établir dans les États voisins ; mais quand les papes virent que les souverains de Naples et de Toscane, non contents de soutirer l'argent de leurs sujets, venaient fouiller dans les poches des Romains, en instituant jusque dans la ville papale des bureaux clandestins, ils se décidèrent à faire jouir leurs sujets bien-aimés de cette institution déloyale, si utile pour remplir les coffres de l'État et pour démoraliser le peuple, en lui enlevant toutes ses petites économies.

L'homme policé a toujours été très industrieux pour se créer une infinité de besoins factices, afin d'éloigner de lui autant qu'il peut les chances de bonheur. De même qu'il habitue son estomac au vin et à la viande, dont il pourrait se passer et dont il se fait une nécessité; de même il contracte certaines habitudes morales qui dégénèrent en besoins impérieux.

Les Romains d'aujourd'hui sont tellement habitués à jouer à la loterie, qu'ils assassineraient volontiers pour se procurer le minimum du tribut qu'il leur est permis d'offrir au gouvernement; mais qu'on se rassure, ils n'ont pas besoin de recourir à cette extrémité pour trouver les trois baïoques et demie indispensables pour s'endormir millionnaire, sur la foi d'un numéro. D'abord on peut se priver de manger, ce qui est tout à fait inoffensif envers le prochain; ensuite on peut voler, ce qui est un peu moins innocent, mais cela paraît justifié par la nécessité. Ainsi, la femme vole son mari, l'enfant vole ses parents, le domestique vole son maître, l'ouvrier vole son patron, l'employé vole l'État, et le produit de tous ces vols sert à alimenter la loterie. En outre, on peut mendier, et cette ressource est à peu près infaillible, car il est difficile de tendre la main à un autre qu'à un joueur, et celui-ci ne saurait refuser de venir en aide à un associé aux abois. Enfin un gouvernement paternel ouvre à tous l'établissement du mont-de-piété, et se montre toujours disposé à prêter de l'argent, sur le dépôt de quelques guenilles, parce qu'il sait parfaitement que ce qui sort de la caisse du mont-de-piété rentre dans celle de la loterie.

Le calcul des probabilités a démontré que pour égaliser les chances d'une loterie composée de quatre-vingt-dix numéros, dont cinq sont extraits à chaque tirage, il faudrait payer les sommes ci-après :

Pour l'extrait simple	18 fois	la mise.
Pour l'extrait déterminé	90 fois	—
Pour l'ambe	400 fois ½	—
Pour le terne.	41,748 fois	—
Pour le quaterne.	511,038 fois	—
Pour le quine.	43,949,368 fois	—

Voici ce que paie le gouvernement romain :

Pour l'extrait simple	14 fois	la mise.
Pour l'extrait déterminé.	70 fois	—
Pour l'ambe	250 fois	—
Pour le terne, il payait naguère 3,800 fois la mise ; un peu de pudeur lui a fait ajouter une prime de 80 p. c., ce qui fait qu'il paie aujourd'hui. .	5,400 fois	—

Quant au quaterne et au quine, le gouvernement ne les paie point ; mais il ne défend pas de les jouer, et il y a encore des niais qui les jouent, par la raison qu'il y a encore dans un quaterne 6 ambes et 4 ternes, dans un quine 10 ambes et 10 ternes qui sont payés, en cas de gain, et les joueurs s'en contentent. Il serait plus exact de dire : ils s'en contenteraient, car cette chose phénoménale n'arrive pour ainsi dire jamais. Depuis que les loteries ont été inventées, depuis que des milliers de personnes jouent tous les jours au loto, qui est pareillement une combinaison de 90 numéros, il n'est peut-être pas encore arrivé que les n°s 1, 2, 3, 4, 5 aient été extraits à la file. Si l'on conseillait à un Romain de jouer ces cinq numéros, il croirait qu'on veut se moquer de lui, et il ne réfléchit point qu'il n'a pas plus de chances de gain dans ceux qu'il choisit lui-même. Mais à quoi bon demander de la réflexion à un joueur ? Il est évident que s'il en était doué, il ne jouerait point à la loterie.

On vient de voir que le gouvernement romain a su se faire un assez grosse part dans la distribution des gains ; cela ne lui suffit pas encore. Il a inventé des moyens de diminuer considérablement ses chances de perte, en augmentant le produit de la recette.

Le premier de ces moyens consiste dans un impôt fixe d'un demi-baïoque sur chaque mise. Cet impôt rapporte par an 50,000 écus, ce qui élève le nombre des enjeux à 10 000,000 (1). Or le montant de la recette brute de la loterie étant de 1,200,000 écus, il en résulte que la moyenne des mises est d'environ huit baïoques et que l'impôt fixe est d'à peu près 6 p. c.

(1) Avant la séparation des anciennes provinces.

Le second moyen est un peu plus arbitraire et un peu moins loyal. Comme il n'y a jamais beaucoup d'argent dans le trésor pontifical et que le paiement d'un gros lot arrêterait tous les services financiers, il a été stipulé qu'une certaine somme serait affectée aux lots gagnants et que cette somme ne serait jamais dépassée. Ce maximum est fixé à 45,000 écus; quand il est épuisé, on ne paie plus personne.

Dans le cas où les lots gagnants dépasseraient la somme fixée, voici ce qui se fait : on consulte les registres des receveurs, et l'on paie d'abord intégralement ceux qui ont joué les premiers. Ainsi : les joueurs du lundi ont la preférence sur ceux du mardi, et ainsi de suite. Si les gains des joueurs du lundi dépassent à eux seuls la somme à distribuer, comme la souche du registre ne mentionne point l'heure, on fait entre les joueurs une répartition au marc le franc. Quant à ceux qui viennent après, on se contente de leur rembourser la mise.

Après toutes ces explications, on a de la peine à comprendre comment il se trouve des gens assez niais ou assez stupides pour jouer à la loterie; et pourtant les Romains sont passionnés pour ce jeu. Ils sont excités par un désir immodéré de jouissances, et en outre, les prêtres les encouragent, en leur disant qu'il faut toujours laisser un poste ouverte à la Providence. D'ailleurs il leur suffirait de voir de temps à autre quelqu'un gagner, et il est impossible que parmi le grand nombre de joueurs il n'y ait pas de favorisés. Le gouvernement serait très malheureux s'il n'avait pas quelques menus gains à distribuer à chaque tirage : son établissement tomberait. Autrefois, lorsqu'on payait le quaterne et le quine, le gagnant recevait, en outre de son argent, le titre de duc ou de prince. Cette prime d'encouragement a été supprimée. Le gouvernement romain ne distribue plus aux vainqueurs des titres de noblesse; il aime mieux les vendre.

Malgré son incontestable utilité pour les exploitants, l'institution de la loterie a été souvent menacée. Une fois même elle a été supprimée par le pape Benoît XIII, en 1724; mais elle fut rétablie en 1730 par Clément XII. Toutefois il fut stipulé dans l'édit ponti-

fical que la loterie n'était rétablie qu'à la condition expresse que le produit en serait exclusivement consacré aux pauvres. Quelques Romains candides prétendent que cette condition n'est point remplie, sous prétexte que les bénéfices sont aujourd'hui versés au trésor pontifical. Il serait aisé de leur démontrer qu'ils sont dans l'erreur. Demandez à Escobar, il vous dira que le gouvernement papal ne viole aucune de ses promesses; seulement en s'adjugeant à lui-même ce qui devait être distribué en charité et en aumônes, il convient qu'il est le plus pauvre parmi les plus pauvres, et cela est vrai : il n'est pas un mendiant dans l'État romain qui puisse se vanter d'être aussi besoigneux que son gouvernement.

On ferait une chose fort déplaisante au peuple romain si on lui retirait sa loterie. On a beau lui représenter qu'on le vole; il le sait, mais il lui plaît d'être volé. Du reste, la pénurie du trésor pontifical est telle qu'on vit au jour le jour, et la nécessité parle plus haut que la conscience. On ne se décidera pas de si tôt à retrancher une part du revenu public. Cette part n'est pourtant pas aussi importante qu'on le croirait. On voit dans les derniers comptes publiés, qui sont ceux de l'exercice de 1858, que le produit de la loterie ne dépasse pas 400,000 écus. Il n'en sort pas moins de la poche du public la somme de 1,200 000 écus, formant le montant des mises. Le paiement des lots gagnants absorbe environ 50 p. c. de la recette; 25 p. c. sont dépensés en frais de perception; il reste 25 p. c. de bénéfice. Tous ces calculs sont faits avant les événements de 1860. Il est probable qu'ils devraient être réduits aujourd'hui des cinq sixièmes, comme le territoire de l'État pontifical.

La loterie a des bureaux dans toutes les villes du domaine de l'Église et jusque dans les moindres villages. Les gens de la campagne qui se rendent au marché prélèvent toujours une partie du produit de leurs denrées pour la consacrer à la loterie; mais c'est surtout à Rome que le jeu est plus suivi et plus passionné. Tout le monde s'y livre, et principalement les pauvres, ce qui est prouvé par la modicité des enjeux. Les prêtres et les moines sont des habitués très assidus des bureaux de loterie; mais les joueurs les plus acharnés sont les mendiants qui ne risquent que l'argent

des étrangers. Qui pourrait dire le nombre de péchés enfantés par la loterie? Où est la vertu capable de résister à la tentation? Qui sait, se dit-on, si telle faute n'est pas un moyen détourné employé par la Providence pour nous conduire à la richesse, au bonheur! Et tous se précipitent vers les fortunés bureaux; et tous en sortent le cœur rempli d'espérance; et tous s'endorment dans les plus doux rêves, bercés par les plus chères illusions.

La loterie fournit un sujet intarissable de conversations. On se communique ses rêves, on se donne des numéros infaillibles, on commente tous les faits qui se produisent et l'on en tire des combinaisons pour le jeu. L'usage veut qu'on n'écrive jamais à un ami sans lui envoyer, en forme de post-scriptum, les trois derniers numéros qu'on a rêvés. Cette politesse est aussi indispensable au bas d'une missive que le mot *Illustrissimo* qui brille invariablement en tête. Enfin le plus sûr moyen d'obtenir les bonnes grâces d'une Romaine, c'est de jouer avec elle, en compte à demi, à la loterie, en faisant, bien entendu, l'avance de la mise. C'est la botte secrète inventée par le diable pour triompher des plus inhumaines.

Chaque ménage romain possède un fond de bibliothèque indispensable : c'est d'abord un livre de prières, ensuite un almanach imprimé à Rome, par un certain Baldassari, mais portant sur la couverture ces mots, sans lesquels il ne se vendrait pas : *Imprimé à Foligno;* c'est enfin le livre de la loterie. Ce livre contient un vocabulaire complet de tous les mots usuels, avec un des 90 numéros en regard de chaque mot. On y trouve tout, il explique tout, il prévoit tout. Supposons par exemple qu'un Romain ait rêvé qu'il voyait un sbire conduisant un voleur en prison; il n'a qu'à chercher ces trois mots *sbire, voleur, prison;* il assemble les trois numéros correspondants, et voilà son terne trouvé. Une autre fois il a vu guillotiner un criminel; il consulte son conseiller, son guide et son ami, mais celui-ci ne lui donne que deux numéros, *guillotine, criminel;* il s'en contente, s'il ne veut jouer que l'ambe, mais s'il aspire au terne, il le complète en ajoutant l'âge du condamné, l'heure de l'exécution, le quantième du mois, etc.

On dit que les joueurs sont superstitieux; on pourrait ajouter

qu'ils sont dévots. Ces deux choses vont parfaitement ensemble à Rome. Selon eux, il n'y a point de hasard, ce serait nier Dieu; c'est la Madone qui envoie les songes, et toujours dans le but de guider les fidèles dans la voie du bonheur. Toute la science de l'homme consiste à expliquer la signification des songes. Si l'on a bien interprété la volonté d'en haut, les numéros rêvés doivent sortir immanquablement. S'ils ne sortent point au premier tirage, il faut persévérer jusqu'à trois fois, parce que le nombre trois est agréable à Dieu. Enfin s'ils ne sortent pas du tout, c'est qu'on n'a pas su comprendre, ou bien qu'on est sous le charme de quelque maléfice qui paralyse le bon vouloir de la Madone.

Le livre de la loterie, ou, si l'on veut, de la science universelle, contient une infinité de cabales les plus savantes, résultat infaillible de quarante-quatre années d'observations et de travaux. Il indique les numéros sympathiques, pour chaque mois de l'année; il donne l'explication des figures cabalistiques, pentagones ou pyramidales; il enseigne l'influence des phases lunaires sur l'extraction des numéros; enfin on y trouve une multitude de moyens ingénieux de ruiner le gouvernement, comme si cette besogne était encore à faire. Mais les Romains n'ont recours à cet oracle que lorsqu'il y a un calcul quelconque à faire. La traduction des mots en chiffres leur est aussi familière que leur langue usuelle. Il n'existe pas une seule chose qu'ils ne puissent désigner à l'instant par un numéro. Les commères de Rome ne disent pas, comme les portières de Paris : j'ai rêvé chien ou chat; elles disent : j'ai rêvé tel numéro. On est tellement habitué à ce langage de convention, qu'un individu se présentant dans un bureau de loterie ne se donne pas la peine de dicter ses numéros; il dit à l'employé : Je joue tant sur le terne de la femme battue par son mari. Celui-ci inscrit aussitôt la traduction de ces trois mots : *femme*, *battue*, *mari*, et voilà le billet fait. Il ne se dit pas une parole, il ne s'accomplit pas un événement, il n'est point une action quelconque qui ne fournisse une occasion de grouper des numéros. Quand on a épuisé ses propres inspirations, on a recours à celle des autres : on consulte le moine familier de la maison; on arrête chaque ermite, chaque pèlerin qu'on rencontre

dans la rue, et c'est une bonne fortune quand on peut demander conseil à un insensé. Le jeudi, on ne se couche jamais avant minuit, qui est l'heure où les bureaux se ferment; la Fortune lève la séance et plie boutique. On espère jusqu'au dernier moment qu'il se produira quelque fait imprévu qui indiquera aux bienheureux joueurs la source de la richesse.

Voici le jour arrivé où le sort va dicter son arrêt. C'est le samedi, à midi précis, que chacun se flatte de recueillir quelques gouttes de la pluie d'or qui va se répandre dans la cité. Ce jour-là les personnes pieuses vont communier dans la matinée, afin d'être en état de grace au moment solennel du tirage; elles invoquent l'assistance de la Madone, de leur ange gardien, de leur saint patron, en leur offrant un cierge, et afin de mieux s'assurer leur protection, elles s'imposent les mortifications et l'abstinence. L'heure est proche, voici le moment des émotions! On se porte en foule sur la place Madame, et les yeux fixés sur le balcon du ministère des finances on assiste à *l'imbossolamento.* Cette opération consiste à montrer successivement et un à un au public chacun des quatre-vingt-dix numéros, qui sont pliés, roulés et introduits dans une roue vitrée placée ostensiblement au milieu du balcon. La cérémonie est présidée par un prélat assisté de personnages officiels; mais ces garanties ne suffisent point au peuple romain, toujours méfiant et soupçonneux; il veut voir de ses propres yeux.

Au premier coup de midi, on voit apparaître un enfant entièrement vêtu de blanc. C'est un élève de l'hospice des orphelins, et l'on entend les facétieux dire que c'est toujours le même depuis cinquante ans. Il fait le signe de la croix, pour prouver qu'il n'est pas un mécréant; il relève ses manches, pour montrer qu'il n'est pas un prestidigitateur. Il plonge sa main dans la roue qui tourne et il en extrait un numéro, qu'il remet à monsignor le président. Celui-ci le déroule et le présente ouvert à son voisin, qui le passe à un autre et il arrive enfin à l'aboyeur qui le proclame, avec l'accompagnement obligé d'une fanfare retentissante.

Alors un murmure de désenchantement circule dans la foule. O sainte Madone! s'écrie une dévote qui regrette son cierge et ses

prières. O ma pauvre dot! murmure une jeune fille qui retombe de toute la hauteur de ses illusions. Je suis volé! dit un effronté coquin qui espérait arriver plus rapidement à la fortune par la loterie qu'à l'aide de son industrie interlope et inconnue. Je ne l'ai manqué que d'un point! telle est l'exclamation d'un candide joueur qui ne sait pas qu'il y a aussi loin de 1 à 2 que de 1 à 90; et comme il faut toujours s'en prendre à quelqu'un, on suspecte la loyauté du tirage, on accuse l'enfant, le prélat, tous les fonctionnaires, on maudit le saint homme qui a fourni les numéros, et qui s'entend avec le gouvernement pour ne distribuer que ceux qui ne sortent pas. En ce moment un orateur de carrefour, qui s'est fait un cercle autour de lui, pour le protéger contre les gendarmes, se met à haranguer les joueurs en leur démontrant qu'ils sont des niais. Ceux-ci n'auraient pas compris un moment avant le tirage, mais ils commencent à comprendre maintenant ce qu'ils ne comprendront plus demain.

La même opération est répétée cinq fois de suite, et cinq fois de suite les mêmes scènes se renouvellent. Il y a bien par-ci par-là quelques cris de joie et quelques chapeaux qui volent en l'air, mais ces manifestations passent inaperçues au milieu du mécontentement général. Enfin le tirage est terminé, la foule s'éloigne et la place est balayée en un instant. En quelques minutes l'extraction est colportée partout et affichée à la porte de tous les bureaux de loterie. Dès ce moment on ne s'aborde plus dans Rome qu'avec la liste dans sa main, et les premiers mots de toutes les conversations sont les suivants : *Che bruta estrazione!*

CV

LA PLACE NAVONE

La place Navone n'est autre chose que l'ancien cirque Agonal, construit par Alexandre Sévère. Les maisons qui l'entourent ont toutes été bâties sur les fondations des antiques gradins; ainsi cette place représente exactement la forme d'un cirque romain.

La place Navone sert aujourd'hui de marché pour toute sorte de choses. On y vend des légumes, des fruits, de la terraille, des vieux fers, des allumettes, des bouquins et du bric-à-brac. C'est ici que les voleurs viennent s'approvisionner de fausses clefs, ouvrant avec facilité toutes les énormes serrures de Rome, dont le mécanisme est des plus primitifs. C'est là que les marchands d'antiquités achètent des médailles, des bronzes, des vases, des poteries, des armures et autres vieilleries qu'ils revendent aux béotiens.

Quatre fontaines ornent cette place, la plus grande de toutes celles de Rome, après celle de Saint-Pierre. Celle du milieu, érigée par Bernini, étonne par son architecture à grand effet. C'est un énorme rocher, placé au centre d'un grand bassin et sur la pointe duquel se dresse un obélisque égyptien. Aux quatre angles sont des statues colossales, sculptées avec négligence et bizarrement assises, représentant les plus grands fleuves des quatre parties du monde. Au dessous du rocher, percé de quatre grandes ouvertures, on voit un lion et un cheval marin se désaltérant dans le bassin. Tout cela n'est pas très correct, mais cela forme un ensemble assez imposant, et la masse d'eau qui s'échappe de tous côtés est vraiment prodigieuse.

Cette place est disposée pour servir à des jeux qui rappelent les anciennes naumachies. La concavité de son pavé permet de l'inonder, en ménageant sur les côtés un passage pour les piétons. C'est ce qui a lieu tous les dimanches du mois d'août. Sa superficie de 12,000 mètres carrés est couverte par une nappe d'eau, ayant dans le milieu un mètre de profondeur. Un grand nombre de voitures se rendent sur cette place dans l'après-midi. Les chevaux sont lancés au milieu du lac et poussés avec rapidité, au bruit d'un formidable orchestre, des chants, des rires et des cris de joie. Les gamins, qui sont de toutes les fêtes, ne manquent pas à celle-ci, non seulement comme spectateurs, mais aussi comme acteurs, malgré la défense de la police. Ils se poursuivent dans l'eau, s'accrochent aux voitures, exécutent mille évolutions comiques, jusqu'à ce que les gendarmes pontificaux interviennent, en les pourchassant à coups de plats de sabre. Puissent-ils n'avoir jamais

à faire que cette campagne inoffensive! C'est un spectacle divertissant et très populaire, auquel la société aristocratique ne dédaigne pas de se mêler.

Sainte Agnès était une jeune fille de Palerme, vivant à Rome au temps de la persécution de Dioclétien. Condamnée à mort, à l'âge de douze ans, pour avoir embrassé le christianisme, cette infortunée, avant d'être conduite au supplice, fut traînée dans un lieu de prostitution, où elle fut exposée nue aux outrages des habitués. Elle sortit de cet infâme lieu aussi pure qu'elle y était entrée, ce qui ne prouve pas en faveur de sa beauté, car on ne croit guère à la sensibilité des libertins. Or cette scène de débauche se passait dans un lupanar du cirque Agonal. Le pape Calixte II fit élever sur cet emplacement un petit oratoire, qui fut converti par Innocent X en une charmante église à croix grecque, enrichie de beaux bas-reliefs de marbre. C'est cette église qu'on voit au milieu de la place Navone.

A l'extrémité de la place, on aperçoit dans un coin l'une des nombreuses façades d'un lourd palais construit par Pie VI, pour servir d'habitation à ses neveux. Ce pape est un de ceux qui ont le plus contribué à grever les finances de l'État. Il ne reculait devant aucune dépense, qu'il soldait avec des cédules, prétendant posséder des millions au fond de son encrier. Du reste, comme il a fait des travaux utiles, et notamment les canaux de dérivation des marais pontins, on n'ose pas lui reprocher d'avoir érigé ce disgracieux palais; mais peut-être n'eût-il pas dépensé davantage s'il lui avait donné une forme élégante, au lieu d'en faire une sombre prison, hérissée d'angles irréguliers. Mais si le palais Braschi est déplaisant et biscornu, il possède un magnifique détail : c'est un somptueux escalier, réunissant l'ampleur, la légèreté et la richesse, et qui serait digne de figurer dans un palais de souverain.

En tournant autour de ce palais, pour chercher cet escalier, qui n'est pas facile à trouver, on passe devant une statue mutilée que le peuple a baptisée du nom de Pasquin. Autrefois il était permis d'afficher sur le piédestal de cette statue des pamphlets et des satires contre le gouvernement. Aucune main de sbire n'aurait osé arracher

ces écrits et l'impunité était assurée à leurs auteurs. Cet usage séculaire n'existe plus. Le peuple romain aurait-il perdu cette verve satirique avec laquelle il marquait d'un fer rouge ses oppresseurs? Le gouvernement est-il devenu plus paternel? Les prêtres sont-ils moins avides? Serait-ce que les Romains sont satisfaits de leurs institutions politiques et qu'ils ne désirent rien autre que ce qu'ils ont? Hélas! ce n'est rien de tout cela : c'est que la police fait bonne garde. Les papes ont cru devoir fermer cette soupape de sûreté par où s'écoulait le fiel aigri et la lave brûlante. Ils n'ont point songé que les passions haineuses bouillonnent sans cesse, qu'elles s'accumulent au fond des cœurs pour déborder dans des conciliabules mystérieux, que les sociétés secrètes sont plus redoutables que des épigrammes et des lazzis, et qu'au lieu d'aiguiser la pointe d'un sonnet satirique, on aiguise celle d'un poignard.

A côté de la statue populaire est une petite église appelée des Agonisants, parce qu'elle appartient à une confrérie fondée dans le but de prier pour ceux qui sont à l'agonie. Les membres de cette société devraient être en permanence dans leur église, car il y a continuellement dans le monde quelqu'un à l'agonie; mais leur charité n'est point universelle, elle ne s'étend qu'aux personnes du voisinage et aux scélérats. Lorsqu'il doit y avoir dans Rome une exécution capitale, on célèbre dans cette église un service pour le repos de l'âme de celui qui doit monter sur l'échafaud. La veille du jour fatal, des tableaux sont affichés dans les rues et dans les cafés, pour inviter les fidèles à se réunir dans l'église des Agonisants. La population s'y rend avec empressement, on y récite des prières publiques, on invoque la miséricorde divine en faveur d'un intéressant assassin, et pendant ce temps le pauvre diable qui a pratiqué la vertu toute sa vie meurt délaissé sur un misérable grabat, sans qu'aucune de ces âmes compatissantes songe à lui offrir des consolations et à lui faire l'aumône de ses *pater* et de ses *ave*.

CVI

CONFRÉRIE DE LA MORT

Il existe derrière le palais Farnèse une église assez curieuse, appelée Sainte-Marie de l'Oraison, parce que c'est là que fut instituée l'oraison dite des quarante heures, qui se répandit dans toutes les églises du monde catholique. Elle est pourtant plus connue sous le nom d'église de la Mort, par la raison qu'elle appartient à une confrérie de ce nom, instituée pour aller recueillir dans la campagne romaine les victimes qui y sont semées par la *mal' aria* et la *vendetta*. La fièvre et les assassins sont d'assez bons pourvoyeurs pour que cette société charitable ne chôme jamais.

L'ancien sanctuaire, qui n'était qu'un petit oratoire, a été recouvert par une église moderne, et l'antique chapelle est devenue un ossuaire souterrain. Les murs et la voûte sont entièrement couverts d'ossements humains, arrangés avec symétrie. Les lustres et autres ornements sont pareillement des débris humains. Ce genre de décoration fantastique, qui est exécuté avec plus de brio dans le cimetière des capucins, obtient un grand succès parmi la population romaine.

CVII

LE CHAMP DES FLEURS

Il existait dans l'ancienne Rome un cirque appelé de Flore, où l'on célébrait les jeux floraux, institués en l'an 231 avant J.-C. Ces jeux étaient tombés en désuétude, lorsqu'une célèbre courtisane, nommée Flora, et qui fut, dit-on, l'amie de Pompée, voulut les rétablir. A cet effet, elle légua son immense fortune au peuple romain, afin que celui-ci célébrât, tous les ans, par des réjouissances publiques, le jour anniversaire de sa naissance. Dés lors l'ancien

cirque fut abandonné et transporté en un lieu voisin du théâtre. Ce lieu s'appelle encore aujourd'hui *Campo di fiori.*

Ces fêtes païennes étaient des fêtes nocturnes où régnait la plus grande licence et avaient fini par dégénérer en de véritables orgies. Le christianisme vint mettre fin à ces scandales. Cette place ayant été purifiée par le martyre de saint Sébastien, les papes du moyen âge ordonnèrent que ce lieu serait consacré à brûler les hérétiques, ce qui a toujours été un grand plaisir pour les fervents catholiques. Le premier qui inaugura ces horribles sacrifices fut un ancien dominicain, nommé Jourdan Bruno, lequel, après avoir embrassé à Genève la religion réformée, eut l'imprudence de rentrer en Italie. Saisi à Venise par l'inquisition, il fut traîné jusqu'à Rome et condamné à être brûlé vif sur cette place, pour la plus grande gloire de Dieu, en l'an de grâce 1600, sous le pontificat de Clément VIII.

CVIII

LE MONT-DE-PIÉTÉ

Cette dénomination bizarre « mont-de-piété » est une enigme pour beaucoup de personnes qui ne comprennent pas quel rapport il peut y avoir entre la piété et le prêt sur gages et comment une certaine quantité de guenilles ou autres objets donnés en nantissement peuvent former un mont. Mais laissons de côté le nom, pour nous occuper de l'établissement.

La fondation des monts-de-piété est originaire de l'Italie. Le premier qui ait été créé remonte au quinzième siècle. Il est attribué à un religieux de Pérouse, qui l'établit dans le but de soustraire les pauvres à la rapacité des juifs, ou des usuriers, ce qui est tout un. Des établissements semblables furent ouverts ensuite dans les villes d'Orvieto, de Viterbe, etc. Enfin le pape Paul III autorisa l'institution d'un mont-de-piété à Rome. Sixte IV lui assigna un local; Clément VIII le transporta où il est aujourd'hui, saint Charles Borromée le dota de sages règlements, qui furent com-

plétés par divers papes; enfin Clément XIII y annexa une banque, qui fonctionne encore, et qui est une espèce de caisse des dépôts et consignations. Quoique l'organisation financière du mont-de-piété ait été souvent révisée, elle est encore incomplète et défectueuse, comme tout ce qui concerne la comptabilité publique dans l'État romain. Un procès scandaleux qui a eu un grand retentissement a prouvé naguère qu'il n'existe dans cet établissement aucun contrôle efficace.

Dans les premiers temps, les prêts sur nantissement se firent gratuitement; mais lorsque la question, si longtemps controversée, de l'intérêt de l'argent eut été résolue par le concile de Latran, en 1517, les monts-de-piété commencèrent à percevoir un intérêt modique. Aujourd'hui presque tous ces établissements se sont faits spéculateurs en prêtant à des taux usuraires. A Paris, l'intérêt est à 9 p. c. par an; dans certains départements de la France il s'élève jusqu'à 15 p. c. A Rome on a toujours maintenu le taux de 5 p. c. exigible par douzième. Les dépôts peuvent être renouvelés de six mois en six mois, en acquittant le montant des intérêts échus.

On a beaucoup discuté pour savoir si les monts-de-piété sont utiles ou nuisibles; si c'est un bienfait pour les malheureux ou un encouragement à la paresse et à la débauche; si, au lieu d'être une ressource dans un temps de gêne, ce n'est pas une excitation parmanente au vol, en servant de lieu de recel. Les mêmes objections ont été faites contre les caisses d'épargne qui n'en continuent pas moins à prospérer; enfin, après toutes ces savantes discussions, on n'en est guère plus avancé. Sans toucher à ces questions qui n'entrent nullement dans notre petit cadre, bornons-nous à dire que le peuple romain a souvent recours au mont-de-piété; que c'est à l'approche d'une *tombola*, pendant le joyeux mois d'octobre et à l'époque du carnaval, que les engagements sont le plus nombreux. Ils s'élèvent parfois à 1,200 par jour dans l'établissement principal, sans compter les succursales, ce qui est beaucoup pour une ville de 180,000 habitants où l'on trouve, en outre, une infinité de prêteurs sur gage clandestins. Des observations analogues ont été faites ailleurs; elles n'ont donc rien de particulier à Rome, où le

mont-de-piété ne se distingue que par la modicité du taux de l'intérêt.

CIX

MANUFACTURE DES TABACS

On achève de construire en ce moment au Transtévère un immense bâtiment capable de contenir toute une nombreuse armée. C'est l'établissement industriel et gouvernemental appelé la Fabrique des tabacs. Les proportions colossales données à ces constructions indiquent suffisamment que la cour de Rome n'a point renoncé à la récupération de ses anciennes provinces, et peut-être qu'elle compte y ajouter encore quelque chose.

Le gouvernement romain était dans l'usage d'affermer la régie des sels et tabacs. A ceux qui critiqueraient ce mode d'administration de l'ancien régime, nous répondrions qu'on tient essentiellement à Rome à conserver les institutions surannées, qui semblent être une condition d'existence, et nous pourrions ajouter, pour la complète justification des papes, que s'ils ont maintenu ce système, c'est qu'ils n'ont pu en trouver un plus mauvais. Un riche banquier était en possession de ce monopole, qui lui rapportait, dit-on, un bénéfice annuel de deux millions de francs. Cela pouvait aider à soutenir l'éclat du titre de prince trouvé dans les rognures de la feuille narcotique. Hâtons-nous d'ajouter que le public n'avait nullement à se plaindre, car cette administration lui livrait d'excellents produits.

Le bail de la ferme devait expirer en 1855. Or il arriva que l'un des contractants offrant moins, tandis que l'autre exigeait plus, il fut impossible de s'entendre. Le gouvernement pensa qu'il trouverait mieux son compte à se faire lui-même spéculateur. Il embaucha un habile exploitant, auquel il accorda, en outre d'un traitement fixe, une remise de 15 p. c. sur le produit brut de l'exploitation.

Alors on vit inaugurer un genre de fabrication tout à fait nou-

veau et inconnu. On remplaça les tabacs étrangers par des matières qu'on avait sous la main, et l'on bourra les petits cylindres portant le nom de cigares d'ingrédients économiques roulés dans une feuille de tabac indigène. Cet ingénieux procédé excita le mécontentement des consommateurs, mais cela touchait peu le gouvernement qui n'a point de concurrence à redouter pour le débit de sa drogue.

La première année produisit un bénéfice donnant au directeur intéressé un dividende de 58,000 écus. On eut bien quelque envie de chicaner, mais on reconnut qu'on devait quelques égards à l'inventeur d'un procédé si profitable et l'on paya de mauvaise grâce.

La seconde année, la part du traitant s'éleva à 62,000 écus. Pour le coup on se récria. On trouvait scandaleux qu'un individu pût se faire un revenu quatre fois plus considérable que les traitements réunis de tous les ministres du saint-siége. L'industriel réclama l'exécution des conditions faites, on le menaça de la résiliation du contrat, il invoqua la bonne foi et la justice, on lui fit comprendre qu'il commettait une grande imprudence. Enfin, après bien des débats, le co-associé, réfléchissant qu'il serait facile de trouver un autre agent possédant l'intelligence nécessaire pour vendre, sous le nom de tabac, des feuilles de n'importe quoi, proposa une transaction : il offrit l'abandon d'une somme de 15,000 écus sur ses bénéfices annuels. Le gouvernement se montra conciliant. Il avait été fidèle à ses traditions en manquant à ses engagements ; il pouvait faire le généreux ; il fit plus : il fut magnanime. Quand il pouvait garder le tout, il se contenta de ce qui lui était offert ; quand il pouvait choisir un autre employé qui se serait contenté d'un millier d'écus par an, il en abandonnait 50,000 à son complice dans l'empoisonnement des consommateurs. C'est ainsi que se termina cette grande affaire, à la satisfaction des deux parties, mais au grand préjudice du public qui dut payer les frais de la transaction. Depuis ce moment l'exploitant apporte tant de soin dans le choix des matières les plus mauvaises, qu'il a reculé au delà des bornes du possible l'exécrable qualité de ses fournitures. Il faut bien rattraper une partie de ce qu'on a perdu. Au lieu de fournir à la con-

sommation de 3,000,000 d'habitants, on n'en a plus que 600,000 à empester de ses détestables produits.

CX

BASILIQUE DE SAINT-PAUL

En apercevant à quelque distance la basilique de Saint-Paul Hors-des-Murs avec son clocher, on croit voir une grange et un pigeonnier. Les architectes romains semblent prendre à tâche de faire pour les monuments religieux tout le contraire de ce qu'ils font pour les habitations particulières. Dans celles-ci l'intérieur est compté pour rien ; dans les églises, au contraire, c'est le dehors qui est sacrifié, afin de réserver tout le luxe et l'étalage pour le dedans.

Le monument se présentant par le flanc, on cherche d'abord l'entrée ; il n'y en a pas encore. Il faut tourner du côté du couvent des Bénédictins pour découvrir une porte provisoire introuvable.

En entrant dans cette vaste enceinte, on se croit d'abord dans la grande nef. Un coup d'œil suffit pour se rendre compte qu'on est dans le transsept. Quand on arrive devant le maître-autel, on voit se dérouler une quadruple enfilade de colonnes de granit, séparant le grand vaisseau des nefs latérales. Les marbres, les mosaïques, les métaux précieux, sont prodigués dans cette église avec une profusion qui atteste la générosité, non seulement des fidèles, mais encore des schismatiques et des mécréants. Les deux splendides autels de malachite qu'on voit dans la nef transversale sont un présent de Nicolas I[er], empereur de toutes les Russies, et les quatre précieuses colonnes d'albâtre oriental qui soutiennent le baldaquin du maître-autel ont été offertes par le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali. On aime à voir des dissidents et des hérétiques concourir à l'ornementation des temples catholiques ; mais on voudrait voir s'établir la réciprocité, et il n'est pas probable qu'on voie jamais

les papes contribuer de leur bourse à l'érection d'une église grecque ou d'une mosquée.

La basilique de Saint-Paul est une des plus anciennes de la chrétienté. Elle fut fondée par Constantin, sur le lieu même où avait été inhumé l'apôtre martyr. Agrandie par les empereurs Honorius, Théodose et Valentinien, le plan de la grande nef fut exactement calqué sur celui de la basilique *Alpia*, du forum de Trajan, et sa forme symbolique, de croix latine, servit de type pour la construction des églises catholiques.

Cette basilique, enrichie par plusieurs papes, a éprouvé de nombreuses vicissitudes. Saccagée par les Vandales et par les Sarrasins, détruite par un tremblement de terre, dévorée trois fois par des incendies, elle s'est constamment relevée avec plus de magnificence. Sa dernière restauration, entreprise sous Léon XII, en 1823, est presque achevée et le pape Pie IX en a fait la consécration en 1855. Des souscriptions et des quêtes, organisées dans toute la catholicité, pour cette reconstruction, produisirent des sommes fabuleuses dont on n'a jamais publié aucun compte. Les Romains prétendent que tout l'argent n'a pas été consacré exclusivement à cette œuvre pieuse. Nous le croyons sans peine; cependant la somptuosité de l'édifice prouve que les millions n'ont pas été épargnés.

C'était la première fois qu'on voyait les papes faire un appel à la bourse de l'universalité des fidèles pour construire une église. Jusque-là les ressources du trésor pontifical avaient été suffisantes. Cet appel insolite avait un double but : proclamer l'indigence des papes et sonder de quel produit pouvait être la ferveur de cent cinquante millions de catholiques. Le premier résultat, peu digne et non moins humiliant, fut facilement obtenu. Il est clairement démontré aujourd'hui que les papes sont financièrement les plus misérables des souverains. Le second résultat produisit des ressources inespérées qui encouragèrent la cour de Rome à tenter, dans ces derniers temps, une épreuve du même genre, à propos d'un maigre monument consacré à la mémoire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Cette tentative avortée aurait

dû servir d'enseignement; mais on ne tient compte à Rome ni des temps, ni de l'opinion, et l'on a jugé à propos de ressusciter l'œuvre du denier de Saint-Pierre. Cette œuvre a produit à peine six millions d'écus dans les quatre premières années. Cela ne suffit point à couvrir le déficit d'un seul exercice et sa répartition donne environ cinq centimes par tête de catholique et par an.

On ne saurait louer l'architecture de l'édifice qui a la prétention d'allier le style ancien au style moderne, ce qui forme un pastiche du genre bâtard. Il y aurait de longues pages à consacrer à l'énumération des richesses accumulées dans cette église. En faire la description serait empiéter sur les droits des *ciceroni*, qui exploitent cette industrie. Bornons-nous à signaler l'idée heureuse de reproduire en mosaïque, les portraits de tous les papes qui se sont succédé depuis saint Pierre. Cette série de médaillons forme une frise d'un très bon effet, regnant tout autour de la basilique.

CXI

LA MADONE DU DIVIN AMOUR

Un peu après la porte Saint-Sébastien, on trouve, à gauche sur la route, une église portant un singulier nom : on l'appelle *Domine, quo vadis?* On raconte que saint Pierre, s'échappant de Rome, pour éviter la persécution, rencontra en cet endroit le divin Sauveur, portant la croix sur ses épaules. — *Domine, quò vadis?* s'écrie l'apôtre. — *Vado Romam, ut iterum crucifigar*, répond Jésus-Christ. A ce reproche indirect, saint Pierre, dont la foi avait des moments d'intermittence, rougit de sa pusillanimité, et retourna sur ses pas pour aller affronter le supplice. Au même instant, le Fils de Dieu avait disparu, laissant sur une dalle de lave, l'empreinte de ses pieds. On voit dans cette église une copie de la pierre miraculeuse dont l'original existe dans une chapelle de l'église Saint-Sébastien.

En face de l'église dont nous venons de parler est un chemin qui

était autrefois la voie *Ardeatina*. Ce chemin conduit à un sanctuaire situé à douze milles de Rome et connu sous le nom de la Madone du Divin Amour.

La fête de cette Madone se célèbre le lundi de la Pentecôte. Ce jour-là toutes les *minenti* de Rome s'y rendent en pèlerinage, avec leurs maris ou avec leurs amants. Après qu'on est allé réciter quelques *Pater* et quelques *Ave* au pied de la Madone, les joyeux compagnons se rendent dans une *osteria* du voisinage, afin de consommer les barils de vin qu'ils ont apportés; car il n'y a point sur les lieux d'approvisionnement suffisant pour apaiser la soif inextinguible du peuple romain. C'est surtout quand les femmes s'en mêlent que la consommation n'a point de limites. Quand on a absorbé des quantités énormes de la liqueur enivrante, on s'aperçoit qu'on a apporté à peine la moitié de ce qu'il faut. L'œsophage d'une Romaine est un abîme incommensurable et sans fond. Rien ne représente mieux l'infini. C'est alors qu'on a recours aux celliers de l'hôte; mais quelle qu'ait pu être la prévoyance de ce dernier, il n'a jamais que de quoi satisfaire les premiers venus. Il est un problème insoluble, dont l'énoncé paraît très simple, et qui est pourtant un défi porté aux plus habiles calculateurs; c'est celui-ci : combien jauge une matrone romaine.

Celui qui vient de lire ces lignes croit nous trouver en contradiction avec ce que nous avons dit précédemment et nous taxe déjà d'inconséquence. Oui, nous le répétons, le peuple romain est sobre dans sa vie usuelle, non par tempérament, mais parce qu'il sait se priver, ce qui est bien plus méritoire ; mais quand il se livre sans retenue à son penchant naturel, il déploie des facultés d'absorption incalculables. Il se prive toute la semaine pour boire le dimanche, et il se prive tous les dimanches pour boire le jour de la fête du Divin Amour.

Mais, dira-t-on, on voit rarement dans les rues de Rome des individus chancelants, et si l'on en relève quelqu'un ivre-mort, ce n'est jamais un Romain. Cet argument prouve deux choses : c'est que le vin qu'on boit à Rome est peu alcoolisé et que l'habitude permet d'en supporter impunément de grandes quantités. On pourrait

faire dans ce pays de l'excellent vin; on le fait mauvais, parce que les Romains l'aiment mauvais. Il en est de même de l'huile, qui doit être nauséabonde, du beurre, qui doit être fort, du lard, qui doit être rance, etc. Si ces objets étaient de bonne qualité ils ne se vendraient pas, et les producteurs font ce qu'ils peuvent pour flatter le goût des consommateurs.

Après d'interminables libations en l'honneur de la Madone du Divin Amour, on songe au retour qui s'effectue par la porte Saint-Sébastien. La population se rend en foule sur le passage du cortége, comme les Parisiens se rendaient naguère à la descente de la Courtille.

Les pèlerins, dont les cerveaux sont très échauffés, s'acharnent après les chevaux, qui sont lancés avec une telle rapidité qu'il est bien rare qu'il n'y ait pas quelqu'un d'écrasé. Cet événement est un grand sujet d'hilarité pour la bande joyeuse. Tant pis pour l'imprudent qui ne s'est pas rangé assez vite! Les assistants relèvent le mort, et tout est dit. Nul ne songe à constater son identité, à dresser procès-verbal ou un acte quelconque. A quoi bon toutes ces formalités qui ne rendraient pas la vie à la victime? Et d'ailleurs, il faut bien laisser quelque chose à faire à la confrérie de la Mort.

Ce dernier exploit a mis le comble à la bruyante gaîté des adorateurs de la Madone. Les cris de joie et les chants avinés répondent au râle du mourant et l'on s'éloigne avec rapidité, pour aller se montrer au *Corso;* car il n'y a pas de fête complète sans la promenade en voiture dans le *Corso*. Alors les longues files s'organisent; on voit passer alternativement des voitures remplies de femmes, ayant toutes des fleurs dans les cheveux et tenant en main un tambourin. Les hommes suivent, groupés ensemble, avec de gros bouquets à leur chapeau, et les cris de toute la bande attestent que la Madone a été dignement fêtée. Le cortége va se rafraîchir au *Ponte Molle,* ou fait le tour des allées de la villa Borghèse ; puis il traverse de nouveau le *Corso*, pour aller continuer l'orgie dans les cabarets du Transtévère, où l'on termine ordinairement par le terrible jeu du couteau.

Voilà comment se passe à Rome la journée qui suit la fête de la Pentecôte. Les acteurs de ces scènes bachiques s'imaginent avoir accompli un acte très méritoire, parce qu'ils sout allés tourner dans leurs doigts les grains d'un chapelet devant un image. Il n'en est pas un seul qui ne croie fermement s'être rendu digne des indulgences attachées à ce pieux pélerinage.

CXII

TOMBEAU DES SCIPIONS

Non loin de la porte Saint-Sébastien, on lit sur un mur une inscription ainsi conçue : *Sepulchra Scipionum*. Ceci est une chose d'autant plus intéressante qu'elle est parfaitement authentique. C'est le monument consacré à la sépulture de la famille des Scipions. C'est là que fut trouvé, en 1780, le sarcophage en péperin qu'on voit dans le musée du Vatican et qui renfermait la dépouille de Lucius Cornelius Scipio Barbatus, l'un des chefs de cette illustre famille qui ne compte pas moins de dix consuls, parmi lesquels quelques-uns ont été élus plusieurs fois. L'inscription gravée sur ce sarcophage ne laisse aucun doute sur son authenticité. Les autres membres de cette famille reposent sous ces sombres voûtes creusées dans le tuf.

Le nom des Scipions a retenti dans le monde entier. Il vibre encore, après deux mille ans, parmi les générations actuelles et il passera à la postérité la plus reculée. On ne trouve dans ces tombeaux ni bronzes, ni marbres, ni porphyres. Sous la république, la pierre suffisait pour contenir les restes des grands citoyens. Ce n'est pas sans émotion qu'on approche de ces tombes muettes et éloquentes. On y puise de graves pensées inspirées par de glorieux souvenirs, et ceux qui ne sont pas insensibles à la poésie comprennent que Verri soit venu chercher en ce lieu des inspirations pour composer son beau poème des *Nuits romaines*.

CXIII

COLUMBARIUM

A côté du tombeau des Scipions, une autre inscription frappe les yeux du visiteur; il lit sur une porte le mot *Columbarium*. On tire une chaîne attachée à une sonnette; un grossier vigneron se présente; il sait ce qu'on veut; il ouvre la porte, sans prononcer la formule sacramentelle : *Chi è?* Il ne parle pas, et il fait bien; il introduit le visiteur, et il fait encore mieux; enfin on se trouve au milieu d'une vigne qui est un vrai nid de colombaires. On en peut visiter trois, parfaitement conservés, parmi lesquels est celui des affranchis de Pompée. Les murs sont revêtus de stuc et l'on y distingue encore des traces d'anciennes peintures. Les niches, au nombre de trois ou quatre cents, sont garnies de leurs vases cinéraires et les noms des morts sont inscrits sur des tablettes de marbre. On peut, si on en a la fantaisie, prendre dans ces urnes un peu de cendre; on saura ce que pèsent les restes des héros. Il est même permis d'emporter une pincée de ces débris, et les béotiens n'y manquent jamais. Le gardien laisse faire, parce que cela ne lui fait pas un grand tort. Tous les ans, après la saison des *forestieri*, qui est celle de sa récolte, celui-ci a soin de remplacer ce qui a été dérobé par des résidus d'os qu'il fait calciner lui-même. En outre, il fourre dans les *loculi* qui se trouvent à portée de la main des visiteurs de petites lampes sépulcrales ou des lacrymatoires ébréchés, afin d'amorcer la convoitise des niais. Il a fait la remarque que ces derniers sont infiniment plus généreux après qu'ils ont accompli leurs innocents larcins.

Ce gardien, dont on connaît déjà l'industrieuse habileté, est en outre un personnage très majestueux. Il ne se dérange point pour accompagner les visiteurs. Il n'y a d'exception que pour les têtes couronnées. Cependant il daigne descendre jusque sur sa porte pour recueillir les pourboires qui le font vivre. Si l'on s'est montré géné-

reux, on reçoit immédiatement l'invitation de visiter son *petit musée*. Cet homme possède une collection de menus objets achetés aux brocanteurs de la place Navone et qu'il assure effrontément provenir de fouilles faites dans son jardin. Il étale tout cela dans une pièce de son appartement. On y voit des débris de poteries, des morceaux de verre opalin, des fragments de marbre et de porphyre, des camées sur onyx ou sur cornaline, des petits bronzes oxydés, etc. Si le visiteur se laisse affriander par toutes ces choses, le spéculateur, enchanté de découvrir une amateur distingué des arts, fera volontiers un sacrifice en sa faveur et consentira à se dépouiller, moyennant la bagatelle de dix ou douze écus, d'un objet inestimable qui lui a coûté cinq sous.

CXIV

LE GRAND CIRQUE

Au milieu d'une vallée séparant le Palatin de l'Aventin, se dresse une haute cheminée à vapeur, indiquant que l'industrie s'est emparée de ce quartier. En effet, c'est sur ce terrain qu'a été établi l'usine à gaz servant à l'éclairage de Rome. Là était autrefois le grand cirque, bâti d'abord en bois par Romulus, puis en pierre par Tarquin l'Ancien, ensuite en marbre sous divers empereurs, et successivement agrandi, au point qu'il avait une étendue de 800 mètres de longueur sur 286 de largeur.

Suivant Aurélius Victor, le grand cirque pouvait contenir 380,000 spectateurs. La Notice de l'Empire élève même ce chiffre à 405,000. Il y a beaucoup à rabattre de ces exagérations; mais tous les historiens s'accordent à dire que c'était une des merveilles de Rome. Sa forme était un parallélogramme terminé à l'une de ses extrémités par un hémicycle. Le pourtour était garni de gradins, séparés de l'arène par un canal. Au milieu étaient des obélisques, des temples, etc., et l'édifice était couronné par un portique à colonnes.

C'est dans ce cirque qu'eut lieu l'enlèvement des Sabines, événe-

ment qui eut pour résultat de mêler le sang grec à celui des robustes Sabins, et qui produisit ce beau type qu'on admire aujourd'hui. C'est dans ce même lieu que se passa la scène si connue d'Androclès et du lion : deux drames bien différents, dont l'un témoigne de la férocité des hommes et l'autre de la reconnaissance des animaux.

Des jardins et des vignes ont remplacé l'arène, les gradins et les portiques. La solitude règne où s'agitait une foule tumultueuse; le gigantesque monument est couché sous la poussière, comme les générations qui se sont pressées dans son enceinte.

CXV

ARC DE JANUS QUADRIFRONS

En approchant de l'arc de Janus quadrifrons, on est suffoqué par une forte odeur de résidu de Romain. C'est ordinairement ainsi que s'annonce à Rome le voisinage des monuments de l'antiquité: mais il y a ici plus de luxe que partout ailleurs. Si l'on parvient à surmonter son dégoût et qu'on soit bien attentif à regarder où l'on pose le pied, on examine avec intérêt un monument unique dans son genre d'architecture. Il est à quatre faces égales, percées de quatre arceaux dont les axes se coupent à angles droits. La solidité de ce monument, construit en gros blocs de marbre grec, a fait son malheur, car il a servi de forteresse dans les guerres intestines du moyen âge. On voit encore sur la plate-forme les restes d'un mur en briques, construit par les Frangipani, qui s'y étaient retranchés et fortifiés.

A côté de ce monument est un petit arc dédié à Septime Sévère et surchargé d'une profusion d'ornements microscopiques, représentant des sacrifices et des sujets allégoriques d'une exécution très imparfaite. On y remarque la place vide de la figure de Géta, qui faisait le pendant de celle de Caracalla. Cet impérial fratricide a cru effacer la trace de son crime en faisant disparaître la tête de sa victime; mais après la conscience, il n'est rien de plus inexorable que l'histoire.

De l'autre côté on voit un arc surbaissé, puis un second encore plus bas, sous lequel on ne peut passer qu'en se courbant. On est près de l'embouchure du fameux égout construit par Tarquin, appelé la *Cloaca maxima* et si vanté par les anciens historiens.

La construction des égouts fut portée par les Romains à une grande perfection; relativement à leur temps. Denis d'Halicarnasse, Strabon, Pline l'ancien, Cassiodore s'accordent pour célébrer ces constructions qu'ils considèrent comme une des plus grandes et des plus utiles entreprises. Mais quand ces historiens assurent que des charrettes chargées de foin pouvaient passer sous ces voûtes souterraines, ils donnent évidemment dans une exagération ridicule. La vérité est que les plus élevés de ces égouts n'avaient pas plus de trois mètres, et que cette hauteur était réduite de près de moitié par des dépôts de limon et d'immondices, car leur radier était au dessous des eaux moyennes du Tibre.

CXVI

PLACE MONTANARA

La petite place appelée Montanara n'est autre chose qu'un carrefour. Ce lieu est fréquenté, surtout le dimanche, par une foule de gens de la campagne. Ici tous les métiers s'exercent en plein air. On se fait raser au milieu de la rue; on raccommode ses vêtements, on ferre sa chaussure, on se décrasse et l'on se peigne, toujours sur la voie publique. C'est un spectacle très pittoresque, attirant beaucoup d'artistes, qui trouvent là des costumes vrais, et non ces ajustements de convention dont s'affublent les modèles. La place Montanara est, en outre, très intéressante pour les amateurs de scènes populaires; enfin elle est pleine de charmes pour l'observateur qui aime à étudier le dialecte, les mœurs et le caractère du peuple de Rome et de ses environs.

CXVII

THÉATRE DE MARCELLUS

Le théâtre de Marcellus est un des plus beaux restes de l'époque la plus florissante de l'empire romain. Commencé par Jules César et terminé par Auguste, qui le dédia à son neveu et fils adoptif, ce théâtre était un chef-d'œuvre d'architecture. On connaît l'opinion de Vitruve sur ce monument qu'il proclamait irréprochable et le plus parfait dans ses proportions parmi tous ceux de l'ancienne Rome. Ce jugement a été confirmé par la postérité. Tous les architectes du monde l'ont étudié et il sert encore de modèle aux artistes de nos jours.

On a jugé à propos de convertir en boutiques les arcades inférieures, qui sont tout ce qui reste de ce monument, et d'y installer des charbonniers et des ferrailleurs. Si feu M. de Piis, qui fut quelque temps secrétaire général de la préfecture de police de Paris, ce qui ne l'empêchait pas d'être un homme d'esprit, avait exercé les mêmes fonctions à Rome, lui qui s'amusait à rédiger ses ordonnances en vers facétieux, n'eût pas manqué de prendre un arrêté ainsi conçu et remarquable par la richesse de la rime :

Ordonnons aux vieux ferrailleurs
De porter leur vieux fer ailleurs.

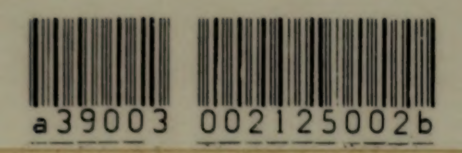
On voit au milieu de la rue *Savelli* une allée bien sablée et plantée d'arbres, fermée par une grille. On se croirait à l'entrée d'une villa. C'est l'avenue de l'ancien palais Savelli, bâti dans l'intérieur même du théâtre de Marcellus, au temps où les châteaux des barons étaient des forteresses. Ce palais appartient aujourd'hui à la maison Orsini, ainsi que l'indiquent les armes parlantes qu'on voit sur la porte, où deux petits oursons étalent leurs graces enfantines.

Si l'on veut se hasarder à pénétrer dans cette avenue, un Suisse sort immédiatement de sa loge pour barrer le passage au visiteur, en lui criant : On n'entre pas, ce qui signifie, en langage de Suisse : Donnez-moi un petit pourboire.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES




a39003 002125002b

